
A 796,572

JOURNAL ASIATIQUE

OU

RECUEIL DE MÉMOIRES

D'EXTRAITS ET DE NOTICES

RELATIFS À L'HISTOIRE, À LA PHILOSOPHIE, AUX LANGUES
ET À LA LITTÉRATURE DES PEUPLES ORIENTAUX

RÉDIGÉ

PAR MM. BARBIER DE MEYNARD, A. BARTH, R. BASSET
CHAVANNES, CLERMONT-GANNEAU, DROUIN, HALÉVY, MASPERO
OPPERT, RUBENS DUVAL, E. SENART, ETC.

ET PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

DIXIÈME SÉRIE

TOME I



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

RUE BONAPARTE, 28

MDCCCCIII

JOURNAL ASIATIQUE

DIXIÈME SÉRIE

TOME I

les idées de nature et de personne; on peut dire en somme que les Nestoriens reconnaissaient dans le Messie *deux personnes et deux natures*, les monophysites, *une personne et deux natures qui s'unissaient en une seule*, sans mélange et sans confusion, les catholiques, *une personne et deux natures*. Eutychès s'en tint d'abord au concile de Nicée qui n'avait pas prévu explicitement cette controverse et refusa de professer de lui-même des nouveautés (les deux natures) qui ne figuraient pas chez les anciens pères[1].

Au premier concile d'Éphèse (431), Cyrille, patriarche d'Alexandrie, fit condamner Nestorius, patriarche de Constantinople. Au concile de Constantinople (448), Flavien, patriarche de cette ville, fit condamner l'archimandrite Eutychès. Celui-ci

[1] On trouve dans les actes du concile de Constantinople (448) trad. de FLEURY, *Hist. eccl.*, l. XXVII, ch. 28. Flavien dit : «Confessez-vous maintenant qu'il est de deux natures»? Eutychès répondit : «Comme je le reconnais pour mon Dieu et Seigneur du ciel et de la terre, jusques ici je ne me permets pas de raisonner sur sa nature... que s'il faut ajouter qu'il nous est consubstantiel, je le dis aussi; je ne le disais pas auparavant, mais maintenant puisque votre sainteté l'a dit, je le dis...» Flavien dit : «Nous n'innovons rien, nous suivons seulement la foi de nos pères»... Florentin dit : «Confessez-vous deux natures après l'union? dites». Eutychès répondit : «J'ai lu dans S. Cyrille et S. Athanase qu'il est de deux natures avant l'union; mais, après l'union et l'incarnation, ils ne disent plus deux natures, mais une». — Ainsi Eutychès qui voulait éviter d'entrer dans ces détails, était acculé au monophysisme. On lui reprocha plus tard d'enseigner une personne et deux natures qui s'unissaient en une seule *avec mélange et confusion*, de sorte que la nature humaine semblait disparaître en présence de la nature divine.

écrivit à Rome et demanda la revision des actes du concile. Flavien écrivit de son côté au pape S. Léon et en reçut en particulier cette célèbre lettre dogmatique : « Le tome de Léon », qui devait servir à séparer les catholiques des monophysites. L'empereur Théodose prêta plus d'attention que le pape S. Léon aux réclamations d'Eutychès, il accusa Flavien de faire des additions à la foi de Nicée et de troubler, par ces nouveautés, « toute la terre habitée »[1]; il chargea donc Dioscore, patriarche d'Alexandrie, de réunir dix de ses suffragants et dix autres évêques pieux et instruits pour reviser le procès intenté par Flavien de Constantinople à Eutychès. Au conciliabule d'Éphèse (449), Dioscore reçut Eutychès qui fit la profession de foi de Nicée pure et simple, sans lui rien ajouter[2], il déposa André de Samosate et Théodoret de Cyr, anciens ennemis de S. Cyrille, ainsi que Flavien de Constantinople à cause de ses nouveautés qualifiées de Nestoriennes, et Ibas d'Édesse dénoncé comme Nestorien par son

[1] *Mansi*, t. VI, col. 598.

[2] Les monophysites sont d'ordinaire appelés Eutychiens, parce que Dioscore approuva ici la profession de foi d'Eutychès. D'ailleurs, bien des historiens écrivent qu'ils ne peuvent comprendre comment les monophysites ont approuvé Eutychès à Éphèse et ont condamné les Eutychiens plus tard. — Il suffit de lire la profession de foi que fit Eutychès à Éphèse pour voir qu'elle évite la question, nouvelle alors, des deux natures. Elle pouvait donc être approuvée par tout le concile. Mais les monophysites se séparèrent de lui quand il absorba la nature humaine dans la nature divine, tandis qu'eux-mêmes reconnaissaient une nature formée de deux, *sans mélange et sans confusion.*

clergé. Ce conciliabule semblait donc dirigé uniquement contre le Nestorianisme et l'empereur lui avait donné clairement cette signification dans la lettre de convocation qu'il avait envoyée à Barsumas[1].

Dioscore ne s'en tint pas là. Il eut l'audace de condamner « le tome de Léon » et d'excommunier le pape de Rome. S. Léon profita de l'arrivée au pouvoir de Marcien et de Pulchérie[2] pour leur demander à nouveau la convocation d'un concile en Italie. Marcien, le 17 mai 451, en convoqua un, non pas en Italie, mais à Nicée en Bithynie, pour le 1er septembre. Les légats de S. Léon dirent qu'ils n'iraient pas au concile si l'empereur, qui ne voulait pas s'éloigner de sa capitale à cause des menaces des Barbares, ne venait y assister; il écrivit donc enfin aux évêques de se rendre à Chalcédoine où ils tinrent leur première session le 8 octobre 451. Eusèbe de Dorylée, qui avait déjà accusé Eutychès au concile de Constantinople, se fit encore l'accusateur de Dioscore: « J'ai été maltraité par Dioscore, dit-il, la foi a été blessée, l'évêque Flavien a été tué, il nous a déposés ensemble injustement, faites lire ma requête ». Le patriarche d'Alexandrie tint tête à l'orage, mais il ne semble pas avoir assisté à la seconde session, le 10 octobre, et n'assista pas à la troisième, parce qu'il était gardé, dit-il, ou parce qu'il était malade; il fut déposé et exilé à Gangres, en Paphlagonie, où il mourut.

[1] *Mansi*, t. VI, col. 593.

[2] Théodose le Jeune mourut le 29 juillet 450, et Marcien fut proclamé empereur le 24 août suivant.

II. Importance de la présente histoire. — Elle contient, sous forme de panégyrique, la contre-partie des récits hostiles à Dioscore qui, seuls jusqu'ici, ont été conservés et publiés dans le monde gréco-latin; de plus, elle est la source, croyons-nous, de nombreuses publications coptes faites par MM. Zoega[1], Revillout[2] et Amélineau[3].

Théopiste nous raconte à sa manière les préliminaires du concile de Chalcédoine, la mort de Théodose le jeune et l'avènement de Marcien; puis la convocation du concile, le départ de Dioscore pour Constantinople, son arrivée, la première visite à l'empereur, les intrigues qui précédèrent la réunion du concile, la première session, les causes de la déposition de Dioscore, les efforts de celui-ci pour ramener certains évêques qui l'abandonnaient, en particulier Juvénal de Jérusalem, et Léontios d'Ascalon, ensuite son exil, sa vie, ses miracles et ses souffrances à Gangres où il reçut la visite de Paphnutios, supérieur des moines de Pacôme, et enfin sa mort le 4 septembre (454).

[1] *Cat. cod. copt. mus. Borg.*, Rome, 1810, p. 99-107.

[2] Récits de Dioscore exilé à Gangres sur le concile de Chalcédoine dans la *Revue Égyptolog.*, t. I, p. 187-189; t. II, p. 21-25; t. III, p. 17-25.

[3] *Mémoires publiés par la mission archéologique française au Caire*, t. IV, p. xv-xxviii et 92-165. M. Amélineau reprend le texte étudié par MM. Zoéga et Revillout, nous n'aurons donc à renvoyer qu'à son travail. Nous le ferons à l'aide des initiales *M. A. F. C.*, suivies de la page. Le manuscrit copte du Vatican (n° 66), qui a servi de base à cette publication, présente une lacune de seize feuillets qui porte sur plus du quart de l'ouvrage, car la partie éditée ne comprend que quarante et un feuillets.

Nous sommes loin de nous porter garants de l'authenticité de bien des détails, mais ils nous font connaître l'état d'esprit des admirateurs de Dioscore, comme de nombreuses publications nous ont déjà fait connaître celui de ses adversaires. Il est difficile d'ailleurs de déterminer les sources dont l'auteur s'est servi et certaines lettres ou certains discours ont peut-être une base historique plus sérieuse qu'on ne pouvait le croire. Ainsi, nous regardions comme de pure invention deux citations que fait Dioscore à Marcien, des papes Libère et Innocent en faveur de sa doctrine (§ 7). Or la seconde de ces citations se retrouve textuellement dans une lettre d'Innocent à Sévérianus de Gabala, que le cardinal Maï a publiée d'après un texte arabe et que Migne a rééditée. Il ne s'ensuit pas nécessairement que la lettre soit authentique, mais il s'ensuit rigoureusement que Théopiste ne fabrique pas de toutes pièces les discours qu'il prête à Dioscore. De nouvelles découvertes, analogues à celle du cardinal Maï, nous le montreront peut-être encore pour d'autres citations et lettres.

III. Époque de sa composition. — A partir de la convocation du concile, Théopiste prétend n'avoir plus quitté Dioscore. A la mort de celui-ci, et pour éviter une arrestation, il se réfugie dans la ville de Pentapolis (la Pentapole?) et y écrit aussitôt la présente histoire (§ 20). D'ailleurs, il se met parfois en scène (§ 4 et 11), raconte, de manière assez simple, comment il reçut un soufflet de celui qui devait les

conduire en exil (§ 10); comment il en fut réduit à mendier pour vivre (§ 14) et comment il opéra un miracle avec le sang de Dioscore (§ 16). Il écrit aussi : « L'archidiacre Pierre, lequel est maintenant prêtre » (§ 6); si donc on admet, comme l'a écrit M. Révillout, que l'archidiacre Pierre est Pierre Monge[1], le présent récit aurait été écrit avant son élection au patriarchat d'Alexandrie, c'est-à-dire avant 477. D'ailleurs plusieurs traits trahissent aussi une origine égyptienne, comme la mention de Victor, de Pétronios et de Schenoudi (§ 1 et 17), archimandrites égyptiens bien connus, de Macaire, évêque de Tkoou (§ 7, 9, 19) et du voyage de Paphnuti à Gangres (§ 14, 17, 18).

Cependant, Dioscore, dans une vision, apprend que Sévère sera patriarche d'Antioche (§ 19), ce qui place la composition de la présente rédaction après l'an 512[2]. On trouve aussi de nombreux points de contact avec les Plérophories[3] concernant Nabarnougios (Pierre l'Ibére), Juvénal, Léontios d'Ascalon, Panopropios (§ 11, 12), qui semblent trahir une origine palestinienne.

Il semblerait donc assez naturel de supposer avec Assémani[4] que le présent ouvrage est un faux litté-

[1] *M. A. F. C.*, p. xxv. Cf. *infra*, § 6.

[2] Sévère fut patriarche de 512 à 518.

[3] Cf. *Les Plérophories de Jean évêque de Maiouma*, récits anecdotiques relatifs au v[e] siècle (traduction franç. par F. Nau), Paris, 1899.

[4] *Bibl. vatic. catal.*, t. III, p. 497. Fabulosa narratio a jacobitis recentioribus excogitata. — Nous dirons plus loin qu'elle figure du moins dans un ms. de Londres du x[e] siècle.

raire rédigé de toutes pièces à une date relativement récente à l'aide de certains documents, comme le panégyrique de Macaire de Tkoou et les Plérophories.

Mais il nous semble peu probable *a priori* que les monophysites aient attendu longtemps pour rédiger à leur manière « les actes » de Dioscore, car ils écrivaient la vie d'hommes bien moins marquants dès leur mort et même durant leur vie[1]. D'ailleurs *a posteriori* nous avons signalé une mention expresse et quelques faits qui supposent une rédaction immédiate, et il est vraiment trop facile de se débarraser de faits gênants en les traitant de faux; de plus et surtout, nous croyons pouvoir montrer que le panégyrique de Macaire de Tkoou dépend de l'histoire de Dioscore et ne peut donc être mis au nombre de ses sources.

Cependant, sans parler de la mention de Sévère d'Antioche que renferme la présente histoire, on y trouvera encore une autre trace de remaniements : En général, les passages de l'Écriture ne dépendent pas de la Peschito et semblent traduits directement sur un texte grec, l'un deux même (§ 15; Eccl. XII, 7) n'existe pas dans la Peschito; en un endroit cependant (§ 15; I Pierre V, 3), on trouve un passage, cité d'après la Peschito, qui ne se trouve de la même manière dans aucun des textes grecs collationnés par Tischendorf et n'a donc pu être

[1] Par exemple, les vies de Pierre l'Ibère, de l'ascète Isaïe, de Sévère d'Antioche, de Jean bar Aphtonia, etc.

introduit que par un Syrien. Aussi regardons-nous la solution suivante comme la plus probable pour l'instant :

Peu après la mort de Dioscore, on écrivit en Égypte un certain nombre de récits en sa faveur, parmi ceux-ci pouvait se trouver un récit, écrit par Théopiste, de la réunion du concile de Chalcédoine et de l'exil à Gangres.

Après l'an 512, l'un des rhéteurs de l'école de Pierre l'Ibère reprit l'écrit de Théopiste et le compléta à l'aide de ses connaissances personnelles. Ce remaniement fut sans doute rédigé en grec, car c'était la langue de la plupart des écrivains du cercle de Pierre l'Ibère, comme Zacharie le scolastique, Sévère, Jean de Maïouma, et d'ailleurs le syriaque que nous publions semble être une traduction du grec[1]. Enfin ce remaniement grec fut traduit en sy-

[1] Cela résulte : 1° des mots grecs transcrits comme ܐܣܛܪܛܝܠܛܘܣ = σ7ρατηλάτης; ܐܦܘܠܐܘܣܝܣ = Ἀπόλαυσις; ܦܘܠܐ ܛܐ ܐܛܝ ܛܘܢ ܒܣܝܠܝܘܢ = πολλὰ τὰ ἔτη τῶν βασιλέων; ܗܘܦܘܛܩܛܝܣ = subactor; ܗܘܦܘܛܩܛܝܣ (5), ܐܪܓܘܪܝܘܢ ἀργύριον; ܦܘܕܓܪܐ = ἡ ποδάγρα; 2° de la forme de quelques noms propres comme ܦܦܢܘܛܝܣ au lieu du copte *Paphnuti*; ܡܩܪܝܘܣ. — On remarquera que Tkoou écrit correctement en marge du manuscrit ܕܩܘ (*Dkoou*), est devenu parfois dans le texte, à cause d'un point déplacé, ܪܩܘ (*Rkoou*); 3° les passages d'origine palestinienne n'ont aucune chance d'avoir été rédigés en copte. — On remarquera aussi l'interprétation du nom propre Léontios (§ 11) qui semble supposer le mot grec Λέων. — Nous avons trouvé que la vie de Dioscore, dans le ms. de Londres *add.* 14631, est suivie d'une transcription des Plérophories non signalée jusqu'ici. Nous serions tentés de voir plus qu'un simple hasard dans le rapprochement de ces deux écrits qui ont tant de points de contact.

riaque avec quelques nouvelles modifications et constitua enfin la présente histoire.

IV. Sa valeur historique. — Nous avons déjà écrit que la présente histoire est un panégyrique, c'est-à-dire une composition oratoire dans laquelle quelques faits servent de cadre à des visions, à des discours et à des prodiges. Les faits ont chance d'être historiques, et il serait imprudent de dire que les lettres ou les discours ne le sont en aucune manière, car ils peuvent avoir été écrits par Théopiste lui-même, ou avoir été empruntés à quelque source aujourd'hui perdue. Rappelons encore ici (Cf. II) à ce sujet la citation du pape Innocent, qui nous semblait apocryphe, et qui figure cependant dans une lettre retrouvée récemment (§ 7).

En dehors des songes ou visions qu'il est loisible à tout homme d'avoir sur les affaires qui le préoccupent, Théopiste n'attribue pas d'ailleurs à Dioscore un grand nombre de prodiges. Il s'en rend bien compte et croit devoir écrire à la fin : « Croyez, mes frères, que je n'ai pas écrit tous les prodiges, toutes les guérisons et tous les miracles que Dieu opéra par les mains de ce saint martyr de la vérité, parce qu'il y en a trop ». Il semble d'ailleurs nous donner — involontairement sans doute — une explication naturelle de deux guérisons. Il a guéri un homme à la main desséchée en lui appliquant à l'improviste sur cette main du sang de Dioscore (§ 16) et un frère podagre est guéri en mettant la chaussure du saint

(§ 17). Or Théopiste nous raconte immédiatement après (§ 18) l'histoire suivante : « Il y avait aussi dans cette île des marchands juifs dont deux vinrent trouver notre saint père pour le tenter : l'un se fit passer pour boiteux et se mit des emplâtres sur les pieds, l'autre feignit d'avoir les mains desséchées. Quand ils virent notre père, ils lui dirent : Salut, ô homme de Dieu, nous venons pour que tu aies pitié de nous et que tu demandes à Dieu de guérir nos membres impotents afin que nous puissions travailler et retourner dans notre famille. Notre père connut leur fourberie..... ». Certains miracles trouvent ainsi une explication qui nous plaît beaucoup, car elle sauve la bonne foi du thaumaturge et celle du narrateur. Certains — n'en voit-on pas encore de nos jours — simulaient des infirmités, demandaient l'aumône, puis feignaient parfois d'avoir été guéris par un personnage important comme Dioscore, afin d'en retirer pour eux-mêmes gloire et profit. Car les fidèles et dévoués disciples du thaumaturge devaient avoir ensuite en vénération ces miraculés qui étaient des exemples vivants de la puissance de Dieu et aussi de la sainteté de leur maître. — En somme, cette réserve dans le choix des prodiges et cette sincérité dans leur récit nous impressionnent assez favorablement envers le panégyriste Théopiste. Nous déplorons les longueurs rebutantes qui sont infligées au lecteur, mais nous n'avons aucun autre écrit ancien consacré à Dioscore et il nous faut donc prendre celui-ci tel qu'il nous a été conservé.

V. Le panégyrique de Macaire de Tkoou. — Nous croyons que ce panégyrique dépend de notre histoire et a été composé pour développer un texte de l'Écriture cité par Dioscore à Paphnuti.

Nous lisons en effet dans l'histoire de Dioscore (§ 19) :

> Je sais que le père Macaire, l'évêque de Tkoou, a quitté ce monde, car il était aujourd'hui avec moi sur la table de vie. Le père Paphnutios lui en donna des nouvelles : «J'ai appris, dit-il, qu'après t'avoir quitté et s'être rendu en exil à Alexandrie, un Chalcédonien lui fut envoyé pour le faire adhérer à la lettre de l'impie Léon. Il ne voulut pas souscrire son adhésion et l'envoyé irrité lui donna un coup de pied dans les parties sexuelles. Il rendit son âme à Dieu et mourut en martyr. La foule des fidèles prit son corps, l'ensevelit avec grand honneur et le plaça près du corps de Jean Baptiste et du prophète Élisée, dans le temple qui leur avait été bâti.» — Et notre père dit de lui cet éloge : (ܛܠܝܐ ܗܘܝܬ) ; *J'ai été jeune et j'ai vieilli et je n'ai pas vu le juste abandonné* (ps. xxxvi, 25). — Et maintenant, mes frères, il est temps que je vous raconte la sortie de ce monde de mon père saint Dioscore.

Notons que ce texte est bien à sa place et forme un ensemble cohérent. Car Théopiste a raconté auparavant que Macaire est venu à Constantinople, dans le navire de Dioscore, lui est resté seul fidèle, et a été renvoyé en Égypte par le patriarche avec les frères de Tabennisi (§ 7-9), il est donc naturel qu'il ait cherché une occasion pour nous parler plus tard de sa mort. D'ailleurs Dioscore apprend son martyre, mais comme il l'a vu auparavant récompensé dans

le ciel, il peut dire : « *Je n'ai pas vu le juste abandonné.* »

Voici maintenant le commencement du panégyrique copte (*M. A. F. C.*, p. 92-93).

Éloge que prononça notre patriarche saint, notre père l'archevêque de Rakoti (Alexandrie), le saint Dioscore. Il le prononça sur l'abbé Macaire, l'évêque de la ville de Tkoou, du temps que le roi Marcien l'avait exilé à Gangres, île de la Paphlagonie, lorsque l'apa Paphnuti alla le visiter pour annoncer à apa Dioscore, que le bienheureux (Macaire) avait terminé sa vie à Rakoti en confessant (la foi). Lorsqu'il prononça cet éloge étaient assis près de lui une multitude de clercs et une multitude de moines qui étaient allés le visiter dans son exil. Pierre et Théopiste, les diacres qui l'avaient suivi ont écrit cet (éloge). Dans la paix de Dieu, amen!

Je commencerai l'exorde par le panégyriste et le conducteur des aveugles, l'écrivain merveilleux, saint et père du Christ selon la chair, le prophète saint David chantant et disant : *J'ai été jeune et je suis devenu vieux, et je n'ai jamais vu le juste abandonné par le Seigneur.* Moi aussi je le dirai en détournant un peu (le sens) de ces paroles : depuis son enfance, apa Macaire était un (homme) vierge (et) sans tache, dans la vieillesse, il fut compté au nombre des martyrs, comment le Seigneur l'aurait-il abandonné?

Il nous semble ressortir de la lecture de ce commencement qu'un homme « quelque peu clerc » et surtout *grandiloquent*, imagina de composer un discours *sur le texte que Dioscore avait seul cité* à l'occasion de Macaire. Il se trouva, du reste, embarrassé pour appliquer ce texte au martyre de Macaire et

IMPRIMERIE NATIONALE.

dut en « détourner un peu le sens » et terminer par un point d'interrogation[1].

On remarquera encore que le panégyrique copte a plutôt la forme d'une compilation que d'un panégyrique proprement dit. On y trouve, en effet : 1° une homélie sur Macaire ; 2° une partie personnelle à Dioscore sur son séjour à Gangres ; 3° la narration de Paphnuti sur la mort de Macaire. Les faits incidents sont nombreux, l'auteur, qui avait l'histoire de Dioscore sous les yeux, y puisait, en effet, autant qu'il le pouvait pour fortifier son panégyrique ; il rattache la guérison du podagre (§ 17) à un ordre de Schenoudi qui lui aurait ordonné d'aller mettre la sandale de Dioscore pour être guéri (p. 154) ; il prête à Macaire (p. 98-104) une vision analogue à celles de Dioscore ; la prédiction de ce dernier, au sujet de Macaire dont le corps reposera près des saints Jean-Baptiste et Élisée (§ 7), lui paraît si belle qu'il la reproduit deux fois (p. 118-119 et 160-161), il accumule les erreurs (cf. p. XX-XXI, 135, 138) ; il confond la visite de bienséance faite à l'empereur avant la réunion du concile, avec la première session et les instances de Pulchérie auprès de Dioscore (p. 136-137), choses que notre histoire

[1] Il est à remarquer aussi que ce panégyrique a deux auteurs : les diacres Pierre et Théopiste, parce que l'histoire de Dioscore nous apprend qu'il avait avec lui l'archidiacre Pierre et le diacre Théopiste. Nous ne voyons pas d'autre explication à cette attribution, car une collaboration de deux auteurs dans la rédaction d'un panégyrique copte s'explique assez peu. Quelle serait la part de chacun d'eux?

distingue très bien (§ 7, 9, 10), il dénature aussi l'entrevue de Dioscore et de Pulchérie (cf. § 10).

Ajoutons cependant que si l'auteur du panégyrique copte a puisé surtout dans l'histoire de Dioscore, il semble avoir disposé aussi d'autres sources. Il ajoute quelques noms propres : il donne le nom de Pinoution au disciple de Macaire, et raconte que Dioscore demeura à Constantinople chez Nicétas, père de Misaël, ennuque du palais. Ce Misaël est sans doute le monophysite mentionné par Jean d'Asie (Land, *Anecd. syr.*, t. II, p. 273, 275) et par Zacharie le scholastique (*Ibid.*, t. III, p. 456). Enfin le rôle de Schenoudi est beaucoup développé (cf. p. 111, 145, 154-155).

VI. LES MANUSCRITS. — La présente publication est faite d'après le manuscrit de Paris, 234 (*P*), écrit à Antioche au XIII[e] siècle, fol. 29-60. Il manque un feuillet, fol. 30-31.

Nous donnons les variantes de deux manuscrits fragmentaires de Londres, add. 14631 (*A*) du X[e] siècle, fol. 1-12 et add. 14732 (*B*), fol. 218-221, dont M. Brooks a eu l'extrême obligeance de nous adresser une collation. Le premier de ces deux manuscrits de Londres présente à la fin une addition d'une page que nous reproduisons d'après la copie qu'en a faite M. Brooks. Dans les variantes, + indique une addition et * une omission.

Nous avons collationné le manuscrit d'Oxford (Hunt. 199, fol. 441-475 = O) dont M. Payne

Smith a écrit : « *Excipiunt ff. 35, syriaco sermone et charactere scripta, insunt fragmenta vitae Dioscori, Alexandrini patriarchæ... Multae lacunae insunt, haud tamen deflendae.* Cf. *Catalogue des manuscrits syriaques de la Bibliothèque Bodl.*, n° 140, 29. » En réalité, il ne manque que le premier feuillet, mais plusieurs interversions ont dû faire croire à des lacunes[1]. Nous avons donc pu compléter le manuscrit de Paris. Nous avons indiqué la pagination de ces deux manuscrits de Paris et d'Oxford (O)[2] qui appartiennent d'ailleurs à la même famille et diffèrent un peu des fragments de Londres[3].

Une traduction arabe écrite en caractères syriaques est conservée à Rome, dans le manuscrit syriaque CCVIII, fol. 3-28 (cf. *Catal. Bibl. Vat.*, t. III, p. 497). L'*incipit* de cette version est identique à celui de la version syriaque que nous publions.

Enfin le manuscrit arabe de Paris 4786, qui est une copie du XIX[e] siècle, renferme une courte vie de Dioscore (fol. 1-16v) différente de la nôtre.

F. NAU.

[1] Ces interversions rendent le récit inintelligible et ont dû dicter en partie le jugement sévère que M. Payne Smith porte sur le présent ouvrage (*loc. cit.*).

[2] Ce ms. a été collationné postérieurement car de courtes lacunes sont comblées en marge et quelques mots sont rectifiés d'après un manuscrit comme nous l'apprend le scribe.

[3] Ce nous est un devoir de remercier M. Nicholson, qui a mis la plus grande amabilité à nous faciliter l'accès de la bibliothèque bodléienne.

TEXTE.

ܬܘܒ ܠܡܟܬܒܬܐ ܕܩܕܝܫܐ ܘܟܬܝܫ ܠܐܠܗܐ ܡܪܝ
ܕܝܘܣܩܘܪܘܣ ܦܛܪܝܪܟܐ ܕܟܠܗܘܢ ܐܬܪ̈ܝܢ
ܡܘܟܣܐ ܘܪܝܫ ܐܦܝܣܩ̈ܘܦܐ ܗܘ ܕܐܠܟܣܢܕܪܝܐ
ـ ܡܛܠܬܐ ܕܝܢ ܠܐܘ̈ܢܓܠܝܣܛܘܣ ܠܟܣܪܘ.

1. ܣܓܝ̈ܐܝܢ܆ ܡܠܘܐܐ ܐܢܐ ܒܣܘܟܟܝ ܐܣܬܟܝ ܠܥ̈ܝܢܐ ܬ̈ܘܪܓܐ ܗܟܝܠ. ܐܢܐ ܘܐܦܠ ܕܝܠܝ ܩܕܝܫܐ ܕܝܘܣܩܘܪܘܣ ܪܝܫ [fol. 29 v°] ܐܦܝܣܩ̈ܘܦܐ. ܘܐܚܝܢܐ ܫܠܝܚܘ ܡܢ ܘܡܫܝܚܘܬܐ ܠܐܬܪܐ ܡܘܟܣܐ ܗܢܘܢ ܕܐܬܝܗܒ ܒܫܘܝܢܘܣ ܪܚܡܬܐ ܘܛܝܒܘܬܐ ܕܡܫܝܚܘܬܐ. ܒܫܘܪܐ ܓܝܪ ܡܫܪܒܝܢ ܗܘܘ ܥܠܘܡ̄ܢ ܠܐܬܪܐ ܗ̄ܘ̄. ܡܛܠ ܕܦܫܝܛܝܢ ܗܘܘ. ܕܠܐ ܡܬܚܫܒܝܢ ܒܠܒܗܘܢ ܡܫܡܫܢܐ ܡܠܘܐܐ. ܕܫܒܐ ܐܝܟ ܡܢ ܒܘܪܣܘܬܗܘܢ ܀

ܗܘܐ ܕܝܢ ܒܗ̇ܘ ܙܒܢܐ ܕܒܝܢ ܬܐܘܕܘܣܝܘܣ ܡܠܟܐ ܒܙܘܐ. ܐܡܪ ܠܗ ܫܛܝܐ ܗܟܐ. ܕܒܪ ܦܘܩܕܢܐ ܥܠ ܟܢܫܐ. ܡܛܠ ܕܒܝܢ ܐܦ ܡܠܟܝܛܝܢܘܣ ܪܝܫ ܐܦܝܣܩ̈ܘܦܐ ܕܪܘܡܝ: ܘܐܦܠ ܕܝܠܝ ܡܘܪܟܠܘܣ ܕܐܠܟܣܢܕܪܝܐ. ܘܐܦܠ

ܒܡܛܘܪ ܙܝܥ ܕܣܢܐ ܕܕܣܢܐ ܕܐܒܠܐ ܒܒܘܡ ܘܐܦ ܐܒܠܐ
ܦܢܘܕܝܢ ܚܕܐ ܠܚܕܐ: ܘܡܢܟ ܠܘܬ ܐܦ ܗܘ ܕܐܡܪ
ܒܥܡܗܘܢ ܘܐܬܠܘܘܝ.܀ ܒܡܛܘܪܝܘܬ ܙܡܢܐ ܘܡܒܒܒܘ
ܠܐܠܗܐ. ܐܝܟ ܗܘܐ ܕܝܢ ܒܥܡܗܘܢ ܕܐܬܩܪܝ ܡܘܒܠܐ. ܐܦ ܗܘ
ܦܠܐ ܠܐܠܗܐ ܣܘܒܠܠܬܗ ܕܐܘܪܫܠܡ. ܗܘ ܕܒܠܡ
ܡܘܪܫܠܬܗ ܗܝܐ ܒܡܛܘܪ̈ ܒܢܘܗ ܐܒܝܠ. ܡܘܪܒܐ ܗܡ
ܒܥܝܢܘܗܝ ܒܘܡܒܠܟ ܒܝܬ ܐܘܡܥܝܢܘܬܐ ܠܐܙܩܝܬܐ ܘܗܫܒ
ܒܢܘܗ ܡܠ ܕܒܠܐ ܡܢܝܢܡ ܒܡ ܡܢܝܠ ܡܘܪܫܠܬܗ ܀

2. ܡܟܠܐ ܕܝܢ ܐܬܐܘܪܫܠܡ ܐܒܘܪܐ. ܠܐ ܗܘܐ ܒܗ ܒܢܝܐ.
ܐܝܟ ܗܘܐ ܒܗ ܕܝܢ ܚܝܠܐ ܕܡܥܢܗ ܗܘܐ ܦܘܠܦܣܪܢܐ.
ܕܐܬܟܘܕܟ ܗܝܡ ܠܐܠܗܐ ܕܬܐܚܐ ܒܒܬܟܘܒܘܐܬܐ܀ ܗܘܪ
ܒܢ ܒܠܒ ܡܟܠܐ ܐܬܐܘܪܫܠܡ ܒܘܬ ܒܢܩܡܬ ܕܡܢܒܢܐ
ܕܐܫܡܥܢ ܕܢܒܗܘܢ ܡܢ ܠܐܠܗܐ ܕܢܟܠ ܒܗ ܒܢܐ ܕܒܢܐ܀
ܡܛܠ ܐܠܝܒܐ ܕܡܟܡܢܐ ܐܘܪܫܠܡܘܗܝ. ܘܒܢܘ ܐܒܘܪܐ
ܦܡܠܘ ܒܥܒܘ ܕܢܦܩܘ ܡܢ ܦܬܘܠܐ. ܣܘܟ ܠܒܢܬܐ
ܒܡܟܠܐ [fol. 3o r°] ܙܝܥ ܡܢܒܢܐ ܕܡܟܡܢܐ ܣܘܣܝܡ.
ܘܡܢܘ ܒܠ ܙܝܥ ܐܣܘܐܬ܀ ܒܢܝܢ ܗܘܐ ܠܒܢܝܢ ܣܢ ܡܢ
ܦܬܘܠܐ ܡܢ ܗܝܡ ܕܬܐܐ ܗܘ ܐܠܝܒܐ ܒܟܠܬܐ ܦܩܝܡ[1].

[1] Lire ܦܩܝܚ.

ܘܩܪܒܗ ܐܚܐ ܡܘܣܝܢ ܠܦܘܡܗ ܐܝܟܢܐ ܠܚܡ ܚܕ ܡܢ ܦܬ̈ܬܐ
ܠܘܬ ܗܘ ܩܕܝܫܐ ܕܚܠܝܢ ܗܘܐ. ܘܐܡܪ ܠܗ. ܐܠܐ ܠܡܢܐ
ܠܘܬ ܗܘ ܚܒܝܫܐ. ܗܘܐ ܡܩܒܠ ܠܗ ܡܢܝ ܡܛܠ ܡܘܬܪܗ
ܕܡܠܟܐ ܡܗܝܡܢܐ. ܘܢܫܒܘܩ ܠܟܘܢ ܗܘ ܕܫܪܐ ܠܗܘܢ܆ ܘܠܝ
ܡܛܠ ܠܘܬ ܗܘ ܚܒܝܫܐ. ܟܕ ܫܡܥܗ ܦܘܡ ܠܗ ܘܐܡܪ
ܠܦܘܡܗ ܐܝܟܢܐ. ܚܠܦ ܕܡܟܠܟܐ ܕܡܠܟܐ ܘܐܡܪ ܠܗ.
ܕܢܣܒܬ ܐܢܬ ܠܟܠ ܐܠܗܐ: ܡܛܠ ܕܒܥܝܬ ܡܫܡܫܢܘܬܐ
ܗܝܡܢܘܬܟ ܬܪܝܨܬܐ: ܘܫܒܩܬ ܪܒܐ ܕܠܒܟ. ܘܡܛܠ ܗܕܐ
ܠܐ ܢܗܘܐ ܠܟ ܐܪܒܐ ܐܢܫܐ ܕܢܗܘܐ ܠܚܒܪܟ: ܕܠܐ ܬܬܛܠܡܐ
ܠܐܪ̈ܡܠܬܐ ܘܝܬ̈ܡܐ. ܗܠܝܢ ܓܝܪ ܕܢܩܦܝܢ ܠܚܒܪܝ
ܡܠ̈ܟܐ ܪ̈ܫܥܐ ܘܡܣܟܢܝܢ ܠܟܠܗ ܥܠܡܐ ܒܝܘܩܪ̈ܝܗܘܢ
ܕܟܠ ܐܠܗܐ. ܘܡܛܠ ܗܕܐ ܐܪܐ ܠܟ ܕܐܬܟܠ ܬܫܒܘܚܬܗ
ܕܐܠܗܐ ܕܠܐ ܢܗܘܐ ܠܟ ܚܟܝܡܐ. ܘܟܕ ܗܟܢܐ ܐܡܪ ܗܘ
ܩܕܝܫܐ. ܗܟܢ ܘܐܬܬܢܝܚ ܪܘܚܗ ܠܐܠܗܐ. ܘܟܕ ܐܠܐ ܗܘ
ܐܝܟܢܐ ܠܘܬ ܡܠܟܐ. ܐܡܪ ܠܗ ܟܠܗܝܢ ܕܚܙܐ ܘܫܡܥ.
ܘܦܩܕ ܡܠܟܐ ܬܫܒܘܚܬܗ ܕܐܠܗܐ.

3. ܘܐܝܬ ܗܘܐ ܕܝܢ ܒܦܠܛܝܢ[1] ܕܡܠܟܘܬܐ ܬܘܒ ܚܕ
ܫܡܗ ܐܬܐ: ܕܡܫܡܫܬܐ ܗܘܐ ܡܐܪܝܐܢܘܣ. ܘܐܝܬܘܗܝ

[1] Palatium, παλάτιον.

ܘܡܫܡܫܝܢ ܠܫܡܫܐ ܕܡܫܝܚܘܬܐ ܕܢܫܡܗ ܒܫܘܠܡܐ ܕܐܬܐ
ܒܥܠܡܐ ܕܟܐܢܘܬܐ ܕܦܘܪܩܢܢ ܘܚܕܘܬܗ. ܟܕ ܢܛܪܝܢ ܒܗܘܢ
ܘܦܘܩܕܐ. ܘܟܠܗ ܒܫܡܝܐ ܐܫܬܘܝܘ ܒܢܦܫܗܘܢ ܘܡܬܒܘ
ܡܣܟܢܐ ܐܝܟ ܠܫܡܫܘ܀ ܗܘ ܕܝܢ ܟܠ ܒܡܟܝܟܘܬܐ
ܕܬܫܡܫܬܐ ܘܫܡܫ܇ ܘܡܢܝܐ ܗܘܐ ܒܫܘܠܐ ܘܡܘܠܐ
ܒܫܡܝܐ. ܘܡܛܠ ܕܝܢ ܡܢ ܒܗ ܥܒܪܗ ܗܘܐ ܒܢܦܫܬܗ
ܕܡܐܪܩܝܘܢܘܣ ܢܣܛܘܪܝܐ. ܡܛܠ ܕܡܢ [O., fol. 442 v°]
ܒܬܪ ܒܘܢܝܗ ܕܡܫܝܚܐ ܠܐܘܪܫܠܡ ܚܪܘܒܐ ܐܬܟܠܗ
ܡܢ ܐܦܘܣܛܘܠܐ. ܘܫܡܥܘܢ ܒܝܫ ܗܘܐ ܒܪܗ ܠܘܩܝܐ܀
ܘܥܒܕܐ ܕܟܬܒܝܗ ܘܫܒܩܬܐ ܒܗܘܢ. ܐܝܟ ܗܘ ܕܠܐ ܢܒܥܐ.
ܡܛܠ ܠܗܠܐ ܗܘ ܕܐܡܪ ܐܦܝܣ[1] ܕܕܘܒܠܐ. ܐܦܪܝܣ
ܡܐܪܩܝܘܢܘܣ ܐܡܪ.. ܐܦܪܐ ܒܗܘܢ. ܐܒܘ ܐܦܣܛܘܠܝܘܣ
ܗܘ. ܡܛܠ ܕܗܘ ܟܢܫ ܕܐܬܐ ܠܘܬ ܒܘܪܫܐ ܕܡܫܝܚܘܬܐ.
ܘܗܘܝܘ ܕܝܢ ܐܡܪܗ ܠܗ. ܐܘ ܡܢܐ ܕܢܚܡ: ܡܫܝܚܐ ܐܝܬܘ
ܢܫܡܥ ܠܝ ܒܗܡ ܗܘܐ ܠܐܬܒܝ[2]. ܒܗ ܗܘܐ ܗܘ ܕܥܒܕܘ
ܐܢܫܝܢ ܠܐܦܘܣܛܘܠܐ: ܟܠ ܕܐܡܪܝܢܗ ܕܫܒܩܬܐ
ܒܐܢܫܗ ܕܢܫܬܘܕܥܘܢ܀ ܗܘ ܕܝܢ ܐܡܪܐ ܒܗܘܢ. ܠܐ ܟܠܐ

---

[1] Le ms. O. porte ici en marge : ܟܠܗܝܢ ܘܡܫܡܫܢܘܬܐ ܠܐ ܒܢܫܡ ܘܠܐܕܡ ܥܢܝܢܐ. — [2] Le ms. O porte en marge : ܡܪ ܠܐܬܒܝ ܒܗܘܢ ܢܫܡܥܢܐ.

ܘܠܐ ܠܗܘܢ ܠܐܝܠܝܢ ܕܝܠܗ ܒܡܘܢܘܦܘܣܝܛܝܣܘܦܘܣܟܡ.
ܘܡܢ ܒܬܪ ܡܫܠܐ ܐܚܢܐ. ܟܕ ܡܠܟܐ ܐܚܢܐ ܠܐܘܪܫܠܡ ÷
ܡܛܠ ܕܝܢ ܗܘܐ ܒܛܠ. ܘܗܘ ܒܠܒܗ ܡܫܚܠܐ ܕܒܡ
ܐܬܬܐ ܘܫܡܗ[1] [O., fol. 442 r°] ܒܦܘܢܝܢܐܪܬܐ ܕܒܒܘܗ
ܛܠܡܐ ܗܘܝܐ. ܘܢܦܫܐ ܐܝܟ ܘܡܦܫܐ ܐܝܟ. ܕܠܗܘܐ
ܡܫܠܡܢܐ ܕܐܬܗܦܟ ܒܫܘܫܐ ܐܚܪܢܐ: ܘܐܝܟ ܕܐܡܝܢ
ܒܪܢܐ ܕܩܘܦܝܐ[2] ܡܫܠܡܝܢܐ ܐܝܟ: ܗܘ ܕܝܢ ܐܡܠܡܡܡ
ܒܡܫܒܘ ܐܝܟ ܚܘܐ ܒܠܒܝ ܘܡܢܐ ܒܗܠܝܩܘܢܐ
ܘܒܬܘܪܒܐ ܕܡܫܠܡܢܘܬܐ ܘܐܡܪܐ ܒܗܘܢ. ܚܙܘ ܐܝܟܢ
ܕܝܢܘ ܐܝܟ ܕܗܘܐ ܥܠܝܟܐ ܕܡܫܠܡܢܘܬܐ ܡܢ ܩܕܝܫܝܢ
ܗܠܝܩܘܢܐ. ܕܐܬܒܢܝܘ ܒܐܘܪܚܐ ܘܫܘܘܐ ܠܗ ܒܟܠܐ
ܡܫܠܐ ÷ ܗܢܘܢ ܕܝܢ ܗܢܘ ܠܗ ܦܠܛܝܢܐ ܘܦܪܕܝܢ.
ܕܢܦܩܘܢ ܙܢ ܗܠܝܩܘܢܐ ܗܕܐ ܕܬܗܘܐ ܒܡܫܠܡܢ
ܒܡܫܠܡܢܘܬܐ. ܡܛܠ ܕܒܥܕܐ ܠܐܝܪ ܡܫܒܚܐ ܗܘ. ܡܢܝܢ
ܡܫܠܐ ܐܘܦܝ ܦܩܕ ܒܬܠܬܝܢ ܕܫܢܝܢ ܡܢ ܟܕܢ ܗܘܐ:
ܘܠܐ ܢܦܩ ܠܗ ܒܗܪܣܝܐ ܕܡܫܠܡܢܘܬܐ. ܐܠܐ ܐܝܟ ܐܪܬܘܕܘܟܣܝܐ.
ܗܘܐ ܕܬܠܬܝܢ ܕܫܢܝܢ. ܗܟܢܐ ܒܟܢܫܐ ܕܐܬܐ ܕܡܫܠܡܢܘܬܐ ÷
ܘܡܢ ܗܟܝܠ ܠܐܘܪܬܕܘܟܣܐ ܕܟܠܗ ܕܐܬܡܢܝܘ ܒܗܠܝܩܘܢܐ

[1]. Ici commence le ms. d'Oxford (O.). — [2] Il y a ici une lacune d'un feuillet dans le manuscrit de Paris.

ܘܒܟܠܗ ܠܬܫܡܫܬܐ ܕܡܫܒܚܘܬܐ ܕܫܡܝܢ ܒܫܘܬܦܘܬܐ ܕܐܝܬ
ܒܬܪܐ ܕܟܢܫܐ ܕܩܕܝܫܝܢ ܘܢܛܪܘܗܝ. ܟܕ ܢܝܚܐ ܒܗܘܢ
ܘܦܫܛܐ. ܘܟܠܗ ܒܫܡܫܐ ܐܠܗܐ ܐܝܟ ܒܦܘܩܕܢܗܘܢ ܘܫܠܡܘ
ܡܫܘܐ ܐܝܟ ܠܫܡܫܘܗܝ܀ ܗܘ ܕܝܢ ܐܠܐ ܒܩܫܝܫܘܬܐ
ܕܬܡܝܢܝܬܐ ܗܘܝܢ. ܘܚܡܪܐ ܗܘܐ ܒܦܘܬܐ ܘܫܠܘܬܐ
ܒܒܬܪܗܘܢ. ܘܟܬܒܐ ܕܝܢ ܡܢ ܒܗ ܦܘܪܫܐ ܗܘܐ ܒܢܝܫܬܗ
ܕܡܬܪܫܝܢܘܬܐ ܕܦܛܘܪܝܐ. ܡܛܠ ܕܡܢ [O., fol. 442 v°]
ܒܬܪ ܒܫܝܢܗ ܕܡܫܒܚܐ ܕܐܬܕܟܪܘܬ ܦܓܪܐ ܐܬܠܝܗ
ܡܢ ܐܣܛܘܪܐ. ܘܒܬܪܗܘܢ ܒܢܝܫ ܗܘܐ ܒܥܘܗ ܢܘܩܫܐ܀
ܘܡܪܐ ܒܬܟܒܪܗ ܘܡܟܠܐ ܒܗܘܢ. ܐܝܟ ܗܘ ܕܠܐ ܢܦܠܐ.
ܡܢܘ ܠܗܠܐ ܗܘ ܕܐܡܪ ܐܘܢܝ[1] ܕܕܘܟܐ. ܐܦܪܝܡ
ܡܬܪܡܝܢܘܬ ܐܠܗܐ.. ܐܦܪܐ ܒܗܘܢ. ܐܟܘ ܐܦܪܘܣܝܘܣ
ܒܗ. ܡܛܠ ܕܗܘ ܟܢܫܐ ܕܐܬܐ ܥܠ ܒܪܬܫܐ ܕܡܫܒܚܘܬܐ.
ܘܗܘܝ ܕܝܢ ܐܡܪܗ ܠܗ. ܐܘ ܡܪܬܐ ܕܝܠܝ: ܥܠܡܢܐ ܐܝܬ
ܢܫܡܥ ܠܝ ܒܗܡ ܗܘܐ ܠܐܠܗܝܢ[2]. ܒܗ ܗܘܐ ܗܘ ܕܢܘܚܝܗܝ
ܐܣܟܡ ܠܦܘܪܫܢܐ: ܥܠ ܕܐܡܚܝܢܗ ܕܢܘܫܛܘܬܗ
ܒܪܚܡܘܗܝ ܕܫܠܝܚܘܬܗ܀ ܗܘ ܕܝܢ ܐܦܪܐ ܒܗܘܢ. ܠܐ ܟܕ

---

[1] Le ms. O. porte ici en marge : ܒܐܘܪܐ ܘܡܫܒܚܬܐ ܐܠܐ ܒܢܫܡܬ ܘܐܠܐܝܡ ܡܫܡܥܝܢ. — [2] Le ms. O porte en marge : ܡܢ ܠܐܠܗܝܢ ܒܗܘܢ ܢܫܡܥܬܐ.

ܗܘܐ ܐܝܟ ܡܕܡ ܐܝܟ ܫܠܝܬܐ܀ ܘܟܕ ܚܙܐܘܗܝ ܕܦܫܝܛܐ
ܒܪܚܡܝܗ: ܡܢ ܢܣܟܐܗ ܕܥܠܗ. ܣܓܕܘܗܝ. ܘܐܡܪܘ ܠܗ.
ܡܪܝ ܦܛܪܝܪܟܐ. ܫܡܥ ܫܠܡ܀ ܗܘ ܕܝܢ ܫܡܥ ܥܡ ܕܫܐܠ܀
ܐܦܪܐ ܠܗ ܗܘ ܟܘܪܣܝܐ ܘܡܫܩܠܐ. ܘܗܘ ܩܡ ܕܫܐܠ ܐܢܬ.
ܗ ܟܪܐ ܐܝܡܐ ܐܝܟ ܐܡܪܬ: ܠܐ ܐܫܬܐܠ ܡܬܠܠ. ܐܠܐ ܐܠ
ܠܟܠܬܝ ܘܗܘܝ. ܟܕ ܕܝܢ ܠܟܠ ܗܘܝܢ. ܐܬܐ ܐܡܟܣܢ
ܠܦܛܪܝܪܟܐ ܠܟܘܪܝܗ. ܘܐܡܪܐ ܠܗ: ܠܡܠܐܟ ܕܠܟ
ܠܐ ܡܢܘܬܐ ܕܡܠܟܘܬܐ [O., fol. 443 r°] ܐܠܐ ܠܝ ܐܢܬ.
ܐܡܠܟ ܘܐܡܬܐ. ܟܣܘܬܐ܀ ܘܡܢ ܕܗܘܐ ܙܥܪܐ ܠܠܟܢܫܬܗ
ܐܦܘܠܐ. ܘܡܟܣ ܟܪܝܗ ܐܬܠ ܡܠܟܐ. ܘܐܬܟܠܗ ܠܠ
ܟܘܪܣܝܐ ܘܡܠܟܘܬܐ. ܘܟܕ ܐܬܐ ܐܬܝ ܐܪܥܐ ܕܦܛܪܝܪܟܐ
ܘܬܐܣ ܐܪܥܐ ܐܡܟܣܗ ܠܦܛܪܝܪܟܐ ܕܬܐܒ ܠܠ ܟܘܪܣܝܐ
ܘܐܬܠ ܕܡܠܟܘܬܐ ܟܪܝܗ. ܘܢܟܣ ܠܟܪ ܘܐܡܟܣ
ܠܦܘܠܡܠܟܘܬܗ ܕܬܟܝܢ: ܘܫܪܝ ܦܬܓܡܐ ܕܢܦܩ ܠܗܘܢ.
ܘܐܡܪ ܠܗܘܢ. ܕܗܐ ܡܠܟܐ ܟܕ ܬܠܬ: ܘܐܬܟܪܐ ܗܢܝܢ
ܠܠ ܢܦܫܗ܀ ܘܟܕ ܫܡܥܘ ܗܘܝܢ ܐܬܐܟܠܘ ܙܘܥܬܐ܀ ܘܐܡܪ
ܢܝ ܗܘܦܡܠܟܘܬܗ ܕܡܡܪܐ ܦܛܪܝܗܘܢ. ܕܫܠܬ ܟܪܘܬܐ
ܠܟܠܐ [fol. 31 r°] ܣܓܘܐ. ܐܝܟ ܗܘ ܕܫܪܐ ܗܘܐ ܠܡܝܣܝܢ
ܦܘܡܐ ܕܕܗܒܐ ܢܝܟ ܐܦܝܣܩܘܦܐ ܕܟܢ: ܟܕ ܦܐܡ ܐܝܬ
ܡܕܡܘܢ ܘܐܡܪ ܠܢ: ܕܦܪܐ ܢܟܝܣ ܐܘ ܦܠܛܪܐ ܡܢ ܗܕܐ

ܡܫܡܠܝܘܬܐ. ܠܐ ܚܙܐ ܐܢܬ ܠܗ ܠܡܘܬܐ ܣܡܝܟܐ[1] ܕܒܠܐ
ܘܡܫܡܫܢܘܬܐ ܗܝ ܕܡܢ ܩܕܡ ܡܢ ܢܨܚܐ. ܘܚܙܝ ܠܓܝܠܐ ܕܣܘܟܐ
ܘܣܝܡ ܠܟܠܗ ܩܘܫܬܐ ܕܐܬܐ ܘܐܬܦܪܫ ܒܡܫܡܠܝܘܬܐ
ܕܡܠܡܫܢܘܬܐ. ܘܬܠܝܢ ܗܘܘ ܒܢܝܫܐ ܕܠܐ ܡܫܡܫ. ܘܡܢ
ܗܠܝܢ ܡܢ ܠܢܘܣܝ ܒܡܫܘܬܐ ܕܒܠܐ ܡܢ ܢܨܚܐ ܘܐܬܦܫܫܐ
ܡܠܒܫܝܢ. ܐܘ ܠܐܘܟܣܬܐ ܘܠܐܟܠܐ ܕܒܠܐ ܕܗܘܐ ܡܢ ܒܬܪܟܝܢ.
ܕܗܘܘ ܕܝܢ ܐܝܟܢܐ ܗܠܝܢ ܕܐܬܐ ܗܘܐ ܠܐܟܠܐ ܗܠܝܢ܊
ܐܬܬܠܝܗ ܠܗܘܢ ܠܟܠܗܝܢ܇ ܘܒܬܪ ܗܠܝܢ ܕܝܢ ܐܦܝܣܩܘܦܐ·
ܘܐܡܪ ܠܗ. ܬܠܝܬ ܠܗܢ ܗܠܝܢ [O., fol. 443 v°] ܠܟܠܗܘܢ.
ܕܬܠܬ ܫܢܝܐ[2]܊ ܐܢܐ ܕܝܢ ܐܡܪܬ ܠܗ ܐܝܟ ܕܦܠܓ
ܐܢܐ ܗܘܝܬ ܒܬܫܥܐ. ܗܘ ܕܝܢ ܐܡܪ ܠܝ. ܬܠܬܐ ܙܒܢܝܢ
ܐܬܐܡܪܬ ܕܟܠ ܕܡܫܡܫ ܐܢܐ ܕܝܠܗ ܗܘ. ܩܘܡ ܙܒܢܝܢ
ܬܠܬܐ ܘܬܠܬܝܢ ܘܐܪܒܥ ܠܟܠܗ܇ ܘܟܕ ܐܡܪ ܠܗ ܗܠܝܢ
ܐܬܬܥܝܪܬ ܡܢ ܫܢܬܐ܇ ܗܠܝܢ ܕܝܢ ܐܡܪ ܠܡܫܡܫܢܘܗܝ ܕܗܘ
ܕܢܫܡܫܘܢ ܠܟܠܢܫ ܘܠܐ ܢܟܠܘܢ ܠܡܣܟܢܐ. ܘܐܬܐ
ܐܬܚܙܝ ܕܒܫܘܠ ܘܢܚܬܐ ܡܢ ܗܘܐ܇ ܘܟܕ ܟܠܗ
ܐܬܢܘܗܝ ܒܐܬܪܘܬܐ ܕܝܠܗ ܒܐܦܘܠܐܘܣܝܣ[3] ܕܒܝܬܐ
ܘܫܒܩܘܬܐ ܕܝ ܦܓܪܝ ܘܐܦܪܢܣ ܦܘܠܛܝܛܝܗ

[1] ܣܡܝܐ P. — [2] ܫܢܝܐ P. — [3] Ἀπόλαυσις (?)

ܠܐܦܣܛܝܣ[1]. ܗܢܘ ܕܝܢ ܫܢܝܐ ܣܓܝܐܬܐ ܠܡܠܟܘܬܐ܀ ܘܟܕ
ܐܬܐܡܪܬ ܐܡܪ ܒܬܫܪܘܦ. ܗܘ ܕܗܘܐ ܚܒܝܒܐ.
ܕܐܘܟ ܒܗ ܡܫܝܚܐ ܗܘ. ܐܠܐ [fol. 31 v°.] ܒܪܝܐ ܗܘ. ܘܡܢ
ܕܡܥܒܕ ܒܡܬܘܡܝܐ ܒܢܝ ܥܒܕܘ ܕܐܬܥܣܩܘܢ ܐܠܒܫܘ
ܒܪ ܡܠܟܗ ܘܥܬܝܕܘ ܐܝܟ ܕܒܫܐ ܘܒܗܘܪܐ. ܘܡܠܟܘ
ܒܡܠܟܘܬܝ. ܘܦܩܕ ܗܘܐ ܘܐܡܪܝܢ. ܫܢܝܐ ܣܓܝܐܬܐ
ܠܡܠܟܐ: ܗܟܢܐ ܐܡܪ ܒܢ ܠܟܠܐ ܒܡܠܟܘܬܗܘܢ܀
ܗܘ ܕܝܢ ܟܕ ܚܙܐ ܐܢܘܢ ܡܢ ܡܢ ܒܥܘܡܩܗ ܘܒܛܠ ܐܢܘܢ.
ܘܐܠܐ ܘܐܘܦ ܐܢܘܢ ܒܡܘܬܐ ܐܚܪܢܐ ܕܡܠܟܘܬܐ ܕܐܬܐ
ܒܪܬܐ ܕܫܡܝܐ. ܘܡܛܠ ܒܗܢܘܢ ܕܝ ܡܢܗܘܢ ܘܡܠܟܘܬ
ܒܗܘܢ܀ ܫܢܝܐ ܕܝܢ ܕܡܠܟܘܬܐ ܚܕܐ ܗܘܬ[2] ܒܗܘܢ ܡܢܗܘܢ.
ܘܡܠܟܝܢ ܚܕ ܡܢܗܘܢ ܒܛܘܒܢܐ [O., fol. 444 r°] ܦܫܩ
ܗܘܐ ܡܬܢܣܒܘܢ ܕܠܐ ܢܬܛܥܐ ܒܝܢ ܠܓܢܘܢܗܘܢ ܘܕܠܐ
ܢܩܘܦ ܒܗܘܢ܀ ܘܐܡܪܝܢ ܗܘܐ ܒܗ ܒܡܠܟܐ. ܡܫܡܫܢܐ
ܘܟܠ ܒܢܘܗܝ ܡܫܡܫܝܢ. ܡܠܟܐ ܠܟܠܗ ܚܝܐ. ܠܐ ܐܡܪܝܢ
ܠܗ ܕܝܢ ܒܟܝܪ ܠܐܘܪܬܘܕܘܟܣܘ ܡܠܟܐ ܠܐܒܫܘܦܐ: ܕܐܢ
ܡܠܟܘ ܐܬ ܒܗܘܡܢܘܬܝ ܦܠܛ ܐܬ ܒܕܪܓܐ ܪܒܐ ܡܢ
ܕܡܫܡܫܢܝ ܛܒܐ ܗܘ ܡܢ ܐܢܫܐ: ܕܟܠܝ ܒܢܝ: ܘܗܘܐ
ܢܟܒܝܢ ܠܗ ܗܘܐ ܐܝܟܢܐ. ܘܐܢ ܡܫܡܫܬ ܐܢܬ ܒܗ

[1] Πολλὰ τὰ ἔτη τῶν Βασιλέων. — [2] Lire ܗܘܐ.

ܠܬܫܡܫܬܗ ܕܐܠܗܐ ܢܦܩ ܠܗ ܠܦܘܪܢܣܐ ܕܥܡܐ܀ ܗܘ ܕܝܢ
ܡܫܡܫܢܐ ܗܘ ܠܘܬܗ ܠܡ ܐܡܪ. ܐܢܐ ܚܙܝܬ ܐܢܐ. ܕܠܡܫܒܩܐ
ܡܢܝܢܐ ܕܐܠܗܐ ܐܬܡܢܝܬ. ܐܠܐ ܙܒܢ ܠܟܘܢ. ܘܢܣܒ ܐܢܘܢ
ܡܢܐ ܠܟܝ ܐܢܐ ܡܢ ܠܐܪ ܡܫܠܛ. ܘܢܦܩܘ ܡܢ ܠܘܬܗ ܟܕ
ܡܙܠܝܢ ܠܫܠܡܐ܀

4. ܗܘ ܕܝܢ ܡܠܟܐ ܛܘܒܢܐ ܘܡܫܡܫܢܐ ܣܒܪ ܠܐܬܪܐ ܠܡܠܟ
ܐܬܪ ܩܕܝܫ܆ ܕܡܛܠ ܗܘܐ ܠܗܘܢ ܗܢܐ: ܠܐܪܡܢܝܘܣ
ܡܠܟܐ ܠܠܒܘܢ ܐܬܘܬܐ ܩܕܝܫܐ ܕܠܗܘܢ ܫܘܝ ܠܡܥܡ
ܗܘܝܘܢ ܢܨܚܢ [fol. 32 r°] ܐܫܬ. ܕܟܕ ܐܬܠܟܝ ܠܡܨܪܢܐ ܠܐ
ܡܬܕܒܪܢܐ ܕܐܠܗܐ. ܫܡܥܝܢ ܒܙܒܢܝ ܕܝܠܗܘܢ ܘܢܝܚܝܢ
ܠܠܒܘܢ ܒܢܝܫܐ ܕܐܬ ܠܐܘܪܚܐ ܕܡܠܟܘܬܐ. ܠܡܢ
ܐܫܬܝܬܐ ܫܠܝܐ. ܘܠܝܗ ܠܟܝ܆ ܠܐܬܪܐ ܕܢܨܐܪܘܬܗܘܢ
ܒܢܝܫܐ ܠܐܪܡܢܝܘ ܕܡܠܟܐ܀ ܘܐܬܐ ܠܗܘ [O., fol. 444 v°]
ܫܠܡ ܢܘܗܪܐ ܕܐܘܪܗܝ ܘܐܬܪܘܕܘܪܛܐ ܕܡܘܪܘܢ ܘܐܢܙܐܐܘܢ
ܐܬܬܘܢܛܐ. ܗܢܘܢ ܕܥܒܐ ܗܘܐ ܡܘܪܢܟܠܘܢ ܘܡܫܘܢܝܘܢ
ܕܐܫܘܘܢ. ܒܝ ܡܛܠܬܗ ܡܢܘܪܝ ܠܗܘܢ. ܐܝܟ ܕܠܡܟܬܒܐ
ܕܡܛܘ܀ ܠܗܘܝ ܠܐܬܪܐ ܒܝ ܐܬܡܘܪ ܠܐܟܠܣܝܪܘܬܐ. ܘܡܢ
ܗܘܐ ܗܘ ܦܘܠܝܛܘܪ ܠܡܪܘܬܐ ܕܢܨܪܝܐ. ܐܬܬ ܐܢܐ ܡܢ
ܠܡܬܪܗ ܘܢܣܐ ܠܗ. ܘܡܢܗ ܡܢܗܪܐ ܕܗܠܝܢ ܡܠܟܘܬܐ

ܒܝܬܐ. ܘܐܬܦܢܝܬ ܠܘܬ ܐܒܘܢ ܕܝܘܣܩܘܪܘܣ. ܒܒܥܬܐ ܩܠܝܠ
ܕܒܝܬܐ ܕܢܫܐ ܘܐܡܪܬ ܠܗ. ܡܘܬܐ ܐܝܬ ܒܝܘܡܐ ܠܓܒܪܐ. ܐܘ
ܠܓܒܪܐ ܕܠܐܢܬܬܐ܀ ܗܘܝܘ ܐܡܪ ܠܝ. ܗܢܐ ܐܢܐ ܒܥܐ ܡܢܟܘܢ.
ܒܥܠܬܐ ܠܐ ܐܡܪ ܠܝ ܐܒܐ ܕܝܠܝ ܦܘܠܩܪܝܘܣ: ܕܐܝܟ ܢܟܣܐ
ܘܦܩܪ ܒܝܘܡܐ ܡܠܟܘܬܐ ܕܐܪܬܘܕܘܟܣܘܬܐ. ܡܛܠ ܕܐܝܟ
ܟܠܢܫ. ܡܡܠܟ ܡܘܬܐ ܒܝܢ ܚܝܐ ܕܐܪܬܘܟܝ ܘܐܠܗܘܬܗ
ܗܘܡܘܐܘܣܝܐ. ܟܠܗ ܓܝܪ ܠܓܒܪܐ ܚܝܐ ܟܬܝܒܬܗ ܕܠܐ ܠܐܝܬܘܗܝ
ܒܪܗ ܐܒܐ ܕܠܒܘܫܬܐ ܘܕܡܘܬܐ. ܠܐ ܬܠܝܘܗܝ ܡܘܬܐ
ܒܣܒܪܐ܀ ܘܟܠܗ ܐܝܟ ܢܦܫܐ ܒܝܬܗ ܗܘܡܘܐܘܣܝܐ ܕܠܐ
ܐܝܬܘܗܝ ܒܟܠܗܝܢܘܗ. ܡܫܘܚܐ ܘܦܬܓܡܐ ܕܗܝܡܢܘܬܐ
ܐܪܬܘܕܘܟܣܐ ܠܐ ܡܬܟܠܡܣܘܢ ܗܘܘ. ܘܐܝܟ ܕܝܘܣܩܘܪܘܣ. ܡܢ
ܡܡܠܝܢ ܐܝܬ ܡܛܠ ܗܝܡܢܘܬܐ ܐܪܬܘܕܘܟܣܐ [O., fol. 445 r°]
ܗܘܒܝܐ. ܡܫܬܒܚܐ ܐܢܬ ܐܪܟܝܡܢܕܪܝܛܐ ܘܐܡܪܬ ܠܗ. ܒܥܠܬܐ
ܒܢܝ ܡܠܟܘ ܕܗܘܐ ܢܒܝܐ ܕܝܠܟ [fol. 32 v°] ܗܘ. ܘܐܡܪܬ
ܠܗ. ܐܒܘܢ ܡܪܝ ܐܢܐ ܐܢܬ ܐܪܟܝܡܢܕܪܝܛܐ܀ ܘܐܡܪ ܠܝ ܗܘ
ܩܕܝܫܐ ܕܝܘܣܩܘܪܘܣ. ܒܝܘܡܐ ܡܟܠܬܐ ܕܒܢܝܐ ܒܢܝ ܡܢ
ܢܩܦܝ. ܡܢ ܒܬܪ ܕܫܡܠܬ ܠܡܫܡܫܘܬܐ ܕܟܠܗ ܐܝܟ ܒܢܝܐ
ܕܝܠܝ ܘܦܘܡܟ ܡܟܠܠ. ܫܠܚܘܗ ܠܒܝܬܐ ܦܘܠܩܪܝܘܣ ܡܢ
ܦܠܘܣ ܩܪܝܒ ܡܫܝܚܐ ܠܗ ܟܠ ܬܓܡܘܗܝ. ܘܒܬܪ ܘܐܡܪ
ܠܝ. ܕܝܘܣܩܘܪܘܣ ܐܢܫ ܐܝܬ ܠܝ. ܘܐܡܪܬ ܠܗ. ܐܝܟ

ܡܪܝ ܦܩܕ ܐܢܐ ܠܟ ܒܢܝ. ܡܢ ܟܠܗ ܢܦܫܟ ܘܡܢ ܟܠܗ
ܪܘܚܟ. ܗܘ ܕܝܢ ܐܡܪ ܠܗ. ܠܐ ܕܝܢ[1] ܬܬܒܛܠ ܡܢ ܡܫ̈ܘܬܐ
ܘܩ̈ܛܠܐ ܕܗܡܫܡܘܬܐ ܡܕܝܢܬܐ ܕܢܗܘܐ ܠܟ. ܘܒܥܠܬܐ ܐܝܟ
ܡܢܝ. ܡܛܠ ܕܥܒ̈ܕܐ ܡܢܗܘܢ ܡܬܩܛܝܢ ܒܗܘܢ ܐܚܝܐ. ܐܢܐ
ܕܝܢ ܐܡܪܬ ܠܗ. ܐܙܠ ܠܟ. ܐܘ ܐܒܐ ܕܝܠܝ ܩܕܝܫܐ. ܒܥܒܕ
ܠܝ ܠܐܠܗܐ ܐܒܐ: ܕܢܬܠܒܘܢ ܠܟܘܢ ܐܬܩܢܘܬܐ ܬܘܒ. ܗܘ
ܕܝܢ ܟܠܗ ܠܠܘܬ ܫܒܩ ܠܐܠܗܐ ܘܠܒܘܚܬ̄ ܬܐܪܬܐ ܦܩ̄ܘ.
ܘܟܠܐ ܘܐܡܪ ܠܝ. ܕܡܫܡܫ ܠܟ ܡܠܬܐ ܡܢܝ. ܘܗܘܝܬ ܠܝ.
ܘܗܘ ܡܢ ܠܒܪܐ ܕܡܠܟܐ ܕܐܦܠܐ ܢܦܩ ܒܥܠܐ ܠܒܝܬܐ. ܘܗܦܟ
ܕܗܘܐ ܗܘܐ ܠܥܘܡܪܐ. ܐܡܠܟܝܢܢ ܕܐܬܡܢܝ ܒܝܢܬܐ.
ܐܬܠܟ [O., fol. 445 v°] ܕܝܢ ܠܐܒܘܣܛܐ ܡܣܬܟܠ ܐܢܐ܀ ܗܘܝܘ
ܡܫܟܠܢܘ ܕܢܬܐ ܕܢܬܠܟ. ܘܗܘ ܐܡܪܬܗ ܠܝ. ܐܢܐ ܕܝܢ ܚܙܝܬ
ܐܢܐ. ܕܡܛܠ ܚܝ̈ܘܬܗ ܒܥܒܕ ܠܐܠܗܐ ܕܐܡܠܟ ܢܫܡܘܬܐ[2]
ܕܐܒܣܛܝܐ. ܐܠܐ ܠܟ ܠܐ ܡܫܟܚܐ ܢܦܫܝ ܐܝܟ ܕܐܫܬܘܕܝ ܡܛܠ
ܗܝܡܢܘܬܐ ܬܐܪܬܐ ܦܩ̄ܘ. ܡܕܝܢܬܐ ܟܕ ܚܙܐ ܐܢܐ ܕܐܒܐ ܕܝܠܝ
ܡܫܝܚܐ ܐܬܐܡܢܘܢ. ܐܡܠܟܝ ܠܐܒܘܣܛܐ. ܠܗ ܚܕܐ ܐܒܝ
ܠܚܝܘܗܝ. ܐܠܐ ܫܟܢ ܐܒ̈ܢܝ. ܐܢܐ ܕܝܢ ܐܡܪܬ ܠܗ: ܟܠ ܕܨܒܐ
ܠܐܠܗܐ. ܢܗܘܐ ܠܝ ܒܬܫܡܫܬܗ܀

---

[1] ܕܠܐ O. — [2] ܠܡܫܡܫܘ O. et en marge ܠܡܫܡܫܘܬܐ ܦܩ̄.

5. ܡܠܟܐ [fol. 33 r°]. ܕܝܢ ܛܝܒܐ ܘܪܚܡܐ ܡܪܚܡܢܐ ܡܪܐ
ܠܡܬܩܕܡܘ ܥܒܕܐ: ܐܝܟ ܐܫܬܘܕܝ ܠܐܣܛܘܦܘܣ.
ܠܗ. ܕܝܢ ܐܬܓܠܝ ܠܗ ܐܝܟ ܫܡܥܘܢ ܐܘܪܫܠܐ܀ ܘܐܡܪ
ܠܗܘܢ ܡܠܟܐ ܡܫܡܫܢܐ ܐܘܦ ܕܢܬܠܘܢ ܘܢܘܕܘܢ ܠܟܠܗܘܢ
ܦܐܪܐ ܕܪܘܚܐ. ܡܛܠ ܗܢ ܢܬܠܘܢ ܠܗܘ܀ ܡܛܠ ܕܗܢ ܠܗܢ
ܩܢܘܡܐ ܕܐܠܗܘܬܐ. ܐܠܐ ܐܡܝܢ ܥܕܡܐ ܠܐ ܗܘ ܒܦܘܠܚܢܗ.
ܗܢܘܢ ܕܝܢ ܕܐܬܘ ܠܡܣܘܒܪܘܬܗ ܕܠܐ ܗܘ ܠܐܒܠܡܣܘܢܐ.
ܦܩܘܕܘ ܠܗ ܐܡܪܝܢ. ܕܟܕ ܢܬܐ ܕܡܦܩܢ ܗܘܐ ܠܐܠܗܘܬܗ.
ܡܛܠ ܘܐܡܪ. ܐܘ ܠܡܬܢܝܚܘ ܕܟܠܐ ܪܘܚܢ ܕܢܛܠ ܡܢܝܢ
ܕܢܛܠ ܦܠܓ ܢܦܫܬܐ. ܕܐܬܐ ܠܐ ܗܘ ܕܟܝܐ܀ ܘܡܫܝܚܐ
ܐܢܫ. ܕܥܡܡܐ ܕܟܠ ܠܐܠܗܘܬܗ: ܠܗ [O., fol. 446 r°]
ܠܢܘܡܐ ܘܥܡܡܐ ܟܠ ܐܦ ܩܢܘܡܐ ܡܬܪܓܫܝܢ. ܐܠܐ
ܢܦܩܘܢ ܡܢ ܠܐܡܐ ܕܡܠܟܢ.
ܐܡܪܝܢ ܠܗ ܐܦܣܩܘܦܐ ܠܡܠܟܐ ܗܢܐ ܡܫܡܫܢܐ. ܐܘܦ
ܕܢܬܠܘܢ ܠܟܘܢ (sic) ܦܐܬܪܝܢܐ ܡܛܠ ܫܘܒܚܢܐ
ܕܡܠܟܘܬܟ. ܘܐܦ ܕܝܠܐ ܠܟܢ. ܘܟܬܒܘܢ ܕܢܘܕܘܢ ܠܟܢ
ܡܛܠ ܗܝܡܢܘܬܐ. ܡܛܠ ܕܐܝܟ ܕܫܠܝܚܐ ܐܡܪܝܢ ܠܢ
ܠܐܘܕܝ ܗܘ. ܘܟܕ ܫܡܥܗ ܡܠܟ ܐܝܟ ܕܡܠܟܘܬܗ ܗܢܘܢ
ܩܫܝܫܐ܀ ܡܫܡܫܢܐ ܕܝܢ ܘܪܫܝܡܐ ܠܐ ܗܘ ܡܠܟ ܠܗ ܠܛܘܡܣܐ
ܕܡܠܐ ܟܠ ܒܩܪܝܢ ܘܩܘܪܒܢܐ. ܡܠܟܐ ܕܝܢ ܦܩܕ ܐܢܐ

ܒܗܘܢ ܡܢ ܒܕܘܪ̈ܫܘܗܝ ܕܠܐ ܐܫܟܚܘܢ ܒܗܘܢ ܟܠܐ ܚܒܠܬܐ܀
ܠܐܘ ܒܗܢ ܗܘ ܕܐܬܒܛܠܘ ܟܠܗ ܒܘܪܟܝܐ ܪܒܐ ܕܪܚܡܐ
ܕܡܫܝ̈ܚܐ ܫܠܝ̈ܛܪܘܣ. ܢܗܒ ܠܐܢܫ ܡܣܟܢܐ[1] ܡܠܘܫܝܐ.
ܒܘܪܣܐ ܕܝܢ ܕܡܠܟܐ: ܢܦܩܬ ܫܠܝܬܐ ܕܐܒܗ̈ܝܢ ܐܒܐ ܘܒܪܐ
ܘܪܘܚܐ ܩܕܝܫܐ. ܚܕ ܡܢ ܗܠܝܢ ܬܠ̈ܬܐ [fol. 33 v°] ܩܢܘ̈ܡܐ
ܩܕܝ̈ܫܐ. ܕܐܬܒܪܝ ܒܪܐ. ܡܫܝܚܐ ܒܬܪ̈ܝܢ ܟܝ̈ܢܐ ܘܩܢܘ̈ܡܝܢ
ܕܡܬ̈ܠܬܐ ܘܩܢܘ̈ܡܝܢ ܡܫܝܚܝ̈ܢܘܬܐ. ܘܡܫܝܚܐ ܡܢܗܘܢ ܡܫܝܚܐ
ܗܘܐ ܗܘ ܡܢ ܕܙܒܢܗ ܕܡܫܝܚܐ ܗܘ. ܘܟܕ ܚܝܐ ܡܫܡܫܐ
ܗܘ ܕܚܝ̈ܐ. ܘܗܘ ܐܚܪܢܐ ܠܐ ܚܫܘܒܐ ܗܘ. ܘܗܘܝܘ ܡܠܘܫܐ ܗܘܐ
ܒܙܒܢܐ. ܘܒܗܘܢ ܢܗܘܪ ܒܩܘܫܬܐ ܘܚܝܠ ܩܕܝܫܬܐ. ܘܐܬܘܒ
ܐܡܪ: ܐܠܗܐ ܗܘܝܘ [O., fol. 446 v°] ܐܝܟ ܚܝܐ ܡܫܝܚܐ
ܗܘܐ ܬܪ̈ܝܢ. ܘܒܦܘܪܫܐ ܩܕܝܫܬܐ ܐܬܐ ܒܬܘܫܒܚܬܐ ܗܘ
ܬܐܘܡܐ. ܘܢܦܩܘ ܒܐܪܥܢ ܓܢܒܐ.
ܒ ܕܝܢ ܐܬܐ ܗܘܐ ܬܫܡܫܬܐ ܚܕܬܐ. ܫܡܥ ܡܫܝܚܐ
ܠܦܪܘܦܘܣ ܦܘܪܫܐ ܕܢܚܪܘܗܝ. ܘܟܕ ܡܛܠ ܒܝܘܡ
ܩܘܪ̈ܒܐ. ܦܢܝܘ ܒܬܫܡܫܬܐ ܠܐܪܥܐ ܘܐܡܪ. ܗܟܢ ܕܐܦܠܐ
ܦܪܘܫܐ: ܙܟܝ ܕܢܚܢܘܢ ܡܢ ܒܗܡܝܢܘܬܐ ܕܐܒܗ̈ܝܢ܀
ܐܒܘ ܗܘܐ ܦܢܝܐ ܕܢܣܡܘܟ ܒܬܫܡܫܬܐ
ܕܠܡܢܝܪܐ ܕܫܡܠܐ ܗܘܐ ܒܬܫܡܫܬܐ ܗܘܐ ܘܡܫܡܫ

[1] Lire ܡܣܟܢܘܬܐ.

ܗܘܐ ܠܗ ܒܚܘܙܐ. ܘܟܕ ܗܠܝܢ ܫܡܥ ܡܠܟܐ ܐܡܪ ܠܗ.
ܚܙܝ ܐܢܬ ܒܬܠܝܬܝܘܬܐ ܕܐܒܐ ܘܒܫܠܝܚܘ̈ܗܝ ܕܩܕ̈ܝܫܐ. ܐܢܐ
ܕܝܢ ܠܐ ܦܠܛ ܐܢܐ ܠܟ. ܐܠܐ ܙܕܩܐ ܗܘ ܕܬܦܘܩ ܠܐܢܛܝܘܟ
ܡܢܘ܀ ܘܟܕ ܦܪܘܣܦܘܣ ܘܐܡܪ ܠܥܡܡܐ ܡܫܝܚܝܐ
ܐܝܟܘ ܕܫܠܝ ܠܐ ܙܕܩܝ ܕܢܦܫ ܢܦܫܗ ܦܪܩܐ ܕܡܫܝܚܐ ܠܐܘܢ
ܛܐܒܐ. ܐܡܝܢܐ ܐܢܐ ܐܡܪ ܐܢܐ ܕܡܬܦܠܓܐ ܠܗܘܐ ܒܙܒܢܘ̈ܗ
ܐܘ ܒܡܘܬܒܘܗܝ. ܒܡܘܡܝܢ ܕܐܝܬܐ ܡܫܐ ܒܒܢ̈ܝ ܒܝ
ܙܒܢܘ̈ܗ܀ ܘܗܟܢ ܡܠܟܐ ܡܫܡܫܢܐ ܘܐܦܣܩܘܗܝ ܡܢ
ܡܕܡܘܢ. ܗܘ ܕܐܝܟ ܒܪ ܕܡܐ ܕܠܐ ܢܦܩܬ. ܐܠܐ
ܠܐܬܡܨܝܢܘܬܐ. ܘܗܘ ܐܡܬܝ ܟܕ ܗܟܝܠ ܡܠܟܐ. ܘܟܕ
ܫܡܥ [O., fol. 447 r°] ܗܠܝܢ ܐܒܐ [fol. 34 r°] ܕܚܣܝܐ
ܕܝܣܩܘܪܘܣ ܒܥܠ ܘܐܡܪ: ܦܝ ܦܝ ܕܐܬܐ ܠܥܒܕܬܐ ܗܠ
ܐܝܟܢ ܕܢܬܠܒܟ ܥܠ ܡܘܬܒܘܬܟܘܢ܀ ܘܗܟܢ ܠܚܪܬܐ
ܒܥܠܬܐ ܕܐܬܐ ܒܗ ܗܟܢܐ. ܕܝܣܩܘܪܘܣ ܗܘ ܕܠܐ ܚܒܪܐ ܘܕܠܐ
ܢܦܫܗ ܡܢ ܟܠ ܒܪܢܫܐ ܗܟܢ ܒܥܠܬܐ ܐܝܟ ܟܠ ܗܟܢ܀
ܗܟܢܐ ܡܢܐ ܠܐ ܚܙܝ ܐܢܐ ܕܢܗܘܐ ܕܝܠܐ[1] ܥܒܕ ܡܢ ܟܠ ܐܢܫ.
ܟܕ ܫܡܥ ܐܢܐ ܕܡܬܛܥܢ ܡܢܝ ܒܐܦܝ ܡܫܝܚܝ. ܐܝܟܢܐ
ܡܬܥܒܕ ܟܒܪܐ. ܕܟܕ ܡܬܛܥܢ ܡܢܗ ܟܕ ܒܟܠܐ ܒܢܝ̈ܬܐ.
ܐܠܐ ܕܝܢ ܙܒܢܐ ܗܘܐ ܕܐܬܬܢܝܚ ܡܢܝ. ܘܟܠܗ ܕܙܒܢܗ

[1] Les mss portent en plus ܘܕܝܢܐ. Lire peut-être ܘܕܝܢܐ.

ܘܡܢܝܢ ܐܦܣܩܘ. ܐܡܝܢܐ ܗܘܐ ܗܦܟܗ ܡܢܝܢܐ ܠܐܘ ܥܒܕ
ܠܡܢܝܢܐ ܘܐܡܪ: ܕܐܬܝܢ ܟܬܒܐ ܘܐܬܝܢ ܕܡܟܬܒ̈ܢܘܬܐ
ܘܡܚܒܝܢܘ̈ܬܐ ܐܝܟ ܕܢܬܘܕܐ ܡܫܝܚܐ. ܟܕ ܚܒܐ ܡܫܝܚܬܐ
ܡܬܕܡܝܐ ܗܝ ܟܢܝܐ ܕܟܠܗܘܢ ܕܐܬܟܫܪ. ܕܠܐ ܟܘܟܒܠܐ ܘܡܫܬܚܠܦܐ.
ܟܕ ܠܐ ܦܢܝܬ ܠܟܘܠܗ ܕܡܢܢ ܡܢ ܐܝܣܘܠܗ. ܘܠܐ ܚܕ
ܙܩܦ ܟܢܝܐ. ܐܠܐ ܗܘ ܢܒܝܐ ܘܠܐ ܗܘܐ ܘܟܬܒܗ ܠܐܘ ܕܪܟܐ
ܕܢܦܢܘܢ ܢܦܪܘܢ ܡܢܝܢܐ ܢܒܥܘܢ ܡܢ ܦܘܪܣܗ ܕܠܐ ܠܐܘܡܢܐ
ܘܡܬܦܪܫܘܬܐ. ܘܐܬܕܡܝ ܕܫܘܟܐ ܟܢܝܐ ܟܘܕܪܐ ܕܟܬܒܐ.
ܘܫܘܦ ܩ̈ܠܐ. ܐܠܐ ܟܢ ܗܘܐ ܐܝܟ ܐܝܟ ܕܦܠܓܘܬ ܟܟܟܗ
ܟܕ ܡܬܕܡܪ ܐܢܐ. ܕܐܡܪ ܟܘܪܣܝܐ ܕܪܘܡܝܢ [O., fol. 447 v°]
ܐܘܟ ܐܡܝܢܐ ܟܡܝܐ ܕܐܝܟ ܗܢܐ. ܗܘ ܕܦܘܐ ܕܬܫܡܫܬܐ
ܟܢܝܟܐ ܚܢܝܟܐ ܕܢܦܫܬܐ: ܘܦܠܓܘܬ ܟܢܝܘܢܐ ܕܝܘܢܐ ܕܠܐ
ܕܟܬܠܐ. ܡܬܚܕ ܡܢܐ ܠܐ ܡܚܒܘ ܗܘܢ ܠܬܠܬ ܪ̈ܚܝܢܐ ܟܕ
ܟܢܫ ܕܠܟܘܢ ܩܢܝܐ ܘܐܬܬܘܟ ܟܠܐܬܐܠܩܛܝܩܘܢ[1]
ܘܡܛܘ ܀ ܠܘܬܗ ܕܝܢ ܟܕ ܡܢܝܢܐ ܡܬܟܠܐ ܗܘܐ: ܐܬܐܡܪ
ܟܢܟܬܗ ܕܡܦܝܣܐ ܕܡܫܡܫܢܘܬܐ ܘܟܠܝܐ ܘܐܡܪ ܕܐܦ
ܕܡܫܡܫܢܘܬܐ [fol. 34 v°] ܪ̈ܟܐ ܕܐܪ̈ܓܝܐ[2] ܟܕ ܠܟܬ̈ܒܐ. ܠܟܠܐ
ܪ̈ܟ ܡܢܗܘܢ ܡܢ ܦܬܓܡܘܗܝ ܐܘ ܡܬܟܬܒܢ ܠܟܬܒܘܢܐ
ܐܟܘܪܐ. ܠܗܢ ܡܢ ܪܟܐ. ܐܠܐ ܦܩܕ ܐܢܐ ܕܢܟܬܒܘܢ ܐܦܝܣܩܘܦܐ

[1] Ἐκκλησιαστικόν (?), Κλῆσις. — [2] ܕܪ̈ܓܝܐ O.

ܡܢܗܘܢ ܕܒܥܠܡܐ ܐܬܪ ܡܫܝܚ ܘܬܠܐܘܢ ܒܟܠܗ ܘܢܘܕܥܘܢ
ܒܗ ܐܝܟ ܗܘ ܕܡܫܝܚܐ ܠܐܪܥܐ ܘܡܕܢܚܐ ܀ ܘܟܕ ܫܡܥܘ
ܗܠܝܢ ܟܘܠܐ ܐܟܠ ܕܝܠܗ ܗܘ ܐܡܪ. ܕܒܫܡܝܐ ܕܦܬܪܐ ܐܬܐ
ܠܡܬܠܐ ܗܘܐ ܕܠܗ ܐܠܗܐ ܕܝܠܗ. ܒܝܕ ܐܝܟ ܒܟܠܗܘܢ
ܐܦܝܣܩܘܦܐ ܕܐܝܟ ܒܐܪܥܝܢ ܘܠܐ ܒܟܠܗ: ܐܝܟܢܐ
ܕܠܐܬܪ ܒܡܫܝܚܐ ܀

6. ܒܬܪܟܢ ܒܪ ܫܥܐ ܐܟܠ ܕܝܠܗ ܐܡܪ ܠܗ ܘܒܥܠܬܪܘܣ
ܪܝܫ ܡܫܡܫܢܐ: ܗܢܐ ܕܒܥܝܢ ܗܘܐ ܡܫܝܐ. ܒܫܡܗ ܐܝܟ
ܒܟܠܗܝܢ ܘܒܥܠܝܢ ܘܬܠܐ ܒܡܫܝܚܘܬܗ. ܕܝܠܢ
ܘܥܬܝܕܐ ܒܡܫܬܡܫܝܢܘܬܗ ܘܐܬܐܡܪ ܒܗ
ܡܪܟܒܐ ܕܝܠܗ ܒܗ. ܡܢ ܢܦܫܗ ܕܝܕܗ. ܢܦܫܗ ܒܗܘ
ܒܗ ܒܥܠ [O., fol. 441 v°] ܕܐܠܡܫܝܪܢܐ. ܘܡܢ ܒܥܠܗ ܒܥܠ
ܘܐܡܪ. ܕܗܢܐ ܐܢܐ ܕܒܗܘܢ ܠܡܫܬܐܘܣ. ܗܘ ܢܬܐ ܒܬܪܗ
ܠܐ ܒܐܪܥܐ ܕܝܠܗ. ܘܠܐ ܠܡܫܡܘܢ ܢܘܟܪܝܐ ܕܠܗ ܡܢ ܒܢܝ
ܗܡܫܐܬ ܐܬܘܗܝ ܕܢܒܘܠ ܠܒܝܬܐ ܕܝܠܗ. ܘܡܢ ܙܒܢ
ܒܠܚܘܕ. ܚܒܝܢ ܗܘܐ ܘܡܬܐܒܝܢ. ܘܡܢ ܓܒܪ ܐܝܟ
ܘܓܒܪܐ ܐܝܟ ܐܪܫܝܢ ܡܢ ܡܢܝܢܬܐ ܐܝܟ ܠܬܠܬܐ ܡܫܝܚܝܢ.
ܗܝܕܝܢ ܡܢ ܡܢܝܢܐ ܕܗܫܥܬܐ ܡܢ ܐܡܪ. ܡܪܝܐ
ܠܟܘܠ ܕܝܠܗ ܘܐܬܒܝܢ. ܐܬܐ ܢܦܫ ܐܬܐ ܕܡܫܠ ܫܪܪܐ

ܕܡܫܡܫܝܢ. ܗܘܐ ܐܢܬ ܡܕܒܪܢܐ ܠܐܬܪܐ ܕܝܠܟ. ܘܒܟܘܪܣܝܐ
ܘܠܐܣܩܦܐ. ܐܢܬ ܗܘܝ ܠܝ ܡܕܒܪܢܐ ܘܡܬܪܨܢܐ. ܒܟܠܗ ܗܝ
[fol. 35 r°] ܕܠܐ ܐܫܬܠܡܬ ܡܢ ܩܕܡܝ. ܘܗܘܝ ܪܒܐ ܘܡܫܡܫܢܐ
ܟܢܘܫ ܡܫܒܚܬܐ. ܗܝ ܕܥܠܗ ܐܫܬܡܠܝܬ ܪܒܐ. ܘܗܫܐ
ܒܐܝܕܝܟ ܡܫܠܡ ܐܢܐ ܠܗ. ܠܐ ܡܪܝ ܠܫܘܡܗ ܒܪܐܫܝܬܐ
ܦܪܘܩܐ: ܕܢܫܬܡܫܘܢ ܫܡܝܫܬܐ. ܠܐܠܗܐ ܗܘ ܕܗܘܐ
ܥܡ ܡܠܐܟܘܗܝ ܐܝܟ ܟܢܘܫܬܐ ܒܝܬܐ ܕܗܘܐ ܫܡܝܐ ܡܫܠܡ
ܫܡܝ ܩܕܝܫܐ. ܐܢܬ ܗܘܝ ܫܡܫ ܘܕܢܚܝܢ. ܐܢܬ ܡܪܝ
ܕܗܘܝܬ ܥܡ ܕܡܫܡܫܢܘܬܐ ܒܝܬܐ ܕܡܠܟܘܬܐ ܫܡܝܐ
ܡܫܡܫܢܐ. ܐܢܬ ܗܘܝ ܫܡܫ ܘܡܬܦܝܣܝܢ ܡܢ ܪܘܫܝܐ
ܕܗܘܐ ܒܟܠܗ ܗܘ. ܐܢܬ ܡܪܝ ܕܗܘܝܬ ܥܡ ܩܕܝܫܐ ܐܠܗܐ:
ܒܝܬܐ ܕܫܡܫܗ ܠܐܪ̈ܘܚܢܝܐ ܐܢܬ ܗܘܝ ܫܡܫ. ܠܐܠܗܐ ܕܗܘܝܬ
ܥܡ ܩܬܘܪܝܗ [O., fol. 441 r°] ܗܘ ܕܩܥܐ ܐܫܬܐ ܘܫܡܫ
ܥܡ ܟܢܫܐ ܕܫܡܝܢܝܬܐ ܕܡ ܦܫܩ ܪܫܡܗ ܩܕܝܫܐ. ܐܢܬ
ܗܘܝ ܫܡܫ. ܐܢܬ ܕܗܘܝܬ ܥܡ ܐܬܐܘܣ ܡܫܝܚܐ ܐܒܐ
ܕܟܠ. ܗܘ ܕܫܡ ܠܟ[1] ܡܫܝ̈ܚܐ. ܗܘ ܕܗܘܐ ܫܡܫܐ ܒ̈ܢܘܗܝ
ܐܒ̈ܗܝܢ ܕܠܐ ܐܫ̈ܡ ܕܡܐ. ܗܘ ܕܐܫܬܠܝ ܠܐܣܛܘܪܐ ܫܘ̈ܒܚܐ
ܐܒܗܝܢ. ܘܗܘܝܬ ܥܡ ܡܕܒܪܢܐ ܒܟܠܗܘܢ ܠܥܡ̈ܡܐ.. ܗܘܝ
ܐܦ ܫܡܫ ܘܒܪܝܚܝܢ. ܐܢܬ ܕܗܘܝܬ ܥܡ ܐܒܐ ܕܡܫܝܚ

[1] O ajoute en marge ܥܡ ܪ̈ܒ.

ܦܘܪܫܢܗܘܢ ܕܒܢܝܐ ܕܡܛܪܘܗܝ ܕܡܫܝܚܐ ܢܣܛܘܪܝܘܣ.
ܘܟܠܗ ܕܦܠܓ ܒܗ. ܐܝܟ ܗܘܐ ܒܥܒܕ. ܐܠܗܐ ܡܫܝܚܐ
ܘܐܠܗܘܬܗ ܕܡܫܬܘܕܥܐ ܒܟܝܢܐ ܕܝܠܗ ܠܐ ܫܚܝܩܐ. ܠܐ ܡܛܠ
ܠܐܠܗܐ ܡܚܝܬܐ ܡܛܠ ܒܒܪܐ ܕܢܚܬ. ܐܠܐ ܢܬܝܠܕ ܒܒܥܝ
ܒܡܣܒܠܢܘܬܐ[1] ܕܡܢ. ܐܠܗܐ ܠܐ ܠܡܣܒܠ ܒܢܘܪܐ. ܐܠܐ ܢܬܐܡܪ
ܕܡܢ. ܠܐ ܡܛܠ ܐܝܟ ܡܠܐ ܐܚܪܢܐ [fol. 35 v°] ܕܐܡܪ ܕܝܠܗ
ܘܐܡܪ ܕܝܠܗ. ܠܐ[2] ܐܝܟ ܐܢܫܐ ܚܕܐ ܐܦ ܦܢ ܘܕܡܫܝܚ
ܐܒܘܗܝ ܒܐܪܥܐ ܕܡܪܕܘܬܐ ܚܕܐ ܘܕܒܥܐ. ܐܦܢ ܐܝܟ ܡܠܟܐ
ܐܒܘܗܝ ܘܐܫܬܡܥ ܘܡܫܬܡܥ. ܡܠܟܐ ܕܐܦ ܐܠܐ ܡܫܬܡܥ
ܒܡܪܝܐ. ܐܠܐ ܫܡܥ ܠܡܦܪܩܗ ܘܐܬܐܡܪ ܒܗ ܐܒܘܗܝ.
ܡܛܠ ܗܢܘܢ ܠܗ ܐܝܟ ܦܘܪܥܐ ܕܝܠܗ. ܐܒܘܗܝ ܠܗ
ܕܚܕܐ ܐܝܬܘܗܝ[3] ܐܢܫ. ܐܦ ܟܠ ܒܫܪܗܘܢ ܘܡܬܝܠܕܝܢ
ܡܫܝܚܐܝܬ ܠܐܢܫܘܬܐ ܡܬܝܠܕܐ ܐܝܟ ܒܗ ܒܡܫܪܝܘܬܐ
ܠܐܒܘܗܝ. ܗܘ ܕܗܘܐ ܒܪܘܚܐ ܡܬܝܠܕܐ ܒܗܕܐ [O., fol. 448 r°]
ܡܬܝܠܕܐ. ܘܡܢ ܒܪܘܚܐ ܐܬܩܢܝ ܠܐܠܗܐ. ܘܡܫܝܚ ܐܝܟ
ܐܝܟ ܒܗ ܠܐܒܘܗܝ ܠܐܢܫܘܬܐ. ܕܗܘ ܗܘܐ ܪܫ ܠܟܠܗܝܢ
ܕܐܢܫܘܬܐ ܡܫܝܚܐ. ܘܐܦ ܐܢܫ ܒܐܢܫܘܬܐ
ܕܗܠܝܢ. ܡܢ ܡܬܡܠܟܐ ܘܡܬܝܠܕܐ ܕܒܡܫܝܚܐ ܐܠܗܐ.
ܡܛܠ ܐܝܟ ܠܗ ܒܢܝܫܐ ܕܡܬܝܠܕܘܬܐ ܒܡܫܝܚܐ.

1 Lire ܒܡܣܒܠܢܘܬܐ ܕܕܡܢ. — 2 Lire ܠܐ. — 3 Lire ܐܝܬܘܗܝ.

ܒܪܗ ܕܫܡܥܘܢ ܟܐܦܐ ܫܠܝܚܐ. ܘܐܒܗܬܐ ܕܒܪܝ ܡܫܝܚܝܐ
ܥܡ ܒܢܘܗܝ. ܘܟܠ ܐܦ ܗܘ ܐܬܢܝܚ. ܒܝܘܡܐ ܕܦܛܪܘܣܗ
ܒܥܘܠܐ ܡܣܬܟܠܢܐ܀ ܬܬܐ ܠܘܬ ܟܠܐܬܪܘܬܗ ܐܚܘܬܐ.
ܒܘܪܟܐ ܩܕܝܫܐ ܐܬܘܗܝ ܫܠܝܚܘܗܝ. ܗܘ ܕܗܘ ܢܫܒܘܗ
ܒܥܘܕܪܢܐ ܕܝܠܗ܀ ܠܒܢܝܢܐ ܡܬܝܕܥܐ ܒܡܫܒܚܘܬܐ
ܗܘ ܕܗܘ ܦܦܝ ܐܪܒܥܘܗܝ ܕܗܠܐ ܦܨܝܐ ܐܢܫ ܒܟܠܐ: ܒ
ܗܘܐ ܒܗ ܒܗܘܢ ܡܕܒܪܢܐ ܡܕܝܢܐ ܐܬܐܡܢܘܗܝ. ܗܘ [fol. 36 r°.]
ܕܗܘ ܡܟܠ ܠܫܡܐ ܒܫܡܐ ܒܫܘܢܝܐ[1] ܒܠܬܪܗ[2]. ܘܫܢܝ ܘܡܢ
ܬܫܡܘܗܝ ܐܝܟ ܒܗܘܢܝܗܘܢ ܕܢܦܫܐ[3]: ܘܡܢܗ ܒܥܒܢ
ܚܝܐ ܘܡܫܡܫ ܐܒܘܗܝ ܕܐܬܘܗܝ ܐܪܝܘܣ ܘܡܬܚܙܝܐ[4]܀
ܡܝܡܢܐ ܐܢܐ ܕܝܢ ܒܡܪܢܟܠܗܘܢ ܒܝܘܡܐ ܒܪܐ ܪܒܝܒܝܐ
ܕܐܝܟ ܒܪܢܫܐ ܕܐܢܫܐ[5] ܡܛܠ ܒܬܪܥܝܢ ܡܩܠܠܐ ܕܢܒܥܘ܀
ܘܡܢܗ ܒܡܬܦܢ ܗܘ ܡܥܒܕܐ ܘܡܥܒܕܢܘ ܬܐܘܡܐܬܐ[6]܀
ܡܢܘܡ ܐܢܐ ܕܝܢ ܒܐܢܫܝܢ. ܠ ܦܩܕ ܐܢܐ ܒܐܪܚܐ.
ܘܐܬܘܗܝ ܕܟܕ ܗܘ ܕܡܬܐܚܕ ܒܐܘܪܚܐ ܕܡܬܢܚܫܒ[7]
ܚܝܘܗ. [O., fol. 448 v°] ܢܦܩ ܐܢܐ ܕܝܢ ܕܗܘܝܬ ܡܬܟܠܐ ܐܝܢ
ܕܚܕܐ. ܐܒܘܢ ܕܩܕܝܫ ܐܡܪ ܠܝ ܐܚܝ ܡܘܪܢܟܠܬܗ. ܐܘ

---

[1] Ici commence le fol. 220 r° du ms. add. 14732 (B.). — [2] B + ܠܒܪܢܐ. — [3] B ܒܢܘܡܝܐ. — [4] B + ܐܒܘܗܝ. — [5] B + ܕܐܬܘܗܝ. — [6] ܬܐܘܡܐܬܐ ܘܟܠܗ ܕܗܘܐ ܒܗ..... ܕܡܬܒܝ ܒܥܘܡܟܠ ܡܪܐ B. — [7] ܕܐܬܢܚܫܒ O B.

ܕܕܝܣܩܘܪܘܣ : ܗܘ ܕܝܢ ܥܠܝܐ ܕܐܬܝܠܕ ܡܘܗܒܬܐ ܡܢ ܡܫܝܚܐ ܕܟܠܐ ܒܩܘܫܬܐ. ܘܗܐ ܫܠܡܘ ܗܘܬ ܣܘܪܐ ܀

7. ܘܒܝܘܡܝܢ ܕܝܢ ܚܕܝܢ ܠܐܒܗܬܐ ܘܪܕܝܢ. ܡܢܚܕܝܢ ܠܩܘܣܛܢܛܝܢܘܦܘܠܝܣ ܒܝܘܡ̈ܝ ܥܡ̈ܠܐ ܕܥܠܡܐ. ܘܟܕ ܐܬܐܡܪ ܡܢܕܒܠܐ ܒܡܫܬܐ ܢܘܚܐ. ܒܠܠ ܘܐܡܪ ܠܝ ܐܒܘܢ ܕܕܝܣܩܘܪܘܣ. ܩ̈ܝܡ ܐܚܝܕܝܢܘܢ ܠܐܚܐ ܡܠܐܦܢ ܐܦܣܩܘܦܐ ܕܪܘܡܐ[1]. ܟܕ ܕܝܢ ܐܚܕܝܢܘܢ. ܐܡܪ ܠܗܘܢ ܐܚܝ. ܕܚܙܝܬ ܐܢܐ ܕܝܢ ܩܪܝܒ ܐܒܘܢ. ܣܡܟ ܒܗܘܢ ܟܠܗ ܠܐܢ̈ܫܐ ܒܟܬܒܝܢ ܕܝܢ ܢܘܪܐ. ܘܡܢ ܡܢܗܘܢ ܒܝܬܗ ܗܘܐ ܠܗ ܫܦܪܐ ܒܪܝܫܗ. ܐܠܐ ܚܙܝܬ ܗܘܐ. ܐܢܕܐ ܕܝܢ ܐܝܟ ܗܘܐ ܠܗ ܫܦܪܐ ܪܒܐ ܕܠܐ ܒܠܒܘܪ. ܘܥܠܝܢ ܒܡܫܝܚܐ ܕܪܒ ܫܢ̈ܝܢ. ܘܟܕ ܣܠܩ ܐܒܘܢ ܕܡܠܟ ܠܗܘܢ. ܘܟܕ [fol. 36 v°.] ܐܪܬܘܢ ܒܝ ܕܕܢܚܐ ܐܡܪ ܠܗ ܚܕ ܡܢܗܘܢ. ܠܐ ܬܕܚܠ: ܣܒܪܬ ܐܠܗܐ ܒܥܝܢ ܡܢܗ ܕܡܫܐ ܕܡܫܠܡ ܢܝܫܐ ܒܗܝܡܢܘܬܐ: ܘܬܬܒ ܥܠ ܟܘܪܣܝܗ ܕܩܕܝܫܐ ܡܪܩܘܣ ܐܘܢܓܠܣܛܐ ܀ ܘܟܕ ܘܐܡܪ ܠܗ ܗܘ ܕܦܩܕܗ. ܕܐܢܐ ܐܠܗܝ ܡܘܫܐ ܒܪܗ ܕܐܒܪܗܡ: ܘܒܪܗ ܕܐܝܣܚܩ ܐܝܣܚܩ ܕܝܥܩܘܒ. ܐܡܪ ܕܡܢ ܢܦܩܬ ܡܫܝܚܐ. ܗܘܐ ܐܝܟ ܕܡܢ ܕܢܗܪܐ ܐܢܐ ܠܗ

[1] ܕܪܘܡܐ P, ܕܪ̈ܘܡܐ in marg. P et ܠܗܘ in marg. O.

ܒܥܒܕ: ܐܬܟܢܘܗܝ ܠܒܝܫܐ ܕܟܢܫܐ: ܗܘ [O., fol. 449 r°]
ܕܐܬܟܫܦ ܟܠܗܘܢ ܦܘܢܗ ܕܐܠܗܐ ܕܟܢܫܐ. ܐܦܠܐ ܡܣܬܒܪܢܐ
ܕܬܫܡܫܬܐ ܘܕܝܢܐ. ܗܘܬ ܐܝܟ ܕܗܟܢ ܡܢ ܬܫܡܫܬܐ.
ܟܕ ܓܝܪ ܡܛܠܐ ܗܘܬ ܪܝܫ ܡܕܝܢܬܐ. ܟܕ ܦܠܓ ܗܘܐ
ܠܗ܆ ܗܢܘܢ ܠܟܠ ܠܥܡܡܐ ܘܫܒܩ ܕܬܘܠܬ ܐܠܐ ܒܕܝܢ
ܡܕܝܘܬܐ ܪܒܬܐ ܠܥܝܪܐ ܕܐܬܐܬܐ ܥܠ ܐܪܒܥܐ. ܗܘ ܓܝܪ ܘܐܦ
ܚܝ ܢܦܫܝ ܡܢ ܒܝܬܐ ܗܘ ܕܐܬܒܝܢ ܒܗ ܠܠܒܫܢܝܢܐ
ܡܢ ܒܬܪ ܡܘܬܗ ܕܦܠܘܛܘܣ ܒܢܝ. ܕܐܬܟܘܢܘ ܬܪܝܢܐ
ܕܚܝܝ. ܕܐܬܒ ܥܠ ܒܪܘܫܝ ܡܢ ܒܬܪܝ. ܐܡܪ ܓܝܪ
ܡܪܢܐ. ܕܐܡܪ ܓܒܪܐ ܕܗܟܢ ܡܢ ܩܕܡ ܦܪܓܠܐ ܘܐܬܐ ܚܕܐ
ܐܬܐ. ܕܗܘܝ ܚܣܝܐ ܐܝܟ ܕܚܙܝܐ. ܗܘܬ ܫܢܬܐ ܡܣܬܪܢܐ
ܐܦܝܣܩܘܦܐ ܐܢܫܝ ܘܡܬܢܚܡܝܢ ܒܗ ܩܕܝܫܐ ܕܗܘܝܐ
ܡܕܝܢܬܐ ܕܦܪܙܘ ܒܗܝ. ܘܡܢ ܕܐܡܪܘ ܘܒܢܝ ܐܢܫܘ ܘܠܐ
ܢܛܪ ܚܕ ܡܢܗܘܢ. ܘܟܕ ܗܢܘܢ ܘܒܢܝ ܐܢܫܐ ܡܬܐܡܪܝܢ
ܐܦܝܣܩܘܦܐ ܦ̈ܪܘܣܘ: ܒܟܠ ܘܐܡܪ. ܦܢܘ ܐܬܝ[1] ܐܦܠܐ ܚܝܠܐ:
ܕܦܪܙܝ ܡܟܢܫܐ ܢܛܠܬܐ ܡܢ ܡܕܝܢܬܐ: [fol. 37 r°]
ܘܢܛܠܘܢ ܠܗ ܦܪܙܘ ܕܟܢܫܐ. ܘܪܘܚܗ ܦܪܘܫܐ
ܘܡܫܝܚܐ. ܠܐ ܓܝܪ ܡܬܬܦܪܫܝܢ ܦ̈ܪܙܐ ܕܫܡ̈ܝܐ ܠܘܬ ܦ̈ܪܙܐ

---

[1] ܦܢܘ ܐܬܝܗ P; secunda manu.

ܕܡܫ̈ܝܚܐ ܗܘܝܢ. ܒܗܡ ܓܒܝܠܘ ܕܡܪܢ ܢܗܘܐ. ܘܗܘܝܢ ܕܝܢ
ܐܡܪ ܒܝܕ ܢܒܝܘܐ ܘܟܕ ܕܝܢ ܡܣܡܐ ܠܟܠܗܘܢ ܠܥ̈ܡܡܐ
ܥ̈ܡܡܐ ܕܒܥܘܠܐ: ܘܟܠܗܝܢ ܠܥܒܕܬܐ. ܘܐܬܟܠܝܢ ܚܝܝܢ
ܒܗܘ ܬܪܥܐ ܕܫܘܒܚܐ܀

ܘܟܕ ܚܙܘ ܐܢܫܝܢ ܠܐܒܐ ܕܝܠܢ. (O., fol. 449 v°) ܡܫܬܥܠܝܢ ܗܘܘ
ܒܗ: ܕܡܢܘ ܗܢܐ ܗܘܐ ܡܫܡܫܢܐ ܘܗܢܝܢ ܕܟܢܫܘ܀ ܐܠܐ ܕܝܢ
ܐܡܪܬ ܠܟܘܢ. ܕܗܘܐ ܐܬܐܘܣ ܩܕܝܫܐ ܕܝܘܣܩܘܪܘܣ ܪܝܫ
ܐܦܝܣܩܘ̈ܦܐ ܕܐܠܟܣܢܕܪܝܐ ܘܟܕ ܫܡܥܘ ܡܬܬܥܝܪܝܢ ܗܘܘ
ܚܙܐܘܗܝ. ܘܡܬܬܥܝܪܝܢ ܗܘܘ ܡܢܗ. ܘܟܕ ܐܬܚܙܝ ܗܘܐ ܒܗ
ܬ̈ܡܗܐ ܕܫܘܒܚܗ: ܐܦ ܟܕ ܪܚܝܩܝܢ ܘܡܫܬܡܫܝܢ ܗܘܘ
ܐ̈ܝܕܘܗܝ ܕܡܫܝܚܐ. ܘܐܬܕܒܩܘ ܒܡܫܡܫܬܐ ܟܢܫܐ.
ܘܡܬܚܠܦܝܢ ܕܐܬܪܥܝܘ ܡܠܝ ܠܟܝ ܕܝܠܗ. ܒܝܘܡܐ
ܕܡܬܥܒܕܝܢ ܬ̈ܡܗܐ ܕܫܘܒܚܐ. ܘܗܘܝܘ ܢܟܘܬܐ ܘܟܢܫܘ
ܢܘܡܐ ܠܐܒܘܗ ܡܛܠ ܐܦܝܣܩܘ̈ܦܐ ܘܡܫܬܥܠܝܢ ܗܘܘ
ܘܐܡܪܝܢ. ܠܐ ܒܟܠ ܐܬܪ̈ܘܬܐ ܐܝܟ ܡܢ ܡܛܪܦܘܠܝܛܐ
ܘܐܡܪܘ ܠܟܘܢ ܕܗܘܐ ܩܕܝܫܐ ܕܝܘܣܩܘܪܘܣ ܕܐܠܟܣܢܕܪܝܐ
ܗܪܟܐ. ܘܟܕ ܫܡܥܘ ܚܝܠܘ ܠܗ ܘܐܡܪܘ. ܠܟܘܐ ܚܒܪܘ ܒܝ
ܩܪܘܒܐ. ܘܡܫܬܐܠܝܢ ܕܢܚܙܘܢܝܗܝ. ܘܟܕ ܚܙܘ ܕܡܬܥܠܝܢ
ܕܐܬܪܥܝܬܗ ܐܦ ܗܘ ܐܡܪ ܗܘ܀ ܐܡܪܝܢ. ܘܐܦ ܗܢܐ
ܫܪܒܐ ܗܘ ܚܘܝܘܬܐ: ܘܠܐ ܢܦܠ ܡܢ ܗܝܡܢܘܬܐ ܬܪܝܨܬܐ

ܕܐܬܒܩܝܬ܀ ܐܬܐ ܐܡܪ[1] ܥܠ ܒܝܬܐ ܕܐܬܡܪ ܗܘܐ ܒܗ̇
ܒܐܣܩܠܝܣܝܣ ܕܐܘܪܫܠܡ (sic) [fol. 37 v°] ܕܫܟܝܢܐ.
ܡܬܚܠܦܝܢ ܕܐܘܪܫܠܡ. ܠܐ ܓܝܪ ܒܕܘܒܫܐ ܠܒܘ ܗܘܐ
ܥܠ ܡܕܒܪܬ܀ ܐܢܐ ܕܝܢ ܟܕ ܚܙܝܬ ܐܢܘܢ ܕܡܢܗܘܢ ܒܚܝܠܐ
ܡܚܝܠܐ ܕܒܘܨܪܐ. ܐܡܪܬ ܠܐܒܐ ܕܝܠܝ. ܒܥܠ ܡܫܦܪ
ܘܓܝ ܐܦܝܣܩܘܦܐ. ܘܟܠ ܒܡܕܝܢܬܐ ܡܫܬܡܫܝܢ [O., fol. 459 r°]
ܣܓܝ ܡܫܡܫܢܐ ܐܬܬܐ ܡܩܦܝܠ ܒܝܬܐ ܒܥܕܬܐ ܘܟܠ
ܐܒܐ ܕܝܠܝ ܘܐܡܪ ܠܝ. ܘܡܫܬܚܠܦ ܒܪܝ ܕܗܠܝܢ ܟܠܗܘܢ
ܕܚܙܝܬ. ܠܐܫܬܥܒܕܝܢ ܣܓܝ ܗܟܢܐ ܣܓܝ ܘܡܫܬܡܫܝܢ
ܕܡܫܝܚܐ. ܐܡܪ ܐܢܐ ܠܟ ܒܪܝ. ܕܠܐ ܦܠܚ ܒܡܫܡܫܢܘܬܐ
ܠܐܬܬܐ ܡܢ ܗܠܝܢ ܟܠܗܘܢ ܘܠܐ ܚܕ. ܐܠܐ ܐܝܟ ܗܘܝܘ
ܕܪܚܡ ܗܘܐ ܒܡܪܕܘܬܐ ܕܝܠܗ܀

ܘܟܕ ܫܡܥ ܐܒܘܢ ܗܠܝܢ. ܐܬܐ ܐܝܣܝܕܘܪܐ ܕܠܐ ܠܒܘ
ܘܒܪܗ ܒܝܬܝ ܒܥܘܬܐ ܪܒܬܐ. ܘܫܪܝ ܡܠܟܐ
ܕܟܠܗܘܢ ܐܦܝܣܩܘܦܐ. ܐܝܟ ܓܝܪ ܒܪܐ ܕܟܠ ܐܦܝܣܩܘܦܐ
ܒܥܘ ܢܒܥܠ ܠܒܝܬܐ܀ ܘܐܡܪ ܠܝ ܐܒܐ ܕܝܠܝ
ܕܢܬܦܪܢܣ. ܟܕ ܡܬܦܪܢܣ ܕܢܒܥܠ ܚܕ ܡܢܗܘܢ
ܟܢ ܘܐܚܪܝܢ ܒܪ ܐܒܐ ܡܢܐ ܐܡܪ. ܡܛܠ ܕܐܬܟܝܢ ܠܐ
ܬܪܝܢ ܕܢܒܥܠ ܒܡܢܝܢܐ. ܘܐܝܟ ܒܥܒܕܝܢ ܠܟܠ ܗܘ

[1] ܕܝܢ B.

ܕܢܬܟܢܫܘܢ ܒܗ ܩ̈ܠܝܪܝܩܐ ܕܐܬܐ ܕܡܢ ܡܕܝܢܬܐ ܡܪܩܠܠܘܣ.
ܘܡܢܗܘܢ ܡܢ ܚܠܦܝ. ܫܠܚܘܢ ܠܐܪܟܐ ܠܐܬܪܐ ܡܫܠܡܢܐ܂
ܕܟܠܗܘܢ ܟܢܘܫܝܐ ܦܬܝܐ ܘܠܐ ܢܩܒܠ ܗܘܐ ܕܢܬܟܢܫܘܢ. ܐܠܐ
ܕܡܢ ܐܦܪܘܛ ܠܗ ܕܐܦܝܣܩܘܦܐ ܕܡܨܪܝܢ[1] ܘܟܠܗܘܢ ܗܘ.
ܗܘܝܘ ܡܥܡܕ. ܘܟܕ ܚܙܐ ܠܗ ܡܠܟܐ ܚܠܝܐ܂ ܘܟܠܗܘܢ
ܕܟܠܗ ܥܡܐ ܡܢ ܐܦܝܣܩܘܦܐ. [fol. 38 r°.] ܟܠ ܘܐܡܪ ܡܪܢܐ
ܟܠܗ ܡܢܝܣܛܐܢ ܕܢܐܬܘܢ ܐܦܝܣܩܘܦܐ ܟܕ ܗܘܡܣܢܝܐ
ܘܠܐܪܙܘܢܐ܀ ܗܢܘܢ ܕܡ ܟܠܗܘܢ ܟܢܫܘ܀ ܘܟܠ ܡܕܝܢܬܐ
ܕܝܘܣܩܘܪܘܣ [O., fol. 459 v°] ܘܐܡܪ ܠܡܠܟܘܬܐ. ܡܟܝܠ
ܣܓܝܐ ܗܡܝܢܘܬܐ ܕܐܒܗ̈ܬܐ ܩܕ̈ܝܫܐ ܕܢܝܩܝܐ ܟܠܗܘܢ܀ ܐܡܪ
ܠܗܘܢ[2] ܡܠܟܐ. ܠܡܢ ܐܢܐ ܐܦܝܣܩܘܦܐ ܐܢܐ ܠܟܠܟܘܢ.
ܕܢܚܘܐ ܐܢܐ ܠܡܬܚܡܢܘܗܝ܀ ܐܡܪ ܠܗ ܡܠܟܐ[3] ܕܝܘܣܩܘܪܘܣ.
ܐܝܟܢܐ ܕܠܐ ܐܬܚܙܝ ܐܦܝܣܩܘܦܐ ܡܥܡܕ ܥܡ ܒܥܠܕܒܒܘܗܝ
ܕܗܘܢ ܐܪ̈ܬܝܩܐ. ܗܘ ܕܡܫܬܐܠ ܡܢܗ ܐܒܘܗܝ ܕܐܠܗܐ
ܒܠܚܘܕ. ܐܡܪ ܠܗ ܡܠܟܐ܀ ܐܠܐ ܠܐܢ ܗܘ ܐܬܐܘܢ ܡܢܩܝܐ
ܕܩ̈ܕܡܝ ܐܦܝܣܩ̈ܘܦܐ. ܩܐܡ ܐܢܐ ܒܗܝܡܢܘܬܐ ܗܘ ܕܗܘ ܡܢܝܢ܀
ܐܡܪ ܠܗ ܡܕܝܢܬܐ ܕܝܘܣܩܘܪܘܣ. ܡܢܝܢܐ ܠܐܒ ܕܒܢܝܢܬܐ
ܕܐܠܗܐ. ܐܬܐܘܢ ܗܟܝܠ ܦܩܕ ܒܣܢܩܝܐ. ܘܟܠ ܕܗܟܝܠ.
ܐܬܚܙܝ ܘܐܬܟܢܝ ܡܢ ܡܘܬܒܗ. ܘܐܡܪ ܠܗ ܡܠܟܐ

[1] ܡܨܪܝܢ O. — [2] B * ܠܗܘܢ. — [3] ܠܗ B.

ܡܫܡܫܢܐ. ܠܝ ܐܡܪ ܐܢܐ ܠܟܘ ܡܛܠܬܐ ܚܕܐ ܡܠܟܐ ܐܝܬ ܠܟ
ܐܬܐܝܢ. ܟܕ ܫܡܥ ܡܫܡܫܢܐ ܐܢܐ ܠܟܘ ܟܠܗܘܢ ܦܬܓܡܐ ܗܢܐ
ܡܢܘ܆ ܐܡܪ ܠܟܘ ܦܘܫܩܐ ܕܐܘܣܩܘܪܘܣ. ܘܐܬܐ ܠܐ
ܡܫܡܫܢܐ ܐܝܬ ܠܐܢܫ ܡܢ ܩܕܡ ܐܦܝܣܩܘܦܐ ܕܗܘܐ
ܟܪܘܟܐ. ܐܠܐ ܠܝ ܟܘܬܐ ܡܦܫܛܐ ܠܐܝܟ ܕܐܬܩܢܘܢ ܐܟܘܬܐ
ܕܟܬܒܗܘܢ܆ ܐܡܪ ܡܫܡܫܐ ܡܫܡܫܢܐ ܐܢܐ ܠܟܘ ܠܐܦܝܣܩܘܦܘܣ
ܡܠܟܝܗܘܢ ܢܣܛܘܪܝܘܣ܆ ܐܡܪ ܠܟܘ ܦܘܫܩܐ ܕܐܘܣܩܘܪܘܣ
ܡܫܡܫܢܐ ܐܝܬ ܒܟܬܒܝܗܘܢ ܘܠܐܢܛܝܘܟܝܐ ܣܘܣ܆ ܐܡܪ
ܡܫܡܫܐ[1] ܕܫܘܫܢ (sic) ܟܕ ܐܬܚܙܝ ܗܘ ܕܐܝܬ ܠܟܬܒܝܗܘܢ
ܠܟܘܠܗ ܪܚܐ ܕܦܘܫܐ. ܟܕ ܐܬܐ ܠܗ ܠܦܘܫܩܗ. ܟܢܫܐ
ܟܬܒ ܕܐܬܦܪܫ ܡܫܡܫܐ [O,. fol. 46o r°] ܟܦܘܫܩܗ: ܗܟܢܐ ܐܡܪ
[fol. 38 v°] ܠܗܢ ܐܘܣܛܘܡܛܐ ܕܡܢ ܠܒܪ ܕܡܬܐ ܡܫܡܫܢܐ
ܕܦܪܘܫܘ ܠܟܘܠܢܫܐ. ܘܪܕܘ ܡܢܗ ܕܡܟܐ ܘܩܫܝܐ. ܘܗܘܐ ܦܘܫܩܐ
ܕܡܢ ܠܒܪ ܕܢܦܠܐ ܪܘܚܐ ܡܢ ܟܪܝܗܐ ܡܠܝܢ ܕܡܢܗ ܠܦܘܣܗ.
ܘܐܡܪ ܠܗܘܢ ܐܘܣܛܘܡܛܐ. ܕܟܕ ܐܬܦܫܩ ܚܫܘܟܐ[2] ܪܒܐ
ܗܘܐ. ܘܡܠܟܐ ܐܬܦܬܚܘ. ܘܐܦ ܠܪܒܐ ܕܗܘܟܠܐ ܐܬܦܬܚ ܗܘܐ.
ܦܬܓܡܐ[3] ܗܕܐ. ܕܠܐ ܕܦܪܘܫܘ ܠܟܘܠܢܫܬܐ[4] ܟܕ ܐܬܦܢܝܘܢ
ܟܘܬܐ ܠܟܘܟܠܐ. ܐܠܐ ܐܘܚܪܘ[5] ܟܕ ܡܢܐܬܐ: ܘܗܘ ܦܢܐ

[1] O * ܡܫܡܫܐ. — [2] ܚܫܘܟܐ B. — [3] B. + ܗܝ. — [4] ܠܟܘܠܢܫܬܐ B. — [5] B. + ܡܢ.

ܐܬܪ̈ܗ ܒܟܘܡܪܬܐ. ܘܟܕ ܗܘܐ ܙܪܘ ܡܛܪ̈ܐ ܘܕܡܐ ܡܢ ܦܓܪܗ
ܟܠܗ ܗܘܐ ܠܡܣܬܪܬܐ. ܡܫܘܕܥ ܕܠܐ ܦܪܫܬ ܠܐܠܗܘܬܗ
ܡܢ ܐܢܫܘܬܗ. ܘܠܐ ܟܕ ܙܩܝܦ ܕܟܝܠ[1] ܐܢܛܘܟܠܝܛܢܘܣ[2]
ܕܡ ܒܠܥܕܪܬܐ ܕܥܡܗ ܒܩܠܘܪ̈ܢܐ ܕܟܬܒܐ ܠܐ ܗܘܐ ܐܡܪ.
ܠܟܘܠ ܡܢܬܐ ܕܡܫܬܐ ܕܝܗܒ ܡܢ ܡܫܝܚܐ ܘܫܠܛ ܒܟܪܣܗ
ܕܟܠܗܘܢ ܐܠܝܦܝܢ ܡܢܗ. ܘܠܐ[3] ܡܬܟܬܫ ܗܘܐ ܟܕ ܐܬܘܗܝ
ܒܡܫܚܐ. ܘܠܐ ܠܘܬ ܐܡܒܪܣܬ ܠܐܠܗܘܬܗ ܒܠܥܕܬܐ. ܐܠܐ
ܐܬܘܗܝ ܠܟܠ ܦܪܝܬܐ. ܗܘܐ ܒܠܚܘܕܘܗܝ ܒܦܓܪܗ
ܒܡܕܒܪܢܘܬܗ ܕܟܠܗܝܢ: ܘܠܐ ܐܫܬܠܗܦ ܒܟܝܢܗ ܐܣܬܪܩ
ܒܒܪܬܐ ܕܢܣܒܢܗ. ܐܠܐ ܐܢ ܗܘ ܒܟܝܢ ܕܝܠܗ. ܘܡܫܝܚ
ܐܠܗܘܬܗ ܘܐܢܫܘܬܗ ܒܚܕܝܘܬܐ ܕܡܠܟܐ ܠܗܘܢܐ. ܘܡܫܘܕܥ
ܕܡܟܬܒܢ ܕܟܕܡܐ ܐܢܫܘܬܐ. ܠܐ ܦܪܫܬ ܡܢܗ ܐܠܗܘܬܐ ܘܠܐ
ܟܕ ܙܩܝܦ ܒܨܠܝܒܐ ✣ ܗܘܝܘ ܐܡܪܗ[4] [O., fol. 460 v°] ܡܫܩܝܐ ܗܘܐ
ܐܡܪܝܢ[5] ܒܥܠܡܐ. ܘܐܡܪ[6] ܡܠܟܐ ܠܐ ܡܫܬܒܩ ܐܢܐ ܒܗܘܢ
ܡ̈ܠܐ ✣ ܐܡܪ ܕܢܘܛܪܘܢ[7] ܠܝ ܒܩ̈ܠܐ ܕܗܢܘܢ ܐܝܟܐ ܡܫܩܝܐ
ܠܐ ܡܫܬܒܩ ܐܢܬ. ܡܫܬܒܩ ܐܢܬ ܠܐܒܘܟ ܕܐܡܪ ܒܥܡܡܗ.
[fol. 39 r°.] ܕܐܢܐ ܘܐܒܝ ܚܕ ܚܢܢ. ܘܗܘ ܕܚܙܐ ܚܙܐ ܠܐܒܐ.
ܕܟܝܠ ܐܡܪ ܐܘܣܒܣܛܝܐ. ܕܐܢܫܘܬܐ ܐܡܪܬܐ ܗܟܢ: ܐܘ

---

[1] B * ܕ. — [2] ܐܢܛܘܠܝܛܢܘܣ B. — [3] B * ܘ. — [4] B + ܗܟܢ. —
[5] ܐܡܪܝܢ B. — [6] B * ܘ. — [7] B + ܗܟܢ.

ܠܡܫܘܚܬܐ ܐܡܪܬ ܐܢܫ܆ ܘܠܐ ܐܡܪ ܕܠܡܫܘܚܬܐ ܒܟܪܐ[1] ܒܟܪܐ
ܕܐܢܫܘܬܐ ܠܐ ܒܟܪܐ܀ ܗܟܢ ܐܡܪ ܡܫܝܚܐ ܘܐܬܕܪܓܘܬܗ
ܚܫܚܐ ܠܡܟܠ ܕܢܗܘܐ ܕܐܢܫܘܬܗ. ܠܐ ܗܘܝ
ܡܣܟܢܝܢ ܕܝܠܗܘܢ. ܠܡܫܡܫܘܬܗ ܕܐܠܗ ܥܠ ܐܢܫܘܬܐ܀
ܘܟܠ ܕܡܫܡܫܢܘܬܗ ܘܐܡܪ. ܐܝ ܕܡܢ ܥܡܪܩܘܗܝ ܕܗܘ
ܬܐܠܬܐ ܦܢܝܢ. ܦܬܚ ܐܢܐ ܒܗ ܥܡܝܢܐ ܡܠܟܘܬܐ ܐܢܫܝܬ
ܦܬܘܡ ܘܐܢܫ ܐܢܐ܀ ܡܠܟܐ ܕܝܢ ܟܕ ܦܩܕ ܗܟܝܢ: ܥܒܕ
ܐܝܟ ܒܪܗ ܡܫܝܚܐ܀

8. ܘܐܡܪܘ ܢܬܦܬܩܘܢ ܒܡܠܟܐ. ܡܬܚܟܡܢܐ ܗܘܐ ܐܝܟ
ܡܢܝܢܐ ܦܝܫ ܕܡܫܡܫܢܘܬܗ. ܘܐܬܛܝܒ ܡܠܟܐ ܠܟܠܗܘܢ
ܐܪܥܐ܆ ܘܐܬܐܠܨ ܠܟܠܗ ܡܬܡܟܢܐ ܒܗ. ܦܓܥܝܢ ܗܘܘ
ܦܬܟܪܗ ܕܐܠܗ ܘܡܠܟܐ ܕܠܐ ܙܟܐ ܒܗ. ܦܩܕܘ
ܠܐܣܩܘܪܐ ܡܢ ܒܪܫܗ ܘܐܘܬܒ ܡܢ ܕܝܠܗ ܣܦܩܘܗܝ܀
ܘܟܠ ܡܠܟܐ ܘܐܡܪ ܒܫܡܝ ܕܝܠܟ ܐܢܐ ܕܐܟܒ ܗܘܐ ܕܒܟܠ
ܕܡܢܐ[2] ܡܠܟܘܬܐ ܣܦܝܪܐ ܪܒܐ. ܒܗ ܐܣܛܘܡܟܐ ܐܝܬܝ
ܕܐܝܟ ܗܘܢ ܒܟܪܐ. ܐܢܐ ܒܫܪ ܒܥܕܢܐ [O., fol. 461 r°]
ܐܬܦܩܕ ܡܠܟܘܬܐ. ܐܣܛܘܡܟܐ ܕܝܢ ܒܪܘܚܐ ܒܪܗ
ܦܩܕ ܡܢܐ ܐܚܪܝ. ܢܦܩ ܐܢܐ ܐܝܟ ܡܫܝܚܐ ܒܫܡܫܘܬܗ[3]

---

[1] ܒܟܪܘܗܝ B. — [2] ܡܢܐ O. — [3] Lire ܒܐܬܚܘܬܗ.

ܕܚܠ ܐܦܐܠܡܣ ܕܡܪܘܢ ܕܫܡܗ ܡܫܝܚ. ܠܡܫܝܚܐ ܕܐܡܪ.
ܐܡܣܝܢ ܒܫܠܡܘܬܗܘܢ ܕܚܣܝܢ. ܗܘܝܬ ܡܫܡܪ ܐܢܐ
ܒܬܪ ܗܘ ܡܫܠܡ ܐܢܐ. ܕܐܢ ܒܣܝܡܘ ܗܘ ܕܫܠܡܐ ܕܐܡܬܠ
ܠܡܫܡܫܘ ܕܐܠܗܐ. ܐܘ ܐܡܫܘܗ ܘܡܫܡܫܐ ܐܒܘܢ ܕܐܠܗܢ ܀
ܘܐܡܪܘ [fol. 39 v°] ܗܘܝܢ ܒܪܢܫ ܘܗܘܝܬ ܒܪܢ ܡܢ ܡܢ
ܡܢܩܛܪܝܢܘ ܒܬܪܗ ܘܐܡܪ ܠܗ ܡܠܟܐ ܕܡܠܟܐ.
ܡܫܘ ܡܫܝܚ ܣܒܪܐ ܠܗܘ ܡܫܒܪܐ ܒܪ ܐܡܪ. ܘܠܟܢ
ܐܡܪ ܠܡܠܟܐ ܕܐܝܟ ܡܢܘܫ ܐܢܬ ܒܡܫܡܫܢܘܬܐ ܕܐܠܗܘܬܐ
ܕܫܡܝܐ ܘܢܗܪ ܐܢܬ ܠܥܡܡܗ. ܚܝܐ ܐܢܬ ܐܪܒܥ ܩܢܝܢ
ܥܠ ܒܪܫܝܬܐ ܕܡܠܟܘܬܐ ܕܠܐ ܡܬܡܫܝܐ ܘܒܬܒܠܐ. ܐܢ
ܕܝܢ ܠܐ ܦܐܡ ܐܢܬ ܒܗ ܘܠܐ ܢܗܪ ܐܢܬ ܠܥܡܡܗ. ܘܐܙܠ
ܐܢܬ ܠܒܪ ܡܩܒܠܝܬܐ ܕܥܠܡܐ ܕܡܠܟܘܬܟܘܢ ܕܒܝܬܐ
ܦܢܝܬܐ܀ ܠܐ ܚܝܐ ܐܢܬ ܐܠܐ ܡܝܬ ܡܢ ܒܥܘܡܩܐ ܘܠܐ
ܗܘܐ ܠܝ ܡܬܚܫܒܐ ܒܥ ܡܬܪܚܐ. ܐܠܐ ܐܡܪ ܘܠܟܢ
ܠܡܠܟܐ ܀

ܒܬܚܘܬܗ ܕܝܢ ܠܥܠܡܐ: ܐܬܐ ܠܘܬܗ ܥܠ ܚܕ ܐܘܪܚܐ
ܕܐܬܐ ܗܘܐ ܠܗ ܗܘ ܡܫܒܪܐ. ܒܪ ܚܙܝܢ ܠܗ ܕܐܬܐ܀ ܘܡܢ
ܐܬܐ ܚܣܐܘܗܝ. ܐܡܪܘ ܠܗ. ܡܫܝܢ ܐܬܐ ܡܫܝܢ
ܡܢܩܛܪܝܢܘܣ ܡܠܐ ܐܡܪ ܠܝ ܗܘ ܚܣܝܢܐ ܕܐܬܐܡܪ
ܠܡܠܟܐ܀ ܗܘ ܕܝܢ ܐܡܪ ܘܡܠܐ܀ ܐܡܪ ܠܗ ܕܐܡܪ ܠܡܠܟܐ.

IMPRIMERIE NATIONALE.

ܕܐܦ ܢܬܓܠܐ ܐܝܬ ܗܝܡܢܘܬܐ [O., fol. 461 v°] ܕܫܪܪܐ.
ܘܒܟܣܝܘܬܗ: ܟܕ ܠܐ ܡܬܚܙܝܐ ܐܝܬ ܡܕܡ ܘܠܐ ܡܬܝܕܥ ܐܝܬ
ܠܒܪܗ ܚܕܐ ܐܝܬ ܐܩܢܘܡܝܢ ܦܪ̈ܝܫܝܢ ܒܟܠ ܒܟܝܢܐ ܕܡܫܬܘܝܘܬܐ.
ܕܠܐ ܒܦܘܠܓܐ ܘܠܐ ܒܘܠܒܠܐ. ܘܐܝܟܢܐ ܕܦܘܪܫ ܐܝܬ ܡܢܝܢ
ܗܝܡܢܘܬܐ ܕܫܪܪܐ. ܟܕ ܡܬܝܕܥ ܐܝܬ ܐܘ ܡܬܚܙܝܐ ܐܝܬ ܡܢܗ.
ܗܠܝܢ ܬ̈ܠܬܐ ܒܟܝܢܗ ܚܕܐ ܐܝܬ ܒܐܘܣܝܐ ܘܒܡܫܬܘܝܘܬܐ܀
ܐܡܪܝܢ ܠܗ ܒܡܫܬܘܕܥܢܘܬܗ ܘܠܝ. ܗܟ ܠܢ ܡܢܝܢ ܩ̈ܢܘܡܐ
ܦܪ̈ܝܫܬܐ ܕܕܘܟܐ ܘܡܫܘܫܘܢ. ܒܚܕܐ ܗܘܐ ܘܐܡܪܝܢ
ܒܟܠܟܠ. ܕܐܡܪ ܠܢ ܗܘ ܡܫܝܚܐ ܕܐܦ ܢܬܓܠܐ ܐܝܬ
ܗܝܡܢܘܬܐ ܕܠܐܘ [fol. 40 r°] ܚܕܐ ܐܝܬ ܐܩܢܘܡܝܢ ܦܪ̈ܝܫܝܢ
ܒܟܠ ܒܟܝܢܐ ܕܡܫܬܘܝܘܬܐ܀ ܗܘ ܕܝܢ ܡܫܪܪܐ ܕܗܠܝܢ. ܟܕ ܒܟܠ
ܒܪܢܫܐ ܒܗܢܐ. ܢܣܒ ܡܘܬܐ ܕܢܦܫܗ ܚܠܦ ܡܢ ܚܛ̈ܗܝܗܘܢ
ܕܟܠܢܫ. ܡܫܟܚ ܡܢܗܘܢ ܗܘ ܒܗܢܐ ܐܝܟ ܡܫܬܘܕܥܢܐ
ܕܡܫܬܘ ܒܗܢܐ ܘܕܝܢܐ ܒܚܣܝܘܬܗ ܕܡܢܗ ܡܫܝܚܐ
ܡܫܝܚܐ. ܟܕ ܕܝܢ ܟܠ ܗܘ ܐܠܗܐ ܒܗ ܡܠܟܐ. ܘܕܝܠ
ܒܗ ܟܕ ܐܡܪ. ܕܐܡܪ ܗܘ ܡܫܝܚܐ. ܕܐܦ ܡܬܩܛܠ ܐܝܬ
ܗܝܡܢܘܬܐ ܕܠܐܘ. ܚܕܐ ܐܝܬ ܐܩܢܘܡܝܢ ܦܪ̈ܝܫܝܢ ܒܟܠ ܒܟܝܢܐ
ܕܡܫܬܘܝܘܬܐ: ܒܗ ܒܟܠܗ ܗܟܢ ܕܐܬܒܗܘܢ ܐܝܩܢܘܡܐ
ܡܢܗܘܢ ܠܒܪܢܫܘܬܐ ܡܫܝܚܝܐ܀

9. ܘܟܕ ܐܬܟܢܫܘ ܥܡ̈ܡܐ ܣܓܝ̈ܐܐ ܕܡܗܝ̈ܡܢܐ ܘܦܩܕܘ ܠܗܘܢ
ܐܦܣܩܘ̈ܦܐ ܘܐܬܘ ܠܟܠܩܝܕܘܢܐ. ܠܐ [O., fol. 462 r°] ܢܣܒ
ܐܪܟܗܘܢ ܟܡܐ ܝܘܡܝ̈ܢ ܡܢ ܗܘܠܝ ܕܐܬܐܡܪܢܘ. ܘܐܡܪ ܡܠܟܐ ܡܪܩܝܢ
ܠܐܦܣܩܘ̈ܦܐ. ܠܐ ܡܬܪܚܩܝܢ ܕܢܚܙܐ ܒܗܠܝܢ ܐܠܐ ܒܗܕܐ: ܕܢܚܘܒ
ܠܡܫܝܚܐ ܕܐܠܗܐ ܒܗܝܡܢܘܬܐ ܕܫܪܪܐ. ܘܒܬܪ ܐܪܒܥܐ ܝܘܡܝ̈ܢ
ܠܡܫܝܚܐ ܘܟܬܒܘ ܗܝܡܢܘܬܐ. ܘܫܪܝܘ ܡܬܚܫܒܝܢ ܗ̇ܝ ܗܝܡܢܘܬܐ
ܕܫܪܪܐ. ܘܫܠܡܘ ܠܡܫܝܚܐ ܕܐܠܗܐ. ܘܩܪܝܘ ܠܗ ܕܝܢ
ܡܠܟܐ[1] ܐܦܣܩܘ̈ܦܐ ܠܟܠܩܝܕܘܢܐ. ܘܩܪܒܝܢ ܗܘܘ ܕܢܚܙܘܢ
ܡܢܐ ܦܩܕ ܡܠܟܐ. ܘܟܠܗ ܠܗܘܢ ܠܐܓܪܬܐ ܗܘ ܡܠܟܐ
ܘܦܩܪܗ ܠܗܘܢ ܕܢܩܪܘܢ ܕܐܬܟܢܫܘ. ܘܐܡܪ ܗܘܐ ܠܗ ܡܠܟܐ. ܗܘ
ܡܢܗܪ ܠܗ ܠܗܘܢ ܠܩܘܫܬܐ ܘܟܠܗܘܢ ܐܦܣܩܘ̈ܦܐ ܘܐܪܟܘܣ
ܕܟܠܗܘܢ ܠܗܘܢ ܘܐܡܪܝܢ ܐܢܘܢ. ܡܛܠ ܕܡܫܬܟܚܝܢ
ܠܗܝܡܢܘܬܐ ܕܫܪܪܐ. ܐܠܐ ܕܝܢ ܡܫܬܟܚܐ ܐܠܐ ܠܗܝܡܢܘܬܐ
ܕܫܪܪܐ. ܘܡܛܠ ܕܠܐ ܡܫܬܟܚܐ ܠܗܘ. ܢܣܒܘܗܝ ܡܢ
ܠܦܪܘܣ [fol. 40 v°] ܘܗܘܐ ܠܐܦܣܩܘܦܐ ♦
ܘܩܪܝܘ ܕܝܢ ܐܠܐ ܠܓܙܪܬܐ ܠܗܐ[2] ܐܦܣܩܘ̈ܦܐ. ܗܢܘ ܕܝܢ
ܡܢ ܡܕܝܢܬܐ ܕܗܕܐ ܚܕܐ ܕܗܘܝܢ ܘܫܪܝܪܐ. ܘܟܕ ܫܪܐ
ܡܬܚܫܒ ܠܗܝܡܢܘܬܐ ܕܫܪܪܐ ܕܐܬܟܬܒܬ ܒܟܠܩܝܕܘܢܐ.
ܘܟܠ ܗܠܝܢ ܕܝܢ ܐܡܪܝܢ. ܒܗܝܡܢܘܬܐ ܗܘܐ ♦ ܘܟܕ ܫܡܥ

---

[1] ܘܩܪܝܘ ܠܗ ܡܠܟܐ O. — [2] ܐܠܐ ܕܝܢ B.

ܗܢܘܢ ܕܒܥܘ ܟܘܪܗܢܐ ܘܐܡܣܝܘ ܠܒܪܛܝܣܐ ܕܕܒܩܘܗܝ
ܠܐܣܝܘܬܐ. ܟܠ ܘܐܡܪ ܠܗܘܢ ܕܕܒܩܘܗܝ ܒܗܝܡܢܘܬܐ ܗܘܬ
ܕܠܐܣܝܘܬܐ ܀ [O., fol. 462 v°] ܐܡܪ ܠܗ ܣܟܘܠܣܛܝܩܘܣ
ܕܐܘܪܫܠܡ. ܗܢܐ ܕܟܠ ܠܐ ܫܡܥ[1] ܒܪܛܝܣܐ. ܘܕܒܩܘ
ܚܝܠܗ ܡܟܝܠ ܐܫܪܝ. ܡܛܠ ܗܢܐ ܠܟܘܪܗܢܐ. ܡܢܗ[2]
ܠܗܘܢ ܐܣܟܝܡܐ ܕܝܢ ܐܡܪܝܢ. ܣܡܟܗ ܠܡܕܪܐ ܠܡ
ܕܠܗܘܢ. ܗܘ ܠܫܡܫܐ ܠܡ ܢܘܗܪܐ. ܫܒܩܘ ܠܟܪܝܗܐ
ܠܦܘܩܕܐ ܠܡ ܗܪܩܠܐ. ܢܦܩܘ ܠܡܫܡܫܘܗܝ ܕܒܓܘܐ ܠܡ
ܡܫܡܫܘܗܝ ܕܒܠܐ[3] ܗܢܘ ܠܡܫܡܫܢܘܬܐ ܕܡܪܐ ܠܡ ܩܕܠܐ
ܕܛܒܥܝܢ. ܗܢܘ ܟܦܠܐ ܕܗܝܡܢܘܬܐ ܕܒܝܫܬܐ[4] ܠܡ
ܡܫܡܫܘܗܝ ܕܠܘܬ ܢܡܘܣܐ[5]. ܐܝܟ ܡܠܠܐ ܕܗܘܢ ܠܐ ܠܗܘܢ.
ܦܠܐ ܗܘܐ ܠܡܕܒܪܢܘܬܗܘܢ ܕܗܘܐ ܡܫܡܫܐ[6] ܀ ܒܗܘܢ
ܒܝ ܡܫܡܫ ܩܪܝܢܐ ܚܕܘ ܚܕܘܬܐ ܪܒܬܐ ܘܐܡܪܘ ܠܐܣܟܝܡܐ.
ܙܒܢܝܢ ܕܢܩܦ ܗܘܝܢ ܠܡܫܡܫܐ. ܐܡܪܝܢ ܠܗܘܢ ܐܢܫ.
ܘܐܡܪܘ ܠܗܘܢ[7] ܩܪܝܢܐ. ܡܪܢܐ ܢܚܪܘܗܝ ܕܐܬܡܣܝܘ ܠܝ
ܠܗܝܡܢܘܬܐ ܐܪܝܬܐ ܡܘܟܣܐ. ܘܐܬܐ ܘܐܡܪܘ ܠܡܫܡܫܢܐ
ܘܐܢܬ[8] ܠܗܘܢ.

---

1 ܫܡܥܘ B. — 2 ܡܢܗ P. — 3 ܕܒܠܐ O. Lire ܕܡܣܒܪܐ. — 4 ܟܦܠܐ ܘܐܢܬ ܦܠܐ ܐܢܫ ܕܗܘܐ ܡܫܡܫܢܘܬܐ ܕܒܝܫܬܐ B. — 5 B * ܢܡܘܣܐ. — 6 ܡܫܡܫܢܘܬܐ ܘܗܘܬ ܠܗܘܢ B. — 7 B + ܐܢܫ. — 8 B * ܘܐܢܬ.

ܘܡܢ ܚܡܫܐ ܦ̈ܠܚܐ ܡܫܝܚܝܐ ܗܠܝܢ. ܗܟܢ ܚܪܝܦܐܝܬ
ܘܐܡܪ[1]. ܕܟܠ ܕܠܐ ܦܠܚ ܐܢܐ ܠܡܫܝܚܘܬܗ ܕܠܐܘ. ܢܬܠܕܐ[2]
ܠܐܣܛܪܛܝܘܛܐ܀ ܘܡܢ ܗܕܐ ܗܟܢ ܟܠ ܐܣܛܪܛܝܘܛܐ. ܒܢ̈ܘ
ܟܠܗܘܢ [fol. 41 r°] ܘܐܡܪܘ ܠܗܘܐ ܡܫܡܠܝܐ[3] ܘܡܚܝܢܘܬܐ
ܕܐܒ̈ܗܝܢ ܕܚܝܠܐ ܘܫܢܝ ܐܢܘܢ ܠܐܣܛܪܛܝܐ܀ ܘܗܟܢ
ܡܠܟܐ ܟܣܪܝܣ ܕܡܘܟܐ ܕܢܦܩܘܢ ܛܘܡܣܘܣ[4]
[O., fol. 463 r°] ܕܠܐܘ ܢܦܠܚ ܘܢܐܬܐ ܒܥܠܘܗܝ. ܕܢܬܒܥܘܢ
ܒܗ ܡܟܡܟܘܬܗܘܢ. ܘܡܢ ܐܠܐ ܩܢܛܝܣ ܐܡܪ ܟܠܗܘܢ
ܠܐܣܩܘܦܐ. ܢܐܬܐ ܥܡ ܟܘܡܪܐ ܕܦܛܪܝܪܟܐ ܐܦܝܣܩܘܦܐ
ܘܐܦ ܐܦܢ ܐܢܐ ܟܟܠܗܘܢ ܡܢܗ ܕܐܬܘܢ ܢܘܐܬܘܢ܀
ܐܡܪܝܢ ܐܦܝܣܩܘܦܐ ܢܐܬܐ ܘܢܗܘܐ[5] ܡܢܗܘܢ ܡܠܬܐ ܗܕܐ܀
ܘܐܡܪ ܐܢܐ ܕܝܠܝ ܕܢܦܫܪܘܢ ܠܐܒܐ ܡܐܬܪ ܐܦܝܣܩܘܦܐ
ܕܕܘܟ (sic) ܠܟܠ ܐܢܐ ܥܡ ܐܚܐ ܕܢܬܟܢܫܘܢ ܘܪܢܐ ܟܠܗ܀
ܘܗܕܐ ܡܢܗ ܘܐܬܐ ܠܐܣܛܪܛܝܐ: ܥܡ ܐܚܐ ܕܕܘܟܐ ܕܟܠܗ
ܗܟܘܢ܀ ܘܟܕ ܗܘܘ ܟܕ ܐܬܘ ܐܦܝܣܩܘܦܐ ܟܘܡܪܐ
ܕܦܛܪܝܪܟܐ ܐܦܝܣܩܘܦܐ. ܘܐܬܐ ܕܢܟܢ ܕܢܬܟܢܫܘܢ ܠܐ ܟܠ
ܗܘܐ ܟܠܗܘܢ ܟܕܝܢ ܗܢܘ. ܗܘ ܐܦܝܣܩܘܦܐ: ܢܐܬܐ
ܟܘܡܪ ܕܢܬܟܢܫܘܢ ܘܟܢ ܗܟܝܠ ܐܟܠܗܘܢ܀ ܟܕ ܕܝܢ

---

[1] B * ܘܐܡܪ ܚܪܝܦܐܝܬ. — [2] ܢܬܠܕܘܢ B. — [3] ܡܫܡܠܝܐ P. — [4] ܛܘܡܣܘܣ B. — [5] ܘܢܗܘܐ B.

ܡܛܠ ܘܚܙܐ ܠܢܘܟܪܝܐ ܘܠܐܦܪܘܕܘܪܝܛܘܣ ܘܠܐܣܝܪܘܬܗ ܕܝ
ܢܡܘܣܐ ܚܕܝܘܗܝ. ܟܕ ܘܐܡܪ ܠܗܘܢ. ܡܢ ܗܫܐ ܕܝܠܟܘܢ
ܗܘ̣ܐ ܠܡܘܪܝܐ. ܘܐܦ ܠܐ ܐܬܬܝܗ ܫܘܬܦܘܬܐ ܥܡ ܕܝܠܟܘܢ ܀
ܘܥܠ ܠܗܘܢ ܕܐܬܐܡܪ ܐܬܟܢܫ: ܘܡܢܗܘܢ ܟܕ ܚܕ ܡܢ ܒܥܠܐ
ܐܚܪܢܐ ܘܐܡܪ ܕܡܠܟܐ ܗܘ ܀ ܘܚܕ ܐܡܪ ܡܢ ܚܕܐ
ܕܦܪܘܣܘܦܐ. ܡܠܟܐ ܗܘ ܡܦܪܢ ܠܗ ܠܦܢܝܘܗܝ ܗܘܐ.
ܐܘ ܡܫܝܚܐ. ܐܦ ܡܠܟܐ ܗܘ ܢܦܫ ܐܢܐ ܡܢܗ ܘܐܢܐ ܐܢܐ ܀
ܘܗܫܐ ܡܛܠ ܕܟܠܗܘܢ [O., fol. 463 v°] ܕܐܘܪܚܬܐ ܘܐܡܪ
ܠܗ. ܗܘܐ ܗܘ ܡܢ ܕܝܘܡܐ ܕܥܠ ܐܦܐ ܕܡܠܟܐ [fol. 41 v°.]
ܦܘܪܥܢܘܬܐ. ܐܝܟ ܗܘ ܘܡܫܝܚܐ ܐܬܪܐ ܕܥܡ ܡܢܗ
ܢܘܚ. ܠܐ ܗܘܐ[1] ܠܡܠܟܐ ܟܠܗ ܕܟܠܗ ܡܢ ܡܠܟܘܬܗ ܐܢܬ
ܢܦܫܝ ܘܡܫܒܚܝܢ ܐܢܬ ܐܦ ܡܬܩܠܐ ܐܢܬ ܡܢ ܘܡܫܝܚܘܬܐ
ܕܝܠܗ. ܟܕ ܐܬܟܢܫܘ ܟܠܗܘܢ. ܘܟܢܘܫܝܐ
ܡܘܟܝܢ ܀ ܘܚܕ ܡܢܗܘܢ ܐܬܬܢܝܚ ܚܕܘܗܝ ܟܕ ܐܡܪܝܢ
ܬܚܠܬ ܡܛܠ ܕܥܡܘܢܘܣ[2] ܐܦܣܩܘܦܐ ܕܡܕܝܢܬܐ. ܘܗܘ
ܕܢܦܫ ܢܦܫܗ: ܘܡܫܝܚ ܚܠܦ ܘܡܫܝܚܘܬܐ ܠܐܘܪܚܐ
ܡܘܟܝܢ. ܘܟܕ ܚܕ ܡܢ ܬܠܡܝܕܐ ܘܐܡܪ ܠܡܫܝܚܐ. ܐܦ
ܗܟܝܠ ܗܘܐ ܠܗ ܦܠܚܐ ܡܢܝܢ ܗܘܬ ܠܟܠܗ ܒܢܝܐ ܗܘܐ
ܕܐܦܣܩܘܦܐ ܒܡܕܝܢܬܐ ܗܘܐ ܕܐܬܐ ܒܐܝܕܝ ܕܢܫܒܘܗܝ

[1] O * ܗܘ. — [2] ܕܥܡܘܢܘܣ P.

ܒܫܠܝܘܬܐ. ܒܠܒܗܘܢ ܐܡܪܝܢ ܗܘܘ. ܟܕ ܠܐ ܡܬܪܢܝܢ ܗܘܘ
ܕܚܠܬܗ ܕܐܠܗܐ ܕܡܬܢܬܐ. ܐܠܐ ܐܦ ܕܡܫܡܫܝܢ ܒܟܗܢܘܬܗܘܢ
ܠܐ ܕܢܦܠ ܕܐܬܪܘܡܘ. ܡܢܛܠ ܡܫܡܠܝܘܬܐ: ܘܐܬܡܠܟ ܐܝܟ
ܐܢܫܐ: ܥܠ ܐܦܝܣܩܘܦܐ[1] ܕܡܬܩܕܫܝܢ ܡܫܪܝܪܬܐ ܀

10. ܟܕ ܕܝܢ ܐܬܟܢܫܘ ܦܝܫܬܐ ܡܢ ܦܩܕܐ ܕܡܪܩܝܢܘܣ
ܘܡܢ ܬܪܝܢ ܡܠܟܘܬܗ ܘܡܢ ܐܦܣܩܘܦܐ ܒܟܘܪܐ. ܒܬܪܗ
ܠܟܠܗܝܢ ܕܗܘܐ ܘܐܬܩܒܠ ܘܐܡܪܗ ܠܒܝܬ ܗܝ ܀ ܗܘ ܕܝܢ ܟܕ
ܚܙܐ ܐܢܝ. ܐܬܡܢܥ ܘܐܬܟܬܒ ܥܠ ܦܩܕܐ ܕܡܪܩܝܢܘܣ.
ܘܟܕ ܡܢܥ ܡܠܟܬܐ ܦܘܠܟܪܝܐ. ܐܡܪܐ ܠܗ ܠܡܠܟܬܐ.
ܠܐ ܐܬܡܢܥ ܘܠܐ ܐܬܟܬܒ. ܡܛܠ ܕܐܢܐ ܐܙܠ ܐܢܐ ܠܟܘܠܗ
ܡܫܡܫܐ ܐܢܐ ܠܗ ܕܢܦܩܐ ܥܡܗܘܢ. ܗܢܝܢ ܐܠܗܐ ܕܢܗܘܘܢ
ܕܦܩܕܐ ܠܗܘܢ ܕܐܬܡܠܟܘ ܗܘܐ. ܘܫܠܚ ܠܗ ܬܘܒ ܟܕ
ܚܙܐ ܡܫܡܫܐ ܠܗ ܘܐܡܪܐ. ܐܢܐ ܐܡܪܬ ܐܠܗܐ ܘܡܟܣܝܢ.
ܘܐܢܬ ܐܟܠ ܘܫܡܥ [fol. 42 r°] ܕܠܟܘ ܐܢܫܐ ܕܐܘܡܢܐ. ܐܡܪ
ܦܩܕܐ ܕܡܪܩܝܢܘܣ. ܠܐ ܐܟܦܬ ܐܠܗܐ ܡܟܣܢܐ. ܘܐܡܠܐ
ܐܠܗܐ ܒܡܠܐ ܕܝܕܥ. ܡܛܠ ܕܐܬܦܢܝܬ ܐܘܪܚܐ ܕܣܒܪܐ:
ܘܡܫܡܫܐ ܠܬܫܡܫܬܐ ܗܝ ܕܐܫܬܡ ܒܟܠܝܠܐ ܘܐܟܬܒܐ:
ܘܐܬܚܙܝ ܠܗ ܠܫܠܡܐ ܕܦܩܕܐ ܀ ܟܕ ܕܝܢ ܚܙܐ ܕܠܐ ܦܬܚ

[1] ܐܦܝܣܩܘܦܘܬܐ O.

ܒܓܘܣܗ ܘܕܒܒܗ܀ ܐܡܪܐ ܠܗ ܒܠܒܪ ܦܬܓܡܐ ܫܡܝܢܝܐ. ܕܐܢ
ܠܐ ܥܒܕܬ ܐܢܬ ܒܝ: ܒܘܪܣܝܐ ܕܒܗܘܢܐܝܟ ܡܫܒܚܝܢ ܡܠܝܢ܀
ܗܘ ܕܝܢ ܚܠܐ ܘܐܡܪ ܠܗ. ܘܐܢ ܒܘܪܣܝܐ ܕܦܪܣܝܐ ܡܫܒܚܝܢ
ܐܢܘܢ ܡܠܝܢ܀ ܠܐܪܘܣ ܕܐܬܐܡܪ ܠܝ ܡܫܝܚܐ ܒܡܫܒܚܢܐ ܠܐ
ܡܟܝܠ ܐܢܘܢ ܠܫܡܫܝܢ ܡܠܝܢ܀ ܟܕ ܕܝܢ ܠܐ ܐܬܐܬܦܝܣ ܠܗ
ܐܠܐ ܡܢ ܡܪܐ ܠܗ ܘܡܫܚܐ ܛܒ܀ ܘܟܕ ܚܙܐ ܡܠܟܐ
ܘܠܝ܀ ܫܡܥ ܠܟܕ ܡܢ ܡܫܝܚܝܐ ܦܛܪܝܪܟܐ ܕܡܠܟܦܪܐ
ܫܘܡܠܝܪܬܐ ܕܒܕܒܢܘܗܝ ܠܐܦܣܘܪܐ܀

ܟܕ ܕܝܢ ܐܬܐ ܗܘ ܡܫܝܚܐ ܐܒܘܢ ܗܘܐ ܘܡܟܣܐ ܠܐܚܐ ܕܝܠܗ
ܟܕ ܐܡܪ. ܕܐܢ ܠܐ ܥܒܕܬ ܐܢܬ ܡܢ ܦܠܓܘܬܐ. ܘܟܠܝ ܐܠܗܐ
ܠܐܦܣܘܪܐ܀ ܐܢܐ ܕܝܢ ܟܕ ܫܡܥܬܗ ܒܡܫܒܚܐ ܡܕܝܢܬܐ
ܕܡܬܒܢܝܐ ܠܗ: ܒܟܢܫܐ ܘܐܡܪܐ ܠܗܘܢ ܡܫܝܪܐ ܒܝܫܬܐ.
ܒܪܐ ܐܢܐ ܡܢܝ ܠܐ ܐܬܐܡܪ ܠܗܘܢ܀ ܡܛܠ ܕܡܫܝܚܐ ܗܘ
ܒܦܓܪܗ. ܐܝ ܡܠܟܐ ܒܫܡܐ [O., fol. 464 v°] ܠܟܠܗܘܢ܀ ܐܢܬ
ܒܗܝܠ ܡܫܝܚ ܐܢܬ ܠܗ܀ ܘܟܕ ܫܡܥ ܚܕ ܡܢ ܐܦܣܩܘܦܐ
ܕܐܡܪ ܐܢܐ ܗܟܝܠ. ܪܘܚܐ ܠܟܘܢ. ܘܡܫܝܚ ܦܓܪܐ ܫܡܝܐ ܠܟܠ
ܐܝܟ ܘܐܡܪ. ܐܝ ܐܢܬ ܐܢܬ ܒܫܡܗ ܠܐܦܣܘܪܐ ܠܟ. ܘܐܠܐ
ܡܠܘܟ܀ ܐܚܐ ܕܝܠܟ ܟܕ ܡܬܕܒܩ ܚܙ ܒܫܘܠܛܢܗ ܘܚܐܐ
ܠܗܘ ܐܦܣܩܘܦܐ ܕܒܝܬ ܗܘܠܐ. ܘܚܙ ܒܫܒܝܠܐ ܘܐܬܐܝܚ.
[fol. 42 v°] ܘܫܠܐ ܦܓܪܗ ܕܡܫܝܚܐ. ܗܘ ܕܝܢ ܕܗܘܐ

ܐܘܒܠ ܒܝ ܒܗܢܐ ܥܠܡܐ ܘܐܬܒܝܢ ܀ ܘܟܕ ܫܡܥ ܐܒܐ ܕܝܠܢ
ܕܝܘܣܩܘܪܘܣ ܕܗܟܢܐ ܐܠܐ ܐܡܪ ܠܗ. ܐܬܕܟܪ ܒܪܝ ܡܛܠ
ܐܬܘܫܥܝܬܐ ܕܬܠܬ ܫܢܝܢ. ܠܗ ܕܝܗܒ ܕܠܚܘܕ: ܟܕ
ܕܝܪܘܗܝ ܒܒܘܟܪܘܬܐ ܟܪܣܗ: ܘܢܫܩ ܦܘܡܗ ܕܝܠܗ ܘܦܬܓܡܐ
ܘܦܪܫ ܟܢ. ܡܛܠ ܡܢܐ ܟܠܗ ܐܢܬ. ܠܗ ܕܐܬܡܣܟܢܬ
ܗܟܠ ܒܟܣܦ: ܒܥܠ ܐܬܘܫܥܝܬܐ ܕܐܬܦܘܠ ܒܒܝܬܐ
ܕܟܠܗ: ܘܠܐ ܫܐܠ ܐܢܬ ܠܟܘܢ ܀ ܐܠܐ ܕܝܢ ܐܡܪܐ ܠܗ.
ܠܗ ܠܐ ܡܫܘܬܐ ܕܒܟܘܢ ܟܠܐ ܐܠܐ ܗܘܬ. ܐܠܐ ܡܠܬܐ
ܕܫܪܐ ܗܘܬ ܕܡܢܬܡܢ ܒܝ ܒܗܠ ܘܒܟܠ ܀ ܗܘ ܕܝܢ ܐܡܪ
ܠܗ. ܒܥܠ ܒܟܢ ܒܗܘܢ ܟܕ ܡܢܝܢ ܕܐܬܒܝܢ ܒܥܪܝ.
ܟܕ ܐܥܩܘܗܝ ܡܢܢ ܒܠܝܩ ܐܝܟ ܒܥܩܬܐ ܘܕܢܘܗܝ
ܒܘܠܬܗ. ܟܕ ܡܕܐ ܗܘ ܕܥܩܠ ܘܕܐܦܠ: ܘܒܥܒܕܐ ܐܝܟ
ܕܐܬܬܘܗܝ. ܒܥܠ ܐܬܐܡܝܢ ܠܗ ܢܫܝܢ[1] ܒܚܝܠܐ ܕܒܩܒܠ
ܒܥܠ ܐܬܡܚܝܬ ܠܗ ܦܟܢ. ܒܥܠ ܡܫܐܘܢ ܒܩܘܛܠܐ.
ܒܥܠ ܢܦܘ ܕܐܦܢ: ܒܥܠ ܡܢܗ ܠܗ ܢܫܝܢ ܒܫܢܝܐ.
ܒܥܠ ܠܒܘܢ ܠܗ ܡܫܚܐ [O., fol. 465 r°] ܕܙܒܢܐ. ܒܥܠ
ܡܒܗ ܒܐܦܝ ܘܒܬܝܒܘܬ ܙܢܐ: ܒܥܠ ܐܡܫܘܢ ܫܠܐ
ܕܫܚܠܦ ܒܗ ܡܕܪܐ. ܘܟܠܗ ܒܟܢ ܟܕ ܗܘܝܢ ܒܟܘܢ܀ ܗܘܐ
ܗܘܬ ܠܗܢ ܡܢ ܒܟܘܢ ܡܫܠ ܫܠܝܬܐ ܀

1 ܢܫܐ P.

11. ܒܬܪ ܗܠܝܢ. ܗܟܢ ܟܕ ܕܐܬܡܠܟ ܒܡܘܬܐ ܠܐܟܣܘܣ
ܗܘܝܐ. ܠܐ ܠܡܥܒܕ ܪܚܡܬܐ ܕܥܡܐ ܕܐܬܚܒܒܘ܂ ܘܠܐ ܒܐܪܐ
ܠܡܥܒܕ ܗܘܦܟܐ ܒܟܠܗ܀ ܐܦܠܐ ܕܡܢܐܡܪ ܕܗܘܐ. ܠܐ
ܠܡܥܒܕ ܪܚܡܬܗ ܕܢܬܚܘܪ ܕܐܬܚܒܒܘ܂ ܘܠܐ [fol. 43 r°.]
ܒܐܪܐ[1] ܕܐܬܦܩܕܘ ܕܠܐܘ ܢܦܫܐ ܕܐܬܥܒܪ ܗܘܦܟܗ ܒܟܠܗ.
ܗܟܝܠ ܒܗܢܐ ܗܘ ܒܪܢܫܐ. ܟܕ ܢܦܫܗ ܕܐܢܫܐ ܒܪܢܫܐ
ܟܕ ܡܢ ܬܚܘܬ ܘܐܦ ܒܗ. ܐܠܐ ܒܗܢܐ ܕܟܠܗ ܗܕܐ ܗܘ܂
ܟܕ ܩܐܡ ܢܦܫܐ ܡܬܚܙܐ ܒܐܝܕܗ. ܐܢܐ ܕܐܢܫܐ ܘܟܠܗ
ܟܠܐ ܘܡܢܫܐ ܟܠܗ. ܘܠܐ ܐܡܪ ܟܗ ܢܦܫܐ ܕܡܬܟܠܟܠܐ
ܡܢܫܐ ܐܝܟ ܟܠܗ ܟܟܬܒܐ. ܐܝܟܘ ܕܝܢ ܕܕܐܟܐ ܚܘܪ ܟܠ
ܢܦܫܐ. ܘܡܬܠܐ ܒܥܪܘ ܘܡܠܟ ܒܝܬܘܗܝ ܘܠܐ ܢܥܠ
ܒܥܘܢܝܐ ܡܢܗ: ܟܠܗ ܐܝܟ ܒܗܢܐ ܕܢܦܠ ܡܢ ܗܕܐ. ܗܕܐ[2]
ܡܠܟܐ ܒܗ[3] ܟܕ ܐܝܟ ܡܠܟܘܬܗ܂ ܐܠܐ ܐܝܟ ܡܠܟܘܬܐ ܕܠܐ
ܠܗܘܐ ܡܢ ܐܘܪܚܐ ܡܠܟܘܬܐ. ܘܬܘܒ ܒܢܝܗ ܒܩܘܒܠܐ
ܘܕܕܕܐ. ܟܠܗܐ ܕܐܟܘܣܐ ܢܦܩܘܗܝ: ܐܝܟ ܙܒܢܐ ܡܢ ܚܝܠܐ
ܕܪܒܐ. ܘܐܬܐ ܐܢܫܐ ܕܗܝܡܢܘܬܐ ܒܥܢܝܢܐ. ܘܐܬܕܟܪ ܒܟܗܘܢ
ܟܠܬܗܘܢ ܢܩܦܐ ܕܗܕܝܐ ܘܐܬܕܝܢ ܐܢܘܢ܀
ܘܟܕ[4] ܐܬܡܠܟ ܠܐܟܣܢܝܐ ܗܘܐ ܒܡܠܟܘܬܗ ܕܡܪܝܢ.[5]

---

[1] ܒܪܐ O. — [2] ܗܠܝܢ B. — [3] B + ܡܠܟܐ. — [4] B * ܟܕ. — [5] ܘܟܕ ܡܪܢ B.

ܒܟܠ ܗܘܐ ܡܬܡܬܐܠܗ [O., fol. 465 v°] ܘܐܡܪ. ܒܐܒܠ ܗܘ ܠܗ
ܪܒܐ ܘܦܩܕܐ܆ ܕܐܬܟܢܫ ܠܟܢܘܫܬܐ ܕܝܠܗ ܘܐܬܐ ܠܗ ܡܢܗ
ܠܐܦܣܩܘܦܐ. ܐܠܐ ܕܝܢ ܚܙܬ ܘܐܡܪܬ ܠܗ. ܠܗ ܢܗܘܐ܀
ܛܒܐ ܠܟܝ ܡܢ ܟܠܗ ܥܠܡܐ. ܒܟܠܐ ܐܠܗܐ ܠܐ ܡܬܒܪ
ܡܬܒܣܡܝܢ. ܕܠܐ ܡܢ ܥܠܒܝܢ. ܐܝܟܐ ܐܝܟ ܡܠܟܘܬܗ
ܕܐܠܟܣܢܕܪܘܣ ܘܐܡܪ ܗܘܐ ܠܗܘܢ ܠܟܝ܀ ܘܥܠ ܠܐܦܝܣܩܘܦܘܣ
ܕܗܠܝܢ ܘܐܡܪ: ܚܙܝ ܪܥܝܐ ܕܠܐܦܝܣܩܘܦܘܬܐ ܕܠܐ
ܡܬܚܫܒܝܢ. ܠܐ ܡܢ ܡܠܟܐ ܘܠܐ ܡܢ ܪ̈ܫܝ ܐܦܝܣܩܘ̈ܦܐ܀
ܘܚܙܬ ܘܐܡܪܬ ܠܗ. ܛܘܒܝ ܐܢܬܝ ܕܩܒܠܬܝܗ ܕܪܥܝܐ
ܕܡܠܟ ܕܪܥܝܬܐ ܠܗ ܛܘܒܝ. ܕܐܬܐ ܠܢܘܩܕܗ ܡܢ [fol. 43 v°]
ܡܢ ܐܬܪܐ ܕܡܨܪ ܠܗ܀ ܥܕܡܐ ܗܘܐ ܕܝܢ ܠܗܠܝ ܘܩܫܫ
ܠܝ. ܠܗܘܢ ܐܦܝܣܩܘܦܐ ܕܩܘܠܝܣ[1]: ܘܟܠܐ ܘܐܡܪ.
ܗܠܝܢ ܕܢܣܛܘܪܝܘܣ ܠܟܢ ܠܘܬܟܐ ܒܟܢܫܐ ܗܠܝܢ ܟܠܗ
ܕܐܦܝܣܩܘ̈ܦܐ. ܙܒܢ ܕܟܠܗܘܢ ܢܬܠܘܢ ܠܐܦܝܣܩܘܦܐ
ܡܬܚܘܬ. ܐܡܪ ܗܘܐ[2] ܩܝܡܐ ܒܢܦܫܗ: ܕܝܢܐ ܡܢܝܢ ܠܗ
ܘܡܚܒܘܬܐ ܕܡܪܐ. ܘܠܐ ܢܦܩ ܕܢܡܠܠ ܐܠܗܐ ܠܗܘܢܝܢ
ܠܐܬܐ ܒܦܘܩܕܢܐ. ܘܟܢܫܐ ܗܠܝܢ ܟܠܗ ܕܐܦܝܣܩܘ̈ܦܐ ܠܡܪ
ܡܢܗ. ܒܟܠ ܐܝܢܘ ܕܫܪܐ ܒܢܦܫ ܟܠܗ ܐܦܝܣܩܘܦܐ ܢܦܩ.
ܐܦ ܢܦܠ ܠܐܦܝܣܩܘܦܐ ܘܢܦܠ ܐܦ ܗܘ ܒܥܢܘܗ: ܦܐܝܫ

---

[1] ܐܦܝܣܩ ܐܦܣܩܘܦܐ ܒܩܘܠܝܣ ܗܘ ܗܘ… ܕܐܦܝܣܩ B. — [2] ܗܘܐ OP.

ܒܠܚܘܕ ܒܢܘ ܕܠܐ ܬܢܦܫ ܐܦܣܩܘܬܐ. ܐܠܐ ܕܝܢ ܟܕ ܡܫܟܚܬ
ܗܟܢ ܐܘܟܠܐ ܐܝܟ ܒܟܠܬܒܬܐ. ܗܘܐ ܐܒܐ ܕܝܠܢ ܡܕܝܢܐ
[O., fol. 466 r°] ܘܗܘ ܕܝܢ ܟܠܗ ܒܗܘܢ ܠܘܬ ܗܕܐ.
ܠܐ ܒܪܡ ܡܫܡܠܝܢ ܡܢ ܟܠܗ ܐܒܗܘܗܝ. ܒܕܡܐ ܕܐܡܪ ܒܫܡܘ
ܡܫܠܡܐ: ܢܦܪܟܘܢ ܡܘܡܬܐ ܕܡܠܘܗܝ ܕܐܒܝ ܐܢܫܝܢ.
ܘܐܫܬܒܩܘ ܒܫܡܠܝܢ ܀ ܠܐ ܗܘܐ ܡܫܡܫ ܒܟܒܪܐ ܐܠܐ
ܐܒܗܘܗܝ ܐܬܩܘܗܝ. ܘܠܐ ܡܛܠ ܒܠܬܪ ܡܘܡܐ ܐܝܟ ܐܢܫ ܐܚܪܢ.
ܐܠܐ ܐܢܘܢ ܀ ܠܐ ܐܬܡܠܟ ܡܩܒܠ ܟܢܫܐ ܕܢܒܝܢ. ܐܠܐ
ܐܢܘܢ ܡܢ ܐܝܟ ܟܠ ܚܕܐ ܡܬܐ ܀ ܠܐ ܐܬܐܡܪ ܒܡܕܒܪܐ
ܡܫܡܫܘܢ: ܐܠܐ ܢܒܚܬ[1] ܐܬܟܠܘ ܙܐܢܘ[2] ܀ ܠܐ ܐܒܩܫ ܕܢܘܫܬܐ
ܕܡܩܒܠܬܐ ܒܕܝܢ: ܐܝܟ ܒܣܘܪܐ ܕܐܢܫܘܗܝ ܕܒܟܠܗܘܢ ܀ ܠܐ
ܡܢܗ ܐܢܬܝܢ ܟܢܫܘܗܝ ܢܦܫܗܘܢ ܘܐܫܬܒܩܘܢ ܠܗ ܠܐ ܕܝܢ
ܡܢ ܟܠ ܡܕܝܢܬܐ ܡܦܩܬܗ ܀ ܘܠܐ ܢܫܡܥܘܢ ܒܫܠܡܘܢ
ܠܚܬܐ. ܠܐ ܐܬܦܫ [fol. 44 r°] ܟܠ ܐܢܫ ܡܫܬܘܬܗ ܐܝܟ
ܪ̈ܚܡܬܐ ܕܫ̈ܡܥܘܗܝ ܡܫܒܚܘܗܝ ܀ ܠܐ ܢܫܒܩ ܐܠܐ ܒܡܬܐܬܗ
ܕܐܬܘܕܝܬܐ ܘܕܝܢܘܬܐ: ܘܕܐܚܪܢܐ. ܟܕ ܡܚܝܢ ܗܘܘ
ܠܗ. ܐܝܟ ܒܡܐܬܗ ܕܐܫܬܟܚܘܢ ܘܠܐ ܐܬܚܙܝ: ܕܐܝܟ
ܡܫܗ ܐܬܚܘܝ ܒܒܝܢܬܐ. ܐܝܟܢ ܕܝܢ ܒܟܠ ܦܟܪܝܢ ܐܝܟܢ
ܕܡܫܬܪܝܢ ܐܝܟܢ ܟܠ ܒܬܫܘܐܒܘܢ. ܚܢ ܗܘ ܡܪܝܐ. ܕܠܐ

---

[1] ܐܬܡܟܚ O. — [2] ܐܙܐܘ O.

ܐܝܟ ܡܢܗܘܢ ܡܫܡܫܢܐ ܠܕܝ̈ܢܐ ܕ̈ܝܢܝܢ ܥܠ ܕܝܣܩܘܪܘܣ. ܡܢ
ܗܟܝܢ ܫܬܡܐܐ ܘܬܠܬܝܢ ܘܐܪܒܥ ܐܦܣܩܘܦܐ ܕܐܬܟܢܫܘ
ܒܟܠܩܝܕܘܢ. ܐܬܚܙܝ ܦܬ̈ܠܐ ܡܢܗܘܢ [O., fol. 466 v°]
ܕܒܗܘܢ ܡܩܘܡܐ ܡܟܬܒ ܒܡܘܬܒܐ ܘܒܝܕܥܬܐ ܡܢ
ܡܘܬܐ ܕܫܡܐ ܐܝܟܐ ܕܗܘܘ ܡܢ ܩܕܡ. ܐܠܐ ܐܝܟܐ ܕܐܝܟܐ.
ܡܢ ܗܠܝܢ ܕܡܬܒܥܝܢ ܒܡܫܝܚܘܬܐ ܕܐܠܗܐ. ܘܡܬܢܣܒ
ܕܢܐܒ ܡܢܬܐ ܦܬ̈ܠܐ ܥܠ ܕܝܣܩܘܪܘܣ ܘܐܦܠܐ ܛܠܝܬܐ ܕܒܬܪ.
ܟܕ ܠܐ ܐܡܪ ܠܗܘܢ: ܐܝܟ ܕܚܛܝܐ ܕܦܠܚܝܢ
ܐܦܣܩܘܦܘܬܗܘܢ ܘܐܡܪܝܢ ܠܗܘܢ: ܟܕ ܠܐ ܡܫܬܡܥܝܢ ܠܗ
ܐܦ̈ܝ ܡܠܟܐ. ܐܠܐ ܐܬܚܝܒܘ ܒܕܘܟܬܐ: ܕܐܡܪ ܕܫܪܝܢ
ܠܗܪܬܐ: ܚܪܡܘ ܠܐܡܪ ܕܢܣܬܒܪܘܢ[1] ܢܦܫܗܘܢ ܀
ܘܗܟܢܐ ܡܠܟܐ ܢܦܩܝܢ ܟܕ ܐܝܬ ܒܢܨܚܢܗܘܢ ܡܢܨܚܐ
ܘܡܬܡܥܢܝܢ ܡܢ ܡܠܟܐ ܀ ܘܡܫܠܛ ܕܝܢ ܡܠܟܐ ܡܢܝܢ
ܘܗܟܢ ܥܡ̈ܡܐ ܟܕ ܗܘܐ ܘܢܦܩܝܢ ܠܗܘܢ ܒܟܪܣܐ ܘܐܦܝܢ
ܠܐܦ̈ܝܗܘܢ ܘܐܡܪܝܢ ܠܗܘܢ. ܢܬܠܝܟ ܠܒܬܪܟ ܐܘ ܠܟܘܪܐ:
ܐܘ ܐܦ̈ܝ ܐܦܣܩܘܦܘܬܗܘܢ ܟܕ ܠܐ ܡܫܬܡܥܝܢ ܘܟܕ ܫܡܥܘ
ܦܩܕ ܠܗܘܢ ܒܕܝܢܐ ܕܡܘܬܐ ܀ ܘܗܟܢܐ ܢܗܘܐ ܒܘܗܟܝܢ
ܐܦܣܩܘ̈ܦܐ ܒܡܘܬܐ: ܕܐܬܟܢܫܘ ܒܟܠܩܝܕܘܢ [fol. 44 v°]
ܒܗܝ ܐܕܝܐ. ܦܩܕ ܕܝܢ ܕܠܐܠܦܘܢ ܐܢܫܐ ܕܒܪܗ ܕܐܠܗܐ

[1] ܕܢܣܬܒܪܘܢ O.

ܘܟܠ ܕܡܩܪܒ ܠܗܘܢ ܒܢ̈ܝܐ ܘܡܦܪܢܣ ܒܗ. ܗܢܘܢ ܕܠܐ
ܢܣܒܘܢ ܡܢ ܒܪ̈ܢܫܘܬܗܘܢ ܐܠܐ ܒܪ ܩܪܝܒ ܡܢ ܚܝܠܗ܀
ܗܘܝܐ ܕܡܬܡܨܪܐ ܠܐܘܣܛ ܩܐܬܐ ܠܐܒܣܢܝܐ. ܘܒܪ ܛܝܢܝܢ
ܠܗ ܕܢܬܒܘܢܘܢ ܠܡܬܝܠܕܘ ܐܡܬܝ܆ ܩܐܡ ܠܠܗܘܢ
ܦܐܡܘܬܐ ܒܡܠܟ ܘܡܬܚܕܐ ܦܪܘ ܒܒܘܡܝܩ̈ܘܢ ܕܢܚܫܐ.
[O., fol. 467 r°] ܐܝܟ ܦܪ̈ܒܝܢ ܒܐܒܝܢ. ܘܢܘܐܒܝܢ ܐܣܪܬܐ
ܡܚܫܘܢ.

ܘܒܙܒܢ ܒܪ ܚܕ ܒܟܢܘܢ̈ܐ. ܗܟܢ ܠܡ ܩܕܝܫܐ ܦܠܛܪܘܣ
ܐܠܟܣܢܕܪܝܐ ܕܗܘܐ ܗܘܐ. ܘܐܬܟܬܒ ܒܡܠܬܐ. ܘܐܬܟܬܒܬ
ܒܛܘܝܘ ܕܐܒܐ ܕܝܠܗ ܠܟܠܗܘܢ܀

ܐܦ ܕܝܢ ܗܟܢ ܒܗܘ ܒܠܚܘܕܝܬܐ ܒܪ ܐܦܪܝܡ ܘܒܣܝܐ. ܐܘ
ܡܬܬܠܒܫ ܪܘܚܐ. ܗܘ ܕܐܬܪܒܝ ܠܐܘܪܚܐ ܠܗܝܢ ܡܢ
ܡ̈ܠܐ. ܡ̈ܠܐ ܟܪ ܢܪܒܘ ܠܐܘܪܚܐ ܕܫܝܢܐ. ܘܡܢܗ
ܫ̈ܒܠܐ ܘܫ̈ܒܝܠܐ ܘܢܦ̈ܠܐ. ܗܘܐ ܕܝܢ ܢܘܦ ܡܫܝܚܐ ܠܐܒܘܗܝ
ܫܟܝܠ ܡܢ ܡܕܝܢܬܗ ܕܢܒܥܐ ܒܗܘܢ ܐܝܟ ܙܒܢܗܘܢ܀ ܐܘ
ܠܐܘܪܚܐ ܡܕܝܢܬܐ ܕܡܠܟܐ ܪܒܐ܆ ܕܢܛܪܬܐ ܒܗܘܐ
ܐܦܝܣܩܘܦܐ ܕܐܒܝ ܢܗܘܪܐ ܘܡܢܝܢ ܫܦܝܪܐ. ܐܘ ܡܕܝܢܬܐ
ܡܗܝܡܢܬܐ ܕܛܪܬܐ ܒܠܐ ܡܗܝܡܢܐ. ܐܘ ܡܕܝܢܬܐ
ܦܪܝܫܬܐ ܕܡܫܒܚܐ ܒܟܢܫܐ ܢ̈ܫܐ: ܕܟܠܗ ܕܒܢܝ ܡܢܗ
ܒܟܠܗܘܢ ܚܝܝܢ ܕܗܘܘ ܥܠ ܐܪܥܐ. ܕܡܠܐ ܟܪܥܐ ܦܪܝܫܐ

ܘܥܠ ܡܘܫܐ ܕܗܝܐ. ܢܩܘܡ ܒܩܘܒܠܗ̇. ܒܥܩܒ ܡܩܕܫܐ
ܒܟܠ. ܘܢܫܬܘܕܘܢ ܩܕܡ ܐܠܗܐ ܐܝܟ ܕܠܐ. ܘܢܬܦܩܘܢ
ܘܢܬܠܘܢ ܠܗ ܡܪܫܥܘܬܗ ܕܡܠܟܘܬܗ ܕܫܡܝܐ [fol. 45 r°]
ܘܕܠܗܘܢ ܐܝܟ ܕܡܫܚܘ ܐܘ ܡܫܚܝܢ ܒܡܫܘܚܬܗܘܢ
ܪܫܝܐ ܘܡܫܬܡܠܝܐ ܕܒܚܫܝܘܬܐ. ܐܦ ܐܢܬ ܚܕ ܡܢܗܘܢ ܡܢ
ܣܬܢ ܠܟ ܐܪܥܐ. ܠܐ ܬܟܠܐ ܐܢܐ ܡܢ ܗܘ ܕܐܬܡܢܝ ܒܡܢܝܢܐ
ܒܓܘܐ ܕܢܫܘܪ ܒܥܪܘܬܝ ܡܢ [O., fol. 467 v°] ܐܪܥܐ ܕܚܝܐ.
ܐܠܗܐ ܡܫܒܚ ܠܥܠܡ. ܘܩܪܐ ܐܢܐ ܠܟ ܡܢ ܒܥܘܡܩܐ
ܕܠܒܝ: ܘܒܥܐ ܕܚܝܐ ܕܡܫܒܚܐ ܕܚܝܝܢ ܗܘܝ ܕܡܬܩܪܝܐ
ܠܗܘܢ ܡܠܟܘܬܗܘܢ. ܘܒܥܐ ܐܢܐ ܕܚܝܐ ܕܐܡܪܐ ܕܡܚܝܐ
ܒܬܘܠܬܐ: ܕܗܘ ܡܠܟܘܬܗܘܢ ܛܪܝܕ ܒܪܗ ܡܢ ܒܢܝܢܗ
ܩܢܘܡܗ. ܒܬܘܠܬܐ ܗܒܢ ܕܢܬܒܣܝܡ ܒܒܝܬܘܬܗ:
ܘܐܬܚܝܢ ܕܢܛܠܬܐ ܘܐܬܐ ܒܦܓܪܐ ܡܢܝܐ ܕܐܢܫܐ. ܐܠܗܐ
ܡܫܒܚ ܠܥܠܡ. ܕܡܢ ܒܥܘܡܩܗ ܕܠܒܝ. ܘܢܚܬܝܢ ܘܒܥܝܢ
ܕܢܗܘܢ ܠܗ ܪܫܝܐ ܕܪܫܝܐ ܕܡܠܟܘܬܗܘܢ ܘܥܠ ܒܝܫܬܐ
ܕܪܫܐ ܕܢܫܝܐ. ܘܥܠ ܦܘܪܫܢܗܘܢ ܘܥܠ ܠܐ ܘܠܝܬܐ:
ܘܥܠ ܟܠܗ ܒܢܝܢܐ ܚܕܐ ܕܒܚܫܝܘܬܐ ܘܥܠ ܟܠ ܕܢܦܠܘܢ
ܒܗܘܢ. ܘܥܠ ܕܐܬܡܢܘ ܒܢܝܢܐ ܕܡܢ ܒܓܘܐ ܒܥܘܠܐ.
ܢܗܘܐ ܐܢܐ ܕܐܬܚܢܢ ܐܪܚܡܘ ܥܠܝ. ܘܢܬܪܥܐ ܠܟܘܢ. ܒܝ
ܦܪܘܩܢ ܢܫܘܥ ܡܫܝܚܐ ܐܠܗܘܢ. ܫܒܝܚ ܘܠܥܠܡܝܢ ܀

ܘܐܚܝܕ ܐܢܘܢ ܒܗ ܒܠܚܘܕܝܬܐ ܟܕ ܐܡܪ ܘܚܝܘܬܐ܀ ܕܟܠܗܘܢ
ܕܡܫܒܚܝܢ ܠܗܘܡܘܣܝܘܣ ܕܐܠܘܢ ܪܡܫܐ ܕܪܘܡܝܐ܆ ܐܚܐ ܘܡܪܐ
ܘܪܘܚܐ ܩܕܝܫܐ. ܚܕ ܐܠܗܐ ܒܪܝܐ ܢܫܡܫܘܢܗ. ܘܡܛܠ
ܕܠܐ ܡܣܬܝܟ ܒܟܠ ܕܫܟܝܚ ܒܗ܀ ܠܐܠܗܐ ܢܛܪܘܢ ܐܢܘܢ: ܡܢ
ܟܠܗ ܒܝܬܐ ܩܕܝܫܬܐ. ܘܡܣܬܝܟ ܐܢܘܢ ܠܟܠܗ ܠܟܠܗܘܢ
[fol. 45 v°] ܐܡܝܢ܀ ܫܪܒܐ ܗܘܐ ܠܐܦܘܡܝܢ ܕܗܘܐ
ܡܣܝܒܪܐ[1] ܫܠܗ ܠܡܠܟܘܬܐ ܡܡܫܝܚܐ [O., fol. 468 r°] ܕܐܬܝܢ
ܟܬܒܐ܆ ܘܡܛܠ ܟܠܗܘܢ ܕܗܘܐ ܡܟܪܙ ܒܝܬܐ ܡܢ ܐܬܘܬܐ
ܚܙܝܐ ܐܝܟ ܕܗܘ[2]܀ ܡܣܬܝܟ ܠܗ[3] ܘܐܡܪ ܒܡܫܝܚܐ ܐܬܝܢ
ܟܬܒܐ ܡܢ ܒܬܪ ܫܒܝܐ [ܠܐ ܡܬܡܣܟܢܝܬܐ܀ ܫܪܒܐ ܗܘܐ
ܠܗܠܝܢ ܘܐܡܪ ܒܡܫܝܚܐ ܐܬܝܢ ܕܒܟܝܢܬܐ ܘܐܬܝܢ
ܡܟܪܙܢܘܬܐ܀ ܡܣܬܝܟ ܠܗ ܕܡܫܪܐ ܠܐܠܗܘܬܐ ܡܢ ܫܝܪܐ
ܟܕ ܢܦܩ ܒܡܐ. ܐܢ ܒܡܫܡܫܢܘܬܐ ܐܘ ܒܩܘܡܘܗ][4] ܀
ܡܫܪܝܐ ܗܘܐ[5] ܠܟܠܗܘܢ ܕܩܐܡ ܩܕܡ ܐܪܙܐ ܕܡܫܝܚܘܬܐ:
ܐܘ[6] ܠܡܢ ܐܘ ܒܪܝܢ[7]. ܡܢ ܗܘ ܕܐܬܬܣܝܡ ܡܢ ܐܠܗܐ. ܟܕ[8]
ܩܘܡܐ ܕܐܒܗܝܢ ܩܕܝܫܐ ܕܒܡܫܝܚܐ܀ ܫܪܒܐ ܗܘܐ[9] ܠܗ
ܟܠܗܘܢ ܕܡܫܡܫܝܢ ܒܪܘܚܐ ܢܗܝܪܘܬܐ ܘܡܫܘܚܬܐ܆

---

[1] ܡܣܝܟܝܐ O. — [2] Le ms. de Londres add. 14631 (A) commence ici. — [3] ܡܣܬܝܟ ܐܠܗܘܬܗ ܗܘ A. — [4] A omet les mots entre crochets. — [5] ܐܠܗܘܬܐ. — [6] A omet ܐܘ. — [7] A * ܒܪܝܢ ܐܘ. — [8] ܠܗ A. — [9] A * ܗܘܐ.

ܘܠܐܪܘܢܛܘܣ ܘܠܐܢܕܪܐܣ. ܘܠܦܝܪܘܪܘܣ ܘܠܐܘܪܘܪܘܣ܀
[ܚܙܝܬܐ ܚܘܐ ܠܟܠܗܘܢ ܘܥܠ ܡܠܟܘܬܗܘܢ ܚܕܐ][1] ܀ ܚܠܦ
ܕܡܢ ܡܕܡܝܢ ܕܠܐ ܦܪܝܫ ܠܐܠܗܘܬܐ ܡܢ ܐܢܫܘܬܐ ܘܠܐ ܚܕ
ܙܒܢ ܟܕܘ. ܘܡܕܡܝܢ ܕܟܕ ܢܣܒ ܡܢ ܡܥܡܐ ܒ̈ܬܘ[2] ܗܘܐ
ܥܠ ܡܥܡܕܘ ܕܐܦܐ[3] ܘܥܠ ܟܦܪܢܐ ܕܟܠܗܘܬܐ ܦܪܘܫܬܐ
ܡܪܝܡ. ܘܚܕ ܠܐܠܗܘܬܗ[4] ܥܡ ܐܢܫܘܬܗ[5] ܘܠܐ ܡܬܦܪܫ
ܠܥܠܡ. ܘܐܦܠܐ ܕܟܕ ܟܗ ܡܘܬܐ ܠܐܠܗܘܬܗ. ܘܟܠܐ
ܟܕ ܟܗ ܡܘܟܟܐ[6] ܠܐܢܫܘܬܗ ܘܠܐܠܗܘܬܗ. ܚܕ
ܚܟܠ ܡܢ ܐܢܬܐ. [O., fol. 468 v°] ܟܕ ܡܚܝܢܐ ܠܐܠܗܘܬܗ
ܥܡ ܐܢܫܘܬܗ[7]. ܠܐ ܬܐܡܪ ܕܡܢ[8] ܚܘܪܝܢ ܡܥܠ ܡܘܬܐ
ܕܐܠܗܘܬܐ܇ ܟܕ ܐܬܐ ܟܗ ܟܪܬܐ ܡܠܐ ܕܐܦܐ ܡܢ ܡܥܡܐ ܐܠܐ
ܒܥܠܬܐ ܕܢܪܐ ܟܕܪܫܗ ܕܟܠܗ̄ ܡܪܝܡ. ܗܘ ܡܠܬܐ ܐܠܗܝܐ[9]
ܟܕܪܫܗ. ܘܗܘܐ ܠܐܠܗܘܬܗ ܥܡ [fol. 46. r°] ܐܢܫܘܬܗ ܚܕ.
ܕܠܐ ܦܘܪܫܐ ܘܠܐ ܡܘܚܠܦܐ ܘܠܐ ܟܘܟܠܐ[10]. ܘܟܕ ܐܬܐܬܐ
ܥܠ ܡܫܝܚܐ ܘܡܫܟܚ ܟܠܗܘܢ ܡܠܟ̈ܐ ܡܗܝܡ. ܠܐ ܦܪܝܫ

---

1 [ ] * A. — 2 ܒܬܘ. — 3 ܕܐܦܘܗܝ A. — 4 ܐܠܗܘܬܐ A. — 5 ܐܢܫܘܬܐ A. — 6 ܚܪܐ A. — 7 ܐܢܫܘܬܐ ܘܐܠܗܘܬܐ A. Ce ms. ajoute : ܠܐ ܫܠܝ ܗܘܐ ܟܕܘܪܬܐ ܕܡܩܢܘܡܬܐ ܕܡܘܡܬܐ ܐܠܐ ܠܐܠܗܘܬܐ ܡܪܐ ܗܘܐ ܟܗ ܕܟܕ ܐܬܐ ܠܐܠܗܐ ܥܠ ܡܘܪܝܢ ܕܠܟܕ ܡܢ ܡܘܚܠܦ ܟܠܗܘ ܦܪܝܫܬܐ. — 8 ܘܟܕ ܐܬܐ ܠܐܠܗܐ ܥܠ ܚܘܪܝܢ ܕܟܕ ܡܢ ܡܚܝܢ ܟܘܗ A. — 9 ܐܠܗܝܐ A. — 10 A + ܘܟܠ ܦܪܝܫܘܬܐ ܟܕ ܠܐܠܗܘܬܐ ܟܕܝܠ ܡܟܠ ܠܐܢܫܘܬܐ.

IMPRIMERIE NATIONALE.

ܠܫܘܠܛܢܗ ܡܢ ܐܒܗ̈ܘܗܝ. ܘܫܠܡ ܠܫܡܝܐ. ܒܗ ܒܫܢܬܐ
ܕܢܦܩ ܡܢ ܥܠܡܐ ܠܫܘܐ ܡܪܝܡ: ܘܫܪܝ[1] ܡܢ ܢܫܒܝܢܐ
ܕܐܒܘܗܝ[2] ܀ ܗܘܐ ܐܝܟܘܬ ܦܘܠܚܢܐ ܕܗܘܠܝܢܘܬܐ. ܟܠ ܕܠܐ
ܡܗܘܡܢ ܗܘܐ. ܒܕܐ ܡܐܬܘܬܢ ܘܡܛܝܒܘܬܐ ܚܕܝܐ
ܠܗ ܠܒܪ܆ ܘܥ̇ܒܕܐ ܠܗ ܢܦܪܐ ܡܕܝܢ̇. ܡܛܠܬܗ ܕܝܢ
ܠܫܘܐ ܡܪܢ̇ ܡܫܝܚ ܠܗ܆ ܒܗܝ ܠܟܢܫܐ ܘ̇ܒܝܬܗ ܕܫܠܝ ܀
ܐܦ ܕܦܘܩܕܢܗ ܡܗܘܡܢ ܐܦ ܗܘܐ ܒܕܝܐ ܒܟܢܫܬܐ
ܐܚܪܢܬܐ ܀
ܗܘܝܘ ܠܥܠܡܗ̇ ܐܦ ܠܐ̂ܘܼܟܼܣܛܘܿܣ ܠܩܣܪܐ ܗܘܐ.
ܘܐܘܒܠܗ̇[3] ܠܐܢܛܝܘܟܝ ܒܝܕ ܙܒܢܐ ܒܗ ܒܝܘܡܐ ܗ̇ܘ ܀
ܡܢ ܗܪܘܕܣ[4] ܒܥܐ ܕܝܢ ܡܥܕܘܗܝ ܘܐܡܪ. ܗܐ ܗ̇ܘ ܡܠܟܐ
ܠܝܗܘܕ̈ܝܐ ܕܡܫܬܘܕܥ ܐܠܐ ܠܘܬ ܀ ܠܩܣܪ ܕܝܢ ܗܘܐ
ܒܗܘܢ ܠܡܫܡܥܐ[5] ܕܢܦܠܐ. [O., fol. 45o r°] ܐܠܐ ܗܘܘ
ܒܛܠܝܘܬܐ܆ ܡܛܠ ܕܡܦܩܘ ܕܠܐ ܒܡܫܝܚܐ ܒܗܘܢ
ܐ̈ܘܠܨܢܐ ܕܐܬܛܪܦܘ ܘܐܡܪܘ ܠܗ ܡܢ ܐܝܟܐ ܐܬܐ ܐܢܬ ܀
ܘܐܡܪܬ ܠܗܘܢ ܀ ܠܩܣܪܐ ܕܐܟܐ ܕܢܩܒ ܐܬܬܐ[6] ܠܒܢܝ.
ܘܫܟܚܗ ܡܢܗ ܚܕ ܡܢ ܐܣܛܪ̈ܛܐ ܕܐܣܛܠܝܢܘܣ[7]
ܕܫܘܦܐ ܕܡܫܬܪܐ ܦܘܪܦܘܪܝܘܣ ܘܫܪܗ. ܡܢ ܡܛܠ

[1] ܗܘ ܫܪܝ A. — [2] A + ܛܒܐ. — [3] ܘܐܘܒܠܗ̇ P. — [4] ܗܪܘܕܣ P. — [5] ܠܡܫܡܥܐ ܕܢܦܠܐ A. — [6] ܐܬܬܐ A. — [7] P * ܕ.

ܠܡܘܬܐ̈ ܡܩܒܠܐ ܘܣܓܝܐܐ ܕܠܐ ܣܘܟܠܐ ܐܬܟܢܫܘ[1]
ܘܐܬܚܫܒܘ ܟܠܐ ܘܐܡܪ ܟܕ ܚܙܐ. ܟܕ ܕܝܢ ܐܬܐܬܝ̈
ܬܠܬ̈ܐ:. ܡܢ ܗܝܡ ܕܐܡܪ ܠܗܘܢ ܒܐܣܟܠܘܬܗ ܘܐܙܠ
[fol. 46 v°] ܠܡܪܥܐ. ܗܘ ܢܦܩ ܐܙܠ ܠܦܢܝܬܐ ܠܗܘܢ
ܕܒܐܣܟܠܘܬܗ. ܙܒܢ̈ܐ ܕܡܚܝܠ ܕܐܦܣܩܘܗ ܢܒܪܘܗܝ.
ܕܠܐ ܐܦܠܐ ܒܡܚܠ ܗܘܐ ܕܢܩܘܡ ܕܟܘ ܢܦܩ ܠܗܘܢ ܗܟܢ
ܐܦܣܩܘܗܝ܀ ܘܟܠܐ ܒܐܣܟܠܘܬܗ ܘܐܡܪ:. ܗܘ ܗܘܐ
ܗܕܐ ܠܗ ܒܗܘܢ[2] ܕܐܦܣܩܘܗ܀ ܐܡܪ ܠܗ ܦܠܘܦܪܝܢܘܣ.
ܟܕ ܐܝܬ ܗܘܐ ܠܗ ܢܦܫܗ ܕܗܘ ܘܡܫܡܫܢܘ ܙܒܢܐ
ܘܡܫܡܫܢܘܬܐ ܕܒܡܫܝܚܐ. ܡܙܡܢܐܝܬ ܠܗ ܕܡܢ ܟܠܗܘܢ ܠܐ
ܢܟܬ ܐܦܣܩܘܗܝ ܕܠܟܢܫܘܬܐ ܡܢ ܗܡܫܝܚܐ ܠܐܘܪܚܐ
ܡܫܝܚܐ܀ ܢܦܩ ܗܘ ܠܒܝܬ [ܗܘ ܕܐܬܓܠܝ ܠܟܢܫܘܬܐ][3] ܘܠܐ
ܡܬܚܫܒܐ ܠܝ ܗܘܐ ܚܙܝܐ: ܕܡܟܬܒܢ ܠܗܘܢ ܐܦܣܩܘܦܐ
ܕܠܐ ܒܡܚܠܐ. ܘܡܨܝܢܝ. ܐܢ ܠܐ ܐܬܐ ܠܝ ܦܘܪܩܢܐ ܡܢ ܠܟܬܐ.
ܚܕ ܡܢ ܗܟܢ ܦܬܓܡ̈ܐ ܘܐܬܟܢܫ [O., fol. 45o v°]
ܐܦܣܩܘ̈ܦܐ ܠܐ ܡܫܬܘܕܝܢ ܡܢ ܐܟܝܕܐ[4]܀

12. ܟܕ ܕܝܢ ܡܟܠܐ ܐܦܣܩܦ̄ ܠܗܘܢ ܠܗܟܢ ܣܓܝܐܐ .

[1] A O + ܘܡܫܡܫܢܘܬܗ. — [2] ܐܡܝ A. — [3] [ ] * A. — [4] ܟܝܬ ܕܢܦܩܘܢ A.

ܘܡܫܩܠܐ. ܛܪܦܘ[1] ܐܬܝܗܘܢ ܠܚ̈ܣܝܕܐ ܘܐܦܪܢܣܝ. ܗܘ ܗܟܝܠ
ܫܡܥܘܢ ܐܝܟ ܒܝ̈ܫܐ ܘܦܩ̈ܘܠܐ[2] ܕܕܝܘܣܩܘܪܘܣ.
ܘܐܝܟܘ ܕܠܐ ܢܬܚܙܘܢ ܠܡܠܟܐ ܘܢܦܩܘ ܠܗܘܢ ܡܕܝܢ̈ܬܐ
ܕܡܠܟܘܬܐ· ܗܢܘܢ ܠܗ ܟܢܫܐ ܕܠܐ ܢܟܢܫܘܢ ܠܡܕܝܢ̈ܬܗܘܢ ܀
ܘܟܕ ܗܘܘ ܦܘܠܘܦܪܘܦܘܣ[3] ܗܘ ܕܡܢܗ ܠܐܪܬܐ ܕܐܬܐ ܕܢܚܐ
ܐܡܪ·. ܐܦܘܡ ܐܠܟܣܢܕܪܝܐ ܡܕܝܢܬܐ[4] ܕܡܩܕܘܢܝܐ ܘܐܬܦܫܛ
ܠܗ·. ܕܟܢܫܐ ܡܢܝܢܐ ܠܗ ܡܢ ܗܠܝܢ ܚܕܝܢܐ ܘܦܩ̈ܘܠܐ ܀
ܘܡܢܗ ܠܚܘܒܠܐ. ܘܐܬܐ ܠܗ ܢܡܐ ܠܗܐ ܐܚܐ ܕܢܚܐ ܀ ܘܟܕ
ܫܡܥܘܢ ܐܚܐ ܕܢܚܐ ܐܡܪ ܠܐܠܟܣܢܕܪܘܣ ܪܫ ܡܕܝܢ̈ܬܐ. ܗܘ
ܗܘܐ ܠܗܐ. ܘܪܒܐ ܕܟܝ̈ܢܐ ܡܫܒܚܐ ܦܠܦ ܡܢ [fol. 47 r°]
ܦܘܠܐ ܕܕܝ̈ܢܐ[5] ܘܐܬܟܢܫܘ ܦܪܘܫܐ ܕܐܠܝܘܢ[6] ܦܘܠܘܦܪܘܦܘܣ
ܐܦܣܩܘ ܐܢܛܝܘܟܝܐ ܀ ܘܟܕ ܫܡܥ ܠܗܝܢ ܟܠܐ ܘܐܡܪ ܠܐܚܐ
ܕܢܚܐ. ܢܦܘܩ ܠܗ ܡܢܗ ܕܢܦܩ ܠܐܠܗܐ ܘܟܘܡܝܢܘܬܐ.
ܡܢܗ ܘܐܝܟ ܢܦܘܩ ܠܗ. ܘܢܘܣ ܠܗ ܡܫܡܥܢܘܬܐ. ܘܠܐ
ܐܬܐ ܡܢܗ ܘܐܬܐܡܪ ܢܦܫܗ ܠܐܚܪܢܐ. ܟܕ ܒܝܢܘܡܣܐ
ܘܐܦܝܣܩܘܦܐ ܪܒ̈ܐ ܕܐܬܐ ܠܟܠܡܢܘܬܐ. ܡܢ ܐܢܫܐ ܢܦܠܐ
ܐܬܐ ܒܝܫܬܗ. ܕܟܕ ܫܡܐ ܗܘܐ ܠܐܪܬܗ: ܐܬܢܘܝ ܠܗ ܡܢ
ܠܟܠܐ ܛܘܡܣܐ ܚܕ ܕܡܠܐ ܚܕ̈ܝܐ ܘܦܩ̈ܘܠܐ. ܕܢܚܐ ܡܢ

[1] ܫܡܪܘ A. — [2] A * ܘܘܦܩ̈ܘܠܐ. — [3] ܦܪܘܦܪܘܦܘܣ P. — [4] A * ܡܕܝܢܬܐ.
— [5] ܕܕܐܚܐ ܦܪܘܫܐ A. — [6] A + ܗܘ.

ܡܣܟܢܐ ܟܠ ܗܘܐ ܡܩܪܝܘܣ ܀ ܐܡܪ ܠܗ [O., fol. 451 r°]
ܩܕܝܫܐ ܕܝܘܣܩܘܪܘܣ. ܘܡܬܟܬܫܐ ܟܠ ܥܡܗܘܢ ܀ ܘܟܕ ܠܐ
ܘܐܡܪ. ܫܬܩܬ. ܘܡܢܝ ܠܐ ܐܬܐ ܠܟܢܫܐ ܐܠܐ ܡܛܠ ܗܢܘܢ
ܕܡܪܒܘ ܘܢܦܩܘ ܘܛܥܘ ܫܛܝܐ ܕܐܟܘܬܟ ܕܢܦܪܘܩ ܐܢܘܢ.
ܐܡܪ ܠܗ ܕܝܘܣܩܘܪܘܣ. ܡܛܠ ܕܟܠ ܠܐܠܗܐ ܕܢܣܘܩ
ܘܢܫܒܚܘܢ ܠܫܡܗ. ܣܓܝ ܓܝܪ ܗܘܐ ܠܐܢܫ ܠܡܣܟܢܐ.
ܚܕ ܗܘ ܕܡܢ ܟܠ. ܘܗܘܐ ܐܚܪܢܐ ܕܡܢ ܐܠܗܐ. ܕܟܗ ܐܢܪܘܬܐ
ܠܗܘܢ ܩܢܘܡܐ ܕܐܢܫܘܬܗ[1] ܥܡܘܕܐ ܕܒܢܝܢܫܐ. ܘܒܦܓܪܗ
ܠܐܠܗܐ ܒܪܘܚܐ ܕܒܘܠܐ. ܘܗܘܝܐ ܗܘ ܐܦܪܬܐ ܒܗ[2] ܥܡ ܐܠܗܐ.
ܕܐܦ ܠܐ ܢܦܩ ܐܢܬ ܘܡܫܬܘܬܦ ܐܢܬ ܥܡ ܒܐܦܣܩܘܦܘܬܐ.
ܘܥܡ ܚܒܪܐ ܕܗܠܝܢ[3] ܐܦܝܣܩܘܦܐ ܕܟܠܗ ܘܛܒܐ. ܠܐ ܗܘܐ
ܐܢܬ ܠܐܢܫ ܦܩܝܪܐ ܘܣܓܝܪܐ ܘܗܟܢ ܕܡܫܟܚܬ. ܐܠܐ ܗܘܐ
ܐܢܬ ܣܒܐ ܒܬܫܒܘܚܬܐ ܀ ܐܡܪ ܠܗ ܦܝܠܘܦܪܘܦܘܣ ܐܚܝܢܐ
ܡܡܫܚ ܐܢܐ ܕܐܬܦܬܘܠ. ܡܛܠ ܛܒܢ ܕܡܠܟܐ ܒܗܘܢ
ܒܛܘܟܣܐ ܕܒܢܝܢܐ ܠܐܘ ܣܘܟܐ ܡܬܕܠܘܗܝ. ܘܦܢܝ
ܡܬܟܐ ܕܠܐ ܢܬܚܪܡ ܚܕ ܡܢ ܡܬܬܒܥܐ ܠܐܝܟ ܡܢ [fol. 47 v°]
ܠܩܕܝܫܘܬܐ ܀ ܐܡܪ ܠܗ ܕܝܘܣܩܘܪܘܣ. ܗܘܝܢ ܡܬܟܬܫܝܢ
ܕܗܘܝܢ ܒܗ ܡܢ ܗܪܟܐ. ܐܠܐ ܪܒ ܒܗܝܢ ܐܢܫ ܗܘ ܕܐܬܢܨܚ
ܕܡܢ ܘܐܬܦܬܚ ܢܦܫܗ ܘܗܠܝܢ ܟܕ ܐܡܪ ܗܘܐ. ܐܬܐ ܗܘ

[1] ܕܟܢܘ A. — [2] ܐܢܐ ܐܡܪ ܐܢܐ A. — [3] ܕܗܠܝܢ O.

ܡܫܕܪܐ ܡܢ ܪܗܛ: ܕܢܐܙܠ ܠܗ ܠܐܠܟܣܢܕܪܝܐ. ܐܡܪ
ܦܢܝܐ ܦܘܦܣܛܘܪܘܣ ܠܐܒܐ ܕܝܠܗ. ܦܩܕ ܠܗ ܡܠܟܐ.
ܕܐܙܠ [O., fol. 451 v°] ܐܙܠ ܠܘܬ̈ ܘܐܬܟܬܫ܀ ܐܡܪ ܠܗ
ܐܒܐ ܕܝܠܗ. ܠܐ ܬܫܬܘܫ ܡܢ ܗܕܐ ܘܬܫܬܘܩ ܦܫܝܩܝ:
ܕܢܦܠܛ ܡܢ ܬܪܥܐ[1] ܕܫܡܝܐ. ܕܗܟܢܐ ܚܙܘ ܡܢ ܡܠܟ̈ܝܢ
ܠܗܠܐ[2] ܕܬܐܬܐ ܠܡܘܬܐ܀ ܘܫܠ ܘܐܡܪ ܠܐܒܐ ܕܝܠܗ. ܠܐ
ܐܠܝܡ ܠܗ ܫܘܩܪܐ ܕܚܦ̈ܝܘܬܐ ܐܣܪ̈ܝܬܐ. ܠܐ ܐܙܠ ܐܢܐ ܗܟܝܢ.
ܗܘ ܕܡܠܐ ܢܫܘܐ. ܘܗܘ ܕܫܡܐ ܢܬܠܐ. ܐܢܐ ܓܝܪ ܦܓܥ ܐܢܐ
ܘܡܬܦܢܐ[3] ܐܢܐ ܢܦܫܝ܀ ܗܟܢ ܐܡܪ ܘܢܦܩ ܗܘܐ ܠܒܪܗ
ܡܠܬ ܐܠܟܣܢܕܪܘܣ ܕܠܐ ܢܗܘܘܢ ܒܡܬܥܗܕܢܘܬܐ ܕܫܬܝܩܐ.
ܘܐܦ ܗܘ ܐܒܐ ܕܝܢ ܐܬܬܚܡ ܒܒܝܬܗ ܒܠܚܘܕܘܗܝ܀ ܘܐܡܪ ܠܗ
ܐܒܐ ܕܝܠܗ ܕܬܪܥܘܬܐ ܡܠܟܐ ܘܩܠܐ ܕܫܡܝܐ ܡܠܝܐ ܒܗܘܢ
ܡܢܝ ܘܗܝܕܐ ܐܝܟ ܕܐܬܬܘܝ ܒܟܝ. ܘܫܡܥ ܐܒܐ ܕܝܠܗ ܠܗ
ܒܬܪܗ ܘܒܟܐ ܒܟܝܐ ܪܒܐ. ܘܐܡܪ ܕܟܠܗ ܦܘܫܩܐ
ܗܒܠ[4]. ܐܠܗܐ ܗܘ ܕܗܘܐ ܠܐܝܪܬܐ ܬܘܪܢܝܬܐ ܒܗܠܝ
ܒܒܪܘܢ. ܪܒܐ ܐܢܐ ܡܢܝ ܡܢܝ ܡܢܬܢܝܘܢ ܠܗܠܝܢ
ܕܡܫܡܫܝܢ. ܘܐܫܟܚ ܒܗܝ ܠܒܪܝܐ ܕܐܠܗܐ: ܐܝܟ
ܕܐܫܟܚܗ ܒܟܘܠ ܒܚܝܠ. ܗܘܐ ܕܝܢ ܢܨܚܢ ܠܡܠܟܝܢ

[1] A + ܬܬܚܬܝܬܐ. — [2] ܠܗܠܐ ܡܢ ܗܘܘ̈ܢ A. — [3] ܘܡܬܦܢܐ A. —
[4] ܡܢ ܡܢܗܝ ܕܟܠܗ ܘܐܡܪ ܗܘܐ A.

ܕܦܠܘܦܪܘܦܘܣ ܘܣܢܝܢ ܠܗ: ܘܐܦܪܝܢ ܗܘܘ ܕܠܐܡܟܠ
ܒܝ ܐܝܟ ܐܟܠ ܕܝܠܗ ܡܘܟܠܐ. ܘܠܐ[1] ܢܝܚܝܢ ܗܘܘ ܕܟܠܗ
ܕܡܩܕܫܘܪܘܣ ܪܝܫ [fol. 48 r°] ܐܦܝܣܩܘܦܐ[2] ܐܝܟ ܗܘܐ.
ܡܫܟܚ[3] ܐܬܚܙܝ ܠܟܠܗܘܢ ܡܠܐܟܘ ܕܡܪܝܐ ܒܝܕܡܘܬܐ
ܕܕܝܩܘܪܘܣ ܘܐܡܪ ܠܗܘܢ. ܡܛܠ ܠܟܘܢ. [O., fol. 452 r°]
ܡܛܠ ܡܢܟܝܢ ܐܢܬܘܢ ܗܟܢ ܘܟܠܗ ܘܐܦܪܝܢ ܠܗ. ܢܝܚܝܢ
ܠܐܟܠ ܕܝܠܗ: ܡܛܠ ܕܠܐ ܢܝܚܝܢ ܠܐܡܟܠ ܐܝܟ ܐܡܪ ܠܗܘܢ
ܡܠܐܟܐ. ܩܘܡܘ ܠܘ ܠܟܢܫܐ. ܘܐܢܐ ܡܘܬܒ ܐܢܐ ܠܟܠܗܘܢ
ܠܟܢܫܐ ܘܡܣܒ ܟܠܗܘܢ ܕܐܬܐ ܠܟܘܢ ܘܐܝܟ ܠܟܢܫܐ
ܕܡܠܐܟܐ ܘܟܠܐ ܚܕ ܡܢ ܐܟܠܗ ܘܐܡܪ ܠܟܢܫܘܗܝ. ܐܢܐ
ܚܙܐ ܐܢܐ ܕܗܢܐ ܐܬܘܗܝ ܕܡܩܕܫܘܪܘܣ ܪܝܫ ܐܦܝܣܩܘܦܐ
ܕܐܠܟܣܢܕܪܝܐ: ܗܘ ܕܦܫܛ ܡܟܠܐ ܕܢܬܐܪ ܠܐܟܣܢܝܐ܀
ܘܦܣܩ ܠܗ ܗܘ ܐܝܢܐ ܘܐܡܪ ܕܟܠܐ ܒܝ ܚܙܐ ܕܟܠܝܢ
ܕܦܩܕܢܘܗܝ[4]܀ ܐܬܚܙܝ ܐܦ ܗܘ ܠܗܢ ܐܦܝܣܩܘܦܐ ܕܗܟܢ
ܕܦܪܟܐ. ܐܠܐ ܠܐ ܡܗܝܡܢ ܐܢܐ[5] ܠܗܕܐ ܠܗܘܢ. ܡܦܩܝܢ ܠܗ ܠܘܬ
ܡܢܬܪܨ ܠܗ ܒܦܘܩܕܢܐ ܠܟܠܗܘܢ ܐܦܝܣܩܘܦܐ.
ܕܟܠܐ ܗܕܐ ܗܘ ܒܡܬܪܨܝܢ ܕܝܠܗ. ܠܐ ܗܘܝܐ ܗܘܐ
ܠܟܠܗ܀ ܗܝܕܝܢ ܡܠܐܟܐ ܐܬܚܝ ܐܦܘܗܝ ܒܠܒܗܘܢ ܘܐܡܪ

[1] ܠܐ ܡܢܚܝܢ A. — [2] A * ܪܝܫ ܐܦ. — [3] ܡܫܟܚ A. — [4] ܕܦܩܕܢܘܗܝ A. — [5] A + ܕܝܠܝ.

ܒܗܘܢ. ܡܢܕܪܫܬ ܠܐ ܢܗܘܐ ܗܘܒܠ ܠܫܠܡ ܀ ܘܗܘܐ ܠܐ ܗܘܝܐ
ܠܫܠܡ[1] ܠܒܠܫܝܢ. ܕܐܘܟܝ ܗܡܢܘܬܐ ܡܪܢܝܬܐ ܕܢܦܫܐ. ܐܠܐ
ܐܝܟ ܐܝܬ ܒܟܠ[2] ܠܟܘܢ ܟܕ ܒܟܢܝ ܐܝܬ ܒܗ̇ ܐܝܟ ܡܘܪܒܝܐ
ܒܐܬܪ̈ܐ ܘܡܘܒ ܐܝܬ ܒܗ. ܘܐܡܪܗ ܠܦܪ̈ܫܐ ܗܢܘܢ ܡܫܠܛܢܐ
ܦܫܛܘ ܗܘܬ[3] ܐܘ ܐܟܘܢ ܠܡܫܠܫܠܝܢ[4]. ܡܬܚܫܒܝܢ ܗܘܘ
ܕܡܢ ܕܠܐ ܦܫܛܘ ܗܘܬ. ܘܟܕ ܠܐ[5] ܘܐܡܪ [O., fol. 45² v°]
ܠܗܘܢ. ܕܒܟܠ ܒܣܘܥܪܐ ܕܟܘܬܐ ܠܐ ܒܥܝܢ ܡܢ ܚܕܐ ܀
ܐܡܪܝܢ ܠܗ ܕܟܠܗ ܗܘܐ [fol. 48 v°] ܡܘܕܐ ܕܫܡܐ ܕܐܬܬܠܝܬ
ܡܛܠ ܗܡܢܘܬܐ ܕܡܪܐ. ܗܘܐ ܡܛܠ ܡܢܝܢ: ܘܡܬܦܠܓܝܢ
ܠܐ ܡܬܦܠܓܝܢ ܒܗ ܗܘܠܐ ܕܟܢܐ ܘܙܪ̈ܐ[6] ܒܫܬܐ: ܐܝܟ
ܡܪܟܐ ܕܐܒܗ̈ܬܐ [ܕܗܘܘ ܡܒܟܝܢ][7] ܕܟܕ ܡܟܝܢ ܐܬܬܥܝܩܘ
ܘܕܡܪܟܐ ܕܒܟܠ ܠܡܘܪܫܠܡܘܗ ܀ ܘܟܕ ܒܠܐ ܦܠܠܐ ܘܐܡܪ
ܠܗܘܢ ܢܒܥܝ ܐܝܟܢ ܗܘ ܡܢܗ ܐܝܬܝ[8] ܀ ܐܡܪܝܢ ܠܗ ܐܝܬ
ܗܘ ܐܝܬܝ ܐܠܗܐ ܕܟܠ ܕܡܫܡܫܐܘܪܘ ܀ ܐܡܪ ܠܗܘܢ ܒܡܪܐ
ܠܐ ܐܝܬܝ ܕܡܫܡܫܐܘܪܘ. ܐܠܐ ܒܟܢ ܐܝܬܝ ܡܫܠܛܢܐ ܕܐܝܬ
ܒܟܠ ܗܡܢܘܬܐ ܡܪܢܝܬܐ. ܘܡܫܪܐ ܐܝܬ ܡܟܡ ܦܟܘܢ
ܐܬܬܘܪܒܘ ܀ ܗܟܢ ܐܡܪ ܘܐܟܠ ܐܝܟܘ ܠܡܚܢ ܡܡܫܪܘ.

---

[1] O * ܠܫܠܡ ܗܘܐ ܠܐ ܢܗܘܐ. — [2] ܒܟܠ P. — [3] ܐܝܬ ܒ A. — [4] A * ܡܡܫܠ. — [5] ܘܟܕ ܠܐ P. — [6] ܘܙܪ̈ܐ ܒܫܬܐ A. — [7] ܡܒܟܝܢ A. — [8] ܠܐ ܢܒܥܘܢ ܡܢ ܐܝܬܝ A.

ܘܐܦ ܠܦܘܡܐ ܕܝܠܗ ܘܐܡܪ ܠܗܘܢ. ܗܐ ܡܫܝܚܘܬܐ
ܬܪܝܨܬܐ ܕܚܝܠܐ ܕܐܠܗܐ ܒܗܘܢ ܕܐܠܗܐ. ܘܐܦ ܐܚܪܢܐ ܘܐܡܪ
ܗܐ ܠܐܒܗܝܢ ܡܩܠܠ ܕܡܪܝܡܐ ܦܘܪܩܠܝܛܘܣ ܘܗܠܝܢ ܐܚܪܢܐ
ܕܫܡܗ ܕܢܣܛܘܪܝܘܣ ܒܢܘܪܐ ܐܬܬܪ. ܐܢܐ ܐܡܪ ܡܫܠܡܢܐ
ܕܢܡܘܣܐ ܕܥܬܝܩܐ[1] ܘܕܐܦܣܩܦܐ ܡܦܪܫܝܐ ܘܕܟܗܢܐ ܐܢܐ
ܒܢܣܛܘܪܝܘܣ ܡܢ ܗܫܐ[2] ܕܒܟܠܗ ܥܠܝܗ ܡ̄ܪܝ ܦܪܘܩܠܘܣ.
ܘܫܡܥܘܗ[3] ܥܠܝܗ ܕܡܕܝܢܬܐ ܩܘܪܝܠܐ: ܩܕܡ ܐܠܗܐ ܐܫܬܝ
ܠܐ ܕܢܬܒ ܗܘܐ ܥܠ ܦܘܠܘܣ ܡܢܐ[4]. ܟܕ ܡܫܡܫܝܢ ܠܗܘܢ
[O., fol. 453 r°] ܠܦܩܕܢܐ ܕܡܠܟܐ. ܘܫܪܐ ܠܗ ܟܕ ܐܡܪ ܗܘܝܐ.
ܡܠܐܟܐ ܕܗܘܐ ܠܗܘܢ ܠܗܘܢ ܐܦܣܩܦܐ ܡܩܕܫܐ. ܩܕܡ ܠܗܝ
ܒܪܐ ܕܝܠܗ ܕܢܣܛܘܪܝܘܣ. ܠܡܢܐ ܕܩܕܡܝܬ ܐܢܐ ܠܗ ܠܗܘܢ
ܡܪܗ ܐܦܠܐ ܕܢܘܟܪܝܐ ܠܗ. ܟܕ[5] ܗܟܢ ܐܡܪ ܦܪܘܩܠܘܣ
ܩܕܡ ܐܠܗܐ ܠܐ ܦܠܘܣ ܡܢܐ [ܡܫܝܚܐ ܕܝܫܐ ܗܘܝܐ][6]
[fol. 49 r°] ܠܡܪܗ. ܘܠܐ ܦܪܫܬ ܡܢܗ. ܘܠܐ ܦܪܫ ܐܢܐ ܠܒܝܬܐ
ܘܐܡܠܟܘܗܝ ܠܗܝ ܠܐܠܗܐ ܐܦܠܐ ܕܢܘܟܪܝܐ ܠܗ ܐܦܠܘܗܝ
ܦܘܪܩܠܝܛܘܣ [ܐܦ ܒܐܬܪܐ ܘܩܘܪܐ ܡܩܠܠ ܦܪܫ ܐܢܐ ܠܗܘ
ܐܝܟ ܐܦܠܐܬ ܡܢܗܝܢ.][7] ܘܟܕ ܗܟܢ ܐܡܪ ܡܫܠܡܢܐ ܗܘ
ܡܢܐ. ܡܪܝ ܠܗܢ ܥܡܐ ܘܫܡܥܝܢ ܐܝܟ ܘܐܡܪ. ܗܐ ܐܦܠܐ

1 ܚܪܝܢܐ O. — 2 A + ܗܢܐ. — 3 ܘܫܡܥܘ A. — 4 ܡܬܒܥܐ A. —
5 A * ܟܕ. — 6 ܡܫܝܚܐ ܕܝܫܐ ܗܘܝܐ ܗܘܐ ܗܘܐ A. — 7 [ ] * A.

ܕܡܢܗܘܢ܆ ܗܘܐ ܠܗ ܕܢܦܩܘܢ ܗܘ ܕܡܛܠܬܗ ܒܥܒܕܘܗܝ
ܡܫܬܒܚ. ܘܒܗ ܒܥܕܬܐ ܐܬܢܨܚ ܡܠܐܟܐ[1] ܡܢ ܩܕܡ
ܚܬܢܘܗܝ܀

ܘܟܕ ܐܬܐ ܠܡܕܝܢܬܐ ܕܐܬܝܢ ܗܘܘ ܒܗ: ܟܕ ܕܡܫܒܚܝܢ
ܘܪܬܝܢ: ܐܫܟܚܘ ܕܬܠܬܐ ܐܦܝܣܩܘܦܐ ܒܛܘܟܣܐ
ܕܪܘܡܐ: ܘܟܕ ܐܝܟ ܕܬܠܬܝܢ܆ ܘܟܠܗܘܢ[2] ܒܪܘܚܐ ܘܐܬܐ
ܠܘܬܝ܀ ܐܦܐ ܕܝܢ ܕܡܬܘ ܚܕ ܒܪܘܚ[3] ܡܠܐ ܗܘܐ ܒܗܘܢ
ܘܡܠܐ ܘܐܡܪ ܒܗܘܢ. ܗܐ ܐܦܐ ܕܐܒܘܗܝ ܒܘܬܝ܀ ܗܘܝܢ
ܐܡܪ[4] ܠܝ ܡܛܟܣܐ ܕܗܘܐ ܒܗܘܢ܆ ܘܗܒܝܢ ܕܐܡܪ ܒܗܘܢ
ܡܠܐܟܐ.

13. ܟܕ ܕܝܢ ܪܟܒܝܢ ܒܡܪܟܒܬܐ ܠܡܪܘܢ ܕܢܐܬܐ. ܐܬܐܡܪ[5]
ܡܢ [O., fol. 453 v°] ܒܥܘܩܬܐ ܕܐܦܣܩܘܦܐ ܕܪܘܡܐ ܟܕ
ܗܘܝܢ ܠܬܠܬܐ ܒܢ̈ܝܐ[6]. ܐܡܪ ܠܗ ܐܦܐ ܕܝܢ. ܒܥܘ ܠܬܠܬܐ
ܕܐܘܕܝܘܣ܀ ܐܡܪ ܠܗ ܗܘ. ܒܥܐ ܐܢܐ. ܒܟܠ ܐܬܪ ܕܒܥܐ
ܡܢ ܗܕܐ: ܕܢܗܘܘܢ ܗܠܝܢ[7] ܠܗܘܢ ܐܦܝܣܩܘܦܐ ܒܢܝܢܐ
ܐܘܠܐ. ܘܢܬܒܪܘܢ ܠܡܘܟܫܬܐ ܕܡܪܐ. ܠܡܐ ܠܗܘܢ
ܒܪ ܡܢ ܠܐ ܐܘܡܢ ܒܛܘܟܣܐ ܕܪܘܡܐ. ܘܡܢ ܗܘ

---

¹ A * ܡܠܐܟܐ. — ² A * ܘܟܠܗܘܢ. — ³ ܒܪܘܚܐ A. — ⁴ ܐܡܪܘ A. —
⁵ ܐܬܐܡܪ P. — ⁶ ܠܬܠܬܐ ܒܢܝܐ A. — ⁷ A * ܗܠܝܢ.

ܡܕܝܢܐ ܕܐܠܗܐ ܐܝܬ[1] ܗܘܐ[2] ܚܕ ܡܢ ܐܦܝܣܩܘܦܐ[3] ܐܚܪܢܐ
ܐܝܠܝܢ. ܠܐ ܡܫܬܪܝܢ ܗܘܘ ܠܡܐܬܐ. ܒܥܠ ܐܢܐ ܒܝܕ ܦܩܘܕܝܐ
ܦܝܣܬܐ. ܕܢܝܚ ܐܢܫ ܡܢܗܘܢ. ܒܕ[4] [fol. 49 v°] ܒܪܫܝܬܐ
ܠܐܝܕܝܗܘܢ ܠܟܠܗܘܢ[5] ܕܢܩܒܠܘܢ. ܟܕ ܗܘܐ ܕܐܦܠܐ ܡܢ
ܒܝܬܗܘܢ ܘܢܦܩܘ ܠܘܬ ܠܡܕܒܪܐ ܀ ܐܡܪ ܠܗ ܐܒܐ ܕܝܠܢ
ܐܝܟ ܗܘ ܕܠܐ ܚܙܐ. ܘܟܕ ܐܬܟܢܫ ܠܘܬ ܠܗ ܠܘܬܗ. ܐܡܪ
ܠܗ ܗܘ ܓܒܪܐ. ܡܢܘ ܗܢܐ. ܒܥܠ ܗܘ ܦܓܪܐ ܕܡܫܝܚܘܬܐ
ܦܢܝܬܐ ܐܘܪܫܠܡ ܀ ܐܡܪ ܠܗ ܐܒܐ ܕܝܠܢ. ܐܝܟ ܗܘܘ ܀
ܐܡܪ ܠܗ ܗܘ ܓܒܪܐ. ܒܪܢܫܐ ܐܢܬ ܚܘܝܬ ܕܗܘ
ܒܫܘܠܐ ܒܪܝܐ[6] ܡܛܠ ܓܒܪ ܐܠܗܐ ܕܫܟܢܗ ܠܟܘܢ
ܘܐܪܡܝܘ[7] ܀ ܚܙܝܬ ܠܘܬ ܐܚܪܢܐ ܕܦܛܪܐ ܠܐܦܣܩܘܦܘܬܐ:
ܕܟܕ ܚܕ ܡܢ ܐܦܣܩܘܦܐ ܕܢܦܩܘ ܡܫܡܫܢܘ ܘܠܐ
ܐܫܟܚܘ. ܡܛܠ ܕܠܐ ܒܬܐ ܐܦܪܟܐ ܕܢܛܪ ܠܗܘܢ.
ܘܚܙܐ ܚܕܐ ܕܡܛܠ ܦܣܩܘܦܘܬܐ ܐܡܪ. [O., fol. 454 r°]
ܘܒܗ ܒܫܥܬܐ ܢܦܠ ܒܗ ܪܘܚܐ ܒܫܥܬܐ ܘܪܕܝܢ ܒܥܠ.
ܘܟܠ ܐܒܐ ܕܝܠܢ ܘܐܡܪ ܠܟܠܗܘܢ ܐܡܪ ܗܘܐ. ܫܡܥ ܓܒܪ
ܐܠܐܒܪ ܘܢܚܐ ܐܠܦܝܢ. ܘܟܕ ܡܢܝܚܝܢ ܠܐܡܬܐ
ܕܦܣܩܘܦܘܬܐ. ܐܡܪ ܐܒܐ ܕܝܠܢ

1 ܠܗܘܢ A. — 2 A + ܐܡܪ. — 3 ܚܕ ܐܦܣܩܘܦܐ A. — 4 ܕܟܕ A. —
5 ܗܘ ܕܠܐ A. — 6 A * ܒܪܝܐ. — 7 ܘܐܪܡܝܘ A.

ܠܦܝܠܘܦܘܢܘܣ ✤ ܗܘ ܕܗܟܢܐ ܕܡܚܝܢ ܠܐܠܗܘܬܐ
ܠܡܬܝܠܕܘ. ܡܛܠ ܕܐܦ ܐܠܐ ܐܝܬ ܚܕ ܠܐܩܢܘܡܐ. ܠܐ
ܡܬܦܠܓ ܠܗ ܒܬܪܝܢ ܗܘ ܐܝܕܐ ܕܐܬܐܠܨ ܒܗ. ܘܡܛܠܗܢܐ ܐܝܬ
ܠܗܘ. ܘܐܬܒܨܪ ܦܝܠܘܦܘܢܘܣ ܡܢ ܐܝܠܝܢ ܕܐܡܪܝܢ. ܘܣܡܟ
ܡܢ ܟܠܗ. ܘܗܟܢܐ ܐܫܬܠܡܬ ܠܡܬܝܠܕܘ : ܕܡܥܒܕܢܘܬܐ
ܬܪܝܢܐ ܡܥܒܕܐ[1] ✤

ܣܝܡ ܕܝܢ ܥܕܡ ܒܝܬ ܟܪܘܙܘܬܐ ܕܡܛܪܦܘܠܝܣ ܩܝܠܝܩܝܐ.
ܘܐܬܚܙܝ ܟܕ ܟܬ̈ܒܘܗܝ ܡܢ ܐܦܣܩܘ ܡܢ[2] ܟܬ̈ܒܐ [fol. 5o r°] ܕܠܐ
ܕܫܠܐ ܡܢ ܟܠܗ ܡܫܝܚܐ ܕܟܬܒܗ ܘܣܘܢܗܘܕܘܣܐ. ܣܘܢܗܘܕ
ܓܝܪ ܗܟܢ ܗܘܐ ܟܠܗܘܢ ܐܚܪܐ. ܟܕ ܓܝܪ ܚܙܐ ܠܐܚܐ ܕܝܠܗ[3]
ܐܡܪ ܠܗܘܢ ܡܫܝܚܐ ܕܥܡܢ. ܟܕ ܐܬܚܘܝ ܗܘܐ. ܐܡܪ ܠܗ.
ܕܣܘܢܗܘܕܘܣ ܕܟܠܩܝܕܘܢܐ. ܗܘ ܕܝܢ ܐܝܠ ܕܐܡܪ ܩܐܡ
ܗܘܐ ܒܩܕܡܘܗܝ : ܘܗܘ ܟܕ ܫܡܥ. ܘܒܟܐ ܘܐܡܪ ܠܗ. ܐܝܬ
ܗܘ ܕܣܘܢܗܘܕܘܣ : ܗܘ ܕܡܠܐ ܕܟܠܗܘܢ· ܕܪܝܫ ܐܦܣ̈ܩܘܦܐ
ܣܘܢܗܘܕܘܣ. ܐܠܐ[4] ܥܠ ܬܪܘܢܘܣ ܕܟܠܩܝܕܘܢܝܐ
ܗܘܡܢܝܐ[5]: ܗܘ ܕܐܬܦܪܫܘ ܡܫܪܝܢܘܬܗ ܕܠܐ ܡܫܟܚܘ. ܠܐ ܓܝܪ
ܟܠ ܟܠܗܘܢ ܕܡܢܗ ܢܣܒ ܒܘܪܣܝܗ. ܕܟܕ[6] ܟܬܒ ܗܘܐ
ܠܗ ܡܟܠܐ ܟܬ̈ܒܐ ܠܥܠ. [O., fol. 454 v°] ܐܠܐ ܡܫܟܚܘ ܡܢ

---

[1] ܬܪܝܢܬܐ A. — [2] A * ܡܢ (*bis*). — [3] ܕܝܠܢ A. — [4] A + ܐܡܪ. —
[5] A * ܗܘܡܢܝܐ. — [6] ܕܟܬܒܐ A.

ܠܟܠܡܝܢܘ܀ ܘܟܕ ܐܡܪ ܗܟܝܠ ܗܘ̇ ܩܫܝܫܐ ܐܡܪ ܠܗ ܚܕ ܡܢ
ܗ̇ܢܘܢ ܕܟܢܝܫܝܢ ܗܘܘ ܠܘܬܗ. ܡܬܬܟܝܠܐ ܦܐܡ ܩܕܝܫ ܐܦ̈ܝܣܩ
ܘܐܢܬ ܢܬܟܪ ܐܢܬ܀ ܘܗ̇ܘ ܠܐ ܢܬܦܝܣ ܐܡܪ. ܡܛܠ ܠܐ ܫܪܝܪܘ
ܠܘܬܝ ܐܝܟ ܩܕܝܫ ܐܦ̈ܝܣܩ. ܐܠܐ ܐܝܟ ܚܛܝ ܒܫܡܥܬܐ܀ ܐܚܠ
ܕܝ ܕܟܕ ܦܐܝܣ ܗܘܐ ܘܡܬܒܥܐ. ܐܡܪ ܠܗ ܗ̇ܘ. ܡܬܬܟܝܠܐ
ܠܐ ܫܒܩܢܐ ܡܢ ܡܛܠ ܐ̄ܘ ܕܫܩܘܪܘܣ܀ ܐܡܪ ܠܗ ܐܚܐ
ܕܝܠܝ. ܒܐܚܐ[1] ܕܡܫܒܩܝܢ ܩ̈ܛܠܐ ܡܢ ܐܠܗܐ ܫܒܩ ܗܘܬ
ܠܗܘܢ. ܐܦ ܘܐܦ ܐܚܘ̈ܢ. ܒܐܚܐ ܕܝܢ ܗܢܐ ܕܗܘܐ ܡܬܟ̈ܬܒܐ
ܩ̈ܫܝܫܐ ܘܠܐ ܠܗ ܫܪܝܪܐ ܡܫܠܡܝܢ܀ ܐܡܪ ܠܗ ܗ̇ܘ
ܡܫܝܚܐ ܠܐܠܗܐ ܕܡܛܠܐ. ܗܐ[2] ܟܕ ܫܡܥ ܐܢܬ܇ ܕܚܛܝ
ܠܗܘܢ ܠܡܬܟ̈ܬܒܐ ܕܠܐ ܠܗ܀[3] [fol. 50 v°] ܐܡܪ ܠܗ ܗ̇ܘ
ܡܫܝܪܐ ܐܡܝ̈ܢ[4] ܠܗ ܕܩܛܝܢ ܡܢ ܗܟܝܠ ܒܐܦ̈ܝܘܗܝ ܕܡܬܟܬܒܐ[5]
ܘܠܐ ܡܬܬܦܝܣ܀ ܐܡܪ ܗ̇ܘ ܩܫܝܫܐ. ܗܟܝܠ ܡܛ̈ܠܐ ܐܝܟ
ܕܩܛܠܐ ܠܟܫܝܪ̈ܬܐ܀ ܘܫܪܐ ܒܝ ܒܐܬ̈ܪܝܢ ܐܝܟܐ ܕܒܪ̈ܝܬܐ[6]
ܕܡܫܡܫܝܢ ܗܘܘ ܒܝ ܘܡܫܬܡܥܝܢ ܗܘܘ ܒܝ ܒܫܡܥܬܐ
ܒܩ̈ܘܒܠܐ ܡܪ̈ܝܐ ܘܒܫܝܢܐ ܒܝ ܩܫܝܫܬܐ. ܘܠܐ ܢܬܦܪܫ
ܡܢܗܝܢ ܒܢ̈ܝܢܐ ܕܡܟܠܝܢ ܡܢ ܗ̇ܘ ܩܫܝܫܐ ܘܢܘܟܪ ܒܝ
ܕܠܐ ܐܝܟ܇ ܡܛܠ ܡܢ ܝܘܡ ܡܘܕܝܢ[7] ܠܡܘܒܠܘܗܝ܀

1 A * ܒ. — 2 A * ܗܐ. — 3 ܠܗܘܢ P. — 4 ܐܡܝܪ A. — 5 ܒܐܦ̈ܝܘ ܡܬ̈ܟܬܒܐ A. — 6 ܐܝܟܐ ܒܒܪ̈ܝܬܐ A. — 7 ܡܘܘܕܝܢ P.

ܟܕ ܓܝܪ ܚܙܐ[1] ܕܐܬܚܒܠܝܢ ܡܢ ܐܢܫܝܢ ܟܪܝܘܬܐ ܕܐܬܬܝ
ܒܗ: ܡܫܠܡ ܗܘܐ ܠܗ [O., fol. 455 r°] ܡܢ ܐܬܪ ܘܡܘܕܐ
ܗܘܐ ܠܗ ܠܟܪܝܘܬܐ ܕܠܐ ܢܦܫܝ ܠܗ[2]. ܐܝܟ ܕܡܫܬܥܝܢ ܠܢ.
ܘܕܟܝܪ ܡܢ ܗܠܝܢ ܕܠܘܬܝ. ܡܫܟܚ ܗܘܐ ܠܗ ܠܡܫܡܠܝܘ
ܢܨܚܢܐ[3]. ܠܐ ܓܝܪ ܢܦܩ ܗܘܐ ܠܛܠܠܝ[4] ܐܠܐ ܠܛܠܠܐ ܡܫܘܪܐ
ܐܫܘܪܐ ܠܗ ܠܐܒܐ ܕܝܠܗ ܘܡܫܬܥܒܕܘ ܠܗ. ܠܡܪܐ ܕܝܢ
ܕܠܢܩܫܐ ܐܢܫܐ ܕܒܫܡ ܠܐ ܢܦܩ ܗܘܐ ܡܢܗ. ܐܠܐ ܗܘܐ ܠܓܢ
ܡܥܫܢ ܕܢܣܒܝܢ ܗܘܘ ܕܢܫܘܡܘܢ[5] ܠܟܬܒܐ[6]. ܘܐܢܫܐ ܕܢܣܒܝܢ
ܩܪܝܐ[7] ܘܡܚܒܝܢ ܗܘܘ ܠܟܣܦ ܠܐܘܡܢܘܬܐ. ܘܠܐ ܢܦܩܝܢ ܗܘܘ
ܠܗ[8] ܫܒܩܐ ܕܠܗܘܢ. ܐܠܐ ܕܝܢ[9] ܕܢܟܣ ܠܐ ܐܫܟܚ ܗܘܐ. ܐܠܐ
ܠܛܘܒܝ ܬܘܩܝܢ. ܐܘ ܠܠܠ. ܘܐܩܝܡܬܐ ܫܦܝܪܬܐ ܟܠܗ ܗܘܐ
ܡܫܠܡܐ ܡܫܠܡܬܐ܀

14. ܟܕ ܕܝܢ ܐܬܝ ܗܘܐ ܘܫܠܡ ܐܠܐ ܠܐܟܣܢܝܐ ܦܪܓ[10] ܡܢ
ܠܡܫܒܪܢܘܬܐ ܕܬܠܬܝܢ ܫܢܝܢ ܟܕ ܗܘܐ ܕܟܠܗܘܢ ܠܢܘܗܪܐ.
ܘܟܕ ܡܬܘܟܠ ܗܘܐ ܠܗ ܦܪ ܫܟܠ ܐܠܐ ܗܘܐ ܡܢ ܐܢܫܐ
ܕܥܡܗ. ܐܡܪܝܢ ܠܗܘ ܐܝܟ [fol. 51 r°] ܗܘ ܠܗܘܕ ܠܟܠܗ.

[1] ܚܙܐ ܗܘܐ A. — [2] ܢܦܫܝ A. ܢܦܫܝ ܠܗ O. — [3] A * ܢܨܚܢܐ. — [4] ܠܛܠܠܝܗ A. — [5] ܕܢܫܘܡܘܢ A. — [6] ܠܟܬܒܐ O P. — [7] ܩܪܝܬܐ A. — [8] Lire [illegible]. — [9] A * [illegible]. — [10] (πραγματευτής) ܦܪܓܡܛܝܛܐ A.

ܘܟܕ ܢܦܩ ܚܙܘܪܐ. ܟܕܢ ܠܗ ܡܚܝܡ ܕܐܬܐ ܡܚܝܗ
ܡܘܬܐ[1]. ܗܕܐ ܕܝܢ ܟܕ ܚܙܐ. ܦܢ ܠܐ ܢܚܝܕ ܗܘܝܬ[2] ܕܡܢ
[ܡܒܝܠܝ ܐܢܬ ܟܢܘ ܐܝܟ. ܡܛܠ ܕܠܐ ܚܙܬ. ܐܦ ܡܢܗܠܐ
ܡܢ ܟܠܐ. ܠܐ ܚܙܝܐ ܗܘܝܬ ܟܠܗ][3]. ܘܐܬܠ ܗܘ ܐܝܠܐ
ܘܐܡܪ ܟܗܘ ܠܓܒܪܐ. ܐܡܪ ܠܝ[4] ܡܫܡܫܢܐ ܕܕܝܘܣܩܘܪܘܣ
ܦܝܣ ܐܦܝܣܩܘܦܐ ܕܐܠܟܣܢܕܪܝܐ ܗܘ ܟܝ ܡܫܒܚܐ
ܟܘܪܝܐ. ܘܡܟܪܙ ܠܝ[5] ܠܐܠܗܐ܀ [O. fol. 455 v°] ܘܟܠܐ ܗܘ
ܠܓܒܪܐ ܘܐܡܪ ܠܗ. ܘܐܫܬܝܫ ܕܝܘܣܩܘܪܘܣ[6] ܟܠܕܡܐ.
ܐܠܐ ܕܝܢ ܟܕ ܡܫܟܚ ܡܟܘ ܢܚܬܐ[7]. ܘܟܘܬܐ ܐܦܝ ܟܠܐܪܥܐ܀
ܘܟܠ ܠܓܒܪܐ ܘܐܡܪ ܠܗ. ܡܢܝ ܡܫܡܫܢܐ ܠܐ ܠܐܟܘܬܐ. ܢܚܝܬ
ܐܢܐ ܟܢ ܕܐܬܟܫܝܢܐ ܐܬܝܟܘܢ. ܠܐ ܟܢ ܢܚܝܬ ܗܘܐ
ܕܐܬܟܫܘܪܐ ܐܬܝܢ. ܐܠܐ ܡܫܡܫܢ ܗܘܐ ܕܟܣܝܐ ܠܟܢ܀
ܘܐܡܪ[8] ܐܝܟܐ ܐܬܘܗܝ ܐܒܐ ܕܝܠܢ ܕܝܘܣܩܘܪܘܣ. ܘܐܡܪ ܠܗ
ܟܗܘ. ܗܐ ܟܕ ܢܛܪܝܢ ܟܗ ܗܘܟܐ. ܘܩܡ ܐܙܠ ܟܡܟܝܢ
ܟܠܗܘ܀ ܘܟܕ ܡܛܝܘ ܠܐܟܠܐ ܕܝܟܢ. ܟܢ ܚܙܝܗ ܟܟܠܐ
ܘܐܡܪ ܟܗܘ. ܕܐܟܘܠܐ ܕܝܢܐ ܐܢܐ ܠܐ ܡܫܬܐܠܐ ܐܢܐ ܕܗܘܟܝܢ
ܐܣܘܪܐ. ܐܡܪ ܟܗܘ ܐܟܘܢ[9] ܡܚܝܠܐ. ܟܢܝ ܟܟܠܐ ܕܢܟܠܝܢ[10]

---

[1] ܡܘܬܐ ܟܢܘ A. — [2] ܘܠܐ ܢܚܝܕ A. — [3] ܡܒܝܠܝ ܕܟܢ ܐܬܘܗܝ : ܘܗܘܐ ܟܠܗ ܟܗ ܗܘܝܬ ܠܐ ܡܫܬܪ ܠܐ ܚܙܝܐ ܕܠܐ ܟܟܠܐ ܗܘܝܬ A. — [4] A + ܗܘܐ. — [5] A * ܠܝ. — [6] A * ܕܝܘܣ. — [7] A * ܡܟܘ ܢܚܬܐ. — [8] A + ܠܗ. — [9] ܐܟܘܢ ܕܝܢ A. — [10] A * ܕ ܟܟܠܐ.

ܒܡܘܡܬܐ ܕܐܒܗ̈ܝ ܩܕ̈ܝܫܐ ܡܫܒ̈ܚܐ ܐܬܟܢܫ[1]. ܘܟܠܗ
ܥܡܗ ܦ̈ܪܘܫܬܐ ܕܡܗܝܡ̈ܢܐ[2] ܒܚܫܐ. ܘܟܕ ܐܦ ܡܥܝܕܬܐ
ܕܡܠܦܢ ܒܗ ܒܫܡܐ ܐܘܒܕܢ[3] ܕܗܒܠ. ܘܗܘܐ ܠܐܒܐ ܕܝܠܗ.
ܒܪ ܐܡܪ. ܡܛܠ ܡܚܒܠ ܡܢ ܒܪܐ ܕܝܠܗ ܒܬܘܪܬܐ ܗܕܐ.
ܕܬܗܘܐ ܒܫܡܫܬܐ ܕܒܝܬܗ ܘܟܠ ܐܢܫܐ ܕܝܠܗ ܒܒܢ̈ܝܐ ܕܝܠܗ.
ܕܐܬܟܢܫ ܠܐܒܗܘܬܐ[4]. ܐܡܪ ܠܗ ܐܒܐ ܕܝܠܗ. ܒܪܝ ܠܐ
ܐܬܟܢܫ ܠܐܒܗܘܬܐ ܀ ܐܝܟܢܐ [fol. 51 v°] ܗܘ ܕܒܪܐ ܠܒܠܘܗ
ܠܒܝܬܐ : [ܘܗܘ ܚܘܒ ܠܗ][5] ܢܒܝܠܐ ܕܢܦܪܘܫ ܚܕܟ ܘܡܫܒܘܬܐ
ܗܪܛܝܩܘܬܐ. ܘܗܘܐ ܚܕܐ ܣܠܐ ܕܠܐ ܢܦܪܘܫ ܡܢ ܐܒܗܝܘܬܐ ܒܟܠ
ܕܗܝ ܕܐܬܟܢܫ ܠܗ. ܘܗܘܐ ܠܐ ܢܫܬܟܠ ܐܠܐ ܡܚܝܠ ܡܚܝܠ.
[O. fol. 456 r°] ܕܟܠܗ ܕܕܡܪܝܐ ܗܘ ܐܟܠ ܒܡܠܬܗ : ܘܠܐ
ܢܦܠ ܡܢ ܕܠܐ ܡܬܘܠ ܒܚܘܡ. ܘܐܬܪܗ ܗܘ ܐܠܟܪܐ. ܒܝܘܡܐ
ܕܡܬܚܝ ܒܬܘܪܬܐ ܡܢܗ. ܘܒܝ ܒܪܒܘ. ܐܠܐ ܡܢ ܒܬܪ
ܒܝ ܦܬܐ܀

ܘܡܢ ܗܘ ܝܘܡܐ ܟܠ ܐܡܬܝ ܕܚܙܐ ܗܘܐ ܠܐܝܫ ܕܡܫܝܚ:
ܢܦܩ ܗܘܐ ܒܗ ܡܢ ܗܝ ܒܬܘܪܬܐ. ܒܝܘܡܐ ܕܥܢܕܬܐ[6]
ܡܢܗ. ܢܬܐ ܐܬܐ ܒܗܘܢ ܐܘ ܒܫܡܐ ܡܒܗܡܝܢܐ[7] ܕܠܐ ܐܦܫ

---

1 A * ܡܫܒ̈ܚܐ ܐܬܟܢܫ. — 2 ܕܡܗܝܡܢܝ A. — 3 A * ܐܘܒܕܢ. —
4 ܠܐܒܗܝܘܬܐ A. — 5 ܘܗܘ ܚܕܐ ܣܠܐ ܗܪܛܝܩܘܬܐ ܡܫܒܘܬܗ ܠܗ ܡܬܒܥܝܢ. A.
— 6 ܕܥܢܝܕܬܐ P. — 7 A + ܘܡܝܬܐ.

ܥܠܝܢ ܡܢ ܠܒܪ ܗܘ ܒܡܫܠܐ. ܐܠܐ ܐܢ ܚܕ ܐܘܪܚܝܢܘܢ.
ܐܘܟܝܬ ܡܘܟܫܐ. ܘܡܫܟܚܝܢ ܗܘܘ ܠܡܬܩܪܒܘ ܠܥܕܬܐ[1].
ܘܐܦܪܝܢ ܗܘܘ ܒܣܓܝ. ܕܥܠ ܡܫܝܚܐ ܚܕܪ ܡܢ ܠܒܪ.
ܒܥܡܘܢ[2] ܦܘܫ ܒܝ ܘܚܘܒ ܒܥܘܒܕܐ. ܗܘ ܓܝܪ ܡܛܠ
ܕܢܦܩ ܠܟܠܐ ܕܟܠ ܐܦ̈ܝ ܘܡܥܠܬܐ ܠܐܘܪܚܬܐ ܐܝܟܢܐ ܕܝܚܝܕ
ܠܐܦܝܣܩܘܦܐ: ܘܣܓܐ ܡܫܟܚ ܘܡܫܝܚܝܘܬܐ܀ ܚܕܪ ܒܝ
ܒܥܘܪܩܐ ܗܘܐ ܣܟܝܢܬܐ[3]. ܗܘܐ ܐܟܘܢ ܚܘܒ ܒܢܘ ܐܪܥܬܐ:
ܘܣܠ ܕܒܫܐ ܕܒܗ ܡܫܡܫܝܢ ܘܠܐ ܢܦܩ ܒܝ ܡܢܗ ܡܕܡ.
ܟܕ [ܐܡܪ ܒܗ ܗܘ ܬܐܓܪܐ][4] ܕܦܓܪܗ ܟܠ ܡܫܡܫܢܐ.
ܐܠܐ ܕܐܦܣܩܘ ܒܥܡܝ: ܘܟܠ ܒ̈ܢܝܐ ܕܥܡܝ: ܡܛܠ
ܕܐܬܝܒܘ ܠܐܦܣܢܐ܀ ܘܒܝ ܐܦܪܝܢ ܒܣܓܝ܀ ܘܡܢ
ܕܫܠܡܘ ܠܐ ܐܘܕܥܢܘܢ ܗܘ܀ ܗܘ ܕܝܢ ܢܦܩ ܡܣܩܒܠܝ[5]܀
ܘܐܡܪܐ ܠܗ ܘܒܥܠܕܒܒܘܗ ܘܐܡܪ ܠܝ ܕܒܥܠܝܗ. ܡܛܠ
ܡܢܐ ܢܛܪܝܢ ܐܢܬܘܢ ܠܟܠ ܒܝ[6] ܚܕܕܐ ܒܟܡܝܢܐ. ܡܛܠ
[O. fol. 456 v°] ܗܘ ܬܐܓܪܐ ܕܢܦܩ[7] ܒܡܫܠܐ. ܘܢܦܩ ܐܢܐ
ܒܗ ܐܪܥܬܐ [fol. 52 r°] ܟܠ ܢܣܒܗ. ܒܟܠܐ ܐܢܐ
ܕܡܫܡܫܘܢ ܕܐܦܠܐ ܕܐܘܪܚܬܐ ܟܕ ܐܢܐ: ܡܠܟܘܢ ܕܝܢ

---

[1] ܐܪܗܐ ܐܪܗ A. — [2] ܒܥܡ A. — [3] ܒܣܟܝܢܬܐ A. — [4] ܗܘ ܬܓܪܐ ܐܡܪ ܒܗ A. — [5] A + ܕܡܫܡܫܢܐ. — [6] ܟܠܟ P. ܚܕܕܐ ܒܝ ܠܟܠܗܘܢ A. — [7] A O + ܒܗ.

IMPRIMERIE NATIONALE.

ܘܕܡܝ̈ܬܐ ܡܚܝܘܗܝ: ܚܝ ܗܘ ܡܪܝܐ ܕܐܠܐ ܡܫܡܫܢ ܐܢܐ
ܩܕܡܝ: ܐܠܐ ܠܝ ܗܘܐ ܒܥܠܡܐ ܒܟܠܗ[1] ܕܐܬܐ ܠܘܬܝ ܡܫܡܫܢܐ
ܕܡܢܝ ܗܘܬ ܚܝܠܐ. ܠܐ ܐܡܪ ܐܢܐ ܕܒܗܬܬܐ ܕܗܘܬ ܠܝ ܒܢܝܐ
ܐܠܓܪܐ. ܡܛܠ ܕܠܐ ܝܠܕܬ ܐܢܐ ܐܝܟ ܕܒܝܫܘܬܐ ܡܢܗܝܢ[2] ܠܗ
ܐܘ ܒܥܩܪܘܬܐ. ܥܡܐ ܐܠܗܐ ܠܐ ܡܫܬܐܠ ܠܝ ܩܕܡ ܕܐܡܪܐ
ܕܝܠܗ ܕܚܠܬܐ ܕܝ ܐܡܪ ܠܝ. ܕܐܘ ܡܫܬܐ ܐܡܪ ܚܘܬܪܐ[3] :.
ܡܛܠ ܕܝܢ ܐܬܠܗ ܠܒܪܗ ܕܗܘܬ ܠܒܪܐ ܕܠܐ ܒܚܝܠܐ. ܐܝܟ[4]
ܐܡܪ ܠܝ ܠܒܪܐ ܠܫܡܥܘܢ ܚܝ: ܕܐܫܬܐܠܘ ܒܫܐܠܬܗ ܐܘ
ܠܚܠܬܗ. ܕܝ ܕܝܢ ܡܫܡܥܬܐ ܐܢܐ ܠܫܡܥܘܢ[5] ܕܡܫܝܚܘܬܐ
ܟܠ ܡܢ ܝܢܚܢ. ܐܡܪ ܐܢܐ ܘܗܫܐ ܐܢܐ ܠܡܢ ܐܝܩܪ ܒܫܝܢܐ
ܕܚܘܫܐ ܒܟܝܢܐ. ܐܝܟ ܠܚܕܝܢ ܠܝ ܡܛܠ ܕܐܬܐ ܗܫܐ:
ܘܐܠܗܐ ܚܙܐ[6] ܕܝܠܗ ܠܝ ܚܝܠܐ ܕܐܫܬܘܚ: ܗܝܕܝܢ ܐܡܪ ܐܢܐ
ܚܙܝ ܐܢܐ ܐܝܟ ܚܕ ܡܢ ܚܘܪܐ. ܐܠܐ ܡܗܝܡܢ ܐܢܐ ܕܐܠܗܐ ܠܐ
ܢܫܬܐ ܠܝ ܡܢ ܐܝܕܘܗܝ ܗܘܐ ܓܒܪ ܐܝܟ ܚܙܘܗܝ :. ܡܢܗ
ܕܝܠܬܐ ܒܥܠܝ. ܐܦܠܐ ܠܐܣܬܟܠܘܬܗ. ܢܣܝܒܪܐ ܕܒܗܡܪܐ ܕܐܦܠ
ܫܡܥܬ ܢܦܠ. ܕܝ ܠܟܝ ܒܢܘܪܐ ܢܦܠܬ ܕܐܠܗܐ. ܫܡܥܢܗ
ܠܗ ܓܒܪ ܒܟܝ ܕܐܬܝ ܗܘܦܐ ܒܫܡܝܐ. ܘܗܟܝܠ ܐܠܗܐ[7]

---

[1] A * ܕܟܠܗ. — [2] A ܡܢܗܝܢ A. — [3] ܚܘܬܪܘ A O. — [4] A + ܕܒܝ ܠܟܝ ܐܢܐ ܐܡܪ. — [5] ܠܡܫܡܥܬܐ ܐܢܐ ܐܡܪܢ A. — [6] ܚܙܐ A. — [7] A + ܕܝܢ ܒܡܫܬܘܬܐ.

ܐܘܪܚܐ[1] ܒܫܢܬܐ ܕܡܢ ܟܠܗܘܢ. [ܐܠܐ ܒܪܡ [O. fol. 157 r°]
ܙܒܢܝܢ][2] ܕܐܠܗܐ ܢܗܘܐ܀

15. ܡܢ ܒܬܪ ܙܒܢܐ ܒܥܕܢ ܥܠܬܐ[3]. ܥܠ ܦܣܩܬܐ
ܠܦܠܛܝܢܘܣ ܕܗܘ ܠܒܝܪܬܐ. ܘܟܬܒ ܥܠܬܐ ܐܒܐ ܕܝܠܢ ܘܐܡܪ.
ܕܝܘܣܩܘܪܘܣ[4] ܕܐܬܟܢܫܘ ܥܠܝܗ ܠܒܝܪܬܐ ܕܐܠܟܣܢܕܪܝܐ:
ܘܐܬܬܝ ܠܩܘܪܒܐ. ܘܢܦܩ [fol. 52 v°] ܐܢܬ ܐܘܪܚܐ ܡܢ
ܗܕܐ ܕܒܝܪܬܐ. ܘܟܕ ܓܝܪ ܗܘܬ ܠܗ ܠܐܠܟܣܢܕܪ
ܦܛܪܝܪܟܘܣ ܗܘ ܕܡܢ ܡܠܟܐ[5] ܘܗܘܬ ܒܝܫܬܐ
ܠܦܛܪܝܪܟܘ ܕܐܬܐ. ܗܘܐ[6] ܠܐܠܟܣܢܕܪܝܐ ܐܘܠܨܢܘܗܝ[7]
ܣܓܝܐ. ܘܟܠ ܪܘܚܐ ܐܦܣܩܘܦܘܬܐ: ܒܗܘ ܕܟܠܗܘܢ[8]
ܟܢܫܝܗܘܢ ܕܢܫܝܘܬܐ. ܘܗܘܐ ܚܕ ܦܐܠܝܢܘܣ[9] ܕܒܝܬܐ.
ܐܘ ܕܠܐ ܢܗܐ ܠܒܝܬܐ. ܠܗ ܓܝܪ ܢܗܐ ܗܘܬ: ܢܦܩ ܗܘܬ
ܥܠ ܟܘܪܣܝܐ. ܐܝܟ ܥܕܬܐ ܕܟܠܗܘܢ ܐܦܣܩܘܦܐ܀ ܘܟܠܗ
ܦܠܛܪܘܢ ܪܫ ܡܫܡܫܢܐ ܠܬܪܝܢ[10] ܘܐܡܪ ܠܗܘ ܪܫܟܐ.
ܡܢ ܒܬܪ ܟܠ ܡܕܡ. ܠܐ ܪܕܐ ܠܐܦܣܩܦܐ ܕܢܟܠܠ ܒܥܕܬܐ.
ܘܕܐܬܐܬ. ܗܘ ܕܐܡܪܬ ܡܛܠܬܗ ܕܫܡܥܘܢ[11] ܒܦܓܥܬܐ

[1] A + ܚܕܬܐ ܕܒܘܬܐ. — [2] ܕܙܒܢܘܗܝ ܟܕ ܘܐܡܪ ܠܐܘܟ ܒܝܬ ܗܕܝܢ ܐܡܪ ܘܦܝ A.
— [3] A * ܥܠܬܐ. — [4] ܕܝܘܣܩܘܪܘܣ ܡܪܝ. ܐܡܪ ܒܝ A. — [5] ܡܠܟܐ A (sic infra).
— [6] A* ܗܘܐ. — [7] ܘܐܠܘܠܨܢܘܗܝ A. — [8] ܘܟܠܗܘܢ A. — [9] ܦܐܠܝܢܘܣ A. —
[10] ܒܝ ܦܣܩܬܗܝܢ A. — [11] ܕܫܡܥܘܢ O P.

ܘܡܫܡܠܝܘܬܗ ܕܡܫܝܚܘܬܐ: ܢܒܝ̈ܐ ܘܢܡܘܣܐ. ܒܚܢܘܟܗ[1]
ܚܠܦ ܐܢܫ. ܡܛܠ ܕܗܘ ܐܚܪܝܢ ܠܐ ܢܫܡܥ ܩܕܡ ܠܐܠܗܐ
ܘܩܕܡ ܐܚܠ ܕܡܢ. ܕܠܐ ܢܫܬܡ ܒܡܫܡܠܝܘܬܐ ܐܚܪܬܐ[2]. ܐܠܐ ܐܦ
ܒܗܘܢ ܕܢܫܠܐ. ܘܐܦ ܗܘܐ ܐܝܬ ܒܡܪܚܡܢܘܬܗ. ܚܙܐ[3] ܐܝܬ.
ܘܐܦ [ܗܘܐ ܐܝܬ ܒܪܘܚܢܐ][4] ܦܫܛ ܐܝܬ. [ܒܪܘܚܐ ܢܒܝܐ
ܕܐܬܐ ܡܢ][5] ܠܐܠܗܐ ܡܛܠ ܗܘ ܡܫܝܚܐ[6]. ܐܚܠ ܕܝܢ ܕܢܚܬ
ܕܐܡܪܬ[7] ܕܠܐ ܦܫܐ [O. fol. 157 v°] ܠܐܦܣܩܘ ܦܩ ܐܝܬ ܕܡܢܐ
ܕܢܫܡܪ ܘܡܢ ܒܢܝܫܐ ܕܒܟܠ ܐܝܬ ܒܗ: ܐܠܐ ܐܦ ܒܡܢ[8]
ܐܢܫ ܕܦܓܪܐ[9] ܕܦܪܐܠܐ ܢܫܠܐ[10]. ܐܠܐ ܦܘܕ ܐܠܐ ܩܕܡ ܠܐܠܗܐ.
ܕܒܗ ܒܗ ܚܒܪܐ ܐܚܪܢܐ: ܒܐܦܣܩܘܦܐ ܕܟܠܗ ܠܐܒܘܐ.
[ܡܛܠ ܕܠܐ ܐܢܫ ܐܒܗܘܢ ܒܡܫܡܠܝܘܬܐ ܘܡܢܝܢܘܬܐ][11]
ܕܐܘܪܬܘܕܘܟܣܐ ܐܠܐ ܐܦ ܗܘ ܒܢܦܫܗ ܘܟܠ ܗܘ ܐܦܝܣܩܘܦܐ
ܕܠܐ ܠܐܠܗܐ. ܘܐܡܪ ܒܗ. ܐܦ ܐܚܝ ܡܫܡܫܢܐ. ܠܐ ܐܘܪܟ ܒܝ
ܕܐܡܠܠ ܒܥܒܕܐ ܐܦܣܩܘܦܐ܀ ܘܟܠ[12] ܕܡܫܡܫܢܘܬܗ
[fol. 53 r°] ܘܐܡܪ ܒܗ. ܘܐܝܬ[13] ܐܦܣܩܘܦܐ ܐܝܬ ܐܘ
ܐܦܝܡܐ. ܐܦ ܐܦܣܩܘ ܐܚܝ. ܐܡܪ ܒܝ ܦܠܛܪܘܣ

---

1 ܒܚܢܢܘܟܗ P. — 2 ܐܚܪܢܐ P. — 3 ܒܚܙܐ A. — 4 ܢܫܦ ܐܝܬ ܡܢܗ ܒܗ A. — 5 ܕܡܢܗ ܢܒܝܐ ܒܪܘܚܐ A. — 6 ܕܗܘܐ ܘܡܫܝܚܐ A. — 7 A + ܢܫܠܐ. — 8 A * ܒܡܢ ܐܦ. — 9 ܕܐܝܬ ܒܗ ܦܓܪܐ A. — 10 A * ܒܡܫܠܡܢܘܬܐ. — 11 ܕܐܒܗܘܢ ܒܡܫܡܠܝܘܬܐ ܒܡܫܡܫܢܘܬܐ A. — 12 A + ܐܚܠ ܕܡܢ. — 13 A * ܘܐܝܬ.

ܡܫܝܚܐ. ܠܐ ܬܗܘܘܢ ܐܝܟ ܡܕ̈ܒܪܐ ܕܡܪܟܒܬܐ. ܐܠܐ ܕܗܘܘ
ܠܗܘܢ ܕܡܘܬܐ ܡܫܪܬܐ[1]. ܘܠܝ ܐܝܬܝ ܐܟܣܢܝܘܬܐ. ܐܡܪ
ܠܝ ܦܘܠܘܣ ܡܫܝܚܐ. ܬ̈ܡܢܐ ܠܐ ܐܝܬܝܟܘܢ ܒܝܫܬܐ
ܥܒ̈ܕܐ ܠܚܕܐ[2]. ܐܢܐ ܕܝܢ ܐܝܟ ܥܡܝ ܐܝܟ ܚܕ ܡܢ ܚܟ̈ܝܡܐ
ܒܬܪܝܬܐ ܘܩܐܡ ܐܢܐ ܩܕܡܝܟ ܒܡܫܟܢܐ ܟܕ ܠܐ ܟܕܝܢ
ܠܟ ܒܥܝܬܐ. ܠܝ ܐܝܟ[3] ܟܟ̈ܒܐ[4]. ܠܟܘܢ ܥܒܕ ܬܫܒܘܚܬܐ
ܕܟܟ̈ܒܐ[5] ܐܝܟ ܕܐܡܪ܆ ܘܚܝܠ ܗ̇ܘ ܠܡܠܬܐ[6] ܘܐܡܪ ܠܗ.
ܡܟܘܢ ܟܪܝܐ ܕܟܢܐ ܒܝܘܡܗ. ܐܘ ܕܟܢܝܢ ܦ̇ܩܕܐ.
ܒܥܕܪ ܕܠܟܢܫܘ̈ܬܐ[7] ܥܡܗܘܢ ܦܠ̈ܓܐ ܐܢܘܢ. ܘܡܬܐܡܪܐ
ܐܝܬܘܗܝ[8] ܡܬܢܨܚܝܢ ܦܠܐ ܬܐܪ ܡܢ ܟܠ ܦܘܡ[9] ܗܘܐ
ܟܕ ܡܩܠܐ[10] ܒܡܫܡܥܬܐ [O., fol. 458 r°] ܒܪ ܡܟܝܦ
ܘܠܐ[11] ܢܦܩ ܗܘܐ ܡܟܝܠ ܐܡܪ. ܘܡܬܦܪܫܝܢ ܒܕܘܟܬܐ ܕܢܬܦܪ
ܢܫܐ ܐܦܣܩܘܦܐ[12]܆ ܘܗܝܕܝܢ [ܩܕܝܫܐ ܕܢܣܛܘܪܝܣ][13]
ܦܬܚ ܦܘܡܗ ܒܪܘܚܐ ܩܕܝܫܐ ܘܐܡܪ. ܐܘ ܕܠܐ ܠܟܠܗ
ܘܟܠܗ. ܡܪܝܐ ܐܢܬ ܒܩܕܝܫܐ[14] ܡܬܢܨܚܝܢ ܒܟܝܢܝ
ܦܘܡܐ[15] ܘܡܫܘܚܝܢ[16] ܬܐܘܡܐ. ܢܣܒܝܢ ܠܟܠܐ ܒܢܝܫܬܐ

[1] A * ܡܫܪܬܐ. — [2] (sic) ܠܚܕܐ ܥܒܕܐ ܐܠܐ ܠܚܕܐ ܥܒܕܐ A. — [3] ܐܝܬܝ
A. — [4] ܟܟ̈ܒܐ P. — [5] ܕܠܟ̈ܢܫܐ A. — [6] ܠܡܠܬܐ A (sic infra). —
[7] A * ܕ. — [8] ܐܝܬ ܘ A. — [9] ܐܡܪ ܗܘ ܟܕ ܗܘ ܕܦܘܡ A. — [10] ܡܩܠܝܢ
A. — [11] A * ܘ ܡܟܝܦ. — [12] A * ܐܦ̈ ܢܫܐ. — [13] ܐܒܐ ܕܡܢ ܕܩ̈ܕܫܐ ܩܕܝܫܘܗܝ
ܕܠܟܠܗ A. — [14] A + ܐܒܐ ܕܡܢ. — [15] ܦܘܡܐ A. — [16] ܘܡܫܘܚܝܢ P.

ܕܪܘܡܝܐ. ܘܟܠܗܘܢ ܕܡܟܬܒܢܘܬܐ ܕܩܕܝܫܐ ܩܘܪܝܠܠܘܣ
ܢܦܫܩܘܢ ܘܡܦܫܩܢܘܬ ܟܬܒܐ. ܗܘ ܕܐܡܪ ܐܦ ܠܟܠܗܘܢ
ܕܐܝܟܢܐ ܗܘܐ[1] ܡܫܬܟܚܐ. ܐܡܝܢܐ ܐܠܗܘܬ ܐܝܟܢܐ ܗܘ ܕܒܟܠ
ܒܡܫܝܚܐ: ܟܕ ܐܡܪ ܒܫܘܠܡܗ ܛܘܒܐ ܘܟܠܢܝܗ ܫܡܫܐ.
ܕܒܢܝܐ ܗܘ ܗܘ ܕܐܬܐܒ ܡܢ ܩܕܡܝܢ ܒܬܘܠܬܐ܀ ܐܦ ܕܝܢ
ܩܕܡܝܢ ܐܦ ܡܢ ܫܡܫܐ ܘܬܘܗܐ ܫܬܝܢ ܘܩܕܝܐ ܡܢ ܩܕܡܘ
ܒܝܬܐ. ܠܗ ܡܢ ܐܫܡܥܬܢܘܬܐ ܠܟܠܗܝ. ܐܠܐ ܐܦ[2] ܡܢ ܬܪܬܝܢ
ܠܬܪܝܢ. [fol. 53 v°] ܘܠܐ ܟܕ ܡܘܬܒܐ ܕܝܠܗ ܡܘܬܒ
ܒܗܘܢ. ܒܚܕܐ ܕܡܢܘܬܐ ܐܦ ܘܐܡܪ ܐܦ ܕܡܠܡܠܐ ܐܢܐ
ܠܬܪܝܢ ܡܬܐ ܕܩܕܝܫܐ ܩܘܪܝܠܠܘܣ. ܘܠܡܠܟܘܬܐ
ܕܦܬܓܡܐ ܕܝܠܗ ܢܫܬܐ ܕܝܠܗ܆ ܕܒܗܘܢ ܐܡܪ ܒܬܘܡܠܠ
ܢܛܘܪܘܢ ܘܬܘܡܠܠ ܕܟܠܗܘܢ ܡܬܡܠܠܢܐ܀ ܟܕ
ܡܫܡܫ ܕܝܢ ܗܘ ܛܘܒܢܐ ܗܘܐ ܠܗ ܫܦܝܪ[3] ܐܦܝܣܩܘܦܐ ܘܐܡܪ.
ܒܡܠܐ ܐܦ ܡܘܬܒܐ ܕܒܢܝܐ ܕܐܬܐܒ ܡܢ ܡܠܦܢܐ
ܘܠܫܠܝܚܐ [O., fol. 458 v°] ܘܠܪܫܝܐ ܐܦܣܩܘܦܐ ܕܩܘܬܪܘܢ
ܠܐܝܢܐ. ܟܕ ܠܐܝܢܐ ܡܬܪܥܝܢ ܕܝܠܗ܀ ܘܟܠ ܐܢܐ ܕܝܢ
ܘܐܡܪ ܠܗ. ܐܘ ܬܐܘܪܐ ܟܠܐ ܘܟܝܢܐ ܒܗܘܢܐ: ܐܢܐ ܗܘ
ܠܟܠܗܝ ܐܠܗܝܐ ܕܡܩܪܒ ܐܢܐ ܩܘܒܐ[4] ܘܡܫܝܚܐ
ܬܘܪܬܐ ܫܡܝܐ[5]. ܟܕ ܠܟܝ ܗܘܐ ܡܠܒܐ ܠܐܦܝܣܩܘܦܐ

1 ܗܘ A. — 2 ܘܐܦ A. — 3 A * ܫܦܝܪ. — 4 ܠܟ A. — 5 ܕܬܐܘܪܘܣܦܐ A.

ܕܢܬܠܘܢ. ܘܟܠ ܕܐܬܐ ܗܘܐ ܒܚܝܠܗܘܢ ܠܐ ܡܬܠܘ.
ܘܗܟܢܐ ܕܢܚܬ ܒܥܠܬܐ ܡܕܘܢܝܐ[1] ܠܐܦܝܣܩܘܦܘܬܐ. ܘܡܢ
ܗܟܢܐ ܘܡܥܕܪܢܘܬܐ. ܟܕ ܢܩܦܬ ܡܢ ܒܥܕܪܢܗܘܢ ܘܡܥܕܪܢܝ ܘܠܐ
ܐܫܬܘܕܝ. ܘܗܝܕܝܢ ܡܬܠܘ ܡܬܠܝܢ ܒܦܬܓܡܐ ܗܘ
ܕܐܡܪܐ[2]: ܗܟܢܐ ܕܠܐ ܐܫܬܠܡ[3] ܠܡܠܐ ܠܡܠܐ ܕܢܦܩܬ
ܒܥܕܬܐ ܟܠܠ ܕܐܬܦܪܫ ܡܢ ܢܫܦܘܬܗ. ܘܡܢ ܕܡܬܠܘ.
ܡܫܚܬ ܒܗܘܢ[4] ܘܐܬܪܫܡ ܕܡܬܘܢ ܒܡܬܠܬܐ. ܐܝܟ
ܠܐ ܢܩܒܠ ܩܠܗܝ ܗܘ ܡܬܠܘ ܗܘܝܘܗܝ: ܢܩܒܠ ܐܢܐ
ܠܗܝܢ ܕܡܟܝܟ. ܕܠܐ ܐܫܬܪܝܢ. ܘܐܦ[5] ܠܐܢܫܝܢ ܠܬܠܬܐ
ܘܫܪܝܪܝ ܡܢܟ ܕܢܦܠ ܐܢܐ ܒܟܢ ܟܢ. ܐܦ ܠܐ ܡܢܘܕܐ ܐܢܐ
ܕܐܡܪܬ[6] ܠܐ ܢܦܠ ܐܢܐ ܠܟ ܡܢ ܦܬܓܡܐ. ܘܗܝܕܝܢ ܐܬܦܠܓ ܗܘ
ܠܕܘܟܐ ܘܢܘܚܡܐ. ܘܫܕܝܢ ܠܬܪܝܢ ܡܢ ܠܓܒܘܗܝ
ܕܢܫܡܥܘܢܝ ܒܥܠ ܘܒܥܠ ܘܢܫܡܥܘܢܝ. [fol. 54 r°]
ܘܡܢ ܚܕܐ ܦܬܓܡܐ ܠܐܚܐ ܕܡܢ ܕܐܫܬܠܡ: ܐܡܪ ܠܗܘܢ
ܦܘܩܕܢܐ. ܠܐ ܦܠܐ ܐܢܐ ܒܡܠܬܐ: ܡܢ ܕܝܠ ܐܦܝܣܩܘܦܐ ܐܡܪ
ܠܗܘ ܗܘ ܕܡܢܐ[7]. ܒܝܕܐ ܒܗܘܢ ܕܝܠ ܐܦܝܣܩܘܦܐ
ܐܬܬܨܝܒ ܗܘܐ. ܗܘܝܐ ܕܝܢ ܒܬܠܬܐ ܗܘ[8] [O. fol. 469 r°]
ܡܫܬܡܥ ܘܒܬܪ ܒܡܠܬܐ ܘܟܠ ܦܬܓܡܐ ܘܐܡܪ ܠܗܘ.

[1] ܡܪܘܢܝ A. — [2] ܕܐܡܪܐ A. — [3] ܐܫܬܡܥ A. — [4] A + ܗܢܘܢ. —
[5] A + ܐܦ. — [6] ܐܡܪܬ ܕܐܡܪܬ ܠܟ A. — [7] A * ܕܡܢܐ. — [8] A * ܗܘ.

ܣܝܢ ܗܘ ܡܕܝܢܬܐ ܠܟܘܪܐ. ܕܐܦ ܠܐ ܐܬܒܥܝ[1] ܐܢܫ ܒܥܠܬܗ ܡܢ ܐܚܪܢ.
ܕܡܢ. [ܟܠ ܕܗܘܐ ܕܡܫܬܐ ܚܕܐ ܐܢܐ][2] ܢܦܫ ܒܢܝܚܬܐ ܠܝ
ܡܢܝܬܐ[3]. ܘܐܢܬܘ ܐܢܐ ܒܗܘܐ ܡܠܟܬܐ ܘܡܢܘܕܝ ܐܢܐ ܠܗ ܒܫܩܠܬܐ
ܗܠܝܢ ܕܟܬܒ ܐܢܬ[4] ܠܝ. ܠܐ ܓܝܪ ܫܦܝܪ ܠܗ[5] ܒܟܠܟܠ
ܕܐܬܦܫ ܠܝ. ܘܕܝܢ[6] ܕܠܐ ܢܛܪ ܐܢܬ ܒܗܘܠܝܢ ܒܒܝܬܘܬܟ
ܘܦܩܕܬ܀ ܘܢܦܩ ܐܢܐ ܕܐܙܠ ܒܫܬܘܬܦܘܬܐ[7] ܘܐܡܪ ܠܗ[8].
ܒܡܘܬܒܗ ܟܬܒ ܗܘ ܡܢܗ ܕܟܠܐ܀ ܘܗܠܝܢ ܕܝܢ ܟܕ ܫܡܥ
ܗܘ ܡܫܡܫܢܐ. ܕܝܠܗ ܕܐܠܗܐ ܢܨܚܬܐ܀

16. ܟܕ ܕܝܢ ܦܫܩܢ ܠܗ ܗܘܝ ܠܐܒܘܝ ܩܕܝܫܐ[9]: ܡܠܬܐ
ܠܗ ܠܬܪܐ ܕܝܢ ܡܢܗܘܢ ܠܐܒܘܗ ܘܐܪܐ ܗܘܐ ܡܢܗ ܕܡܠܐ. ܐܢܐ
ܕܝܢ ܒܫܪܒܬܗ ܕܠܐܒܝ. ܘܟܕ ܢܦܩܢ ܡܢ ܠܗܘܢ[10] ܗܘ ܕܗܘܐ[11]
ܢܣܒ ܟܠ ܠܐܪܥܗ ܒܟܪܐ ܕܡܠܟ ܘܒܢܝܐ ܐܒܘܗ. ܘܫܒܩܬ
ܕܐܢܫܐ. ܐܦ ܡܠܬܐ ܐܚܪܬ ܕܟܕ ܒܥܡܘܕܝܬܐ ܕܐܬܩܢ
ܡܢܩܝܐ: ܗܘܝ ܕܝܗܘ ܡܠܟܐ ܘܡܫܡܫܢܘܬܐ ܠܐܪܥܐ ܒܡܫܝܚܐ.
ܐܝܟ ܠܟܡܪܝܪܘܬܐ ܘܐܬܒܣܡܘ ܡܕܝܢܬܐ܀ ܘܐܬܠܟ ܒܗܘܐ
ܗܘ ܒܟܪܐ ܕܢܒܝܐ ܐܒܘܗ ܘܐܡܪܐ ܠܗ. ܡܢܘܢ[12] ܐܢܝ. ܐܪܐ

---

[1] ܐܬܒܥܝ P. — [2] ܟܠܗ ܠܬܗܘܢ A. — [3] A * ܠܝ ܡܢܝܬܐ. — [4] ܕܟܬܒܬ A. — [5] O P * ܠܗ. — [6] ܘܡܫܡܫܝܢ A. — [7] A + ܢܦܩ ܡܢ ܡܫܬܡܫܢܘܬܐ. — [8] ܟܕ ܐܡܪ A. — [9] ܢܫܡܬܐ A. — [10] ܒܗܠܘܢ A. — [11] La page suivante est peu lisible dans le ms. A. — [12] ܡܢܘܢ O.

ܡܢ ܗܘܠܝܢ ܠܡܢ ܐܢܬ. ܐܘ ܠܬܠܡܝܕܘܗܝ ܕܐܠܗܐ ܕܡܫܝܚܐ
ܩܕܝܫܐ. ܘܡܢ ܐܡܪܬ ܗܘܠܝܢ ܐܝܟ ܗܘ ܕܡܬܬܕܡܪ ܐܢܐ.
[fol. 54 v°] ܕܡܫܬܥܝܢ ܠܐܚܝܢ. ܡܢ ܕܫܡܗ ܕܐܒܘܢ ܚܫܝܫܐ
ܒܦܘܩܕܢܐ ܕܫܠܝܚܐ. ܘܡܢܐ ܗܘ ܓܒܪܐ ܘܐܡܪ ܡܢܐ ܠܒܢܐ
[O., fol. 469 v°] ܕܡܬܟܬܒܢ ܠܐܚܝ ܕܝܠܝ. ܘܒܢܝܫܬܗ
ܐܬܦܩܕܬ[1] ܡܫܪܝܬ ܐܝܟ ܡܢ ܕܪܒܢܘܬܐ. ܒܫܡܗ ܪܒܐ ܕܐܠܗܐ
ܕܐܝܬ ܒܩܝܘܡܗ ܘܐܬܬܪܘܡܬ ܘܐܬܬ ܥܡܐ ܐܝܟ ܕܡܢ:
ܘܗܘ ܓܒܪܐ ܡܬܩܢ ܗܘܐ ܒܟܝܢ. ܘܩܡ ܗܘܐ ܘܐܡܪ. ܚܢܢ
ܗܘ ܠܐܠܗܐ ܕܡܫܡܫܝܢ ܗܘܝܢ ܠܟܣܝܘܬܐ. ܘܐܡܪ ܠܢ
ܐܟܢ. ܐܝܟ ܗܘ ܕܠܐ ܢܦܩ ܒܫܠܡܐ[2]. ܒܪܝ. ܡܢܐ ܗܘܐ.
ܘܐܡܪܬ ܠܗ ܘܠܐ ܡܢܡ. ܓܒܪܐ ܕܝܢ ܗܘ ܡܒܪܟ ܗܘܐ
ܒܪܘܚ ܩܕܝܫܐ ܗܘ ܠܡܕܝܢܬܐ: ܐܬܟܬܒܬ ܟܠܗܘܢ ܘܡܢ
ܐܚܘܢ ܚܢܢܐ ܘܐܡܪ ܠܝ. ܐܬܚܫܒ ܒܓܘܪ ܩܕܡ
ܘܡܢ ܫܡܥܬ ܗܘܝܢ ܗܘ ܠܐ ܐܫܬܡܥܬ ܕܚܠܬ ܩܕܡܝ
ܘܚܙܐ ܡܢ ܚܕܬܐ ܒ ܡܠܟܐ[3] ܗܘܐ ܕܢܦܩܬ: ܐܬܠ
ܗܘܐ ܒܝܬܐ ܗܘ ܘܡܟܪܘܙ ܕܝܠܗ[4]. ܘܡܢ ܩܛܠܐ ܕܚܕܘܬܐ
ܒܬܪܥ ܕܒܝܬܐ: ܐܬܟܢܫܝ ܒܢܝ̈ܘܗܝ ܘܚܙܐ ܡܬܠܐܝܐ
ܕܚܠܐ ܕܦܠܚ ܟܠ ܬܪܥܐ: ܘܐܝܬ ܒܐܝܕܗ ܫܟܠܐ ܕܫܡܫܐ

[1] A + ܐܝܟ. — [2] ܒܥܠܐ ܕܗܘܐ A. — [3] ܡܠܟܐ ܕܐܬܐ ܒܝܬܐ A. —
[4] ܕܝܠܗ ܐܝܟ ܒܝܬܗ ܟܠ ܗܘ ܕܢܦܩ ܒ ܡܠܟܐ ܠܬܪܥܐ ܕܒܝܬܐ A.

ܘܫܠܡܬ ܘܥܒܕ ܢܦܫܗ ܐܝܟ ܙܢܝܬܐ. ܘܥܒܪ ܠܘܬܗܘܢ ܒܢܝܫܬܐ.
ܘܩܡܬ ܡܢ ܩܕܡܘܗܝ: ܘܐܬܟܢܫ ܒܢܝܫܬ ܡܫܪܝܘܬ ܕܝܠܗ.
ܠܐ ܓܝܪ ܐܬܚܙܝ ܠܐܢܫ: ܐܠܐ ܠܗ ܒܠܚܘܕ ܠܠܒܘܫܗ. ܒܪܡ
ܕܝܢ ܦܩܕܝܢ ܗܘܐ ܟ̈ܠܐ ܕܢܬܐܡܪܘܢ ܗ̈ܘܝ ܡܢܝܢ ܕܡܬܠܐܡܐ
ܗܘܝܐ. ܐܘ̄ ܒܬܘܠܐ ܘܡܢܝܪܬܐ[1]: ܡܬܩܪܝܐ ܐܢܬܝ ܕܬܒܘܠܝ
ܒܕܬܐ: ܟܕ ܠܐ ܡܬܩܪܒ ܐܢܬܝ ܠܡܬܠܐܡܘܬܐ[2] ܒܝܘܡܐ
ܕܩܘܪܒܐ ܢܦܫ ܐܦܝܣܩܘܦܐ. ܕܒܗܘܢ [fol. 55 r°] ܠܐ
ܐܬܦܪܫܬ[3] ܒܝܬ [O., fol. 470 r°] ܐܦܢܝܬܐ ܐܢܫܝܬܐ: ܘܒܫܥܬܐ
ܕܐܦܠܝ ܒܗܢܐ ܥܠܡܐ. ܒܗ̇ܘ ܒܝܬܐ ܕܐܦܪܫܬ ܘܒܠܝܬ
ܚܢܝܬܐ ܘܒܬܘܠܬܐ ܒܪܝܫ ܩܘܪܒܢܗܘܢ. ܠܟܝ ܠܐ
ܕܡܬܩܪܒܐ[4] ܗܘ ܩܘܕܫܐ ܕܩܘܪܒܢܐ ܒܒܝܬܐ܀ ܕܐܦܝܣܩܘܦ
ܐܝܟ ܡܠܟ. ܚܙܝ ܗܘ ܡܢܝܢ. ܐܘ̄ ܕܘܝܬ. ܕܐܦ ܡܬܩܪܝܐ ܐܢܬܝ
ܕܬܒܘܠܝ ܟܕ ܠܐ ܡܬܦܪܫ ܐܢܬܝ ܠܡܬܠܐܡܘܬܐ ܒܝܘܡܐ ܕܩܘܪܒ
ܒܢܝܫܬܐ ܫܡܝܢܝܬܐ[5]. ܡܛܠ ܐܢܐ ܠܗ ܒܗܘܢ ܫܢܬܐ ܒܢܦܫܝ.
ܘܩܕܡ ܐܢܐ ܠܫܡܥܝܢ ܠܟ ܐܘܪܚܐ܀ ܘܟܕ ܚܙܐ ܗܝܡܢ ܗܘ ܠܐ[6]
ܐܦܩܗ. ܢܦܩ ܡܢ ܕܝܠܗ. ܘܥܒܕ ܗܘܐ ܒܚܝܐ ܡܢܝܢܐ[7]
ܠܗ. ܘܒܪ ܫܥܬܗ ܗܘܐ ܡܢ ܒܝܬܐ ܘܐܬܐ ܠܒܝܬܗ܀ ܘܟܕ
ܚܙܐ ܠܐܒܐ ܕܝܢ: ܢܦܩ ܠܟ ܐܘܪܚܐ ܘܩܪܝ ܠܗ ܒܫܡ ܕܐܬܐ

---

¹ ܡܢܝܪܬܐ A. — ² ܒܝ ܠܡܬܠܐܡܘܬܐ A. — ³ ܐܬܦܪܫܬ ܒܝ̈ܬ A. — ⁴ ܕܡܬܩܪܒ P. ܕܩܪܒ O. — ⁵ A + ܘܠܐܦܝܣܩܘܦܐ. — ⁶ A * ܠܐ. — ⁷ A + ܗܘܐ.

ܘܢܦܠ ܗܘܐ ܩܕܡܘܗܝ ܘܐܡܪ. ܡܪܝ ܐܒܘܢ ܩܕܝܫܐ. ܚܘܣ ܥܠ ܡܣܟܢܘܬܝ. ܒܥܕܢܐ ܗܢ ܡܪܝ ܐܒܐ ܕܟܠ ܩܕܡ ܕܫܝܢܘܬܐ ܠܐ ܡܫܬܟܚܐ ܢܝܚܘܬ ܠܒܝܪܘܢ. ܐܢܐ ܕܝܢ ܠܐ ܫܒܩܬܗ. ܡܫܟܚܬ ܐܢܐ ܠܟ ܐܘ ܩܕܝܫܐ: ܡܛܠ ܕܐܢܐ ܠܟ ܒܪܘܚܐ ܩܕܝܫܐ ܕܟܣܝܐ ܠܝ. ܕܠܐ ܬܬܒܥ ܒܗ ܐܚܝܕܐ ܕܐܢܐ ܠܒܟܬܐ ܠܝ ܐܢܐ ܕܗܘܐ: ܕܡܫܠܡ ܡܢ ܡܠܟܐ ܡܗܝܡܢܐ. ܘܒܟܬܐ ܠܝ ܗܟܝܠ[1] ܒܥܝܬܐ ܪܘܬܚܬܐ܀ ܐܒܐ ܕܝܢ ܕܟܠ ܟܕ ܫܡܥ ܡܠܘ ܗܠܝܢ ܠܟܠܗܘܢ. ܘܗܘܐ ܐܬܬܥܝܩ ܠܗ. ܘܠܡܚܒܘ ܕܚܐܐ ܘܡܣܟ ܡܢ ܡܠܐܟܐ ܩܕܝܫܐ܀ ܐܡܪ ܠܗ ܩܕܝܫܐ ܠܗ ܡܫܬܠܛ ܗܘܝܬ ܠܟ ܗܟܝܠ: ܐܠܐ ܡܛܠ ܕܫܬܝܬܐ ܕܝܢܝܐ ܠܐܒܐ ܕܟܠ ܩܕܝܫܐ ܕܝܘܣܩܘܪܘܣ [O., fol. 470 v°] ܘܚܘܫܒܐ[2] ܕܝܠܗ. ܗܘܐ ܡܢܟܣܘ. ܠܩܕܝܫܐ ܕܝܘܣܩܘܪܘܣ ܘܐܣܬܪܗܘ. ܠܡܪܩܝܢܘܣ ܘܠܡܠܟܘܬܗ. ܡܫܬܡܠܝܐ [fol. 55 v°] ܟܕ ܦܩܕ ܐܢܘܢ ܠܡܪܩܝܢܘܣ ܕܠܐ ܢܣܬܒܠ. ܘܒܬܒܥܬܐ ܘܫܬܡܐܐ ܘܬܠܬܝܢ ܐܦܝܣܩܘܦܐ ܗܢܘܢ ܕܐܬܟܢܫܘ ܠܗ[3]. ܗܘ ܕܝܢ ܐܦܝܣܩܘܦܐ ܐܘܕܝ. ܟܕ ܚܙܐ ܗܘܐ ܠܐܝܕܗ. ܗܘ ܡܠܠ ܘܐܡܪ ܗܘܐ ܠܗ ܐܒܐ ܕܝܢ. ܘܚܙܐ[4] ܗܟܢܐ. ܠܕܝܘܣܩܘܪܘܣ ܘܠܚܘܫܒܐ[5] ܕܝܠܗ ܡܫܦܠ ܐܢܐ. ܠܡܪܩܝܢܘܣ ܕܝܢ

---

[1] A + ܫܠܡܝ. — [2] A + ܘܠܡܗܝܡܢܘܬܐ ܐܦ. — [3] A + ܕܚܠܬܗ ܒܗ. — [4] A * ܘܚܙܐ. — [5] A + ܘܬܘܚܡܢܘܬܐ.

ܘܠܡܩܪ̈ܒܢܘܗܝ ܡܬܚܙܐ ܐܢܐ. ܘܡܬܓܠܐ ܐܢܐ ܘܡܫܬܡܠܐ ܐܢܐ
ܘܡܬܚܙܐ[1] [ܐܢܐ ܠܗܘܢ ܙܒܢܐ ܘܡܬܛܫܐ : ܘܡܫܡܗ̈ܬܐ
ܘܠܟ̈ܠܗܝ ܘܐܬ̈ܒܥܐ ܐܫܡܥ̈ܬܐ ܗܘܝ ܕܐܬܓܠܝܘ ܒܟܬܒܝܘܬܐ.
ܘܡܬܚܙܐ ܐܢܐ ܘܡܫܬܡܠܐ ܐܢܐ ܀ ܒܬܪ ܕܝܢ ܕܐܬܚܙܝ ܐܢܘܢ][2]
ܡܒܬܪܗ[3] ܐܝܟ ܕܠܡ ܘܫܡܫ ܒܗ ܘܐܝܟܢܐ ܒܟܠܗܘܬܐ. ܘܡܢ
ܗ̇ܘ ܡܘܡܐ ܟܠܗ ܡܬܪܓܫܝܢ ܕܫܡܫܗ.· ܘܠܐ ܐܫܟܚ ܬܘܒ ܟܠ
ܡܟܠ̈ܘܗܝ ܕܡܟܠܐ ܀

17. ܘܡܢ ܒܬܪ ܗܠܝܢ ܡܢܗ[4] ܠܡܫܬܐܠܘ ܐܝܟ[5] ܦܝܠܘܬܘܣ
ܙܒܢܐ ܕܕܪ̈ܝܐ ܕܬܐܘܕܘܣܝܣ ܕܟ̈ܠܗ ܐܝܟ ܦܠܘܓ ܀ ܘܟܕ ܗܘܐ
ܐܝܟ ܕܠܡ. ܚܕ ܚܕܘܬܐ ܙܒܢܬܐ: ܐܫܟܚ ܕܫܡܠܐ ܒܒܢܝܢܗܘܢ
ܚܝ̈ܐ ܕܡܫܠܡ. ܘܫܡܥ ܠܐܘܪܚܗ ܕܡܢ[6] ܦܝܠܘܬܘܣ ܀ ܘܟܕ
ܚܙܐ[7] ܦܝܠܘܬܘܣ ܠܐܝܟ ܕܠܡ. ܒܠܐ[8] ܘܐܡܪ ܐܫܬܪܝ
ܠܡܫܬܐܠܘ ܐܝܟ ܒܪܢܫܐ ܕܠܝܬ ܦܠܓܐ[9] ܒܒܝܬܐ. ܘܐܝܟ
ܚܝܠܐ ܕܒܬ̈ܪܐ ܕܐܬܐ̈ ܠܒܝܫܐ. ܘܒܠܐ ܐܫܬܟܚ ܒܗ ܡܫܪܒ
ܐܝܟ ܚܠܦ ܡܪܥܐ ܠܟܠܗܝ. ܘܚܠܦ [O., fol. 471 r°]
ܘܫܡܫܐ ܕܒܗ ܬܪܝܢܐ: ܒܡܢܝܢܐ ܕܗܘܝܢ ܬܠܬ ܩ̈ܠܐ

1 ܘܐܬܚܙܝ ܐܢܘܢ ܘܐܫܬܠܐ A. — 2 [ ] A. — 3 ܘܡܫܒܚ ܡܒܬܪܗ A. —
4 ܡܢܗܝ A. — 5 ܠܡܫܬܐܠܘ ܕܐܝܟ A. — 6 A + ܐܝܟ. — 7 A + ܐܝܟ. —
8 ܡܟܠ A. — 9 A * ܦܠܓܐ.

ܘܠܐܟ̈ܠܝ ܘܐܪ̈ܥܕܐ ܕܐܫܬܠܐ. ܘܟܕ[1] ܕܝܢ ܐܡܪ ܗܕܐ ܢܦܫܗ ܚ̈ܒܝܕܐ ܡܢ ܚܒܝܒ ܠܐ̈ܚܘܗܝ. ܘܟܕ ܫܡܥܘ ܢܫ̈ܐ ܗܠܝܢ ܬ̈ܠܡܝܕܘܗܝ ܕܐܒܘܢ ܩܕܝܫܐ ܕܝܘܣܩܘܪܘܣ܇ ܘܩܫܝܫܐ[2] ܐܢܬܝ ܡܢ ܐܡܪ: [fol. 56 r°] ܦܫܝ ܐܢܐ ܠܐܬܪܐ ܕܒܗ ܩ̈ܒܝܢ ܬ̈ܠܡܝܕܝ. ܡܬܢܝܚܬ ܘܗܒܝ ܬܠܡܝܕܐ ܗܢܘܢ ܠܐܘܪܚܬܐ ܟܠ ܐܘܪܚܐ ܡܢܫܝܬܐ. ܘܐܬܚܙܝܘ ܠܟܬܒܐ ܕܐܬܬ ܒܗ ܡܢܚܡܢܐ. ܘܗܘ ܕܝܢ ܦܓܪܗ ܡܢ ܠܡܥܠܬܐ ܡܢܝܚܐ ܒܗ: ܕܠܐ ܡܣܬܒܟ̈ܠܐ ܕܠܐ ܒܘܚܠܠܐ[3] ܐܝܟ ܫܢܬܐ ܕܡܪܕܘܬܐ ܗܘܬ ܒܗ ܢܘܪܐ[4] ܘܠܐ ܢܦܩ. ܗܘܬ ܠܥܘܠܬܐ[5] ܘܐܝܟܘܬܐ ܠܐ ܦܪܫܘ ܡܢ ܚܕ̈ܝܐ ܡܢ ܡܢ ܟܠ ܟܪ̈ܣܘܗܝ ܕܒܬܘܠܘܬܐ[6] ܡܛܠ ܠܟܠܗܘܢ ܡܪܝܡ. ܡܘܚܢܐ ܒܗ ܘܒܪܝܟ ܫܡܗ ܠܥܠܡ ܥܠܡܝܢ ܐܡܝܢ. ܘܒܬܪܟܢ ܐܡܪ ܘܡܢ ܐܬܐ ܒܥܡ ܒܒܪ ܕܡܪܝ ܗܘܝ܇ ܘܐܬܒܪܟܘ ܒܗܘܢ ܚܕ̈ܐ ܒܬܫܡܫܬܐ ܕܐܒܗ̈ܬܐ ܩܕ̈ܝܫܬܐ ܕܗܘܘ ܡܢ ܩܕܡܝܗܘܢ. ܐܒܐ ܕܝܢ ܕܒܟ ܡܠܟ ܒܪܝܫ ܐܦܝܣܩܘ̈ܦܐ ܘܕܒܪ̈ܢܝܗܘܢ ܠܩܕܝܫ: ܘܡܠܟ[7] ܦܘܠܟܪܝܐ[8] ܕܝܢ ܐܦܝܣܩܘ̈ܦܐ: ܘܡܠܟ ܐܢܬܬܐ ܡܠܟܬܐ ܕܗܘܝܘ ܒܥܕܢ ܗܢܘܢ ܡܟܢܫܐ ܥܠ ܐܪ̈ܥܕܘܗܝ܀

ܘܐܒܐ ܦܘܠܘܢܝܘܣ ܡܠܟܐ ܗܘܐ ܥܠ ܡܕ̈ܢܚܐ ܘܠܡܥܪ̈ܒܐ

---

[1] ܡܢ A. — [2] ܘܢܩܫܘ O P. — [3] ܦܘܚܠܐ A. — [4] ܕܒܝܕܐ ܒܗ ܢܘܪܐ A. — [5] ܘܠܥܘܠܬܐ P. — [6] A * ܡܢܝܚܬܐ. — [7] A + ܡܢܝܚܐ. — [8] Il manque ici un feuillet dans le ms. A.

ܕܐܬܚܙܝܬ ܕܗܘܐ ܡܢ ܡܕܝܢܬܗ. ܥܠ ܐܚܐ ܡܩܕܘܢܝܘܣ
ܦܛܪܘܢܘܣ ܘܬܐܘܕܘܪܘܣ. ܘܐܡܪ ܠܗܘܢ ܥܣܩܐܝܬ ܡܛܠ
ܐܚܐ ܡܢܘܕܝ ܕܐܚܐ ܐܠܗܐ ܘܐܬܕܪܢ ܡܥܠܐ ܡܢ ܛܘܒܬܗ.
ܘܐܬܚܝ ܪܚܒ ܥܠ ܡܪܕܘܬܐ ܕܚܝܠܐ ܒܝ ܙܕܐ ܒܐܬܪ ܡܢ
ܡܕܝܢܬ ܡܚܡܘܬܐ܀
ܘܟܕ ܡܫܠܠܝܢ ܗܘܘ ܒܗܘܢ܆ ܫ̈ܠܝ ܕܫ̈ܒܚܘܗܝ (sic) ܕܪܝܫ
ܐܦܝܣܩܘܦܐ܆ ܘܡܛܐ ܡܢܗ ܠܥܘܕܪܐ ܗܠܝܢ ܕܟܬܝܒܢ
ܗܘܐ. ܘܐܦ ܗܘܐ ܥܡ ܐܚܐ ܦܘܛܝܢܘܣ ܐܝܟ ܕܒܐܬܪܝ
ܒܗ ܫ̈ܒܚܘܗܝ܆ ܘܕܐܦ [O., fol. 471 v°] ܒܗ ܐܦܛܪܘܦܐ.
ܘܡܛܠ ܕܗܘܢ ܠܥܘܕܪܐ ܘܫܡ ܐܝܟ ܕܫ̈ܒܚܘܗܝ
ܘܐܬܚܒܠ܀ ܘܐܦ ܗܘܐ ܪܝܫ ܕܝܢܐ ܕܕܝܢܐ ܡܝܬܐ [fol. 56 v°]
ܘܦܩܕܘ ܗܘ̈ܝ ܫ̈ܒܚܘܗܝ ܠܟܠܗܘܢ ܕܒܗܘܢ. ܘܟܬ̈ܒܝ ܗܘ̈ܝ
ܐܝܟ ܕܐܦ ܘܡܛܠ ܐܝܟ ܕܗܘܝܢ ܠܥܘܕܪܐ ܕܟܠܗ ܕܫ̈ܒܚܐ
ܡܕܝܢܬܐ: ܡܬܚܫܒܝܢ ܐܢܐ ܕܟܕ ܡܕܝܢ ܠܫ̈ܒܚܘܗܝ܆ ܐܢܐ ܥܠ
ܡܬܥܢܐ ܚܝܠܐ ܒܚܝܠܐ ܕܢܦܫ ܠܝ. ܘܡܬܚܫܒ ܐܢܐ ܒܗܘܢ.
ܘܟܕ ܗܘ ܐܝܟ ܠܥܘܕܪܐ ܕܫ̈ܒܚܘܗܝ܆ ܒܗ ܥܠܘܗܝ ܐܬܪܘܡܘ
ܘܩ̈ܪܘܗܝ: ܘܗܘܘ ܟܝܢܘܗܝ ܐܝܟ ܕܡܟܬܪ: ܘܐܬܦܫܛܘ
ܫ̈ܒܚܘܗܝ܆ ܘܗܘ ܒܝ ܡܕܝܢ ܘܡܬܥܒܕ ܠܐܠܗܐ ܘܡܫܒܚܝܢ
ܠܐܠܗܝ ܚܝܠܐ. ܘܥܒܕ ܛܒܬܐ ܕܚܝܠܐ ܕܚܘܫܒܢܘܗܝ
ܒܟܠܗ ܗܘ ܒܐܬܪܐ ܕܟܠܗܝܢ ܒܝ ܐܦܪܝܢ܆ ܕܚܙܐ ܠܗ ܠܐܠܗܐ

ܡܚܒܪܬܐ ܘܡܪܘܡܬܐ܀ ܘܝܬܝܪ ܩܫܝ̈ܬܐ ܘܡܥܒܕܢܘܬܐ ܚܒܝܒ ܡܪܢܐ
ܒܐ̈ܬܪܘܗܝ ܠܘܬ. ܐܡܟܢ ܕܠܐ ܥܕܡ ܐܢܘܢ. ܘܒܟܝܢ ܕܝܢ
ܕܥܕܡܢ. ܐܦܝܣ ܕܐܬܦܝܣܘ ܠܐܠܗܐ ܕܗܕܐ ܒܥܒ̈ܝܕܘܗܝ܀

18· ܠܐܘܒ ܕܝܢ ܐܬܐ ܗܘܐ ܒܗܢ ܠܒܪܬܐ ܡܩܕܫܬܐ ܐܠܟܣܢܕܪܝܐ. ܐܬܐ ܘܐܬ
ܐܬܩܝܡ ܡܢܗܘܢ ܒܗܝ ܐܒܘܢ ܡܫܝܚܐ ܕܢܫܡܫܘܢܝܗܝ. ܘܟܕ
ܡܢܗܘܢ ܒܟܢ ܢܦܫܗ ܐܝܟ ܦܓܪܐ: ܘܐܡܪ ܒܬ̈ܪܥܘܗܝ
ܒܪ̈ܓܠܐ. ܘܗܘ ܐܣܝܪܐ ܐܝܟ ܐܝܟ ܕܒ̈ܢܝܫܐ ܐܣܝܪ̈ܘܗܝ. ܘܟܕ
ܡܬܐܬܘܢ ܠܐܬܐ ܕܡܟ. ܐܡܪܝܢ. ܥܠܡ ܒܝܬ ܐܘܠܨܢܐ
ܕܐܠܗܐ. ܐܬܐ ܒܗܝܕ ܕܐܣܩ ܒܟܝܢ. ܘܐܬܒܠ ܥܡ ܐܠܗܐ
ܕܝܗܒ ܕܬܡܝܢ ܡܢ̈ܬܬܐ. ܐܝܟ ܕܢܫܒܘܩ ܢܦܫܗ ܘܢܦܠ
ܒܬ̈ܪܝܢ܀ ܘܩܕܝܡ ܐܡܪ ܐܬܐ ܕܡܢ ܢܫܡܫܝܘܗܝ. ܘܟܕ
ܘܐܡܪ ܒܗܘܢ. ܐܝܟ ܗܡܝܡܢܘܬܗܘܢ ܕܒܡܫܡܫܢܐ ܢܗܘܐ
ܒܗܘܢ܀ ܐܡܪܝܢ ܒܗ ܡܩܕܫܐ. ܡܢ ܟܠܗ ܒܢ ܗܡܝܡܢܘܬܐ
ܒܡܫܡܫܢܐ. [fol. 57 r°] ܐܡܪ ܒܗܘܢ. ܐܒܘ ܒܝ ܐܬܡܢܥܘܢ
ܡܢ̈ܝܬܐ ܘܦܩ̈ܘܕܐ. ܘܒܗ ܒܥܠܡܐ ܡܢ̈ܬܢܐ ܐܬܪ̈ܝܢܘܗܝ
ܘܩ̈ܠܝܬܗܘܢ ܘܠܐ ܐܬܡܢܥܘ [O., fol. 472 r°] ܕܢܦܩܘܢ ܐܢܬ.
ܘܡܢܗ ܒܡܠܐ ܙܥܘܪܐ ܘܐܡܪܗ. ܢܗܘܐ ܗܘ ܡܠܟܐ ܡܫܝܚܐ
ܕܐܠܗܐ ܕܕܡܫܡܫܢܘܬܐ. ܐܘ ܡܪܝ ܐܬܐ ܕܡܢ ܢܒܪܟܢ ܕܝܢ
ܢܛܘܪ. ܘܢܦܫ ܕܢܫܡܫܐ ܠܐܠܗܘܬܗ. ܒܪܡ ܕܝܢ ܚܣܝܢ ܒܢ

ܒܥܡܣܐ ܡܢܗ܆ ܕܡܣܬܥܪܐ ܗܘ ܕܡܬܒܥܐ ܘܐܦ ܣܒܘܪܐ
ܕܛܥܝܐ. ܘܒܟܝܗ ܠܐ ܐܪܦ ܕܗܘܐ ܡܣܟܢܐ. ܐܠܐ ܟܝܢ
ܒܥܠܡ ܫܒܥܝܢ ܠܐ ܐܬܐܠ ܢܘܟܪܝܐ܀ ܐܡܪ ܕܒܗܘܢ ܐܒܐ
ܘܢܒܝ. ܐܝܟ ܢܫܬܡܠܝܘܢ. ܒܗܘܢ ܐܦܣܩܝܐ
ܕܡܬܢܒܝܢܘܬܐ. ܗܘܐ ܒܒܝܬܗ ܠܟܠܗ ܐܝܟ ܕܢܫܬܡܠܘܢ.
ܒܟܠ ܡܕܡ ܕܒܥܐ ܡܢ ܗܪܐ ܕܠܟܠ ܒܒܝܬܗ ܫܒܝܥܬܐ
ܘܡܥܪܬܐ܆ ܘܐܝܬܝ ܗܢܠܘܢ. ܕܐܣܬܟܠ ܗܘܦܟܐ
ܕܟܪܝܬܗ ܒܫܘܒܩܢܐ܀ ܘܟܕ ܚܙܐ ܟܠܗ ܡܕܡܘܗܝ. ܘܐܬܩܢܗ
ܟܠܗ. ܗܢܘܢ ܐܟܣܠ ܕܟܠܗ ܡܢܥܬܐ ܘܪܟܢ ܘܐܡܪ. ܠܟܠܐ
ܕܟܢ ܡܥܡܣܐ ܦܪܘܩܢ܆ ܗܘܦ ܕܡܦܟܘܢ ܘܟܠܗ ܐܝܟܐ
ܫܒܥܐ ܐܝܟ ܕܡܣܬܒܪܝܢ. ܘܗܘ ܟܠܗܘܢ ܐܝܬܘ. ܘܟܠܗ
ܒܡܬܐ ܐܬܐܠܗ ܗܕܝܪܘܬܗܘܢ ܘܡܟܣܘ ܠܐܒܗܐ. ܘܐܦܣܩܗ
ܒܦܪܢܐ ܕܡܦܪܣܘܗܝ܆ ܕܟܠܗ ܐܝܟ ܒܬܫܒܘܚܬܐ.
ܘܐܟܠܗ ܐܝܟ ܒܡܥܠܐ ܕܐܬܐ ܘܕܒܪܐ ܘܪܘܚܐ ܦܢܝܬܐ
ܘܐܬܬܪܪܘ ܒܡܥܡܘܕܝܬܐ. ܘܫܠܡܘ ܒܐܝܪܗܘܢ ܒܫܝܢܐ
ܫܒܩ ܡܢ ܥܩܠܬܗܘܢ܀

19. ܠܘܬ ܕܝܢ ܒ ܐܠܗܝ ܢܘܡܐ ܕܐܬܪܗ ܕܡܫܒܠܐ
ܡܠܐܟܐ܆ ܘܕܡܟܐ ܐܘܪܫܠܡ܆ ܘܕܡܫܝܚܐ ܗܘܡܐ ܕܕܗܒܐ
ܪܢܫ [fol. 57 v°] ܐܦܣܩܘܦܐ ܕܡܘܣܛܝܩܝ ܐܡܪ ܐܒܐ

ܘܟܕ ܠܡܕܝܢܬܐ ܐܬܐ ܦܣܠܘܛܘܣ ܢܣܝܪܐ [O., fol. 472 v°]
ܘܐܬܐ ܦܓܘܫ. ܢܐܠܐ ܠܟܝܢܐ. ܡܛܠ ܕܫܘܡܠܝ ܗܘ ܙܒܢܐ :
ܘܢܦܩ ܡܘܬܒܐ ܠܐܒܗܬܐ. ܘܟܕ ܐܬܘ ܘܫܒܩܘ ܠܡܩܝܡܝܢ
ܐܝܟ ܕܒܥܐ : ܘܟܬܒܘ ܐܦ ܩܠܝܢ ܠܡܫܡܫܢܘܬܐ܀ ܘܟܕ
ܡܫܡܫܝܢ ܚܝ̈ܬܐ ܦܬܘܪ ܚܝ̈ܠܐ. ܡܫܒܚܝܢ ܕܐܡܪ. ܡܫܡܫܢܘܬܐ
ܘܡܠܐܟ̈ܘܗܝ ܕܡܪܝܐ ܚܙܝܬܐ ܒܚܙ̈ܘܗܝ ܘܡܫܝܚܐ ܠܒܗܘܢ.
ܘܟܬܪ ܒܬܪ ܡܟܠ. ܐܡܪ ܠܗ. ܠܐ ܒܪܝ ܦܬܐ. ܡܛܠ
ܕܐܬܡܪܗ ܡܣܝܐ ܕܒܫܡܝܢ ܠܟܠܐ ܗܘܐ ܡܝܬܐ. ܘܐܡܪܐ
ܠܗ ܦܬܘ ܡܪܐ ܐܒܝ. ܘܐܡܪ ܠܗ : ܦܐܘܠܘܣ ܡܟܝܠ ܡܪܐ
ܒܝܬܗ. ܘܡܫܟܚ ܐܘܣܛܢܛܝܢܐ ܡܪܐ ܟܝܢ ܡܢ ܓ̈ܒܘܗ.
ܘܩܘܡܐ ܠܦܪܨܘܦܗ. ܘܡܛܠ ܢܦܫܗ ܡܫܝܚܐ ܠܐܘܣܛܢܛܝܢ
ܕܝܠܗ. ܘܟܕ ܠܦܛܪܘܣ ܪܫ ܡܫܡܫܢܐ ܘܐܡܪ. ܠܐ
ܗܘܐ ܠܟ ܡܕܒܪܐ. ܘܐܦܪܐ ܗܟܢ ܕܟܠܢ ܘܠܐ ܬܕܚܠ.
ܡܛܠ ܕܡܠܟܐ ܡܫܝܚܐ ܦܩܕ ܠܝ. ܘܫܡܥܬ ܐܚܪ̈ܢܐ ܗܘ
ܦܛܪܘܣ ܘܦܢܐ ܠܐܠܟܣܢܕܪܝܐ ܕܢܬܚܢܐ ܗܘ ܙܒܢܐ. ܘܟܕ
ܡܛܐ ܠܟܝܢܐ ܩܕܝܫܐ ܩܕܝܫܐ ܡܪܢܐ ܫܠܝܛܐ. ܐܡܪ ܠܗ
ܘܠܡܫܡܫܢܐ ܐܚܪܢܐ ܕܡܫܡܪܐ ܬܫܡܫܘܢ ܠܐ ܬܕܚܠܘܢ ܡܢܐ
ܕܡܦܩܝܢ ܐܢܘܢ ܒܠܠܐ ܕܡܬܬܐܠܐ ܒܗ ܡܫܡܫܝܢ ܠܐܒܗܬܐ܀
ܘܡܢ ܗܠܝܢ ܡܫܒܚܝܢ ܗܠܐ ܕܩܠܐܠܐ ܒܗ ܐܡܪܝܢ ܩܕܝܫ
ܩܕܝܫ ܩܕܝܫ ܡܪܝܐ ܫܠܝܛܐ. ܘܫܡܥܘܢ ܐܢܫ ܕܒܝܘܗ

ܒܝܠ ܢܦܠܬ ܒܠܒܝ ܕܚܠܬܐ ܘܗܘܝܬ ܐܝܟ ܡܝܬܬܐ ܡܢ ܪܒܥܬܐ
ܕܡܚ̈ܘܬܗܘܢ ܕܡ̈ܠܐܟܐ ܀ ܘܒܬܪܟܢ ܟܕ ܦܬܚܬ ܠܥܝܢܬܐ [fol. 58 r°]
ܕܪܘܚܐ ܩܕܝܫܐ܆ ܡܢ ܕܐܬܦܢܝܬ ܒܗ ܒܫܥܬܐ ܚܙܝܬ ܢܘܗܪܐ
ܪܒܐ ܥܠ [O., fol. 473 r°] ܡܕܒܚܐ ܘܦܬܘܪ ܚܝܐ ܘܩܐܡ ܗܘܐ
ܗܘ ܐܒܘܢ ܡܫܝܚܐ ܘܡܕܒܚܐ ܒܡܨܥܬܗ ܕܗܘ ܢܘܗܪܐ. ܚܙܝܬ
ܕܝܢ ܢܦܠܬ ܥܠ ܐܪܥܐ ܘܗܘܝܬ ܐܝܟ ܡܝܬܬܐ ܀ ܘܟܕ ܩܠܝܠ
ܗܘܐ ܠܐܬܥܩܒܬܐ ܕܣܒܠ ܩܘܪܒܢܐ ܕܐܦ̈ܝܣܩܘܦܐ ܠܟܢܫܐ.
ܗܝܕܝܢ ܠܐܒܐ ܦܛܪܝܪܟܘܣ ܕܢܦܩ ܠܝ ܡܢ ܐܪܥܐ. ܘܟܕ ܐܬܐ
ܘܡܠܟ ܠܐܬܪܝܢ ܘܐܩܝܡ ܠܝ. ܐܡܪ ܐܒܐ ܕܝܠܢ
ܕܕܝܘܣܩܘܪܘܣ. ܐܡܪܐ ܗܘܐ ܐܘ ܒܠܬܘܠܬܐ. ܗܘ ܕܝܢ ܠܐ ܐܡܪ
ܕܢܦܠܬ ܡܢ ܕܚܠܬܐ ܕܗܘܐ ܕܐܬܚܙܝ ܥܠ[1] ܦܬܘܪ ܚܝܐ.
ܘܟܕ ܚܙܐ ܐܒܘܢ ܡܫܝܚܐ. ܕܝܠܗ ܕܡܫܝܚܐ. ܪܫܡ ܠܗܝܢ ܡܢ
ܒܣܪܐ[2] ܩܘܕܫܐ. ܕܦܫܛ ܗܘܐ ܒܗ̇ ܦܬܘܪ ܚܝܐ ܘܐܟܠܬ ܀
ܘܡܢ ܒܬܪ ܕܐܬܬ ܡܢܝ ܕܡܫܝܚܐ. ܐܫܬܘܬܦܬ ܒܐܪ̈ܙܐ
ܩܕ̈ܝܫܐ ܕܡܫܝܚܐ ܪܒܬܐ ܀

ܘܟܕ ܐܫܬܡܠܝ ܩܘܪܒܢܐ ܗܘ. ܘܬܘܒ ܕܐܬܢܝܚ. ܐܡܪ
ܐܒܐ ܦܛܪܝܪܟܘܣ ܠܐܒܐ ܕܝܠܝ. ܒܪܬܝ ܐܘ ܐܒܘܢ ܡܫܝܚܐ.

[1] Ici se termine le feuillet qui manque dans le ms. A et commence le fol. 11. — [2] A * ܠܚܡܐ.

ܚܙܐܘ ܠܦܪܨܘܦܗ ܕܗܘܐ ܐܝܟ ܡܝܬܐ. ܘܐܬܕܘܝ ܐܩܝܡܘܗܝ[1]
ܐܝܟ ܐܦܩܘܗܝ ܕܡܘܡܐ ܪܡܐ ܕܢܦܫܬܐ: ܘܐܡܪ ܗܘ ܒܝܕܐ
ܕܗܘܐ ܠܗ ܥܠ ܦܬܘܪ ܡܠܟܐ܀ ܐܡܪ ܠܗ ܐܒܐ ܕܝܠܢ. ܦܩܘܕ
ܐܢܬ ܕܒܥܝܬ ܢܗܘܐ ܠܟܘܢ ܗܘܝܐ ܗܟܢ ܐܘ ܗܟܢ܀ ܡܪܝܐ
ܐܡܪ ܐܢܐ ܠܟܘܢ܀ ܕܠܐ ܐܢܫ ܕܡܬܦܪܫ ܡܢ ܦܘܪܫܢܐ
ܕܐܘܪܬܘܕܘܟܣܘܬܐ ܒܕܘܟܬܐ ܐܝܟ ܕܗܘ. ܐܠܐ ܗܟܢ ܠܟܘܢ
ܕܢܛܪܘܢ. ܘܬܬܠܝܛܘܢ ܠܡܐ. ܘܗܟܢ ܟܠ ܐܠܗܐ ܕܢܛܠܐ
ܠܟܘܢ [O., fol. 473 v°] ܢܘܟܪܝܐ. ܘܠܐ ܕܬܗܝܡܢܘܢ[2]
ܕܗܝܡܢܘܬܐ ܗܝ ܕܡܦܩܪ ܐܢܐ ܠܟܘܢ܀ [fol. 58 v°] ܗܝ
ܐܠܗܝܐ ܩܕܝܫܬܐ ܘܬܪܝܨܬܐ ܫܠܝܚܝܐ ܗܝ ܕܐܫܬܠܡܬ ܠܟܢܫܐ
ܡܢ ܪܘܚܐ ܩܕܝܫܐ: ܠܐ ܫܘܡܠܐ ܕܢܦܫ̈ ܐܒ̈ܗܬܐ ܕܐܬܟܢܫܘ
ܠܛܡܘ. ܘܥܡܗ [ܒܫܪܪܐ ܗܝܡܢܘܬܐ][3] ܠܟܘܢ ܡܫܝܚܝܐ
ܡܫܒܚܝܢ ܠܐܠܗܐ܀ ܘܒܬܪ ܗܟܢ ܬܘܒ ܪܓܠܐ ܠܐܠܗܐ
ܕܗܘܕܥܟܘܢ ܕܫܘܡܠܐ ܕܥܠܝܐ ܕܡܫܒܚܠܐ ܪܘܚ ܩ̈ܕܝܫܬܐ.
ܡܫܬܒܚܝܢ[4] ܕܝܢ[5] ܫܡܝܐ ܠܟܘܢ ܡܫܝܚܝܐ܀ ܗܘܐ ܐܡܪ ܐܢܐ
ܠܟܘܢ [ܬܘܒ ܡܫܝ̈ܚܐ][6]. ܕܡܪܝ ܠܗ ܒܗܘܕܝܐ ܐܬܠܟܘ[7]
ܠܟܢܫ ܫܡ̈ܝܐ ܢ̈ܛܝܪܝ. ܘܐܬܦܠܓ ܢ̈ܩܝܦܝܢ ܡܢ[8] ܐܬܝܪܝܢ
ܐܣܝܪܐ. ܘܡܫܡܫܠܐ ܐܢܐ ܪܗܛܝܢ ܒܐܦܝܣܩܘܦܐ܀ ܢܦܩ ܐܢܐ ܠܟܢܫ

[1] A * ܐܩܝܡܘܗܝ. — [2] ܕܬܗܝܡܢܘܢ. — [3] [ ] * A. — [4] ܡܫܬܒܚܝܢ O P. — [5] A * ܕܝܢ. — [6] [ ] * A. — [7] ܐܬܠܟܘ P. — [8] A + ܕܐܣܝܪܐ.

ܕܚܢܢ ܡܢ ܚܝ̈ܐ ܗܠܝܢ ܐܝܟ ܡܐܡܪ܆ ܐܦܣܩܦ̄ ܕܪܘܡܐ[1]. ܐܦ ܗܘ
ܒܪܝ ܟܬܒܐ ܦܐܝܐ ܗܘܐ ܚܘܝܢ: ܠܘܬ ܦܛܪܘܣ ܫܠܝܚܐ܀ ܐܡܪ
ܠܗ ܐܝܟ ܣܛܪܘܡܛܣ ܩܠܝܡܝܣ. ܡܛܠ [ܕܟܕ ܐܬܦܪܣ
ܡܢܗ][2] ܘܐܙܠ ܠܩܣܪܝܐ ܠܐܠܟܣܢܕܪܝܐ. [ܐܬܟܢܫܘ ܠܘܬܗ
ܐܢܫ ܡܢ ܗܢܘܢ ܕܫܡܥܘܗܝ. ܕܢܟܬܘܒ ܡܠܦܢܘܬܗ ܒܣܦܪܐ
ܠܡܫܡܥܐ ܕܠܐܘ ܦܫܝܛܐ. ܘܟܕ ܠܐ ܙܟܐ ܕܢܟܬܘܒ
ܡܠܦܢܘܬܗ][3]. ܐܬܚܦܛ[4] ܠܟܬܒܗ ܗܘ ܡܪܩܘܣ܀ ܘܡܫܡܥܢܘܗܝ
ܒܪܘܚܗ[5] ܠܘܬ ܡܫܡܫܢܘܗܝ. ܘܫܦܪ ܦܛܪܘܣ ܠܟܬܒܐ
ܘܐܬܚܡܣܢ ܒܫܘܕܥܐ. ܘܢܦܩܗܘܢ ܠܟܪܝܙܘ ܒܟܠܗ
ܕܡܫܝ̈ܚܝܐ: ܘܟܫܪܘܗܝ ܒܐܬܪܐ ܪܒܐ: ܘܫܡܥܘܗܝ ܠܟܠܗ
ܦܬܓܡܐ ܕܡܫܝܚ ܡܬܟܪܙܐ ܘܕܠܐܢܫ ܢܦܫܐ. ܒܡܫܡܥܬܐ ܗܘ
ܕܐܠܟܣܢ ܠܗܘܢ܀ ܘܐܡܪ ܐܝܟ ܕܐܝܟ ܠܟܠܗܘܢ. ܗܘܟܢܐ ܗܘܐ.
ܠܐ ܗܘܐ ܘܡܠܟܐ ܘܠܐ ܣܘܬܐ ܕܦܢܐ ܕܐܬܬܠܝܘ܀ ܗܘܐ
ܕܡܢ ܐܬܝܢ܀ ܗܘܐ ܠܗ ܟܬܒܐ ܕܐܬܟܬܒ ܠܗܘܢ [O., fol. 474 r°]
[fol. 59 r°] ܠܘܬ ܡܫܡܥܢܘܗܝ ܕܡܢ ܟܠܗܝܢ ܗܠܝܢ ܕܡܫܝܚܐ
ܘܡܫܡܥܐ[6] ܐܝܟ ܕܐܡܪ[7] ܦܛܪܘܣ ܕܡܫܡܫܢܘܗܝ܀
ܡܢ ܒܬܪ ܬܪ̈ܝܢ ܫܢ̈ܝܢ ܒܬܪܗ ܗܘ ܕܐܬܐ ܒܪܘܡܐ ܠܘܬ ܫܢܬܐ

---

[1] ܕܪܘܡܐ. O. — [2] ܕܠܐ ܫܡܥ ܠܗ ܒܫܡܫܘܬܐ ܕܗܘܐ ܕܦܛܪܘܣ ܠܡܫܡܫܐ ܒܡܫܡܫܘܬܐ ܕܠܐܘ ܒ ܦܛܪܘܣ ܡܢܗ A. — [3] [ ] * A. — [4] ܘܐܬܚܦܛ A. — [5] ܒܪܘܚܗܘܢ A. — [6] O P * ܕܪ̄ܘ ܘܡܫܡܥܐ. — [7] ܕܐܡܪ A.

ܚܙܘܐ ܐܚܪܢܐ[1]. ܟܕܝ[2] ܒܠܚܘܕܘܗܝ ܚܕܐ. ܘܐܬܚܙܝܘ ܠܗ ܡܢ
ܐܡܪ ܗܘܝܬ܀ ܚܙܝܬ ܒܫܘܬܐ ܟܠܗ ܠܐܒܐ ܕܝܠܗ ܡܢ ܟܢܘܫܝܐ
ܦܘܪܫܢܗܘܢ ܡܢ ܦܐܪܐ ܡܢܗܘܢ: ܘܒܥܝܘ ܟܝܢܐ ܦܪܝܐ
ܕܐܦܣܩܘ ܘܐܬܐ ܠܐ ܚܙܐ ܐܢܫ. ܗܘܘ ܐܡܪܝܢ[3] ܠܗ
ܡܫܡܫܢܘܗܝ [ܘܡܫܡܫ ܕܐܡܪ][4] ܠܗܘ ܡܚܝܠܐ: ܐܒܐ
ܕܝܠܢ[5] ܠܡܫܝܚܘܬܗ. ܘܐܦ ܐܢܬ ܪܒܐ ܕܝܠܢ ܐܬܐܡܪܬܗ
ܗܘܝܬ ܘܡܪܢܘ ܠܟ ܒܪܐ ܕܝܠܗ ܕܡܫܝܚܘܬܗ. ܕܗܘܐ ܐܒܐ
ܠܒܢܝܐ܀ ܘܐܘܟ ܗܢܐ ܠܐܬܚܙܝܬܘܢ ܘܐܡܪ. ܐܘ ܛܘܒܢܐ
ܐܬܚܙܝܬܘܢ ܠܟܘܢ ܠܐܒܘܐ. ܚܙܝ ܐܢܐ ܕܝܘܡ ܐܬܘܢ
ܝܘܡܐ ܕܝܘܒܠܝ: ܐܠܐ ܗܘܝܘ ܬܐ ܕܬܬܚܙܐ ܒܪܐ ܕܝܠܗ ܡܢܝ.
ܘܚܙܐܘ ܠܐܬܚܙܝܬܘܢ ܢܘܪܐ[6]. ܡܢ ܗܘܝܐ ܐܢܫܘ[7] ܠܗ
ܪܡܐ ܕܝܠܗ ܐܒܘܐ ܘܐܡܪ ܠܗܘ. ܗܠܘܢܢ ܬܐ ܕܬܐܢܐ
ܠܐܒܘܢܝ[8] ܘܐܡܪܐ ܒܘܟܪܢܗܘܢ܀ ܬܐ ܠܟܘܢ[9] ܬܘܒܐ
ܕܟܠܗܘܢ ܕܢܒܝܐ[10] ܐܝܟ ܠܡܫܝܚܘܬܗ܀ ܗܘ̈ܝ ܟܪ ܕܗܘܝܢܐ[11]
ܠܐܬܘܬܐ ܘܕܡܬܢܬܢܐ[12] ܐܝܟ ܦܘܪܫܢܗܘܢ܀ ܚܙܐ ܗܘܐ
ܠܗܘܐ ܐܟܘܬܗ ܕܝܠܢ ܐܒܐ ܕܝܠܢ[13] ܐܬܚܙܝܬ܀ ܘܠܐ ܬܬܚܙܐ
ܒܪܘܚܐ ܕܩܕ̈ ܦܘܪܫܢܐ[14] ܕܡܫܡܫܢܘܗܝ: ܡܢ ܡܫܡܫܢܐ ܐܢܬ

1 ܒܫܠܡܗ A. — 2 ܟܕ O P. — 3 ܥܠܐ A. — 4 ܘܐܡܪ A. — 5 A * ܐܒܐ ܕܝܠܢ. — 6 A * ܢܘܪܐ. — 7 ܡܫܡܫܢܘܗܝ A. — 8 ܠܐܒܘܢܝ P. — 9 ܠܟܘܢ A. — 10 A * ܕܢܒܝܐ. — 11 ܒܪܘܚܐ O; P * ܟܪ ܕܗܘܝܢܐ. — 12 ܘܕܡܬܢܬܢܐ A. — 13 ܕܝܠܝ A. — 14 A * ܦܘܪܫܢܐ.

ܒܝܘܡܘܗܝ ܕܟܘܪܘܫܐ ܡܢ ܡܘܬܢܐ ܀ ܐܬܐ ܕܝܢ ܕܡܫܡܫܢܘܬܗ
ܥܡܗ ܒܒܢܝ ܝܫܡܥܐܝܠ ܕܗܘܘ ܠܗ ܡܘܪܘܣ. ܘܟܠ
ܕܐܬܝ ܡܬܝܢ ܘܐܬܪܐ ܡܬܩܝܡ : ܐܬܬܐ [fol. 59 v°] ܘܬܬܐܝܢ
ܫܢܝ ܀ ܘܡܢ ܐܡܪ ܗܘܝܢ ܢܫܡܘ ܡܢ[1] ܒܥܠܬ ܀ ܒܝܡܢܐ
ܒܦܘܪܐ ܗܘܝܢ ܕܝܠܘܬ ܀ ܘܡܢ ܗܘ ܝܘܡܢܐ ܐܬܒܪܗ ܗܘ
ܦܝܫܗ ܕܠܝܘܐ ܕܝܘܣܝܦܘܣ ܘܟܬܒ ܠܗܕܐ
ܠܐܟܬܝܒܬܐ ܕܐܬܟܬܝܒܘ. ܟܠܗܬܐܣ ܠܗ ܒܘܪܣܝܐ
ܕܪܝܫ [O., fol. 474 v°] ܐܦܝܣܩܘܦܐ.

20. ܘܡܢ ܐܢܫ ܐܬܐ ܦܩܘܕܝܬܗ ܡܢ ܫܢܝ ܒܥܒܪܝܢ.
ܦܬܐ ܒܗ ܐܬܐ ܕܝܢ ܘܒܬܪܡܘܬܗ ܪܝܫ ܡܫܡܫܢܐ ܘܐܡܪ
ܒܗ. ܠܐܘܟܣܝܢܝܬܗ[2] ܒܪܝ ܡܢ ܒܬܪ ܕܐܝܟ ܐܢܐ. ܡܒܘܩ
ܒܬܪܡܘܬܗ ܒܗܐ ܦܪܐ ܕܝܢ. ܘܐܠܐ ܡܘܬ ܢܦܫܝ.
ܘܟܠ ܕܡܬܝܕܥܘܢ ܪܒܐ ܐܬܐ ܒܟܝܢܝ ܀ ܘܡܢ ܦܢܝܗ ܬܐܝܢ
ܡܬܝܢ ܕܡܫܡܫܢܘ. ܡܫܡܫܢܘܬ ܕܐܡܪ ܗܘܝܐ. ܕܐܦ ܠܐ ܫܡ
ܒܗ ܐܠܐ ܚܕ ܡܘܬܐ ܟܠ ܐܪܥܐ. ܠܐ ܚܠܐ ܐܢܐ ܡܢ ܕܐܬܒܢܝܢ
ܘܐܬܒܢܝ[3] ܡܢܝ ܢܦܫܝ ܡܫܝܚܐ ܠܟܠܗܘܢ ܒܪܝܬܐ. ܘܒܬܪ ܗܘ
ܡܘܬܐ ܒܡܫܬܐ ܦܩܘܕܐ ܕܟܠܗ. ܡܫܡܫܢ ܦܠܐ ܕܐܡܪ : ܗܐ
ܐܬܐ ܐܢܐ ܫܠܘܡܝܬܐ[4] ܀ ܫܠܡ ܕܝܢ ܐܡܪܝܢ ܒܗ ܡܚܝܐ ܗܘܐ

[1] O P * ܡܢ. — [2] ܠܐܘܟܣܝܢܝܬܗ O P. — [3] ܘܐܬܒܢܝ P. — [4] ܫܠܘܡܝܬܐ A.

ܦܘܪܢܣܐ[1] ܘܗܘ ܐܡܪ ܠܗ ܐܦܝܣܩܘܦܐ ܕܐܠܟܣܢܕܪܝܐ܀ ܠܗܘ
ܐܡܪ ܠܗ ܡܛܠ ܡܢܐ ܩܪܝܬ ܐܢܘܢ ܩܕܝܫܐ܀ ܘܐܦܪܢܣܝܣ
ܠܗܘ܆ ܡܛܠ ܕܫܡܠܝ ܕܡܢܝܢ[2]܀ ܐܡܪ ܠܗ ܠܐ ܠܬܘܒ
ܡܬܠܟܘܕܐ ܡܛܠ ܕܐܠܗܐ ܠܐ ܫܒܩ ܠܟܘܢ. ܟܠܗ ܕܝܢ ܥܡܐ
ܡܛܠ ܐܝܟܢܐ ܕܗܘܝܢ ܒܬܪܟܘܢ ܕܗܐ ܚܙܝܢ ܡܢܟ ܐܢܘܢ.
ܠܐ ܓܝܪ ܗܘܐ ܡܕܡ ܕܫܒܩ ܒܬܪܟܘܢ ܐܠܐ ܡܫܟܢܘܬܐ
ܘܡܣܟܢܘܬܐ ܡܪܝܪܬܐ[3] ܒܟܠܗܘܢ ܘܬܠܡܝܕܘܬܐ܀ ܒܟܢܫܐ ܕܝܢ
ܟܠܗ ܕܒܥܕܬܐ ܘܒܥܘܬܐ [fol. 60 r°] ܕܡܢܝܢܐ [ܫܪܒܐ
ܕܐܘܣܛܐ ܕܠܐ ܒܗܬܬܐ][4] ܘܫܪܒܐ[5] ܕܝܢ ܕܐܬܘܬܐ ܡܬܡܠܝܢ
ܘܐܬܥܒܕܬ ܕܐܬܝܗܒܬ܀ ܒܬܪ ܕܝܢ ܐܟܠܐ ܗܘ ܒܥܕܬܐ[6]
ܡܢܝܢܐ ܕܐܬܐ ܒܡܕܝܢܬܐ. ܗܘ ܕܝܢ[7] ܡܛܠ ܗܢܐ ܐܟܪܙ
ܒܥܕܬܐ ܕܫܠܡܬ܀ ܘܗ ܟܠܗ ܕܝܢ ܕܫܠܡܬ ܡܠܐ ܕܡܛܠ ܟܠܗ
ܗܘ ܢܨܚܐ܀ [ܘܟܕ ܐܡܪ ܘܟܠܢ ܫܠܡܐ. ܘܟܕ ܡܛܠ][8]
ܫܡܥܐ[9] ܕܢܛܠ ܢܘܪܐ ܠܐܬܪܐ. ܪܒ ܘܐܡܪ ܘܟܠܐ. ܐܠܗܐ
ܦܪܘܩܢ ܒܪܘܚܢ [O., fol. 475 r°] ܒܫܡܐ ܗܘܐ ܕܐܢܫܝܢ ܠܐ
ܢܫܬܪܘܢ ܘܟܠܗ ܕܐܬܐ ܒܬܪ ܢܦܫܢ ܕܢܦܪܘܩܢ ܡܢ
ܦܓܪܐ ܘܠܐ ܢܘܗܪ ܕܡܬܪܚܡܝܢ ܒܢ ܠܐ ܢܬܠܘܢ ܒܬܪܢ. ܡܛܠ

---

[1] O P * ܣܓܝ jusqu'à ܦܘܪܢܣܐ. — [2] ܡܢܝܢ O P. — [3] ܘܡܣܟܢܘܬܐ A. —
[4] [ ] * A. — [5] ܫܪܒܐ A. — [6] ܘܥܕܬܐ ܕܥܕܬܐ A. — [7] A * ܕܝܢ. —
[8] ܟܕ ܕܝܢ ܡܛܠ O P. — [9] P + ܫܠܡܐ.

ܕܐܟܠܗ ܚܕ ܡܢܗܘܢ ܗܘܬ ܒܐܪܥܐ ܠܐ ܕܟܠ ܗܘܬ ܡܢ ܚܝ̈ܘܬܐ.
ܗܢܘܢ ܕܢܛܪܝܢ ܦܪ̈ܕܝܣܐ. ܠܐ ܬܬܟܠܘܢ ܕܐܟܠܘ[1]. ܗ̇ܢܘܢ
ܡܢܐ ܕܐܡܪ ܒܬܪܗ: ܐܬܚܙܝܘ ܓ̈ܘܢܐ ܕܕܒ̈ܐ ܡܢ ܚܝ̈ܘܬܐ[2].
ܐܠܐ ܕܝܢ ܐܝܬ ܒܗ ܦܣܩܐ ܕܢܚܡܪ ܐܠܐ ܒܗܘ: ܕܡܬܠܐ ܡܢ
ܚܝ̈ܘܬܐ ܠܐ ܢܗܘܘܢ ܒܟܬܒ̈ܐ ܗܢܘܢ ܕܠܐ ܚܝܘ. ܒܘܡܦܠ
ܕܡܟ ܐܠܐ ܚܝܘܬܐ. ܠܐ ܢܬܟܪܘܢ ܗܢܘܢ ܕܡܫܬܥܝܢ
ܒܡܟܬܒܢܘܬܐ ܕܐܘܪܝܬܐ. ܠܐ ܢܥܒܕ ܒܗ ܢܘܪܐ ܕܢܘܪܐ ܕܕܪܐ ܡܢ
ܦܬܓܡܘ. ܠܐ ܡܢܐ ܢܬܟܠܘܢ ܥܠܘ. ܗܢܘܢ ܕܦܩܕܢ ܘܢܛܪܝܢ
ܠܐܦܝ ܬܪܥܐ ܕܒܗܠܝܢ. ܐܘ[3] ܡܫܡܫܢܐ ܐܡܘܢ ܒܟܢܫܬܐ
ܕܡܘܒܠܝܢ· ܒܐܦܐ ܒܟܢ̈ܬܐ ܕܠܐ ܒܡܬܬܐ. ܐܠܐ ܡܢܐ ܡܟܝܠ
ܗܕܐ ܡܛܠ ܗܘܟܢ ܚܝ̈ܠܐ. ܘܠܐ ܐܬܦܫܛ ܡܢ
ܘܡܫܘܬܐ ܠܐܪܥܐ ܡܘܒܠܐ. ܛܘܒܐ ܦܪܝܠ ܢܗܘܐ[4] ܠܐܒܗ̈ܝ[5]
ܘܟܠ ܕܘ̈ܟܐ ܕܐܬܚܘܝ· ܕܐܬܚܙܝܬ ܡܟܝܠ ܘܡܫܘܬܐ ܠܐܪܥܐ
ܡܘܒܠܐ. ܘܡܟܝܠܐܘ[6] ܦܬܐ ܐܠܐ [fol. 60 v°] ܒܐܝܩܪܐ ܀
ܐܡܪ ܗܟܝܠ ܘܐܡܟܢ ܢܥܡܘ ܠܐܒܘܐ ܒܥܕܬܐ ܕܝܢ ܒܥܕ̈ܬܐ
ܕܟܠܐ ܕܐܬ̈ܒܐ ܒܐܬܟܠ ܚܪܐ ܘܡܫܝܚܘܬ ܒܟܢܫܬܗ
ܦܪܝܫܐ ܒܐܝܩܪܐ. ܘܒܐܝܩܪ̈ܬܐ ܕܪܘܚܐ ܦܪܝܫܐ. ܘܐܚܝ
ܛܘܒܐ ܡܟܝܠܝܢ ܒܟܠܗܘܢ ܡܘܪܒܐ. ܘܐܫܬܘܬܦܢ

---

[1] A + ܒܗ. — [2] ܚܝ̈ܘܬܐ A. — [3] A * ܐܘ. — [4] O P * ܢܗܘܐ. — [5] ܠܐܒܗܐ ܕܝܠܢ A. — [6] A + ܗܘ.

ܒܬ̈ܪܐܐ ܡܢܩ̈ܠܐ ܘܡܫܡܫܢܘܗܝ [ܠܡܫܪܝܘ ܡܫܝܚܐ ܥܡܗ
ܡܠܟܘܬܐ][1]. ܐܟܡܢ ܕܢܬܟܢܫܘܢ ܘܢܫܬܥܒܕܘܢ[2]
ܠܡܫܝܚܘܬܗ܀ ܘܡܢ ܒܬܪ ܐܬ̈ܝܢ ܫܬ̈ܝܢ [O., fol. 475 v°]
ܠܡܕܝܢܬܗ. ܗܟܝܠ ܟܕ ܡܫܝܚܐ ܐܬܦܪܣ ܠܥܠܡܐ. ܘܐܬܐ
ܐܟܙܘܢ ܘܐܬܟܬܒ[3]܀ ܟܕ ܚܙܐ ܗܟܢܐ ܐܬܬܢܝܘ ܠܗ
ܠܡܕܝܢܬܗ [ܕܡܫܝܚܐ ܐܟܘܬܝ][4] ܕܡܫܡܫܢܘܗܝ ܬܠܡܝܕܘܗܝ[5].
ܐܡܪܘ ܠܗܘܢ ܟܠܗ ܥܠܡܐ. ܕܗܘܐ ܘܟܡܐ ܕܒܬܐ ܡܫܝܚ
ܠܗܘܢ܀ ܘܗܢܘܢ ܐܢܫܝܢ ܡܥܠܝܢ ܕܐܠ ܕܗܘ ܕܐܢܫ
ܠܗܘܢ ܘܐܡܪ ܕܡܫܝܚܐ ܐܬܐ ܒܬܪܗܘܢ܀ ܘܟܕ ܒܗܕܐ
ܢܦܫܗ ܟܕ ܠܡܬܒܠܒܠܘ[6] ܡܫܝܚܐ. ܘܐܬܚܙܝ ܒܗ.
ܘܐܡܪ ܐܢܐ ܠܡܫܝܚܐ ܗܘܐ. ܕܐܟܘܬܝ [ܡܫܝܚ ܒܗܠ][7]
ܕܡܫܡܫܢܘܗܝ. [ܐܝܟ ܐܦܝܣܩܦܐ ܕܐܠܟܣܢܕܪܝܐ][8].
ܘܡܛܠ ܕܐܢ ܡܢ ܠܗܘܢ ܕܡܪܐ ܐܠܗܐ. ܘܗܘܝܐ[9]
ܘܡܫܡܫܝܢ ܐܚܪ̈ܢܐ ܕܠܐ ܐܠܗܐ ܠܡܫܝܚ ܚܝ̈ܠܐ ܘܐܦܝ̈ܣܐ
ܡܫ̈ܬܪܘܬܐ [ܕܟܠ ܠܒܘܬܐ ܠܥܡ̈ܘܗܝ ܕܗܠ ܡܫܝܚܐ ܡܫܝܚܐ
ܕܡܪܐ][10] ܡܛܠ ܕܡܫܠܡ ܐܝܟ܀ ܡܢܗܠ ܠܗܘܢ ܐܚܝܕ ܠܗ
ܢܣܒ ܟܠܟܝ ܘܢܦܫܐ ܟܝ. ܘܢܦܠ[11] ܟܝ ܡܫܝܚܐ ܕܦܫܛ

[1] ܠܡܠܟܘܬܐ A. — [2] A * ܘܢܫܬܥܒܕܘܢ. — [3] ܕܐܟܙܢܐ ܘܐܠܐ ܐܬܟܬܒ A. — [4] ܕܡܫܝܚܐ ܐܟܘܬܝ A. — [5] ܐܘ ܐܝܟ. — [6] ܠܡܬܒܠܒܠܘ A; ܠܡܬܒܠܒܠܘ O. — [7] ܡܫܝܚܐ ܘܡܫܝܚܐ ܡܫܝܚ A. — [8] [ ] * A. — [9] A * ܗܘܝܐ. — [10] [ ] * A. — [11] ܘܢܦܠܝ A.

ܠܓܢܣܗ[1] ܡܢ ܥܠܡܐ ܗܘܐ ܒܢܝܐ. ܘܗܫܐ ܠܟ ܠܓܢܣܐ
ܐܦܠܐ ܕܡܬܒܥܘܢ: ܒܝܘܡܐ ܕܕܝܢܐ ܕܐܬܐ. ܒܝܘܡ ܓܠܝܢܗ
ܕܡܫܝܚܐ ܡܠܟܐ ܐܠܗܐ ܒܫܘܒܚܐ ܡܢܝܢ ܘܕܝܠܗ ܕܡܢ
ܘܕܟܠܗܘܢ ܩܕܝܫܐ ܐܡܝܢ.

ܫܠܡ ܬܫܥܝܬܐ ܕܐܒܘܢ ܩܕܝܫܐ ܕܣܘܝܪܘܣ.

Le scribe du ms. O ajoute :

ܘܡܫܟܚ ܐܘ ܐܚ̈ܝ ܡܫܬܟܚ̈ܢ ܐܓܪ̈ܬܗ ܘܐܓܪ̈ܝܗ ܗܘ
ܕܦܠܓܐ ܬܫܥܝܬܐ ܗܕܐ ܩܕܝܫܐ (sic) ܡܪܝ ܣܘܝܪܘܣ
ܡܢ ܦܠܓܐ ܬܢܝܢܐ.

Le manuscrit *add.* 14631 (A) remplace les trois dernières lignes, depuis ܘܗܫܐ ܠܟ, par le texte suivant dont M. Brooks a bien voulu nous adresser la copie.

ܘܗܫܐ ܠܟ ܫܘܒܚܐ ܕܩܕܝܫܐ ܕܡܫܝܚܗ ܒܝܘܡ ܓܠܝܢܗ
ܕܐܒܘܢ ܩܕܝܫܐ ܡܪܝ ܣܘܝܪܘܣ܀ ܐܠܗܐ ܚܘܝܢ
ܦܪܝܫܐ ܕܐܘܪܚܬܗ ܕܫܪܪܐ ܠܗ ܐܪܒܥܐ ܐܚܝ ܕܡܢ
ܩܕܡ ܩܕܡ ܕܐܦܠܐ (?) ܡܢ ܫ̈ܢܐ ܗܟܝܠ ܐܪ̈ܒܥܐ ܘܐܡܪܐ
ܠܐܦܝܣܩܘܦܐ ܐܪ̈ܬܘܕܟܣܐ ܕܝ ܬܠܬܝܢ ܠܗ ܒܬܪܥܘܬܗ
ܒܝܘܡ ܐܚܝ ܕܡܢ ܩܕܝܡ܀ ܐܠܐ ܡܢ ܟܠ ܟܘܢ
ܠܗ ܡܠܘܬܗ ܕܡܫܝܚܘܬ ܡܫܡܫܢܐ ܕܫܠܡ ܫܠܡܘܢ.

---

[1] ܒܗ A.

ܢܚܘܬܗ ܕܡܫܝܚ ܡܫܝܚܐ. ܡܛܠ ܓܝܪ ܕܡܫܟܚܬ ܕܥܠ
ܒܡܠܟܘܬܗ. ܗܘܐ ܕܝܢ ܥܡܠ ܡܠܘܬܗ ܕܢܦܫܬܐ
ܦܘܠܚܢܐ. ܟܕ ܓܝܪ ܡܛܠ ܡܢܦܫܘܢ ܘܐܬܬܦܣܩܘ
ܒܡܕܝܢܬܐ. ܟܕ ܚܙܘ ܘܚܒܠܐ ܐܠܝܨܘ ܗܘܘ ܢܣܛܘܪܝܐ
ܕܐܢ ܟܕ ܚܙܘ ܚܝܠܐ ܚܕܬܐ ܡܢ ܟܠܗ ܢܨܚܢܗ ܡܢܗܝܪܐ ܒܗܘܢ
ܠܐܚܪܢܐ ܕܠܗܘܢ ܒܗܝܡܢܘܬܐ ܕܐܚܝܕ ܬܐܘܕܘܣܝܘܣ ܐܠܐ
ܢܚܙܘܢ ܟܕ ܗܘ ܕܐܚܝܕ ܘܢܨܚܢܗ ܘܡܝܬܪܘ ܒܡܕܝܢܬܐ
ܟܕ ܚܝܐ ܘܬܦܢܐ ܐܝܟ ܬܐܘܕܘܣܝܘܣ. ܗܘܐ ܕܝܢ ܗܘܐ
ܡܦܫܩܢܐ ܘܢܦܩܐ ܦܪܘܛܪܝܘܣ ܕܗܘܐ ܩܫܝܫܐ
ܒܛܘܡܣܐ ܕ... ܐܠܟܣܢܕܪ.. ܘܐܬܟܢܫܘ ܥܡܗ ܟܠ
ܒܐܘܪܗܝ ܕܦܣܩܪܘܣ. ܐܘ ܒܫܡܐ ܘܐܟܠܐ ܕܐܝܟ ܟܠ
ܐܬܐܘܕܘܣܝܐ ܕܐܠܟܣܢܕܪܝܐ. ܐܝܟ ܗܘܘ ܓܝܪ ܡܕܝܢ̈
ܐܠܟܣܢܕܪܝܐ ܟܠܗ ܕܝܬܒܐ ܒܝܪ ܡܪܐ. ܡܛܠ ܗܢܘܢ ܐܝܟ
ܦܩܕܐ ܘܚܫܒܬܐ ܕܡܬܚܝܠܝܢ ܗܘܘ ܠܗܘܢ ܡܢ ܐܘܪܚ ܦܩܕ.
ܘܟܠܗ ܗܘܝܢ ܕܝܬܒܐ ܡܢ ܒܥܠܕܒܒܘܗܝ. ܐܬܪܓܫ.. ܒܒܝܪ
ܦܪܘܛܪܝܘܣ ܘܚܘܒ ܒܟܢܫܐ ܓܒܪܐ ܒܦܘܦܪܘܣ ܘܡܠܟ..
ܕܟܠܗ ܗܪܣܘܬܐ ܕܢܣܛܘܪ ܟܠ ܗܟܢ ܕܝܬܒܐ ܘܟܠ ܕܠܐ
ܦܠܚ ܒܗܘܢ ܢܬܛܥܝܘܢ ܘܢܬܒܣܪܘܢ[1] ܕܝܢܐ. ܗܘ
ܕܟܕܘ ܘܚܙܘ ܒܠܒܘܢ ܦܛܪ ܡܢ ܡܕܝ ܕܡܪܝܡ ܒܕܝܠܐ

[1] Lire ܘܢܬܒܣܪܘܢ

ܒܢܦܫ. ܐܠܗܐ ܕܝܢ ܕܚܝܠܐ ܒܐܝܠܐ ܠܐ ܫܒܩܗ ܒܝܘܡܐ
ܡܛܘܠ ܦܪܘܛܪܘܦܘܣ ܕܫܒܝܠܐ ܢܦܩܬܗ ܡܥܠܡܬܗ ܐܠܐ
ܐܬܐ ܠܩܘܒܠܗ ܕܝܠܗ ܘܩܒܠ. ܥܒܝܕ ܠܗ ܡܢ ܢܘܦܩܝܗ ܒ
ܦܐܡ ܘܡܥܝܪ ܠܡܥܕܬܐ ܘܦܩܕ ܗܘܐ ܠܗܘܢ ܘܡܗܡܢ
ܒܥܘܕܪܐ: ܚܕ ܡܢ ܟܗ̈ܢܐ ܐܪܐܡܘܣ ܪܐܫ ܟܗܢܐ ܐܠܗܝܐ.
ܘܟܠܗ ܕܐܬܚܙܝ ܠܗ ܟܒܝܪܐ ܚܝܠܐ ܘܪܘܚܐ ܦܪܘܛܝܪܘܣ
ܘܡܗܝܡܢ ܒܫܘܠܛܢܐ ܕܝܘܪܐ ܘܡܥܒܕ ܠܥܒܕܬܗ ܒܪܘ̈ܚܐ
ܫܪܝܪܐ. ܘܡܢ ܒܥܘܕܪܐ ܕܠܐ ܬܫܥܝܬܐ ܘܐܬܬܠܡܕ ܒܗ
ܢܨܚܐ ܕܦܪܘܛܪܘܣ ܪܫܝ ܡܫܬܡܫܢܐ ܕܐܡܪ ܠܐܒ̈ ܕܥܡܪܐ
ܕܐܦ ܗܢܘܢ ܐܝܟ ܠܗ ܠܦܪܘܛܪܘܣ ܒܝ ܚܙܐ ܐܝܟ ܘܐܦ
ܪܫܡ ܐܝܟ ܒܝ ܦܘܫ ܐܝܟ ܠܡܫܘܚܬܐ ܕܡܫܝܚܐ (sic)
ܠܟܘܠ ܐܠܗܐ. ܠܗ ܘܠܝ ܕܝܢ ܠܒܘܢ ܚܕ̈ܝܢ ܢܥܒܕ
ܘܢܒܪܟ ܠܐܠܗܐ ܐܒܐ ܘܠܒܪܗ ܝܚܝܕܝܐ ܘܠܪܘܚܗ ܚܝܐ
ܩܕܝܫܐ ܗܫܐ ܘܒܟܠܙܒܢ ܘܠܥܠܡ ܥܠܡܝܢ ܐܡܝܢ܀

(*La traduction au prochain cahier.*)

LE FOUNAN,

PAR M. ÉTIENNE AYMONIER,
DIRECTEUR DE L'ÉCOLE COLONIALE.

Entre tous les pays lointains qui furent étudiés par les anciens historiographes chinois, il en est un, le royaume de Founan, qui a très fortement excité la curiosité des sinologues.

Ce nom de *Fu-nan*, en sino-annamite *Pho-nam*, semble bien être d'origine purement chinoise et ne pas prétendre, comme tant d'autres désignations données par les Célestes aux contrées étrangères, représenter, tant bien que mal, la prononciation d'un terme usité chez les habitants de ces contrées. Le Dictionnaire annamite-français de M. J. Bonet donne pour Pho-Nam le sens de « Sud défendu, Midi protégé ».

La situation, les limites, l'identification réelle de cette fameuse contrée ont été des plus controversées. On s'est évertué à la chercher de tous côtés, même où, manifestement, elle ne pouvait être. Il est vrai que les indications chinoises qui la concernent sont éminemment incertaines et contradictoires. Elles en font souvent une île. Mais quel pays éloigné les Chinois ne placent-ils pas dans une île, alors que leur langue confond île et montagne et que leurs

idées ne différencient guère les îles des presqu'îles? Leurs obscures connaissances géographiques ne pouvaient pas être éclaircies par les interprêtes des ambassades étrangères, interprêtes d'autant plus nombreux que les missions venaient de contrées plus éloignées. Travestis par tous ces truchements, les renseignements recueillis étaient fidèlement enregistrés par des scribes tout disposés, de leur côté, à insérer avec une parfaite crédulité les plus fabuleux récits.

En outre, les prétendus royaumes envoyant des ambassades pouvaient n'être que des provinces dont les chefs, héréditaires ou non, relevaient d'un suzerain et n'étaient pas moins tentés, par intérêt ou gloriole, d'envoyer, à l'occasion, en profitant du retour des jonques marchandes chinoises, par exemple, des porteurs de présents que la vanité des courtisans du Fils du Ciel transformait de son côté en tributs et en ambassades royales, et indemnisait par des cadeaux dont la valeur était généralement plus considérable.

Enfin, les nombreuses désignations géographiques, provenant des causes les plus diverses, des chefs et des peuples aussi bien que des localités, se multipliaient encore par les déplacements des races, généralement du nord au sud, par les révolutions et les bouleversements incessants, les agrandissements, rétrécissements et destruction des empires. Telle identification, exacte pour une certaine époque, ne l'est plus pour une autre, et c'est faute d'avoir tenu compte de cette considération capitale que plusieurs

auteurs européens sont tombés en de singulières méprises.

Nous ne partageons pas, malgré tout, l'opinion de ces écrivains qui ont pu dire que les renseignements chinois ne donnent qu'un concours insignifiant pour la solution du problème de l'identification du Founan. Quelque confus et trompeur qu'il puisse être, ce kaléidoscope, examiné attentivement, comparé aux renseignements provenant de toutes sources connues, consulté avec réserve, mais en passant sur les invraisemblances criardes, sur les inévitables erreurs de détail, pour ne retenir que les traits essentiels et les faits concordants, conduit à des résultats certains, à des convictions que nous espérons faire partager à nos lecteurs.

Dans le passé, certes, et tout récemment encore, les incertitudes et les contradictions sont grandes chez les sinologues et dans les travaux des géographes qui leur ont fait des emprunts. Wilford conjecture que le Founan est en Malaisie. Selon Abel Rémusat, c'est une ancienne province chinoise répondant au Tonkin. D'autres le placent à l'ouest de l'Indo-Chine. D'après Klaproth et Pauthier, il correspond au Pégou et à la Birmanie. De Guignes le transporte même dans une île à l'occident du Siam. En présence de toutes ces confusions, M. d'Hervey de Saint-Denis évite prudemment de se prononcer. Après avoir été tenté de placer le *Fu-nan* au Campā [1], M. Barth finit

[1] *Notices et Extraits*, p 66.

par se rallier [1], en examinant les travaux de MM. Chavannes et Takakusu sur I-tsing, à l'identification de ce fameux royaume avec la côte de Tenasserim et son hinterland.

Deux raisons nous empêcheraient, *à priori*, de partager l'opinion de l'éminent indianiste : la phrase du pèlerin chinois, disant que « cette contrée (le Founan) est le prolongement méridional de l'Inde », n'est pas concluante : elle vaut pour toute l'Indo-Chine aussi bien que pour la côte de Tenasserim; les lois de la géographie condamnent, en outre, la terre étroite de Tenasserim à n'être qu'une annexe, qu'une dépendance territoriale, et jamais le cœur d'un vaste et puissant empire.

D'autres auteurs ont placé le Founan au Cambodge, et d'autres, enfin, au Siam. Il s'agit d'établir dans quelle mesure ces derniers ont raison. Procédant avec méthode, éliminons d'abord les pays voisins qui peuvent être parfaitement identifiés et qui doivent donc sortir de la question.

Le Tonkin est évidemment hors de cause. Vers les débuts de l'ère chrétienne, les Kiao-tchi, ancêtres des Annamites actuels, partis des contrées situées au sud du fleuve Bleu, avaient déjà, en leur lente migration, atteint ce delta du fleuve Rouge que nous appelons aujourd'hui Tonkin; ils étaient alors parfaitement connus de leurs voisins, les Célestes, qui les avaient complètement subjugués et les compre-

[1] *Journal des Savants*, 1898, p. 274, 275, et 1901, p. 438.

naient dans la grande circonscription du Jih-nan (midi du soleil, c'est-à-dire midi du tropique), qui embrassait aussi les deux Kouangs de la Chine actuelle.

Nous savons aussi très bien et par les *Annales*, entre autres, de ces mêmes Annamites, que, au sud du Tonkin, dans ce que nous appelons de nos jours l'Annam proprement dit, en cette longue côte très dure, qui s'infléchit pour rappeler, sur les cartes, la forme d'un S à molle courbure, où se suivent des chapelets de vallées que séparent et isolent les hauts contreforts de l'arrière-chaîne qui viennent plonger dans la mer, là, disons-nous, habitait le peuple indianisé des Chames. Ces Chames et les Annamites, c'est-à-dire les Tonkinois, représentants voisins de deux civilisations différentes, luttèrent avec un acharnement implacable jusqu'à ce que les hommes du nord eussent expulsé ou assimilé leurs ennemis; si bien que ce pays, dont ils ne sont complètement maîtres que depuis le xv[e] siècle, est aujourd'hui le cœur de leur puissance. Ce Champa ou royaume des Chames a reçu jadis divers noms des Chinois. La plus ancienne et la plus communément usitée de ces désignations est celle de Lin-y (en sino-annamite Lam-âp) qui se traduit par « villes des forêts, pays forestier ». A partir du ix[e] siècle, et peut-être par suite d'un changement de capitale, l'antique nom de Lin-y fut remplacé chez les Chinois par celui de Tchen-tching (s. a. Chiem-thanh), et Ko (antique?)-tchen-tching donna aux Européens le nom de « Co-

IMPRIMERIE NATIONALE.

chinchine» qui servit longtemps à désigner cet ancien Champa à peu près complètement annamitisé. Aujourd'hui ce nom de Cochinchine tend à se localiser dans ce qui fut le delta cambodgien du Mékhong.

Le Champa indien, que les Annamites appelaient aussi *Chiêm-ba*, a pu, dans le cours des siècles, s'étendre ou se resserrer, se démembrer ou s'unir, il n'en occupait pas moins une région parfaitement déterminée dans son ensemble : la côte de la mer de Chine, du 8° au 20° Nord environ. Peut-être a-t-il, à une période très ancienne, débordé au delà de ces limites, atteignant le Grand Lac cambodgien au sud, et occupant les rives de l'Océan jusque vers Canton au nord.

Klaproth, après avoir porté le Lin-y à Siam, erreur répétée par d'autres auteurs, ne s'est pas moins trompé en séparant de Tchen-tching le pays de Dzamba qu'il place aux bouches du Mékhong. D'autres écrivains, tel Fr. Garnier, réduisent singulièrement le Champa en indiquant sa limite septentrionale au Song Ba, vers le 13° Nord. Au moins, ce dernier avait-il donné assez de publicité aux travaux des missionnaires français du début de notre conquête, — travaux trop ignorés peut-être en Europe, — pour rendre inexcusables les erreurs dont se rendirent coupables, après sa publication, en 1873, du *Voyage d'exploration en Indo-Chine*, les auteurs qui continuèrent à placer le Lin-y ou le Tchentching en toute autre région que celle que nous précisons ici. Malgré sa réserve habituelle, M. d'Her-

vey de Saint-Denis avait lui aussi adopté l'identité erronée du Lin-y avec Siam. Puis, au cours de ses traductions, il fut contraint, par l'évidence même des faits, de soupçonner que Lin-y et Tchen-tching désignaient à peu près la même contrée.

On sait que, vers les débuts de notre ère, ce Lin-y entrait, en partie du moins, dans la grande circonscription chinoise du Jih-nan. Abstraction faite de ses démembrements intérieurs, ou en lui adjoignant ses petites dépendances, il se terminait au sud, soit au Binh Thuan actuel, soit au Grand Lac cambodgien. Or — et c'est là que nous voulons en venir — nous verrons, à n'en pas douter, que le Founan partait de ces limites et s'étendait vers l'ouest; il devait donc occuper vraisemblablement tout ou partie du Cambodge et du Siam actuels.

Si nous avons réservé précédemment les auteurs qui ont identifié le Founan au Siam, c'est parce que leur opinion n'est pas complètement fausse. Mais elle ne se justifie que dans une certaine mesure; elle exige des éclaircissements et quelques réserves.

Nous devons tout d'abord écarter l'opinion de M. de Rosny, qui fait partir le Founan du Cambodge, il est vrai, mais étend son domaine à travers les pays Laos, du Tonkin au cœur de la Birmanie; il place le foyer de cette puissance chez les Taïs de Xieng Maï, hypothèse inadmissible et en contradiction avec tout ce que nous pouvons connaître du passé de l'Indo-Chine, que ces Taïs n'ont envahie qu'à des époques relativement récentes.

De son côté, Stanislas Julien ne mentionne dans cette presqu'île, d'après ses auteurs chinois, que les Kiao-tchi (au Tonkin), le Lin-y (Champa) et le Founan (Siam), considérant donc comme un fait acquis l'identification du Founan avec le Siam.

MM. Schlegel et Takakusu placent aussi cet ancien royaume du Founan à Siam, mais ils lui font comprendre une partie du Cambodge. M. Schlegel constate pourtant, comme l'avaient déjà fait plusieurs auteurs, que le « Royaume de la Terre Rouge », c'est-à-dire Siam, est occupé par une autre tribu du Founan.

Bowring, d'après les travaux de Wade, avait déjà assimilé le Founan à Siam. Il s'appuyait en particulier sur la distance d'un « millier de milles » que les auteurs chinois placent entre le Lin-y et le Founan, oubliant en cela une considération essentielle : ces évaluations, d'ailleurs très imparfaites, sont plutôt prises de capitale à capitale et non d'une frontière à l'autre. Bowring constatait aussi que le nom de Founan se serait changé plus tard en celui de Tchi-tou « Terre Rouge », qui est bien l'un des anciens noms du Siam. Fr. Garnier fait observer, à ce propos, que les noms de Tchi-tou et de Founan se trouvent cités dans une même notice chinoise comme appartenant à deux pays différents. Si exacte que soit cette remarque, elle ne suffirait pas à infirmer l'opinion de Bowring, car les Chinois n'y regardaient pas de si près.

Mais Garnier lui-même entre au cœur de la question, donne les raisons les meilleures et les plus pé-

remptoires, lorsqu'il ajoute que l'identification du Siam et du Founan, partiellement exacte au point de vue géographique, lui paraît fausse au point de vue historique, qu'elle se heurte au fait, admis même à Siam, de l'antériorité politique et religieuse du Cambodge. Et nous dirons avec lui, en changeant légèrement les termes qu'il emploie, qu'aucune des données fournies par les historiens chinois sur le Founan ne peuvent s'appliquer à l'histoire des Siamois, tandis qu'elles cadrent parfaitement avec le passé des Cambodgiens.

M. Blagden[1], qui tend à faire du Founan un royaume embrassant à la fois le Pégou, le Siam et le Cambodge actuels, place son centre au Siam, dans le bassin inférieur du Ménam, « la contrée la plus accessible, et la partie actuelle de la péninsule qui prétend jusqu'à un certain point à la suprématie de de l'Indo-Chine ». Mais, ajoute-t-il avec plus de raison, « il n'est à aucun degré certain que ses habitants étaient des Siamois. Ceux-ci sont comparativement de récents immigrés dans les parties méridionales du pays qui porte leur nom et tout le littoral était entre les mains des Cambodgiens à l'époque où le berceau de la monarchie siamoise était un petit état intérieur sur le haut Ménam, reconnaissant la suprématie du gouvernement cambodgien ».

Pour résumer ce qui concerne le Siam, il est connu et admis qu'un des anciens noms chinois de

[1] *Early indo-chinese influence on the Malay peninsula.*

ce bassin inférieur du Ménam fut celui de Tchi-tou (s. a. Xich-Tho) « Terre Rouge », et on doit constater que la mission chinoise de 607 ne lui en donne pas d'autre; que ce royaume, dont les habitants « formaient un rameau particulier de la race du Founan » a pu tantôt être réüni à ce dernier pays, tantôt en être séparé, ou ne lui être tenu que par des liens d'amitié ou de vassalité, mais qu'il ne paraît pas avoir fait partie du Founan proprement dit. Nous sommes donc tenté — tout en réservant les provinces siamoises du Grand Lac et du bassin du Moun, qui ont été enlevées au Cambodge à une époque relativement récente — d'écarter la supposition d'un Founan embrassant réellement le bassin inférieur du Ménam. En tous cas, assimiler, sans aucune explication, le Siam au Founan est inexact, comme de dire que la Turquie est l'empire byzantin ou que l'Annam est l'ancien Lin-y.

Le problème se resserre et la solution se précise. Le Founan ne doit être identifié, sous toutes restrictions de détails dues aux bouleversements et changements qui ont pu se produire, qu'avec le Tchin-la, c'est-à-dire l'ancien Cambodge. C'était l'opinion de Gaubil, de Mailla et même de Rémusat qui, après avoir placé le Founan au Tonkin, l'avait désigné comme la région qui avait historiquement précédé le Cambodge. Fr. Garnier s'y était nettement rallié. Mais on peut faire observer que cet auteur avait nécessairement besoin de l'hypothèse de ce « puissant empire » des premiers siècles de notre ère, puisqu'il

faisait remonter à cette époque l'édification des grands monuments cambodgiens, qui ne furent construits que cinq ou six cents ans plus tard.

Abstraction faite de cette grosse erreur, les raisons que Garnier donnait en faveur de l'identification du Founan avec le pays de Cambodge étaient suffisantes et auraient pu clore la discussion. Analysant avec sagacité les documents connus à l'époque de la publication de son livre, il appuyait son opinion sur leurs renseignements géographiques : la distance du Founan au Lin-y et au Jih-nan; la configuration de ce pays, étendu de 3,000 li, environ 300 lieues; dont la capitale était à 500 li de la mer; que baignait un grand fleuve coulant du nord-ouest; qui était envahi partiellement par une inondation périodique, etc.

Nous savons par M. d'Hervey de Saint-Denis (*Méridionaux*, p. 518), qu'on connaissait jadis une notice chinoise, intitulée *Fou-nan-tou-tchouen.* Cette description du Founan devait traiter spécialement de la géographie et de l'histoire de ce royaume. On peut supposer avec M. Sylvain Lévi (Mélanges de Harlez) qu'elle n'est autre que la relation, restée ignorée jusqu'à présent des sinologues, du voyage que les envoyés chinois, Tchu-yng et Kang-tai, firent au Founan, en la première moitié de notre troisième siècle. Nous espérons que cet important document se retrouvera tôt ou tard en quelque bibliothèque du Céleste Empire et qu'il confirmera notre opinion.

Mais, dès maintenant, nous pouvons joindre aux

raisons déjà énoncées par Fr. Garnier d'autres arguments d'un caractère particulièrement topique.

Il est impossible d'étendre, aux premiers siècles de notre ère, le territoire du Lin-y jusqu'à Siam. Si cette grande extension exista jamais, ce ne fut que sur les côtes et à une époque bien plus reculée. Or, comme nous l'avons déjà dit, il est absolument certain que le Founan touchait au Lin-y. Ceci est prouvé par les relations de voisinage de ces deux pays. Ils ont les mêmes mœurs et usages. Ils sont quelquefois alliés; ainsi, au IVe siècle, les Annamites se plaignent que leur pays, le Tonkin actuel, soit dévasté par les guerriers réunis de ces deux nations. Mais plus souvent le Founan et le Lin-y ou To-houan sont en guerre l'un avec l'autre, fait constaté à diverses reprises par les auteurs chinois. Un roi du Lin-y est même tué par un prince du Founan. Donc, le Founan touche à l'est au Lin-y, comme plus tard le Tchin-la ou Cambodge finira de même au Tchen-tching, qui aura remplacé le Lin-y en tant que dénomination chinoise.

Ce Founan, d'un autre côté, est borné à l'ouest par le royaume des Pe-teou (Têtes blanches), qui se trouve lui-même au sud-ouest du Tsan-pan et qui touche à ce dernier pays[1]. Ce Tsan-pan est donc placé au nord-ouest du Founan. Or, à l'époque du partage du Tchin-la, VIIIe siècle, le Tchin-la de terre ou du nord, appelé aussi Ouen-tan[2], touche au

[1] *Méridionaux*, p. 441.
[2] *Ibid.*, p. 484-485.

nord-ouest à ce même pays de Tsan-pan. Il en résulte donc que le Tchin-la, pris dans son ensemble, c'est-à-dire le Cambodge, était compris, de même que le Founan qui l'avait précédé dans la terminologie chinoise, entre le Lin-y d'un côté et, de l'autre, ce pays de Tsan-pan, qui lui était étroitement allié, qui devait être une de ses dépendances, comme il le fut vraisemblablement du Founan.

Une autre preuve, d'ordre historique celle-ci, résultera de nos investigations constatant l'identité, difficilement contestable, des deux derniers rois, nommés et authentiques, du Founan des Chinois, avec les deux premiers souverains du pays que nous appellerons le *Cambodge primitif* et dont nous parlerons plus loin.

Ces preuves de l'identité du Founan et du Tchin-la ont d'autant plus de poids que, tout en étant précises, elles sont indirectes pour la plupart. Elles ne résultent pas d'une affirmation unique, dont les origines peuvent être entachées d'erreur ou qui n'a envisagé qu'incomplètement la question. Tel est, au contraire, le caractère des deux passages inscrits l'un après l'autre dans l'histoire de la dynastie chinoise des Souei, probablement sur les indications travesties ou défigurées d'une ambassade du VIIe siècle, répétés dès lors tels quels par tous les auteurs chinois qui écrivirent sur ces contrées, et d'où les écrivains européens ont généralement conclu à la non-identité des deux pays. Voici ces passages : « Originairement le Tchin-la dépendait du Fou-nan...

Tchi-to-se-na (le prédécesseur d'Iśānavarman) attaqua le Fou-nan et le soumit à son autorité[1]. »

Ces deux phrases sont suspectes. Ainsi, il semble, en réalité, que ce fut plutôt Iśānavarman lui-même qui, comme le constatent d'autres auteurs, soumit tout le Founan à sa domination. Mais, en admettant l'exactitude relative de ces deux passages, on pourrait les interpréter par une supposition très vraisemblable : que le Tchin-la du début n'était qu'une partie de cet ancien Founan qu'il soumit ensuite en lui passant son nom, comme la Gaule presque toute entière est devenue la France par suite de l'extension du pouvoir des rois capétiens.

L'ancien nom de Founan que, probablement, les Célestes seuls connaissaient, ce qu'il ne faut pas oublier, fut peu à peu remplacé chez eux par Tchin-la, nouveau nom dont l'étymologie, encore inconnue, paraît être plutôt indigène; et les confusions des Chinois entre ces deux désignations s'expliquent parfaitement par la manière dont ils recueillaient leurs renseignements. Nous verrons plus loin que l'ancien nom, usité par quelques historiographes, se maintint encore pendant pendant toute la première moitié du VII[e] siècle, accidentellement ou par tradition, alors que celui de Tchin-la était déjà connu depuis l'ambassade de 616, et que Matouanlin, qui compile tout et compare rarement, mentionne, en deux endroits différents[2], des ambassades parues à la cour de

[1] *Méridionaux*, p. 476-477.
[2] *Méridionaux*, p. 441 et 483.

Souei, puis à celle des Tang; elles sont attribuées, les unes au Founan, les autres au Tchin-la; elles provenaient toutes du Cambodge, sans doute.

En définitive, tantôt royaume, tantôt simple expression géographique, ce Founan devint, au double point de vue géographique et politique, le Tchin-la du VIIe siècle, c'est-à-dire le Cambodge. Il a pu s'étendre, sur la côte du golfe de Siam, des bouches du Ménam à celles du Mékhong, et s'enfoncer dans l'intérieur de manière à comprendre tout le bassin de cet affluent du grand fleuve qu'on appelle le Moun, embrasser, en un mot, toutes les contrées où était encore répandue, il y a peu de siècles, la race khmère, plus ou moins mêlée à d'autres peuplades aborigènes.

On peut remarquer que, abstraction faite des deltas éloignés, du Tonkin et du Pégou, cet empire du Founan comprenait à peu près les seules grandes plaines de l'Indo-Chine, celles qui sont d'un seul tenant ou tout au moins de communications relativement faciles. Là vivaient une grande diversité de races dont subsistent encore aujourd'hui de nombreux restes. La peuplade dominante devait être celle des Khmer Dœm « Khmers primitifs ». Mais la co-existence des autres races, très répandues peut-être, explique en partie les vicissitudes de ce pays, tantôt désagrégé ou morcelé, tantôt réuni par de puissantes mains.

Les limites à large approximation que nous traçons à ce Founan n'ont donc pas toujours contenu

un seul et même état, et elles ont dû varier beaucoup au cours de l'existence du principal royaume. Il a pu les déborder sensiblement, s'étendre au nord, par exemple, jusque vers le 18[e] degré. Il était certainement uni, par des liens étroits de race et de suzeraineté politique, à d'autres états secondaires qui se partageaient le bassin du Ménam. Il ne semble pas qu'il se soit étendu jusqu'au golfe du Bengale, à l'ouest du Ménam, du moins ce ne fut pas d'une manière durable. En effet, le Pégou est séparé de son hinterland vers l'est par des chaînes de montagnes réputées peu salubres; les relations chinoises, d'autre part, limitent le Founan à l'ouest par divers royaumes et elles désignent sous des noms différents le Pégou, allant même jusqu'à constater les affinités de sa langue avec celle du Founan, c'est-à-dire du pays des Khmers.

Du côté de l'est, ce grand royaume devait peut-être disputer au Lin-y la possession de la Basse-Cochinchine actuelle, qu'il semble avoir conquise au III[e] siècle. Peut-être les côtes du Founan furent-elles longtemps peuplées de Chames, frères des habitants du Lin-y. Nous avons relevé, dans le sud du Cambodge, plus d'un vestige d'une antique occupation chame. Mais la Basse-Cochinchine conquise, ce qui arriva tôt ou tard, le Founan ne communiquait plus guère avec le Lin-y que par la mer ou par un mince, long et pénible bourrelet de dunes le long du littoral, et il en fut de même plus tard du Tchin-la et du Tchen-tching. Il en fut ainsi jusqu'à nos

jours, jusqu'aux explorations des Européens, d'esprit plus entreprenant, possesseurs de quinine et autres remèdes efficaces. Pour eux seulement, les vastes étendues de monts et de forêts qui séparent les plaines du Mékhong de la côte de la mer de Chine ne furent plus réputées infranchissables, considérées avec terreur et regardées comme *res nullius*.

Mais ce n'est pas tout que d'identifier le Founan avec le Tchin-la. La question présente d'autres faces d'un intérêt plus puissant encore, peut-être. En lisant attentivement la traduction, publiée par M. d'Hervey de Saint-Denis, des Notices de Matouanlin sur les peuples méridionaux, nous avons fait plusieurs remarques dont les conséquences peuvent être de réelle importance. Les relations des Chinois sont si rares sur le Founan au VI[e] siècle, que nous nous sommes demandé s'ils ne donnaient pas, à cette époque, d'autres désignations à ce pays, désignations qui étaient à déterminer, s'ils n'ont pas connu certaines de ses parties, sinon sa totalité, sous d'autres noms que celui de Founan. Élargissant encore la question, il nous a paru que non seulement les noms chinois de ces royaumes lointains changeaient avec le temps, par exemple le Founan devenant le Tchin-la, le Lin-y se muant en Tchen-tching, mais aussi qu'aux mêmes époques, ou à peu près, des noms très différents sont donnés aux mêmes royaumes, qui paraissent et reparaissent, semblables à des figurants de théâtre, sous des déguisements divers. Ou bien, à défaut des royaumes entiers, car il faut tou-

jours tenir compte des bouleversements politiques, ce sont des provinces, des parties de royaumes déjà connus sous d'autres noms, qui peuvent paraître en ces notices, à l'insu de leurs auteurs.

Nous ignorons si cette observation a déjà été émise, du moins avec cette portée étendue et générale, par quelque sinologue. D'une importance incontestable, elle tend à réduire considérablement le nombre des royaumes étrangers étudiés ou mentionnés par les anciens auteurs chinois. Et, pour le cas particulier qui nous occupe, elle permet de se demander, toutes les fois que les Chinois, parlant d'un pays, signalent ses analogies avec le Founan, si le pays en question n'a pas, au moins temporairement, fait partie de ce royaume.

Nous ne nous dissimulons pas que cette voie, nouvelle croyons-nous, est pleine de périls, surtout pour un auteur qui ne peut consulter que des documents de seconde main. Mais que risquons-nous, après tout! Les identifications des sinologues, sur ces seuls *Méridionaux* qui nous intéressent, ne sont rien moins que certaines, revêtent toutes un caractère hypothétique. Tout au plus peut-on excepter certains pays célèbres, tels que le Lin-y et le Founan, et encore on voit que pour ceux-ci les discussions ne sont pas closes. Donc, en mettant les choses au pire, à des hypothèses peu sûres nous en substituerions d'autres qui méritent tout aussi bien l'examen.

D'un autre côté, il saute aux yeux que les auteurs

ou les copistes des Notices chinoises ont littéralement jonglé avec les points cardinaux et qu'en prenant toujours à la lettre leurs indications sur la situation respective des pays étudiés on arrive, immédiatement et infailliblement, aux contradictions les plus saugrenues. Nous ne pouvons donc pas nous attacher rigoureusement aux renseignements de position, surtout s'ils ne sont pas confirmés par d'autres données, dont les meilleures sont celles que nous avons appelées « indirectes », parce qu'il faut les déduire de l'exposé que font les auteurs de ces Notices.

Telles sont les diverses considérations qui nous ont conduit à examiner spécialement les pays que leur nom ou des particularités de détail pouvaient nous faire supposer comme ayant été le Founan lui-même ou tout au moins comme ayant, plus ou moins longtemps, fait partie de ce royaume. C'est ainsi que notre attention, excitée d'abord par certains détails des Notices sur les pays de Po-li, de Lang-ya-sieou, fut particulièrement attirée par ce nom même de Po-li, ainsi que par celui de Ko-lo. Ces termes nous rappelaient, en effet, le Ba-lo'i et le Co-lu'c qu'un vieil auteur annamite, cité dans notre volume sur le *Royaume actuel du Cambodge* (p. 133), appliquait à un pays qui ne pouvait être que le Founan lui-même.

Nous eûmes donc l'idée de demander à M. le professeur J. Bonet de transcrire ces hiéroglyphes dans la forme qui lui est familière. Il est vrai que Ko-lo devint, en sino-annamite, Co-la, au lieu de

Co-lu'c; mais nous devons faire observer que, si cette différence ne confirme pas notre hypothèse sur ce nom, elle ne l'infirme pas non plus d'une manière absolue : les Chinois cherchant dans la représentation de ces noms exotiques une homophonie qui peut être obtenue de différentes manières, se représenter par divers caractères donnant des sons approximativement semblables.

Pour l'autre nom, la réponse fut concluante dans le sens de l'affirmative. Le Po-li des Chinois n'est autre que le Ba-lo'i des Annamites, donc un autre nom du Founan. Ce Po-li, que les sinologues ont placé à Bali, à Bornéo, à l'est de Sumatra, était à l'ouest de Lo-tsa; les Chinois disent aussi au sud-est du Lin-y, mais il faut évidemment entendre le sud-ouest. Ses habitants, de même que ceux du pays voisin, tenaient, dit-on, leurs marchés la nuit et s'y rendaient le visage couvert. Le Po-li, qui ne paraît guère que par deux ambassades, en 517 et en 522, nous avait offert, indépendamment de sa situation géographique, déjà remarquable par elle-même, des analogies frappantes avec le Founan. Par exemple, aux environs de l'an 500, le nom du roi était Kiao-tchin-jou, dans l'un et l'autre royaume. Et si les envoyés qui eurent occasion de parler en Chine du passé du Po-li avaient oublié leur histoire, ils avaient pourtant conservé le souvenir d'une femme célèbre qu'ils nommaient Pe-tsing-ouang et qu'il faut probablement identifier à la fameuse reine Lieou-ye, du Founan.

Le Lang-ya-sieou (s. a. Lang-nba-tu), dont la température et les productions ressemblent à celles du Founan, dont les habitants portent des vêtements qui reçoivent le même nom qu'au Founan, a été généralement placé au Pégou ou dans les îles de la Malaisie. Toutefois, M. de Rosny l'a reporté sur les côtes du golfe de Siam. On peut remarquer, en effet, que la mission chinoise de 606 dit que, avant de pénétrer au Tchi-tou (Siam), elle voyait au loin, vers l'*ouest*, les montagnes de ce pays de Lang-ya-sieou. Il faut rectifier et entendre qu'elle les voyait au nord ou au nord-est : la terre ferme n'étant, en ces parages, visible que dans cette direction. On pourrait donc placer ce pays sur la côte cambodgienne, soit à Kampot, soit à Chantaboun. Il y a lieu aussi de noter une curieuse tradition historique conservée au Lang-ya-sieou, sur laquelle nous reviendrons et qui paraît se rapporter à ce roi Kiao-tchin-jou, que nous venons de nommer. Bref, de même que le Po-li, avec des variantes dues aux informateurs ou aux interprètes, le Lang-ya-sieou semble n'être autre que le Founan, ou du moins l'une des provinces de ce royaume.

Parmi les autres pays qui ont pu faire partie du Founan, ou subir son action, soit directe, soit indirecte, nous remarquons celui de Lo-tsa, sur lequel on donne peu de renseignements d'ailleurs. Situé à l'est de Po-li, c'est-à-dire du Founan à notre avis, il fut visité en passant par la mission chinoise qui revenait en 607 du Tchi-tou (Siam), mission dont

IMPRIMERIE NATIONALE.

l'itinéraire, à l'aller et au retour, est indiqué d'une façon assez précise pour qu'on puisse dire qu'elle longea presque constamment les côtes. Il y a donc dans ses indications une nouvelle confirmation de notre identification du Founan et du Po-li. Les gens du Lo-tsa allaient commercer au Lin-y. De même que les habitants du Po-li, ils se tenaient, dit-on, cachés le jour et ne se montraient que la nuit. On a des chances de ne pas se tromper beaucoup en plaçant leur pays, qui devait être d'étendue restreinte, vers le sud de l'Annam actuel ou en Basse-Cochinchine, aux confins du Lin-y et du Founan, qui devenait le Tchin-la vers cette époque même où le Lotsa est mentionné.

Pan-pan, au sud d'une autre contrée appelée To-ho-lo, paraît de 424 à 617. Les sinologues placent Pan-pan tantôt à Bornéo (M. Takakusu), tantôt dans la presqu'île de Malacca (MM. Chavannes, Schlegel). La plupart des renseignements qui concernent ce pays semblent, en effet, s'adapter à la péninsule malaise. Mais d'autres disent très positivement qu'il se trouve dans le voisinage immédiat du Lin-y. Sans prendre formellement parti, nous devons faire remarquer que les deux rois de ce pays nommés dans la notice qui le concerne, ont parmi leurs titres le terme de *yang* qui appartient au langage chame et entre même dans les titres des rois chames, que le mot *kulung* qui est khmer (kruṅ) et peut-être chame aussi, se retrouve dans les titres des hauts dignitaires du Pan-pan, qu'enfin il est

connu que le peuple (il faut entendre des délégations) du Founan vint, jusqu'en ce pays de Panpan, au devant de son futur roi Kiao-tchin-jou. Ces considérations militeraient en faveur de la partie méridionale du Lin-y, où nous rencontrons aujourd'hui les vallées de Padjai (Phanthiet), de Panri et de Panrang, qui ont pu donner ce nom Pan-pan des Chinois.

Quelques auteurs du Céleste Empire mentionnent aussi Pin-tun-lung, qui semble bien être le Pandarang ou Panrang de nos jours. On pourrait encore identifier ce pays avec le Pin-to-lo qui est situé à trente jours de marche au sud (de la capitale) du Tchen-tching, et qui rappelle quelque peu le To-hơ-lo que la plupart des auteurs s'accordent à placer au nord de Pan-pan. Si cette nouvelle identification pouvait être admise, la situation de l'antique Panpan serait presque précisée à Phanri (Parik) ou bien à Phanthiet, le dernier port au sud de l'Annam actuel.

A l'intérieur des terres, parmi les misérables tribus qui vivaient dans le voisinage du Founan, nous pouvons conjecturer, avec M. de Rosny, que les Pin-no sont les Penongs et les Pi-lou les Proou (Brau) de nos jours.

Les identifications reprennent de l'importance vers l'ouest du Founan.

Le pays de Kan-to-li (s. a. Can-dà-lo'i), qui envoya des ambassades en Chine, entre 454 et 520, a été identifié par quelques sinologues, M. Schlegel entre

autres, à la contrée de Kandari ou Kanderi, de la région de Palembang, île de Sumatra. Il nous semble que l'homophonie du nom de ce pays et du nom du vieux royaume du v[e] siècle peut n'être que purement accidentelle, ne donner qu'un très faible argument.

Si nous appliquons notre méthode au Kan-to-li de Matouanlin, nous remarquons immédiatement plusieurs traits qui sont communs à ce pays et à celui de Tchi-tou, dont le nom, au surplus, ne paraît que plus tard, au VII[e] siècle, et qui occupait, comme on le sait, le bassin inférieur du Menam, devenu aujourd'hui le royaume de Siam.

Ainsi, les mœurs du Kan-to-li, comme celles du Tchi-tou, sont semblables aux mœurs du Lin-y et du Founan; il a donc pu appartenir à l'un de ces royaumes, au dernier sans doute. Les rois de Kan-to-li, de même que ceux du Tchi-tou, se distinguent par leur attachement au culte de Fo. Enfin, en 502, le roi de Kan-to-li avait, parmi ses titres, les deux termes de *Kiu-tan*, que nous retrouvons identiques dans les noms du roi du Tchi-tou. On peut donc croire que cette désignation de Kan-to-li s'est appliquée, pendant quelque temps, au pays qui devait être appelé plus tard Tchi-tou « Terre Rouge », c'est-à-dire au bassin moyen et inférieur du Ménam.

Ce pays de la « Terre Rouge », appelé ailleurs Tchu-Kiang, (royaume du) fleuve Rouge, ne paraît dans les annales chinoises que vers 600-606. Mais il est utile d'en parler dès maintenant, car il fut tou-

jours étroitement uni par des liens de race, au Founan aussi bien que plus tard au Tchin-la. Sa situation est déterminée avec une précision suffisante. Il était situé à l'ouest du Tchin-la. Sa capitale était appelée Seng-tchi ou Seng-ki. Or, le royaume de Seng-kao, ainsi appelé du nom de cette même capitale sans doute, et qu'on dira plus tard être situé directement au nord-ouest du Tchin-la d'eau, lors du partage du Cambodge, au VIII[e] siècle, fut absorbé par le Tchin-la en 650-656.

Il devient incontestable que cette partie du Siam actuel, peuplée jadis comme l'étaient le Founan d'abord et le Tchin-la ensuite, fit partie du premier de ces empires, lors de sa grande extension, vers les III[e] et IV[e] siècles, fut probablement indépendante aux V[e] et VI[e], puis fut de nouveau conquise vers le milieu du VII[e] par le Tchin-la, héritier direct du vieux Founan.

Les contradictions et les erreurs sur ces anciens royaumes ont été si nombreuses jusqu'à ce jour, qu'il importe d'établir nettement des faits qui sont positifs et concluants dans leur ensemble.

Le Tsan-pan que, par exception et par erreur sans doute, un auteur chinois met à 1,000 li au sud-ouest du Tchin-la, est plus communément placé au nord-ouest du Founan, et lors du partage du VIII[e] siècle, il est dit qu'il se trouve au nord-ouest du Ouen-tan, *alias* Tchin-la de terre, dont il dépendit pendant la durée de cette sécession. Il serait donc permis de chercher ce pays, sur lequel on

ne donne pas d'autre renseignement, dans le haut Ménam, du côté des Mœuongs actuels de Nan et de Xieng Maï.

Au sud-ouest du Tsan-pan et le touchant était le royaume des Pe-teou « Têtes blanches », pays rocheux et montagneux. Antérieurement il fut dit aussi qu'il était à l'ouest du Founan. On peut donc, mais sans être plus affirmatif que pour le précédent, supposer ce royaume situé dans la région montagneuse qui s'étend entre Xieng Maï et les bouches de la Salouen.

Tun-Sun, ou Tien-Sun, pays conquis par Fan-seman, le puissant roi du Founan, est identifié par M. G. Schlegel avec Tanah-Sari ou Tenasserim. Nous acceptons volontiers l'opinion du savant sinologue hollandais, mais en étendant le pays fort au sud dans la presqu'île de Malacca. Il est dit, en effet, que cette contrée s'avançait à plus de mille li (cent lieues) dans la mer, qu'elle faisait un grand commerce par suite de son heureuse situation géographique, les vaisseaux ne passant pas devant son port sans y relâcher. Une phrase, inadmissible en sa teneur littérale, dit que les frontières orientales de Tun-sun sont tournées vers le Kiao-tchi (Tonkin), tandis que ses frontières occidentales touchent à l'Inde et au Ngan-Si (empire des Parthes). Suppléant à l'insuffisance des connaissances géographiques des Chinois, — qui prenaient, comme l'a fait remarquer M. Chavannes, la presqu'île de Malacca pour une suite d'îles et divisaient Java ou Sumatra en plusieurs

îles secondaires, — ou mieux encore, rectifiant l'infidélité probable de leurs interprètes, nous transformerions ainsi la phrase en question : « la côte orientale de Tun-sun est tournée vers le Kiao-tchi et son littoral occidental fait face à l'Inde et aux plus lointains pays occidentaux ». Cette interprétation si plausible, jointe à ce qui est dit de la pointe longuement avancée en mer, de la nécessité de l'escale pour les vaisseaux de toutes nations, fournit une description parfaite, en sa brièveté, de la presqu'île de Malacca.

Le Pégou paraît dans les Notices chinoises sous plusieurs noms, parmi lesquels nous relevons ceux de Pi-kien, VI[e] siècle, et de Piao, IX[e] siècle. Il est dit que le Pi-kien est au delà du Tun-sun à 8,000 li (huit cents lieues) du Founan. Par mer, l'exagération se conçoit parfaitement, puisqu'il faut doubler la longue presqu'île de Malacca. Les Chinois font la remarque curieuse que le langage du Pi-kien ne diffère pas beaucoup de celui du Founan, ce qui revient à dire que la langue des Mons ou Pégouans ressemble à celle des Khmers, et nous savons maintenant que cette affirmation était parfaitement justifiée. Quant au Piao, il sera voisin du Tchin-la, c'est-à-dire du Cambodge, comme le Pi-kien le fut probablement du Founan.

Il est temps de clore ces identifications qui nous entraîneraient trop loin de notre sujet, par quelques explications sur le terme géographique de *Kouen-loun*, *Koen-loen*, que les Chinois ont fait voyager des monts du nord-ouest de leur empire à

ceux du sud-est, de là à Formose et en Malaisie, sans oublier de l'appliquer en passant au petit archipel de Poulo-Condor, situé au sud de Saïgon et auquel cet honneur a valu, chez les sinologues, une importance fort exagérée, nullement en rapport avec les quelques centaines d'habitants que ces îlots peuvent nourrir au maximum. Au sens large, le terme de *Kouen-lun* s'applique à toute la Malaisie, langue et contrée. Les auteurs chinois et plusieurs sinologues à leur suite, M. Chavannes entre autres[1] confondent cette expression géographique avec une autre dont assurément l'origine et probablement l'acception sont complètement différentes, celle de *Kou-long*, qui entrait dans certains noms ou titres et sur laquelle nous reviendrons plus loin.

Il n'y a pas lieu d'insister ici sur l'histoire du Founan et nous la résumons très sommairement.

Les Annales chinoises mentionnent ce nom de royaume dès le XIIe siècle avant notre ère, mais dans un passage que nous tenons pour suspect. Neuf cents ans plus tard, le grand empereur Tsin étendit considérablement les limites du Céleste Empire vers le sud. Au IIe siècle avant J.-C., les Han semblent avoir conquis presque toute l'Indo-Chine, dont les divers États envoyèrent dès lors aux hommages. Au IIe siècle de notre ère, le Lin-y s'affranchit de la domination chinoise et dut, par suite, isoler du grand empire le royaume du Founan, où la domination des Cé-

[1] *Voyages*, etc., p. 63.

lestes ne devait d'ailleurs être que très légère, et qui avait gardé sans doute ses rois indigènes.

Vers la seconde moitié de notre premier siècle, ce pays de Founan était soumis à une jeune reine qui fut subjuguée et épousée par un mystérieux guerrier étranger. Leurs descendants se partagèrent le pays. Au IIIe siècle, un usurpateur étendit considérablement les possessions du Founan, fit même des expéditions maritimes pour la conquête des pays lointains. Après sa mort, un autre chef militrire s'empara du pouvoir et prétendit restaurer en sa personne l'ancienne dynastie. Ce prince recula encore les limites de l'empire, reçut des missions chinoises, entra en relations avec des rois indiens.

Le pays retombe ensuite, peut-on croire, dans un état de faiblesse et d'anarchie. Enfin, paraît, au Ve siècle, le grand réformateur du Founan, le fondateur du Cambodge réellement indianisé. La Notice de Matouanlin sur le Lang-ya-sieou raconte une tradition qui semble bien concerner ce personnage. Voici ce que dit le traducteur, d'Hervey de Saint-Denis : « La tradition conservée par les indigènes rapporte que le royaume était fondé depuis quatre cents ans lorsqu'il advint que, le Roi n'ayant pas d'enfants, le peuple tourna ses regards vers un prince de la famille royale, distingué par de grandes vertus. Le Roi en prit ombrage et fit mettre ce prince à la cangue; mais la serrure qui fermait l'instrument de supplice s'étant brisée comme par enchantement, le Roi fut saisi de crainte, soupçonna celui qu'il re-

doutait d'être protégé par les esprits et borna son ressentiment à le chasser du royaume. L'exilé se rendit dans l'Inde, où il épousa la fille d'un roi. Quand le roi de Lang-ya-sieou mourut, il retourna dans son pays pour y régner, appelé par les vœux de ses compatriotes. Il mourut sur le trône après vingt ans de règne, laissant un héritier direct, nommé *Po-kia-ta-to* qui, dans la quatorzième année *tien-kien* de la dynastie des Leang (516), envoya des ambassadeurs à la cour, dont le premier se nommait *Ngo-sa-to*[1]. »

La Notice sur le Founan donne une autre version très différente où le merveilleux joue un plus grand rôle. La voici : « Au temps des Tcin orientaux (317-420), un roi (de ce pays de Founan), nommé *Tcho-tchen-tan*, envoya aussi des ambassadeurs. Ensuite il y eut un autre roi, dont le nom était *Kiao-tchin-jou* (s. a. Kiêu-trân-nhu), lequel était un brahmane de l'Inde. Un esprit ayant annoncé qu'il serait appelé à régner sur le Founan, il s'était dirigé au midi jusqu'au pays de *Pan-pan*, où les hommes du Founan vinrent au devant de lui dès qu'ils apprirent son arrivée, en le proclamant roi. Il changea les institutions du Founan pour y introduire celles de l'Inde. Il voulut que ses sujets cessassent de creuser des puits et construisissent à l'avenir des citernes; quelques dizaines de familles durent se réunir afin d'en entretenir une en commun. Les habitants du Founan pratiquaient le culte des *esprits du ciel* et firent des

[1] *Méridionaux*, p. 456.

statues de cuivre, les unes ayant deux visages et quatre mains, d'autres ayant quatre visages et huit mains, toutes tenant dans ces mains quelque symbole, comme un petit enfant, un oiseau, un animal, le soleil ou la lune[1]. »

Prince de la maison royale ayant épousé, pendant un exil qui dut être court, la fille, probablement de caste brahmanique, d'un roi de l'Inde, ou, ce qui est moins vraisemblable, brâhmane indien lui-même, appelé miraculeusement au trône du Founan, ce nouveau souverain développa considérablement le culte des divinités brahmamiques que les Chinois décrivent ainsi avec une grande précision. Cette révolution, ou, plus exactement, cette évolution, consacra probablement un état de choses qu'avaient préparé de longue date les immigrants, venus des contrées qu'arrose le Gange et dont le séculaire envahissement avait propagé depuis plusieurs siècles au Founan les idées et la civilisation de l'Inde.

Il est certain qu'il amena avec lui, ou fit venir de l'Inde, de nombreux brâhmanes qu'il dut combler de richesses, honneurs et dignités. C'est à ce prince que nous croyons pouvoir faire remonter l'adoption d'un ancêtre mythologique, peut-être le mari étranger de la reine du premier siècle, auquel on attribua le nom indien de Kambu et qui aurait reçu du dieu Śiva son épouse, nommée Perā dans les in-

[1] *Méridionaux*, p. 439-440.

scriptions sanscrites du Cambodge. Le royaume aurait été nommé, par suite de ces vieilles traditions, le « pays de Kambu »; et ses castes nobles étaient les Kambujas « issus de Kambu », désignation officielle qui remonterait donc au ve siècle et qui est devenue le nom de Cambodge.

Le nom du souverain lui-même était purement indien, car Kiao-tchin-jou = Kauṇḍinya, version que Stanislas Julien indique à plusieurs reprises. Il était surnommé *Soma* « le lunaire »; et longtemps après les rois du Cambodge prétendront se rattacher à la fille de Kauṇḍinyasoma. Monté sur le trône, il prit pour nom royal officiel le titre, bien indien aussi, de *Śrutavarman* « le Protégé des Védas, de l'Écriture sainte », et il inaugura sans doute la longue série des rois brahmaniques aux noms terminés en *Varman*, qui se succéderont sur le trône du Cambodge pendant plus de huit siècles.

Le foyer de sa puissance peut être précisé dans la région qui s'étendait au sud-est du Grand Lac cambodgien et qui embrassait la Cochinchine française actuelle. C'est là, en effet, que ses successeurs sont solidement établis moins d'un siècle après. Remarquons en passant que cette localisation viendrait à l'appui de l'hypothèse qui place le Pan-pan, où il débarqua, vers Baria et Phanthiet.

Son règne fut très long et il est impossible de croire aux vingt années que lui attribue la Notice du pays de Lang-ya-siéou, si toutefois elle se rapporte bien à ce personnage. Dès 435, à peine monté sur

le trône sans doute, il envoya une ambassade à la Chine. Une autre mission eut lieu en 484, et nous relevons dans les *Méridionaux*[1] la note suivante : « On lit dans le *Péi ouen-yun-fou* : « Sous les *Tsi*, au « milieu des années *yong ming* (483-494), un roi « qui de son nom de famille s'appelait *Kiao-tchin-jou* « et de son nom personnel *Tou-ye-pa-mo*, envoya des « ambassadeurs pour offrir le tribut. » Cette ambassade semble donc se placer vers 488 et *Tou-ye-pa-mo* doit être une transcription chinoise de Śrutavarman.

Mais nous croyons que l'ouvrage chinois que cite le savant traducteur de Matouanlin se trompe lorsqu'il ajoute : « Le même prince offrit encore en tribut, sous les *Leang*, dans la seconde année *tien-kien* (503), du corail, des images de *Fo* et divers produits de son pays. » Nous acceptons plutôt l'opinion de Garnier, qui fait régner le successeur de Kiao-tchin-jou à cette date de 503.

En effet, à défaut d'informations précises sur les années de l'avènement et de la mort de Srutavarman, nous pouvons supposer les dates de 435 et 495, qui donneraient un règne de soixante ans et une vie de quatre-vingt-cinq ans environ. Il paraît difficile d'aller plus loin. Kauṇḍinyasoma aurait donc vécu assez longtemps pour achever à peu près complètement cette œuvre de conversion au brahmanisme, à laquelle il dut consacrer toute son éner-

[1] Article *Po-li*, p. 462.

gie, mais qui fut facilitée, peut-on supposer, par l'immigration continue et déjà séculaire des Indiens au Founan.

Il eut pour successeur son fils Śreṣṭhavarman « le Protégé des meilleurs, des Brahmanes » et roi suzerain, disent des inscriptions postérieures, résidant à Śreṣṭhapura « la ville des Brahmanes ». Le nom royal de ce souverain, défiguré aussi peu que possible par les hiéroglyphes et devenu, chez les Chinois, *She* (ou *Sha* ou *Tche*)-*li-to-pa-mo*, apporte une nouvelle preuve à l'identité du Cambodge, c'est-à-dire du futur Tchin-la, avec l'ancien Founan, dont il fut le dernier roi que les Chinois connurent par son nom. Il envoya des ambassades en Chine. Outre celle de 503, que la note ci-dessus rappelée attribue, à tort probablement, à son père, on peut signaler la mission de 516, envoyée par le roi Po-kia-ta-to, de Lang-ya-sieou, que nous identifions avec ce prince; aussi les missions de 517, de 522, mises au compte du royaume de Po-li, ainsi qu'une dernière (522) attribuée à un roi *de* (?) *Pin-kia* qui rappelle bien le roi Po-kia-ta-to de Lang-ya-sieou. On voit que la confusion, quelle soit due aux interprètes ou aux scribes, était grande à la cour du Fils du Ciel.

Le deuxième successeur du réformateur dut être Rudravarman, parent, peut-être, mais non fils de Śreṣṭhavarman, car il prétendait tirer son origine de la fille de Kauṇḍinyasoma. Les Chinois, qui font à tort de Rudravarman le grand-père de son deuxième successeur, constateront plus tard, rétrospective-

ment, que sous son règne le Tchin-la, nom qui paraîtra bientôt, devint puissant; et bien plus tard encore les inscriptions locales célèbreront la gloire de l'antique Rudravarman.

Ensuite régna Bhavavarman, usurpateur probable, qui se revendiquait lui aussi du Somavaṅsa, l'une des deux grandes dynasties de la légende épique de l'Inde, et par suite, sans doute, de Kauṇḍinyasoma. La puissance du Cambodge s'accroît continuellement. Il continue sans doute à récupérer les anciennes provinces démembrées du Founan. Les inscriptions sur pierre, sanscrites et khmères, font leur apparition et attestent, moins d'un siècle après Śrutavarman, à quel point le vieux Founan avait été transformé, combien avait été ferme et profonde l'œuvre du réformateur. La capitale est alors à Vyâdhapura, province de Préi Krebas, et ville que nous avons identifiée à Angkorbaurei, c'est-à-dire à un groupe de ruines situées à une dizaine de lieues au nord-ouest de Chaudoc.

Mahendravarman *alias* Citrasena monte ensuite sur le trône. La plus ancienne date, 604 A. D., révélée par l'épigraphie locale, appartient à ce règne. Le Founan et le Po-li continuent à envoyer des ambassades sur lesquelles on ne donne pas de détails. Ces deux noms de pays ne disparaîtront chez les Chinois qu'entre 627 et 649, quoique celui de Tchin-la fasse son apparition dès le commencement de ce VIIe siècle. Ces confusions, très compréhensibles, tiennent, répétons-le encore une fois, aux modes

d'information, aux interprètes et aux scribes chinois. D'aucuns disent, par exemple, que Tchi-to-se-na (Citrasena), c'est-à-dire Mahendravarman, attaque le Founan et le soumet à son autorité. Mais il n'y a pas à douter que ce Tchin-la sur lequel il règne n'est autre que le Founan de Kiao-tchin-jou, agrandi déjà par les conquêtes de ses prédécesseurs, de Bhavavarman en particulier, et dont son successeur, Iśānavarman, complétera l'expansion en achevant de reprendre à peu près toutes les anciennes possessions du vieux et puissant Founan du IIIe siècle.

C'est à l'époque où nous arrivons, commencement du VIIe siècle, que la plupart des auteurs chinois donnent au roi du Founan un nom qui demande la digression que nous avons annoncée plus haut, à propos de l'expression géographique Kouen-lun. « Au temps des Soui, dit Matouanlin, le roi régnant (du Founan) portait le nom de *Kou-long*, nom de famille très répandu dans tous les royaumes de ces régions méridionales. Des vieillards érudits assurent que *Kou-long* n'est qu'une corruption du mot *Kouen-lun*, amenée par le temps et une mauvaise prononciation »[1].

Rappelons que nous avons vu précédemment que Kouen-lun était un nom de montagnes, de pays, que les Chinois ont fait voyager un peu partout.

Fr. Garnier, qui place la connaissance de l'expression *Kou-long* à l'époque de la dynastie qui succède

[1] *Méridionaux*, p. 441.

aux Soui (ou Souei), s'exprime en ces termes : « Les historiens des Thang (ou Tang) sont les derniers qui mentionnent le Founan. Le roi, disent-ils, s'appelle *Kou Long* ou « l'antique dragon. » M. Schlegel, qui s'obstine non seulement à placer le Founan au Siam, mais, ce qui est plus grave, chez les ancêtres des Siamois actuels, dit que dans les livres de la dynastie des Tang le nom de famille du roi du Pu-nam (Founan) était Ku-lung, Kut-lung, Kut lun, et il en fait un mot malais, *kūrung?* « une cage »[1].

Nous retrouvons encore cette expression dans Matouanlin, mais avec un sens sensiblement différent : c'est dans sa Notice sur le royaume de Pan-pan, qui devait toucher de près au Founan, comme nous avons déjà eu l'occasion de le faire remarquer à diverses reprises. *Kouen-lun* y commençait les titres de trois des quatre ministres du roi de ce pays. Matouanlin ajoute : « Les indigènes prononcent indifféremment *Kouen-lun* ou *Kou-long*, de sorte qu'on écrit aussi quelquefois Kou-long, au lieu de Kouen-lun[2]. »

Une fois pour toutes, il doit être établi que *Kouen-lun*, nom géographique et d'origine purement chinoise, semble-t-il, n'a de commun que son homophonie, apparente, approximative, avec *Kou-long*, terme de provenance exotique, et que c'est par suite de leur système d'écriture que les Célestiaux sont amenés à confondre deux expressions différentes

[1] *Tung-Pao*, 1901, p. 84.
[2] *Méridionaux*, p. 463.

IMPRIMERIE NATIONALE.

d'acception aussi bien que d'origine. Nous n'avons rien à dire sur l'étymologie de la première, mais la seconde nous appartient, croyons-nous. M. Schlegel la retrouve avec raison dans le terme siamois actuel, *krong*. Ainsi les Siamois disent communément *krong kao* « la capitale ancienne » pour Ayouthia. Mais M. Schlegel se trompe sur son origine quand il la fait venir du malais *kūrung* « cage ». Le mot est khmer, très ancien. Peut-être a-t-il appartenu aussi aux Chames. Nous l'avons rencontré dans des inscriptions khmères, du VII[e] comme du X[e] siècle. *Kuruṅ*, qu'on prononcerait *kouroung*, signifiait « roi, régent ». Donc, tous ces royaumes des régions méridionales où, d'après Matouanlin, ce prétendu nom de famille était répandu, devaient être des pays de langue khmère, et peut-être aussi de langue chame. Le terme est resté dans les titres actuels des rois du Camdodge : *Kruṅ Kambojādhipati* « roi souverain seigneur des Kambojas »; et c'est des Khmers que les Siamois le tiennent, comme bien d'autres choses que M. Schlegel croit qu'ils ont empruntées aux Malais.

Le successeur de Mahendravarman fut son fils Iśānavarman, dont le règne dut être très long, car ce prince était déjà sur le trône lors de l'ambassade du Tchin-la en 616. C'est ici que se place l'apparition de ce nouveau nom géographique donné à l'ancien Founan. Les renseignements qu'enregistrèrent les historiens des Soui à la suite de cette mission furent dès lors reproduits intégralement par tous les

auteurs chinois et ont accrédité l'erreur de la non-identification du Founan et du Tchin-la ou Cambodge. Ils ont suscité, dans le passé, des discussions qui se continueront peut-être dans l'avenir. Nous reproduisons donc intégralement et entre guillemets ces renseignements [1] que nous ferons suivre de nos observations personnelles.

« Le royaume de Tchin-la est situé au sud-ouest du royaume de Lin-y. » Cela est parfaitement exact.

« Originairement, il dépendit du Founan. » Ceci est formel. Mais à la suite de quelles méprises d'interprètes cette assertion a-t-elle été enregistrée sous cette forme certainement erronée? Ne peut-on pas supposer que l'idée des informateurs, si toutefois ils connaissaient ce nom, probablement purement chinois, de Founan, était de dire : Originairement, on l'appelait le Founan.

...« Le nom de famille du Roi est *Tsa;* son nom personnel est *Tchi-to-sse-na.* » *Tsa* ou *Tsa-li*, *Tcha-li*, (s. a. Sat-loi) n'est que la transcription probable du terme honorifique sanscrit *Śri* qui précède entre autres les noms royaux ; d'aucuns y voient l'équivalent du sanscrit *Ksatriga.* Le prétendu nom personnel correspond au sanscrit *Citrasena* qui était un autre nom du roi Mahendravarman.

« Dès le temps de son aïeul, le pays était devenu puissant. » Ceci doit se rectifier en disant que dès le temps du prédécesseur (Rudravarman) de Bhavavarman, le royaume reconstitué par Kiao-tchin-jou était

[1] *Méridionaux*, article Tchin-la, p. 476.

devenu puissant. En d'autres termes, que les prédécesseurs immédiats de Tchi-to-sse-na avaient progressivement accru la puissance de ce pays.

« Tchi-to-sse-na attaqua le Founan et le soumit à son autorité. » Nous avons déjà fait observer que cette phrase se justifie mal à tous les points de vue, et nous estimons que le texte ainsi copié par les historiographes chinois doit se rectifier et se compléter par les explications suivantes : Tchi-to-sse-na, ainsi que ses deux prédécesseurs immédiats et ainsi que son successeur, continua à récupérer les territoires qui avaient appartenu à l'ancien Founan.

Ces assertions des Chinois sont incontestablement très nettes, mais il n'est pas moins évident qu'elles sont viciées à leur source et qu'elles ne peuvent, en tous cas, prévaloir contre les preuves accumulées, péremptoires, que nous avons données de l'identité du Tchin-la et du Founan de Kiao-tchin-jou.

« A sa mort, son fils *Y che na sien-tai*[1] lui a succédé. Ce prince fait sa résidence dans la ville de *Y-che-na*[2] qui compte plus de vingt mille familles. »

Pendant les règnes d'Iśānavarman et de son successeur, c'est-à-dire au début de la dynastie chinoise des Tang (618-913), le Cambodge envoya de nombreuses ambassades à la cour de Chine, qui les enregistra tantôt au compte du Tchin-la (de 618 à 627 et de 627 à 696), tantôt au nom du Founan (618-626 et 626-649) et même à celui du Po-li (627-

[1] Iśānavarman.

[2] Iśānapura.

649)[1]. Ces deux derniers noms ne disparaissent donc qu'à partir du milieu du VIIe siècle.

Ainsi, ce Founan, que le Tchin-la aurait absorbé à maintes reprises, depuis soixante ans et plus, dont les historiens mêmes des Tang mentionnent la conquête par le roi du Tchin-la, Cha-li Y-kin-na (Srī Iśānavarman) existait encore peu avant 650 ! On voit à quelles contradictions, à quelles impossibilités on se heurte quand on prend à la lettre les sources chinoises, quand on ne tient pas compte de la somme d'erreurs qui résultait des méprises des interprètes, de l'ignorance des historiographes, de la confusion des appellations géographiques de toutes ces contrées lointaines ; et combien sont peu justifiées des phrases du genre de celle que nous relevons dans une récente et estimable publication : « Le Tchen-la, c'est-à-dire le Cambodge, était soumis au Founan avant 627, tandis qu'à partir de cette date le Founan fut soumis au Tchen-la. »

Au puissant Iśānavarman, qui avait reculé au loin les limites du Cambodge, succéda Jayavarman « Protégé de la Victoire », le premier de ce nom que devaient prendre la plupart des futurs rois de ce pays. Ignorant la date de ce changement de règne, nous ne pouvons attribuer avec certitude à l'un ou l'autre de ces deux rois d'autres conquêtes importantes qui eurent lieu entre 650 et 656 et qui firent passer sous la domination des successeurs de Kauṇḍinya-

[1] Voir, dans les *Méridionaux*, les Notices des pays ainsi nommés.

soma le Seng-kao, c'est-à-dire le Tchi-tou, le futur Siam, ainsi que plusieurs États de la presqu'île de Malacca. Le grand Founan du IIIe siècle était donc à peu près reconstitué.

Ce nom de Founan ayant disparu pendant le règne d'Iśānavarman, il n'y a pas lieu, ici, de pousser plus loin l'étude de l'histoire du Cambodge. Il suffit de dire que nous ignorons la date de la fin du règne de Jayavarman Ier aussi bien que celle de son avènement ; nous savons seulement qu'il était sur le trône en 664-668; que, après ce prince, le pays entra dans une période de troubles et se scinda en deux parties, appelées par les Chinois Tchin-la d'eau (ou méridional) et Tchin-la de terre (ou septentrional). Et nous terminerons en récapitulant les règnes des sept souverains, si nous y comprenons Jayavarman Ier, qui régnèrent sur le Founan à partir des grandes réformes du Ve siècle, sur ce pays qui devint alors le Cambodge et qui devait être appelé, pendant très longtemps, le Tchin-la.

Les dates que nous attribuons à ces rois, approximatives et purement hypothétiques, n'ont rien d'invraisemblable et permettent de supposer que nous connaissons les noms de tous les souverains de cette période du Cambodge primitif :

1. Śrutavarman (Kauṇḍinya-soma), né vers 410; roi de 435 à 495.
2. Śreṣṭhavarman, 495-530.
3. Rudravarman, 530-560.
4. Bhavavarman, 560-590.
5. Mahendravarman, 590-610.
6. Iśānavarman, 610-650.
7. Jayavarman Ier, 650-680.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SÉANCE DU VENDREDI 9 JANVIER 1903.

La séance est ouverte à 4 heures et demie, sous la présidence de M. Barbier de Meynard.

Étaient présents :

MM. É. Senart, *vice-président,* Allotte de La Fuye, Aymonier, Bouvat, Carra de Vaux, l'abbé Chabot, Decourdemanche, Rubens Duval, Fargenel, Fossey, Foucher, Gaudefroy-Demombynes, Halévy, Victor Henry, Cl. Huart, Sylvain Lévi, Meillet, Mondon-Vidailhet, Schwab, Specht, Vinson, Vissière, *membres,* Chavannes, *secrétaire.*

Le procès-verbal de la séance du 12 décembre 1902 est lu; la rédaction en est adoptée.

Est reçu membre de la Société :

M. Rechid Safvet, secrétaire particulier et traducteur à la Direction générale de la régie des tabacs de Constantinople (adresse : Poste restante française, à Constantinople), présenté par MM. René Basset et Gaudefroy-Demombynes.

Sont offerts à la Société :

Par MM. Aymonier et Cabaton, un spécimen du *Dictionnaire ćam-français* qu'ils vont publier prochainement; cet ouvrage formera le volume II de la Bibliothèque de l'École française d'Extrême-Orient; il sera imprimé à l'Imprimerie nationale et édité à Paris, chez Leroux.

Par M. Fossey, le volume qu'il vient de publier sous le titre *La Magie assyrienne* (in-8° de 474 pages; Paris, Leroux, 1902);

Par M. Barbier de Meynard, un opuscule de M. Mohammed ben Braham intitulé *Les Cercles métriques* (Paris, Leroux, 1902); ce mémoire a été lu au Congrès des orientalistes à Hambourg.

M. Chavannes traite de divers contes d'origine hindoue qu'il a trouvés dans les traductions chinoises des avadânas; il établit quelques rapprochements avec des récits qui nous ont été conservés dans les littératures grecque, sanscrite, arabe, persane et turque.

M. Mondon-Vidailhet cite un conte abyssin étroitement apparenté à l'un de ceux qui ont été signalés par M. Chavannes. MM. Barbier de Meynard et Gaudefroy-Demombynes présentent aussi quelques observations.

M. l'abbé Chabot propose la restitution d'un passage mutilé de la chronique de Michel le Syrien (voir ci-après, annexe au procès-verbal).

Le Président, avant de lever la séance, annonce que M. Drouin n'a pu y assister pour raison de santé; il souhaite son prompt rétablissement et saisit cette occasion de reconnaître les grands services qne M. Drouin a rendus à la Société avec un inaltérable dévouement.

La séance est levée à 6 heures moins un quart.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

(Séance du 9 janvier 1903.)

Par l'India Office : *Epigraphia Indica*, July 1902. Calcutta; in-4°.

— *Catalogue of two Collections of Persian and Arabic Manuscripts preserved in the India Office Library*. London, 1902, in-8°.

Par la Société : *Mittheilungen der deutschen Gesellschaft... zu Tokio*. Oktober 1902; in-8°.

Par la Société : *Annuaire de l'École des Hautes Études*, 1903. Paris, 1902; in-8°.

— *Journal Asiatique*, sept.-oct. 1902. Paris; in-8°.

— *Jornale della Societa asiatica italiana* 1902. Roma; in-8°.

— *Journal des Savants*, nov. 1902. Paris; in-4°.

— Société biblique, *Diverses publications en langues africaines*. Londres, 1902.

Par les auteurs : Cl.-Ganneau, *Recueil d'archéologie orientale*, oct.-nov. 1902; in-8°.

— A. Barth, *Bulletin des religions de l'Inde* (extrait), 1902. Paris; in-8°.

— Dr. L. Schermann, *Orientalische Bibliographie*. XV, 3 Heft. Berlin, 1902; in-8°.

— M. Jastrow, *Die Religion Babyloniens und Assyriens*, 2e Lieferung. Giessen, 1902; in-8°.

— N. Pantousoff, *Matériaux pour l'étude de l'idiome Kasak Kirgiz* (en russe). Kasan, 1902; in-8°.

— Le même, *Antiquités de l'Asie centrale* (en russe). Kazan, 1902; in-8°.

— Dr. C. Bezold, *Ninive und Babylon*. Leipzig, 1903; in-8°.

— J. Oppert, *Le cylindre de Goudea* (extrait), 1902; in-8°.

— G. J. Ramstedt, *Ueber die Konjugation des Khalkha-Mongolischen*. Helsingfors, 1902; in-8°.

— Le même, *Das Schriftmongolische und die Urga Mundart*. Phonetisch Vergliechen. Helsingfors, 1902, in-8°.

— F. Nau, *Récit du moine Anastase sur les moines du Sinaï*. Texte grec. Paris, 1902; in-8°.

— H. Winckler, *Die Gesetze Hammurabis Königs von Babylon*. Leipzig, 1902; in-8°.

— Habib ez-Zayat, *Catalogue de livres arabes conservés à Damas et ses environs* (en arabe). Le Caire, 1902; in-8°.

— M. Th. Houtsma, *Histoire des Seldjoucides d'Asie Mineure*. Leide, 1902; in-8°.

Par les auteurs : M. Pereira, *Ta-ssi-yang-kuo*. Lisboa, 1902; in-8°.

— Mohammed ben-Braham, *Les cercles métriques*. Paris, 1902; in-8°.

— C. Fossey, *La magie assyrienne*. Paris, 1902; in-8°.

Par les éditeurs : *Al-Machriq*, Tišrin 2. Beyrouth; in-8°.

— *Korea Review*, september 1902. Séoul; in-8°.

— *Revue critique*, n°s 50, 51. Paris, 1902; in-8°.

— *Bulletin de littérature ecclésiastique*, novembre 1902. Paris; in-8°.

— *Revue archéologique*, nov.-déc. 1902. Paris, in-8°.

— *Polybiblion*, parties technique et littéraire, décembre 1902. Paris; in-8°.

— *Le Muséon*, nouvelle série. Vol. III, n° 4; 1902. Louvain; in-8°.

— E. Aymonnier et A. Cabaton, *Dictionnaire Ćam-français*. Paris, 1903; in-8°.

SÉANCE DU 13 FÉVRIER 1903.

La séance est ouverte à 4 heures et demie sous la présidence de M. Rubens Duval.

Étaient présents :

MM. Barbier de Meynard, *président;* Senart, *vice-président;* Aymonier, Basmadjian, Bouvat, Cabaton, Carra de Vaux, de Charencey, Dussaud, Ferrand, Foucher, Gaudefroy-Demombynes, Halévy, Cl. Huart, Sylvain Lévi, Mayer-Lambert, Mondon-Vidailhet, Odend'hal, Oppert, Schwab, Specht, Vinson, Vissière, *membres;* Chavannes, *secrétaire.* — M. Kurakichi Shiratori, professeur à l'École impériale de la noblesse à Tokio, assistait à la séance.

Le procès-verbal de la séance du 9 janvier est lu, la rédaction en est adoptée.

Sont élus membres de la Société :

MM. le marquis DE BARTHÉLEMY, rue Pierre Charron, 51, à Paris, présenté par MM. Foucher et Odend'hal;

MARCHAND, gérant du vice-consulat de Larache (Maroc), présenté par MM. Barbier de Meynard et Clément Huart.

Lucien DE REINACH, avenue Victor-Hugo, 178, à Paris, présenté par MM. Ferrand et Gaudefroy-Demombynes.

MERSIER, rue d'Aumale, 19, à Paris, présenté par MM. Barbier de Meynard et Vissière.

M. CABATON présente à la Société une notice sur les manuscrits qui ont été légués à la Société par M. Antony Landes.

«J'ai l'honneur d'offrir à la Société asiatique, de la part de M. Landes, notaire à Saint-Céré (Lot), les papiers scientifiques de son regretté frère, Antony Landes, en son vivant administrateur des affaires indigènes en Cochinchine et membre de notre Société. Qu'il me soit permis de rappeler en peu de mots que M. Landes fut, en Indo-Chine, un des pionniers de l'orientalisme à une époque où cette science ne passionnait là-bas que trop peu d'esprits et où ceux qu'elle passionnait, pris par leurs fonctions administratives, dans un pays nouvellement conquis, mal préparés, faute d'études spéciales, à des recherches aussi épineuses, n'avaient pour lutter contre tant d'obstacles que la force de leur intelligence et leur infatigable curiosité.

«Landes, en possession complète de l'annamite, se sentit très attiré par le folk-lore indigène, qui était pour lui l'expression la plus naïve et la plus significative de la civilisation des peuples au milieu desquels il vivait. Ces études nous valurent la publication de contes annamites, de quantité de remarques curieuses sur les mœurs et usages annamites, la traduction d'un poème tonkinois les «Pruniers refleuris», la

préparation de plusieurs vocabulaires *thổ* ou *mư'ờng* et *p'ou thai* la collection d'une certaine quantité de contes *thổ*, et *pou' thai*, et surtout une édition de plusieurs contes *tjames* (texte, lexique et traduction) auxquels Landes, ses papiers le prouvent, aurait joint bien d'autres travaux si une mort tragique ne l'avait enlevé trop tôt à la science.

« A mon retour d'Indo-Chine, l'examen attentif de ses contes tjames me fit encore mieux connaître l'étendue de cet esprit éminent et me donna la curiosité de savoir si aucune œuvre manuscrite du même ordre ne restait de lui. Je découvris l'adresse du frère de M. Landes à qui j'écrivis. Il me fut répondu avec la plus grande courtoisie qu'Antony Landes avait laissé de nombreux papiers que sa famille offrait à l'École française d'Extrême-Orient, avec la prière d'en assurer au besoin la publication pour le renom d'Antony Landes. M. Finot, directeur de l'École française d'Extrême-Orient, accepta le legs; et les papiers, qui formaient un très volumineux dossier, me furent adressés tels qu'ils étaient parvenus à la famille. Aussi eus-je la surprise d'y découvrir, en ouvrant la première enveloppe, un testament qui, renvoyé aussitôt aux ayants droit, changea la destination de ces papiers. Par cet acte Antony Landes léguait toutes ses notes et manuscrits à la Société asiatique à qui je les offre aujourd'hui au nom de son exécuteur testamentaire.

« Un sommaire fera mieux comprendre l'importance du don généreux qui vient d'être fait à notre société :

« Liste des manuscrits de M. Antony Landes :

« Annamite :

« *Petite encyclopédie littéraire de la jeunesse* (traduit de l'annamite);

« *Contes populaires annamites* (traduction);

« *Histoires divertissantes par Huính Tinh Của;*

« *Mã văn quẩn; Liễu nhữ' chuyện; Au học; Trần bồ Truyện* transcrits en quốc ngữ';

« *Fragment de lexique annamite expliqué en latin;*

« *Bibliographie annamite* (manuscrits et imprimés);

« *Dictionnaire annamite* (en annamite).

« P'ou Thai :

« *Contes en p'ou thai avec traduction interlinéaire et annamite.*

« Thổ :

« *Alphabet des Thổ noirs* (Tonkin);

« *Lexique et Textes thổ;*

« *Histoires et légendes thổ avec texte, traduction interlinéaire annamite et traduction française.*

« Divers :

« Une traduction manuscrite de Wilken : *Du droit matrimonial et d'héritage chez les peuples du sud de Sumatra*[1];

« *Remarques sur des mots khmers et chinois;*

« Notes diverses.

« J'ajouterai que M. Landes, notaire à Saint-Céré, nous promet un envoi supplémentaire se composant surtout de manuscrits annamites et chinois, et que je me mets à la disposition de la Société asiatique pour rédiger une notice détaillée des papiers qui viennent de lui être offerts. »

Le Président prend acte des offres obligeantes de M. Cabaton et le charge de transmettre à la famille de feu M. Landes les remerciements de la Société.

M. Aymonier rappelle en quelques mots la valeur des travaux de Landes qui fut enlevé prématurément à la science.

M. de Charencey lit une étude sur le mythe d'Orphée et signale les rapports qui existent entre ce mythe et celui d'Osiris : il rappelle quelques autres exemples des emprunts faits par la mythologie grecque aux mythologies orientales.

M. Halévy fait des communications diverses qui seront insérées dans le *Journal asiatique.* Il constate que les découvertes récentes ont confirmé ses opinions antérieures sur l'expansion et la durée de l'écriture kharoṣṭrī.

[1] Wilken (Dr. G. A.). — Over het huwelijks- en erfrecht bij de volken van Zuid-Sumatra, in *Bijdragen tot de taal-, land- en volkenkunde van Nederlandsch-Indië*, 5, VI, 149-235.

M. VINSON expose une théorie du développement des formes temporelles dans le verbe dravidien.

M. A. FOUCHER présente à la Société l'ouvrage de M. le commandant L. de Lajonquière intitulé *Inventaire descriptif des monuments du Cambodge*, qui vient d'être publié par les soins de l'École française d'Extrême-Orient et dont un compte rendu paraîtra d'autre part.

Il profite de cette occasion pour donner quelques renseignements sur les importants résultats des fouilles que M. H. Parmentier, architecte, pensionnaire de l'École, a dernièrement exécutées, avec l'aide de M. Ch. Carpeaux, dans un groupe considérable de ruines chames situé à Dong-Duong, à 50 kilomètres au sud de Tourane (Voir *Atlas archéologique de l'Indo-Chine*, feuille B). Non moins de dix-neuf édifices ont été remis au jour, en même temps que nombre de bas-reliefs et de statues, tant brahmaniques que bouddhiques : encore tout n'est-il pas actuellement déblayé.

Il constate enfin l'heureux succès du *Premier Congrès international des Études d'Extrême-Orient* qui s'est tenu à Hanoï, du 3 au 8 décembre 1902, et signale le nombre et l'intérêt des communications qui y ont été faites et des résolutions qui en sont sorties. Parmi ces dernières, il convient de citer tout particulièrement les projets de publication d'un *Manuel de philologie indo-chinoise* et d'un *Dictionnaire bouddhique chinois-sanscrit*.

M. AYMONIER exprime le vœu que les estampages des inscriptions nouvelles trouvées en Annam soient envoyés en un exemplaire à la Société asiatique.

M. le PRÉSIDENT annonce que le Congrès des sciences historiques se tiendra à Rome, en avril 1903.

M. BASMADJIAN présente, au nom de la direction de la *Revue Banasîr* la quatrième année de cette revue historique et linguistique concernant l'Arménie.

M. SCHWAB présente son supplément au répertoire des

articles relatifs à l'histoire et à la littérature juives parus dans les périodiques de 1783 à 1900.

La séance est levée à 6 heures.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

(Séance du 13 février 1903.)

Par l'India Office : *Epigraphia Indica*, July 1902. Calcutta; in-4°.

— *Catalogue of two Collections of Persian and Arabic Manuscripts preserved in the India Office Library*. London, 1902; in-8°.

Par le Ministère de l'Instruction publique : Annales du musée Guimet. Alexandre MORET, *Le rituel du culte divin journalier en Égypte*. Paris, 1902; in-4°.

— *Mission Pavie*. Indo-Chine, 1879-1895. Géographie et voyages. Voyages au centre de l'Annam et du Laos et dans les régions sauvages de l'est de l'Indo-Chine, par le capitaine DE MAGLAIVE et par le capitaine RIVIÈRE. Introduction par Auguste PAVIE. Avec 13 cartes et 75 illustrations. Paris, 1902; in-4°.

— *Missions archéologiques françaises en Orient aux XVIIe et XVIIIe siècles*. Documents publiés par Henri OMONT, 1re et 2e parties, 1902. Paris; in-4°.

Par la Société : Académie des inscriptions et belles-lettres, *Comptes rendus*, septembre-octobre 1902. Paris; in-8°.

— *Report of the Proceedings of the Society of promotion of Researches into the Zoroastrian Religion*. Bombay, 1902; in-8°.

— *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, 56 Band, IV. Leipzig, 1903; in-8°.

— *Journal des Savants*, janvier 1903. Paris; in-8°.

— *Transactions of the Asiatic Society of Japan*, june. Tokio; in-8°.

Par les éditeurs : *The Korea Review*. Octobre-novembre 1902. Séoul; in-8°.

— *Almanach du Bachir pour l'année 1903*. Beyrouth; in-8°.

— *The Geographical Journal*, January-February 1903. London; in-8°.

— *Revue biblique internationale*, janvier 1903. Paris; in-8°.

— *Al-Machriq*, kanoun 1er et 2e, 1902. Beyrouth; in-8°.

— *Revue de l'histoire des religions*, septembre-octobre 1902; in-8°.

— *Revue générale de bibliographie française*. Paris, 1903; in-8°.

— *Revue critique*, nos 49-52, 1902; nos 1-6. Paris, 1903; in-8°.

— *Hebräische Bibliographie*, nov.-déc. Frankfurt am Mein, 1902; in-8°.

— *Polybiblion*, parties technique et littéraire, janvier 1903; in-8°.

— *Calendrier de la revue Al-Machriq*, pour 1903; in-8°.

— *Bolletino. Indice*, 1902. Frienze; in-8°.

— *The American Journal of Semitic Languages et Literatures (Hebraica)*, January. Chicago, 1893; in-8°.

— *Annales médicales et bulletin de statistique de l'hôpital des enfants Hamidié*, 3e année. Constantinople, 1902; in-4°.

Par les auteurs : De Charencey, *Deux dialectes est-altaïens*. Race et langue du Japon. Paris, 1901; in-8°.

— Le même, *Basque et Gaulois*. Louvain, 1902; in-4°.

— Le même, *Manègre et Yak*. Caen, 1902; in-8°.

— C. Bezold, *Catalogue of the Cuneiform Tablettes in the Koyundjik Collection of the British Museum*. 5 volumes. London, 1899; in-8°.

— J. Halévy, *Revue sémitique*, janvier 1903. Paris; in-8°.

— V. Dingelstedt, *The Musulman subjects of Russia* (extrait), 1903; in-8°.

Par les auteurs : Le P. M.-J. Lagrange, *Études sur les religions sémitiques*. Paris, 1903; in-8°.

— A. Barth, *Stèle de Vat-Phou près de Bassac* (*Laos*). Hanoï, 1902; in-4°.

ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL

(Séance du 9 janvier 1903.)

ܐܪܥܐ ܕܐܠܕܪܘܣ

Dans le texte de mon édition de la *Chronique de Michel le Syrien* (p. 11), on lit la phrase suivante :

ܡܛܠ ܗܢܐ ܗܘܬ ܝܪܬܘܬܐ ܕܫܒܐ ܟܠܗ ܐܪܥܐ ܕܒܣܡܐ. ܘܐܘܦܝܪ ܝܪܬ ܐܪܥܐ ܕܕܗܒܐ.
ܘܚܘܝܠܐ ܝܪܬ ܐܪܥܐ ܕܐܠܕܪܘܣ ܢܗܪܐ. ܐܝܟܐ ܕܟܐܦܐ ܝܩܝܪܬܐ܀

J'en ai donné cette traduction (t. I, p. 22) : « C'est pourquoi toute la contrée des parfums devint l'héritage de Saba; Ophir hérita du pays de l'or, et Ḥavila *de la région du fleuve du Danube*, où sont les pierres précieuses. » — Je disais en note qu'en supposant qu'il n'y avait pas de lacune, on pouvait songer à corriger ܕܐܠܕܪܘܣ en ܕܐܢܕܘܒܝܣ, d'après Bar Bahloul (éd. Duval, col. 1559-1560), où le Phison, fleuve de Ḥavila (*Gen.*, II, 11-12), est identifié avec le Danube (ܕܢܘܒܝܣ).

Ce passage a été l'objet de trois observations : l'une de M. Marquart (*Ērānšahr*, p. 148, n. *b*), l'autre de M. S. Frænkel (*Z.D.M.G.*, LVI, 98), la troisième de M. Clermont-Ganneau (*Société asiat.*, séance du 9 mai 1902).

M. Marquart a proposé de corriger : ܐܢܕܘܣ = Ἰνδός, en admettant la supposition que le nom devait se rattacher immédiatement au mot *fleuve* qui suit.

M. Frænkel croit évident, d'après le contexte, qu'il faut chercher le nom d'un *produit* de la région, et il propose de lire : ܕܐܕܡܣ, ἀδάμας, *diamant*. M. Clermont-Ganneau, partant du même point de vue, a proposé de corriger : ܐܠܡܐܙܘܣ,

IMPRIMERIE NATIONALE.

ἄνθραξ, *carbunculus*, *escarboucle*; *ἄνθραξ* étant précisément donné par les Septante (*Gen.*, II, 12) comme le produit de la terre de Ḥavila. Contrairement à l'opinion de ces deux savants, j'ai toujours cru que le mot, en apparence estropié, désignait la *région* et non pas le *produit* de cette région, qui me paraissait suffisamment indiqué par les mots suivants : « où sont *les pierres précieuses* ». Je suis maintenant convaincu de l'exactitude de mon sentiment, et je crois qu'il faut lire sans aucune correction, à l'aide d'une simple transposition : ܐܬܪܐ ܕܢܒܐܕܘܣ, *la région de Nabados*; la locution est exactement synonyme de : ܐܪܥܐ ܕܢܒܐܕܘܣ (Jean d'Asie, éd. Cureton, p. 223, l. 2). Cette région des *Νοβᾶται* ou *Νοβᾶδαι* (Proc., *B. G.*, I, 19) désigne la Nubie et convient très bien, comme situation géographique, au pays assigné à Ḥavila par la tradition. (Cf. Payne-Smith, *Upon the Geography of Nubia*, dans sa traduction de l'*Hist. ecclés. de Jean d'Éphèse*, p. 338 et suiv.)

Ce point étant acquis, il semble facile de combler ainsi la lacune du ms., d'après *Gen.*, II, 12, et d'après Bar Bahloul, col. 1559 : ܐܬܪܐ ܕܢܒܐܕܘܣ [ܕܚܕܪܗ̇ ܦܝܫܘܢ (*vel* ܢܝܠܘܣ)] ܢܗܪܐ « la terre de Nabados, [qu'entoure] le fleuve [Phison (*ou* Nil)], où se trouvent les pierres précieuses ».

Il est même permis de se demander si la glose de Bar Bahloul (*loc. cit.*) : ܢܘܒܐ ܕܐܝܬ ܕܢܚܘܡܣ ܗܘܐ ܠܗ (ܕܢܘܒܝܣ), ne viendrait pas de la confusion entre le nom du Danube et celui de la région de Nabados, qu'on trouve aussi écrit : ܢܒܐܕܝܣ, ܢܒܐܕܝܘܣ, ܢܒܕܝܣ, ܢܒܐܕܘܣ (cf. *Thes. syr.*, col. 2258). — Mais ceci n'est plus qu'une simple conjecture.

J.-B. Chabot.

FAUX ET FAUSSAIRES YÉMÉNITES.

A peine venais-je de publier dans la *Revue d'assyriologie et d'archéologie orientale* (V, p. 117-128) de *Nouveaux textes yéménites inédits* que mon correspondant d'Aden, M. Pierre Bardey, m'adressait quelques inscriptions complémentaires

dans des estampages excellents. Il les a pris lui-même, ayant été l'été dernier initié à cet art par M. Morel, l'habile chef des ateliers du Louvre. Tous mes remerciements au maître et au disciple !

I

Fragment d'une inscription monumentale; 2 lignes dont nous avons peut-être le commencement, en tout cas, pas la fin.

1	𐩦𐩣𐩧𐩣 | 𐩨𐩬 | 𐩬𐩨𐩷	שמרם | בן | נבט
2	𐩡 | 𐩨𐩱𐩡𐩬 | 𐩨𐩡𐩥 | 𐩥	ל | באלן | בלו | ו

1 *Schamir, fils de Nabaṭ*
2 *l, par la permission de Balw, et*

La gravure en relief est remarquable et fait vraiment honneur au lapicide. Le contenu n'en est pas moins très suspect. Le nom propre שמר = شمّر est le nom d'un roi sabéen, avec le surnom יהרעש (يُهَرْعِش), dont il est accompagné. Il n'a jamais la *mîmation*, parce que c'est une forme verbale de parfait, et non une forme adjective. Celle-ci serait pourtant admissible, l'anthroponymie arabe connaissant Schamir et Schimr (Ibn Doraid, *Ischtiḳâḳ*, p. 209, 259 et 310); mais d'autres indices de non-authenticité sont irréfragables. — Le nom du père, qu'il doive être complété en Nâbaṭ'il, Nabaṭkarîb, Nabaṭ'alî, ou autres analogues, ne présente rien de choquant, ni d'invraisemblable. — Mais là où je me heurte, sans pouvoir avancer, c'est au dieu extraordinaire בלו *Balw*, transcription du génitif grec Βήλου, que l'auteur a connu pour l'avoir vu ou entendu, et dont il a inconsciemment enrichi le panthéon yéménite par confusion avec le dieu לאלו, 𐩨𐩡𐩥 au lieu de 𐩡𐩱𐩡𐩥 « le Dieu du sanctuaire Alw », c'est-à-dire *Îlmaḳḳâh*, adoration sur laquelle on peut voir Ed. Glaser, *Die Abessinier in Arabien und Afrika*, p. 14-17; *Corpus inscriptionum semiticarum*, pars quarta, I, p. 112, 126, 192 et 193.

II

Je ne suis pas plus rassuré sur la valeur documentaire des deux lignes pareilles de gravure, qui ont l'air d'appartenir au même groupe, sans apparence de commencement ni de fin :

וחלשבם | ועמאמ 1

מר | ופדהמו | וד 2

1 *et Khêlschibâm, et 'Am'ama[r, et*

2 ......*leur*....., *et*......

La ligne 1 n'est pas déplacée dans une série de noms propres et ne contient rien que d'acceptable. חׄלשבם peut être comparé avec אבשבם dans le *Corpus*, n° 115, l. 1; peut-être n° 118, l. 1; et avec עמשבם dans Glaser 878, ligne 1 (Mordtmann, *Himjarische Inschriften*, p. 35). — C'est dans la ligne 2 que ופדהמו, déformation de ופיהמו, est un exemple des inconséquences qui se glissent fatalement dans les tentatives des fourbes qui aspirent à nous tromper et qui dénoncent eux-mêmes leurs impostures par les maladresses de leur demi-science. Au commencement de la ligne, מר provient du verbe חׄמר qui, dans l'original mal compris et mal reproduit, précédait l'infinitif ופי, comme dans l'inscription 95 du *Corpus* ḥimyarite, l. 4. — וד est à rectifier et à compléter en ע]ד[י « dans », suivi d'un nom appellatif ou d'un nom propre désignant l'endroit. La ligne est donc à traduire « parce que le dieu.........] a largement assuré leur salut dan[s........ »

III

C'est avec un sentiment de défiance non moins légitime que j'enregistre une ligne isolée et incomplète qu'a dû surmonter un monument figuré :

חמיאׄל | דׄר

Ḥamî'il Dhirrî[ḥ, ou *de R*.....

Si l'on adopte la première restitution Dhirriḥ, cette épithète ne s'appliquant qu'aux rois, nous aurons une nouvelle recrue pour les listes royales. C'est ce qu'on peut admettre provisoirement, jusqu'à ce que ce renseignement soit confirmé par un témoignage plus autorisé. Quant au nom propre חמיאל, il rappelle חמי et אבחמי déjà connus dans l'onomastique yéménite, non moins que le biblique חֲמוּאֵל (cf. חֲמוּטַל et חֲמִיטַל). Si le faussaire, au lieu de copier exactement cette fois, n'a fait que suivre sa fantaisie et interroger ses souvenirs, son origine juive paraîtra évidente : car il aura utilisé sans scrupule dans le Yémen sa connaissance de l'Ancien Testament; cf. d'ailleurs le *Corpus* ḥimyarite, I, p. 39.

IV

Cette conclusion, hypothétique pour Ḥamî'il, ne semble pas douteuse pour le nom propre 𐩲𐩵𐩧𐩱𐩡 עדראל inscrit sur un cachet cylindrique, que m'a communiqué M. Adrien Blanchet et qui fait partie de sa collection. Il se chargera de décrire ce petit monument au point de vue archéologique et de le dater. Je me contenterai de dire qu'il faut être imbu des choses bibliques et avoir sucé avec le lait la connaissance de l'Ancien Testament pour avoir exhumé, ressuscité et transplanté cet עַדְרִיאֵל, gendre du roi Saül, qui n'y est mentionné que deux fois (Samuel, I, XVIII, 19; II, XXI, 8).

Que nos amis du Yémen méditent la leçon qui ressort de cette note et qu'ils se mettent en garde contre les artifices des fraudeurs et les procédés des marchands. Il y a là-bas des pacotilles de mauvais aloi, que leurs fabricants ou leurs possesseurs nous destinent et essayent de nous faire acheter à l'aide de boniments effrontés. Laissons-les chercher d'autres débouchés et jeter leur dévolu sur d'autres dupes. Sans être trop sceptiques, ne soyons surtout pas trop crédules.

Hartwig Derenbourg.

BIBLIOGRAPHIE.

RÉCENTES PUBLICATIONS SYRIAQUES.

Nous passerons en revue ici quelques-unes des publications syriaques récemment parues, comme nous l'avons fait pour l'année 1901 dans ce *Journal*, novembre-décembre 1901, p. 562-568.

I. *S. Martyrii qui et Sahdonâ quae supersunt omnia*, edidit Paulus Bedjan. Paris, rue de Sèvres, 95; Leipzig, Harrassowitz, 1902; in-8°, p. xxi et 874.

II. *Homiliae S. Isaaci syri Antiocheni*, edidit Paulus Bedjan, Tomus I. Paris, rue de Sèvres, 95; Leipzig, Harrassowitz, 1903; in-8°, p. xxii et 855.

L'activité scientifique de M. Bedjan tient du prodige. En 1901, ce savant ajoutait à sa nombreuse collection de textes syriaques un volume de 711 pages dont nous avons rendu compte dans l'article cité ci-dessus (n° IV). L'année qui vient de s'écouler a vu cette collection s'enrichir de deux nouveaux volumes de plus de 800 pages chacun. Quoique ces deux volumes, qui contiennent des textes fort différents et inédits en grande partie, aient paru à quelques mois de distance, ils ne trahissent aucune hâte dans leur préparation. Au contraire, les avant-propos mis en tête des ouvrages sont de véritables introductions; ils traitent de toutes les questions intéressantes et montrent combien M. Bedjan s'était pénétré de son sujet. La correction des textes est irréprochable; la signature de l'éditeur est du reste la meilleure garantie que l'on puisse en offrir. Comme les autres livres de M. Bedjan, ces volumes sortent des presses de M. Drugulin et rentrent dans la catégorie des livres de luxe.

Dans le premier volume M. Bedjan édite, en premier lieu, un manuscrit ancien, actuellement à la bibliothèque de

l'Université de Strasbourg, le seul manuscrit qui contienne le traité sur l'ascétisme ou *Livre de la perfection* du célèbre Sahdona, dont la conversion au catholicisme excita à un si haut degré la colère des Nestoriens. M. Bedjan avait extrait en 1901 le chapitre de ce traité exposant la profession de foi de Sahdona; nous sommes en mesure maintenant d'apprécier l'importance et le caractère de cet ouvrage que l'on comparera avec les homélies d'Aphraate et celles de Philoxène sur la vie de l'ascète.

Malheureusement les seize premiers chapitres manquent, et cette énorme lacune n'est pas le fait d'un accident, mais, comme il est établi dans l'avant-propos, elle résulte d'une suppression qu'Ichoyab avait imposée à Sahdona, probablement pour empêcher la diffusion de son ouvrage. Cette lacune se trouvait donc dans le manuscrit original, mais quoique le manuscrit de Strasbourg soit probablement de l'époque même de Sahdona (VIIe siècle), il ne semble pas être un autographe car il renferme des incorrections attribuables à un copiste.

Ce traité est suivi de cinq lettres adressées par Sahdona à des religieux et d'une page de sentences morales dont la majeure partie est perdue.

A cette édition de ce qui nous reste des œuvres de Sahdona, M. Bedjan a joint un supplément de 270 pages comprenant : 1° une lettre dogmatique et plusieurs homélies métriques sur la Sainte-Vierge, sur Notre-Seigneur, sur la virginité et sur le concile de Nicée, composées par Jacques de Saroug; 2° les doctrines de S. Éphrem, de Palladius et de S. Jean Chrysostome sur le dogme du purgatoire.

Le second volume de M. Bedjan nous transporte dans un autre domaine de la littérature syriaque. Ce volume commence une édition complète des poésies d'Isaac d'Antioche. M. Bickell avait préparé une édition semblable il y a trente ans, mais les deux premiers volumes parus demeurèrent sans suite. Le premier tome de l'édition Bedjan, qui sera suivi d'un tome second, comprend soixante-sept homélies dont quarante-trois inédites.

Quoique on ait beaucoup écrit sur Isaac d'Antioche, les questions soulevées sur son nom et ses œuvres ne sont pas encore élucidées; la nouvelle édition de M. Bedjan contribuera dans une grande mesure à faire la lumière. Il semble évident, d'après l'avant-propos, que les poésies attribuées à Isaac d'Antioche appartiennent à plusieurs auteurs, et que l'on doit distinguer au moins deux Isaac : un Isaac orthodoxe, probablement le disciple de S. Éphrem, et un Isaac monophysite ou Isaac le Grand dont la célébrité a éclipsé le nom de son devancier.

M. Bedjan a pris la peine de noter dans ses avant-propos les expressions nouvelles ou peu usitées, les lexicographes lui en seront reconnaissants.

III. *Three Letters of Philoxenus bishop of Mabbôgh (485-519)* by Arthur Adolphe Vaschalde, Rome, 1902, gr. in-8°, p. 190.

M. Vaschalde, né en France, à Saint-Pons, et membre de la Société des Prêtres de S. Basile, a présenté le livre dont le titre précède à l'Université catholique de Washington comme thèse de doctorat en philosophie. Ce livre renferme le texte syriaque et la traduction anglaise de trois lettres inédites de Philoxène de Mabboug concernant le dogme de l'Incarnation. Dans une introduction développée et très instructive qui occupe la moitié du volume, M. Vaschalde fait ressortir l'importance de ces lettres pour la connaissance de la doctrine de leur auteur. La première partie de l'introduction est consacrée à la vie, aux œuvres et à la foi du célèbre évêque syrien; la seconde partie fournit une description des manuscrits utilisés et donne les dates approximatives des trois lettres, dont le contenu est brièvement analysé.

La première lettre, intitulée *Lettre aux Moines*, est publiée d'après trois manuscrits du Vatican. M. Vaschalde la place entre 499-513. Elle aurait donc dû, d'après l'ordre chronologique, suivre les deux autres lettres antérieures à cette

époque, mais sa date est très incertaine et il n'est pas évident que Philoxène était déjà évêque quand il l'a écrite.

La seconde lettre, *Première lettre aux moines de Beth-Gaugal,* n'existe que dans un seul manuscrit, conservé au Vatican. M. Vaschalde en fixe la date au printemps de 485, peu de temps avant la déposition de Calandon. Cette date nous paraît très acceptable et nous ajouterons un argument en sa faveur : l'ennemi personnel que Philoxène attaque vigoureusement à la fin de cette lettre et dont il annonce la chute comme imminente, est très vraisemblablement Calandon.

La troisième lettre, adressée à l'empereur Zénon, ne se trouve aussi que dans un manuscrit du Vatican. Elle a dû être écrite peu de temps après l'élévation de Philoxène au siège épiscopal de Mabboug (485).

L'auteur de cette thèse domine son sujet avec une compétence rare dans une œuvre de début. Nous croyons que c'est la première publication syriaque de M. Vaschalde; les connaissances théologiques et linguistiques de ce jeune savant promettent beaucoup pour l'avenir. Il est naturel que l'inèxpérience de la jeunesse se manifeste dans quelques endroits, mais ces légères inégalités de nuisent pas aux qualités réelles de la publication. Le texte et la traduction ne méritent que des éloges; nous en jugeons par la comparaison que nous en avons faite pour la seconde lettre reproduite d'après un seul manuscrit[1].

[1] Nous notons ici les observations que cette comparaison nous a suggérées : p. 146, l. 4, lire ܪܫܡܗ au lieu de ܒܫܡܗ; — 149, 16, lire ܕܢܬܠܒܒ au lieu de ܕܢܠܒܒ; — 150, 1, ajouter ܠܐܠܗܐ après ܕܐܬܠܗܡ; — 154, 3, traduire ܠܐܠܗܐ ܢܘܟܪܝܐ ܦܠܚ par «il adore un dieu étranger» au lieu de *brings God into contempt;* — 155, 10, ܝܬܝܪܐ ܗܘ ܠ" ne peut signifier *is cut off;* M. Vaschalde a sans doute lu ܢܬܝܪܐ pour ܝܬܝܪܐ, mais il faudrait ܢܬܝܪܐ ܗܘ ܡܢ; le sens est «il est de trop pour», c'est-à-dire «il reste en dehors de»; — 158, 4, ܣܒܪܐ ܕܝܠܢ ܦܣܩܝܢ ܗܘܘ signifie «ils désespéraient de nous», et non *would take away our hope,* le mot ܦܣܩܐ de cette ligne doit être

Dans sa préface, M. Vaschalde exprime le désir de publier d'autres textes de Philoxène. Nous nous associons complètement à ce vœu; beaucoup des œuvres de Philoxène, si importantes pour l'histoire de l'Église syrienne, demeurent encore cachées sous la poussière des bibliothèques.

IV. *The sixth Book of the select Letters of Severus, patriarch of Antioch in the syriae version of Athanasius of Nisibis*, edited and translated by E. W. Brooks, vol. I (Text), part. I. Published for *The Text and Translation Society*. Londres, Williams and Norgate, 1902, in-8°, p. IX et 259; reliure anglaise.

La plupart des œuvres du célèbre patriarche d'Antioche, Sévère, perdues en grec, ont été conservées dans des traductions syriaques. Deux manuscrits du *British Museum* nous ont transmis le livre VI des *Lettres choisies* de Sévère, qu'Athanase, nommé patriarche d'Antioche en 684, traduisit alors qu'il était prêtre à Nisibe, en 669. C'est ce livre dont M. Brooks a commencé l'édition; il est divisé en onze sections, dont les titres sont donnés dans une liste en tête de l'ouvrage.

Le volume que M. Brooks vient de publier comprend la première section, qui a soixante-trois lettres, et la seconde section, qui a seulement trois lettres. La trop courte introduction de M. Brooks, de deux pages et demie seulement, ne fournit aucun renseignement sur la suite qu'il donnera à ce volume, mais un prospectus de la *Text and Translation Society*

supprimé; — 159, 7, traduire : « Où est le précepte que tu as reçu, ô faux disciple : Jusqu'à la mort combats pour la vérité? » au lieu de *Where are, o false Disciple (the words) : « I am under obligation to fight for the thruth until death »?* — 160, 10, ܗܿܘ ܓܝܪ ܐܝܢܐ ܕ signifie « car celui-là qui » et non *but I who;* en lisant ܐܢܐ pour ܐܝܢܐ, le traducteur a dénaturé la phrase; à la fin de cette phrase, les mots ܐܘ ܬܠܡܝܕܐ ܕܫܡܐ signifient « ô fameux disciple » dans un sens ironique, et non *o Disciple in name (only)*; il faudrait pour ce sens ܐܘ ܬܠܡܝܕܐ ܒܫܡܐ; — 160, 14, lire ܠܐ au lieu de ܐܠܐ; — 160, *pen.*, lire ܘܩܐ̇ܡ au lieu de ܘܩ̇ܐܡ; — 161, 11, lire ܒܥܘܡܩܐ au lieu de ܒܥܘܡܐ.

supplée heureusement au silence de l'éditeur. Ce prospectus nous informe que la traduction anglaise de ce premier volume paraîtra vers Pâques 1903, et que les autres parties (deuxième partie du texte syriaque et deuxième partie de la traduction) suivront aussitôt que possible. Un second volume de texte suffira donc pour l'édition complète du livre VI des lettres de Sévère.

Nous avons parcouru ce premier volume de lettres, très intéressant pour l'étude de Sévère et de son époque troublée par les discussions christologiques. Il fournit d'importants renseignements sur les évêques et les principaux dignitaires de la Syrie et de l'Asie Mineure, et sur les problèmes dogmatiques qui divisaient alors les chrétiens de l'Orient. Pour le moment, nous nous en tiendrons à ces considérations générales, et nous attendrons, pour entrer dans les détails d'une analyse, la seconde partie de cette édition et l'introduction développée que cette partie devra contenir.

Le texte syriaque se lit couramment; on sent que le traducteur, Athanase de Nisibe, était un helléniste distingué et un bon styliste; il n'a pas été arrêté par les difficultés qui rendent si souvent obscures les traductions syriaques. Cette impression est confirmée par les deux passages grecs survivants que M. Brooks a reproduits en note, p. 190 et 206. La comparaison de ces passages avec le syriaque montre aussi que la traduction joint au mérite d'être claire celui d'être littérale et fidèle autant que possible. On remarque, p. 190, que ܡܢ ܩܪ̈ܒܐ ܕܐܝܣܪܝܠ «des guerres d'Israel» traduit le grec *ἐκ τῶν πόλεων Ἰσραήλ*; mais c'est le fait d'une mauvaise leçon (*πολέμων* pour *πόλεων*), plutôt qu'un contresens du traducteur.

Les deux manuscrits donnent un bon texte, si l'on excepte de regrettables lacunes. Naturellement, l'éditeur n'a pu combler ces lacunes, mais il a restitué avec intelligence les mots en partie effacés[1]. Les fautes d'impression sont très rares;

[1] P. 5, l. 4, nous lirions [ܟܐ̈ܒ]ܐ «les douleurs» au lieu de [ܟܬ̈ܒ]ܐ; — 6, 16, ܘ[ܛ]ܥܢܝܢ «et portent».

nous n'en avons noté que dans les premières pages, où l'attention d'un éditeur se laisse facilement surprendre[1]. M. Brooks en indique quelques autres peu importantes dans les *Errata*[2].

V. *Synodicon orientale* ou *Recueil de synodes nestoriens*, publié, traduit et annoté par J.-B. Chabot (*Notices et Extraits des Manuscrits de la Bibliothèque nationale, etc.*, t. XXXVII). Paris, C. Klincksieck, 1902, in-4°, p. 695.

Au moment de remettre pour l'impression nos notices bibliographiques, nous recevons de M. Chabot le volume des *Synodes nestoriens* auquel ce savant travaillait depuis plusieurs années et que nous avions annoncé dans notre *Littérature syriaque*, p. 177. Comme nous le rappelions alors, ces synodes sont conservés dans deux manuscrits, un ms. du Musée Borgia, K. VI, 4, transporté depuis à la Bibliothèque du Vatican, et un ms. de la Bibliothèque Nationale, n° 332. Ces deux manuscrits proviennent d'un même original conservé à la Bibliothèque du patriarcat chaldéen à Mossoul.

L'édition de M. Chabot fournit une importante contribution à l'histoire ecclésiastique des Syriens orientaux; elle renferme aussi un certain nombre de noms de lieux intéressants pour la géographie de l'Orient. Nous l'étudierons avec toute l'attention qu'elle mérite, mais nous saluons aujourd'hui son apparition, nous réservant d'y revenir quand nous aurons achevé notre étude. Ces quelques lignes ne sont donc qu'une simple annonce et non un compte rendu.

Le volume est divisé en trois parties : la première partie donne le texte syriaque établi avec soin; la seconde partie renferme la traduction littérale, que consulteront surtout les historiens qui ne sont pas orientalistes; la troisième partie contient des appendices relatifs aux différents synodes (texte

[1] P. 13, l. 17, ܫܢ̈ܕܐ au lieu de ܫܢ̈ܝܐ; 18, 3, ܡܩܕܡܢܝܬܐ au lieu de ܡܩܕܡܢܝܬܐ; 20, 15, ܟܡܘܣܐ au lieu de ܟܡܘܣܐ; 30, 6 d'en bas, lire : ܐܠܗܢ [ܡܢ] ܐܢܐ ܕܡܢܝܢ; 35, 16, ܘܡܢܝܢ au lieu de ܘܡܢܝܢ.

[2] Dans ces *Errata*, il faut lire pour la page 161, l. 2, ܟܢܝܫܘ au lieu de ܟܢܝܫܘ.

syriaque et traduction française) et des notes explicatives qui étaient trop étendues pour être insérées dans le corps de la traduction. Les tables, à la fin de l'ouvrage, comprennent les noms de personnes et les noms géographiques extraits du texte syriaque, et les mêmes noms d'après la traduction française. Dans la liste française, l'éditeur a ajouté des notices sommaires pour les localités peu connues, et il a donné, sous chaque ville épiscopale, la série des évêques mentionnés dans les synodes. Une table analytique des matières rédigée par M. J. Labourt facilite les recherches dans ce gros recueil.

L'Introduction est bien courte; elle ne compte que seize pages et elle est occupée en grande partie par la description des deux manuscrits dont l'éditeur s'est servi. C'est avec intention que celui-ci s'est abstenu d'une analyse détaillée : « Un sérieux commentaire, dit-il à la fin de l'Introduction, au triple point de vue théologique, historique et philologique, exigerait des développements étendus qui grossiraient démesurément notre volume. »

Le texte original des synodes a passé par plusieurs mains avant de nous arriver dans la compilation qui les a codifiés. Il présente de sérieuses difficultés provenant de recensions et d'adaptations successives. Ces difficultés, le traducteur les a surmontées grâce à de patientes recherches dans les documents qui lui ont fourni d'utiles éclaircissements. Les notes, au bas des pages, témoignent d'un patient labeur[1]. D'après

[1] Voici quelques observations que nous avons faites en parcourant à la hâte ces notes : p. 255, note 2 : « Marouta de Tagrit, mort vers le milieu du VI[e] siècle », lire : du VII[e] siècle (649). — 303, note 1, l'éditeur a compris qu'il s'agissait de l'engagement imposé jusqu'alors aux prêtres de ne pas contracter mariage après leur ordination; je crois plutôt qu'il s'agit de la défense faite aux évêques d'apporter des empêchements à ces mariages, et je traduirais : « Qu'aucun de nous ne supprime (ܢܫܚܘܩܝܘܗܝ) violemment cet engagement (du mariage). » — 329, note 5, ܢܬܚܡܡ signifie « qu'il soit barbouillé de suie (ܚܘܡܬܐ). » On barbouillait de suie les condamnés à une peine infamante après leur avoir rasé la tête.

un examen très rapide et forcément superficiel, il nous a semblé que les critiques auront encore à glaner de ce côté-là.

M. Chabot a augmenté la collection déjà nombreuse de ses œuvres d'un nouveau volume qui grandira sa notoriété de savant. Nous apprenons qu'un quatrième fascicule de son édition de la *Chronique de Michel le Syrien* vient de paraître; c'est le deuxième fascicule du tome II, qui conduit l'ouvrage jusqu'à la fin de Justin II (578). Nous avons analysé les trois premiers fascicules dans ce *Journal*, septembre-octobre 1902, p. 326; nous nous proposons de recenser bientôt ce quatrième fascicule.

R. DUVAL.

E. LUNET DE LAJONQUIÈRE, chef de bataillon d'infanterie coloniale, *INVENTAIRE DESCRIPTIF DES MONUMENTS DU CAMBODGE*. Publications de l'École française d'Extrême-Orient, Paris, Imprimerie nationale, E. Leroux, 1902. Gr. in-8°, CV-430 pages, 196 figures.

L'École française d'Extrême-Orient vient de faire paraître le sixième tome de ses publications, le quatrième de sa collection grand in-8°, et le premier de cet *Inventaire archéologique des monuments de l'Indo-Chine*, qu'elle s'est assigné pour tâche de publier. Consacré aux « Monuments du Cambodge », ce nouveau volume sert, pour ainsi dire, de texte à deux des quatre cartes déjà dressées en 1901 par son auteur, M. le commandant L. de Lajonquière, pour l'*Atlas archéologique de l'Indo-Chine*. On y trouvera relevés et numérotés,

Cet usage existe encore en Orient, voir nos *Dialectes néo-araméens de Salamas*, p. 50, l. 6 (trad., p. 37, l. 1). — 376, note 2, « des coupures d'arbres » ne donne pas de sens et il ne peut s'agir de castagnettes. Je lirais, à défaut de mieux, ܦܣ̈ܩܐ ܕܐܠܥ̈ܐ « des incisions sur les côtes ». — 430, note 7, ܡܦܪ̈ܣܬܐ doit être le participe aphel de ܦܪܣ « rompre »; il semble indiquer les *fractions* de l'hostie distribuées aux fidèles pour la communion.

répartis entre trente-quatre provinces des onze résidences existantes et sommairements décrits dans toutes leurs particularités essentielles, 290 monuments ou groupes de monuments. Rappelons, puisque l'occasion s'en présente, que l'École ne s'est pas bornée à cataloguer ces vénérables restes du passé et que, sur la proposition de son Directeur, la plupart ont fait l'objet, dès le 6 février 1901, d'un arrêté du Gouverneur général qui les classe comme monuments historiques. L'inventaire descriptif qu'elle en donne aujourd'hui, s'il ne nous révèle pas l'existence de nombreux trésors inconnus, nous aide du moins à évaluer mieux que jamais tout le prix du patrimoine archéologique dont nous avons hérité des anciens Khmers et qu'il est vraiment temps de sauver d'une complète ruine.

Il va de soi que l'ère des grandes découvertes sensationnelles est déjà close au Cambodge. Encore que M. de L. signale trente-six inscriptions et plusieurs sanctuaires nouveaux, il est le premier à reconnaître que le livre de M. Aymonier, paru en 1900, et qui lui est parvenu en cours de route, contient la liste à peu près complète des monuments qu'il devait visiter; il témoigne de «l'aide considérable» qu'il a retirée de cet ouvrage, auquel il a notamment emprunté, ainsi qu'il le spécifie en note, tous ses renseignements sur la date et la langue des inscriptions (p. VII et VIII). Est-ce à dire que le premier volume du *Cambodge*, de M. Aymonier, qui traite, comme celui de M. de L., du «Royaume actuel», ait rendu le travail de ce dernier inutile? Nous ne le pensons pas. Hâtons-nous d'ajouter que la réciproque est vraie et que l'ouvrage le plus récent ne rend nullement superflue la lecture du plus ancien, auquel il renvoie au contraire presque à chaque page. C'est qu'en effet les deux auteurs ne se sont pas proposé exactement le même objet. Le but de M. Aymonier, tel qu'il l'énonce dans sa préface (p. XXII) était de «résumer» tout ce qui avait été fait de «sérieux» sur le Cambodge «jusqu'au jour de la création de l'École française d'Extrême-Orient». On chercherait en vain

chez M. de L. les chapitres de son prédécesseur sur « le pays », « les hommes », « les institutions », « les lois » ; même les données historiques contenues dans les inscriptions et sur lesquelles M. Aymonier s'étend avec tant de complaisance et, d'ailleurs, de raison, sont brièvement condensées en petit texte, ainsi que les notions d'ordre géographique ou topographique. Mais si M. de L. n'a fait et n'a voulu faire qu'un inventaire archéologique, il est incontestable qu'à ce point de vue spécial, il réalise un progrès considérable sur tous ses devanciers dont il continue et complète l'œuvre. Jamais encore, on peut l'affirmer sans crainte d'être démenti, ne nous avait été rapportée une moisson de renseignements aussi récents, aussi également distribués et aussi précis sur les antiquités renfermées dans les présentes limites du Cambodge.

Que demain tel instrument diplomatique vienne ou non rendre le livre incomplet — et quel livre peut se vanter d'être au courant le lendemain de son apparition? — il n'en continuera pas moins de nous fournir un tableau des plus fidèles et des mieux proportionnés de l'état de ces monuments à l'époque de la visite de l'auteur, c'est-à-dire pendant le second semestre de 1900. Non seulement tous ces renseignements sont ainsi datés et de fraîche date, mais encore leur provenance est soigneusement notée à chaque fois — ce qui n'est arrivé que pour une trentaine de sanctuaires écartés — que M. de L. n'a pu aller les recueillir en personne et sur place. Quatre cents pages de descriptions d'architectures ou de sculptures, rédigées en un langage suffisamment technique et accompagnées de mensurations exactes, jointes à plus de soixante plans sur un total de 196 figures toutes consacrées aux monuments, constituent une documentation capable de satisfaire les esprits les plus exigeants. A la suite de chaque numéro, des indications bibliographiques, généralement explicites[1], énumèrent, aussi bien

[1] Notons pourtant, p. 246, l. 25, un « V. Kern » qui est une indication bibliographique un peu bien succincte. Peut-être y au-

pour les édifices que les inscriptions, les travaux dont ils ont déjà été l'objet, et renvoient d'une part aux notices épigraphiques de MM. Bergaigne, Barth et Senart, d'autre part aux relations de MM. Doudart de Lagrée, Francis Garnier, Delaporte, Moura, Harmand, Tissandier, et enfin de M. Aymonier. Un index minutieusement dressé, un vocabulaire des termes cambodgiens le plus communément employés dans la désignation des monuments et des lieux, enfin des tables ingénieusement disposées complètent ce beau travail, d'une tenue scientifique irréprochable; de sorte qu'on ne sait ce dont il faut féliciter le plus M. de L., si c'est de la conscience avec laquelle il a mené à bien sa laborieuse mission ou de la dextérité qu'il a ensuite apportée à mettre ses matériaux en œuvre. Une expérience aussi consommée dans le maniement des documents demeurerait même inexplicable chez le plus sagace explorateur et le plus énergique capitaine, ainsi improvisé archéologue, si M. de Lajonquière n'avait tenu à nous avertir dans sa préface qu'il avait su profiter, au cours de la composition de son ouvrage, des conseils éclairés de M. Finot.

Il se peut que, sous cette forme de catalogue numéroté, l'inventaire de tant de ruines, si excellemment conçu soit-il, paraisse plutôt austère aux non-spécialistes, et qu'ils soient tentés de le considérer moins comme un livre à lire d'une

rait-il lieu de compléter ces très utiles petites notices par un dépouillement complet des *Excursions et reconnaissances* et autres publications indo-chinoises. — Quelques fautes d'impression ont échappé à la dernière révision de l'auteur, mais il n'en est aucune (même celles qui portent sur des chiffres et ont pour cause des remaniements dans le numérotage des monuments et des figures) qui ne soit facile à corriger pour le lecteur. Ainsi, p. XXXVII, l. 30, lisez : n° 245, au lieu de 240; p. 271, l. 13 : n° 202, au lieu de 197; p. 276, l. 23 : n° 208, au lieu de 203, etc.; ou encore, p. LXXIX, l. 28 et p. LXXXI, l. 2 : fig. 195, au lieu de 194; p. 41, l. 5 : fig. 62 (représentant le monument n° 33), au lieu de 33; p. 198, l. 1 : fig. 4, au lieu de 7, etc.

IMPRIMERIE NATIONALE.

haleine que comme un répertoire à consulter. A tous du moins nous pouvons recommander l'excellente introduction de cent pages que M. de L. a placée en tête de son volume, et où il résume toutes vives les notions et les impressions qu'il a rapportées de sa rapide revue d'ensemble des monuments khmers. Il examine tour à tour leur situation géographique et leur chronologie, les temples avec les bâtiments annexes et les enceintes, les palais ou habitations (sur lesquels nous aurons à revenir), les voies de communication, les ponts, les lacs et bassins, les procédés de construction, l'ornementation, les sculptures, les inscriptions, les *liṅgas*, etc. et enfin les pagodes bouddhiques modernes, qui au Cambodge — comme au Kaçmîr les mosquées et *ziarats* musulmanes — marquent d'ordinaire l'emplacement de sanctuaires anciens. On goûtera tout particulièrement la clarté avec laquelle il distingue, selon leur degré de complexité, les divers modèles sculpturaux de linteaux décoratifs et les diverses sortes architecturales de *gopuras* ou de temples. Grâce à ces définitions et à ces classifications, il établit dès le début les types auxquels se ramèneront les descriptions particulières répandues dans le corps de l'ouvrage. Cet exposé général ne nous épargne pas seulement maintes répétitions par la suite; nous y gagnons encore une esquisse très poussée des productions les plus variées de l'art cambodgien et nous devons savoir grand gré à M. de L. d'une étude si bien faite pour intéresser les lecteurs les plus profanes et mettre au courant les moins informés.

Nous sommes entièrement d'accord avec notre auteur pour éliminer de la liste des monuments khmers les « autels-portes » que M. Aymonier avait cru reconnaître dans certains vestiges isolés et qui, après plus ample examen, ne seraient que les porches de pierre, restés debout, d'anciens sanctuaires en briques disparus. Sur un article seulement de sa classification, nous aurions, toutes réflexions faites, quelques réserves à formuler. C'est, on le sait, une loi générale dans l'architecture de l'Inde ancienne et, semble-t-il, dans

celle du Cambodge[1], que l'usage de la pierre soit réservé, sinon au seul sanctuaire de la divinité, du moins à des édifices d'un caractère religieux. Or, M. de L. étudie dans le second paragraphe de son introduction (p. L) un nombre, d'ailleurs infime, de constructions en pierre qu'il croit pouvoir désigner sous le nom de « palais » ou d'« habitations ». De ces dernières il ne trouve à citer que quatre spécimens, tous formés de trois salles dont la plus occidentale est, trois fois sur quatre, aménagée en sanctuaire, et qui, remarque-t-il, « sont échelonnés sur une ligne O.-E., entre Beng Mealea et Praḥ Khan, le long de la chaussée qui reliait ces grands temples, comme s'ils en marquaient les gîtes d'étape ». Il est permis de se demander si ces étapes n'étaient pas celles d'un *yâtra* religieux quelconque, pèlerinage ou procession; dans ce dernier cas, la salle « extérieurement et intérieurement en forme de sanctuaire » aurait pu, comme il arrive encore dans l'Inde, servir d'abri temporaire à une idole lors d'un solennel et peut-être périodique déplacement. Quant aux palais, dont M. de L. ne relève que cinq échantillons dans tout le Cambodge, ils se composent, nous dit-il, « des parties suivantes : 1° Une galerie formant façade, divisée en trois salles qui prennent jour vers l'extérieur; 2° En arrière, et de façon plus ou moins indépendante, se développe un système de trois autres galeries formant avec la première un quadrilatère de bâtiments entourant une cour intérieure, sur laquelle ils prennent uniquement jour ». Il est impossible de lire cette description sans se rappeler aussitôt le plan traditionnel du vieux *çatuḥçâla* indien, prototype reconnu des anciens couvents bouddhiques comme des caravansérails modernes; et quand nous constatons que partout, à Praḥ Theat Praḥ Srei, à Koh Ker, à Beng Mealea, à Vat Phu, etc., ces édifices caractéristiques sont toujours placés, isolément ou par couples, dans le voisinage immédiat des grands temples, il est difficile de ne pas

[1] Nous laissons naturellement en dehors la question des ponts, chaussées, réservoirs, etc.

être tenté d'y voir, ici encore, des bâtiments à l'usage des pèlerins. En résumé, dans l'un et l'autre cas, nous n'aurions pas affaire à des «palais» ou «habitations» proprement laïques, mais bien à ce genre de fondations pieuses qui est si répandu dans l'Inde sous le nom de *dharmaçâlâ*. A la vérité, ce changement de dénomination ne changerait rien ni à la destination de ces édifices qui semble bien avoir été de servir de demeure, au moins à titre provisoire, ni aux descriptions de M. de L. et à ses remarques sur la différence d'ornementation des deux bâtiments, là où ils vont par paire, comme s'ils étaient destinés à héberger des hôtes de plus ou moins grande distinction. Notre critique ne serait même qu'une pure querelle de mots et l'hypothèse ne vaudrait pas la peine qu'on y insistât, si la substitution du terme de *dharmaçâlâ* à celui d'«habitation» ou de «palais» n'avait l'avantage de faire rentrer dans la règle générale ces quelques apparentes exceptions et de restituer le caractère foncièrement religieux de l'architecture en pierre de l'ancien Cambodge.

A. Foucher.

NOUVELLES BIBLIOGRAPHIQUES.

Chrestomathie arabe élémentaire, textes munis de points-voyelles, par A. Raux, professeur au Lycée de Constantine. Constantine, Paulette, 1902, in-8° de 87 pages. Prix : 2 francs. — Composé d'environ quatre-vingts extraits empruntés aux *Mille et une nuits*, au *Moustatraf*, à Soyoûti, Kazwînî, à *Calila et Dimna*, etc., ce petit ouvrage, dans lequel l'auteur s'est efforcé, dit-il dans son avant-propos, de ne pas copier ses devanciers en reproduisant des morceaux donnés dans d'autres recueils, se recommande à ceux qui abordent l'étude de l'arabe, par la variété et l'intérêt des textes qui le composent, sa bonne exécution typographique et son prix modique.

Le sixième fascicule de la *Bibliographie des ouvrages arabes* de M. Victor Chauvin vient de paraître. Il est, comme les deux précédents, consacré aux *Mille et une nuits*, et renferme l'analyse et la bibliographie très détaillées de près de deux cents contes parmi lesquels on peut citer ceux du Calife pêcheur, de Haïqâr, des Iles noires, de Noûr aldîne et de Šams aldîne, de 'Oumar alnou'mâne, de Pari Banou, et enfin toute la série des contes relatifs à Hâroûn ar-Rachîd. Sortant des limites qu'il s'était primitivement assignées, M. Chauvin a fait mention, dans ce fascicule, d'ouvrages publiés postérieurement à 1889, et notamment de la traduction des *Mille et une nuits* du docteur Mardrus. L'Académie des Inscriptions ayant accordé le prix Delalande-Guérineau en partage avec l'utile et intéressante publication du professeur de Liège, « nous ne pouvons, dit M. Chauvin, montrer notre reconnaissance à l'Académie qu'en redoublant d'efforts pour rendre notre ouvrage plus digne d'un si haut patronage ».

Lucien Bouvat.

ÉTUDES MONGOLES.

Envoyé en 1898 dans la Haute-Asie aux frais de la Société finno-ougrienne, M. G.-J. Ramstedt passa trois ans en Mongolie, où il étudia nombre de dialectes, le khalkha notamment, et réunit les matériaux de deux publications qui méritent d'attirer l'attention des orientalistes.

La première de ces publications, *Über die Konjugation des Khalkha-mongolischen*, Helsingfors, 1902, in-8° de xv-119 pages (extrait des *Mémoires de la Société finno-ougrienne*, XIX), est une thèse présentée à la Faculté de philosophie de l'Université Alexandre, et comprend deux parties. Dans la première, M. Ramstedt énumère les formes verbales (modes personnels, noms verbaux, noms attributifs), au nombre de trente-quatre, usitées en Khalkha; dans la se-

conde il fait l'historique de ces formes. Il dit avoir voulu, pour ses débuts, se limiter au khalkha, ou dialecte mongol parlé dans la ville d'Ourga et ses environs, dont il a fait une étude toute spéciale et qui a une grande importance, non seulement au point de vue politique, mais encore au point de vue littéraire, la plupart des ouvrages mongols connus en Europe l'ayant été par l'intermédiaire du khalkha. Ce dialecte présente une grande variété de sons que l'écriture mongole ne rend que d'une manière imparfaite.

Dans la seconde étude, *Das Schriftmongolische und die Urgamundart phonetisch verglichen*, Helsingfors, 1902, in-8° de 55 pages (extrait du *Journal de la Société finno-ougrienne*, XXXI, 2), M. Ramstedt montre combien grande est la différence entre le mongol écrit, langue relativement fort ancienne, et la langue parlée aujourd'hui. L'alphabet mongol pouvait suffire, au début, à rendre les sons, relativement peu nombreux, de la langue classique. Mais depuis la langue a bien changé. L'influence de plus en plus grande du lamaïsme, l'importance attachée à l'étude du tibétain, si répandue aujourd'hui parmi les lettrés et les religieux, et enfin l'invasion des mots étrangers ont profondément altéré sa physionomie. Les dialectes se sont multipliés et présentent une variété de sons (M. Ramstedt en énumère près de 60, tant voyelles que consonnes) que la langue littéraire ne connaissait pas ou que, peut-être, elle ne distinguait pas dans l'écriture (ex. : *o* = *ou*, *eu* = *u*). Il en résulte qu'aujourd'hui il n'y a plus, à vrai dire, d'orthographe en mongol. Qui écrit bien un mot en écrira mal dix, et la graphie d'un même mot variera à l'infini selon les dialectes, surtout si ce mot est un emprunt étranger.

M. Ramstedt insiste sur l'importance des formes dialectales. L'étude des dialectes a été fort négligée jusqu'ici (seul le bouriate a été étudié par MM. Castrén et Orlow); aussi les lexicographes ont-ils commis nombre d'erreurs. Il serait utile, ajoute M. Ramstedt, de recueillir un certain nombre

de mots écrits de diverses manières, ainsi que des chants populaires appartenant aux différents dialectes. Qu'est d'ailleurs le mongol classique, sinon un assemblage de dialectes? Pour ces derniers l'auteur propose la classification suivante :

Dialectes orientaux ou mongol proprement dit :

a. Dialectes du sud (Tchakhar, Ordous, Tumet, etc.);

b. Dialectes du nord-ouest (Khortchin, Ongnigout, Udzumtchit, Khorlos, etc.);

c. Dialecte khalkha, langue maternelle des quatre Khanats, subdivisé lui-même en khalkha oriental et en khalkha occidental. Le selengui-bouriate, sorte de transition entre le khalkha et le bargou-bouriate, se rattache au premier de ces sous-dialectes, et le khotogoït au second.

Autres dialectes :

a. Bargou-bouriate des Bouriates de Sibérie et des Bargou-Solones de Mandchourie;

b. Darkhate des Soyotes du Khosogol;

c. Oïrate des Torgouts de l'Ili, des Durbuts du Kobdo, des Damsoks des environs de Lhassa, des Scharaïgoles du Tibet nord-ouest, des Mongols Aïmaks de l'Afghanistan, des Schara-Yogours du Tibet.

Peut-être faut-il ajouter à ces dialectes le *p'á-bo* et les idiomes parlés par quelques peuples encore mal connus du Tibet et de la Chine.

Tout en félicitant M. Ramstedt de son importante contribution à des études trop négligées jusqu'ici, je crois devoir faire quelques réserves sur sa méthode de transcription, trop compliquée selon moi. Pour rendre chaque son par un seul caractère, il a été obligé d'inventer un alphabet comprenant des caractères latins ordinaires pourvus ou non de signes distinctifs, des caractères grecs et enfin des caractères empruntés à l'alphabet latin, mais tellement modifiés qu'il est parfois impossible de saisir, à première vue, ce qu'ils peuvent signifier (*o* coupé en deux, *a* et *e* retournés, *i* sans point, deux *u* entrelacés, etc.). Ajoutons que majuscules et minuscules sont employées avec des valeurs phoniques diffé-

rentes, sans tenir aucun compte de la place qu'elles occupent dans le mot. Rendre les cinquante ou soixante sons du mongol usuel était sans doute chose difficile: mais peut-être eût-il mieux valu, dans certains cas, rendre un seul et même son au moyen de deux lettres de notre alphabet que de faire un tel usage de caractères spéciaux auxquels le lecteur aura peine à s'accoutumer.

Lucien Bouvat.

Le gérant :
Rubens Duval.

JOURNAL ASIATIQUE.

MARS-AVRIL 1903.

LE SIAM ANCIEN,

PAR M. ÉTIENNE AYMONIER,

DIRECTEUR DE L'ÉCOLE COLONIALE.

Les plaines inférieures des deux fleuves que nous appelons Ménam et Mékhong n'étant pas séparées par de grands obstacles naturels, les peuples qui habitent ces deltas ont constamment, dans le passé, réagi les uns sur les autres, de même qu'ils continueront sans doute à s'influencer réciproquement dans l'avenir. Moins encore que l'homme politique, l'historien du Cambodge ne peut faire abstraction de cet état de choses; mais il lui est peut-être permis de le considérer comme un fait regrettable, car il n'est guère de nation en Indo-Chine dont l'histoire présente autant et d'aussi ardues difficultés que celle du peuple siamois.

Ses textes épigraphiques ne commencent à paraître qu'au milieu du XIIIe siècle, et, en dehors de ces documents, sur lesquels nous reviendrons plus loin, les sources locales se réduisent aux Annales qu'on divise communément en deux parties.

La première, appelée *Phongsavata* (vaṁśavāda), *Mœuong Nœua* « Histoire du royaume du Nord » est

IMPRIMERIE NATIONALE.

un recueil « composé de trois volumes, dit l'évêque Pallegoix, présentant peu de faits historiques et prétendant donner l'origine des Thaïs ou Siamois et un abrégé de leur histoire » jusqu'à la fondation d'Ayouthia. Nous avons consulté ce dédale de notions confuses, de faits embrouillés, de récits merveilleux, de répétitions fastidieuses et de dates inadmissibles, dans une traduction manuscrite faite par un jeune Cambodgien[1], qui nous a aussi remis la traduction partielle d'une version siamoise des Annales de Matamah (Martaban). Quelques renseignements ont été pris dans ce dernier manuscrit, qui embrasse la période comprise entre le milieu du XIII[e] siècle et l'an 1403.

Selon Pallegoix, la seconde partie des Annales siamoises forme 40 volumes. Reconstituée après la destruction, en 1767, de la capitale Ayouthia, elle a été, comme la première partie, consultée et résumée par cet auteur[2] et par Sir John Bowring[3]. Imprimée plus tard, dans le texte original, par les soins du D[r] Bradley, elle a été traduite partiellement en anglais, par S. J. Smith[4].

Cette seconde série des Annales siamoises prétend partir de la fondation d'Ayouthia, en 1350.

[1] Lieutenant Oum, de la légion étrangère, ancien élève de l'École coloniale et de l'École de Saint-Cyr.

[2] *Description du royaume Thaï ou Siam.* Paris, 1854, II, p. 58-101.

[3] *The Kingdom and people of Siam*, London, J. W. Paker and son, 1857.

[4] Bangkok, B.-J. Smith office, 1880-1881, etc.

Dans son ensemble, elle est universellement reconnue comme exacte et authentique. « C'est, écrit Pallegoix, l'histoire bien suivie de la nation thaie ». « Son texte digne de confiance est accompagné de dates données par jours, mois et années » dira en même temps à Bowring le roi lettré Mahā Mongkut. « Les Annales siamoises donnent l'histoire vraie et complète des moindres faits depuis 1350, année de la fondation d'Ayouthia », écrit encore récemment le P. Schmitt[1]. Enfin, selon une note manuscrite due à la plume d'un homme également très compétent, très versé dans la connaissance du peuple siamois et de sa langue, M. Lorgeou : « A partir de ce moment (1350), nous entrons dans l'histoire proprement dite, et les récits qui suivent paraissent avoir tous les caractères de la vérité, sauf les erreurs partielles dans lesquelles le compilateur a dû nécessairement tomber et les exagérations inévitables de la part d'un narrateur qui n'avait aucune contradiction à redouter. » M. Lorgeou se borne donc à faire des réserves de détail.

Ce n'est pas une simple note discordante que nous apportons dans ce concert unanime des meilleures autorités. Nous avons dû reconnaître, avec une véritable stupéfaction, que ces Annales modernes, précises autant que sèches, et d'apparence scientifiquement exacte, n'ont aucune valeur, en ce qui concerne leurs débuts du moins. Elles ont trop

[1] *Le Siam ancien*, p. 138.

souvent, quoique à un degré moindre que les *Annales du Nord*, emprunté leurs éléments aux traditions et légendes populaires ou à des passages de manuscrits peu dignes de créance. Tout n'est pas faux, il est vrai, pas plus dans l'une que dans l'autre série, et d'intéressantes déductions peuvent en être tirées, après comparaison avec d'autres sources. Mais, tandis qu'aucun raccord ne fut tenté dans les récits disparates et merveilleux du vieux temps, ce qui est préférable pour nous, l'incohérence, les lacunes et autres défectuosités de tout genre des *Annales d'Ayouthia* furent dangereusement masquées et dissimulées par des séries de dates chronologiques qui se suivent très rigoureusement, mais qui ont été généralement appliquées sans bonnes raisons. A peu près apocryphes pour les deux premiers siècles, ces chroniques ont faussé l'histoire du pays et elles ne sont propres qu'à compliquer la tâche, déjà si pénible, de l'écrivain qui entreprend de reconstituer ce passé.

M. de Rosny[1] avait déjà relevé des contradictions flagrantes entre les Annales siamoises et les auteurs chinois et fait cette remarque : « L'identification des rois siamois cités par les historiens de la Chine avec ceux qui nous sont connus par les Annales thaï n'est pas sans nous causer d'assez grands embarras. »

Mais il ajoute et sur ce point nous différons complètement d'opinion : « On serait tenté de croire qu'il s'agit, dans les auteurs chinois, de princes ré-

[1] *Les peuples orientaux connus des anciens Chinois*, par Léon DE ROSNY. Paris, Leroux, 1886. Art. Le Siam, p. 197-221.

gnants dans des États vassaux de Siam, plutôt que des souverains du Siam proprement dit. » A notre avis, les Chinois, enregistrant sur-le-champ, à leur manière, les événements dont le bruit se transmettait jusqu'à leurs oreilles, étaient généralement dans le vrai et, à la distance où ils étaient placés, il ne pouvait guère être question que des rois suprêmes du Siam. Leurs discordances avec les Annales d'Ayouthia tiennent simplement à ce que celles-ci sont erronées. C'est ce caractère partiellement apocryphe que nous établirons en esquissant un rapide historique de la nation siamoise, reconstituée d'après l'examen critique de toutes les sources qu'il nous a été donné de consulter, y compris les utiles indications des auteurs chinois relevées par l'auteur que nous venons de nommer.

Mais ce sont évidemment les inscriptions en langue thaïe ou siamoise qui fourniront la base essentielle de cette étude, du moins pour les deux derniers siècles qu'elle doit embrasser, du milieu du XIIIe au milieu du XVe siècle. Nous utiliserons dans la plus large mesure ces textes, traduits par le P. Schmitt et insérés dans deux ouvrages différents[1]. Croyant tous à la véracité des Annales, ni le traducteur, ni les auteurs qui ont publié ses savantes

[1] *Le Siam ancien*, par M. L. FOURNEREAU, dans les *Annales du musée Guimet*. Paris, Leroux, 1895.

Mission Pavie, II, *Recherches sur l'histoire du Cambodge, du Laos et du Siam*. Paris, Leroux, 1898.

Dans nos fréquents renvois, nous indiquerons ces deux ouvrages par ces initiales : *S. a.* et *M. P.*

études, pas plus qu'aucun autre écrivain, nul n'a songé, jusqu'à présent, à tirer de ces documents, parus déjà depuis cinq et huit ans, les conséquences qu'ils comportent nécessairement.

Nous pouvons être très bref sur « le Siam avant les Siamois »; c'est-à-dire sur ces anciens royaumes du Ménam inférieur dont parlent les Notices bien connues de Matouanlin : peut-être le *Kan-to-li* du ve siècle, un démembrement probable du puissant Founan du IIIe; puis, avec certitude, le *Tchi-tou* ou royaume de la « Terre Rouge » du VIIe siècle.

On sait que ce dernier pays fut visité par une ambassade chinoise de 607, qui nous a laissé une curieuse relation. On sait aussi que les habitants du Tchi-tou formaient un rameau particulier de la race du Founan, qu'ils étaient donc, croyons-nous, des Khmers, ou, tout au moins, qu'ils constituaient un chaînon ethnique intermédiaire entre les Khmers du Founan et les Mons ou Pégouans du delta de l'Irrawadi. Leur industrie était très avancée et leur civilisation plutôt raffinée. Les brahmanes et leurs sectateurs y étaient nombreux, mais le peuple, de même que la race qui le remplace de nos jours en ce pays, se distinguait par sa ferveur bouddhique, et ses rois abdiquaient souvent, semble-t-il, pour entrer dans la Confrérie.

La capitale, Seng-ki, Seng-tchi, Seng-kao, donnait quelquefois, chez les auteurs chinois, son nom au royaume. Un autre nom, celui de Tchou-kiang

« Fleuve Rouge » était aussi appliqué à cet État, qui fut conquis, vers 650-656, par le Founan devenu le Tchin-la. Il fit dès lors partie intégrante du puissant royaume cambodgien, dont la domination s'étendait sans doute fort avant dans le pays.

Il est probable que, dès ses débuts, cette suprématie des Khmers fut reconnue par les Siamois qui habitaient déjà, peut-on supposer, vers les 17° ou 18° N., la région de Sokothai, Sangkalok, Lakhon et M. Phre, et qui devaient constituer une petite tribu d'avant-garde de la grande famille des *Thaï* ou *Taï*, c'est-à-dire « les hommes libres », les *Shans* des Birmans. C'est à tort, sans doute, que les Siamois prétendront plus tard n'avoir pris ce nom de Thaï qu'après leur affranchissement du joug des Khmers.

Ces Thaïs, issus des provinces du sud-ouest de la Chine où ils ont dû vraisemblablement laisser des peuplades sœurs encore reconnaissables de nos jours, avaient, refoulés peut-être par les Célestes, envahi bien avant notre ère les contrées du nord de l'Indo-Chine, du Tonkin à la Birmanie. Ils se répandirent en éventail, suivant les vallées des grands cours d'eau, occupant les plaines, laissant monts et forêts aux aborigènes, qu'ils appelèrent, d'un terme générique très caractéristique, les *khas* « serviteurs, esclaves ».

Ils s'organisèrent en principautés, que les gens du Sud appelèrent *Mœuong*, tandis que les hommes du Nord les nommaient *Xieng*, et que gouvernaient leurs seigneurs héréditaires, les *Chao*, quelquefois les

Khun. D'aucuns créèrent même, rétrospectivement, un premier roi légendaire, le Khun Borom Ratchathirach (Parama Rājâdhirāja).

Leur expansion embrassa finalement l'Indo-Chine et le sud-ouest de la Chine, depuis l'Irrawadi jusqu'au fleuve tonkinois, des confins du Thibet au Cambodge, des monts du Yunnan au 7[e] degré de latitude dans la pointe de Malacca. Ils constituèrent ainsi la nappe ethnique actuellement la plus vaste et la plus nombreuse entre toutes les races de la péninsule transgangétique.

L'aire étendue de leurs migrations a placé les divers groupes de cette grande famille en contact avec des nations très dissemblables de mœurs, coutumes et civilisation. Les Thaïs, dont tous les auteurs s'accordent à reconnaître la grande malléabilité, n'ont su nulle part se soustraire complètement aux influences résultant du voisinage, si bien qu'ils diffèrent sensiblement d'aspect d'un groupe à l'autre. Ils se rapprochent respectivement, par diverses particularités d'ordre matériel ou moral, des peuples environnants : Chinois, Annamites, Birmans, Malais ou Cambodgiens. Entre toutes ces influences extérieures, la plus forte et la plus répandue, quoiqu'elle n'ait pu affecter, tant s'en faut, la généralité des groupes, fut celle de l'indianisme, reçu probablement par l'intermédiaire des Cambodgiens. La civilisation et les religions devinrent sensiblement indiennes dans les grandes branches méridionales de la famille.

La souplesse, l'esprit de réceptivité et de morcel-

lement qui caractérisent cette famille, ses divisions politiques, le contact ou la domination des peuples étrangers, ont pu introduire une foule de termes exotiques dans les dialectes des divers groupes. La langue thaïe n'en a pas moins conservé une grande unité. Elle constitue le lien commun qui groupe et délimite l'ensemble des Thaïs, le trait qui les différencie le mieux de toutes les autres races. Du sud au nord, de l'est à l'ouest, quiconque possède un des dialectes de cette langue est rapidement compris par tous ceux qui parlent les autres.

Cette langue thaïe est à tonalités variables comme le chinois ou l'annamite. Son vocabulaire, et ceci n'a rien d'étonnant, étant donnée la communauté probable d'origine, possède un grand nombre de mots qui se retrouvent dans les idiomes populaires de la Chine méridionale. Sa syntaxe, identique à celle de l'annamite et des autres langues de l'Indo-Chine, diffère complètement de l'ordre renversé qu'adoptent dans leurs hiéroglyphes les fils de Han. La construction, directe, place successivement le sujet, le verbe et l'attribut; le déterminé précédant le déterminant.

Il n'était pas inutile d'esquisser ici les caractères essentiels de cette grande race des Thaïs, dont les Siamois font partie intégrante, dont ils sont les représentants les plus méridionaux. Ils en sont aussi les plus civilisés, parce que seuls, entre tous les groupes de la famille, ils ont atteint les rives de l'Océan, et aussi parce qu'ils ont été largement influencés par leurs

relations avec les Cambodgiens, les Pégouans, les Malais et les Chinois émigrés. Ces Siamois, qui n'ont jamais — point essentiel à noter — perdu le contact de leurs frères de race, s'appellent eux-mêmes les *Petits Thaïs* ou les *Thaïs méridionaux*, par opposition aux *Grands Thaïs* ou *Thaïs du Nord.* Mais leur véritable nom ethnique est celui de *Syām,* qui paraît pour la première fois, à notre connaissance du moins, dans une inscription en langue vulgaire du Champa, vers 1050 A. D., puis reparait au XIIe siècle dans la galerie des bas-reliefs d'Angkor-Vat, mais toujours écrit avec l'*s* dental, ce qui semble devoir écarter l'étymologie, généralement admise, du sanscrit *s'yāma* « brun, coloré », où l'*s* est palatal.

Nous devons repousser, en passant, l'opinion des historiens chinois, qui a été reproduite, depuis Abel Rémusat, par nombre de sinologues, et qui fait descendre les Siamois d'une bande fameuse de rebelles appelés « Sourcils-Rouges ». Il est dit que ces brigands, qui se teignaient les sourcils en couleur de sang afin de se donner un air plus terrible, ravageaient la Chine vers l'an 30, sous la dynastie des Han. Or, il est maintenant évident que les Siamois ne peuvent avoir d'origine autre que celle de tous les Thaïs, qui formaient déjà à cette époque, et même bien antérieurement, une vaste, nombreuse et importante nappe ethnique.

Connaissant encore mal les annexions et les démembrements successifs de l'empire cambodgien,

nous ne pouvons guère fixer de date à l'asservissement des Siamois immigrés dans le haut bassin du Ménam. Peut-être la première conquête remonte-t-elle, avons-nous dit, au VIIe siècle, et une seconde conquête, durable celle-ci, eut-elle lieu au IXe siècle, alors que la puissance khmère atteignait d'un bond son apogée ? Nous ignorons de même la nature exacte des relations des deux peuples : vassalité ou domination directe. Mais ce que les traditions communes et une foule d'autres indices plus sérieux encore mettent hors de doute, c'est le fait même de l'assujétissement des Siamois aux ordres et aux corvées des Cambodgiens, ainsi que la durée plusieurs fois séculaire de cette servitude, qui ne devait prendre fin qu'au XIIIe siècle. Elle leur permit, d'ailleurs, de croître en nombre sans porter trop d'ombrage à leurs maîtres et de s'étendre progressivement au sud, tout en se civilisant au contact des Cambodgiens. Il en sera de même sur le golfe du Bengale, où la domination des Pégouans transmettra d'abord la civilisation de ce peuple à ses sujets et futurs conquérants, les Birmans.

Quoique les Khmers, pas plus que les autres Asiatiques, n'aient connu les pratiques qui s'implantent chez les Européens de notre génération et n'aient songé un seul instant à imposer leur langue à leurs sujets, leur longue suprématie produisit chez les Siamois des résultats qu'on pourrait comparer avec assez d'exactitude aux effets de la conquête normande sur le langage des Anglais; si bien qu'il est

difficile de connaître scientifiquement la langue siamoise sans une étude préalable de l'idiome cambodgien.

La prononciation du siamois qui devait, à l'origine, être molle et douce comme celle de tous les Thaïs, fut influencée par les accents gutturaux et l'emploi fréquent des groupes de consonnes des Cambodgiens. De même que ceux-ci, les Siamois s'accoutumèrent à prononcer les consonnes fortes comme des faibles et les sonores comme des dures : en tant que son, par exemple, le *p* se muant en *b* et le *b* en *p*; le *t* et le *d* faisant de même un chassé-croisé. Plus encore, cette domination séculaire semble avoir imposé aux Siamois l'emploi de la lettre *r* qui n'existe pas — sauf erreur de notre part, la famille étant encore très peu étudiée et incomplètement connue — chez les autres Thaïs, de même que chez les Chinois. Seuls, entre tous les groupes de la famille, les Siamois prononcent cette lettre, initiale ou intercalée, tandis que leurs frères la changent en *h* ou *l*. A la fin des mots, les Siamois écrivent encore la lettre *r*, mais ils lui donnent alors le son de la lettre *n*, son qui est aussi donné à la lettre *l* quand elle est de même finale.

Le vocabulaire siamois a fait de très nombreux emprunts à l'idiome des anciens maîtres. Tels, pour en choisir quelques-uns entre des centaines :

Amnac, prononcé *amnat* « prestance, pouvoir », n'est autre que le khmer *amnăc*, même sens, qui dérive du radical *ăc* « oser, pouvoir ».

Amnoy, pron. *amnuei*, « donner », est le kmer *amnoy* « don, donner », radical *oy* « donner »; mots restés usuels au Cambodge et qui sont pourtant des plus anciens de la langue, car on les lit déjà dans les inscriptions des VIe et VIIe siècles.

Les mots siamois qui suivent ayant, de même que les précédents, une signification a peu près identique dans les deux langues, nous nous bornons à indiquer leur radical khmer :

Bamrap « réprimer », rad. *prāp* « avertir, réprimer ».
Bamrœ « entretenir », rad. *prœ* « envoyer ».
Chamlo'i « défendeur », en justice; rad. *chhlœy* « répondre ».
Chămnăi « dépenser », rad. *chai*, même sens.
Chamnam « engager », rad. *chaṃ* « garder ».
Chămnek « partager », en khmer « part, portion », du rad. *chêk* « partager ».
Kamnot « décréter » de *kamnât* et de *kât*, même sens.
Kamnot « naissance »; rad. *kœt* « naître », écrit *ket* dans les anciennes inscriptions khmères.
Somdec, pron. *samdet*, du khmer *samtac* « roi », ou *stac* « roi » qu'on retrouve aussi en siamois.
Sâmruol, pron. *samruen*, du khmer *samruol* « agréable » et de *sruol*, même sens.
Tha: le, du khmer *danlé*, qui est prononcé *tonlé* « mer, lac, bassin », etc.

Les mots à deux syllabes, surtout quand la première se termine par un *m*, sont généralement empruntés au cambodgien; tels sont les mots commençant par *am*, *kam*, *cham*, *tam*, *sam*, etc.

Empruntés de même sont les mots *dóm* et *padóm*, qui ne sont autres que les termes cambodgiens

phdœm ou *pdœm* « commencer » et son radical *dœm*, écrit *ṭœm*, jadis *tem*, qui signifie depuis des siècles « tronc, souche, origine »; le *p* initial de *pdœm* donnant la voix causative à ce dérivé. C'est donc par erreur, à notre avis, que M. Schlegel a écrit : « *Döm* (commencement, origine) est *padöm* abrégé, pour lequel nous trouvons en malais *tâma* et *pertama*, tous les deux du sanscrit *prathama*[1] ». Il est probable que ces termes malais sont apparentés aux correspondants cambodgiens, mais le sanscrit est ici hors de cause et le siamois n'a emprunté qu'au cambodgien.

L'action de ce dernier idiome sur le siamois fut si forte que des mots qui sont peut-être simplement thaïs d'origine semblent avoir été modifiés d'après les principes usités par la langue cambodgienne; tels, *samnuk* « observer », *samnieng* et *samnieng sieng* « voix ». Toutefois, des réserves sont à faire sur ce point, car il est possible que ces termes soient d'anciens mots khmers, perdus par le cambodgien et conservés par le siamois. Mais on conviendra que l'une ou l'autre de ces éventualités milite également en faveur de la grande influence exercée par la première de ces langues sur la seconde.

En définitive, on doit distinguer dans la langue siamoise : 1° le fond thaï primitif, qui exprime généralement les objets matériels et les idées simples; 2° les mots tirés du khmer, qui sont très nombreux;

[1] *Siamese studies*, p. 85.

3° quelques rares termes dus au contact des autres peuples voisins, Malais et Pégouans, ainsi qu'aux marchands et immigrants chinois; 4° les expressions religieuses ou politiques, assez nombreuses, tirées des langues savantes, le sanscrit et le pâli.

Les mots pâlis ont été pris directement par les Siamois dans les textes sacrés : l'adoption du canon méridional ayant à peu près coïncidé avec l'affranchissement de la nation au XIII[e] siècle. Mais l'introduction des termes provenant du sanscrit remonte, en général, à l'époque de la domination khmère, et ces expressions passèrent dans la langue par l'intermédiaire du cambodgien, dont l'écriture se prête mieux que celle du siamois à représenter les groupes de consonnes du sanscrit. Au surplus, il est à présumer que les Siamois ne connaissaient guère alors d'autre écriture que celles de leurs maîtres cambodgiens.

A notre grand regret, nous devons repousser d'une manière absolue les théories émises à diverses reprises par l'érudit et estimable savant hollandais, M. G. Schlegel[1]. Croyant que les Siamois furent établis de tout temps dans le pays qu'ils occupent aujourd'hui, ne tenant aucun compte de cet immense triangle ethnique des Thaïs, qui couvre l'Indo-Chine, qui tient de près aux Chinois, et dont les Siamois ne sont que la pointe méridionale, se bornant, enfin, à comparer les dialectes chinois,

[1] *Toung Pao*, mars 1901, où l'auteur invoque aussi l'autorité de Van den Tunk. *Siamese studiese*, E. J. Brill, Leiden, 1902.

malais et siamois, M. Schlegel voit dans ce dernier peuple (dont, pourtant, les cheveux sont lisses comme ceux de tous les Thaïs) les descendants des habitants primitifs du Founan, qui avaient les cheveux frisés. Il pense qu'ils tirèrent leur première civilisation des Malais, qu'ils parlèrent d'abord un dialecte malais et qu'ils furent chinoisés plus tard par des marchands du Céleste Empire.

« Après la culture malaise, dit-il, vers le IIIe siècle de notre ère, la culture chinoise eut une telle influence sur le langage siamois que, certainement, plus d'un tiers de ses mots sont chinois. Les Chinois introduisirent même leurs cinq tons et influencèrent les Siamois si fortement que ceux-ci contractèrent leur propre langage et, plus tard, les mots du sanscrit et des autres langues indiennes autant que possible en monosyllabes, donnant à chaque syllabe l'un des cinq tons... Car les Chinois introduisirent au Siam non seulement une immense quantité de mots chinois, mais même leur propre système d'intonation... Le système tonal chinois eut victoire complète à Siam et tous les mots prirent, dès lors, un des cinq tons; en outre, ils furent, autant que possible, réduits en monosyllabes comme chez les Chinois; ils restèrent fixés à leur grammaire malaise qui n'admet pas les composés synthétiques chinois... Les nombres chinois remplacèrent entièrement la numération indigène... Ces marchands chinois (qui modifièrent ainsi la langue des Siamois) étaient des gens simples et non des lettrés,

à preuve que les termes des idées abstraites ne se rencontrent pas parmi ces mots... [1] ».

Nettement et positivement énoncées, ces théories sont non moins inexactes. Sans s'attarder à examiner si pareille implantation des tonalités chinoises dans une langue parlée en pays lointain est pratiquement admissible, scientifiquement possible, il n'y a qu'à faire remarquer, une fois de plus, que les marchands du Céleste Empire ne purent rencontrer chez les Siamois qu'une langue thaïe, possédant, de tout temps, ses cinq intonations et appartenant à une famille qui tient de près, numération comprise, aux dialectes des peuplades méridionales de la Chine.

Au surplus, le contact entre les navigateurs chinois et le peuple siamois ne put réellement s'établir d'une manière continue qu'à partir du XIII[e] siècle : les Cambodgiens occupant encore auparavant le bassin inférieur du Ménam. Le nom des Siamois, que nous avons vu émerger aux XI[e] et XII[e] siècles, paraît aussi en 1190, 1207, 1233, dans les textes épigraphiques du Champa, pays où ils semblent encore faire la guerre sous les ordres des Cambodgiens, ce qui est d'ailleurs tout à fait vraisemblable. On peut croire que dès cette époque, ou peu de temps après, il y eut des guerres entre Louvo et Haripuñjai, c'est-à-dire, selon toute vraisemblance, entre les Khmers et les Thaïs du Nord. Mais, sur

[1] *Siamese studies*, p. 5, 20, 21.

IMPRIMERIE NATIONALE.

ces événements, nous en sommes réduits aux simples conjectures.

Enfin, dans cet océan de légendes confuses que nous offrent les Annales et les traditions locales, — ce qui est tout un, celles-ci ayant été généralement insérées dans celles-là, — on croit pouvoir saisir les traits, bien indistincts, il est vrai, du premier roi siamois qui apparaisse et sur lequel nous supposons possible de réunir les noms de quatre personnages, dont trois appartiennent à la légende. A Sangkalok aurait régné, vers 1250-1270, un prince que nous proposons d'identifier à la fois avec le Prathamaratch = Prathamarāja « le Premier roi » des Annales du Nord, avec le roi Abhayagamuni, le père de Phrah Ruang, dans ces mêmes Annales, avec le roi Atœutaratch = Adītyarāja, des traditions des Thaïs septentrionaux, et enfin avec le roi Śrī Indrāditya, que mentionnera une célèbre inscription de 1292 environ et qui fut le père de Râma Kamhĕng, c'est-à-dire du prince que nous identifierons plus loin avec Phrah Ruang. A sa capitale, Sangkalok, par 17° 20′ N. et 99° 30′ E. environ, Śrī Indrāditya aurait fait construire des temples bouddhiques et d'autres sanctuaires dédiés à Śiva et à Viṣṇu. Donc le brahmanisme et le bouddhisme florissaient encore simultanément, peut-on supposer.

Mais tous les récits sont tellement confus et contradictoires que rien ne peut être affirmé d'une manière ferme, ni sur les identifications que nous pro-

posons ni sur le roi lui-même; seule l'époque approximative du règne de ce Śrī Indrāditya est plausible. On ne peut même pas dire s'il s'agit ou non de ce roi dans la première inscription en langue thaïe qui apparaisse, burinée à Xieng Mai, et datée de 1251[1]. Remarquable par son début pompeux qui s'écrie : « Glorieuses sont les actions de toutes les races de langue thaïe! », ce texte relate l'agrandissement d'un *vihāra* ou temple bouddhique par l'*uparāja*, frère cadet de S. M. Dharmikarājādhirāja « le roi suprême des rois pieux », titre que prendront fréquemment les futurs souverains de Siam.

Le fils aîné, Bân, de ce Śrī Indrāditya, roi de Sangkalok, n'eut qu'un règne éphémère.

Mais nous identifions son fils cadet avec le glorieux libérateur de la race siamoise, le roi qui réunira sous son sceptre ces États du haut et du bas Ménam que les auteurs chinois ont connus sous les noms de Sien (Siam), au Nord, et de Lo-hak (Louvo), au Sud. Groupant et analysant les renseignements de toute nature que nous avons pu recueillir sur ce personnage, le plus important peut-être de toute l'histoire du Siam, nous sommes arrivé, croyons-nous, à donner une consistance presque satisfaisante à sa vie et à son règne.

La légende, qui s'était emparée de ce prince,

[1] *M. P.*, II, p. 247 et suivantes. Nous ne partageons pas l'opinion du traducteur, qui la croit postérieure à 1251 et même postérieure à une autre inscription de 1292.

le faisait régner au VIe, au VIIe ou au Xe siècle. Le P. Schmitt, le traducteur des inscriptions thaïes, a eu le premier le mérite de se rapprocher sensiblement de la vérité, d'abord en plaçant le règne de ce libérateur au commencement du XIIIe siècle de notre ère[1], puis en lisant et commentant une inscription qui donne une date, 658 p. è. = 1296 A. D., de la vie de ce prince[2]. Mais ici le P. Schmitt a eu le tort, à notre avis, de ne songer à l'identifier qu'avec le roi dont nous ferons, nous, le fils et le successeur de ce célèbre Phrah Ruang des traditions populaires.

Nous laissons de côté les légendes qui concernent le personnage. Elles sont connues, d'ailleurs, ayant été analysées ou résumées à maintes reprises par les auteurs qui ont écrit sur l'histoire du Siam. Nous constatons seulement que le fils d'Abhayagamuni roi de Sangkalok, le jeune Aruṇa Kumāra « Prince Rouge » sera aussi appelé, sur le trône, Aruṇarāja « le Roi Rouge »; que le populaire prit, semble-t-il, dans ce terme *aruṇa* la syllabe *ruṇ*, qui donna, prononcée *ruang*, le nom vulgaire de ce héros national. On l'appela donc Phrayâ Ruang, Phya Ruang, Phrah Ruang. C'est le Ponhéa Roung des Cambodgiens. Il dut naître entre 1250 et 1260. Un passage des *Annales du Nord* disant qu'il naquit en l'année *Kur* « du Porc » il est peut-être possible de préciser la date de cette naissance à l'an 1251, qui fut « année du Porc ». Or, nous verrons qu'il mourut

[1] *S. a.*, p. 138.
[2] *M. P.*, II, p. 298.

probablement en 1324. Il aurait donc vécu soixante-treize ans, ce qui est parfaitement admissible.

Dans la célèbre inscription qu'il a laissée, en 1292 environ[1], il donne lui-même les détails suivants sur son origine : « Mon père se nommait Śrī Indrādītya, ma mère Nang Süong, mes frères Bân et Müong. Nous avons été cinq frères et sœurs de mêmes père et mère : trois garçons et deux filles. Le frère cadet m'est resté, l'aîné mourut quand il était encore tout petit. » Il faut entendre que cet aîné, Bân, mourut jeune encore et non en bas âge, puisqu'il est dit plus loin qu'il régna quelque temps.

L'auteur de l'inscription relate ensuite que, à peine âgé de dix-neuf ans, il lutta sous les ordres de son père contre le gouverneur d'une ville de Chod qui semble être du côté du Pégou, qu'il le mit en fuite et qu'il reçut, à la suite de cet exploit, le nom de Rāma Kamhĕng, c'est-à-dire « Rāma le redoutable, le terrible ». (Ce nom de Rāma entrera fréquemment dans les titres royaux de ses successeurs.)

Il ajoute encore que, après la mort de son père, il fut le fidèle sujet de son frère aîné, Bân, puis il monta sur le trône à la mort de ce dernier. Il aurait donc été le troisième roi national des Siamois, autant du moins que nous pouvons en juger.

Il dut monter sur le trône vers l'âge de vingt-cinq à trente ans, entre 1275 et 1280. On continua à l'appeler Rāma Kamhĕng ou Phrayâ Rāmarāja « le

[1] *S. a.*, p. 225-241 et *M. P.*, II, p. 175-202.

roi Râma », sans préjudice des autres noms qui lui furent appliqués, de ceux dont nous avons déjà parlé, par exemple. Les Annales lui donnent pour frère cadet le seigneur Riddhi Kumāra, qui régna plus tard à Xieng Maï et qu'il faut sans doute identifier au frère cadet Müong dont il parle dans son inscription. Ces Annales lui donnent encore un troisième frère, qu'elles appellent le Chao Suchak, et constatent même que les trois frères furent très unis. Mais elles font aussi de ce frère Suchak le successeur de Phya Ruang, tandis que ce successeur fut probablement le fils de ce dernier, portant ce nom de Suchak. Nous croyons donc que les Annales ont dû confondre et transformer à tort le fils en frère.

Monté sur le trône, Phya Ruang secoua, — s'il faut en croire la tradition commune des deux peuples, — le joug des Cambodgiens, et semble avoir porté à ceux-ci des coups qui furent tellement soudains, terribles et décisifs, qu'on ne pourrait les comprendre qu'en supposant un véritable réveil politique de la race siamoise, déjà répandue au loin vers le Sud, jusqu'à Louvo peut-être, ou même au delà, et subitement soulevée, électrisée, à la voix de son héros national. Il est certain, en tous cas, que la puissance du libérateur fut immédiatement très forte. Nous en avons un témoignage indirect, mais très positif, celui du voyageur chinois de 1296, qui constate que le Cambodge avait été dévasté par une récente invasion des Siamois et qui laisse à

entendre que toute annonce de guerre de la part de ce peuple excitait chez les Khmers une émotion publique que nous pourrions comparer au « tumulte » que la nouvelle d'une expédition gauloise suscitait dans l'ancienne république romaine.

Ayant donc rapidement réduit en esclavage, massacré ou mis en fuite les précédents maîtres du bassin inférieur du Ménam, les Siamois avaient, par ce fait même, séparé de l'empire cambodgien toutes ses possessions de la presqu'île de Malacca, qui durent tomber entre leurs mains sans coup férir. Les Cambodgiens qui occupaient ces lointaines possessions n'eurent qu'à se soumettre aux esclaves de la veille ou prendre la mer pour regagner leur pays. Ces acquisitions si promptes expliquent le brusque contact des Malais et de cette jeune nation siamoise qui naissait à peine à la vie, mais dont les premiers pas étaient ceux d'un géant. Les *Annales de Murtaban* constatent, en effet, que Phya Ruang entra en lutte contre les envahisseurs malais et les repoussa de « son royaume de Sokothai ».

On donne ici, selon un usage très répandu, le nom de la capitale au royaume tout entier. Cette nouvelle capitale, dont nous attribuons la fondation à Phrah Ruang, était située à une douzaine de lieues au sud de Sangkalok, la résidence de son père, et sur le même affluent du Ménam. Certains indices nous permettent de supposer que cette fondation eut lieu vers 1278, donc au début du règne.

Le nom complet de cette capitale de Phya Ruang, fréquemment répété dans les inscriptions, est Śri Sajjanālaya-Sukhodaya, soit « La Fortunée, Séjour des hommes de bien, Lever (du soleil) de la prospérité ». Plusieurs auteurs, le P. Schmitt et M. Fournereau entre autres, ont cru qu'il fallait comprendre, sous cette désignation, deux villes distinctes, appelées l'une Sukhodaya et l'autre Sajjanālaya, et ils placent cette dernière, qui à Sangkalok, qui à Kamphêng Péch. M. Fournereau consacre même vingt pages[1] à la description de Kemphêng Péch sous ce nom et avec cette rubrique de Sajjanālaya. Nous estimons que ces opinions sont complètement fausses : le qualificatif honorifique *Śrī* étant constamment, dans les textes épigraphiques, appliqué à l'expression entière, au lieu que deux villes différentes auraient été appelées Śrī Sajjanālaya et Śri Sukhodaya. D'ailleurs, les documents indigènes, les *Annales du Nord*, par exemple, parlent d'une seule capitale, appelée tantôt Sokothai, tantôt Satxanalai.

Les environs de cette nouvelle résidence royale furent irrigués avec soin, et de grandes constructions boudhiques furent élevées dans l'intérieur de la cité. Phya Ruang, dont tous les successeurs suivront en cela l'exemple, favorisa ardemment le Bouddhisme singhalais, qui supplantait alors, en Indo-Chine, les anciens cultes. De grands honneurs étaient rendus aux reliques sacrées, les prédications

[1] *S. a.*, p. 179-199.

et lectures pieuses se multipliaient, et des conciles étaient tenus à la capitale.

Selon les *Annales de Martaban*, Phya Ruang aurait accordé, en 1281, avec son pardon, un titre royal au gouverneur de cette ville, ancien aventurier qui avait séduit et enlevé sa fille pendant qu'il guerroyait les Malais. Si la date ainsi donnée est exacte, il faut reconnaître que notre hypothèse sur l'année de la naissance du roi siamois pourrait en être quelque peu affectée, si précoces que soient les gens d'Indo-Chine; en effet, Phya Ruang aurait eu une fille déjà nubile alors que lui-même n'avait pas trente ans!

Dès 1295, il envoyait des ambassades en Chine et nouait avec le grand empire des relations que la légende a défigurées de la façon la plus grotesque.

La tradition lui attribue la création de l'alphabet siamois, qui remplaça dès lors, dans les textes usuels et vulgaires, l'ancienne écriture du Cambodge, celle-ci n'étant plus employée que pour les manuscrits sacrés. Sans être complètement exact, le récit n'est pas dépourvu de fondement. Le roi Rāma Kamhĕng nous dit lui-même, dans son inscription de 1292, qu'autrefois les Thaïs n'avaient pas d'écriture et qu'il fit venir, en 1283, un maître qui sut créer l'écriture thaïe. Ceci n'est pas encore, à notre avis, l'entière vérité. Nous croyons que cette écriture existait déjà antérieurement, employée par les Thaïs du Nord plus ou moins indianisés, que la solution géniale qui fait fait figurer par des lettres indiennes

une langue à tons multiples, comme l'est la siamoise, ne fut pas la création d'un homme, mais le résultat d'une longue série de modifications apportées de génération en génération, et que l'œuvre, qui ne fut pas, certes, sans mérite, du lettré anonyme de 1283 se borna à faire dans cette écriture les dernières améliorations permettant de l'adapter à la représentation complète de la langue siamoise.

La légende attribue également à Phra Ruang la création de la petite ère, + 638 A. D., ce qui l'aurait fait vivre au VII[e] siècle! Nous avons quelques raisons de croire qu'il ne fût même pas l'introducteur de cette ère au Siam. Il est vrai que cette inscription thaïe qui a donné au P. Schmitt une date de la vie de ce personnage[1] dit que, en 658 de cette ère, (1296 A. D.), Phrayâ Ruang présida avec deux autres seigneurs à des constructions religieuses élevées dans la ville de Xieng Maï. Mais cette date est obtenue par calcul rétrospectif: l'inscription qui la contient ne remontant qu'à l'an 1581, époque où l'emploi de cette ère était général dans le pays. Toutes les inscriptions siamoises du XIII[e] et même des trente ou quarante premières années du XIV[e] siècle actuellement connues se servent de la grande ère, + 78 A. D, ou quelquefois de l'ère bouddhique — 543 A. D. Le plus ancien de ces textes où apparaisse réellement l'usage de la petite ère, ne

[1] *M. P.*, II, p. 308.

remonte qu'aux environs de 1360[1] et donne les trois dates, rétrospectives mais très rapprochées, de 705, 719, 721, soit 1343, 1357, 1359 A.D. On doit donc reconnaître que si la petite ère fut introduite par Phra Ruang son emploi ne se généralisa que très lentement. Il faut plutôt supposer que la légende a reporté sur ce roi des faits qui appartiennent en réalité à certains de ses successeurs.

Nous voyons, dans les *Annales de Martaban*, que son gendre Fa Roua, prince de cette ville, mourut en 1313 et fut remplacé par un frère qui s'empressa de demander titre et insignes royaux au monarque siamois Phya Ruang; celui-ci était donc encore sur le trône, à cette date.

Mais le terrible Râma du XIII[e] siècle n'était plus, semble-t-il, qu'un vieillard débile dont les dernières années furent attristées par l'affaiblissement de ses facultés. « Phya Ruang devint joueur et excentrique, sur la fin de ses jours et il n'y avait plus d'équité », dit un passage des *Annales du Nord*. Il est possible que sa mort, dont la légende s'est aussi emparée, ait été tragique. Un autre passage de ces Annales dit qu'il disparut en l'année *Chut* « du Rat ». Or, la première des années cycliques de ce nom qui suit l'an 1313 correspond à 1324. C'est donc à cette dernière date que nous croyons devoir fixer, provisoirement du moins, la fin du règne du célèbre, et jusqu'ici trop légendaire, libérateur des Siamois.

[1] *S. a.*, p. 275.

Ses deux successeurs immédiats ne nous sont guère connus que par des inscriptions postérieures à leurs règnes et qui les mentionnent incidemment.

La pénurie des documents réellement utilisables nous contraint à rentrer plus que jamais dans le champ des hypothèses, en ce qui concerne ces deux souverains. Nous croyons donc que le Phrah Suchak ou Phrah Sucharat que les *Annales du Nord* donnent pour successeur à Phra Ruang doit être identifié avec le Phrayâ Süa Thaï, — fils et successeur probable, de Rāmarāja, c'est-à-dire de Phrah Ruang, — que nomme l'inscription dite de *Nokor Jum*[1]. Nous croyons aussi que ce prince régna de 1324 à 1340, ayant, comme son illustre père, la ville de Sokothai pour capitale. Il semble qu'il guerroya à droite et à gauche, et qu'il fit de grands préparatifs militaires, fortifiant les principales villes du royaume, créant de nombreux postes militaires. Il paraît avoir perdu, vers 1330, une partie des possessions siamoises sur le golfe de Bengale. Les Annales le font attaquer par un roi de Xieng Sên, qui aurait fondé la ville de Phitsenulok. Cette dernière assertion est inadmissible. Phitsenulòk, si proche de la capitale, Sokothai, n'a pu être construite que par un roi national. Les luttes de ce « Lion des Thaïs » contre les Malais de Malacca ont un caractère plus authentique et c'est par les chroniques malaises que l'on sait la mort du roi de Siam. qui aurait péri les armes à la main, en 1340.

[1] *M. P.*, II, p. 225-246.

Il dut avoir pour successeur son fils, le Phrayâ, ou roi, Ridaiyrāja (Ridaya ou Hṛidayarāja), qui régna, supposons-nous, de 1340 à 1357, et auquel l'inscription khmère de Sokothai, postérieure à son règne, donne les titres de *Braḥ Pāda Kamrateṅ Añ*, c'est-à-dire de « roi souverain, roi suprême ». Il semble avoir fait une expédition militaire en 1347. Si nous n'avons pas, actuellement, d'autres détails sur ce petit-fils de Rāmarāja, nous savons pourtant qu'il régna à Sokothai et que, par suite, est inadmissible cette phrase du P. Schmitt, qui considère comme certaine, de même que tous Européens ou Asiatiques, la fondation d'Ayouthia en 1350 : « Pendant le règne du roi Rthay, les Thaïs ont envahi le bassin du Ménam et fondé la future capitale du Sud, qui va bientôt établir sa suprématie sur le royaume de Sukhodaya et les autres principautés du Nord[1] ».

C'est surtout l'étude du règne suivant qui prouvera à quel point cette opinion, si universellement acceptée, est en contradiction avec la vérité historique.

Nous pouvons croire que 1357 (1279 ś.) fut l'année de l'avènement de l'arrière-petit-fils et troisième successeur de Phya Ruang, qui fut l'un des plus remarquables souverains du Siam. Cette date n'est pas formellement indiquée dans les textes conservés, mais l'inscription thaïe de Nokor Jum dit

[1] *M. P.*, II, p. 227.

que, en cette année-là, le Phrayâ Ridayrāja ne régnait plus sur le trône de Sajjanalai-Sukhodai. « Les Thaos Phrayâs (princes), ses alliés, accourus des quatre points de l'horizon, avec des fruits rares de la forêt, des grappes d'arêk, des guirlandes et autres offrandes » avaient déjà sacré roi son successeur qui prit une illustre et précieuse relique et alla faire, en cette même année, une fondation pieuse dans la ville de Nagara Jum[1].

Le texte ne laissant pas entendre que ces divers événements eurent lieu en des années différentes, il nous paraît qu'on peut en conclure qu'ils se passèrent tous en 1357, année où eut également lieu, d'après un autre document épigraphique[2], une de ces cérémonies ou retraites « en forêt » qui semblent avoir coïncidé, sous cette première dynastie siamoise, avec les changements de règne, avec le deuil des princes qui succédaient à leur père défunt.

Il est vrai que l'inscription khmère de Sokothai[3], sur laquelle nous reviendrons à plus d'une reprise, dit que ce roi régnait depuis vingt-deux ans, à Śrī Sajjanālaya-Sukhodaya, en 1361 (1283 ś.), ce qui ferait remonter son avènement à 1339. Mais, prise à la lettre, cette indication serait en contradiction avec le début du même document, qui fait régner le roi Hridaya en 1347 (1269 ś.), et supprimerait même

[1] *M. P.*, II. p. 235.

[2] *S. a.*, p. 276.

[3] Aymonier, *Les provinces siamoises*, p. 83-100; *S. a.*, p. 159-179; *M. P.*, II, p. 203-224.

totalement le règne de ce dernier roi, ce qui est inadmissible. A notre avis, il faut entendre que, vers la fin de 1261 śaka, c'est-à-dire au commencement de 1340 A.D. — les années locales finissant en mars — le roi Süa Thaï ayant été tué dans sa campagne contre les Malais, son successeur Hṛidaya prit le pouvoir et fit en même temps sacrer comme *Yuvarāja* « vice-roi » le fils préféré auquel il destinait le trône après lui; ce qui permit à ce dernier de dire, en 1361, qu'il régnait depuis vingt-deux ans à Sokothai.

Monté sur le trône, celui-ci se fit appeler *Braḥ Pāda Kamrateṅ Añ Śrī Sūryavaṅsarāma Mahā Dharmarājādhirāja*, « les Pieds sacrés, seigneur et maître, le Fortuné, Rāma de la Race solaire, grand roi suprême des rois de la Loi ». Jusqu'au mot *Śrī*, ces titres, empruntés aux formules de l'ancienne chancellerie khmère, s'appliquent à tout roi suzerain et l'expression de *Braḥ Pāda* n'appartient qu'aux rois suprêmes. Il s'agit donc du souverain de Siam et non d'un roitelet feudataire. Les désignations qui viennent après *Śrī* constituent plus spécialement les noms pris par le roi; entrant fréquemment dans les titres des rois de cette nation, elles tiennent aux usages de l'époque ou aux idées bouddhiques dominantes.

Rien ne devant être négligé en ce point, capital pour la reconstitution de l'histoire siamoise sur des bases entièrement nouvelles, nous ferons observer qu'une inscription thaïe fragmentaire, déjà citée à

diverses reprises et dont la dernière date conservée est 1359 (721 p. è.), semble aussi nous montrer ce roi à Sukhodaya, où il est « le guru suprême, l'ornement des trois mondes, le grand roi de la Loi, le prince qui se fait bonze du Buddha[1] ».

Infiniment plus belle que les confuses légendes qu'elle dissipe, que les prétendues chroniques, sèches ou remplies de niaiseries, qu'elle bouleverse, cette véritable histoire du Siam, ainsi basée en majeure partie sur des textes authentiques et indiscutables, nous montre ce grand prince se complaisant en toutes circonstances à mettre en relief sa double prétention, de lettré et de savant, d'un côté, de fervent sectateur du canon méridional de la religion bouddhique, de l'autre. A maintes reprises, il semble entrer, pour de courts séjours sans doute, dans la Congrégation bouddhique; roi prêcheur, il s'écriera, ou fera dire, par exemple, dans l'inscription thaïe de Nokor Jum : « Voulez-vous maintenant savoir quel est l'astrologue qui sait si bien faire la computation des années, des mois, des jours, additionnant ici, retranchant là, qui sait calculer, raisonner les saisons avec une entière précision? L'astrologue qui sait faire ces raisonnements, ces problèmes, n'est autre que le Phrayâ Śrī Phraḥ Mahādharmarājādhirāja. Désirez-vous savoir ensuite quelles sont les autres qualités du Phrayâ Mahādharmarāja! Je vous dirai que le Phrayâ Dharmarāja observe les cinq

[1] *S. a.*, p. 275-277.

préceptes..., honore les précieuses reliques..., honore le dharma de la prédication...[1]. »

Et dans l'inscription khmère de Sokothai : « Il enseigna la sainte Discipline (bouddhique) et la sainte Métaphysique, d'après les plus fameux docteurs, tels que les ascètes brahmaniques. Sa Seigneurie et Sainte Pureté connaissait les textes des Védas, les formules des traités, l'ensemble des doctrines religieuses, à commencer par les livres d'astronomie et leurs commentaires, les traités sur les étoiles, sur la succession des saisons, des mois, des éclipses solaires, des éclipses lunaires. Le roi savait tout : sa Sainte Intelligence était extraordinaire. Il jugea convenable de reculer la Fête du Printemps (Phālguṇānta). Il corrigea (les erreurs qui s'étaient glissées dans) l'ère. Il connaissait parfaitement la série des mois intercalaires, la progression des jours et des astérismes, et il fixa (le calendrier) avec le succès le plus complet. Enlevant, effaçant et rétablissant ainsi, sa Seigneurie et Auguste Pureté acheva, en faveur des peuples, à la perfection et dans ses moindres détails, cette sainte (royale) œuvre, qui fut donc sûre, fortunée, célèbre et sans le plus léger défaut[2]. »

Dans cette citation d'une traduction faite précédemment, nous avons maintenu les mots explicatifs ajoutés entre parenthèses, en cette phrase : « Il corrigea (les erreurs qui s'étaient glissées dans) l'ère. » Mais nous devons nous demander, maintenant que

[1] *M. P.*, II, p. 239.

[2] AYMONIER, *Les Provinces siamoises*, p. 86.

IMPRIMERIE NATIONALE.

nous sommes en possession de nouvelles données, s'il ne faut pas traduire simplement, littéralement : « il corrigea l'ère », c'est-à-dire qu'il introduisit la petite ère au Siam, œuvre digne de ces prétentions scientifiques qu'il vante ou fait louer avec une ostentation quelque peu naïve. Nous avons vu précédemment qu'il est possible que la tradition ait attribué à tort cette introduction au libérateur, Phrah Ruang, et que, en tout cas, la petite ère n'apparaît réellement pour la première fois que dans une inscription des environs de 1360[1], donc sous le règne de notre Sūryavaṅsa Rāma.

Cette inscription de 1360, l'une des rares qui soient écrites en lettres cambodgiennes alors que la langue est thaïe, semble, avons-nous dit, mentionner l'entrée du roi dans une bonzerie en qualité de religieux. Ce fait, ou un autre du même genre concernant aussi ce roi, se retrouve avec un certain luxe de détails, où le merveilleux même ne fait pas défaut, dans notre inscription khmère de Sokothai, qui doit remonter aux environs de l'an 1361.

Il y est dit que le roi avait envoyé des bonzes ou des lettrés inviter un célèbre religieux de Ceylan, nommé Mahāśāmi (Mahāsvāmī), ascète de sainte vie et savant possédant la connaissance du Tripiṭaka, c'est-à-dire de l'ensemble des recueils sacrés du Bouddhisme. Ce saint homme arriva à Śrī Sajjanālaya Sukhodaya, où il fut reçu avec des honneurs plus

[1] *S. a.*, p. 273.

que royaux. Là, il entra en retraite pendant les trois mois de saison pluvieuse. Ensuite eurent lieu des constructions de temples, des érections de statues, des prédications solennelles et de grandes aumônes aux religieux. Le roi procéda lui-même à l'inauguration d'une statue d'or du Buddha, érigée dans la « Tour d'or » du Palais royal. Il y convoqua Mahāśāmi et une assemblée de bonzes; il entra là dans les ordres en qualité de novice, formulant le vœu d'obtenir, non la puissance terrestre ou céleste, mais la qualité d'un futur Buddha qui conduirait les êtres dans la voie du Salut. Il adora le Triple Refuge (le Buddha, la Loi et l'Assemblée). Alors, la terre trembla en toutes ses régions; elle s'ébranla derechef lorsque le roi descendit de son palais et posa le pied sur le sol.

Il semble aussi, par de courts passages des faces dégradées de cette stèle, que le roi prit encore un grade plus élevé dans la Confrérie, celui de *Bhikṣu*, c'est-à-dire de bonze, mendiant, et qu'alors de nouveaux prodiges se manifestèrent. L'inscription se termine par de pieuses recommandations.

On peut croire que la ferveur religieuse se fortifia à Siam sous l'action de ce roi prêcheur et ardent bouddhiste. Mais il est inexact de prétendre que le canon méridional et ses textes pâlis ne furent connus dans ce pays qu'à partir de cette époque. Les inscriptions antérieures démentent formellement cette opinion, qui a pourtant été émise à plusieurs reprises, par exemple par le P. Schmitt disant : « Comme nous l'avons vu dans l'inscription khmère de Sukho-

daya, c'est en śaka 1283 (1361 A. D.) que les textes pâlis furent amenés de Laṅka. Dès lors, les manuscrits pâlis remplacèrent dans toutes les pagodes les textes sanscrits. L'étude du sanscrit fut entièrement abandonnée par les Indo-Chinois. Le caractère d'écriture sanscrite servit à copier les textes pâlis et se conserva sans nouvelle modification jusqu'aujourd'hui[1]. »

La stèle khmère de Sokothai, burinée par exception dans la langue des anciens dominateurs, dont le prestigieux passé devait continuer à en imposer à leurs sujets de jadis devenus leurs ennemis acharnés, met, de même que les inscriptions thaïes de ce roi, hors de contestation — et ce point est capital, devons-nous répéter, pour la reconstitution de cette histoire — les faits suivants : ce *Braḥ Pâda* était le roi suprême de Siam; sa capitale était Sokothai; donc la ville d'Ayouthia, que les textes de l'époque ne mentionnent nulle part, où pas une seule inscription du temps n'a été découverte, n'existait pas encore; et par suite les annales modernes siamoises sont complètement fausses, en ce qui concerne leurs débuts.

A ce puissant prince nous croyons devoir attribuer la fondation de la ville de Phitsenulok, sur laquelle ont singulièrement varié les opinions, que nous ne discuterons pas complètement ici, nous bornant simplement à rappeler que l'auteur français du XVIIe siècle, Nicolas Gervaise, dit que Porselouc (*sic*)

[1] *M. P.*, p. 342.

fut construite par un roi guerrier et conquérant, le Chaou Mœuong Hâng, surnommé le « Roi Noir », qui régnait environ 250 ans avant Chaou Thong, le fondateur d'Ayouthia. Et il ajoute : « Ce prince, qui était l'un des plus heureux de son siècle, fit longtemps la guerre au Laos et s'y rendit recommandable par le nombre de ses victoires. » Nous supposons que ces indications se rapportent à notre Sūryavaṅsa Rāma, qui régnait, d'ailleurs, non pas 250 ans mais un siècle au plus avant la fondation d'Ayouthia. Un passage des *Annales du Nord,* — sur lequel nous n'insisterons pas ici, l'événement n'étant pas d'importance capitale — nous fait songer à l'année 1371 pour date de cette construction de Phitsenulok.

Dans les extraits des auteurs chinois qu'ont publiés Bowring et M. de Rosny, nous voyons que ce roi eut, avec le fondateur de la dynastie chinoise des Ming, de fréquents rapports dont l'amicale tradition se conserva longtemps chez les successeurs des deux souverains. Plusieurs missions accompagnées de présents furent envoyées de part et d'autre, de 1369 à 1387.

Il est à présumer que le roi Dharmarājādhirāja joua un grand rôle, comme prince héritier, puis comme roi, dans les luttes acharnées qui semblent avoir eu lieu, à l'époque, entre le Siam et le Cambodge. Dans leur ensemble, ces guerres sont vraisemblables; mais nous ne pouvons accorder aucune confiance aux Annales, tant cambodgiennes que siamoises, qui en font le récit, les dates étant erronées

ou suspectes, aussi bien que les noms des rois ou des princes. Ces réserves faites, on peut dire qu'il est probable que le Cambodge fut envahi, sa capitale prise ou assiégée, ses habitants emmenés par milliers en captivité, vers 1350, 1370, 1373; que les luttes continuèrent, vers 1382, dans la région de Chantaboun et de Chonboury, où les Cambodgiens, profitant peut-être des embarras du roi siamois, engagé dans une guerre du côté de Xieng Maï ou du Laos, razzièrent à leur tour de nombreux captifs. Mais ils auraient subi de terribles représailles l'année suivante, où les Siamois, vainqueurs, auraient fait prisonnier un prince de la maison royale, laissé seulement cinq mille habitants dans Angkor Thom, qui aurait été enlevée d'assaut et qui aurait reçu, pendant quelques années, une garnison siamoise.

Ces récits, qui ne peuvent être acceptés qu'à titre d'indication générale, semblent caractériser réellement la situation respective des deux royaumes pendant la vie de notre Dharmarājādhirāja.

Ce prince dut mourir, après un règne probable de trente et un ans, en 1388, date de la mort d'un roi de Siam que différents auteurs, Bowring entre autres, relatent d'après les historiographes chinois. Ceux-ci content en effet que, en cette année, un nouveau roi de Siam annonça la mort de son père et demanda l'investiture et qu'un eunuque élevé en dignité fut alors envoyé dans ce pays, afin d'accomplir les funérailles après avoir dûment pleuré le défunt.

Cet événement, ainsi précisé, parait concorder avec les données qu'on peut tirer d'une inscription thaïe déjà citée à plusieurs reprises. La traduction du P. Schmitt nous dit que, en 1388 (750 p. è.), un roi, Mahā Dharmarājādhirāja, fit une retraite, de compagnie avec ses neveux, la reine-mère, appelée Śrī Dharmarājamāta, et une foule de seigneurs, de lettrés, qui séjournèrent à la pagode. Des points de controverse furent tranchés par le roi et la reine-mère[1].

L'existence d'une reine-mère suppose nécessairement un roi défunt, qui ne peut guère être que notre troisième successeur de Phya Ruang. D'un autre côté, ces retraites religieuses de la cour semblent suivre, avons-nous fait déjà remarquer, la mort d'un roi souverain.

Il est donc à présumer que ce nouveau roi, Mahā Dharmarājādhirāja, est le quatrième successeur du libérateur. Il semble avoir reçu des pétitions et fait tenir d'autres assemblées religieuses, en 1406. Peut-être pourrions-nous l'identifier à des rois Dharmāśokarāja qui paraissent, l'un dans les *Annales du Nord*, l'autre dans une inscription sans date[2]. Ce nom entrait assez souvent dans les titres des rois de Siam. Toujours est-il que le prince qui monta sur le trône en 1388 entretint de bonnes relations avec le Pégou, engagé alors dans de grandes guerres contre les Thaïs du Nord et le roi de Birmanie. Il

[1] *S. a.*, p. 278-281.

[2] S. *a.*, p. 209-214.

continua aussi avec la dynastie des Ming, les excellents rapports inaugurés par son prédécesseur. En 1391, la cour de Chine lui envoie les étalons des poids et mesures du Céleste Empire, et, en 1402, un sceau royal d'argent, à poignée en forme de chameau, dit Bowring, à qui nous empruntons ces renseignements. En 1403, l'empereur envoie à son lointain « feudataire » d'autres étalons de poids et mesures et 100 exemplaires de l'*Histoire des femmes célèbres de la Chine*, ouvrage bien connu de la dynastie des Han. En 1408, une ambassade siamoise va prendre part au deuil de l'empereur décédé et livrer quelques Chinois criminels réfugiés au Siam.

M. de Rosny nous apprend de son côté que les auteurs chinois donnaient à ce roi de Siam le nom de *Ing-tchi-lo-ti-lah*, pour Indrarāja peut-être, et qu'ils le font mourir au cinquième mois de l'année 1415.

Nous pouvous donc croire que ce cinquième roi de Sokothai régna vingt-sept ans.

L'année suivante (1416), dit le même auteur, « le fils du roi défunt fut proclamé roi sous le nom de *San-lai-Po-lo-mo-La-tah-ti-rai* », mots que nous croyons pouvoir transcrire par Samtac Parama-Rājādhirāja, en ne différant de l'interprétation de M. de Rosny que pour l'expression *San-lai*, où il voit un petit nom que portait ce prince avant son élévation définitive au trône, tandis que nous y reconnaissons le terme *Samtac* « seigneur, roi ».

Les *Annales d'Ayouthia* donnent ce nom de Parama-Rājādhirāja à l'un de leurs rois de l'époque et laissent entendre qu'il était auparavant gouverneur de Xainat, sur le Ménam inférieur, et qu'il monta sur le trône à la mort de ses deux frères qui s'entre-tuèrent. Elles placent ces événements en l'année 1416 ou en 1418 mais, bien entendu, elles font régner ce roi à Ayouthia.

Pour nous, ce cinquième successeur de Phya Ruang fut le dernier des rois siamois appartenant à la dynastie du libérateur et résidant en cette ville de Sokothai, que son illustre ancêtre avait fondée.

En effet, la stèle dite du *Phra Bat* ou empreinte des « Pieds sacrés » du Buddha, qui est actuellement à Bangkok, provient de Sokothai. Or, maintenant que nous savons, à n'en plus douter, que cette ville continua à être la résidence des souverains siamois après 1350, il y a très forte présomption, pour ne pas dire certitude absolue, qu'elle était encore la capitale, en avril 1426, le jour où un grand chef de pagode fit sculpter ou amener dans cette cité de Sokothai ce monolithe du Phra Bat, où fut burinée une inscription pâlie bouddhique dans laquelle il est question de l'autorité royale du Dharmarājādhirāja, le grand « roi suprême des rois de la loi », le maître des hommes, c'est-à-dire le souverain de Siam[1].

[1] Inscription étudiée par M. Barth, dans le *Siam ancien*, de M. Fournereau, p. 242-254, et Note additionnelle, p. 309.

C'est ce prince, sans doute, qui envoya en Chine les ambassades dont parle M. de Rosny : en 1433, sous le nom défiguré de *Sih-li-ma-oh-laï* (Srī-Mahārāja?); en 1446, sous celui de *Sse-li-Po-lo-ma-no-joh-thi-lah* (Śrī Paramarājādhirāja). Ces variations de titres appliqués à un même roi sont très compréhensibles : il suffisait aux interprètes ou aux scribes de faire un choix dans la kyrielle des qualifications admises par les chancelleries locales.

Nous pouvons admettre que ce dernier des rois de Sokothai régna trente-sept ans, de 1415 à 1453.

Voici, en effet, ce que nous lisons dans l'ouvrage de M. de Rosny, dont les excellents renseignements sont à utiliser, sans se préoccuper de chercher, comme l'a fait cet auteur, des concordances quelconques avec les *Annales d'Ayouthia*, puisque nous savons maintenant que ces chroniques sont complètement erronées pour cette période : « La quatrième année de l'ère *king-tai* (1453), l'empereur *King-ti* donna l'investiture au fils adoptif du roi *Pa-lo-lan-mi-sun-lah* et le reconnut comme souverain du Siam... La sixième année de l'ère *tien-chun* (1462), le roi de Siam *Plah Lan-lo-tche-tchih-po-tchi* qui est évidemment Phra Ramathibodi, envoya un ambassadeur apporter le tribut à la cour de Chine... La dix-huitième année de l'ère *tching-hoa* (1482), le prince héréditaire de Siam notifia à l'empereur de Chine la mort de son père et obtint l'investiture ».

On voit qu'il s'agit, en définitive, d'un souverain, du nom de Rāmādhipati, fils adoptif de son prédécesseur, qui régna trente-deux ans, de 1453 à 1482.

Pour nous, ce prince est le roi qui abandonna Sokothai pour résider peut-être quelques années à Kamphêng Péch et fonder ensuite une nouvelle capitale, qui fut appelée Ayouthia et qui était située à 75 lieues au sud de Sokothai.

Certaines sources indigènes, — ou, plus exactement, certains passages des Annales, — relatées par Bowring entre autres, parlent, avant la fondation d'Ayouthia, de l'établissement d'une capitale appelée Cha-Liang qui aurait été située à l'Ouest de Kamphêng Péch et où auraient régné cinq princes de la première dynastie. Le sixième, appelé Uthong Ramathibodi, « gendre » de son prédécesseur qui n'avait pas d'enfant mâle, aurait reçu, en 1344, la couronne du droit de sa femme, et, plus puissant qu'aucun de ses prédécesseurs, il aurait soumis à son empire le sud du Siam et la presqu'île de Malacca. Puis il aurait fondé Ayouthia en 1350.

Indépendamment des dates qui sont fausses, ces notions ne sont qu'un reflet pâle et altéré de la vérité. On sait que le nord de la presqu'île de Malacca appartenait aux Siamois depuis la fin du XIII[e] siècle. Mais on doit retenir le fait que Ramathibodi était le « gendre » de son prédécesseur, qualité qui peut correspondre à celle de « fils adoptif » que lui donnent les Chinois. On doit également noter

qu'il fonda la ville d'Ayouthia après six ans de règne et qu'il était lui-même le sixième roi de Siam. Il est pour nous le sixième successeur de Phya Ruang, et le neuvième roi, si nous remontons jusqu'à S'rī Indrāditya.

A s'en tenir exclusivement aux Annales siamoises, l'historien perdrait complètement pied. Elles nous donnent deux Ramathibodi (Rāmādhipati). Le premier, ce prétendu fondateur d'Ayouthia en 1350, aurait eu plusieurs successeurs, dont les noms, fait remarquable, se répètent parfois deux par deux (voir la liste plus loin); et enfin un second Ramathibodi, en 1470-1509.

Dans notre opinion, c'est sans doute ce dernier prince que les compilateurs des Annales d'Ayouthia auront dédoublé à tort, transformé en deux personnages du même nom, qu'ils ont fait régner, l'un en 1350, l'autre dans la seconde moitié du XVe siècle et commencement du XVIe siècle. La première date est impossible. Les secondes mêmes sont inexactes. Pour nous, il n'y eut qu'un seul Rāmādhipati régnant, non de 1470 à 1509, mais, selon les indications des Chinois, de 1453 à 1482.

Au surplus ce Rāmādhipati, alias *Phaya Thong, Uthong*, est, aux yeux des Siamois eux-mêmes, un personnage semi-légendaire, dont il est question dans les Annales fantastiques du Nord aussi bien que dans les Annales d'Ayouthia. Là, on en fait le fils d'un *seṣṭhi* « richard ». Il devient le gendre du roi du Cambodge et c'est la peste qui le chasse

d'Angkor Thom pour aller fonder sa nouvelle capitale, en 711 ou 712 de la petite ère, soit 1349 ou 1350 A. D. Plus généralement les récits le font venir du Nord. L'un place même cet événement en 1203 (565 p. è.). Mais 1350 est la date la plus communément admise pour la descente au Sud, après six ans de règne, de Phaya Uthong venant fonder sa ville d'Ayouthia, en une région fertile, où les cours d'eau abondaient en poisson, et qui était probablement devenue déserte par l'émigration ou le massacre de ses anciens habitants cambodgiens.

Ayouthia aurait remplacé une vieille cité appelée vulgairement Lawek et officiellement Dvāravati. Nous croyons qu'il faut établir ici une distinction et que ces dernières dénominations s'appliquaient en réalité à Louvo ou Lophabouri, nom dont l'épigraphie a donné l'ancienne forme, Lavo ou Lvo, et ville située à une douzaine de lieues au nord de l'île où Rāmādhipati fonda, dans une situation admirable, par 14° 19′ N. et 98° 13′ E. sa superbe Ayouthia. Toutefois, nous devons ajouter que les noms officiels de cette capitale comprenaient l'antique appellation sanscrite du chef-lieu des établissements cambodgiens du Ménam, étaient *Kruṅ Deva Mahānagara Pavara* (ou Pravara) *Dvāravati Śrī Ayodhyā*, soit « la capitale des dieux, grande cité royale, l'excellente Dvāravatī (ville de Krisṇa), la fortunée Ayodhyā (l'inexpugnable, l'inviolable, ou

la capitale de Rāma) ». Le dernier nom, qui fut l'appellation usuelle, rappelle, comme du reste la plupart des titres des souverains siamois en général et comme le nom même du fondateur de la cité en particulier, la vénération que les successeurs de Rāma Kamhĕng portèrent longtemps à la mémoire du divin vainqueur de Rāvana.

D'une importance capitale, la question de la date de la fondation de cette ville exige une discussion approfondie, autant du moins que le permet l'état actuel de nos connaissances.

Tout en ignorant où Nicolas Gervaise, l'auteur français du XVIIe siècle, a pu prendre la curieuse information qui lui fait dire que le Mœuong Krong Tép Mahā Nokor = Kruṅ Deva Mahā Nagara, c'est-à-dire Ayouthia, « fut fondé par Chao Tong, le roi d'or », « il n'y a guère plus de deux cents ans », nous avions été frappé de cette assertion qui mentionnait, chose naturelle d'ailleurs, le nom populaire de Rāmādhipati et qui tendait à ramener le règne de ce prince ainsi que la fondation de sa capitale à la seconde moitié du XVe siècle.

Elle était, il est vrai, en contradiction formelle avec d'autres renseignements donnés à la même époque par La Loubère, qui place la fondation de la ville de Siam ou Ayouthia et l'établissement en cette capitale de la cour de Ramatilondi (Rāmādhipati) à l'an 1894 de l'ère bouddhique siamoise, soit en 1351 A. D., donc à la date universellement

acceptée aujourd'hui et déjà admise au temps de Louis XIV. La parole de Gervaise était encore plus en opposition, mais ceci n'a pas d'importance, avec ce passage des *Annales du Nord* qui reporte l'événement à l'an 1203 (565 de la petite ère).

D'autre part, plus nous avancions dans nos recherches et nos études sur le passé du Cambodge et du Siam, plus s'imposait à notre esprit le caractère invraisemblable et apocryphe des Annales modernes, cambodgiennes ou siamoises, du moins pour ces périodes relativement reculées des XIV[e] et XV[e] siècles. Même leurs dates si précises perdaient toute autorité à nos yeux. Si bien qu'un moment vint où il fallut reconnaître de toute évidence que, pour la fondation d'Ayouthia, le XIV[e] siècle devait être écarté et en particulier cette date de 1350, que la vanité, l'ignorance, ou la parfaite insouciance, le manque absolu de scrupules, des compilateurs siamois, avaient posée avec un luxe de détails, une apparente précision, qui avaient induit en erreur tous les auteurs asiatiques ou européens, et faussé complètement l'histoire.

Il n'était plus possible, par exemple, d'accepter ce qu'admettent tous les écrivains européens, ce que rapporte Bowring, d'après le roi Mahā Mongkut, d'après les meilleures autorités locales, en disant que la fondation de la « *cité sacrée*, l'un des plus mémorables événements de l'histoire siamoise, eut lieu en avril 1350, que les devins brahmanes, ayant été consultés, décidèrent que, en cette année,

712 de l'ère siamoise, au sixième jour de la lune croissante du cinquième mois, dix minutes avant quatre heures, les fondations devaient être posées, que trois palais furent érigés en l'honneur du roi; enfin que, à partir de cette date, qui est un fait certain, les Annales siamoises sont plus exactes : leur texte, digne de confiance, étant accompagné de dates données par jours, mois et années, de 1350 à 1767 ».

Les faits qui ont le plus contribué à ébranler, puis à détruire, dans notre esprit une croyance qui reposait sur des bases aussi fermes en apparence, furent l'existence même et ensuite le caractère nettement impérial de l'inscription khmère et des diverses inscriptions thaïes burinées à Sokothai, la capitale fondée par Phya Ruang au XIII[e] siècle. Ces textes ne se rapportent nullement à des roitelets feudataires, à des gouverneurs locaux, comme a pu le croire le traducteur de ceux qui sont écrits en langue thaïe. le P. Schmitt, qui s'est laissé induire ici en erreur, par la force des idées ambiantes, des notions universellement admises. Ces inscriptions relatent, décrivent même les pompes de la cour et imposent nécessairement la résidence habituelle des rois en cette ville, dont elles font, implicitement mais nettement, la capitale du royaume.

Or, ces textes se continuent sous les règnes des successeurs de Phrayâ Ruang; avec des intermittences, il est vrai, mais tous les rois ne se croyaient pas tenus de laisser des stèles à la postérité. On peut

aussi supposer que la plupart des inscriptions thaïes antérieures à 1450, qui sont connues mais dont la provenance est ignorée, ont été enlevées des ruines de cette ancienne capitale. En somme, les inscriptions de Sokothai ne cessent totalement qu'après la stèle de 1427, donc avec l'avènement du sixième des successeurs de Phrayâ Ruang, avec le règne du roi qui semble bien être l'un des deux Rāmādhipati des Annales locales, qui semble même réunir en sa personne les deux souverains de ce nom que mentionnent ces Annales.

Ainsi réveillées de leur long sommeil, ces stèles se dressent pour clamer la vérité historique. Il faudrait, pour s'inscrire en faux contre leur témoignage si net, si probant, autre chose que des manuscrits apocryphes, compilés au bout de quatre siècles, remaniés à plaisir par des princes vaniteux ou des historiographes dénués de scrupules. Il faudrait des textes épigraphiques, burinés à Ayouthia même, attestant, pour cette époque, l'existence de cette ville, son caractère de capitale, la présence des rois; il faudrait, en un mot, des témoignages lapidaires de leur ferveur religieuse semblables à ceux qu'ils ont laissés à Sokothai. Où sont donc ces stèles d'Ayouthia? Rien de ce genre, absolument rien, que nous sachions, n'a été mis au jour.

Nous sommes donc ramenés au règne du premier souverain qui semble avoir déserté Sokothai, à partir duquel les inscriptions cessent totalement en cette ville. Il n'y a évidemment aucune raison de

descendre en deçà, à une époque plus rapprochée de nous. Gendre ou fils adoptif de son prédécesseur, connu généralement sous le nom de Rāmādhipati, nom formé, au surplus, de deux éléments qui entraient dans les titres royaux de la plupart des souverains siamois, ce prince aurait régné de 1453 à 1482. Or, parmi les renseignements qui concernent ce roi semi-légendaire, ce « roi d'or » comme l'appelle Gervaise, nous en rencontrons un nous apprenant qu'il fonda Ayouthia après six ans de règne. Ce serait donc en 1459 ou 1460 que devrait se placer cet événement. Cette date correspond assez bien au « guère plus de deux cents ans » de ce même Gervaise.

Le lecteur exigeant se dira peut-être que ces difficiles reconstitutions historiques d'un passé enseveli sous tant de ténèbres accumulées à plaisir ne sont pas d'une absolue certitude, mais nous espérons qu'il les reconnaîtra plausibles et vraisemblables.

Disons, pour en finir avec le règne de Rāmādhipati, qu'on s'accorde à considérer le fondateur d'Ayouthia comme un conquérant et l'un des plus puissants souverains qui aient régné sur le Siam. Ce pays aurait été divisé, alors, en seize provinces, à la tête desquelles se trouvaient des princes feudataires. Mais l'autorité du roi s'étendait aussi, croit-on, sur presque toute la presqu'île de Malacca, ainsi qu'à Tenasserim et à Tavoy. Son influence se faisait sentir à Martaban, à Moulmein, à Xieng-Maï. Du

côté du Cambodge, la province, si longtemps disputée, de Chantaboun était certainement réunie, et solidement, à l'empire siamois; car autrement le transfert de la capitale à Ayouthia ne s'expliquerait guère. Il paraît bien que Rāmādhipati fit, vers 1461, une invasion triomphante au Cambodge, d'où il ramena de nombreux prisonniers, après avoir saccagé, une dernière fois peut-être, la malheureuse capitale des Khmers. Angkor Thom dut être définitivement abandonnée, dès lors, par ses rois. Il y eut certainement corrélation entre ces deux faits: l'abandon de la glorieuse cité des grands rois cambodgiens et l'établissement de la capitale siamoise à Ayouthia. Les deux villes, n'étant situées qu'à une centaine de lieues l'une de l'autre et n'étant séparées par aucun obstacle naturel, ne pouvaient coexister simultanément comme capitales des deux peuples ennemis.

Admirablement située, Ayouthia vit s'accumuler en son sein des richesses matérielles que n'avait peut-être pas connues la vieille Sukhodaya. Mais celle-ci gardera, espérons-nous, dans l'histoire, l'honneur que nous avons voulu lui restituer, l'honneur d'avoir été la cité-reine aux temps héroïques du peuple siamois, d'être restée la capitale tant que dura la dynastie du libérateur.

La ville de « l'Aurore de la prospérité » fut-elle jamais insultée par les ennemis ? Nous l'ignorons, et le fait ne semble pas d'ailleurs être probable. Au contraire, « l'Inviolable » fut violée une première fois

par les Pégouans, vers 1556, et finalement détruite par les Birmans en 1767,

Ses Annales continuent à être suspectes pour les règnes qui viennent immédiatement après celui de son fondateur, Rāmādhipati. De même que les Chroniques modernes du Cambodge, elles ne prennent réelle consistance qu'à partir du xvie siècle, alors que les aventuriers européens se répandent en toutes ces contrées. Même dans la suite, les unes et les autres continueront à confondre fréquemment les faits et les personnes ou à donner souvent des dates d'une exactitude peu sûre. Il n'est pas difficile de prendre en flagrant délit d'erreur les Annales d'Ayouthia.

Nous y voyons, par exemple, qu'un mandarin siamois est qualifié, en 1661, d'ancien ambassadeur en France, alors que la première ambassade qui parut à la cour de Louis XIV n'eut lieu qu'en 1684. Phra Phetraxa y succède à Phra Naraï, en 1682 ou 1683, tandis que nous savons par les relations françaises que cet événement ne se produisit qu'en 1688, après que Phra Naraï eut reçu la première mission du chevalier de Chaumont, en 1685, et la seconde, de La Loubère, en 1686. C'est en 1688 que ces Annales font envoyer en France, par Phra Phetraxa, une ambassade qui n'est autre, évidemment, que la mission que son prédécesseur, conseillé par le Grec Phaukon, avait fait partir de Siam à la fin de 1685, en profitant du retour du chevalier de Chaumont.

Mais nous n'avons pas à faire ici l'histoire moderne du Siam et nous terminons cet essai de reconstitution de l'ancien passé de ce pays par un tableau récapitulatif des règnes que nous avons étudiés, en les plaçant à la suite de la liste des souverains que les Annales présentaient pour la même époque (Voir pages 238 et 239). Tout n'est pas définitif dans notre travail. Les dates qu'il énonce doivent plus d'une fois être considérées comme approximatives ou incertaines. Mais il aura mis en relief les erreurs sur lesquelles reposait l'histoire actuelle et tracé, nous l'espérons du moins, la voie aux futurs historiens.

TABLEAU DES ROIS DU SIAM ANCIEN.

Liste A.

D'APRÈS LES ANNALES.

ROIS LÉGENDAIRES.

Prathamarāja.

....

Abhayagamuni.

Phya Ruang, fils du précédent, règne à Sokothai, xe siècle.

Phya Sucharat, frère du précédent.

....

Plusieurs générations.

....

ROIS HISTORIQUES ?

(à Ayouthia)?

1° Chao Thong, ou Samtac Brah Rāmādhipati, fonde Ayouthia en 1350, règne de 1344 à 1369. (Voir le n° 11 de cette liste.)

2° Samtac Braḥ Rāmeśvara, fils du précédent, abdique en 1370.

3° Samtac Braḥ Paramarājādhirāja, 1370-1382.

4° Samtac Chao Thong Lan, assassiné au bout de sept jours.

5° Samtac Braḥ Rāmeśvara, (le n° 2), qui remonte sur le trône après avoir fait périr le précédent, 1382-1387.

6° Samtac Braḥ Râmarāja, fils du précédent, 1387-1401.

7° Samtac Braḥ Indrarāja, parent du précédent, 1401-1416.

8° Samtac Braḥ Paramarājādhirāja, fils du précédent, 1416-1434.

9° Samtac Braḥ Paramatrailokanātha, fils du précédent, 1434-1449.

10° Samtac Braḥ Indrarāja, 1449-1470. (A réunir peut-être au n° 7.)

11° Samtac Braḥ Rāmādhipati, deuxième du nom, 1470-1509. (Doit-être identifié au n° 1 de cette liste et au n° 9 de l'autre liste.)

TABLEAU DES ROIS DU SIAM ANCIEN. (*SUITE.*)

LISTE B.

D'APRÈS NOTRE ÉTUDE.

ROIS HISTORIQUES.

1° Srī Indrādītya, appelé peut-être aussi Ādītyarāja (Atœutaratch), Prathamarāja, Abhayagamuni, règne à Sangkalok, vers 1250-1274.

2° Bân, fils aîné du précédent, vers 1274.

3° Phya Ruang, ou Rāmarāja, Rāma Kamhĕng, frère cadet du précédent, fonde Sokothai, chasse les Cambodgiens des pays du Ménam, règne de 1275 environ à 1324.

4° Phrayâ Sūa Thaī (ou Phya Sucharat), fils du précédent, règne à Sokothai, 1324-1340.

5° Phrayâ Hṛidayarāja, fils du précédent, règne à Sokothai, 1340-1357.

6° Śrī Sûryavansarāma Mahādharmarājādhirājā, fils du précédent, règne à Sokothai, 1357-1388.

7° Mahadharmarājādhirāja, peut être appelé aussi Dharmaśokarāja, fils du précédent, règne à Sokothai, 1388-1415.

8° Samtac Paramarājādhirāja, dernier roi de la dynastie, règne à Sokothai, 1415-1453.

9° Chao Thong ou Chao Uthong ou Samtac Braḥ Rāmādhipati, gendre ou fils adoptif de son prédécesseur, monte sur le trône en 1453, fonde une nouvelle dynastie, transporte la capitale à Ayouthia vers 1460 et règne jusqu'en 1482. (Doit réunir en sa personne les n°s 1 et 11 des prétendus rois historiques de l'autre liste.)

HISTOIRE DE DIOSCORE,

PATRIARCHE D'ALEXANDRIE,

ÉCRITE PAR SON DISCIPLE THÉOPISTE,

PUBLIÉE

PAR M. F. NAU.

(SUITE ET FIN [1].)

TRADUCTION.

HISTOIRE DU SAINT DIVIN MAR *DIOSCORE*, PATRIARCHE DE TOUS LES ORTHODOXES ET ARCHEVÊQUE D'*ALEXANDRIE*, ÉCRITE PAR SON DISCIPLE *THÉOPISTE* [2].

1. Mes amis, j'apprends à votre affection quels rudes combats nous avons soutenus, moi et mon père saint *Dioscore* l'archevêque, et comment ceux qui s'assemblèrent au concile mauvais et impie de *Chalcédoine*, s'éloignèrent de la foi orthodoxe après avoir combattu pour elle au commencement,

[1] Voir le numéro de janvier-février 1903, p. 5-108.

[2] Théopiste est cité comme l'un des deux rédacteurs du panégyrique de Macaire de Tkôou, publié et traduit par M. Amélineau, *Mémoires publiés par les membres de la mission archéologique française au Caire* (*M. A. F. C.*), t. IV, p. 92. Son nom est écrit : ⲑⲉⲟⲡⲓⲥⲧⲟⲥ.

lorsqu'ils ne pensaient pas que l'impur *Marcien* les menacerait de les chasser de leurs sièges.

Au moment de la mort de l'empereur *Théodose le Jeune*[1], Satan trouva un instrument pour exciter des troubles dans l'Église; car *Célestin*, archevêque de *Rome*, était mort, ainsi que notre père Cyrille d'Alexandrie, et le père *Victor*, archimandrite du monastère du père *Pacôme*, et le père *Schenoudin* (Schenoudi), homme remarquable[2]; l'adversaire qu'ils avaient vaincu, l'impie *Nestorius*, ce détracteur de Dieu, était mort aussi. Le parti des orthodoxes comptait alors l'ennemi de Dieu *Juvénal* de *Jérusalem*, lequel, à cette époque, aidait *Cyrille* à chasser *Nestorius*, tandis qu'ici, dans sa folie, il attaque l'Eglise et l'orthodoxie et détruit ce qu'il avait bâti auparavant avec saint *Cyrille*.

2. L'empereur *Théodose le Jeune* n'avait pas de fils, il avait une sœur, nommée *Pulchérie*, qui avait promis devant Dieu de vivre dans la virginité. A une certaine époque, il fit demander aux ascètes du désert de *Scété* de prier Dieu pour qu'il lui donnât un fils. Le messager, nommé ܐܘܛܝܣܘܣ prit avec

[1] En 450.

[2] M. Amélineau a publié les rédactions copte et arabe de la vie de Schenoudi, dans les *Mémoires publiés par les membres de la mission archéologique française au Caire* (t. IV), et a vulgarisé son histoire dans *les Moines égyptiens*, Paris, 1889. Nous avons publié la version syriaque fragmentaire conservée dans le manuscrit de Paris, syr. 236. Cf. *Une version syriaque inédite de la vie de Schenoudi*, Paris, 1900.

lui son jeune fils pour le faire bénir par les saints, et quand il fut arrivé, il donna la lettre au vieillard supérieur du désert, nommé *Jean*[1], et il la lut au chef de la communauté. Or, l'un des saints était mort trois heures[2] avant l'arrivée du messager, et le père *Jean* envoya celui-ci, avec l'un des pères, près du saint qui était mort, et lui dit : « Va avec lui près de celui qui est mort, et Notre Seigneur le ressuscitera pour l'avantage du roi fidèle, et il te dira ce qui lui convient. » Et quand ils arrivèrent près de celui qui était mort, il se leva, s'assit et dit au messager : « Salue l'empereur et dis-lui que Dieu l'aime à cause de ses belles actions, de sa foi orthodoxe et de sa grande confiance en lui, c'est pour cela qu'il ne lui a pas donné d'héritier pour qu'il ne se compromette pas dans de funestes hérésies, car après lui viendront des empereurs impies qui souilleront tout l'univers par leurs blasphèmes contre Dieu, il lui faut donc bénir la bonté de Dieu qui ne lui a pas donné de fils. » Après ces paroles, le saint se coucha et rendit son âme à Dieu. Le messager retourna près de l'empereur, lui raconta ce qu'il avait vu et entendu, et l'empereur loua la bonté divine.

[1] Jean de Lycopolis avait aussi prédit les événements futurs à l'empereur Théodose le Grand. Cf. *Histoire lausiaque*, chap. XLIII. On trouve peut-être ici et plus bas encore une réminiscence et une accomodation de ce fait. D'ailleurs cette mission de Théodose le Jeune est résumée dans la *Chronique de Jean de Nikiou* (fin du VII[e] siècle), éd. Zotenberg, Paris, 1883, p. 349-350. — Il est peut-être question ici de Jean Kolobos.

[2] Le manuscrit porte trois ans.

3. Or, il y avait dans le palais impérial un jeune homme de belle prestance, nommé *Marcien,* il appartenait à la secte Nestorienne, et Satan enflamma le cœur de *Pulchérie* pour cet impie. Un jour, on apporta à l'empereur victorieux *Théodose* une grosse pomme de toute beauté, il la regarda et l'admira; il s'en exhalait un agréable parfum, et comme il n'y avait personne qu'il honorât et estimât plus que sa sœur, il l'appela et lui donna cette pomme. Cette adultère la prit et l'envoya aussitôt secrètement à son impur ami, le Nestorien *Marcien,* parce qu'il n'y avait aucun homme qu'elle aimât plus que lui. Mais *Marcien* pensa qu'aucun homme n'était digne d'avoir cette pomme, si ce n'était l'empereur; il la prit donc et la lui porta. Celui-ci reconnut la pomme qu'il avait donnée à sa sœur, mais il demanda comme s'il ne savait rien : « D'où vient cette belle pomme si remarquable? » Marcien lui répondit : « Un général de mes amis me l'a envoyée. » L'empereur reconnut alors que sa sœur Pulchérie brûlait d'un amour adultère et il exila aussitôt *Marcien* en *Thébaïde* d'Égypte sous prétexte qu'il était Nestorien et, en réalité, pour que sa sœur ne le vit plus à *Constantinople*[1]. Peu de temps après, le victorieux Théodose mourut.

[1] Cette histoire est racontée de Théodose, Eudoxie et Paulin, dans Jean Malalas, *Chronogr.* XIV. Cf. Migne, P. G., t. XCVII, col. 532; la *Chronique pascale,* Migne, P. G. t. XCII, col. 804, Cedrenus, Jean de Nikiou. Tous ces récits proviennent d'une même source. Il est à remarquer que Marcellinus, qui écrivait au VI[e] siècle,

Satan, le serpent maudit, recommença son ancienne lutte avec la femme ; il parla au cœur impur de *Pulchérie* de la manière suivante : « Tu restes dans l'inertie et l'empire de tes pères passera à une autre race tandis que toi, qui es la fille des Romains[1], tu es méprisée ». — Elle suivit son conseil comme l'avait fait *Eve;* elle appela les patrices et les grands de son royaume et leur dit : « Voyez et choisissez parmi les principaux patrices un homme qui soit digne de la tiare impériale, je le prendrai en mariage et il sera mon mari et empereur. » Ils lui

ne mentionne pas cette cause de la mort de Paulin. Il écrit simplement (A. C. 440) : *Paulinus magister officiorum in Caesaria Cappadociae, jubente Theodosio principe, interemptus est,* Migne, *P. L.,* t. LI, col. 926. Comme Eudoxie était favorable aux monophysites, il est possible qu'on lui ait attribué l'aventure de Pulchérie, qui devait certes connaître et estimer Marcien avant de le nommer empereur. — Nous n'avons pas trouvé ailleurs que cette « histoire de pomme » soit attribuée à Marcien et à Pulchérie; il semble cependant que Michel le Syrien y fasse allusion (*Chronique,* éd. Chabot, t. II, Paris, 1901, p. 38), quand il écrit : « Deux motifs poussèrent Marcianus et Pulchéria à cette insanité (à abolir ce qu'avait fait Théodose) : Le premier est que du vivant de Théodosius, *ils avaient fait une chose honteuse,* et Marcianus avait été menacé d'être mis à mort *le jour où il serait surpris dans la ville impériale.* » Il semble bien être fait allusion à l'intrigue de Pulchérie et de Marcien et à l'exil de celui-ci. Voir aussi page 36 : « Quand le victorieux roi Théodosius mourut, Marcianus, homme âgé, stupide et illettré, commença à régner par le choix de Pulchérie. — Il régna six ans et sept mois. — *D'après ce qu'on disait, il vivait dans la débauche avec Pulchéria.* C'est pourquoi il la prit sans pudeur pour femme. » D'après Evagrius (*Hist. eccl.,* II, 1) et les auteurs orthodoxes, Marcien respecta la virginité de Pulchérie.

[1] Ici commence la lacune du ms. de Paris. Nous avons pu la combler à l'aide du ms. d'Oxford.

répondirent : « *Nicétas*, principal patrice [1], est digne de siéger avec vous sur le trône, car c'est un homme orthodoxe et notre seigneur l'empereur ton frère a ordonné, en mourant, dans son testament de ne mettre qu'un orthodoxe sur le trône impérial ; son testament est placé dans le trésor de l'empire. » Alors elle commanda à ses eunuques de dire aux patrices et à toute la cour impériale de monter au degré qui est à la quatrième porte du palais et d'y siéger pour qu'elle les vit et les entendit. On les fit tous entrer aussitôt et ils siégèrent chacun selon son rang. Elle monta alors à la chambre d'été de la bienheureuse Hélène, regarda par la fenêtre et les vit tous. Satan l'avait déjà enflammée d'amour pour le Nestorien Marcien, aussi l'avait-elle rappelé d'exil après la mort de l'empereur Théodose et il était avec les autres en ce jour. Elle appela ses serviteurs et leur demanda, comme si elle ne le savait pas : « Quel est ce jeune homme qui porte une ceinture d'or ? » Ils lui dirent : « C'est Marcien. » Elle répondit : « Allez, faites-le-moi monter, car c'est lui qui doit siéger sur le trône impérial. » Ceux-ci lui dirent : « Ô notre maîtresse, tu es insensée si tu songes à celui-là. N'est-ce pas lui que ton frère a jeté en exil parce qu'il était du parti de Nestorius ? » Elle répondit : « Mon frère ne recherchait jamais un homme puissant. » Quand ils virent qu'elle persistait dans son amour pour lui, ils l'appelèrent et lui dirent : « Seigneur Marcien, monte en

[1] Sans doute Nicétas, père de Misaël, dont il est question dans le panégyrique de Macaire. (Cf. *supra*, introduction, V.)

haut », et il monta plein de crainte. Cette adultère et cette impure lui dit : « Pourquoi crains-tu? ne suis-je pas une créature comme toi? ne crains donc pas, mais va au bain et lave-toi. » Il le fit, revint et trouva la reine seule; elle lui dit : « Personne autre que toi ne montera sur le trône impérial, mange et bois avec joie. » Au matin elle l'habilla de pourpre, plaça sur sa tête la couronne impériale et le fit monter sur le trône. Quand le portier du palais vint et qu'il ouvrit la porte, il trouva *Marcien* sur le trône avec la couronne impériale sur la tête. Il sortit et trouva les sénateurs assemblés qui attendaient des nouvelles. Il leur dit : « Voici que l'empereur siège, il porte la couronne sur la tête. »

A cette nouvelle, il furent très peinés, et un sénateur nommé Pierre dit : J'ai eu cette nuit une vision[1] : Il me sembla voir *Jean Chrysostôme*, notre archevêque, je me trouvais près de lui et il me dit : « Fuis, ô *Pierre*, de cet empire, ne vois-tu pas cette grande obscurité et cette tempête qui s'élève tout d'un coup? » Je regardai du côté de la mer et vis de nombreux navires qui vinrent jeter l'ancre près du rivage de *Chalcédoine*, ils portaient des hommes innombrables, et tout à coup une tempête violente venant de la mer tomba sur eux, leurs câbles furent brisés et il s'ensuivit deuil et perte, car tous les hommes qui montaient ces navires furent submergés en même temps qu'eux. Et l'archevêque *Jean* me dit : « As-tu

[1] Ici se termine la lacune du ms. de Paris.

compté tous les navires submergés par la mer? » Je lui répondis : « Il me semble qu'il y en a six cents. » Il reprit : « C'est avec justice que l'on a dit : Tout ce que j'annonce est mensonge; il y a six cent trente quatre navires ». Et à ces paroles je m'éveillai de mon sommeil.

Quand il eut raconté cela à ses amis, ils crièrent qu'ils allaient rentrer dans leurs demeures sans entrer au palais, puis il se décidèrent à y aller pour voir ce qui se passait, et en arrivant ils virent Marcien assis en grande jouissance, et les centurions criaient Πολλὰ τὰ ἔτη τῶν βασιλέων[1], c'est-à-dire : « Nombreuses années à l'empereur! » et ils racontèrent cela à *Pierre*, celui qui eut le songe, et lui dirent : « Ta vision n'était pas un songe, mais c'était la vérité »[2].

A cette nouvelle, les Nestoriens du parti de *Marcien* se réunirent aussitôt et coururent comme des chevaux en chaleur, ils entrèrent au palais et crièrent : « Nombreuses années à l'empereur! Dieu nous a donné *Constantin* ». Quand Marcien les vit, il descendit de son trône et les embrassa, puis il les conduisit et les fit asseoir à l'autre (à la seconde) place du royaume qui est dans l'atrium du palais, il s'assit avec eux, les embrassant encore. Or, les grands du royaume détestaient ceux-ci et chacun d'eux retirait

[1] Cette locution est transcrite en syriaque: *Poula tou tito* (*O: toutitou*) *Basillion*, mais nous ne pouvons dire si les voyelles ont été mises par l'auteur ou par un transcripteur. — Nous reproduisons, dans notre publication, les voyelles qui figurent dans les manuscrits.

[2] Théodose le Jeune mourut le 29 juillet 450 et Marcien lui succéda le 23 août de la même année.

discrètement ses habits pour ne pas se souiller à leur ombre et ne pas les toucher. Et ces maudits amis impurs disaient à l'empereur : « Empereur, vis éternellement! Ne t'avions-nous pas dit, lorsque *Théodose* t'exilait, que tu monterais au suprême degré si tu demeurais dans notre foi? parce que notre foi est meilleure que l'autre. Ce sont nos prières qui t'ont attiré cet honneur, et si tu confirmes notre foi, Dieu te donnera un grand nombre d'années ». Ce maudit leur répondit : « Je sais que vous êtes les véritables serviteurs de Dieu, priez pour moi et vous verrez ce que je ferai sous peu ». Et ils le quittèrent en priant pour lui.

4. Cet empereur impie et profane envoya des lettres en tous pays et de tous côtés; leur contenu était :

Marcien, empereur, à tous les pays et aux peuples nombreux qui les habitent, salut.

Sachez, mes frères, qu'au moment où nous avons régné d'après les destins insondables de Dieu, nous avons résolu d'instruire et de vivifier tous les hommes qui sont dans notre empire.

Il ajoutait beaucoup d'autres choses et faisait cela pour presser les hommes d'adhérer à son hérésie. Il écrivit aussi au sujet d'*Ibas* d'Édesse, de *Théodore* de Cyr et d'*André* (de Samosate), hérésiarques chassés par Cyrille et le concile d'Éphèse; il les louait et les exaltait comme ses conseillers.

Quand ils apportèrent cette lettre à *Alexandrie* et

IMPRIMERIE NATIONALE.

que le ܣܘܒܐܩܛܘܪ (*subactor?*) la faisait lire au lecteur, je vins par derrière et la regardai, j'y lus les noms de ces mauvais conseillers. Je retournai alors près de notre père *Dioscore*, puis je lui dis avec les paroles des fils des prophètes : « La mort est dans cette lettre, ô homme de Dieu »[1]. Il me répondit : « Je le sais, mon fils, tais-toi ; notre père *Cyrille* ne m'a-t-il pas dit : Repose ton esprit et ton corps sous ce règne de Théodose, parce qu'après lui, la mort sera produite par la seconde *Ève*, nommée *Pulchérie*. Si *Ève* avait gardé ses yeux et n'avait pas regardé l'arbre du bien et du mal, la mort ne serait pas entrée dans le monde et si *Pulchérie* avait gardé ses yeux pour ne pas regarder *Marcien*, les canons et les dogmes de la vraie foi ne seraient pas ébranlés ; et toi, *Dioscore*, tu combattras pour la foi orthodoxe, tu seras jeté en exil et tu y mourras. Est-ce que, mon fils, la parole de ce prophète pourrait être menteuse ? » Je lui dis : « A quelle époque, maître, iras-tu en exil ? » Saint *Dioscore* me répondit : « Cette dernière semaine[2], un jour que je faisais le service de nuit selon ma coutume et que je dormais un peu, je vis saint *Cyrille* debout devant moi, je me jetai à ses pieds et il me dit : « Dioscore, m'aimes-tu ? » Je lui répondis : « Oui, maître, je t'aime beaucoup, de toute mon âme, de tout mon corps et de tout mon esprit ». Il me répondit : « Ne t'éloigne pas alors des canons et des chapitres de la vraie foi que je t'ai

[1] Cf. IV, Rois, IV, 40.

[2] Mot à mot : Cette semaine qui passa, en l'un des jours.

donnés et que tu as reçus de moi, car beaucoup s'en écarteront à cette époque[1] ». Je lui dis : « Dieu nous abandonnera donc, ô saint père, puisqu'il y aura de nouveau des hérésiarques, cependant voici que tout le monde connaît Dieu et la foi orthodoxe ». Il me répondit : « Tu m'as entendu, crois-moi, voici que de la racine des rois justes poussera une mauvaise épine[2], au lieu d'être une vierge, on a trouvé que c'était une impudique, mais toi tu seras envoyé en exil. » Voilà que je t'ai raconté toute ma vision, et je sais que pour mes péchés, Dieu me laissera échoir l'épreuve de l'exil, mais mon âme n'a pas souci de la manière dont je souffrirai pour la foi orthodoxe, je sais bien que notre père, l'apôtre *Athanase*, a été chassé en exil non pas une fois, mais cinq fois. » Je lui répondis : « Que tout ce que voudra Dieu, nous arrive dans ses miséricordes ».

5. Mais l'empereur tyran et impie Marcien appela ses mauvais conseillers, comme Absalom appela Achitophel. — Plût à Dieu qu'il se fut trouvé là quelqu'un comme Chusaï d'Arac[3] — et leur dit : « Il faut écrire et (nous) annoncer à *Léon*, pape de *Rome*, que lui écrirons-nous? » — Car à la mort de saint *Célestin*, le méchant *Léon* fut substitué à sa place; ceux qui apportèrent à *Alexandrie* la lettre

[1] Semble une imitation des paroles de Jésus à Pierre. Cf. Jean, XXI, 16; Luc, XXII, 31-32.
[2] Allusion à Isaïe, XI, 1. *Et egredietur virga de radice Jesse.*
[3] Cf. II, Rois, XV, 32-34.

synodale de *Léon* témoignèrent qu'au moment où *Célestin* mourait, il s'écria : « Ô grande ville de Rome, voilà que tu produis un loup homicide qui est le maudit *Léon* ». Croyez-moi, mes frères, c'est au moment où mourut *Célestin*, le même jour, à la même heure, que mourut aussi saint *Cyrille*[1]; mais revenons où nous en étions. — Les hérésiarques dirent à cet empereur impur : « Il nous convient d'écrire au patriarche *Léon* pour le bien-être de ton empire et pour lui demander de prier pour toi et de te faire connaître sa profession de foi, car beaucoup disent qu'il pense comme nous ». Il écrivit aussitôt, comme le lui conseillaient ces impies, puis l'impur et le méchant Léon lui adressa une lettre pleine de blasphèmes et d'impiétés[2].

Je vous transcris quelques-uns de ces blasphèmes, afin que vous ne tombiez pas sur eux sans les reconnaître : *Léon*, que l'on a fait asseoir sur l'illustre trône de *Pierre*, chef des apôtres, écrit à l'empereur Marcien.

Voici le commencement de l'écrit :

Crois au Dieu de tes ancêtres, Père, Fils et Saint-Esprit, l'une de ces trois personnes saintes, qui est le Fils, s'est révélée en deux natures, deux propriétés et deux opérations

[1] Synchronisme inexact, on place la mort de Célestin en 432 et celle de Cyrille en 444.

[2] Nous n'avons pas trouvé de lettre analogue parmi celles de Léon à Marcien. Notre auteur devait songer sans doute au *tome* de Léon (Mansi, v, col. 1265-1289), lettre du pape à saint Flavien, dont il sera question plus loin. Le concile de Chalcédoine eut pour but d'imposer la doctrine exposée dans cette lettre.

et chacune d'elles faisait ce qui lui était propre, une nature supportait la souffrance et l'autre était impassible; elle guérissait les malades, rendait la lumière aux aveugles et ressuscitait les morts.

Il dit encore :

Considère quelle nature fut percée par des clous.

Il écrivit beaucoup de blasphèmes dans cette lettre impure, puis il l'envoya à l'impie *Marcien.*

Quand cette lettre abominable arriva, l'empereur ordonna au lecteur *Procope* de la lire et quand celui-ci en arriva aux blasphèmes, il jeta le papier à terre et dit : « Ces loups malfaisants veulent nous faire perdre la foi de nos pères. Où est maintenant saint *Dioscore*, patriarche d'*Alexandrie*, pour prendre ce papier et le brûler au feu[1] ? ». Quand l'empereur entendit cela, il lui dit : « Tu prétends donc que le patriarche est un loup et que ses paroles sont mauvaises; pour moi, je ne te tuerai pas, mais ses prières te châtieront ». *Procope* répondit à l'empereur impur : « Si nous ne voulons pas respirer l'odeur infecte que nous envoie l'impur *Léon*, comment peux-tu dire que Dieu exauce ses prières ou ses sacrifices ? Laisse-moi voir ce que ses prières pourront contre moi ». L'empereur ordonna de le chasser de devant lui, et, comme il craignit d'être tué, il vint à *Alexandrie* et nous raconta tout cela. A ce récit, mon père Dioscore se mit à pleurer et dit : « Malheur, malheur, voilà que la vengeance vient contre ceux qui restent

[1] Les verbes sont à l'imparfait : « Qui prenait ce livre et le brûlait au feu ».

assis sur leurs sièges. » Et il écrivit à l'empereur la lettre suivante :

Dioscore, indigne et inutile plus que tout homme, écrit à l'empereur tout puissant : Salut. — Comment ne me rendrais-je pas malheureux plus que tout homme, lorsque j'apprends que mon maître est avili près de vous et par vous ? Comment le serviteur pourrait-il se glorifier lorsque le maître est méprisé par les serviteurs ses compagnons ? Pour moi, je voudrais être insulté pour mon maître et ne pas entendre l'outrage qui lui est adressé. Comment le rebelle *Léon* a-t-il osé ouvrir la bouche et blasphémer le Très-Haut en disant qu'il nous faut confesser dans le Messie deux natures et deux propriétés et opérations, lorsque la sainte Église confesse une nature de Dieu incarné sans confusion et sans changement, la divinité de mon maître n'ayant pas été séparée de son humanité, pas même durant un instant; mais cet abominable, cet inintelligent et ce maudit *Léon* qui a voulu séparer l'âme du corps de notre Seigneur, doit être jeté sans délai et promptement dans les ténèbres extérieures où il y a des pleurs et des grincements de dents. Je suis maintenant comme un homme au cœur déçu, car je m'étonne que le siège de Rome ait pu pousser un si mauvais arbre qui mérite d'être coupé avec la hache tranchante de la colère et jeté dans la géhenne de feu qui ne s'éteint pas. Pourquoi ces trois doigts ne se sont-il pas desséchés quand j'ai voulu prendre la plume pour écrire au sujet de sa convocation (?).

Après avoir lu cette lettre, l'empereur *Marcien* admira la sagesse de saint *Dioscore* et dit : « Voilà que *Dioscore* veut m'en imposer par ses lettres, est-ce que Marc est plus grand que Pierre[1] et écouterons-

[1] C'est-à-dire : est-ce que le fondateur de l'Église d'Alexandrie est plus grand que le fondateur de l'Église de Rome? La rivalité des deux patriarchats est bien mise en évidence.

nous le moindre siège et non le plus élevé ? J'ordonne que tous les évêques de tout pays et de toute direction se réunissent et viennent près de moi pour m'apprendre quelle est la foi droite et vraie. » Puis il écrivit aussitôt à mon père :

Dès que tu auras lu cette lettre que te porte mon messager, réunis tous les évêques qui dépendent de ton siège et venez près de moi pour rectifier la foi.

6. Quand mon père eut lu cette lettre, il me dit ainsi qu'à l'archidiacre *Pierre*, lequel est maintenant prêtre[1] : « Prenez nos livres et nos bagages et allons au concile pour faire des dogmes à Constantinople ». On prépara des navires pour notre voyage et quand nous sortîmes pour y monter, tout le peuple d'*Alexandrie* nous accompagna et Dioscore lui fit ses recommandations et leur dit : « Votre frère Timothée[2] me succédera, ne laissez pas entrer dans mon église un étranger qui ne partage pas ma foi. » Puis il pria sur eux tous pendant qu'ils pleuraient et se lamentaient, il les bénit et les consola et nous nous éloignâmes de la ville, à peu près à trois milles. Alors saint Dioscore se leva, pria et dit :

« Seigneur, mon Dieu et le Dieu de mes pères, tu

[1] Ce détail semble indiquer que cette biographie fut écrite peu après. Ce Pierre est l'un des rédacteurs du panégyrique de Macaire de Tkôou. M. A. F. C., t. IV, p. 92. D'après M. Révillout, c'est Pierre Monge, le futur archevêque d'Alexandrie, *Ibid.*, p. XXV. D'après Liberatus, Pierre Monge avait été archidiacre. Cf. Migne, *P. L.*, t. LXVIII, col. 1020.

[2] Timothée Ælure.

sais que c'est pour la défense de ta foi que je dois quitter mon pays, mon trône et mes honneurs, sois mon guide et mon directeur pour que je ne m'écarte pas de la vérité; sois le pasteur et le soutien de ton troupeau spirituel dont tu m'as établi pasteur. Je te le confie, ne laisse pas un loup malfaisant déchirer ton bercail. Toi, Seigneur, qui étais avec *Marc* l'évangéliste[1] jusqu'à ce qu'il souffrit le martyre pour ton saint nom, sois avec moi et conduis-moi. — Toi, Seigneur, qui étais avec *Denys*[2] jusqu'au moment où il anathématisa *Paul de Samosate*[3], sois avec moi et sauve-moi de l'impiété de notre temps. — Toi, Seigneur, qui étais avec saint *Théonas*[4] jusqu'à ce qu'il vainquit *Origène*[5], sois avec moi. — Seigneur, toi qui étais avec *Pierre*[6] qui ravit la couronne du martyre par la décapitation, sois avec moi. — Toi qui étais avec l'apôtre *Athanase*[7], notre père, qui souffrit pour les apôtres, fut martyr des milliers de fois jusqu'à l'effusion du sang exclusivement et fut jeté cinq fois en exil, toi qui l'aidas dans toutes ses souffrances, sois aussi avec moi et aide-moi. — Toi qui fus avec mon père *Cyrille*[8] jusqu'à ce qu'il anathématisa

[1] Dioscore nomme ici les principaux patriarches d'Alexandrie.

[2] Patriarche d'Alexandrie, mort en 264.

[3] Patriarche d'Antioche vers 260.

[4] Patriarche d'Alexandrie de 282 à 300. Cf. Eusèbe, *Hist. eccl.*, VII, 32.

[5] 185-254. Théonas ne put donc attaquer que sa mémoire.

[6] Successeur de Théonas, 300-312. Cf. Eusèbe, *loco citato*. Il est appelé ici ܗܘ̇ ܕܦܣܩ ܐܣܛܠܐ.

[7] Patriarche d'Alexandrie de 328 à 373.

[8] Patriarche d'Alexandrie, mort en 444.

l'impie *Nestorius* et tous ses adhérents, sois aussi avec moi. Écoute, Seigneur, la prière de *Dioscore*, ton serviteur inutile; ne fais pas retomber mes péchés sur ton peuple, mais que ton peuple soit sauvé par l'effusion de mon sang. Tu n'y manqueras pas, ô mon Dieu, et mon sang sera répandu. Que je ne sois pas, Seigneur, un enfant qui tient à son père et à sa mère, mais que je sois un nouvel *Issachar*. Il est vrai que mes ancêtres dorment dans une terre où coulent le lait et le miel; je parle d'*Abraham*, *Isaac* et *Jacob;* Jacob vint, il est vrai, en Égypte, mais il ordonna de placer son corps avec (ceux de) ses pères. Mes illustres frères sont morts aussi. Les ancêtres et les frères d'un homme sont ceux dont il confirme les enseignements et dont il suit le droit chemin. — Je compare *Marc* à *Abraham*, car il fut le premier prédicateur dans cette ville qui connut Dieu par sa prédication. Je compare *Elien*[1] à *Isaac*, car il fut le chef des disciples de l'évangéliste *Marc* et il supprima l'adoration des idoles par la chaleur de sa foi dans le Messie, notre Dieu. Je compare le pur *Denys* à *Jacob* parce qu'il détruisit complètement l'adoration des idoles et, de même que *Jacob* s'enfuit devant *Esaü*, il combattit aussi jusqu'à ce qu'il eut déposé *Paul de Samosate*. Arrivons maintenant aux douze pères. L'aîné est *Pierre* qui acquit la primogéniture par son sang. *Alexandre*[2] est comparable à l'illustre *Siméon*, car il brisa la force du taureau enragé : *Arius* le mau-

[1] Lire Ἀννιανός, successeur de Marc. Eusèbe, *Hist. eccl.*, II, 24.
[2] Patriarche d'Alexandrie avant Athanase; mort en 328.

dit; avec l'aide de *Lévi*, c'est-à-dire saint *Athanase*[1], ils allèrent tous deux au concile de *Nicée* et humilièrent le nouveau *Sichem* et *Hémor*, son père[2], c'est-à-dire *Arius* et *Satan*. Je compare *Cyrille* à *Juda* le quatrième fils, car il rugit comme un lionceau[3] ses douze chapitres et humilia *Nestorius* avec sa troupe impure. Je me compare moi-même à *Issachar* si je travaille la terre, c'est-à-dire si mon sang tombe sur la terre d'où il est tiré. — Je sais que cela arrivera à la fin, comme me l'a prédit mon père *Cyrille* : « Ô *Dioscore*, à ton époque naîtra une partie du Messie trompeur », et sa parole a été réalisée.

7. Après être montés dans le navire, avoir navigué et être arrivés à *Constantinople* à dix heures de la nuit, quand le navire fut attaché au rivage de la mer, notre père *Dioscore* nous dit : « Mes enfants, éveillez le père *Macaire*, évêque de *Tkoou*[4]. » Quand il l'eut éveillé, notre père lui dit : « Tu dors lorsque

[1] Allusion à la Genèse, XLIX, 5 : *Simeon et Levi fratres...*

[2] Cf. Genèse, XXXIV.

[3] Allusion à Genèse, XLIX, 9 : *Catulus leonis judas...* L'ouvrage de Cyrille, mentionné ensuite, est intitulé : *Explication des douze chapitres* (anathèmes), *prononcée à Éphèse par Cyrille, archevêque d'Alexandrie.* On le trouvera dans MANSI, *Concil. omnium amplissima collectio*, t. VI, col. 1-20 ou à 140, et dans MIGNE, *Patr. grecque*, t. LXXVI, col. 293 à 312 ou à 452, car Cyrille soutint une polémique assez longue, au sujet de ces douze chapitres ou anathèmes contre Nestorius.

[4] ⲦⲔⲰⲞⲨ (Antacopolis), *Revue égyptologique*, t. I, p. 189. Le syriaque porte dans le texte *Rkou* et en marge *Dkou* qui est la bonne leçon; ܕ (*d*) a été remplacé par ܪ (*r*) à tort.

le combat s'ouvre; j'ai vu cette nuit deux hommes[1], revêtus de lumière; l'un n'avait pas de cheveux sur la tête, mais était rasé[2]; l'autre portait une chevelure longue et abondante et une grande et belle barbe; à leur vue, je me troublai, et l'un d'eux, voyant ma crainte, me dit : « Ne crains pas, car nous sommes « avec toi depuis le jour où tu as été nommé arche- « vêque et où tu t'es assis sur le siège de saint *Marc* « l'évangéliste. » Celui qui avait une (longue) chevelure me dit : « Je suis *Jean*, fils de *Zacharie* et d'*Éli-* « *sabeth*, la parente de *Marie*, mère de Notre Seigneur « Jésus-Christ, et mon frère que tu vois avec moi « est le prophète *Élisée* sur lequel se reposa (se dou- « bla)[3] l'esprit du prophète *Élie*. Je suis l'intermé- « diaire de l'ancien et du nouveau (testament), et « mon frère ici présent appartient à l'ancien. Quand « tu priais auprès de ta ville, quand tu souffrais, « Dieu accueillit tes supplications et reçut ta prière; « cependant, un grand châtiment viendra sur la terre, « et voilà que nous aussi nous sortirons de la maison « qui a été bâtie à *Alexandrie*, après la mort de *Timo-* « *thée*, ton fils, qui est le second après toi et te suc- « cédera sur ton siège, car le Seigneur a dit : *Je pren-* « *drai mon élu avant (le temps de) ma colère*, et tu sais « quels seront les maux de la fin. Quant à ce vieil

[1] Cette vision de Dioscore se trouve en abrégé, M. A. F. C., t. IV, p. 118-119. Elle est encore attribuée à un enfant, à peu près dans les mêmes termes, p. 158-159. Cf. *infra* note 1, p. 260.

[2] Le copte porte : « L'un était chauve et sans sourcils dans la chevelure. » (Trad. Amélineau, *Ibidem.*)

[3] Copte : « se multiplia ». *Ibidem.*

« évêque égyptien, nous viendrons l'exalter, car son « corps reposera auprès de nous[1]. » Après ces paroles, ils disparurent et je ne les vis plus. » Quand le père *Macaire,* évêque de *Tkoou*, eut entendu, il pleura et dit : « Qui suis-je, moi, pécheur, pour que mon corps soit emporté de ma ville et soit placé près du corps du prophète et du précurseur du Messie? Car les corps des pécheurs ne doivent pas être approchés de ces saints corps; cependant, que la volonté de Notre Seigneur s'accomplisse. » — Il dit cela au lever de l'aurore, et après l'apparition du soleil nous revêtîmes les brillants habits du sacerdoce, entrâmes dans la ville et allâmes nous présenter à la porte du palais[2].

Quand on vit notre père, on me demanda : « Quel est ce vieillard vénérable et quels sont ceux qui l'accompagnent? » Je répondis : « C'est saint *Dioscore*,

[1] Cf. *infra* § 19 et M. A. F. C., t. IV, p. 158-159. « Lorsqu'on eut porté le corps d'Apa Macaire vers le martyrium (des saints Jean-Baptiste et Élisée le prophète), on le plaça sur la châsse des saints. Un jeune garçon de douze ans qui était muet (sentit) ses yeux s'ouvrir sur-le-champ (*sic*) : il vit les saints Jean le Baptiste et Élisée le prophète embrassant le saint abba Macaire, et la bouche du petit garçon s'ouvrit sur-le-champ, il parla... « J'ai vu deux hommes « lumineux... l'un avait une grande barbe et de grands cheveux « descendant sur son cou, et l'autre était chauve et long. »

[2] Il s'agit donc ici d'une sorte de visite de bienséance faite par les évêques. Elle est mentionnée, mais surtout travestie dans le panégyrique de Macaire, qui a fondu en une seule séance : 1° l'audience de l'empereur; 2° la visite privée de Pulchérie à Dioscore; 3° la première séance du concile de Chalcédoine. M. A. F. C., t. IV, p. 135 à 140. Le panégyrique renferme, du reste, à cet endroit, de nombreuses erreurs. Cf. *Ibidem*, p. XX-XXII.

l'archevêque d'*Alexandrie.* » Ils s'approchèrent aussitôt de lui et il les bénit. Et, quand les princes du palais connurent son arrivée, ils vinrent précipitamment, baisèrent les mains du saint et l'annoncèrent à l'empereur qui nous envoya *Juvénal* de *Jérusalem,* pour nous faire asseoir pendant qu'il recevait les princes du palais; après quoi nous pourrions entrer. En ce jour, cent évêques étaient assemblés et disaient en s'interrogeant : « Aucun des métropolitains n'est encore arrivé? » On leur dit : « Voici saint *Dioscore* d'*Alexandrie.* » A ces paroles, ils se réjouirent beaucoup et dirent : « Dieu nous a envoyé un sauveur et un libérateur de notre foi », et, quand ils surent que *Juvénal* de *Jérusalem,* était aussi présent, ils dirent : « Celui-là aussi est un homme instruit qui ne dévie pas de la foi orthodoxe des pères. » *Basile* de *Séleucie,* et *Juvénal* de *Jérusalem,* vinrent près de nous, à l'endroit où nous étions, car ils n'étaient pas encore entrés près de l'empereur. Quand je les vis revêtus des brillants habits du sacerdoce, je dis à mon père : « Comme ces évêques sont beaux; ils combattront certainement jusqu'à la mort pour la foi orthodoxe. » — Mon père me répondit et dit : « Croismoi, mon fils, tous ceux que tu vois ne souffriront pas un soufflet pour la foi du Messie. Je te le dis, mon fils, de tous ceux-là il n'en restera pas un dans la foi orthodoxe, à l'exception de ceux qui étaient dans notre navire[1]. »

[1] Cf. M.A.F.C., p. 94-95, Macaire était seul avec Dioscore; les évêques égyptiens étaient dans une autre barque et retournèrent

Pendant que nous disions cela, les hérétiques impies vinrent et passèrent au milieu de nous en grande pompe, et l'empereur ordonna de faire entrer les évêques[1]. C'était la coutume que chaque évêque emportât son livre avec lui. Notre père *Dioscore* nous dit à moi et à *Pierre* : « Que l'un de vous entre avec moi et l'autre avec le père *Macaire*[2], parce que son disciple ne sait pas parler grec[3], et portez avec vous le livre dans lequel sont écrits les chapitres de notre père *Cyrille.* » A notre entrée, le portier, voyant que le père *Macaire* était revêtu d'humbles habits, ne voulait pas le laisser entrer; je lui dis que c'était un évêque d'Egypte qui nous accompagnait et on le laissa[4]. Quand l'empereur impie nous vit, ainsi que

immédiatement chez eux. D'ailleurs, la liste des évêques qui assistèrent au concile de Chalcédoine et qui est donnée par Michel le Syrien (*Chronique*, t. II, fasc. 1, p. 54-69) ne comprend pas d'évêques égyptiens. Il y en eut cependant quelques-uns qui assistèrent à la première session.

[1] Lors du concile d'Éphèse et du conciliabule, les évêques s'étaient déjà réunis d'abord près de l'empereur. Il en fut de même sous Justinien, avant le cinquième concile général. (*Revue égyptologique*, 3e année, p. 17).

[2] Pierre alla avec Macaire. Nous apprenons par ailleurs qu'il savait le copte et le grec (M. A. F. C., p. 96).

[3] Saint Macaire ne connaissait pas la langue grecque et alla au concile de Chalcédoine (M. A. F. C., p. 93). Aucun autre évêque égyptien ne se trouvait dans leur barque (*Ibid.*, p. 94). Le disciple de Macaire se nommait Pinoution [ⲡⲓⲛⲟⲩⲧⲓⲟⲛ] (*Ibid.*, p. 95). Macaire avait des habits sordides (p. 119); on ne voulait pas le laisser entrer (p. 120).

[4] Dans le copte (*Ibid.*, p. 121), c'est Dioscore qui fait entrer Macaire en disant : « Fais-moi la charité de m'amener cet évêque; il a mes livres à la main. »

les évêques entrés avec nous, il nous dit : « J'ai convoqué Vos Saintetés pour que vous veniez établir la foi et la redresser. » — Tous se turent et saint *Dioscore* répondit à l'empereur : « Que manque-t-il à la foi de nos saints pères pour que nous y ajoutions quelque chose? » — L'empereur dit : « Suis-je un évêque comme vous pour connaître vos affaires? » — Le bienheureux *Dioscore* dit : « Si tu n'es pas évêque, laisse-nous (discuter) avec ces hérétiques, et nous suivrons celui qui paraîtra avoir la victoire. » — L'empereur dit : « Mais *Léon* est le premier des archevêques; tu résistes à celui qui est plus grand que toi. » — Saint *Dioscore* lui répondit : « Le premier de la création de Dieu est Satan, l'ennemi du bien, et, comme il tomba dans l'erreur, il fut chassé et rejeté de sa gloire. » — L'empereur impie lui dit : « Quand je prononce une parole, tu m'en renvoies deux; cependant, j'estime le pape *Léon* plus que toi. » — Saint *Dioscore* lui dit : « Ne reçois-tu aucun des archevêques de Rome, sinon ce blasphémateur *Léon*, qui est le plus petit d'eux tous? » — L'empereur répondit : « Je reçois *Célestin* et tous ses compagnons. » — Saint *Dioscore* lui dit : « Reçois-tu *Libère* et *Innocent?* » — L'empereur répondit : [« Oui. » — Dioscore reprit : « Voici ce qu'on lit][1] dans le discours que fit *Libère* sur le grand jour de Pâques (commençant par) *quand il vint devant lui*, jusqu'à *le Seigneur fut percé dans le côté* :

L'évangéliste a dit qu'après la mort du Seigneur *ils le*

[1] Il semble y avoir ici une lacune de quelques mots.

percèrent d'une lance, et il coula de lui du sang et de l'eau[1]. Ainsi, après que l'esprit eut quitté le fils de l'homme, le sang faisait partie de son tout. L'évangéliste a dit aussi : *Quand il fut crucifié, il y eut une grande obscurité, les tombeaux s'ouvrirent, et le voile du temple se déchira*[2]; il est évident qu'ils ne le frappèrent pas de la lance durant ce bouleversement, mais ils attendirent sa mort, puis le frappèrent de la lance, et, puisque c'est dans ces conditions, après cette attente, que l'eau et le sang coulèrent de son côté, nous confessons [par là même] que la divinité ne fut pas séparée de l'humanité pas même durant un clin d'œil[3].

« *Innocent* écrivait dans la lettre qu'il envoya à *Sévérianus* de *Gabala* :

Dieu le Verbe s'incarna dans la Vierge à l'heure où il descendit du ciel et entra dans son sein; il ne s'incarna pas tant qu'il était dans le ciel, il ne trouva pas non plus sa divinité sur la terre, mais il est Dieu vrai et c'est lui qui construisit son corps dans le sein de la Vierge, aucun autre dans la création ne s'unit avec son corps, si ce n'est lui seul. Il unit sa divinité et son humanité dans une union admirable, et nous confessons que, dans toutes les actions de l'humanité, la divinité n'en fut pas séparée, pas même durant un clin d'œil[4].

[1] Cf. JEAN, XIX, 34. Ce texte est d'ailleurs cité de manière inexacte. Le mot ܡܢܗ (de lui), sur lequel semble porter le raisonnement, n'existe ni dans les anciens manuscrits grecs (*Vatic. Sinait.*), ni dans la Peschito (éd. Gutbir).

[2] Cf. MATTHIEU, XXVII, 51-52. Ce texte semble encore être cité de mémoire.

[3] Cette lettre ne figure pas parmi celles qui nous restent du pape Libère. Confer MIGNE, *Patrologie latine*, t. VIII, col. 1351-1411.

[4] Ces quelques lignes figurent précisément au commencement d'un fragment d'une lettre d'Innocent à Sévérianus, publié d'après

« Voilà ce que disent les docteurs et ce que nous disons à ta Grandeur. » — L'empereur répondit : « Je n'admets pas ces paroles. » — *Dioscore* dit : « Si tu n'admets pas les paroles de ces saints hommes, en croiras-tu au moins Dieu qui dit de sa bouche : *Mon père et moi ne sommes qu'un*[1], et : *Celui qui me voit voit mon père*[2]. L'évangéliste a-t-il écrit que l'humanité a dit telle chose et la divinité telle autre chose ou que la divinité a fait une chose que l'humanité n'a pas faite ? » *Ibas* et *Théodoret* dirent alors à l'empereur : « Tant que Dioscore siégera, nous ne pourrons pas faire connaître la lettre du patriarche *Léon*[3]. » — *Dioscore* répondit : « Si les blasphèmes de cet impie sont proclamés devant moi, j'abandonne la ville impériale sous les anathèmes et je m'en vais. » Sur ces paroles, l'empereur les congédia pour ce jour-là.

un manuscrit arabe par Maï. Cf. MIGNE, *Patrol. lat.*, t. XX, col. 611-612 : *Cum divinum e cœlis Verbum advenit, et in virginis sanctae Mariae visceribus, de qua carnem sumpsit, habitavit, nequaquam corpus suum de cœlo secum detulit, neque suam in terris divinitatem adeptus est, sed ipse Deus erat, ipse corpus suum in Virginis utero efformavit; neque ullum, in suo corpore conficiendo, socium habuit, sed unus ipse confecit. Confitemur autem in omnibus, quae ab humanitate fiebant, comitem fuisse divinitatem quae nullo unquam vel minimo temporis articulo ab humanitate sejuncta fuit*, etc.

[1] Cf. JEAN, XVII, 22.

[2] JEAN, XIV, 9.

[3] Après un récit, sans doute fabuleux, sur Nestorius l'Andragatès (*M. A. F. C.*, p. 130-131), l'auteur prête à celui-ci les paroles d'Ibas et de Théodoret : « Si Dioscore ne s'en va pas du milieu de nous, nous ne pourrons pas faire connaître le *tome* de Léon le patriarche. » (M. A. F. C., p. 140.)

IMPRIMERIE NATIONALE.

8. Les nestoriens dirent à l'empereur : « Pourquoi es-tu faible devant *Dioscore*, lorsque tu es l'empereur de toute la terre et que l'univers s'humilie devant toi ? Publie la lettre de *Léon*, et quiconque n'y adhérera pas, exile-le de son siège, puis remplace-le par l'un de nous. » — L'empereur répondit : « Je crains de faire cela pour ne pas entacher mon règne d'un grand péché. Je ne suis pas évêque pour savoir tout cela ; l'empire sur le corps m'a été confié, et l'empire sur l'âme l'a été aux évêques ; cependant, je sais ce que je ferai : je connais un moine nommé *Jean*[1] à *Scété*, dans la Thébaïde d'Égypte ; j'ai trouvé que tout ce qu'il dit dans ses réponses est exact ; je vais envoyer près de lui pour lui demander si la volonté de Dieu est que je reçoive la lettre de *Léon* ou que je laisse la foi telle qu'elle est. » — Ils lui répondirent : « Envoie. » L'empereur envoya un de ses préfets pour exposer sa pensée, et le solitaire *Jean* répondit : « Dis à l'empereur : « Si tu crois la foi des Pères de *Nicée* « et si tu gardes ses préceptes, tu vivras quarante ans « sur le trône impérial sans trouble ni confusion ; mais, « si tu la transgresses, si tu n'observes pas ces préceptes « et si tu suis les fables trompeuses des ennemis de « la sainte Église, tu ne vivras que six ans dans les « séditions, et tu ne seras pas admis avec les saints » ; va et dis cela à l'empereur. »

[1] Il s'agit d'un solitaire et non du chef de la communauté dont il a été question au paragraphe 2. L'auteur a dit plus haut que Marcien avait été exilé en Thébaïde. Il a pu être ainsi amené assez naturellement à imaginer cette mission. — Schenoudi est aussi convoqué par Théodose le Jeune (M. A. F. C., p. 31-39).

Mais les Nestoriens maudits se mirent sur le chemin de l'envoyé, en attendant son arrivée ; quand il vint et qu'ils le virent, ils lui dirent : « As-tu fait bon voyage, seigneur préfet ? Quelle réponse pour l'empereur t'a faite ce solitaire ? » — Il répondit : il m'a chargé de dire à l'empereur : « Si tu gardes la foi de Nicée et ses préceptes sans rien y ajouter et sans en rien retrancher, tu vivras quarante ans sur le trône impérial sans trouble ni confusion ; mais si tu détruis la foi de *Nicée* en y ajoutant ou en en retranchant quelque chose, tu ne vivras que six ans dans le trouble et la confusion ». Ces Nestoriens lui dirent : « Accepte de nous cinq talents d'or et dis tout le contraire ; annonce à l'empereur : Ce solitaire a dit que si tu observes la lettre de *Léon*, tu vivras quarante ans sur le trône impérial. » — Ce misérable messager, féru de l'amour de l'argent, préféra la mort de son âme à sa vie en Dieu et accepta cet argent, comme les gardes qui prirent l'argent et nièrent la résurrection de Notre Seigneur Jésus-Christ[1]. Au moment donc où ce messager arriva près de l'empereur et lui mentit en ces termes : « Ce solitaire a dit que si tu reçois la lettre de *Léon*, tu vivras quarante ans sur le trône impérial », aussitôt l'empereur ordonna aux évêques de se rendre tous dans la ville de *Chalcédoine*[2].

[1] Matth., XXVIII, 12-15.

[2] Les évêques auraient donc été convoqués d'abord à Constantinople (§ 5), puis envoyés plus tard à Chalcédoine. En réalité, le le 17 mai 451, Marcien les convoqua à Nicée pour le 1er septembre (Cf. MANSI, t. VI, col. 552-553), puis le 22 septembre il les appela

9. Alors beaucoup de fidèles se réunirent, traversèrent (la mer) avec les évêques et allèrent à *Chalcédoine*, car ils ne savaient rien de ce qui avait été dit. L'empereur impie dit aux hérétiques : « Nous ne pouvons les tromper que de la manière suivante : « Nous ajouterons la lette de *Léon* à la foi de *Nicée*, et n'en ferons qu'un écrit »; ce qu'ils firent. Ils écrivirent d'abord la foi de Nicée, puis la lettre de *Léon*, aussi quand les évêques arrivèrent à *Chalcédoine*, ils attendirent pour voir ce que l'empereur ordonnerait et il leur envoya par le chef des patrices une lettre qui portait ce qui suit :

Je vous envoie *Ibas*, *Théodoret* et *André* pour qu'ils siègent avec vous et que vous les receviez, car ils adhèrent à la foi de *Nicée*, pour moi je reçois la foi de *Nicée* et quiconque n'en fait pas autant sera chassé de son siège et envoyé en exil.

Quand la lettre arriva aux évêques, ils ordonnèrent à l'un des lecteurs nommé *Habib*, de se lever et de la lire [1], et quand il lut d'abord la foi de Nicée, que l'on avait écrite là pour tromper, tous s'écrièrent : « Nous croyons cela »; quand le lecteur arriva aux blasphèmes et trouva le papier que l'on avait ajouté à la fin, il leur dit : « Ils ont ajouté cette lettre à la fin. » *Javénal* de *Jérusalem* lui dit : « Lis,

de Nicée à Chalcédoine (*Ibid.*, col. 560-61), où ils tinrent leur première session le 8 octobre. On devrait donc supposer d'après la présente vie que certains évêques allèrent directement à Constantinople et y intriguèrent du 1[er] septembre au 8 octobre.

[1] Ce serait ici une session préliminaire.

de crainte que le papier n'ait pas suffi, et qu'on n'en ait ajouté un peu d'autre à la fin ». — Quand il lut les blasphèmes, tous les évêques s'écrièrent : « Ils ont mêlé la myrrhe avec la douceur, ils ont placé les ténèbres avec la lumière, ils ont uni l'odeur suave à la pourriture; ils ont écrit les paroles de Dieu avec celles de l'ennemi, ils ont placé l'enseignement de vérité avec les paroles erronées; ils ont placé les paroles de la foi de *Nicée* à côté des paroles de l'impie *Léon ;* comme le chien retourne à son vomissement, ainsi il retourne aux blasphèmes de *Paul de Samosate.* » A ces paroles, les chefs [1] pleins de joie dirent aux évêques : « Voulez-vous que nous annoncions cela à l'empereur. » Ils leur répondirent : « Oui »; et les chefs ajoutèrent : « Que le Seigneur vous aide à affermir la foi orthodoxe », et ils allèrent raconter à l'empereur tout (ce qui était arrivé).

A ces nouvelles l'empereur impie ordonna aussitôt d'envoyer en exil quiconque ne signerait pas la lettre de *Léon* [2]. Tous répondirent : « Que la foi de nos pères de *Nicée* reste inébranlable (ou intacte) et nous allons en exil. » L'empereur ordonna à l'écrivain *Sergius* de prendre la lettre de l'impie *Léon*, et d'aller

[1] Dix-neuf des premiers officiers de l'empire assistaient à ce concile. FLEURY, *Hist. eccl.*, l. XXVIII, ch. 1. D'ailleurs ils étaient sans doute favorables à Dioscore, puisque celui-ci demandait qu'ils assistassent à son jugement. *Ibid.*, ch. 12.

[2] Le rôle de l'empereur au concile est controversé, mais, Marcien a écrit que les légats du pape Léon lui demandèrent instamment d'assister au concile, disant qu'ils ne s'y rendraient pas eux-mêmes si l'empereur n'y allait pas. MANSI, t. VI, col. 557.

trouver les évêques pour qu'ils fissent leur adhésion. — Quand *Sergius* vint, il dit aux évêques : « Allons tous à l'église de sainte *Euphémie*[1] et là je vous dirai ce qui vous est avantageux. » — Les évêques dirent : « Allons apprendre ce dont il s'agit. » Mon père *Dioscore* dit au père *Macaire*, évêque de *Tkooa* : « Va-t-en avec les frères de *Tabennisi* et priez pour moi. » Il s'éloigna et retourna à *Alexandrie* avec les frères de *Pacôme*[2]. En conséquence, lorsque les évêques entrèrent dans le temple de sainte *Euphémie*, mon père *Dioscore* n'entra pas avec eux à ce moment, mais les évêques crièrent : « Faisons d'abord entrer *Dioscore* », et aussitôt ils le firent entrer. Quand il entra et vit *Ibas*, *Théodoret* et *André*, assis avec eux, il leur dit : « Qui a ordonné à ceux-là de venir ici ? »[3] Et personne n'osa lui répondre. Il le demanda une seconde fois, et c'est à peine si quelqu'un, d'une voix faible, lui dit : « L'empereur l'ordonne. » — Alors *Dioscore* dit : « Est-ce l'empereur qui conduit ce concile, ou bien le Messie ? Si c'est l'empereur, je sors et je m'en vais. » — Puis il se retourna vers

[1] La première session se tint dans l'église de Sainte-Euphémie.

[2] Dans le panégyrique de Macaire, Dioscore raconte avoir dit à Macaire que le roi voulait le tuer. M. A. F. C., p. 147.

[3] André de Samosate et Théodoret, évêque de Cyr, ayaient été d'abord les adversaires de Cyrille d'Alexandrie. Ibas d'Édesse avait été dénoncé comme Nestorien par son clergé. Dioscore les avait fait déposer tous trois au conciliabule d'Éphèse. Cf. Théodoret, *Chronographia*, Migne, P. G., t. CVIII, col. 261. — Théodoret entrant au concile de Chalcédoine par l'ordre de l'empereur y fut accueilli par les cris : « Chassez-le dehors, chassez le maître de Nestorius, il a accusé Cyrille, etc. » Mansi, t. VI, col. 589-592.

Juvénal et lui dit : « Est-ce là ton amitié pour mon père Cyrille? Où est ta foi orthodoxe de jadis? N'ai-je pas ta lettre dans laquelle tu t'excommunies et tu te déposes toi-même si tu t'éloignes de la foi de *Nicée!* Comment nous trouvons-nous dans cette honte et avons-nous perdu la vérité! » — Tous les patrices le louèrent et dirent : « *Dioscore*, évêque de vérité a bien parlé, il expose sa vie et combat pour la foi orthodoxe »; l'un des patrices ajouta et dit à ses compagnons : « Si l'empereur l'ordonnait, j'effrayerais toute cette troupe d'évêques avec cette verge que j'ai en main au point de leur faire adorer les idoles, ils sont tous si faibles qu'ils ne peuvent voir l'ombre des coups [1]. *Dioscore* seul ne craint pas, c'est une colonne inébranlable, il a conscience, comme un lion, dans la force de sa foi robuste. »

10. Après que *Dioscore*, les chefs, les patrices et les évêques renégats eurent beaucoup parlé, ils écrivirent tout ce qui s'était passé et avait été dit et le portèrent à l'empereur [2]. A cette lecture il se fâcha

[1] Les évêques qui avaient suivi Dioscore à Éphèse, l'accusèrent à Chalcédoine, sous Marcien, de les avoir fait souscrire de force à Éphèse, sans même leur faire connaître ce qu'ils souscrivaient. Cf. MANSI, t. VI, col. 601-605. — Ils étaient ainsi leurs propres accusateurs, et les récriminations de ces hommes qui s'avouaient capables de souscrire une profession de foi qu'ils n'avaient pas lue par suite de craintes plus ou moins imaginaires, ne pouvaient qu'exciter le mépris des auditeurs.

[2] Dioscore n'assista qu'à la première action (session) du concile. Les évêques le sommèrent de venir à la troisième, mais il n'y alla pas.

et fut très irrité contre saint *Dioscore*. Quand l'impératrice *Pulchérie* l'apprit, elle dit à l'empereur : « Ne te fâche pas et ne te contriste pas, car je vais le trouver et lui demander d'accomplir ta volonté. » Alors elle alla près du saint où il habitait[1], tomba à ses pieds en pleurant et le conjura disant : « Je suis ta servante et ta fille, tu es le père et le chef de tout le pays des Romains. » — Saint *Dioscore* lui dit : « Je ne suis pas ton père et tu n'es pas ma fille parce que tu as abandonné le chemin de la vérité, et tu as abandonné la foi que les apôtres et les pères ont établie, pour suivre l'erreur des démons. » — Quand elle vit qu'il n'accomplissait pas sa volonté et celle de son mari, elle lui dit, après beaucoup de supplications : « Si tu ne nous obéis pas, nous t'enlèverons le trône de ta prêtrise. » Il répondit : « Quand bien même vous m'enlèveriez ce trône de bois, vous ne pourrez pas m'enlever le trône que le Messie m'a préparé dans le ciel »[2]. Et comme il ne lui obéit pas, elle sortit fâchée et colère. — Quand l'empereur apprit ce qui s'était passé, il ordonna à l'un de ses ministres, nommé *Soumarté?*, de le conduire en exil.

Ce maudit, à son arrivée, interpella mon père et

[1] Cette démarche peut être placée le 9 octobre, jour où il n'y eut pas de session, à moins de la placer le 11 ou le 12, entre la seconde et la troisième session.

[2] Ces paroles sont belles et vraisemblables et n'ont aucun rapport avec les grossièretés que Théopiste est censé écrire d'après Dioscore dans le panégyrique copte de Macaire où Pulchérie est censée dire : « Ma mère a déposé un orgueilleux de ta sorte pour l'exiler jusqu'à ce qu'il mourut. C'était Jean l'archevêque de cette ville. Est-ce que

se moqua de lui en disant : « Si tu n'obéis pas à l'empereur, pars et va en exil. » Quand je vis qu'ils interpellaient ce saint vieillard, je pleurai et dis à cet envoyé maudit : « Je te prie de ne pas te moquer de lui, car il est peu robuste, si l'empereur est irrité contre lui, toi pourquoi le fais-tu souffrir? » — Quand l'un des hérétiques m'entendit parler, il courut sur moi, me donna un soufflet et dit : « Si tu vas avec lui en exil, va; sinon tais-toi. » — Mon père, irrité, regarda derrière lui, vit ce que faisait cet hérétique, leva les yeux au ciel en soupirant et reçut la grâce du Messie. Ce misérable nous conduisit vers la mer et nous nous y arrêtâmes. Quand mon père *Dioscore* me vit pleurer, il me dit : « Considère, ô mon fils, ce qu'il t'est possible de donner au monde. Ce n'est pas le sang d'un Dieu, quand ils ont percé son côté d'une lance, qu'il en est sorti de l'eau et du sang et qu'il nous a sauvés. Pourquoi donc pleures-tu pour avoir reçu un simple soufflet; as-tu donc pensé pouvoir manger les biens des églises sans rien souffrir en retour? » — Je lui répondis : « Je ne pleurais pas à cause du coup que j'ai reçu, mais à cause de toi que je voyais tiré de côté et d'autre. » — Il me répondit : « M'ont-ils fait une chose qui a été faite à mon Seigneur?

je n'ai pas maintenant la puissance de t'exiler comme celui-là? » Dioscore répond : « Et qu'a fait Dieu à ta mère? Est-ce qu'une fistule n'est pas sortie de son siège pour produire des vers? » — Ainsi un incident assez simple de la vie de Dioscore a été changé de cadre et surchargé de détails répugnants. — Certains auteurs ajoutent que Pulchérie donna un soufflet à Dioscore. Cf. Renaudot, *Hist. patr. Alex.*, Paris, 1713, p. 116-117.

Quand ils l'ont amené comme un voleur devant un tribunal et l'ont jugé iniquement, bien qu'il soit le Seigneur du ciel et de la terre qui sont l'œuvre de ses mains. A-t-on placé sur ma tête une couronne d'épine? M'a-t-on donné des soufflets? M'a-t-on flagellé? M'a-t-on frappé au visage? M'a-t-on frappé la tête d'un bâton? M'a-t-on suspendu sur le bois de la croix? A-t-on percé de clous mes mains et mes pieds? M'a-t-on abreuvé de vinaigre mêlé de myrrhe? Et m'aurait-on fait tout cela que je mériterais encore plus par mes péchés. »

11. Il m'ordonna ensuite d'écrire à *Juvénal* :

Ne te laisses pas engloutir par le déluge d'eau, et que le puits ne ferme pas sa bouche sur toi, comme le chante *David*. Ne te laisses pas engloutir par le déluge de *Nestorius*, et que le puits de la lettre de l'impie *Léon* ne ferme pas sa bouche sur toi. Ce n'est pas une honte pour le pasteur, si le loup trouve une brebis en dehors du bercail et la tue; mais c'est une grande honte pour lui si, pendant qu'il veille le bâton en main, un loup vient, entre dans le bercail et le ravage sans que le pasteur lui dise: Pourquoi détruis-tu mon troupeau? Et si le loup s'élance sur le pasteur, lui déchire la chair, lui brise les os et que le pasteur ne lui dise rien, y a-t-il une honte plus grande? Je t'écris cela non comme ton maître, mais comme un conseiller, afin que tu ne quittes pas la voie royale pour marcher dans les épines et les chardons. Que le Dieu de tes pères te sauve comme un oiseau du filet du chasseur! Porte le glaive de la vraie foi, tu éteindras (ainsi) tous les traits brûlants de Satan et tu les fouleras aux pieds.

Je portai cette lettre à Juvénal, il la lut, pleura

amèrement et dit : « Ce m'est une douleur vive et cuisante d'abandonner ma ville et d'aller en exil. » — Je lui répondis : « Est-ce que ton âme n'est pas plus précieuse que le monde entier? Est-ce que Dieu ne conduira pas bien ton troupeau sans toi? Où sont les paroles que t'adressait *Nabarnougios*?[1] » — *Basile* de *Séleucie* répondit : « Vois la hauteur de ces *Alexandrins*[2] qui ne respectent ni les rois ni les archevêques! » — J'ajoutai : « Les morsures de l'ami valent mieux que les applaudissements de l'ennemi et mes reproches l'emportent sur les honneurs qu'il décerne. » *Léontios*, évêque d'*Ascalon*[3], était assis près de nous et nous entendait, il cria : « Ce Dioscore est devenu un scandale pour toute cette assemblée d'évêques, car il veut que tous soient exilés à cause de lui, ce saint

[1] C'est le nom Ibérien de Pierre, évêque de Maiouma, près de Gaza. Ce Pierre était fils d'un roi des Ibères, il fut envoyé comme otage à Constantinople et élevé à la cour. Plus tard il se fit moine et devint évêque monophysite. Sa biographie a été publiée par RAABE, *Petrus der Iberer*, Leipzig, 1895. Les rapports de Pierre et de Juvénal sont racontés dans les *Plérophories de Jean de Maiouma*, Paris, 1899, chap. XVII, XVIII, XIX, XXV.

[2] Cf. *Plérophories*, ch. XXIII. — Basile (Seleuciensis), figure parmi les signataires du concile de Chalcédoine. *Concilia Labbei*, t. IV, col. 1711. — On remarquera la manière dont Basile et Léontios expriment la fatigue que leur causait la quasi prépondérance exercée par les patriarches d'Alexandrie.

[3] Cf. *Plérophories*, ch. LII. Après le concile, Léontios se retira à Chypres où il mourut. On ramena son corps à Ascalon, en même temps que celui d'un cocher célèbre de Constantinople, et durant une tempête on jeta à la mer le corps de l'évêque croyant y jeter celui du cocher. Ce fait sera rappelé plus bas. — Ce Léontios (Ascalonitanus) figure du reste parmi les signataires du concile de Chalcédoine. *Concilia Labbei*, t. IV, col. 1712.

dit de lui-même qu'il combat pour la vraie foi et il ne remarque pas que Dieu estime plus que lui ces trois sièges (Rome, Constantinople, Antioche) et toute cette foule d'évêques. Si *Benjamin* meurt, est-ce que tout *Israël* périra? Si *Alexandrie* est ravagée et s'il meurt en même temps, est-ce que le monde restera sans archevêque? » Après avoir entendu tout cela, je le mis par écrit auprès de mon père saint, et il leur fit encore la lettre suivante :

Jacob ne quitta pas la maison de son père avant qu'Ésaü n'eut dit : les jours de la mort de mon père *Isaac* approchent et je tuerai Jacob. — *Joseph* n'eut pas été serviteur si ses frères ne l'avaient pas vendu. — Personne n'accusa *Moïse*, sinon l'un de ses frères. — Les soixante-dix enfants de *Gédéon* ne furent tués que par leur frère qui les immola sur une même pierre. — Le géant *Samson* ne fut lié que pour avoir confié son secret à sa femme. — Les opprobes des Philistins n'affligèrent pas *David* autant que les blasphèmes de ses frères. — Ses deux fils, *Amnon* et *Absalom*, ne moururent que parce que l'un s'éleva contre l'autre et le tua. — Et, pour ne pas rappeler toute l'Écriture, les plaies de Job ne le firent pas autant souffrir que les reproches de ses amis et de ses compagnons. — Pour moi je n'ai pas ressenti les injures de *Théodoret*, d'*Ibas* et d'*André*, quand ils me couvraient d'opprobes, comme celles de *Basile* et de *Léontios*, qui est une brute, comme son nom l'indique (Λέων?). Mais vous, comment espérez-vous rester longtemps sur vos sièges? Par le Dieu vivant, aucun ne restera six mois entiers sur le trône parmi les six cent trente-quatre évêques qui sont assemblés à *Chalcédoine*. Il y en a plusieurs parmi vous qui ont reçu leur consécration ces jours-ci, et n'ont encore mangé que durant un jour le pain de l'Église, mais ils ont confiance qu'ils le mangeront après avoir corrompu la foi divine et ils pensent

siéger de longues années sur leur trône et manger les biens de l'Église sans avoir combattu pour elle, comme les soldats qui reçoivent leur paie et la mangent, mais ne combattent pas devant l'empereur, parce qu'ils sont des fuyards; quand ils voient la guerre, ils fuient pour se conserver; cependant les soldats courageux reviennent avec des blessures sur leur corps et sont honorés par l'empereur qui s'informe alors des soldats fuyards: on les amène au milieu, on leur crache à la figure et on leur dit : « Vous vous êtes mal conduits, ô fuyards, ô mangeurs de salaire sans combattre » et aussitôt on les condamne à mort. — Il en sera de même de ces évêques rénégats assemblés maintenant à Chalcédoine, ils veulent manger les honneurs du fils de Dieu que les foules leur rendent, mais ils ne seront pas rassasiés de leurs sièges et mourront promptement. Et celui-là qui est appelé *Léontios*, mourra en exil, et quand ils le rapporteront pour le conduire à la ville d'*Ascalon*, une tempête s'élèvera contre eux sur la mer et son corps sera jeté dans les profondeurs de la mer, comme Pharaon jadis, et ils en nommeront un autre à sa place.

Aussi, quand nous étions à *Gangra*, saint *Pierre l'Ibérien* nous écrivit qu'il en était ainsi, il fut jeté à la mer [1] et la prophétie de mon père à son sujet fut accomplie. — Il écrivit encore dans cette lettre les paroles suivantes :

Ô impie *Juvénal*, qui a ravagé Jérusalem plus que le Chaldéen ! Les Chaldéens ont ravagé la Jérusalem visible, et ont emmené en captivité les vieillards, les enfants et les femmes, mais lui il a donné toute sa ville en captivité à son père Satan pour qu'il en fasse ce qu'il voudra. Ô Jérusalem, ville du grand roi, donnée en héritage à cet évêque qui a éteint sa lumière et l'a changée en ténèbres ! Ô ville fidèle donnée

[1] Cf. *Plérophories*, ch. LII.

en héritage à l'infidèle! Ô ville sainte qui a reçu un homme pécheur tel qu'il n'y en a pas de plus mauvais sur la terre, plein de lèpre fétide et de tout ulcère détestable! Que mes malédictions montent jusqu'au ciel des cieux élevés, qu'elles arrivent devant Dieu tout puissant et retombent de là sur la tête de l'impie *Juvénal*, et de tous ceux qui adhèrent ou adhèreront au concile impie et maudit de Chalcédoine. Pas un jour de ma vie, je ne cesserai de demander au Seigneur d'arracher leur souche de la terre des vivants. Ô Dieu! écoute la prière que je t'adresse des profondeurs de mon cœur et venge tes saints que *Juvénal* a souillés, venge ta mère vierge que *Juvénal* a chassée du milieu de ses filles: les vierges qui se fortifient dans sa pureté, et vivent dans le monastère du mont des Oliviers[1]. O Dieu, écoute les prières (que je t'adresse) du profond de mon âme, que cela retombe sur la tête de l'impie *Juvénal* et sur son cou ainsi que sur *Basile*, sur *Léontios*, sur tout l'abominable concile de Chalcédoine et sur quiconque y adhère, car ils ont affligé mon âme jusqu'à la mort. Je sais que mes amis se sont éloignés de moi, et ceux que je connaissais m'ont trompé; en toi, mon sauveur Jésus Christ, sont mon espoir et ma confiance.

Il les maudit dans cette même lettre où il écrivait :

Quiconque recevra la lettre de l'impie *Léon* de Rome sera maudit par le Père, le Fils et le Saint-Esprit, un seul vrai Dieu, et Dieu chassera de la Sainte Église et maudira pour toujours quiconque n'anathématisera pas ses partisans. Malédiction sur quiconque défendra d'une manière quelconque une hérésie. Malédiction sur quiconque placera deux natures dans le Messie après l'unité indivisible! Malédiction sur quiconque dira dans le Messie deux propriétés, et deux opérations! Maudit soit celui qui sépare la divinité du corps, ne

[1] Cf. *Plérophories*, ch. LXXX.

serait-ce qu'un instant, soit par pensée, soit par parole! Maudit soit celui qui fait une autre profession de foi, plus ou moins considérable, que celle donnée par Dieu, par la bouche des saints pères de *Nicée!* Malédiction sur quiconque reçoit (dans sa communion) l'impie *Nestorius, Ibas, Théodoret, André, Diodore,* et *Théodore!* Malédiction sur eux et sur leur enseignement abominable! Pour nous, nous confessons que la divinité n'a pas été séparée de l'humanité, pas même durant un clin d'œil, nous confessons qu'à sa descente du ciel, où elle siégeait à la droite de son père, elle entra dans le sein de la Sainte Vierge Marie, et il unit la divinité à l'humanité pour n'en être plus jamais séparée. De même qu'il n'y eut pas de commencement pour la divinité, il n'y aura pas de fin pour la divinité et l'humanité, il suça le lait d'une femme, tandis que la divinité était unie à l'humanité. Ne dis pas que sa divinité a commencé au *Jourdain,* quand la voix du Père lui arriva du ciel, mais dès qu'il se trouva dans le sein de la vierge *Marie,* le Verbe s'unit à la chair et sa divinité ne fit qu'un avec son humanité, sans distinction, sans changement et sans confusion. Et quand il fut pendu sur le bois et supporta tous les coups pour nous, sa divinité ne se sépara pas de son humanité, il monta au ciel avec le même corps qu'il avait pris de *Marie,* mère de Dieu, et il siège à la droite de son père. Voilà le fondement de ma foi, et quiconque ne croit pas ainsi, l'église catholique et apostolique le rejette de son sein et le regarde comme un étranger, mais Dieu surtout, maître de l'Église, le maudit dans ce monde et dans l'autre. Voilà quelle sera ma foi, de moi *Dioscore,* jusqu'à mon dernier souffle.

Alors moi *Théopiste*, je portai cette lettre au concile, le soir de ce même jour[1] et quand ils me virent, l'un d'eux dit : « Voilà ce disciple bavard de

[1] La seconde session eut lieu le 10 octobre, deux jours après la première, et la troisième le 13 octobre.

Dioscore qui vient encore ». Ils n'avaient pas encore souscrit la lettre, mais étaient en discussion, parce qu'ils avaient reçu sans épreuves les hérétiques anathématisés. Ils me dirent : « D'où viens-tu? » — Je répondis : « Je vous apporte la lettre de mon père. » L'un des suffragants de *Basile* de *Séleucie*, nommé *Panopropios*[1] la prit et la lut. Quand il arriva aux malédictions violentes et aux anathèmes contre *Juvénal* et *Léontios*, il dit en pleurant : « Plaise à Dieu que mes pieds soient brisés avant que je marche avec *Basile* et que je (re) vienne ici. Voilà que mon âme va dans la géhenne avec *Basile*. Que les prières de saint Dioscore m'aident! afin que je ne tombe pas dans le filet tendu ou tombèrent tous les évêques ».—*Basile* lui répondit : « Voilà que celui-là erre avec *Dioscore* ». — *Panopropios* repartit : « Plaise à Dieu que j'aie sa sagesse, sa gloire éclatante et sa foi dans le Messie. Il est vrai que jamais les évêques d'Alexandrie n'ont abandonné la foi orthodoxe. Dieu, qui a éprouvé *Dioscore*, sait que le péché commis en recevant ces hérétiques sans épreuves ne nous sera pas pardonné. Croyez-moi, si Dieu ne nous sauve pas, aucun de ces six cent trente évêques n'échappera à la perdition ».

12. Quand tous ces évêques eurent entendu les malédictions et les décisions (de foi), ils frappèrent des mains et dirent : « Nous voilà sous les anathèmes et les décisions de Dioscore; si cela n'est pas annoncé

[1] Il était évêque de Τιτιούπολις en Isaurie, cf. *Plérophories*, ch. XXI.

à l'empereur pour qu'il envoie des auxiliaires avec nous afin de nous faire recevoir, les foules nous empêcheront d'entrer dans les villes ». — *Panopropios* qui avait lu la lettre de mon père, dit : « Je me lèverai et j'irai près de Dioscore, je me prosternerai devant lui, pour qu'il m'épargne ces malédictions et ces anathèmes ». Il s'enfuit secrètement et vint au bord de la mer près de mon père et quand mon père le vit, il dit à l'archidiacre *Pierre* : « Voilà que cette brebis, qui est en même temps un pasteur de brebis intelligentes, a pu fuir la gueule des loups et des lions malfaisants, c'est *Panopropios*, évêque Isaurien ». Et quand il arriva près de nous, il dit à mon père : « Laisse-moi, Seigneur, parce que j'ai péché contre Dieu et contre la foi, mon seigneur et mon père, laisse-moi, aie pitié de ma faiblesse, que mon âme ne me quitte pas pour aller à la perdition avec la foule des évêques impies qui est à *Chalcédoine*. En vérité, j'en jure par ta prière, quand j'ai lu ta lettre, Dieu m'a montré une épître pleine de malédictions et d'anathèmes qui descendait du ciel sur ce concile ». — Saint *Dioscore* lui dit : « Pourquoi as-tu été avec eux ? » — Il répondit : « J'ai péché, mais Notre Seigneur n'est venu en ce monde que pour sauver les pécheurs comme moi qui tombèrent et errèrent ». — *Dioscore* lui dit : « C'est parce que Dieu voulut avoir pitié de toi et te ramener à son bercail qu'il te montra ces deux épîtres, l'une d'en haut et l'autre d'en bas, où tu as maudit ces méchants qui ont recherché la gloire des hommes et ont renié Dieu créa

teur de l'univers; et maintenant je te le dis de la part de Dieu : si tu ne retournes pas t'associer avec *Basile* et avec le reste de ces évêques menteurs et trompeurs, tu ne tomberas pas sous les malédictions et les anathèmes que tu as entendus, mais tu seras renouvelé en grâce ». — *Panopropios* dit : « Comment puis-je me sauver ? car j'ai appris que leur consentement est écrit aujourd'hui sur la lettre de l'impie *Léon*, et l'empereur a défendu qu'aucun navire emmenât quelqu'un de *Chalcédoine* ». — *Dioscore* lui dit : « Ils se préparent aujourd'hui à nous emmener d'ici, viens avec nous comme si tu étais avec moi, et tu sauveras ton âme ». Pendant qu'il parlait, un messager vint en hâte pour nous conduire en exil... Saint *Panopropios* dit à mon père : « Attends-moi un peu que j'aille chercher mes livres et mes disciples ». — Mon père lui dit : « Ne nous cause pas de peine et ne nous jette pas dans l'anxiété à ton sujet, afin que la porte du ciel s'ouvre pour toi et que tes livres ne te conduisent pas au Schéol ». — Il répondit et dit à mon père : « Ne m'impose pas le fardeau des péchés des autres, je n'y irai pas, celui qui mourra mourra, et celui qui vivra vivra, je commence par me sauver moi-même ». — Il était cependant peiné en pensant à ses disciples, de crainte qu'ils ne restassent dans la communion des maudits. Mon père aussi était peiné, il dit : « Éloignons-nous un peu et prions, peut-être Dieu leur donnera-t-il la pensée de venir près de nous ». Et mon père se mit à genoux, pria beaucoup et dit d'un cœur angoissé : « Ô Dieu qui opère des

merveilles en faveur de tes serviteurs, je t'en prie, Seigneur, écoute ton serviteur Dioscore, et ramène-nous les brebis égarées comme tu nous as ramené le pasteur ». — Et il arriva que les disciples de Panopropios l'attendaient et se demandaient où était allé notre père aujourd'hui (car ils ne savaient pas qu'il était près de *Dioscore*). Quand un ange du Seigneur leur apparut sous l'apparence de Dioscore et lui dit : « Pourquoi restez-vous ainsi ? » ils répondirent : « Nous attendons notre père, car nous ne savons pas où il est allé ». L'ange répondit : « Levez-vous, venez avec moi et je vous conduirai près de lui ». Ils prirent tout ce qu'ils avaient et suivirent l'ange; l'un d'eux dit à ses camarades : « Je sais que celui-ci est *Dioscore* l'archevêque d'*Alexandrie*, celui que l'empereur a exilé ». Un autre reprit : « Est-ce que, lorsqu'il a appris qu'on voulait l'exiler, il ne s'est pas joint aux autres évêques ? Cependant je ne puis croire cela, car il avait déjà anathématisé tous les évêques par ses décisions, tomberait-il lui-même sous son anathème ? Cela ne peut pas être ». Alors l'ange se tourna vers eux et leur dit : « En vérité il n'en sera pas ainsi et la foi de Nicée ne périra pas non plus éternellement, mais voilà que je vais vers mon Dieu, avec cette foi dans mes mains que je lui remettrai en offrande ». — Les disciples dirent : « Tu entendais donc nos paroles, ô notre père ? Nous pensions que tu n'entendais rien ». Il leur dit : « Les pensées des cœurs elles-mêmes n'échappent pas à ma connaissance ». — Ils lui dirent : « Ce faix de souffrances

que tu portes à cause de la foi ne servira-t-il à rien? » Pourquoi n'as-tu pas été favorisé de visions et de révélations comme les pères qui t'ont précédés depuis *Athanase* jusqu'à *Cyrille?* » — L'ange reprit : « Savez-vous qui je suis? » — Ils dirent : « Tu es notre père *Dioscore* ». — Il répondit : « En vérité je ne suis pas Dioscore, mais je suis l'ange qui conserve la vraie foi et combat pour tous les orthodoxes ». A ces paroles, il mit la main sous son manteau, en tira un volume et dit : « Voici la foi orthodoxe de Nicée », puis il en tira un second et dit : « Voici les douze chapitres de saint *Cyrille* et les autres que porta *Dioscore* dans ce pays. Je suis l'ange de la vraie foi et des premiers évêques. Je suis attaché à *Dioscore* depuis que saint *Cyrille* m'a pris par la main et m'a conduit sur le saint autel devant Dieu tout puissant qui siégeait sur le trône de vie en présence de tous les ordres célestes. Il m'appela et me dit : Ange qui a été avec tous les premiers évêques, sois avec mon fils *Dioscore* jusqu'à ce que tu l'amènes près de son maître tel qu'il t'a été confié. Quand Cyrille eut dit ces paroles devant Dieu sur le trône de vie, je m'attachai à *Dioscore* et ne le quittai plus. Je ne le quitterai qu'au moment où je le ramènerai à Dieu tel que mon père *Cyrille* me l'a donné. Je le favorise aussi de visions et de révélations, comme les premiers pères ». — Après ces paroles, le saint ange s'approcha de la mer, étendit la main et dit : « Voilà votre père et voilà aussi *Dioscore* dont je vous ai parlé ». — Et aussitôt l'ange se cacha à leurs yeux.

Quand ils arrivèrent près de nous, pleins de crainte et de tremblement, nous crûmes que les évêques avaient souscrit la lettre impie et que ceux-là, refusant de souscrire, s'étaient enfuis et étaient venus près de nous; mais mon père, dont l'esprit savait ce qui leur était arrivé, leur dit : « Voici votre père avec nous », puis il nous raconta tout ce qui leur était arrivé et ce que l'ange leur avait dit.

13. Quand nous montâmes sur le navire pour partir, un homme qui venait de l'assemblée impie des évêques et portait de mauvaises nouvelles se joignit à nous. Mon père lui dit : « Quelles sont les nouvelles du concile ? » — Il répondit : « Assez mauvaises; car quoi de plus mauvais que de voir tous les évêques unanimement détruire la vraie foi : ils ont souscrit aujourd'hui à la troisième heure la lettre impie, et vive Dieu ! s'il n'y a eu aucun autre évêque comme toi, cependant tous ne sont pas des renégats, car, je le jure par tes saintes prières, j'ai vu les larmes de beaucoup couler et tomber sur l'écrit au moment où ils le tenaient entre les mains pour signer ». Mon père lui demanda comme s'il ne le savait pas : « *Juvénal* a-t-il signé ? » — Cet homme répondit : « Quel est celui-là ? Est-ce le vieillard de la ville sainte *Jérusalem ?* » — Mon père lui répondit : « Oui, c'est lui ». — Cet homme reprit : « En vérité ses (habits) blancs[1] seront jetés dans les ténèbres

[1] Cf. *Plérophories*, ch. LIV. Les évêques de Jérusalem revêtaient un habit blanc pour baptiser les fidèles. Nous croyons voir ici une allusion à ce fait.

extérieures, car c'est à cause de lui que tous furent perdus et commirent le mal, j'en ai encore vu un autre, nommé *Basile*, qui cherchait l'un de ses évêques pour lui faire signer son adhésion, il ne le trouva pas et réclama près de l'hipparque qui les gardait ». — Nous comprîmes qu'il parlait de Panopropios et à ce moment le vent souffla sur notre navire. Nous avançâmes en mer et notre père dit : « C'est en Dieu que je chercherai un appui solide, le lien est brisé et nous sommes délivrés [1] ». Arrivés au port de *Constantinople*, mon père dit à *Panopropios* : « C'est d'ici que tu vas retourner à ta ville, car si tu viens avec nous en exil, les habitants du pays ne te laisseront plus retourner chez toi, et tu seras gardé avec nous ». Et Panopropios fut béni par mon père, descendit du navire et conserva sa ville dans l'orthodoxie [2].

Pour nous, on nous conduisit dans l'île appelée *Gangara* (Gangra)[3] et on nous livra aux mains d'un évêque qui ne craignait pas Dieu, homme au cœur impur et Nestorien, car *Nestorius* l'avait consacré [4]. Quand il vit mon père, il demanda à l'envoyé qui nous accompagnait : « Qui est celui-là? » — Il ré-

[1] Ps. CXXIII, 7-8.

[2] Cf. *Plérophories*, chap. XXI. Panopropios mourut dix-sept ans après le Concile (en 468) et eut pour successeur un certain Pierre qui accepta le concile de Chalcédoine pour être évêque. *Ibidem*, chap. XXII.

[3] Dioscorus quidem exsulare in Gangrena civitate praeceptus est. Liberatus, MIGNE, P. L., t. LXVIII, col. 1016, cf. EVAGRIUS, *Hist. eccl.*, II, 5.

[4] L'évêque de Gangra qui souscrivit au concile de Chalcédoine se nommait Pierre. MANSI, t. VI, col. 610.

pondit : « C'est *Dioscore* d'Alexandrie ». — Or, mon père était debout devant lui, et cet évêque était assis. — Il lui dit : « Tu es Dioscore, voilà donc que le sang et l'oppression de l'archevêque *Nestorius* sont retombés sur le trône d'*Alexandrie*, car *Cyrille* l'a anathématisé follement, Dieu n'a pas voulu priver ce dernier de son siège parce qu'il avait déjà fait auparavant quelques bonnes actions, mais il l'a enlevé à son disciple ». — Quand cet impie eut dit ces paroles, l'un de ceux qui l'accompagnaient lui dit : « Pourquoi l'archevêque est-il debout pendant que tu es assis? » — Ce prévaricateur répondit : « L'empereur ne nous l'a pas envoyé comme archevêque, mais comme criminel », et, comme notre père se taisait, il ajouta : « Pourquoi n'as-tu pas obéi à l'empereur, ô *Dioscore?* » — Mon père lui répondit : « Tant que les empereurs obéissent à Dieu je leur obéis, moi comme mes pères, mais, à ce moment, où les empereurs sont impies et éloignés de Dieu, je me sépare d'eux ». — Cet impie dit alors à l'envoyé : « Tu l'entends affirmer que les empereurs sont éloignés de Dieu! » — L'envoyé répondit : « Il a dit devant l'empereur des paroles plus blessantes que celles-là et on ne l'a pas mis à mort ». — L'impie dit : « Ce sont là des paroles des bavards Alexandrins ». Puis il nous livra à des barbares qui nous tourmentaient et nous chassaient l'hiver dans les endroits froids et l'été dans les endroits chauds, et pour ne pas raconter tous les maux que nous avons supportés de la part de cet impie et ne pas perdre de temps à

les exposer, j'en rapporterai quelques-uns seulement à votre charité (pour vous) :

Quand il apprit que nous étions connus des hommes qui habitaient au même endroit que nous, il nous enleva de là et nous conduisit dans un autre endroit où l'on ne nous connaissait pas, afin que l'on nous y fit souffrir. Mais ce qui est pis que tout, il nous fit longtemps souffrir de la faim, car il ne nous donna que trois petites galettes (*κολλύρα*) pour nous trois, c'est-à-dire pour mon père, pour *Pierre* et pour moi. Quant aux autres disciples qui nous accompagnaient, il ne leur donna rien; quelques-uns de ceux-ci savaient coudre des peaux et d'autres des habits et on ne leur donnait pas la moitié de ce qu'ils gagnaient : notre père ne mangeait que tous les deux ou tous les trois jours et souvent il fut malade d'une semaine à l'autre.

14. Sur ces entrefaites, un marchand d'*Alexandrie* vint acheter du poil de chèvre (de la laine) dans l'île de *Gangara* et comme je me promenais le long de la mer avec un de nos frères, je lui dis : « Monte sur ce navire, fais-toi mendiant et demande quelque chose pour nous faire vivre aujourd'hui ». Je fis cela, parce que je ne savais pas qu'il y avait dans ce navire quelqu'un de notre ville; si je l'avais su, j'aurais préféré mourir de faim plutôt que de recourir à lui. Ce frère y alla donc et dit au marchand : « Le diacre de *Dioscore*, l'archevêque d'*Alexandrie*, te demande une petite aumône et Dieu te bénira ». Le marchand

répondit : « Dioscore a besoin d'aumône! » Quand j'entendis sa voix, je le reconnus et courbai mon visage vers la terre, mais le marchand me dit : « Seigneur diacre n'aie pas honte, je savais que vous étiez en pays étranger »; — il ne savait pas que nous étions en exil, mais croyait que nous errions sur la mer — il ajouta : « Où est notre père *Dioscore?* » Je lui répondis : « On le garde ici ». — Il vint avec moi près de lui, et quand il vit mon père, il pleura et lui dit : « Comme je le vois, tu ne peux te sauver de ces liens ». — Notre saint père lui dit : « Mon fils, tant que nous conserverons intacte la foi de nos saints pères, nous serons saufs »; et il lui adressa beaucoup de paroles utiles à l'âme. Alors (le marchand) sortit la serviette (mantile) dans laquelle était lié l'argent, c'est-à-dire l'or, et la donna à mon père en disant : « Seigneur reçois cette aumône de ton fils, afin qu'elle serve à tes dépenses et à celles de mes frères qui sont tes fils, puisque vous êtes en exil ». — Mon père lui dit : « Mon fils, nous ne sommes pas en pays étranger, Dieu qui a créé le monde et qui nous a aidés à combattre pour la vraie foi peut faire que nous ne soyons pas étrangers dans quelque lieu que nous allions, et maintenant je n'accepte rien de toi parce que la terre dans sa plénitude appartient au Seigneur et il ne nous laissera pas manquer de notre nourriture quotidienne ». — Ce marchand insista jusqu'à ce qu'il eut accepté l'aumône, puis il partit en pleurant après avoir été béni.

Depuis ce jour, chaque fois que Dioscore voyait

un homme dans le besoin, il lui donnait de cet argent jusqu'à ce qu'il n'en restât plus, et je vous jure, ô peuple fidèle, que de tout cet argent il n'en détourna pas pour nous, pas même un ἀργύριον, c'est-à-dire une obole. Nous en étions peinés et nous disions entre nous : « Nous sommes plus nécessiteux que personne, pourquoi nous délaisse-t-il pour donner aux étrangers? Dieu, sachant que nous avons été exilés pour l'orthodoxie et voyant notre faiblesse et notre besoin, nous a envoyé cette aumône nécessaire et voilà que notre père la donne en charités, tandis que nous, ses fils, nous manquons de tout sans qu'il nous donne rien ». Le marchand ne lui a pas dit : « Partage-la aux pauvres, mais prends-la pour toi et pour tes enfants puisque vous êtes en exil ». — Nous disions cela entre nous sans oser lui en parler; mais il connut nos pensées, appela *Pierre* et moi, puis nous dit sans détour : « Pourquoi tous deux murmurez-vous contre moi en secret au sujet du marchand qui m'a donné l'argent distribué par moi en aumône pour mon compte? Est-ce que moi, Dioscore, j'ai demandé à vivre d'aumône? Bien plus si notre besoin augmentait et si, vive Dieu! je n'avais plus rien que cette tunique qui couvre mon corps et ce manteau, je ne mangerais pas encore l'aumône de ce marchand, parce que je ne sais pas s'il a acquis cet argent avec justice ou par force. Dieu ne me demanderait-il pas devant son autel redoutable : Ô vieillard qui mange (des aliments) purs, pourquoi as-tu mangé le travail de cet homme et sans chercher, me

dira-t-il, jusqu'à la dernière obole si tu l'as acquis bien ou mal? Aussi quand j'arriverai à une extrême indigence qui surpassera mes forces, j'irai travailler avec les autres pour mon pain quotidien, et s'ils me chassent parce que je suis vieux — et Dieu sait que je n'ai plus la force de travailler — alors j'irai mendier comme l'un quelconque des enfants, mais j'ai confiance que Dieu ne nous laissera pas (tomber) de ses mains. Voici que, à ma connaissance, le père *Paphnutios,* supérieur du monastère de l'illustre père *Pacôme*, arrivera bientôt près de nous, et nous apportera une divine aumône abondante, car il a appris que nous sommes ici dans le besoin. Dieu m'a révélé cela en vision, mais que sa volonté s'accomplisse ».

15. Un mois avant ces paroles, Satan entra dans l'évêque de cette île, et il fit dire à mon père : « Dioscore, pourquoi as-tu dépouillé l'église d'Alexandrie et as-tu apporté (ces biens) ici? Pourquoi as-tu distribué des biens de l'Église en aumône? C'est ce que m'écrivait ton disciple *Protérios* qui a obéi au roi et a souscrit le premier à la lettre de Léon, puis a reçu l'archiépiscopat, parce qu'il adhérait au concile de Chalcédoine. Maintenant renvoie le trésor (*κειμήλιον*) de l'Eglise, ô toi qui n'es pas digne de l'Église; si, du reste, tu en avais été digne, tu serais encore sur ton siège, comme tous les autres évêques ». *Pierre,* l'archidiacre, répondit tout en colère à cet impie : « D'abord il n'est pas permis à un évêque de mentir et ensuite

celui dont tu viens de parler qui a obéi à l'empereur et au concile de Chalcédoine, a ravi la grandeur et le pouvoir en se perdant lui-même, car il avait juré avec anathème devant Dieu et devant notre père qu'il n'adhérerait pas à une autre foi qu'à celle de *Nicée;* si tu es près de lui, tu verras, et si tu en es loin, tu entendras raconter les effets de la colère de Dieu contre cet impur. Et quant à mon père, dont tu as dit qu'il n'était pas digne de l'épiscopat, quel autre aurait pu supporter toutes les souffrances que tu lui as infligées, à moins d'avoir un corps de fer? J'en témoigne devant Dieu, il n'a pas d'émule parmi tous les évêques de l'univers, parce qu'aucun autre homme que lui n'a été gratifié d'une saine orthodoxie ». — Cet évêque impie lui répondit : « Si tu es diacre, il ne te convient pas de parler contre un évêque ». — *Dioscore* lui répondit : « Et toi, tu es évêque ou préfet; si tu es évêque, l'apôtre *Pierre* te dit : *Vous ne serez pas comme les maîtres d'un troupeau mais lui servirez de bel exemple*[1]. Et si tu es préfet, l'apôtre *Paul* te dit : *Que les chefs ne soient pas un objet de crainte pour les bons serviteurs*[2]; tu me traites comme un ouvrier d'iniquité et cependant je suis

[1] 1. Pierre, v, 3. La Peschito porte : ܠܐ ܐܝܟ ܡܪ̈ܝܐ ܕܡܕܒܪܢܘܬܐ. ܐܠܐ ܐܝܟ ܕܬܗܘܘܢ ܠܗܘܢ ܕܡܘܬܐ ܫܦܝܪܬܐ. Les textes grecs sont différents. TISCHENDORF (*Nov. Test.* editio octava critica major) ne cite aucun texte grec identique à la Peschito. On lit : *μηδ' ὡς κατακυριεύοντες τῶν κλήρων, ἀλλὰ τύποι γινόμενοι τοῦ ποιμνίου.*

[2] Rom, XIII, 3. — Ce texte a été maltraité comme le montre surtout la variante du ms. A. La Peschito porte : ܕܝ̈ܢܐ ܓܝܪ ܠܐ ܗܘܘ ܕܚܠܬܐ ܠܥܒ̈ܕܐ ܛܒ̈ܐ ܐܠܐ ܠܒܝ̈ܫܐ.

arrivé à la vieillesse sans rien faire de mal. Si je suis un prévaricateur, *Dieu tirera vengeance des prévaricateurs*[1], comme il est écrit ». — Cet impur répondit : « Laisse l'œuvre de l'Église à sa place, ô toi qui es devenu enragé, en vérité tous les Alexandrins sont enragés et *Cyrille* le bavard l'est plus que tous les autres, car il a imposé des chapitres à la foi, il blasphémait et ne savait ce qu'il disait et il a anathématisé le saint archevêque Nestorius ». — Alors saint *Dioscore* inspiré par le saint Esprit ouvrit la bouche et dit : « O impie et maudit, tu blâmes saint *Cyrille* avec ta langue bavarde et impure! Que Dieu te perde dans la force de sa colère et que tous les dogmes de saint *Cyrille* t'expulsent avec l'impie Nestorius que tu appelles juste et docteur. Comment serait-il juste celui qui a renié le Messie en disant, de sa bouche impure et de sa langue schismatique, que celui qui est né de la Vierge Marie est un homme. Pour toi, tu es maudit de ma bouche, tu es séparé et rejeté de toute l'Église, non seulement de l'épiscopat, mais des divers mystères, dont tu ne devras plus approcher, jusqu'à ce que tu aies reçu les douze chapitres de saint Cyrille et toutes ses décisions remarquables par lesquelles il combattit Nestorius et ses paroles méprisables ». — A ces paroles, cet impur irrité dit : « Est-ce qu'un homme rejeté par six cent trente-quatre évêques a encore le pouvoir d'anathématiser quelqu'un, lorsqu'il est anathématisé lui-

[1] Eccli., XII, 7, *καὶ τοῖς ἀσεβέσιν ἀποδώσει ἐκδίκησιν*. Ce texte manque dans la Peschito.

même? » — Mon père lui répondit et lui dit : « Ô homme au cœur brisé et à l'esprit dévoyé, j'ai été seul à combattre pour l'orthodoxie, l'empereur voulut obliger les évêques à souscrire, mais, parce que j'étais au milieu d'eux, ils n'ont pas souscrit Ils m'ont exilé parce que j'ai fait des reproches à l'empereur et non à cause de la foi, et quand je les ai eu quittés, qu'ils m'ont cherché et ne m'ont pas trouvé, alors tous ont souscrit la lettre impure parce qu'il n'y eut plus aucun homme puissant pour s'élever contre les paroles des Nestoriens, et quand ils eurent souscrit, je leur écrivis leur déposition. Si donc je n'ai pas craint devant tout le concile, craindrai-je devant toi pour ne pas t'anathématiser? Me voici dans les mains de Dieu et devant toi, fais de moi ce que tu voudras, si tu ne confesses pas ce que j'ai dit, je ne te délierai pas de l'anathème ». — Alors ce tyran et ce méchant irrité ordonna à deux de ses serviteurs de le tirer deçà et delà et de le faire souffrir. *Pierre* croyant que notre père défaillait dit à cet impur : « Ne vas-tu pas cesser d'infliger des souffrances à l'archevêque? » Le méchant répondit : « Il était archevêque jusqu'aujourd'hui, mais maintenant c'est un pur séculier et un malfaiteur ». — Pierre répondit : « Vive Dieu! si tu ne cesses pas de faire souffrir notre père, je me mettrai en mer au besoin sur une planche, j'irai trouver l'empereur et je lui conterai les maux que tu nous infliges, car l'empereur ne t'a pas ordonné de nous faire souffrir et sache que tes mauvaises actions ne te profiteront pas ». — Mon père fit

signe à *Pierre* et lui dit : « Laisse-le faire ce qu'il veut ». — A ces paroles, l'impie craignit beaucoup.

16. Pendant que les serviteurs traînaient notre père, l'ongle de l'un d'eux l'égratigna à la main, et il en sortit du sang que j'essuyai avec mes mains. En sortant de chez ce misérable, je vis assis sur sa porte un homme qui avait la main desséchée. Je résolus d'essayer si notre père était arrivé à la hauteur des premiers pères qui souffrirent pour la foi orthodoxe, comme *Alexandre*, *Athanase* et les autres. J'allai près de cet homme qui avait la main desséchée et je lui dis : « Montre-moi ta main, tu es donc né ainsi? » — Ô grandeur des miséricordes de Dieu! — pendant que je lui disais cela comme pour l'interroger, je fis sur la main un signe de croix avec le sang de notre saint père et cet homme cria et dit : « Que fais-tu en me couvrant la main de sang? » Et aussitôt elle fut étendue aussi bien que l'autre main par la vertu de Dieu qui réside dans ses saints. Je courus aussitôt près de mon père et cet homme venait derrière nous en criant : « Vive le Dieu de ce diacre d'*Alexandrie!* » — Mon père me dit comme s'il ne savait rien : « Qu'y a-t-il, mon fils? » — Je lui répondis : « Rien ». — Mais cet homme annonçait par toute l'île le miracle qui avait été accompli sur sa main, et mon père saint me dit : « Tu me fâches beaucoup à cause de cela ».

A cette nouvelle, le faux évêque fut rempli de crainte et comme il se préparait un dimanche à aller

communier, et se rendait à l'église avec son clergé, quand il fut sur le point de passer la porte de l'église, ses yeux s'ouvrirent, il vit un ange redoutable debout sur la porte. Il portait en main une épée nue dont l'extrémité était recourbée en hameçon, et s'avança contre lui avec colère. (L'évêque) s'enfuit devant lui et se cacha dans son clergé. L'ange n'était pas visible aux autres, cependant on entendait ses paroles : « Ô impie et maudit! tu oses entrer à l'église lorsque tu n'as pas demandé pardon au saint archevêque Dioscore! Que je ne combatte plus une autre fois contre toi. J'aurais demandé à te tuer avec cette épée au moment où tu as osé parler mal de saint *Cyrille*, si ce saint Dioscore ne m'avait demandé en secret de ne pas appesantir ma main sur toi, mais, vive Dieu! misérable, si tu oses entrer sans avoir demandé pardon avec larmes à saint *Dioscore*, je t'enfonce cette épée dans le ventre et je répands tes entrailles sur la terre ». A cette vue, le faux évêque sécha de crainte et pleura abondamment. Il retourna aussitôt de près de l'église et vint chez nous, tremblant, et le supplia en ces termes : « Ô seigneur et père saint; aie pitié de mon humilité, il est vrai, ô mon saint père, que les animaux irraisonnables connaissent leur maître et que moi je ne l'ai pas connu[1]. Je m'humilie devant toi, ô saint, et je te conjure, par le saint esprit qui habite en toi, de ne pas faire contre moi comme j'ai fait contre toi, moi malheureux, qui ai obéi à un

[1] Cf. Isaïe, I, 3.

empereur mortel et t'ai causé ces grands maux ». Notre père lui dit : « Ce n'est pas à cause de moi que cela t'est arrivé, mais à cause des injures que tu as adressées à mon père saint *Cyrille* et à ses chapitres; maintenant loue saint Cyrille et maudis *Nestorius*, ainsi que ses paroles méprisables. Renie la lettre de l'impie *Léon* et les six cent trente-quatre évêques qui y ont adhéré ». Cet évêque consentit et écrivit de sa main ce que lui dicta notre père. Il écrivit : Je reçois *Cyrille* et ses chapitres, je maudis *Nestorius* et ses blasphèmes; je méprise, maudis et anathématise l'impie *Léon*, sa lettre et les six cent trente-quatre évêques réunis à *Chalcédoine*. Après qu'il les eût anathématisés, notre père le reçut, le sanctifia et l'admit à la pénitence et de ce jour commença la sanctification de son âme et il n'obéit plus aux paroles de l'empereur.

17. Après cela le père *Paphnutios*[1], chef des moines de *Tabennisi*, des fils du père *Pacôme*, vint au port[2]. A cette nouvelle notre père se réjouit beaucoup, comme s'il oubliait toutes les souffrances endurées et il alla à la rencontre de saint *Paphnutios*. Quand

[1] ⲡⲁⲫⲛⲟⲩϯ. Il était supérieur du monastère de Canope. M. F. A. C., p. 160. On sait d'ailleurs que ce monastère appartenait aux moines de Tabennisi, Cf. *Vie de Sévère, patriarche d'Antioche*, Paris, 1900, p. 38-39.

[2] Cette visite est mentionnée, M. F. A. C., p. 92. Elle est très vraisemblable, car les *Plérophories* nous apprennent que les monophysites allèrent visiter et consoler Timothée, successeur de Dioscore, jusqu'en Chersonnèse où il était exilé. Cf. ch. XXVI, XXXVI, LXV, LXVI, LXVII.

Paphnutios vit notre père, il lui dit : « J'ai trouvé Israël comme une vigne qui porte des fruits dans le désert et comme un champ qui porte des racines de figuiers. C'est ainsi que je te trouve quand tu combats pour le Seigneur, notre Dieu, et pour sa foi orthodoxe, au milieu des six cent trente-quatre loups ». Après ces paroles, ils s'embrassèrent en pleurant, et (Paphnutios) tomba aussitôt aux pieds de notre père saint *Dioscore* et les embrassa. « J'adore, dit-il, la terre qui porte tes pieds, car cette terre qui les porte est véritablement une terre sainte, et j'ai vu le buisson dans lequel est le Messie, c'est-à-dire son corps, la divinité y était unie sans changement et sans confusion, comme le buisson qui brûlait sans se consumer, ainsi la divinité et l'humanité ne sont pas séparées l'une de l'autre depuis qu'il entra dans le sein de la Vierge Marie, mère de Dieu. Gloire à lui, que son nom soit loué dans les siècles des siècles, Amen ». Il vint ensuite avec nous au lieu où nous habitions et ils s'entretinrent ensemble des saints pères leurs prédécesseurs. Notre père parla des archevêques et de leurs belles actions, de l'archevêque Cyrille et de la femme samaritaine qui crût en notre seigneur Jésus-Christ par ses mains. Le père Paphnutios raconta les prodiges et les miracles des pères, ses prédécesseurs, du père *Pacôme*, de *Pétronios*[1], de *Théodore*. Il raconta beaucoup aussi au sujet du père *Schenoudin*, com-

[1] Disciple de Pacôme. — Des fragments de la vie de ce moine peu connu figurent à la Bibliothèque nationale de Paris, dans le manuscrit copte n° 129 (12), fol. 66-68.

ment il fut élevé et devint savant dès son enfance, et comment il monta un char de nuées, quand il retourna de la ville impériale par l'air[1].

Pendant qu'ils causaient entre eux, les pieds de l'archevêque se fatiguèrent et il quitta les souliers qu'il portait. Or, il y avait, avec le père *Paphnutios*, un homme qui souffrait des pieds et qui avait la goutte[2], il prit ces chaussures, les mit à ses pieds et fût guéri[3]. Il y avait aussi un supérieur d'un monastère dont les pieds étaient recourbés en arrière et durs comme de la pierre, il prit les chaussures qui avaient chaussé ces saints pieds, j'ai confiance (dit-il) qu'au moment où elles approcheront de mes pieds la douleur mauvaise qui me faisait souffrir disparaîtra et je marcherai avec. Quand il eût mis ces chaussures aux pieds, ses nerfs devinrent aussitôt sensibles, ses tendons furent comme ceux des enfants, ses pieds s'étendirent et il marcha en louant Dieu et notre saint père. Et la renommée de saint Dioscore se répandit dans toute l'île de *Gangra*. On disait : « Dieu nous a envoyé un aide et un sauveur ». Dieu fit par ses mains

[1] Cette anecdote sur Schenoudi figure dans la vie copte. Il était allé à Constantinople avec Victor et Cyrille au sujet de Nestorius. Cf. M. A. F. C., p. 12.

[2] ܐܦܘܕܓܪܐ = *ἡ ποδάγρα*.

[3] Dans le panégyrique de Macaire, Paphnuti raconte que lui et un frère podagre allèrent voir apa Schnoudi et celui-ci dit au frère : « Tu es le bien venu, mon fils Isaac, tu n'as pas fait de mal en venant et en priant dans l'Église des frères, et tes pieds ne seront pas guéris à moins que tu ne continues le chemin commencé et que tu n'arrives à l'archevêque Dioscore : si tu mets sa sandale en ton pied tu seras guéri ». M. A. F. C., p. 154-155.

un grand nombre de prodiges et de miracles qui ne sont pas écrits, nous avons écrit ceux-là pour que vous louiez Dieu qui habite dans ses saints.

18. Il y avait aussi dans cette île des marchands juifs, dont deux vinrent trouver notre saint père pour le tenter; l'un d'eux se fit passer pour boiteux et se mit des emplâtres sur les pieds, l'autre feignit d'avoir les mains desséchées[1]; quand ils virent notre père, ils lui dirent : Salut, ô homme de Dieu, nous venons pour que tu aies pitié de nous et que tu demandes à Dieu de guérir nos membres impotents afin que nous puissions travailler et retourner dans notre famille. Notre père connut leur fourberie et leur dit : « Qu'il en soit selon votre foi dans le Messie ». Les juifs lui répondirent : « Nous n'avons pas la foi dans le Messie ». Il leur dit : « Allez, puisque vous êtes boiteux et manchots »; et aussitôt leurs mains se desséchèrent et ils ne purent plus étendre leurs pieds, alors ils crièrent à haute voix et dirent : « Vive le Messie Dieu de *Dioscore*, ô notre père, nous savons que nous sommes pécheurs, nous prions ta paternité d'avoir pitié, nous avons entendu dire que le Messie, ton dieu, guérit les douleurs et fait le bien, il ne convient donc pas que son serviteur fasse du tort, nous sommes venus bien sains devant toi, ne nous laisse pas partir boiteux ». Notre père leur dit : « Vous aimiez cette espèce de corruption (ma-

[1] On trouve un récit analogue dans l'histoire des saints Maxime et Domèce. Cf. *Annales du Musée Guimet*, t. XXV, p. 279-281.

ladie), voilà que Dieu vous l'a fait comme vous le désiriez. Il n'y a rien de pis que cela; lorsque Dieu vous avait fait sains et beaux, vous avez osé changer la beauté des créatures en corruption. » Quand ils eurent beaucoup prié et l'eurent supplié, il étendit ses mains saintes pria et dit : « Ô mon Dieu, Messie, mon Sauveur, ordonne que ces hommes redeviennent sains comme auparavant », il étendit sa main sur eux et aussitôt leurs membres furent guéris, ils louèrent Dieu et demandèrent à saint Dioscore de les faire chrétiens. Il les baptisa au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et ils furent confirmés dans la foi. Ils partagèrent leurs biens aux pauvres à l'exception de ce dont ils avaient besoin.

19. Quand arriva le jour de la fête de l'archange *Michel,* de Mathieu l'Évangéliste et de Jean Chrysostome, archevêque de Constantinople[1], mon père dit au saint père *Paphnutios*, archimandrite du père *Pacôme :* « Allons à l'Église, parce que c'est un grand jour et faisons des offrandes à Dieu ». Après y être allés, avoir tout accompli selon les règles de la liturgie et avoir même revêtu les habits du service (de l'autel), pendant que nous nous tenions autour de la table de vie, nous entendîmes dire : « La cohorte des anges du seigneur entoure ceux qui le craignent et les protège ». Après quelque temps il me dit : « Va,

[1] Les Syriens fêtent les archanges le 8 novembre, Jean Chrysostome le 13 novembre, et saint Matthieu le 16 novembre. Cf. Nilles. *Kalend.-Man.*, I, p. 463.

mon fils, commence, car les leçons de cette sainte fête ont été lues », je lui dis : « Qui les a lues? » Il me répondit : « L'apôtre *Paul* a lu la sienne, *Jean* l'Évangéliste a lu une de ses lettres, *Luc* les actes, notre Seigneur Jésus-Christ son Évangile », puis il ordonna à *Pierre* l'Archidiacre : « Va, tiens-toi devant l'autel et fais ton office sans crainte parce que le Messie empereur te l'ordonne ». Pierre étendit la main et commença la grande anaphore des apôtres, et quand il en arriva au *saint, saint, saint, le Seigneur puissant*, Dioscore dit à moi, à *Pierre* et à un autre diacre nommé *Timothée :* « Ne craignez pas si vous entendez la voix des anges qui louent Dieu ». Et aussitôt nous entendîmes la voix des anges qui disaient *saint, saint, saint, le Seigneur puissant.* Vous pouvez croire, mes frères, qu'une grande crainte nous saisit, nous étions comme morts à cause du son de la voix des anges. Aussi quand il en arriva à l'invocation du Saint-Esprit, dès qu'il eût prié, une grande lumière descendit aussitôt sur l'autel et la table de vie, et notre vénérable et saint père se tenait debout au milieu de cette lumière, pour nous, nous nous étions prosternés et restions comme morts. Quand on arriva aux prières pour les présents offerts à l'Église, (Dioscore) ordonna au père *Paphnatios* de nous relever de terre, il vint, nous prit par la main et nous releva et notre père Dioscore dit : « Prêche maintenant, ô Pierre »; mais il ne put parler, par crainte de ceux qu'il voyait sur la table de vie. Et quand notre père vit que nous craignions beaucoup, il fit signe à

l'un des anges spirituels qui se tenaient près de la table de vie, et celui-ci prêcha. Quand la crainte nous eût quitté, nous prîmes part, avec grand respect, aux saints mystères.

Quand la communion fut terminée, nous nous assîmes pour nous reposer, et le père *Paphnutios* dit à notre père : « En vérité, ô saint père, j'ai vu ton visage briller comme le soleil, et tout le temps que tu étais à la table de vie, ton visage brillait comme celui de Moyse, le premier des prophètes ». Notre père lui répondit : « Crois-tu que cela n'a ou n'aura lieu qu'aujourd'hui? En vérité je vous le dis, toutes les fois que j'offre la communion des orthodoxes en quelque lieu que ce soit, tout ce que vous avez vu m'arrive et s'y trouve rassemblé. Dieu a voulu vous le révéler aujourd'hui afin de vous persuader que la foi pour laquelle je combats est la foi véritable et orthodoxe qui a été fondée à Nicée par le Saint-Esprit, par la bouche des trois cent dix-huit Pères qui y furent assemblés; c'est avec cette même foi que tous les ordres célestes louent Dieu. Dieu a voulu vous faire faire connaissance avec ceux-ci à la fête de *Michel* archange qui est aussi dans le ciel la fête des ordres célestes[1]. Je vous annonce aussi, mes amis, que ma fin approche; je me tairai dix mois et quatre jours après le second Teschri (Novembre) et terminerai ma course en exil. Je sais que le père *Macaire,* l'évêque de Tkoou, a quitté ce monde, car il était avec moi

[1] Sans doute le huit novembre. Voir la note précédente.

aujourd'hui sur la table de vie ». Le père *Paphnutios* lui en donna des nouvelles : « J'ai appris, dit-il, qu'après t'avoir quitté et s'être rendu en exil, à *Alexandrie*, un chalcédonien lui fut envoyé[1], pour le faire adhérer à la lettre de l'impie *Léon*. Il ne voulut pas souscrire son adhésion et l'envoyé irrité lui donna un coup de pied dans les parties sexuelles[2]. Il rendit son âme à Dieu et mourut en martyr. La foule des fidèles prit son corps, l'ensevelit avec grand honneur et le plaça près du corps de *Jean-Baptiste* et du prophète *Élisée*, dans le temple qui leur avait été bâti ». Et notre père dit de lui cet éloge (ܦܢܓܝܪܝܩܘܢ) : *J'ai été jeune et j'ai vieilli et je n'ài pas vu le juste abandonné*[3]. Et maintenant, mes frères, il est temps que je vous raconte la sortie de ce monde de mon père saint Dioscore.

Huit mois à peu près après la vision précédente, le premier du mois Tomouz (juillet) il eut une autre vision qu'il nous raconta ainsi : « J'ai vu cette nuit mon père saint *Cyrille* debout devant moi, avec une foule d'évêques que je ne connaissais pas. Il me dit leurs noms et j'entendis qu'il disait au premier : notre père *Alexandre* et toi aussi, notre grand *Athanase*, bénissez mon fils *Dioscore* qui fut père de l'église. » Il appela aussi *Ignace* et lui dit : « Ô bien-

[1] D'après le panégyrique de Macaire, c'est Sergios le Véredaire (ⲥⲉⲣⲅⲓⲟⲥ ⲡⲓⲃⲉⲣⲉⲇⲁⲣⲓⲟⲥ). M. A. F. C., p. 155.

[2] Cette mort de Macaire est mentionnée en ces termes. M. A. F. C., t. IV, p. 151 et 157.

[3] Ps. XXXVI, 25. C'est le texte que prend Dioscore pour faire le panégyrique de Macaire. *Ibidem*, p. 92-93. (Voir *Introduction*, V).

heureux *Ignace* rempli de Dieu, je sais que c'est aujourd'hui ta fête, mais veuille bien venir bénir mon fils.» Et je vis le radieux (ܢܘܗܪܐ) *Ignace* placer la main sur la tête d'un petit enfant et lui dire: *Sévère*, viens voir tes pères et imite leurs actions. Viens baiser les pieds des pilotes de l'église comme *Alexandre*, imite Athanase et les théologiens comme *Cyrille*. Souffre pour Dieu comme moi et comme mon père *Ignace* et, à l'exemple du saint persécuté *Dioscore*, tu n'erreras pas, bien que tu commences à souffrir de la persécution dès aujourd'hui. Quant à toi, Dioscore, écris à ton fils *Timothée* d'occuper ton siège parce que dans deux mois et quatre jours, tu viendras à moi». Telle fut cette vision, et, depuis ce jour, ce saint de Dieu, Dioscore, fut malade et écrivit une lettre aux habitants d'Alexandrie pour qu'ils consacrassent *Timothée* archevêque.

20. Quand le père *Paphnutios* nous quitta pour aller en Egypte, mon père nous appela moi et l'archidiacre *Pierre* et nous dit : « *Théopiste*, mon fils, après ma mort laisse *Pierre* près de mon corps et sauve-toi, car un grand danger te menacera ». — Et deux jours avant son départ nous l'entendîmes dire: « Ne me resterait-il qu'un jour à passer sur la terre, je ne cesserais de te louer et de te bénir, ô Notre Seigneur Jésus-Christ, vrai Dieu! » Et après ce jour, à la première heure de la nuit, nous entendîmes une voix qui disait : « Voilà que je viens, moi *Sévérianus*. » Nous lui demandâmes quel était ce Sévérianus :

Celui-là, nous dit-il, était évêque de *Gabala.* — Il me dit encore : Pourquoi pleurez-vous mes enfants? — Nous lui répondîmes : Parce que tu nous laisses orphelins. — Il nous répondit : « Ne pleurez pas pour cela, parce que Dieu ne vous abandonnera pas, pleurez plutôt sur vos frères qui vous succèderont, parce que la fin les atteint, il n'y aura rien de bon après vous, ce ne sera que malédiction, mépris, dévastation universelle et souillure. Ce ne sera que chez vous en *Égypte* et dans la *Syrie* orientale qu'il restera de la vraie foi, et le reste du monde sera occupé par l'enseignement du démon. Après un certain temps quand les autels qui sont en Égypte seront détruits, alors le fils de perdition se révélera par tout le monde et malheur au monde quand ce méchant se révélera ». Après ces paroles il se tut et, quand arriva l'heure de rendre son âme à Dieu, il pria en ces termes : « Ô Dieu, mon sauveur, aide-moi en cette heure d'angoisse; que ceux qui viennent chercher mon âme pour l'enlever au corps ne s'effraient pas, et que ceux qui m'éprouveront (me jugeront) ne viennent pas après moi parce que, n'aurais-je été qu'un jour sur la terre, je ne serais pas exempt de péché, et que ceux qui garderont le paradis ne m'empêcheront pas d'entrer. Ceux qui viennent après moi, Seigneur, sont les esprits purs de tout péché, mais moi j'habite un corps chargé de péchés. Que ceux qui n'ont pas péché ne me soient pas cruels, à moi qui, au contraire, suis un pécheur. Que ceux qui se tiennent au passage du

chemin ne m'effraient pas, que le fleuve de feu qui coule de devant toi ne me rencontre pas. Que les gardiens de la porte de Ta Grandeur ne m'empêchent pas, ô Perfection! d'arriver à toi. Rends-moi digne d'adorer ta gloire à visage découvert, sans honte. C'est à cause de cette heure, Seigneur, que j'ai enduré les souffrances, je ne me suis pas détourné de la foi orthodoxe; gloire éclatante à mes ancêtres et aux mamelles qui m'ont allaité parce que j'ai combattu pour l'orthodoxie et c'est pour elle que je meurs en exil ».

Il dit et rendit son âme à Dieu à onze heures de la nuit du quatre du mois d'Elul « septembre ». Nous ensevelîmes son saint corps avec honneur, accompagné des chants du Saint-Esprit; nous accomplîmes le sacrifice sur lui selon le rite et participâmes aux saints mystères. Nous plaçâmes son saint corps dans un cercueil comme pour le porter et le conduire à sa ville. — Et deux mois après sa mort saint *Pierre* m'envoya une lettre : « Va, fuis et cache-toi ». — Car lorsque les hérétiques apprirent la mort de notre saint père *Dioscore* le patriarche, ils dirent de moi à l'empereur que l'or et l'argent des églises étaient cachés chez moi. Je me rappelai alors les paroles prophétiques de mon père à mon sujet : un grand péril viendra sur toi. Aussitôt j'allai à la ville de *Pentépolis* [1], m'y cachai et y écrivis cette histoire de notre père Dioscore saint en tout, archevêque d'*Alexandrie*.

[1] *Ou plutôt :* Dans la Pentapole (Cyrénaïque).

Je témoigne devant Dieu que j'ai écrit la vérité, et maintenant croyez, mes frères, que je n'ai pas écrit tous les prodiges, toutes les guérisons et tous les miracles que Dieu opéra par les mains de ce saint martyr de la vérité parce qu'il y en a trop. — Seigneur Dieu tout puissant, aide-nous et aie pitié de nous, gratifie-nous d'une fin qui te soit agréable et permets-nous de te voir face à face au jour du juste jugement par les prières de la Sainte Mère de Dieu la Vierge *Marie*, de ce saint et de tous les saints. Amen.

Fin de l'histoire de notre père saint Dioscore.

Le scribe du ms. d'Oxford (O) ajoute la note suivante :

Croyez — ô frères fidèles et orthodoxes — que j'ai écrit cette histoire de saint mar Dioscore d'après un ancien manuscrit.

Le ms. de Londres *add.* 14631 (A) termine de la manière suivante :

Seigneur Dieu tout puissant, aide-nous et aie pitié de nous, gratifie-nous de tes miséricordes par les prières de notre saint père mar Dioscore.

Montre-moi, Seigneur, avant ma mort, la vraie foi affermie sur la terre, comme elle l'était auparavant; que je voie les évêques orthodoxes siéger avec allégresse sur leurs trônes comme jadis. Car on m'a annoncé la mort de l'impur *Marcien* sur lequel s'est

accomplie la prophétie du moine *Jean*[1], car il est mort dans la sixième année de son règne, (on m'a annoncé) aussi la mort de l'impie *Pulchérie*. Quand *Marcien* mourut et fut mis dans le tombeau, Pulchérie était présente et pleurait; les Nestoriens pensèrent : « Si elle survit à son ami, elle ramènera tous les hommes à la foi de son frère *Théodose*, réunissons-la donc à celui qui l'aima et qu'elle chérit », puis il la jetèrent vivante dans le tombeau et le refermèrent sur eux deux[2]. De même pour l'impie et méchant *Protérios* qui souscrivit le premier le tome (de *Léon*), et que l'on envoya à Alexandrie pour occuper le siège de Dioscore. Que de souffrances et de deuils il causa aux orthodoxes d'Alexandrie! Il y avait autour de cette ville mille monastères, moins un, qui étaient remplis d'hommes saints et parfaits réunis des quatre points cardinaux, lesquels avaient bâti ces monastères par leur travail. *Protérios* donna beaucoup d'argent à l'hipparque et aux hérétiques (qui l'entouraient et leur demanda) d'aller dans ces monastères, de tuer tous ceux qui ne seraient pas de leur avis et de détruire leurs monastères. Ils le firent et les détruisirent tous, à l'exception de sept qui subsistent jusqu'aujourd'hui. Mais Dieu, le juste juge, ne permit pas à Protérios le meurtrier, d'accomplir complètement son

[1] Cf. *supra* § 8. — Marcien mourut le 26 janvier 457, à l'âge de 64 ans. — Protérios fut tué le 28 mars suivant. Cf. MIGNE, *Patr. lat.*, t. LXVIII, *Liberati Diaconi breviarium*, col. 1016-1018.

[2] La chronique pascale place la mort de Pulchérie quatre ans avant celle de Marcien.

désir, et lui envoya la punition suivante : Un jour qu'il suppliciait les saints, les tuait et les brûlait, l'un des soldats orthodoxes, fut rempli du zèle divin et, avec la force qui lui fut donnée, il saisit le malheureux et l'impie Protérios, le jeta dans le foyer ardent, lui enfonça sa lance dans le cou et l'immola [1]. Il brûla dans le feu sans miséricorde et ainsi s'accomplit la prophétie de *Pierre* l'archidiacre, qui dit à l'évêque de *Gangra* : « Si tu es près de *Protérios* tu verras, et si tu en es loin tu entendras raconter la chute (la punition) que Dieu lui enverra » [2]. — Pour toutes ces choses, mes amis, louons et bénissons Dieu le père, son fils unique et son Esprit vivant (et) saint, maintenant, toujours, et dans les siècles des siècles. Amen.

NOTE SUR LA VERSION COPTE DE L'HISTOIRE DE DIOSCORE.

M. Crum a trouvé des fragments coptes anciens qui correspondent aux paragraphes 7, 13, 18, 19 (?) et 20 de la présente histoire; ils serviront à rechercher avec plus de sûreté quel est le texte original et à préciser l'ordre de filiation des versions. Nous regrettons que ces courts fragments n'aient pu trouver place dans le *Journal asiatique*, ils seront imprimés cette année dans les *Procedings S. B. A*.

[1] Les monophysites racontent que Protérios fut tué par un soldat. Cf. MICHEL LE SYRIEN, *Chronique*, II, 1, p. 124 ; leurs adversaires disent qu'il le fut dans une sédition populaire qui suivit la mort de Marcien. Evagrius rapporte les deux versions. *Hist. eccl.*, II, ch. VIII. — Protérios était d'ailleurs, avec Juvénal, l'évêque le plus détesté des monophysites. Cf. *Plérophories*, ch. 7, 34, 68, 69, 76, 77.

[2] Cf. *supra*, § 15.

LA DJÂZYA,

CHANSON ARABE

PRÉCÉDÉE

D'OBSERVATIONS SUR QUELQUES LÉGENDES ARABES

ET SUR LA GESTE DES BENÎ-HILÂL,

PAR ALFRED BEL,

PROFESSEUR À LA MÉDERSA DE TLEMCEN.

(FIN*.)

IV

TRADUCTION.

1. Veuillez emporter cette lettre de ma part; partez vers ma belle, brillants cavaliers...!

2. La tribu s'est éloignée vers le sud, emmenant avec elle la reine des belles, et moi, je suis resté infortuné et misérable!

3. (Je suis comme) Dyâb après la scission qui divisa les Hilaliens, alors que ceux-ci l'abandonnèrent;

4. Ils étaient venus à Tunis pour y acheter du blé[1]; car, durant sept[2] années, aucune végétation

* Voir les numéros de mars-avril 1902, p. 289-347; et septembre octobre, même année, p. 169-236.

n'avait poussé (dans leur pays) et la terre était dénudée : les troupeaux, privés d'eau, ne reproduisaient plus [3].

5. Le Créateur n'avait pas envoyé de (bienfaisantes) pluies, les nuages étaient devenus rares [4], et pourtant, chez les Hilaliens, l'hôte n'avait jamais eu faim, car leur tribu ne comptait pas d'avares [5].

6. Ils vinrent, aussi nombreux que des mouches [6] se soumettre au (chérif) Bnou Hâchem; mais celui-ci étendit ses exigences en voyant la tribu si considérable [7].

7. Les Juifs sortirent (de Tunis) avec leurs marchandises qu'ils vinrent offrir aux Arabes [8]; ces maudits renseignèrent le chérif sur (la beauté) de Djâzya [9].

8. Modifiant dès lors les conditions, qu'il avait imposées aux Hilaliens, il leur écrivit une lettre : « Je désire Djâzya, je vous le dis sans détour ».

9. Ils passèrent la nuit dans la colère et la tristesse, le chagrin et les soupirs; la famine brisait le courage des plus braves (d'entre eux) [10].

10. Les principaux de la tribu se réunirent pour examiner la réponse qu'il convenait de faire : ils savaient qu'on devait compter avec Dyâb. . . !

11. « Nous enverrons, dirent-ils, nos filles intercéder auprès de ce jeune homme (Dyâb), peut-être le Créateur lui inspirera-t-il le Bien [11].

12. On passa la journée à choisir les femmes de noble origine; elles se rendirent auprès de Dyâb, sur des chameaux châtrés [12], dont les litières inclinaient [13].

13. (Dyâb) leur offrit un festin, il leur fit servir,

des mets succulents, des rôtis, des brochettes; elles redoutaient toutefois qu'il fut peu disposé à accueillir leur demande.

14. Elles ne riaient point et ne montraient aucune envie de manger ou de boire; elles se regardaient en pleurant.

15. Dyâb leur dit : « Mangez ! — le malheureux avait compris (qu'il s'agissait d'affaires graves) et fut affecté — je comblerai vos vœux, je ne puis refuser » : il était chevaleresque.

16. « Nous sommes venues te demander d'offrir Djâzya en sacrifice à la tribu qui souffre... » Il chancela, écuma de rage et trembla comme un rameau de jeune palmier.

17. — « Je vous accorde la faveur que vous me demandez, mais mes conditions seront dures; envoyez-moi vos hommes ou bien un mandataire[14] ».

....

18. « Je désire, ô Arabes, que vous m'abandonniez deux mille têtes prélevées sur les troupeaux de la tribu, ainsi que deux mille jeunes femmes et deux mille guerriers[15] ».

19. Les visages (des Hilaliens) se déridèrent, leurs regards se rencontrèrent : nul espoir n'était déçu. Dyâb choisit ceux qu'il voulut emmener et partit au début de la nuit.

20. Avec ses compagnons, sans plus de préparatifs, il se dirigea vers les déserts....., depuis son départ, le destin lui fut favorable, il forma une tribu[16].

IMPRIMERIE NATIONALE.

21. (Dyâb et ses compagnons) avaient laissé Djâzya et leurs contribules campés à la porte (de Tunis). Ceux-ci envoyèrent au chérif un ambassadeur tout honteux (de sa mission).

22. « Tu accepteras de faire (dit-il au prince) ce que nous te demandons, puisque nous sommes tes parents[17]; nombreuse ou non, tu garderas la tribu sur tes terres. »

23. (Le chérif) accepta les conditions et se rendit au devant de Djâzya, au milieu des joueurs de *rbâb,* de *ṭbel* et de *ghâïta,* tandis que la poudre coulait dans les mousquets[18].

24. Du jour où elle entra chez le chérif, elle perdit la joie et la gaîté; elle devint mère de deux enfants[19].

25. Les gens de sa tribu furent pris de repentir; ils pensèrent à celui qui était parti! On confia à Benqdîm-er-râï[20] le soin de trouver une solution à cette situation.

26. — « Mon fils, dit-il, ira (vers notre malheureuse contribule); apportez-nous deux pigeons. » En manière de symbole, il enleva à l'un d'eux les plumes des ailes[21].

27. L'enfant, emportant ces oiseaux, traversa à la hâte les rues (de Tunis); enfin, les pigeons attirèrent les regards de Djâzya;

28. Il les jeta devant l'hilalienne. L'un d'eux battit des ailes (et s'envola). Quant à l'autre, qui avait les ailes coupées, il demeura impuissant sur le sol[22].

29. « La tribu (pensa-t-elle), veut partir, ceci est un symbole; vers les déserts elle a décidé d'émigrer et elle fait ses préparatifs de départ[23] ».

30. Lorsque vint le chérif, elle lui fit un sourire — sourire de trahison — qui découvrit ses dents : malheur au chérif...!

31. « Ô descendant du Prophète, s'écria-t-elle, pardonnez-moi, en raison de la douleur qui m'accablait; jusqu'ici, ô mon seigneur, je vous ai fait bien de la peine;

32. « Ma colère est passée, et cette nuit, nous nous amuserons à jouer (aux échecs). » On apporta les échecs et l'on illumina les candélabres[24].

33. « L'enjeu, reprit-elle, sera que le vainqueur contemplera le vaincu dans toute sa nudité. » C'était une dure condition qu'elle lui imposait là; elle lui réservait dans la victoire une amère déception!

34. (Ils jouèrent; elle perdit) et quittant ses habits, elle se trouva couverte d'un vêtement (noir comme le plumage du) corbeau : c'étaient ses cheveux qui tombaient en désordre.

35. Le nez seul apparut aux yeux du chérif, ainsi que le talon au-dessous des chevilles; quant au corps, il ne le vit point, il était masqué par une longue robe noire.

36. Ils firent (une seconde) partie; elle gagna et lui dit : « Déshabillez-vous! vous m'avez fait mettre toute nue, c'est maintenant à mon tour, et je l'exigerai sans la moindre indulgence! »

37. Or, pour qui voulait compter jusqu'au bout, le corps du chérif était marqué de cent plaies impures. . . ; il se mit à supplier, à implorer son pardon avec insistance[25].

38. « Vous m'avez fait déshabiller (disait Djâzya), je veux vous déshabiller à mon tour; de même que vous m'avez regardée, je veux, de mes yeux, contempler votre corps dans toute sa nudité. »

39. — « Tu accepteras (bien) le rachat du talion, sollicita le chérif? En échange de la vue de mon corps (je t'offre) mes sujets, ce que je possède, tout mon bien. »

40. « Je te donnerai tout ce que tu voudras[26] (des esclaves) de toutes les nations; tu auras des négresses, des mulets. . . »

41. — « Inutile, s'écria-t-elle, ce n'est point là le prix de ma victoire ! si, cependant, vous acceptez une seule demande (que je vais vous adresser), vous regagnerez mon amitié : »

42. « Partons, auprès de mes contribules, qui sont en fête; je reverrai mes frères; et ma colère (contre vous) s'apaisera. »

43. (Le chérif) fut navré, il se repentit et la tristesse envahit son cœur; « si je fais, pensait-il, ce qu'elle me demande-là, on pourra m'appeler insensé. »

45. Fatigué de supplier, il lui dit tristement : « ô Djâzya, je tiendrai (malgré tout) ma promesse, car tu es pour moi d'un grand prix ! »

45. « Nous partirons, c'est entendu; mais fais-moi un serment; dis-moi : je reviendrai ici, ô mon bien-aimé. »

46. Elle promit, et ils partirent; mais elle avait laissé (à dessein) son peigne et son vase à parfums; elle accomplit son serment en revenant (les chercher)[27].

47. Avec elle, il partit vers le sud, rejoindre la tribu des braves. « Allons, mes hommes! leur avait dit (Djâzya), aujourd'hui vous aurez soin de décamper. »

48. « Une mer insondable vous entoure et vous devez vous renseigner sur la valeur du chérif.

49. « Avec les chameaux galeux et les débris du campement, avec tout ce qu'il y a de vieux et d'inutile, faites un pont (et passez)[28]. »

50. « (Puis) vous emmenèrez le chérif (et chaque jour) le trompant, vous partirez (plus loin); vous passerez la journée à la chasse et me le ramènerez, à la nuit (tombante). »

51. La tribu proclama son départ, elle n'avait (cette nuit-là) nulle envie de dormir... Pendant quarante jours, on fit halte dans la plaine désertique.

52. (Un soir), comme ils revenaient de la chasse et rentraient de la promenade (habituelle); ils trouvèrent la tribu fort loin : les troupeaux broutaient.

53. Le palmier ainsi que la rigole d'irrigation (qui caractérisaient le campement), se trouvaient exactement (à leur place habituelle)[29] : — « Où est

donc le chîḥ*, s'écria (le chérif), il n'en existe pas dans le pays que j'ai devant les yeux? »

54. « Ô Djâzya, tu as trahi! » — « Me voilà délivrée! répondit-elle; jamais je ne vous ai aimé, et jamais vous n'avez eu place dans mon cœur. »

55. « Allez, partez auprès des vôtres, et, cessez de crier; j'avais imploré notre séparation; et le Maître (des mondes) a exaucé mes prières [30]. »

56. Le Chérif regardait (hébété). On emmena sa jument [31] et il reçut en échange un mauvais cheval, boîteux d'une patte de derrière.

57. Il le sella, et plein de tristesse, revint à sa tribu : le Très-Haut faisait retomber sur sa tête tout le mal qu'il avait fait.

58. Que de chagrin il éprouva! Quand il fut revenu à Tunis; malheureux qu'il était, ses cheveux blanchirent! il retrouva déserte la chambre de sa belle. . . !

59. Bnou Hâchem donna l'ordre de mobiliser l'armée : « Annoncez le départ je veux reprendre ma bien-aimée », ordonna-t-il aux officiers de son palais.

60. Avec quatre-vingt-dix qaïds, précédés de timbales de cuivre [32], et une innombrable armée, il marcha contre les Arabes hilaliens.

61. Que de tribus furent fauchées par les balles,

* Le chîḥ est l'artémise blanche (*Artemisia herba alba*), sur cette plante des steppes algériennes, voir Battandier et Trabut, l'*Algérie*, Paris 1898, 1 vol., p. 112 et 115.

(que d'Arabes) furent faits prisonniers, ou périrent sous les coups des sabres et des lances[33] !

62. Il emmena enfin celle qui l'avait abreuvé d'amour, tandis qu'il lui répétait : « C'est grâce à ma valeur que j'ai pu t'enlever. »

63. Le chérif était plein d'aise, et parlait avec orgueil : « Ô Djâzya, disait-il, que pourrait faire ton pauvre Dyâb, à côté de mes (puissantes) phalanges ? »

64. Or Dyâb s'était trouvé absent; il était à la chasse à courre, qu'il aimait passionnément; ne s'étant pas trouvé là (à l'arrivée de l'ennemi), il n'avait pu réunir ses escadrons;

65. Mais un chef hilalien était parti l'avertir, et Dyâb revenait à la tête d'une troupe de braves[34].

66. Djâzya espérait que le héros atteindrait (ses ravisseurs), et du haut du chameau qu'elle montait, elle laissait traîner sa chevelure en désordre sur le sol.

67. « Celui, criait le chérif, qui coupera un seul des cheveux[35] (de cette femme), aura la tête tranchée par mon ordre; tel est mon bon plaisir. »

68. (L'hilalienne) avait juré de ne pas tourner vers l'Occident ses yeux fatigués. Elle avait seulement dit à son esclave noir : « Regarde et tiens-moi au courant. »

69. — « Ô Dame (dit-il), dans le vague horizon j'aperçois des corbeaux[36]; il en est un parmi eux, qui vole, monté sur une blanche (cavale). »

70. — « Pourquoi, ô mon esclave, as-tu frappé

du mauvais œil (le héros) au brillant costume? Que le mauvais œil se retourne contre toi et quitte mon bien-aimé[37].

71. Dyâb se jeta au devant de l'ennemi, et bravement, s'enfonça au milieu des escadrons; il ne laissa (en vie) que le chérif éperdu de douleur...

72. Celui-ci, accablé de tristesse, partit retrouver Aḥmed et Ḥomeïda... Durant bien des jours et bien des nuits, il refusa toute nourriture;

73. Les jeunes filles de Tunis n'avaient à ses yeux aucune valeur, aucun prix; c'étaient pourtant des princesses, toutes de noble origine.

74. « Pour l'or pur (que j'ai perdu, s'écriait-il), je ne voudrais pas de quatre-vingt-dix têtes d'argent...! Hélas! elles ne ressemblent guère à celle qui a brisé les fibres (de mon cœur). »

75. « La douleur qu'elle me fait éprouver et les peines qui m'accablent me fendront l'âme... »

Son heure (dernière) arriva et la mort le coucha dans la tombe[38].

76. « Combien cette histoire contient de tristes récits...; (du moins, les Beni Hilâl) finirent-ils par emmener la belle charmeuse, ô toi, objet de mes souffrances! »

77. « Que de calamités ont dû subir les Ḥachem! Que d'amertumes ils ont dû absorber! Les fractions de la tribu se sont dispersées, en Occident et en Orient, d'autres sont demeurées (au pays). »

78. « Il en est une partie qui s'est établie dans la

province de Fâs (Fez); et moi je voudrais (retrouver) les gens de ma tribu et ses vaillants guerriers.

Comment pourrais-je ne pas pleurer cette séparation ! »

NOTES DE LA TRADUCTION.

Note 1. — Ces derniers mots قصدوا للكيل devraient être littéralement traduits « pour y mesurer (du blé) ». Ce vers et les suivants sembleraient indiquer que les Beni Hilâl vinrent à Tunis avec des intentions pacifiques; on sait que ce n'est pas ainsi que cela eut lieu.

Peut-être doit-on voir dans le Qoran (chap. XII) l'origine de cette invention; ce conte serait dès lors une simple imitation de l'histoire des fils de Jacob venant en Égypte acheter du blé au pharaon et qui, ensuite, s'établirent dans le pays avec leurs contribules, comme le feront les Beni-Hilâl pour l'Ifriqîya.

La légende rapportée par Guin[1], dans laquelle les Hilaliens sont appelés « les Sahariens », et la Djâzya nommée « Rouba[2] », commence d'une manière analogue : « A la suite d'une longue

[1] GUIN, *Rouba, lég. ar.*, p. 1.

LARGEAU, dans sa version, rapporte les paroles suivantes des Hilaliens à Dyâb, leur chef : « ô cheîkh, voilà sept ans qu'il n'a plu; les pâturages vont manquer dans ce pays et notre provision de blé est épuisée. Bientôt nous aurons faim... » On décide alors d'aller dans le Tell en acheter au chérif El-Hâchemi, qui gouverne une province au nom du sultan de Constantine. (Cf. *Flore sahar.*, p. 127.)

[2] La Djâzya n'est appelée *Rouba* dans aucune autre légende hilalienne, à ma connaissance du moins. Je n'ai pu consulter les chants populaires arabes, recueillis en Palestine par M. E. LITTMANN, et dont la traduction allemande seule a paru, sous le titre *Neuarabische Volkspoesie*, in-4°, Berlin, 1902. D'après ce que m'a annoncé M. René Basset, qui a eu l'obligeance de me signaler cette récente publication, elle renfermerait quelques textes relatifs aux B. Hilâl.

sécheresse, les marchés où les Sahariens avaient coutume de s'approvisionner étant abandonnés, on décide d'aller faire les provisions dans le Tell et l'on arrive à Tunis. »

Note 2. — *Sept* que l'on trouve ici est un nombre de prédilection des musulmans. Il semble aussi avoir été préféré à tout autre par les anciens peuples orientaux. La croyance qui attribue au nombre *sept* des qualités spéciales et en fait un nombre fatidique, aurait peut-être son origine dans les croyances astrologiques, qui furent, comme l'on sait, empruntées aux Indiens par l'intermédiaire des Persans; en effet, dans l'astrologie arabe — dont l'influence était fatalement considérable sur des nomades — ce nombre *sept* revient sans cesse, comme s'il était l'objet des préférences du grand architecte de l'Univers, et l'on compte, par exemple, *sept* planètes, *sept* cieux, *sept* terres. La Bible attribue déjà *sept* jours (six plus un jour de repos) au Créateur, pour achever son œuvre et raconte le songe du Pharaon ainsi que l'interprétation qu'en donna Joseph[1]; le souvenir de ce dernier récit a, du reste, été précieusement conservé par le Qoran (XII, vers. 43 et suiv.), ainsi que celui de la légende des *Sept Dormants* de la caverne, qui occupe dans la sourate XVIII plusieurs versets (entre le 8e et le 24e), et d'autres encore. Cette préférence superstitieuse des peuples anciens pour le nombre *sept*[2] suffit à expliquer sa fréquence dans le *Livre*

[1] Ce fut aussi, après le *septième* tour effectué le *septième* jour de l'investissement par l'armée de Josué autour des murailles de Jéricho, qu'elle assiégeait, que celles-ci s'écroulèrent.

[2] On pourrait rappeler nombre de légendes pieuses ayant cours chez les chrétiens et dans lesquelles le nombre *sept* joue un rôle important, comme par exemple dans celle de Magdeleine de Sainte-Baume, qui était transportée *sept fois* le jour dans les hauteurs célestes entre les bras des chérubins. On peut voir encore, l'emploi de ce nombre de prédilection dans les pratiques religieuses des Sabéens; cf. *Journ. asiat.*, sept.-oct. 1841, p. 259 et suiv.

des musulmans[1]; et ceux-ci n'ont pas manqué de lui accorder les mêmes prérogatives. Ibn Khaldoûn lui-même ne dit-il pas textuellement : «Le nombre des drapeaux fut plus ou moins grand, suivant les usages adoptés par chaque dynastie; les unes, telles que les Almohades et les Beni-l-Aḥmer, en Espagne, se bornaient à *sept*, comme à un nombre qui porte bonheur[2].»

Ce n'est pas seulement dans les croyances populaires musulmanes, dans les légendes, dans les chroniques et les usages de la vie journalière, que le nombre *sept* revient avec persistance, comme un chiffre fatidique, mais encore jusque dans les sciences jadis cultivées par les Arabes; ainsi, en astrologie, ils divisent, au point de vue de leur nature, les mansions luni-solaires en quatre groupes, de *sept* mansions chacun; dans leur climatologie, ils comptent *sept* climats; *sept* métaux dans la minéralogie; etc.

Note 3. — Dans le Roman des migrations des Beni-Hilâl (édit. de Beyrouth, 1892, p. ٢), c'est aussi une sécheresse de sept années qui chasse les tribus hilaliennes des plateaux du Nedjd vers l'O.; voici la traduction de ce passage : «Le pays fut alors privé d'herbe et de végétation; la misère l'envahit tout entier; les habitants, ne trouvant plus à manger, durent se nourrir de la chair d'animaux de toute espèce. La famine dura sept ans : on était alors en l'an 460 de l'hégire (1067-1068 de J.-C.)[3]. Les souffrances et la famine n'étant

[1] Le premier chapitre du Qoran compte *sept* versets; ailleurs le même Livre prétend qu'il y a *sept* cieux et *sept* terres; il donne sept portes à la géhenne, etc...

[2] Cf. *Prolégomènes*, in *Not. et Ext. des Mss.*, t. XX, p. 52. On lit aussi dans le *Kitâb el-Istibçâr* «Aïtemlîn (sud constantinois) a dit un lettré, malgré son peu d'importance, compte sept lettres dans son nom, tandis que Miçr, malgré son importance et sa renommée, n'en compte que trois.» (Cf. Trad. Fagnan, Constantine, 1900, p. 82).

[3] Il est à peine nécessaire de relever cette grossière erreur de date; on sait, en effet, qu'en 460 H., les Beni Hilâl étaient déjà en Ifrîqîya.

plus supportables, les Hilaliens se réunirent, vieux et jeunes, et allèrent trouver leur roi, Ḥasan ben Serḥân, qu'ils mirent au courant de leur extrême dénûment... « Si pareille situation devait se prolonger, lui dirent-ils d'un commun accord, nous mourrions de faim[1] ».

Si l'on considère la grande analogie que présente le climat de l'Arabie avec celui de notre Sahara et de nos Hautes-Plaines algériennes, on comprendra mieux qu'il ait été facile d'adapter cette légende de la sécheresse à une région de la Berbérie et d'identifier le Nedjd à nos steppes nord-africaines[2].

Note 4. — Le nuage qui apporte la pluie bienfaisante, et rend la vie aux régions désertiques de l'Arabie et de l'Afrique septentrionale, y fut de tout temps considéré comme le véritable symbole de la générosité. Le plus bel éloge qu'un poète

[1] Voir aussi Ahlwardt, *Catal. des Mss de Berlin*, p. 294-295, p. 297, col. *a, in princ.*, et 307, col. *b in fine*. L'exposé que donne M. Ahlwardt (à partir de F. 10[b], p. 294 et suiv.) est analogue à celui de l'édition de Beyrouth (1892) et aussi à l'analyse de M. Hartmann.

[2] La sécheresse (régulièrement الجدب, قحط المطر, احتباس المطر) est appelée par nos populations agricoles du Tell الوَقْفة, lorsque la récolte en céréales est compromise par le manque de pluie; elle est nommée اليبسة quand la récolte est complètement perdue; au moment de اليبسة, la pluie survenant ne saurait rendre la vie aux céréales.

C'est au moment de l'*oueqfa* que les indigènes algériens se livrent à des pratiques pieuses, à des visites aux marabouts (comp. Goldziher, *Muhamm. Studien*, II, 312-313), à des sacrifices propitiatoires, à des cérémonies extravagantes, dans lesquelles on a peine, souvent, à retrouver le rituel orthodoxe de l'Istisqa réglementé par la sonna. (Voir sur l'Istisqa par ex. Sidi Khelil (tr. Perron), in *Explor. sc. de l'Algérie*, Paris, Imp. nat., t. X, p. 281 et suiv.; Bokhâri au chap. de l'Istisqa ap. Qastalâni, t. II, p. ٢٣٥ et suiv.)

J'ai eu l'occasion de recueillir, par le détail, ces curieuses *rogations* dans les Beni Choûgrân et dans un certain nombre d'autres tribus; elles fournissent d'intéressants exemples de la déformation de la *sonna* dans l'interprétation populaire.

arabe puisse adresser à un généreux bienfaiteur est de le comparer à un nuage[1]. Les poésies de l'Arabie antéislamique, qui sont les modèles de l'art, sont toutes pleines de descriptions élogieuses d'un ciel orageux, illuminé par des éclairs qui sillonnent la nue et lui donnent les aspects les plus étranges et les plus fantastiques[2]. Aujourd'hui encore, jusque dans la poésie vulgaire, on retrouve des descriptions très belles de nuées et d'orages.

Note 5. — De tout temps, l'avarice a été rudement stigmatisée par les Arabes, et l'hospitalité, pratiquée du reste par tous les peuples nomades, est demeurée jusqu'à nos jours le trait le plus saillant du caractère du bédouin musulman. « Sous la tente, disait l'émir 'Abd-el-Qâder, le feu de l'hospitalité luit pour le voyageur. Il y trouve, quel qu'il soit, contre la faim et le froid, un remède assuré[3]. » C'est une tradition sacrée et universelle parmi les musulmans de l'Afrique du Nord de recevoir chez eux le *ḍeîf rebbi* ضيف ربّي « l'hôte de Dieu », quelle que soit, du reste, sa religion et quand bien même il serait l'ennemi personnel du maître de la tente. C'est du moins ainsi que cela se passe dans le sud de l'Algérie[4]. La personne de l'hôte sous la tente est

[1] L'obséquieux Motanebbi excelle dans l'art de faire des compliments de ce genre.

[2] Voir p. ex. : *Diwân d'Amro-l-Kaïs* (éd. DE SLANE), p. ٢٨ ; trad. lat., p. 43-44.

[3] Cf. DAUMAS, *Les Chevaux du Sahara*, Paris, Hachette, 1862, p. 301.

[4] La plupart des écrivains voyageurs qui ont parcouru l'Algérie méridionale nous ont laissé des pages admirables sur l'hospitalité indigène. Au contraire, Palgrave qui a observé la société de l'Arabie dans des conditions très favorables pour la bien juger, s'est fait de l'hospitalité arabe une opinion beaucoup moins enthousiaste, et qu'il est quelquefois bon de méditer (voir *Voyage dans l'Arabie centrale*, Paris, Hachette, 1866, I, p. 9, 10, 56, 69). On pourra consulter dans le même sens l'opinion pour le Maghrib de W. ESTERHAZY, *La domination turque dans la rég. d'Alger*, Paris, 1840, p. 179.

sacrée; le maître de la tente doit veiller sur lui et le servir. Le général Daumas a, du reste, consacré tout un chapitre (p. 33 à 41) de son *Grand Désert* à l'hospitalité dans le Sud algérien; on me permettra d'y renvoyer. Je me bornerai à compléter ses renseignements par quelques mots : tant que l'hôte est chez lui, le maître de la tente doit le défendre au péril de sa vie; il doit le nourrir et le loger sans lui demander l'objet de sa visite, ni le but de son voyage, pendant trois jours[1]. L'hôte, du reste, ne doit pas attendre les questions du maître de la tente pour mettre celui-ci au courant de ce qu'il a à lui apprendre.

Les exemples de scènes d'hospitalité ne manquent pas dans les ouvrages arabes. En voici un qui est tiré du roman des Beni-Hilâl (éd. de Beyrouth, 1892, p. ٢ et suiv.). Le roi Ḥasan veut se rendre compte par lui-même de l'état de misère dans lequel sont ses États (Nedjd) après une famine; il parcourt le pays incognito. La misère est atroce : personne ne peut nourrir un hôte. Enfin Ḥasan arrive à la maison de Mofarradj ben Noçeïr, riche seigneur; celui-ci est sur la porte de son palais, navré et mourant de faim. Ḥasan et ses compagnons saluent ce seigneur et se font passer pour des voyageurs, venant de pays lointains. Ibn Noçeïr fait entrer ces hôtes et s'ingénie à trouver chez ses parents et chez ceux de sa femme de quoi offrir à ces inconnus le repas d'hospitalité. Il est impossible de trouver dans le pays le moindre atome de semoule ou de froment. Ibn Noçeïr parcourt alors la tribu avec sa fille vêtue de soie, qu'il offre aux acheteurs en criant : « Qui

[1] « Hospitaliser trois jours un étranger est une obligation qui devient facultative seulement après. » Conf. M. BEN RAHHAL, in *Bulletin de la Société de géographie d'Oran*, janvier-mars 1889 p. 10, n. 2.

Mohammed Et-Tenessi énumérant les qualités des Arabes, ne dit-il pas à son tour : « Quelle que soit sa situation, l'Arabe est le fidèle dépositaire du droit d'hospitalité... » Cf. *Kitâb eddorr oua l-'iqyân fi dsikri charafi Beni Zeiyân*, ms. Médersa de Tlemcen, n° 4, fol. 7.

veut acheter ma fille[1] pour quatre dîners d'hôtes?» Tout le monde admire la jeune fille, mais personne n'en peut donner le prix. L'épouse d'Ibn Noçeïr lui conseille d'aller vendre son titre de prince au roi Ḥasan au prix d'un dîner. Or le roi Ḥasan a réussi à regagner à temps son palais pour y recevoir Ibn Noçeïr, à qui il fait donner un quintal de farine, puis il revient chez le même Ibn Noçeïr, où il arrive avant le maître de la maison. Le généreux amphytrion fait préparer le dîner et les hôtes peuvent repartir satisfaits le lendemain[2].

L'amphitryon ne mange pas en même temps que ses hôtes, mais il reste avec eux debout pendant tout le repas, il veille à ce que rien ne leur manque et les sert lui-même ou les fait servir par un de ses proches parents, son fils par

[1] Cette manière de faire ressortir l'atroce misère qui étreignait les Hilaliens rappelle la légende suivante du *Kitâb el-'Adouani* (tr. Féraud, 69): «En 735 (1334-1335) vivait à Touggourt et à Temasin un pèlerin mérinide qui avait installé chacune de ses deux femmes dans l'une et l'autre de ces localités. Alors survint une sécheresse excessive. Les habitants pour se nourrir, vendirent leurs fils et leurs filles comme esclaves. Le pèlerin acheta ces enfants; puis les maris vendirent leurs femmes. Enfin ayant tout vendu, ils se vendirent eux-mêmes.»

C'était du reste un usage, chez les bédouins de Syrie, de vendre leurs filles sur le marché, avant la conquête wahhabite, d'après BURCKHARDT, cit. p. G. DEMOMBYNES, *Cérémonies du mariage en Algérie*, Paris, 1901, p. 10-11.

[2] Malgré les exagérations de ce récit, le fond n'en reste pas moins exact, et met en lumière la générosité des bédouins. On trouvera encore dans le roman des B. Hilâl d'autres descriptions de l'hospitalité offerte à des inconnus (voir en particulier قصة اليعامي (Beyrouth, 1898, t. II, p. ٣٣, ٣٥). Le général Daumas place dans la bouche d'un Cha'mbi ces paroles: «Chez nous, quand tu dis: «Je suis un invité de Dieu», on te répond: «Rassasie ton ventre».

Le cheikh Bou Râs raconte que chez les Berbères Touaregs, on présente à l'hôte toute la viande de l'animal égorgé en son honneur et l'usage veut que cet hôte emporte comme provisions de route tout ce qu'il ne mange pas (cf. ARNAUD, *Voyages extraordinaires et nouvelles agréables*, Alger, 1885, p. 161.)

exemple. «La générosité est le privilège du cœur arabe» a-t-on pu dire[1]; elle a été incarnée dans la personne du célèbre Ḥâtim eṭ-Ṭaï «le vrai héros de la libéralité chez les Arabes», comme l'appelle le Dr Perron[2]. Cette qualité dominante de l'Arabe à toutes les époques a été chantée par les plus anciens auteurs de la péninsule, dont les œuvres sont parvenues jusqu'à nous, je veux dire les poètes de la *Djâhilîya*. Aoûs ibn Ḥadjar fait l'éloge des héros «qui portent de grands coups de lance dans la mêlée et sont très généreux quand ils donnent l'hospitalité, à l'heure où l'horizon jaunit par le froid (du matin).»

مطاعين في الهيجا مطاعيم الـقـرى   اذا اصفرّ اباق السماء من القرس

Lebid dit à son tour : «Un homme qui connaît son devoir ne refuse jamais le repas d'hospitalité; pour l'hôte, son plat est rempli jusqu'aux bords.»

بتى عارف للحقّ لا ينكر القرى   ترى ربدة للضيف ملآن مترعا

Citons encore ces paroles d'El-Khansa, dont les héros n'hésitent pas à «égorger des chamelles pleines de dix mois à leur hôte, alors que cent chamelles (ont si peu de lait) qu'elles n'arrivent pas à allaiter un nourrisson.»

يكبون العشار لمن اتاهم   اذا لم تحسب المئة الوليد

Aussi loin donc que nous puissions jeter nos regards en arrière, nous voyons toujours le bédouin être, comme l'a dit E. Pocock, «un fidèle observateur du droit de l'hospitalité»[3].

Note 6. — Les locutions كالذّباب et mieux كالدبّان «(nombreux) comme les mouches»[4], ainsi que كالنّمل «comme les

[1] Cf. Radiot, *Les Vieux Arabes*, Paris, Leroux, 1901, p. 6; voir aussi *Ibid.*, p. 4.
[2] *Femmes arabes*, Paris-Alger, 1858, p. 14.
[3] *Specimen historiæ Arabum*, 1 vol., Oxonii, 1806, p. 74.
[4] Cette expression est d'ordinaire prise en mauvaise part, ce n'est pas le cas ici.

fourmis», كالتراب «comme (les grains de poussière de) la terre», etc., sont des expressions hyperboliques qu'emploient fréquemment les musulmans.

Cette habitude d'éxagération est encore, un des traits du caractère arabe et n'a pas échappé à Palgrave: «Ils se plaisent (les Arabes), dit ce voyageur, à décrire des combats effrayants, des batailles aussi meurtrières que celle de Waterloo ou de Balaklava, dans lesquels le nombre des morts se compte par milliers; toutefois si l'auditeur compatissant examine les choses de sang-froid et demande des informations plus précises, il a la consolation d'apprendre que ce chiffre se réduit à deux ou trois hommes tués, quelquefois même légèrement blessés, car il les voit figurer le lendemain dans un nouveau récit[1].»

On a vu plus haut (dans le chapitre II) que l'armée hilalienne, d'après l'édition de Beyrouth, comptait 420,000 cavaliers. C'est un chiffre qui parle suffisamment et se passe de commentaires.

Note 7. — Ce vers nous apprend que les Hilaliens ne venaient pas seulement à Tunis pour y acheter du grain, mais bien pour se fixer sur les terres du chérif et devenir ses sujets, comme l'indique le mot ...لطاعة «faire sa soumission à..., devenir les sujets de...». En outre, l'étonnement du chérif à la vue de la tribu si nombreuse semble prouver que les ambassadeurs, qui avaient dû être envoyés en avant, à Tunis, par les Hilaliens, n'avaient pas dit au chérif le chiffre de leurs contribules. Dans la chanson, il n'est pas question de ces ambassadeurs hilaliens, pas plus que dans les versions de Largeau et de Guin; mais leurs noms et leur rôle est nettement indiqué dans le roman des Beni Hilâl (édit. Beyrouth, 1892-1898).

[1] Cf. PALGRAVE, *Voyage dans l'Arabie centrale*, p. 37. A propos de l'exagération arabe on verra encore l'opinion de RADIOT, *Les Vieux Arabes*, p. 157.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Note 8. — Voici encore un nouvel exemple de juifs vivant côte à côte avec les musulmans, exerçant librement leur commerce et servant même d'intermédiaires aux souverains. Sans aller, bien avant dans l'histoire, chercher des exemples de ce genre, chacun n'a-t-il pas présente à l'esprit l'importance considérable des financiers juifs Busnach et Bacri à Alger avant notre expédition de 1830[1]? à une date encore plus rapprochée, ne voyons-nous pas l'émir El-Ḥâdjj 'Abd-el-Qâder témoigner au juif Ben Drân (Durand) une confiance énorme, et du reste méritée, en le nommant son représentant officiel auprès du Gouverneur général Drouet d'Erlon (1834)[2]?

La haine du juif en pays musulman n'est pas si grande qu'on l'a quelquefois prétendu; le grand explorateur marocain de Foucault n'a-t-il pas préféré se déguiser en juif pour parcourir les régions les plus redoutées de l'empire chérifien?

Malgré les épithètes grossières dont les musulmans gratifient les descendants d'Israël, malgré les dictons comme celui-ci : « Le juif ne devient bon musulman qu'à la quatrième génération[3] », les sectateurs du Qoran n'ont en général pour les juifs que le dédain qu'ils professent pour tous ceux qui n'ont pas embrassé l'Islâm, c'est-à-dire le mépris, mêlé de plus ou moins de pitié, de l'homme qui a la conviction d'être dans le Vrai pour celui qu'il pense être dans l'Erreur.

Dans les villages indigènes de l'Oranie, où l'on rencontre

[1] Cf. Pellissier de Raynaud, *Annales algériennes*, Paris-Alger, 1854, t. I, p. 16, 17.

[2] Cf. *Ibid.*, I, p. 446 et suiv. C'est ce même Durand qui réussit à faire fournir à l'émir, par les Français, les produits nécessaires pour fabriquer de la poudre et des projectiles et qui fit ravitailler Cavaignac dans le méchouar de Tlemcen par 'Abd-el-Qâder (1837). Cf. *Ibid.*, II, p. 144 et suiv.

[3] Ce proverbe est cité par E. Doutté, *Les Marabouts*, p. 71. Laugier de Tassy (*Hist. d'Alger*, p. 85) raconte qu'à Alger, sous les Turcs, le juif qui voulait devenir musulman devait embrasser d'abord la religion chrétienne.

des juifs, ce sont eux qui, commerçants ou artisans, forment certainement la partie la plus active et la plus laborieuse de la population[1].

Mahomet, quand il combattait les juifs pour les convertir à l'Islâm, restait dans son rôle d'apôtre d'Allah; mais il ne les a jamais persécutés[2]. Il reconnaissait qu'ils étaient dans l'erreur, mais les plaçait toutefois bien au-dessus des païens, quand il disait : «Certes, ceux qui croient et ceux qui suivent la religion juive et les sabéens (secte chrétienne), en un mot quiconque croit en un Dieu et au jour du Jugement dernier et qui aura fait le bien, tous ceux-là recevront une récompense de leur Seigneur... [3]». Le Prophète faisait du reste ses efforts pour les amener à l'Islâm[4] et leur annonçait, s'ils persévéraient dans l'erreur, des châtiments terribles[5]. C'est

[1] Durant un séjour d'un mois que je viens de faire dans la région montagneuse des Beni-Snoûs, pays qui ne compte pas un européen, j'ai rencontré, dans les villages berbères de Tlêta (commune mixte de Sebdou) et de Khemis (cercle de Maghnya), des juifs établis là depuis fort longtemps; outre le commerce de l'épicerie auquel ils se livrent, ils y détiennent le monopole de la fabrication des tapis dits *ḥanbel* (pl. *ḥanâbel*), faits de débris d'étoffes de drap ou de laine, et des bâts pour ânes et mulets.

[2] La tradition suivante, citée par El-Ghazzâli (*Ihya*, IV, p. ١٠٨ *in princip.*), semblerait pourtant convier les musulmans à persécuter les juifs, si son authenticité n'était fort douteuse; en voici le sens : «Mon peuple... ne subira aucun châtiment dans l'autre monde... pourvu que chaque musulman, au jour du jugement dernier, ait à offrir pour sa rançon un homme des gens du Livre (juifs ou chrétiens).» Du reste l'auteur du *Ihya 'Oloûm ed-dîn* a rapproché de cette tradition cette autre qui la détruit : «Chaque homme du peuple musulman qui, en se présentant aux portes de la géhenne, offrira pour rançon un juif ou un chrétien, sera (malgré cela) précipité dans le feu de l'Enfer.» Sur les juifs dans l'Arabie antéislamique, voir Welhausen, *R. arab. Heid.*, Berlin, 1897, p. 230-234.

[3] *Qoran*, ch. II, vers. 59.

[4] Voir, par exemple, *Qoran*, ch. II, 38 et 44.

[5] Cf. *Qoran*, ch. IV, 50, et V, 69.

à partir du bannissement des Benou Qaïnoqâ', attaqués et réduits par Mahomet, pour avoir insulté une femme arabe, que semble avoir éclaté une réelle inimitié entre musulmans et juifs; c'est à partir de ce moment que le Prophète les place au nombre de ses plus ardents ennemis; et cette haine lui inspire des versets dans le genre du suivant[1] : «Tu reconnaîtras que ceux qui nourrissent la haine la plus violente contre les fidèles sont les juifs et les idolâtres...[2]».

Les satires lancées contre le Prophète par le juif Ka'b, fils d'Achraf, ne sont pas non plus sans avoir aigri les sentiments de l'Apôtre d'Allah vis-à vis des Juifs.

Mahomet, tout en considérant les juifs comme plus dangereux que les chrétiens, leur faisait pourtant dans l'Islâm une part assez bienveillante, puisqu'il les autorisait à conserver leur religion moyennant le payement de l'impôt de la capitation (جزية) tandis qu'il ne le tolérait pas des idolâtres[3].

Les juifs dans l'Islâm tentèrent même plus d'une fois de s'affranchir de ce tribut, et El-Khaṭib-el-Baghdâdi prétend qu'à son époque les juifs produisirent un *ḥadîts*, du reste parfaitement faux, d'après lequel le Prophète aurait supprimé la capitation pour les juifs.

Il est vrai de dire aussi que les juifs à l'époque du Prophète semblent n'avoir été qu'artisans et laboureurs. Ils ne prêtaient pas d'argent à un taux usuraire, car le Qoran qui flétrit l'usure n'en accuse pas les juifs, ce qu'il n'aurait sans doute pas manqué de faire s'ils l'avaient mérité. Plus récemment El-Bekri (v[e] siècle de l'hég. = xi[e] de J.-C.) nous apprend qu'à Sidjilmâssa le métier de maçon était réservé aux juifs[4]. Depuis l'établissement de l'Islâm, les juifs, dans les royaumes musulmans, ont été tolérés et ont vécu libre-

[1] Voir surtout N. Desvergers, *L'Arabie*, p. 160, note de la colonne *a*.

[2] Cf. *Qoran*, ch. v, 85.

[3] Cf. *Qoran*, ch. ix, 29; Baïḍâwi, *Tefsir*, I, p. ٣٨٣ (éd. Fleischer).

[4] Édit. de Slane, Alger, 1857, p. ١٤٨, ١٤٩.

ment dans le quartier spécial qui leur était assigné [1], comme cela a encore lieu actuellement au Maroc. Souvent même, des juifs ont joui d'une réelle influence [2] sur les affaires de l'État. El-Ghazzâli nous montre les juifs à son époque plus riches que les musulmans [3], et à Tlemcen les légendes juives ont conservé le souvenir des rapports du fameux rabbi Ephraïm Anqawa, le fondateur de la communauté de Tlemcen, avec le sultan zeiyanite de l'époque [4]. A l'époque de la conquête almoravide, les juifs étaient employés par les princes espagnols, aussi bien musulmans que chrétiens, comme secrétaires, ministres, etc. [5]. Certaines familles juives ont parfois joui d'un certain renom au milieu des musulmans, et l'histoire du Maghrib nous en offre maint exemple. On sait ainsi que sous les Mérinides, les grands personnages avaient pour coutume de prendre un juif (mou'ahed) comme intendant. L'un de ces juifs, nommé Khalifa ben Rocasa, est cité par Ibn Khaldoûn (*Berbères*, trad. de Slane, IV, p. 167) comme jouissant d'une grande influence sur l'esprit du sultan mérinide Abou Ya'qoûb, dont il était le confident. Ce fut le

[1] On trouvera des renseignements sur les juifs d'Alger sous les Turcs ap. LAUGIER DE TASSY, *Hist. d'Alger*, 1827, p. 83-87; DE GRAMMONT, *Histoire d'Alger sous la domination turque*, Paris, 1887, p. 44, 349 et suiv., *et pass.* — Voir aussi, sur l'insécurité des juifs à Alger avant l'arrivée des Français, l'opinion de PELLISSIER DE REYNAUD, *Annales algériennes*, I, p. 78; sur les juifs de l'Adrar, A. COLAS, *Renseignements géographiques sur l'Afrique occidentale*, Alger, 1880, p. 21.

[2] Sur les *Juifs sorciers*, se référer à la bibliographie de V. CHAUVIN, *Bib. des ouv. arab.*, V, p. 249 et note 1.

[3] In *Iḥya*, III, p. 252.

[4] Cf. A. MEYER, *Étude sur la communauté israélite de Tlemcen et ses anciens chefs religieux*, Alger, 1902, p. 6 et suiv.

[5] Cf. ABDO-'L-WÂHID AL-MARRÉKOSHI, éd. DOZY, Leyde-Brill, 1881, p. 93. Au temps de l'intolérance qu'a connue le Maghrib sous les Almohades, les juifs furent forcés d'embrasser l'Islâm et durent en outre porter un costume spécial (Cf. *ibid.*, 223; *Journ. asiat.*, juillet 1842, 40-45.)

cousin de ce juif, un nommé Khalifa-t-eç-çghir, qui poussa par ses habiles intrigues, le souverain Abou Rabî', petit-fils d'Abou Ya'qoûb, à faire assassiner son puissant ministre 'Abd Allah ben Abi Medyan. Il paya, du reste, de la vie, sa basse trahison [1].

Il est certain que les richesses des juifs, plus économes et plus habiles que les populations musulmanes, généralement peu douées pour le commerce, ont pu tenter le peuple qui leur offrait asile. Plus d'une fois, sous un prétexte plus ou moins futile, l'histoire nous a gardé le souvenir de massacres auxquels les musulmans d'une ville se sont livrés sur les juifs ou les chrétiens leurs concitoyens; c'est ainsi qu'après la victoire de Koutouz sur les Tatars en 658 H. (1260 J.-C.) les habitants de Damas massacrèrent les juifs de la ville dont ils pillèrent les maisons. Les soldats de la milice empêchèrent toutefois l'incendie des maisons juives et des synagogues [2]. On peut dire à l'éloge des musulmans que les exemples de ce genre sont rares [3]. C'est pour se mettre à l'abri de pareils excès — du reste exceptionnels — que les juifs du Maroc encore de nos jours choisissent comme patrons des hommes puissants dans les qçars et les tribus [4], ou bien se placent sous la protection des puissances européennes. Les mauvais traitements et les dangers, que courent les juifs en pays musulman, ne sont donc pas si grands que l'on pourrait le croire; ils ne doivent être attribués qu'à l'aveuglement d'une populace dé-

[1] *Hist. des Berb.*, tr. DE SLANE, IV, p. 183.

[2] Cf. MAKRIZI, *Hist. des sultans mameluks*, tr. QUATREMÈRE, Paris, 1845, t. I, p. 107.

[3] Rappelons donc qu'en 1805, le Dey Mustapha avait abandonné aux troupes de sa milice les biens et les personnes des juifs d'Alger (cf. DE GRAMMONT, *loc. cit.*, 361). En 1830, lorsque les Français assiégèrent Alger, les juifs furent malmenés dans la place par les Turcs, qui les expulsèrent. Ils furent accueillis et bien traités par nos soldats, qui, par erreur, les avaient pris tout d'abord pour des ennemis.

[4] Cf. DE FOUCAULD, *Exploration au Maroc*, p. 245.

chaînée souvent par la faiblesse de ses chefs. Les troubles d'Alger (1898) ne sont pas si éloignés de nous pour que l'on ait oublié le pillage des magasins juifs; cela montre que même en terre française, au seuil du xx[e] siècle, il n'est pas si facile de retenir la foule, quand elle est lâchée.

Au surplus, il ne nous apparaît pas que la situation faite aux juifs en pays chrétiens fut très enviable. Ne furent-ils pas massacrés en Espagne et chassés de ce pays par les chrétiens en 1391 [1] et 1492! ils durent se réfugier au milieu des musulmans de la Berbérie. Au moyen âge, à Montpellier ils subissaient toutes sortes d'avanies: pour les droits de passage, le juif était assimilé au roussin, au mulet, à la jarre d'huile ou à l'esclave et payait 5 sols [2]. Cependant quand ils acquéraient le titre de citoyens ou de bourgeois, ils n'étaient plus soumis à de pareils affronts. Ils vivaient néanmoins dans un quartier spécial avec boucherie et eau spéciales, et le plus souvent ils étaient forcés de reprendre le signe distinctif que l'usage leur prescrivait [3]. Sous les Wisigoths d'Espagne, ils furent persécutés et Sisebut les força à embrasser le christianisme ou à émigrer [4].

[1] En ce qui concerne les vexations auxquelles furent en butte les juifs castillans sous les deux premiers successeurs, Juan et Henri III, d'Henri de Transtamarre, puis sur les massacres des juifs par la populace de Séville le 6 juin 1391, qui furent le signal des massacres de ce genre dans l'Espagne entière, je me permettrai de renvoyer à l'exposé qu'en donne A. Meyer (*Études sur la communauté israélite de Tlemcen*, p. 113-136) d'après la *Collecion de Cortès* (Leon y Castilla) et les chroniques espagnoles du temps.

[2] C'est encore ce qui a lieu actuellement au Maroc, où les bêtes de somme et les juifs payent seuls la redevance des caravanes (Cf. de Foucauld, p. 232).

[3] Cf. Germain, *Hist. du commerce de Montpellier*, t. I, p. 3, 33, 34.

[4] Cf. René Basset, *Nédromah et les Traras*, Paris, Leroux, 1901; introd. p. xvi, d'après Florez, *España Sagrada*, t. VI; Isidore de Séville, *Chronicon; Historia Gothorum;* etc. Voir aussi Fournel, *Les Berbers*, I, 259 et suiv.

Note 9. — Les faits sont racontés d'une manière analogue par Guin. Toutefois ce n'est pas le chérif (appelé pacha de Tunis[1]) que le juif va prévenir de l'arrivée de Rouba, mais le chef des eunuques Baba-Mustapha. Le pacha, après avoir, sous un déguisement, été voir, au camp des Arabes, la belle saharienne, est enthousiasmé de sa beauté et l'envoie acheter par l'officier. Mais le cheikh Brahim, père de Rouba, éconduit habilement l'officier, auquel le pacha fait couper les oreilles en guise de châtiment[2].

Dans le *Kitâb el-ʿAdoûani* les événements sont exposés différemment et c'est Khalifa-t-ez-Zenâti qui, étant dans le désert à la recherche de ses chamelles égarées, rencontra un jour Djâzya et lui fit une déclaration d'amour. Pour l'éprouver, elle lui donna un rendez-vous le lendemain au même endroit: il y vint, mais fut attaqué par 100 cavaliers hilaliens se disputant tous la main de Djâzya. Le combat eut lieu sous les yeux de l'hilalienne; Ez-Zenâti à lui seul tint tête à ses nombreux ennemis et en tua plusieurs; devant pareille prouesse, Djâzya se rangea de son côté et lui aida à repousser les survivants, puis tous deux se séparèrent pour aller chacun dans sa tribu[3]. C'est à cela que se borne le récit du *Kitâb el-ʿAdoûani;* il n'y est pas fait mention que le chef zenâtien possédât jamais Djâzya.

Note 10. — Selon la version de Guin, le cheikh Brahim, père de Djâzya, ayant refusé de vendre sa fille, le cheikh s'en empara de vive force et déporta les Sahariens dans une île voisine de Tunis[4].

Le récit de Largeau[5] nous apprend au contraire que les contribules de Djâzya, commandés par le cheikh Dyâb,

[1] Cette erreur a été relevée et expliquée par R. Basset, in *Bull. de corr. afr.*, 1885, fasc. I-II, p. 143.

[2] Cf. Guin, *Rouba, légende arabe*, p. 4-6.

[3] *Kitâb el-ʿAdoûani*, tr. Féraud, p. 78.

[4] Guin, *Rouba*, p. 6 et suiv.

[5] *Flore saharienne*, p. 131.

offrirent de donner leur jolie contribule au chérif el-Hâchemi, qui accepta, en échange du blé, qu'il leur fournirait.

Note 11. — « Ne refuse jamais d'accorder ton intercession quand c'est une femme qui la demande » الجاه انتاع النسا ما يرتد شي disent les Maghribins.

On a dit précédemment quelques mots du rôle effacé que joue la femme dans la société musulmane[1]. De nombreux proverbes en usage en Maghrib, comme : « Consulte ta femme et fais le contraire de ce qu'elle te conseille[2]! » ou « Il n'y a nulle confiance à avoir dans une femme[3]! » ou bien encore « La femme ne tient jamais parole[4]! » etc...... montrent combien un musulman a peu de confiance dans sa femme. Le mordant Abd-er-Rahmân el-Mejdoûb a dit à son tour : « J'ai fui la perfidie des femmes, car une de leurs ruses en vaut deux; leurs ceintures sont des serpents et (leurs vêtements) sont accrochés sur l'épaule avec des scorpions[5]. »

[1] On a dit qu'il y avait cependant bien des exceptions à cette règle, et l'on peut ajouter encore aux exemples de femmes célèbres cités plus haut (Ire partie), celui de Khroûfa, épouse du bey d'Oran, 'Otsman, dont celui-ci se gardait bien de négliger les conseils (cf. W. Esterhazy, *La dom. turque dans la rég. d'Alger*, Paris, 1840, p. 182.) Ce fut pour sa femme, la belle Zeïneb, que Yoûsof ben Tâchfîn fit bâtir la ville de Marrâkoch, d'après l'auteur du *Kitâb el-Istibçâr* (p. 180 de la tr. cit.)

[2] شاور مرتك وخالف عليها.

[3] النسا ما بيهم الامان. Il est curieux de rapprocher de ce dicton, celui qu'on attribue à 'Ali ben Abi Ţâleb, le gendre du prophète: لا وفا للمرأة, cf. Van Wœnen, *Sententiæ Ali Ebn Abi Talebi*, Oxonii, 1806, p. 40.

[4] النسا يخونوا العهد. En droit, du reste, le témoignage de la femme ne vaut que la moitié du témoignage de l'homme (comp. *Qoran*, ch. II, vers. 282 *in med.*).

[5] كيد النسا بيه كيدين و من كيدهم جيت هارب
يتحزموا بالحنوشة و يتخللوا بالعقارب

Le philosophe El-Ghazzâli, esprit cultivé et d'une certaine largeur de vues (ses ouvrages furent brûlés en Espagne par ordre des Almohades comme étant trop indépendants et trop peu orthodoxes), n'a-t-il pas lui-même excusé les mensonges faits par l'homme dans la conversation avec sa femme [1].

Dans ce fait que le maghribin ne doit pas refuser à une femme la faveur qu'elle sollicite pour un tiers, on ne saurait voir l'effet de la simple politesse ou des exigences de la correction, envisagée à notre point de vue français; c'est par suite de la superstition qui, *en la circonstance*, attribue à la femme une influence, auprès d'Allah, supérieure à celle de l'homme. Malheur à celui qui refuserait d'accueillir la demande d'une femme en pareil cas; la colère d'Allah se déchaînerait sur lui et il serait frappé dans l'objet de sa plus chère affection, الجاه خرج بيه « la faveur (refusée) se tournerait contre lui (pour causer son malheur) ». Allah punit de même le parjure et l'on dit : الحلف خرج بيه « il a été frappé (à cause de son faux) serment ».

Une autre preuve que c'est bien à la superstition seule qu'il convient d'attribuer les égards du musulman à accueillir avec faveur l'intercession demandée par une femme, c'est que le *forgeron* jouit dans le même cas d'un crédit encore plus grand si cela est possible. Or le métier de forgeron est le plus vil et le plus méprisé de tous. Cet ouvrier des métaux et du feu est regardé comme un sorcier, et accablé de la plus mauvaise réputation. On lui attribue des relations avec les mauvais génies. Voilà la raison qui intriguait tant M. Carette quand il écrivait : « par une *bizarrerie inexplicable* dans les habitudes des populations laborieuses, le travail des métaux

[1] *Iḥya*, III, 96 *in med.* Sur la situation de la femme à Alger sous les Turcs, on lira des appréciations curieuses sinon complètement exactes, ap. LAUGIER DE TASSY, *op. cit.*, p. 107, ainsi que les lettres d'un jésuite anonyme publiées sous le titre : *État des royaumes de Barbarie...*, Rouen, Behourt, 1703, p. 234; l'auteur d'*Al-Mostaṭraf* consacre un long chapitre (cf. trad. RAT, II, 590 et suiv.) à passer en revue les qualités de la femme.

est frappé, chez les Kabyles, d'une sorte de réprobation, et par conséquent doit rester étranger à des hommes revêtus d'un caractère religieux [1] ».

On voit encore les forgerons être l'objet de superstitions curieuses dans les légendes d'Arménie [2].

En Europe même, A. Maury nous apprend qu'en Prusse, selon les croyances populaires, les forgerons, par leur seul établissement dans un pays, ont le pouvoir de chasser les nains [3]. On attribue, dit-il ailleurs, aux nains de Bretagne et aux Bergmännchen de l'Allemagne une grande habileté dans l'art de travailler les métaux [4].

Fermons cette parenthèse et revenons au *djâh*. Dans le Sud oranais, la femme qui va demander une faveur à un homme, après le salut d'usage, lui passe sur la tête un pan de son ḥâïk en disant : ها جاه ربي عليك, c'est-à-dire « Ceci soit le symbole de la faveur que je vous demande au nom de Dieu »; à quoi il est répondu مرحبا بجاه ربي « Bienvenue soit l'intercession demandée au nom de Dieu ». La solliciteuse reprend alors : ما نُطَلْبوا من الله ومنّك الخ « Ce que nous demandons à Dieu, puis à vous (est que), etc. » L'individu sollicité accepte la demande qui lui est faite en disant par exemple : روحي مهنيّة ما يكون غير خاطرك « Vous pouvez partir satisfaite, il ne sera rien fait qui ne soit conforme à vos désirs. »

La suite de la chanson nous montrera une autre manière de procéder également en usage, pour demander une faveur à un chef.

Note 12. — Les nomades de l'Arabie comme ceux du Sahara ont chanté le chameau si justement appelé « le vaisseau du désert », ce compagnon robuste et sobre comme eux-mêmes, et dont ils tirent leur nourriture et leur tente. C'est

[1] Cit. par Fournel, *Richesses minérales de l'Algérie*, II, p. 70.
[2] Cf. *Journ. asiat.*, 1852, t. XIX, p. 50.
[3] *Croyances et légendes du Moyen âge*, p. 59.
[4] *Ibid.*, p. 54.

ce qui explique comment cet animal aux formes si lourdes et si disgracieuses a pu inspirer les poètes de la Djâhiliya, qui, pour faire un bel éloge de leur amante, ont coutume de la comparer à une chamelle jeune et vigoureuse. Aussi les descriptions de la chamelle sont-elles parmi les thèmes favoris de la poésie antéislamique[1].

Les Sahariens considèrent le chameau comme portant bonheur. « Ne poursuivez jamais de propos grossiers ni le chameau, ni le vent : le premier est un bonheur pour les hommes ; le second est une émanation de l'âme de Dieu[2]. » Peut-être la légende de Moḥammed et du chameau (Cf. R. Basset, *Une complainte arabe sur Moḥammed et le Chameau*, Florence, 1902, p. 1-4) n'est-elle pas étrangère à ces égards.

C'est précisément le Nedjd en Arabie qui de toute la péninsule semble être la région qui compte le plus de chameaux ; on l'appelle pour cette raison Oumm el-Bel (p. أم الابل)[3].

Pour des détails sur le chameau du Sahara, on pourra lire le chapitre que le général Daumas[4] a consacré à ce précieux auxiliaire du bédouin. On trouvera des renseignements sur le chameau dans l'Arabie préislamique ap. G. Jacob, *Altarabisches Beduinenleben*, 1897, p. 62 et suiv.

Note 13. — Depuis l'établissement de l'Islâm, le visage de la femme devant être dérobé aux regards, les litières sont à ciel ouvert, mais complètement fermées par des rideaux. Cet usage de fermer les litières des femmes avec le plus grand soin fut la cause d'un événement qui faillit avoir de graves conséquences. Je veux parler de ce qui arriva au retour de l'expédition du Prophète contre les Beni Mostalak, lorsque 'Aïcha, la jeune et jolie femme de Mahomet, fut abandonnée

[1] Un vrai type de description de chamelle est celle que donne Aoûs ibn Hadjar (éd. Geyer) dans la pièce n° 23, du vers 13 au vers 29.

[2] Cf. Daumas, *Chevaux du Sahara*, p. 420.

[3] Cf. N. Desvergers, *L'Arabie*, p. 45.

[4] *Chevaux du Sahara*, p. 419-435.

seule toute une nuit dans le désert. Les soldats ayant trouvé la litière de cette femme sur leur route, l'emmenèrent croyant que 'Aïcha y était enfermée, alors qu'elle était à quelque distance de là, à la recherche d'un collier qu'elle avait perdu. Pour faire taire les mauvaises langues, le Prophète dût produire un certain nombre de versets qui figurent dans le Qoran (sourate XXIV, vers. 4, 11 à 23, 26).

Dans l'Arabie antéislamique, les litières des femmes étaient moins hermétiquement closes, si l'on en juge par ce vers de 'Amr ben Koltsoûm :

و ما منع الظعاين مثل ضرب   ترى منه السواعد كالقلينا

« Les voiles qui ferment les litières font l'effet de coups de sabre; ils laissent apparaître les épaules (des femmes) comme (si elles étaient hachées en) menus morceaux de bois[1]. »

Quant au fait de faire monter les dames hilaliennes en palanquin pour se rendre à la tente sans doute peu éloignée de leur contribule Dyâb, il est conforme au cérémonial habituel des nomades. Aujourd'hui encore, la femme du bédouin ne se rend jamais en visite à un douâr même très voisin du sien sans monter sur une bête de somme que conduit d'ordinaire un homme à pied.

Note 14. — Les femmes avaient obtenu gain de cause, leur rôle était terminé. La femme n'a aucune compétence pour traiter une affaire, passer un marché, etc. En droit elle ne peut se présenter en personne devant le tribunal pour contracter un acte; elle doit se faire représenter par son mari, son tuteur, ou un mandataire.

Note 15. — Le texte présente sans doute une lacune entre les vers 17[e] et 18[e]. Dans le vers 17[e], en effet, Dyâb s'adresse aux femmes hilaliennes, tandis que dans le vers 18[e] il parle

[1] Ce n'est pourtant pas de l'établissement de l'Islâm que date cette antique coutume de la femme arabe de se voiler la face, et Wellhausen croit pouvoir l'attribuer à la crainte du *mauvais œil* (Cf. *R. Arabischen Heidenthums*, Berlin, 1897, p. 196). Voir aussi CHAUVIN, *Bibl. des ouv. ar.*, V, 149, n. 1.

visiblement aux hommes qu'il a fait venir pour traiter avec eux. Je n'ai pas pu découvrir le ou les vers intercalés ici et formant la transition nécessaire.

Le sens du vers 18ᵉ ne ressort pas très clairement par suite du manque de précision de l'expression من كل شي « de toute chose ». Peut-être aurait-il fallu penser que le second hémistiche a pour but de préciser le sens vague du premier et traduire « Amenez-moi, ô Arabes, deux mille jeunes femmes et deux mille guerriers. »

Note 16. — Je ne saurais dire si l'on doit voir, dans la séparation des Hilaliens à laquelle ces deux derniers vers font allusion, des traces — en tout cas bien vagues — du partage de l'Ifriqîya entre les Arabes. A propos de ce partage on lit dans Ibn Khaldoûn : « En l'an 446 (1054-1055) les Arabes se partagèrent les villes de l'Ifriqîya : la tribu des Zoghba s'appropria la ville et la province de Tripoli, pendant que la tribu de Mirdas, branche de celle des Riâḥ, occupa Bédja et les lieux voisins. Un nouveau partage se fit plus tard et la région située au couchant de Gabès devint la propriété des tribus de Riâḥ, Zoghba, Ma'qil, Djochem, Qorra, El-Atsbedj, Cheddah, Kholt et Sofyân, branches de la grande tribu de Hilâl...[1] ».

On a vu précédemment que ce partage eut lieu, d'après le roman des Beni-Hilâl (éd. de Beyrouth, 1896) après la mort de Khalifa-t-ez-Zenâti.

Note 17. — Il s'agit ici de la famille arabe ; le khalifa Ibn-Hâchem étant chérif descendait du Prophète ; il était par conséquent de race arabe tout comme les Beni-Hilâl.

Ne sont nobles dans l'Islâm que ceux qui descendent du Prophète ; c'est pourquoi l'une des principales sciences en vigueur chez les musulmans a été celle des généalogies ; les traités spéciaux de « généalogie » كُتُب الانساب sont très nombreux. Que de fois les chroniques de la Berbérie nous ont

[1] Cf. IBN KHALDOÛN, trad. DE SLANE, I, p. 36 ; éd., I, p. ٢٠.

donné l'exemple de princes du plus pur sang berbère, se faisant constituer à prix d'argent une généalogie arabe. Encore aujourd'hui, parmi le peuple, une quantité d'indigènes se prétendent *chorfa* (pl. de *chérif*).

On sait que les Zirites, contre lesquels étaient déchaînés les Hilaliens, étaient des berbères, tout comme leurs cousins les Ḥammadites.

Note 18. — Les mots arabes que l'on trouve dans ce vers ont été conservés parce qu'ils n'ont pas leur équivalent en français; ils ont du reste été expliqués dans les notes placées à la suite du texte arabe.

Quant à l'anachronisme, qui fait parler à l'auteur de l'emploi de *mousquets* au XI[e] siècle de notre ère, je l'ai également signalé plus haut. Il nous montre que ce vers a été composé à une époque qui ne remonte pas au delà du XVI[e] siècle, puisque ce sont les Turcs qui furent les premiers à se servir des armes à feu dans le Maghrib. Ce fut même là une des principales causes de leur réussite dans la soumission du pays. Nous ne croyons pas, quant à nous, qu'on dût attacher foi au passage d'IBN KHALDOÛN (*Berb.*, éd. DE SL., II, ٣٧٢; tr., IV, 69) où il est dit que le mérinide Ya'qoûb b. 'Abd el-Ḥaqq, fit usage d'une bombarde, lançant de la mitraille, au moyen de la poudre, au siège de Sidjilmâssa (1274 J.-C.). Nous regrettons de n'avoir pu consulter l'opinion de Reinaud et Favé, dans leur ouvrage sur le feu grégeois, où ce passage est cité, selon de Slane; mais ce qui a provoqué nos doutes, malgré les détails que donne Ibn Khaldoûn de cette bombarde, c'est qu'il n'en est plus fait mention *nulle part*, dans la suite, pas même au grand siège de Tlemcen en 1299 par le fils du précédent souverain, pas plus que d'engins analogues. Ce vers est une rapide esquisse des fêtes qui accompagnent un mariage en Maghrib. La cérémonie du mariage varie du reste avec les différentes localités[1].

[1] Voir pour le Maghrib: LAUGIER DE TASSY, *Hist. du roy. d'Alger*, 67-68; G. DEMOMBYNES, *Cérémonies du mariage en Algérie*,

La version de Largeau[1] bien que plus détaillée, semble peu conforme aux usages des musulmans. On y lit que Djâzya fut conduite devant le chérif par Dyâb et d'autres personnages de la tribu. Pendant le repas qu'offrit le chérif, Djâzya se trouvait assise à côté des hommes[2] et excita l'admiration et la convoitise[3] d'El-Hâchemi (le chérif). Des repas de ce genre eurent lieu pendant plusieurs jours et finalement le chérif, pour posséder Djâzya, donna tout le blé que voulurent les Arabes. Ceux-ci ayant accepté, le mariage eut lieu le lendemain et les fêtes durèrent sept jours.

Note 19. — Les deux enfants dont il est question dans ce vers ne sont pas mentionnés dans les versions de Largeau et de Guin. Il se peut qu'il soit fait ici allusion aux enfants de Chokr ech-Chérif qui sont appelés Moḥammed et Ḥamda dans le ms. (nº 9231) de Berlin (d'après le catal. d'Ahlwardt, p. 198 *b*) et l'édition de Boûlâq (selon R. Basset, *Bull. corr.*

Paris, 1901, p. 25 à 53, et les nombreuses références qui figurent dans les notes. Léon l'Africain (éd. Schefer, II, p. 122 et suiv.) donne de curieux détails sur *la manière d'épouser et faire noces à Fâs à son époque.*

[1] *Flore saharienne*, p. 131, 132.

[2] Il est absolument contraire à l'usage, que les femmes mangeassent à la même table que les hommes. Cela n'a même pas lieu dans la vie de famille, à plus forte raison quand il y a des étrangers. On sait pourtant qu'en Maghrib, dans certaines tribus berbères, la femme est tenue à moins de réserve et le mari laisse même très volontiers sa femme, seule en compagnie de l'hôte. De plus le récit de Largeau donne encore à entendre que la Djâzya chez le chérif avait le visage découvert, or la femme doit toujours se voiler le visage. On sait que, d'une manière générale, cela n'a pas lieu parmi les populations des campagnes.

[3] «Rouba réunissait toutes les perfections du monde et possédait les trente-deux conditions constituant la beauté suprême qu'a célébrée Saʿdi, le poète persan. Son visage, admirable de forme, rayonnant comme un astre à son apogée, aurait sans nul doute fait pâlir la lumière des étoiles.» Guin, *Rouba*, p. 8.

afr., 1885, p. 141)[1]. On trouve plus loin, au vers 72 de la chanson, les noms, Aḥmed et Ḥamida, de ces deux enfants.

Note 20. — Benkhedimraï, d'après Largeau, se serait fait passer pour le frère de Djâzya et aurait négocié lui-même le mariage avec le chérif El-Hâchemi[2]. Lorsque la tribu décida de retourner au désert, c'est Benkhedimraï qui va au palais avertir Djâzya du départ de la tribu, et lui donne les indications et les conseils nécessaires pour qu'elle rejoignît les siens.

C'est aussi un nommé Bedr Ben Qadîm-er-Râï que l'on consulte, d'après le roman d'Abou Zeïd et des Beni Hilâl (éd. Boûlâq) pour savoir si Djâzya doit abandonner, à la Mekke, son mari Chokr pour suivre la tribu. C'est ensuite ce même Bedr qui est chargé d'aller avertir Djâzya du départ de la tribu[3]. Bedr arrive à Baghdâd (au lieu de la Mekke[4]) où se trouve l'hilalienne; il se déguise en femme pour pénétrer dans le ḥarem[5]; là il finit par décider l'épouse de Chokr à s'évader et à suivre son frère et les gens de sa tribu[6]. On peut comparer ce récit à celui tout à fait analogue du ms. n° 9287 de la bibliothèque de Berlin, et dont M. Ahlwardt a donné l'analyse à la page 308 *b* de son catalogue.

Dans la légende publiée par Guin, les Sahariens font aussi prévenir Rouba de leur départ et lui fixent un rendez-vous; mais il n'est pas dit qui fut chargé de ce « message secret ».

[1] Comp. aussi à HARTMANN, *Die B. Hil. Geschichte*, loc. cit., p. 298.

[2] Cf. LARGEAU, *Flore sahar.*, p. 130-131.

[3] Cf. R. BASSET, in *Bull. corr. afr.*, 1885, p. 140-141.

[4] Comp. la version d'Ahlwardt d'après le n° 9287 du *Catalogue de Berlin*, p. 308; et Ibn Khaldoûn, *Prolégom.*, in *Not. et extr. des mss*, t. XXI, p. 410, n. 2.

[5] Cf. R. BASSET, *loc. cit.*, p. 142. Dans le Maghrib, les musulmans prétendent qu'il est fréquent que des hommes se déguisent en femmes, pour pouvoir approcher de leur amante, soit au bain maure (voir à ce propos LAUGIER DE TASSY, *Hist. d'Alger*, 1727, p. 192), soit dans la maison même du mari de celles dont ils recherchent les faveurs.

[6] Cf. R. BASSET, *ibid.*, p. 144.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Note 21. — « En Orient, dès la plus haute antiquité, la colombe figurait comme un animal symbolique, et à ce titre elle jouait un grand rôle dans la religion des Syriens » écrit Maury[1], qui consacre un chapitre tout entier au rôle de la colombe, symbole de pureté, chasteté et candeur, dans la religion chrétienne.

Les Assyriens déjà s'imaginaient que Sémiramis après son abdication fut changée en colombe[2], et c'est sous cette forme qu'ils l'adorèrent comme une déesse. Dans les diverses légendes du déluge, on a toujours réservé un rôle important à la colombe.

Dans l'Islâm, la colombe ou le pigeon sont eux aussi des oiseaux symboliques. On lit par exemple dans le *Kitâb el-Ḥaïwân el-Kobra* du cheikh Ed-Damiri (publ. au Qaire, 1316 hég., t. II, p. ١٩٣) : « Selon Ibn-el-Moqri, le fait de posséder des pigeons et des tourterelles en rêve est un signe de puissance, de faveur et de richesse, parce que ces oiseaux ne sont en général que chez les personnes favorisées de la fortune. Souvent aussi le pigeon est le symbole de la piété, de l'ascétisme, de la connaissance du Qoran, de la dévotion profonde, de renoncement au monde terrestre. »

C'est probablement là, la raison pour laquelle on met souvent des tourterelles en cage dans les sanctuaires des marabouts. Les gens du peuple prétendent que c'est parce que la tourterelle prie pour le Prophète, quand elle s'incline en roucoulant. Le Prophète aurait dit aussi : « Élevez des pigeons dans vos demeures, car ils détournent de vos enfants l'attention des génies. » (Cf. *Al-Mostaṭraf*, trad. RAT, 1902, t. II, p. 256; voir aussi *ibid.*, 309[3].)

Dans le Sud oranais, la chair de pigeon ramier (الحمام الحر)

[1] *Croyances et légendes du Moyen âge*, p. 265.

[2] Cela rappelle assez la légende de la colombe s'envolant du bûcher de Jeanne d'Arc.

[3] Rapproch. aussi la légende de la *colombe d'or*, dans les *Mille et une nuits* (CHAUVIN, *Bib. ouv. ar.*, t. V, p. 139, 140).

est considérée comme défendue[1], tandis qu'il est permis de manger la chair du pigeon domestique الحمام البرهوش. C'est que la légende populaire prétend que les compagnons du Prophète, quand ils s'éloignaient de Mahomet, correspondaient avec lui à l'aide de pigeons voyageurs. Aujourd'hui encore, les gens d'Aïn Sefra, en battant le grain, chantent en retournant les javelles de leur pied :

يا حمامي يا يمامي
اذّي للنبي سلامي

« Ô mon pigeon, ô ma tourterelle!
« Emportez de ma part le salut au Prophète »

La première rangée des dépiqueurs dit le premier vers, et la deuxième le second.

On conte encore que ce furent un pigeon et une araignée qui sauvèrent le Prophète de la fureur des Qoreïchites. Après sa fuite de la Mekke, Mahomet s'était réfugié dans une grotte du voisinage. Les Qoreïchites, arrivant devant la grotte, virent qu'un pigeon, qui y avait son nid, n'avait pas bougé, et qu'une toile d'araignée couvrait en outre toute l'entrée de la caverne; ils pensèrent que le Prophète ne pouvait y avoir pénétré[2].

C'est peut-être là la raison pour laquelle les musulmans ne tuent pas l'araignée. Quand par hasard les araignées sont trop nombreuses dans une pièce, on y brûle des parfums qui les chassent sans les tuer.

Note 22. — D'après le ms. n° 9287 de Berlin (cat. Ahlwardt, p. 398) ce fut Bedr (Ben Qdîm-er-Râï) qui se fit

[1] On lit pourtant dans le *Kitâb el-Ḥaïwân el-Kobra*, à l'article الحمام, t. I, p. ٢٢٧ : يحلّ أكله بالاجماع « La chair du pigeon est permise par l'*idjmâ'*. » A l'article اليمامة du même ouvrage (t. II, p. ١٩٣) on trouve encore يحلّ أكلها وبيعها بالاتفاق « On est convenu de considérer comme permis de manger et de vendre la tourterelle. »

[2] Cf. *Comm.* d'El-Badjoûri sur la *Borda*, du cheikh El-Boûçiri, éd. de Boûlâq, p. ٣٢.

passer pour musicien et arriva jusqu'au château de Chokr ech-Cherif à la Mekke pour y prévenir la Djâzya. Il portait également une colombe et chantait en s'accompagnant du luth.

Note 23. — Le récit de cette communication faite à la Djâzya est, dans les autres versions, présenté d'une manière un peu différente, et l'ambassadeur, chargé de la mission de prévenir cette femme du départ des siens, parle à la belle hilalienne et ne se contente pas, comme ici, d'une simple démonstration symbolique; les paroles de cet ambassadeur ne laissent pas, du reste, d'avoir un sens caché et allégorique que la Djâzya est seule à même de saisir[1].

Note 24. — Cette partie d'échecs[2] proposée par la Djâzya se retrouve dans les légendes rapportées par Guin et Largeau[3].

Note 25. — « Ô sidi! puisqu'il est convenu que le perdant doit accorder à l'autre tout ce qu'il lui demandera, j'exige que

[1] Sur le langage symbolique, cf. CHAUVIN, *Bibl. des ouv. ar.*, t. V, p. 145, n. 1.

[2] Le jeu d'échecs, inventé par un indien, a été le jeu préféré des rois et des princes. L'historique et l'usage fait de ce jeu ont été exposés dans l'ouvrage de LINDE, *Geschichte und Litteratur der Schachspiels*, 2 vol., Berlin, 1874, dont un long compte rendu de GILDEMEISTER figure dans le *Z.D.M.G.*, 1874, p. 682 et suiv. Les traditionnistes sont divisés sur le point de savoir si Mahomet à la Mekke et à Médine, pour occuper ses loisirs, jouait aux échecs ou au *Nard* (نرد) (cf. *Z.D.M.G.*, 1874, p. 690). LÉON L'AFRICAIN (éd. SCHEFER, II, 129), parlant des jeux auxquels s'adonnent les gens de Fâs, dit : Ceux qui entre la modestie et la civilité ont prins lieu, ne s'exercent à autre manière de jeux qu'aux *echez*, imitans en cela la coutume, qui leur a esté délaissée par leurs ayeulx d'ancienneté, combien qu'ils ayent plusieurs autres sortes de jeux, mais mécaniques et *usitez seulement du populaire*. Voyez cependant à propos des échecs : *Al-Mostatraf*, trad. RAT, II, 637, 638.

[3] Cf. GUIN, *Rouba*, 16-18; LARGEAU, *Flore sahar.*, 133.

tu te déshabilles et te mettes tout nu devant moi! » raconte Largeau.

C'était trop demander au passionné vieillard; il ne pouvait se résoudre à faire voir à cette belle, dont il espérait conquérir le cœur, les ulcères, qui rongeaient tout son corps [1].

Note 26. — On voit qu'ici le chérif ne cherche pas à donner la raison pour laquelle il ne veut pas se déshabiller et Djâzya a la délicatesse de ne pas la lui demander. Dans le récit de Largeau, au contraire, le chérif s'écrie : « N'insiste pas pour que je me déshabille, car je suis très sensible au froid, je pourrais m'enrhumer... [2] ». Cette raison est grotesque et la chanson gagne à l'avoir supprimée.

Note 27. — D'après la légende de Largeau (*Fl. sah.*, p. 134) Djâzya promet également au chérif de revenir à son palais, après avoir fait ses adieux à ses contribules qui vont partir. A cent pas du château elle s'écrie : « Mais, j'ai oublié mon peigne, mes parfums et des objets que je destine aux femmes de ma tribu », et retourne les chercher.

Note 28. — Le sens de ces deux vers appelle quelques éclaircissements. Sans doute, faut-il penser, qu'il y a ici une métaphore, et que Djâzya engage ses contribules à franchir sans crainte les obstacles qui les retenaient prisonniers du chérif. Rien, dans la chanson, ne permet d'expliquer autrement ce qu'était cette « mer insondable » et ce « pont fait de vieux chameaux... »; peut-être faut-il rechercher l'origine de ces termes dans les détails fournis par Guin : Quand le pacha (le chérif) eut fait ravir Rouba (Djâzya), il fit déporter les Sahariens (Hilaliens) dans une île voisine inhabitée, dans

[1] On lit dans la *Flore saharienne* (p. 128) : « Le chérif el-Hachemi était un vieux libertin, d'une laideur repoussante, qui avait le corps et notamment la tête tout couverts d'ulcères, suite de ses débauches, mais qui néanmoins aimait passionnément les jolies femmes. »

[2] Cf. Largeau, *Flore sahar.*, p. 133.

laquelle pâturaient ses chameaux. Ils décidèrent un jour de tuer une partie des *chameaux* du chérif et d'en faire un pont pour relier l'île au continent. Ce plan réussit et une fois sur l'autre rive, accompagnés du reste des chameaux du pacha, ils partent pour leur pays, après avoir eu soin de fixer un rendez-vous à Rouba. C'est alors qu'elle décide le chérif à l'emmener à la chasse avec lui et le conduit justement à l'endroit du rendez-vous qu'elle a avec les siens. En tout cas le sens de ces vers n'est pas très clair et le texte doit être ici incomplet ou inexact.

Note 29. — Les Hilaliens chaque jour déplaçaient leur campement pendant que le chérif était à la chasse, mais ils avaient soin de le réinstaller sur un nouvel emplacement identique à celui qu'on venait de quitter, et pour mieux tromper Ibn Hâchem, ils transportaient avec eux un palmier qu'ils plantaient à côté de la tente de leur ennemi[1].

Il existe encore aujourd'hui entre la Mekke et Médine un endroit nommé Nokhil Beni-Hilâl[2].

Note 30. — D'après le roman d'Abou Zeïd et des Beni Hilâl, Djâzya après avoir éloigné son mari Chokr de la Mekke, lui annonce en termes allégoriques qu'elle le quitte pour suivre ses contribules et ajoute « Retourne à la Mekke, rentre dans ta patrie, veille sur mes enfants[3] ».

La légende racontée par Guin (*Rouba*, p. 25-28) se termine ici. C'est, dans ce conte, Rouba qui avertit également le chérif de ce qui s'est passé, et termine, après un discours on ne peut plus trivial, par ces paroles: « on ne met pas une hirondelle en cage ».

[1] Comp. *Roman d'Abou Zeïd et des B. Hilâl*, éd. du Caire, cité par R. Basset in *Bull. de corr. afr.*, 1885, p. 145 et note 2; Guin, p. 21 et suiv.; Largeau, p. 134 et suiv.

[2] Cf. d'Herbelot, *Bib. orient.*, éd. 1776, p. 185; Yâqoût n'en fait pas mention dans son grand dictionnaire géographique.

[3] Ap. R. Basset, *loc. cit.*, p. 146.

Selon le récit de Largeau (p. 137), ce fut Dyâb qui avertit le chérif El-Hâchemi de la trahison. A cette nouvelle, le chérif se met à pleurer et implore qu'on lui laisse la vie sauve. Zadjia (Djâzya) le console et lui dit qu'il n'a qu'a suivre les traces de la caravane et qu'il trouvera, chaque soir, un tas de pierres, auprès duquel elle a caché un pain, des dattes, une outre de lait et de l'orge pour le cheval.

Bien que ces détails manquent dans notre chanson, je les ai entendu conter chez les Beni-Choûgrân et les Beni-Snoûs; ils se retrouvent également dans le roman d'Abou Zeïd et des Beni-Hilâl (cit. in *Bull. de corresp. afric.*, p. 145).

Note 31. — Dans les romans des Beni-Hilâl, c'est la jument qui semble avoir été la monture préférée des chefs. C'est que les Arabes lui attribuent plus de qualités qu'au cheval. Ainsi dans son étude sur les *Chevaux du Sahara* le général Daumas, pour mettre en relief la valeur du cheval arabe, raconte un certain nombre d'anecdotes et de légendes, dont les héros sont *tous*, non des chevaux mais bien des juments[1]. On lit encore, à la page 75 du même ouvrage, des dictons sentencieux, comme par exemple: « La vraie fortune, c'est une jument qui produit une jument » ou encore : « Préférez les juments; leur ventre est un trésor et leur dos un siège d'honneur[2] ». On connait le rôle miraculeux joué, d'après les musulmans, par Bourâq, la jument ailée du Prophète; aussi l'image de cette fameuse cavale, à tête de femme, est-elle encadrée en Maghrib dans des sanctuaires maraboutiques, dans des cafés maures, et chez les riches musulmans.

[1] Cf. Daumas, *Ch. arab.*, p. 59, 60, 63, 64, 81. Le grand saint musulman Sidi 'Abd-el-Qâder el-Djilâni montait une jument rousse et on l'appelle souvent, pour cette raison, *Rakeb el-Ḥomra.*

[2] Ces paroles se retrouvent dans *Al-Mostaṭraf*, trad. Rat, t. II, 260. Un musulman du Soudan septentrional, que j'ai rencontré à Tlemcen, m'a conté que, dans son pays, on se livrait à la châsse à l'autruche, monté sur des *juments*, qu'on ne nourrissait qu'avec du lait de chamelle.

On peut remarquer aussi qu'un grand nombre de musulmans maghribins reçoivent le prénom de Ben-ʿAoûda (litt. « fils de jument »).

C'était couvrir de honte le chérif que de lui donner un cheval vieux et difforme en échange de sa jument.

Dans la légende de Guin, l'insulte faite au chérif est au moins aussi grande, car on lui donna un âne pour le renvoyer dans sa capitale. L'âne (comme la rosse), la monture spécialement affectée aux juifs au Maroc, est parmi les animaux les plus abjects et les plus vils[1]. Une autre légende hilalienne sur Abou Zeïd et son fils, rapportée par Daumas[2], nous a conservé le souvenir du mépris dans lequel les Beni Hilâl tenaient l'âne.

Selon le récit de Largeau: le chérif, épargné après une bataille, fut renvoyé dans sa capitale, tout nu et monté sur un chameau maigre. C'était également une honte que d'être exhibé monté sur un chameau. C'est précisément ce genre de punition que les Almohades, sous les murs d'El-Mahdiya qu'ils assiégeaient, infligèrent au soldat, gardien du sîd Abou Zeïd, fait prisonnier à la bataille de Tâdjera (rabîʿ Ier, 602 = 1205)[3].

Note 32. — Le fait d'être précédé de timbales ou de tambours dans les empires musulmans était une des marques de commandement. On lira à ce propos une note fort substantielle de Quatremère (in *Hist. des Sultans Mamlouks*, t. I, p. 173, note 54). Sous les Beni-Zeiyân, chaque préfet, entre autres insignes du commandement, recevait un étendard et

[1] Bou Râs (tr. Arnaud, p. 165) rapporte pourtant que lorsqu'Ibn Toumert quitta les Tsaʿlaba, où il avait été bien reçu, ils lui donnèrent un âne. On sait aussi qu'un homme de Mermadjenna fit cadeau d'un *âne* gris au çofrite Abou Yazîd (cf. DE SLANE, *Hist. Berb.*, t. II, 531). Le dernier prétendant au trône du Maroc (1902-1903) y est connu sous le surnom de Bou Ḥamâra.

[2] *Chevaux arabes*, p. 81.

[3] Ms. d'Alger (Bib. Univ.), n° 2014, f° 150 v°, *in fine*.

un tambour. C'était là le symbole du haut commandement dont il était investi[1]. On lit en effet dans l'*Histoire de Tlemcen* par Yaḥîa Ibn Khaldoûn, au chapitre du règne d'Abou Ḥammou Moûsa I[er 2] : واستعمل بيهم يعقوب بن يوسف بن حيون الهواري واعطاه الطبل والبند واستعمل عليه مساكا بشلف بلاد مغراوة بالطبل والبند ايضا

«(Le souverain) nomma pour les gouverner Ya'qoûb ben Yoûsof ben Ḥayyoûn el-Howwâri à qui il donna le tambour et l'étendard (du commandement); il désigna pour le gouvernement de la région du Chélif, dans le pays des Maghrâwa, le renégat Mosâmiḥ, qui reçut également (comme insignes du commandement) le tambour et l'étendard.»

Au début de l'ère chrétienne, les trompettes et les tambours faisaient déjà partie de la pompe royale en Arménie[3].

Dans les qçars du Sud oranais, à l'occasion d'une noce, on fait accompagner le marié (السلطان = le sulṭan)[4] suivi de ses garçons d'honneur (الوزرا = les ministres), de timbaliers et de musiciens quand il sort du qçar, selon la coutume, pour aller se faire enduire de ḥenné la main droite.

On fait aussi les honneurs des *gçaçbîya* (joueurs de flûtes) et des *benâdrîya* (joueurs de tambourins) au cavalier généreux et qui s'est fait remarquer dans le «jeu des chevaux» (لعب الخيل). C'est que le cavalier le plus brillant se considère comme le véritable sulṭan de la fête. Il a habitué son cheval à frapper du pied, lorsqu'après la course, arrêté devant les musiciens, il lui dit : بايع بسيدك «donne l'investiture à ton

[1] Cf. TENESI, *Eddor oua l-'iqyân fi dsikri charafi Bani Zeïyân*, ms. méd., Tlemcen, n° 4, f° 61 v°. Aujourd'hui encore, les qaïds nommés par le gouvernement français en Algérie reçoivent le burnous (rouge) d'investiture.

[2] Cf. ms. de Paris, n° 5031, f° 43 r°.

[3] Voir *Journ. asiat.*, 1852, t. XIX, p. 48-49.

[4] Il est appelé aussi الملك «le roi»; comp. MOULIÉRAS, *Le Maroc inconnu*, II, p. 495, et voir une longue note de G. DEMOMBYNES, *Cérém. du mar. en Alg.*, p. 42, note 1.

seigneur »; il le fait même parfois agenouiller au commandement de ابرك لسيدك « agenouille-toi (par respect) pour ton seigneur ».

Note 33. — La manière de combattre des Maghribins ne varia guère, semble-t-il, durant tout le moyen âge. Ce ne fut qu'avec l'arrivée des Turcs en Maghrib, au début du xvie siècle, que l'emploi de la poudre à canon modifia profondément les conditions de la stratégie.

Sur la manière de combattre [1] des Hilaliens et des Zénètes, on consultera Ibn Khaldoûn, *Prolégomènes*, tr. de Slane, in *Not. et Ext. des Mss.*, t, XX, p. 48-49. Sous la signature de Reinaud, le *Journal asiatique* (n° de septembre 1848) a publié un fort intéressant article sur l'art de se battre chez les Arabes. Enfin la poésie antéislamique fournit mainte description de combats, pouvant donner une idée de la manière de combattre à cette époque (voir, par exemple, la pièce n° 17 du diwân d'Aoûs ibn Ḥadjar, éd. Geyer).

Note 34. — Selon la version de Largeau, Dyâb, qui était allé ce jour là éclairer le campement avec deux compagnons, s'était endormi dans le milieu du jour. Ce fut sa jument qui entendit de loin le bruit de la bataille et se mit à hennir pour éveiller son maître.

J'ai entendu raconter à Tlemcen cet épisode d'une manière analogue : Dyâb avec quelques compagnons de chasse étaient en train de manger une gazelle, qu'ils avaient tuée dans la matinée; tout à coup, le héros hilalien, ayant remarqué que sa jument frappait du pied avec rage, s'écria : الضبع اتحاص او الباس او جازية تكلّمت بي قصبة النحاس « La tribu est envahie (par l'ennemi) ou bien il lui est arrivé malheur, ou bien c'est Djâzya qui a sonné du cor. » Ce récit nous rappelle

[1] Voir sur la manière de combattre, une note de DE SLANE (in *Diwan d'Amrolkaïs*, p. 109 *in fine*); et aussi *Kitâb el-'Adouani*, tr. Féraud, p. 89-90, 95-96; *Kitâb akhiri qiççati min Bani Hilâl*, édit. Beyrouth (1898), p. ١٢; etc...

absolument la scène du cor dans la *Chanson de Roland*, et les paroles de Dyâb méritent d'être rapprochées de celles de Charlemagne, entendant l'appel de Roland :

> Ço dit li reis : « Bataille funt nostre hume ! »

et encore :

> Ço dit li reis : « Jo oi le corn Rollant !
> Unc ne l'sunast se ne fust en cumbatant[1]. »

Note 35. — Pour dire que Ḥasan et Abou Zeïd qui commandaient en Maghrib étaient craints et obéis de leurs sujets, on trouve dans le *Roman des Beni Hilâl* une expression figurée qui a son analogue en français : ولا عاد احد يقدر أن (*sic*) يقطع شعرة الّا باذنهم[2] « Nul n'aurait pu se permettre de couper un cheveu sans leur permission. »

Dans le vers qui nous occupe, le poète veut montrer, combien le chérif tenait à conserver dans toute sa beauté la chevelure de Djâzya.

Le poète arabe qui décrit les charmes de sa belle ne manque pas de consacrer des paroles louangeuses aux boucles noires des cheveux qui retombent sur les tempes, le cou et jusque sur la poitrine. Je mentionnerai par exemple ce vers d'une *mouwachchaḥa* composée par Moḥammed ibn el-Benna : « Son visage avec les mèches frisées (de ses cheveux) ressemble à ces pages d'un livre, enjolivées par des dessins[3]. »

Le fait de porter une longue chevelure n'a pas toujours été spécial à la femme ; les hommes eux-mêmes ont, chez certains peuples anciens, attaché une importance très grande au fait de conserver les cheveux longs. C'était, dans les antiques

[1] Cf. *La Chanson de Roland*, éd. et tr. fr. de A. Lehugeur, Paris, Hachette, 1880, liv. III, p. 158, 160.

[2] Conf. اخر قصة من بني هلال, édition de Beyrouth, 1898, liv. I, p. ٢٩.

[3] Cit. par Yaḥia Ibn Khaldoûn, ms. de Paris, n° 5031, fol. 24 verso.

croyances, tantôt un signe de puissance et de force[1], tantôt une marque de noblesse et d'honneur,

Avant l'Islâm, la plus grande humiliation que l'on put faire subir aux prisonniers, était de leur couper les cheveux et de les renvoyer libres[2].

Les Berbères, eux aussi avant l'Islâm, avaient pour habitude de laisser croître leur chevelure; et cette coutume s'est conservée jusqu'à nos jours chez les Touaregs[3].

Dans l'Islâm ainsi que dans la plupart des autres religions, le fait de se raser la tête fut pour le néophyte une marque de purification[4]. «Nos pères, dit un Maghribin, qui certes étaient gens vertueux, ne se rasaient la tête que lors du pèlerinage et de visite aux saints lieux..... On ne se

[1] On en trouve un exemple frappant, qui marque peut-être l'origine de cette croyance, dans la légende biblique de Samson : les Philistins n'arrivent à terrasser leur invincible ennemi, qu'après que Dalila lui a rasé la tête pendant son sommeil.

[2] Cf. PERRON, *Femmes arabes*, p. 50 et note 1; *Al-Mostaṭraf*, trad. RAT, 1902, t. II, p. 168; sur l'usage dans l'Inde de se couper, en signe de deuil, les cheveux et la barbe, voir REINAUD, *Relation des voyages dans l'Inde et à la Chine*, Paris, 1845, t. II, 34, et aussi I, 55. A propos du port de la chevelure et de la barbe chez les anciens Arabes, voir J. WELLHAUSEN, *Reste arabischen Heidenthums*, Berlin, 1897, 197-199; G. JACOB, *Altarabisches Beduinenleben*, Berlin, 197, p. 22. Sur le sacrifice de la chevelure chez les Arabes, voir aussi : GOLDZIHER, in *Rev. H. Rel.*, juillet-août 1886.

[3] Cf. MASQUERAY, *Chronique d'Abou Zakaria*, p. 71.

[4] D'après le *Taittirîya Samhitâ* (cit. par HUBERT et MAUSS, *Essai sur la nature et la fonction du sacrifice*, Paris, 1899, p. 49, note 2): «les cheveux, les sourcils, la barbe, les ongles des mains et des pieds sont la «partie morte», impure du corps. On les coupe pour se rendre pur». Le prophète coupa les cheveux de son fils Ibrahîm, le septième jour après la naissance de celui-ci, c'est-à-dire à son entrée réelle dans la vie, et fit aumône d'une somme d'argent égale au poids de ces cheveux (cf. *Tahdîb el-Asma*, éd. WÜSTENFELD, Göttingen, 1842-1847, p. ١٣٣); il fit de même à la naissance de son petit-fils el-Ḥasan (cf. *ibid.*, ٢٠٥).

rasait la tête dans les premiers temps de l'Islâm qu'en vue des pratiques religieuses... [1]» Cette prescription se trouve du reste textuellement dans le Qoran : « Vous entrerez dans l'oratoire sacré, s'il plait à Dieu, sains et saufs, la *tête rasée* ou les *cheveux tondus*[2] ». Dans les usages journaliers, au contraire, le musulman est laissé libre de porter la chevelure, mais il doit garder la barbe et la moustache selon Ed-Desoûqi[3] : « Il est interdit à l'homme de se faire raser la barbe et les moustaches; la femme au contraire est tenue de le faire selon l'opinion la plus sûre: quant à celui qui a l'habitude de se raser la tête, il ne convient pas qu'il cesse. » Selon la légende, Adam fut le premier homme qui se rasât les cheveux[4].

On raconte encore qu'une douzaine de Berbères étant venus trouver 'Amr ben el-'Âçi pour lui faire leur soumission et embrasser l'Islâm, comme il s'étonnait de leur voir la tête rasée, ils lui répondirent : « Nous avons voulu, en nous rasant, détruire tous les poils qui avaient grandi dans l'erreur, pour qu'ils fussent renouvelés dans la religion musulmane[5]. »

L'importance des cheveux dans les croyances de l'homme se transforme même parfois en un véritable fétichisme. On lit dans le *Tanbîh el-Ghâfilîn*[6] : « La chevelure enterrée dans un Ribâṭ donne les grâces attachées à l'état de mrâbeṭ aussi longtemps qu'elle y demeure sans se corrompre. » Les cheveux peuvent aussi servir à des transports magiques (cf. CHAUVIN, *Bib. ouv. arab.*, V. p. 229).

1 Cf. Bou Râs, *Voyag. extr. et nouv. agréab.* (tr. Arnaud), Alger, Jourdan, 1885, p. 181.

2 Cf. *Qoran*, ch. XLVIII, vers. 27; voir aussi II, 192.

3 Ed-Desoûqi, sur Ed-Derdîr, sur Khelîl, t. I, p. ٩٩.

4 Cf. *Moḥaḍarat el-Awâïl oua Mosamarat el-Awâkhir*, Boûlâq, 1300 H., p. 91.

5 *Histoire des Beni 'Abd el-Wâd*, ms. d'Alger, n° 862, f° 2 v°; ce passage manque dans le ms. de Paris, n° 5031.

6 ABOU-L LAÏTS ES-SAMARQANDI, *Tanbih el-Ghâfilin*, 1 vol., Boûlâq, p. 148.

Note 36. — Pour la plupart des peuples de l'antiquité, le corbeau a été un oiseau de mauvais augure. Les Romains ne tiraient-ils pas des augures du vol et du croassement du corbeau[1]? La légende de la colombe et du corbeau lâchés successivement de l'arche, lors du déluge, n'a pas peu contribué à gâter la réputation de l'oiseau confident d'Odin (selon les contes scandinaves). L'expression de saint Ambroise[2] (in *Noe et Arca*) «ut corvus malitiam, sic virtutem columba exprimit» rend très bien l'idée que l'on s'est faite de ces deux oiseaux, jusque chez les musulmans[3].

Cette croyance des musulmans, quant au corbeau, peut être une survivance de l'ancienne idée païenne et chrétienne; elle a en tous cas été propagée dans l'Islâm par le Qoran, qui raconte en ces termes l'aventure biblique du meurtre d'Abel: «(Après le crime) Allah envoya un *corbeau* qui gratta la terre, pour lui (à Caïn) montrer comment il cacherait le meurtre de son frère[4].» Le commentaire[5] ajoute «on raconte que Caïn, une fois qu'il eut tué son frère, fut épouvanté de son crime et ne sut que faire du cadavre, car c'était le premier homme qui mourait. Allah envoya alors deux corbeaux qui se battirent; l'un d'eux tua l'autre; le vainqueur creusa la terre de son bec et de ses pattes et fit une fosse

[1] «L'arbitre des destins vous a donné en partage: à toi (paon) la beauté, il a donné à l'aigle les forces, au rossignol le chant, au corbeau l'augure, à la corneille les sinistres présages.» (*Phèdre*, III, 18, cité par GARCIN, *Les oiseaux et les fleurs*, Paris, 1821, p. 189); c'était aussi l'usage dans l'Inde de considérer le corbeau comme oiseau augural (cf. REINAUD, *Relation de voyages dans l'Inde et à la Chine*, Paris, 1845, 2 vol., t. I, 133 et II, 57).

[2] Cité par A. MAURY, *Croyances et lég. du Moy. âge*, p. 273. On trouvera à cette page et à la suivante des détails sur la valeur symbolique du corbeau dans les croyances chrétiennes.

[3] Cf. *Qoran*, ch. v, vers. 34.

[4] Cf. BAIDAWI, *Tefsir*, I, p. 255.

[5] Je n'ai pu consulter le travail publié par le Dr Perron sur le rôle du corbeau d'après les Arabes (in *Rev. indép.*, août 1842) mentionné par A. MAURY, in *Croy. et lég. du Moy. âge*, p. 273, n. 3.

dans laquelle il déposa sa victime.» Ce fait de choisir le corbeau pour montrer à l'homme le moyen de dérober un assassinat ne pouvait manquer de faire prendre cet oiseau, dans l'Islâm, comme un symbole de malheur[1]. Le corbeau croassant sur une maison est considéré comme de très mauvais augure pour ceux qui l'habitent[2]. Cette croyance est à rapprocher de celle des Romains : «Le croassement du corbeau exprime toujours de mauvais présages[3].» Chez les Cha'âmba cette superstition est très vive, au dire de Largeau; le Cha'mbi, à ce que prétend ce voyageur[4], s'arrête net s'il aperçoit au sortir de sa tente un corbeau poussant des croassements lugubres. On lit encore dans la traduction de Garcin du *Livre des oiseaux et des fleurs*[5] : «Ô toi (corbeau) qui ne fais que te lamenter, lui dis-je alors, ton cri importun vient troubler ce qu'il y a de plus doux; pourquoi ne cesses-tu dès le matin d'exciter à la séparation, en t'adressant aux campements printaniers! Si tu vois un bonheur parfait, tu proclames sa fin prochaine; si tu aperçois un château magnifique, tu annonces que des ruines vont bientôt lui succéder. . . »

Note 37. — La croyance au mauvais œil est une des superstitions, que les religions monothéistes ne sont jamais

[1] Dans l'Arabie préislamique, le corbeau était, entre tous, un oiseau de mauvais augure (cf. J. Wellhausen, *Reste arabischen Heidentums*, p. 203; G. Jacob, *Altar. Beduin.*, p. 22).

[2] Cf. Bou Râs, *Voy. ext. et nouv. agréab.* (tr. Arnaud), p. 182; pour les croyances relatives au corbeau dans l'Arabie antéislamique, voir aussi : *Al-Mostatraf*, trad. Rat, p. 182-183. 189 et 291 du tome II,

[3] «Tristia nam crocitans semper vomit omina corvus» cité par Garcin, *Les oiseaux et les fleurs*, p. 189.

[4] Cf. *Sahara Algérien*, Paris, 1881, p. 162, 163.

[5] Paris, I. R., 1821, allégorie XXVIII, p. 87; voir aussi *Ibid.*, page suiv. et les notes des p. 186-191, et comp. les vers cités in *Al-Mostatraf, loc. cit.*, p. 182-183. Le Prophète interdit la science augurale et on lui attribue ces paroles : «Il n'y a ni maladie contagieuse, ni science augurale, etc. . . » Cf. *ibid.*, II, 166.

parvenues à terrasser, dans les croyances populaires. A. Maury, après avoir rappelé ces paroles de Ch. Louandre : « La population était à la lettre divisée en sorciers et en ensorcelés », montre comment le long martyrologe des sorciers ne parvint point à extirper des masses cette idée de l'esprit méchant hantant le corps des humains.

Chez nos musulmans algériens, le « mauvais œil », *el-'Aïn*[1] العين, ou mauvais esprit qui peut hanter tout chose, est une croyance générale, et le Prophète lui-même, auquel on attribue ce *hadîts* par exemple : لا شَيْ في الهام والعين حق (cf. Et-Termidsi, *Çahîh*, Boûlâq, 1292 H., t. II, p. 7), croyait au « mauvais œil ». Le *'aïn* est cet être invisible et insaisissable (النفس *en-nefs*) qui pénètre partout et gâte tout ce qu'il habite.

Les mains que musulmans et juifs représentent en dessins grossiers sur les murs de leurs maisons, le fer à cheval que l'on suspend au-dessus de la porte, les amulettes spéciales, tous ces talismans destinés à protéger contre le *'aïn* parviennent à peine à garantir des atteintes de cet esprit redoutable. Le *'aïn* peut frapper les êtres vivants (hommes, bêtes ou plantes) aussi bien que les objets inanimés.

Dans la présente note, je me bornerai à exposer brièvement dans quelles conditions peut se produire « la transfusion du *'aïn* » ; quels en sont les principaux caractères sur l'homme ; quels sont les procédés ordinaires pour le combattre.

1° Le *'aïn* est provoqué par une personne (homme ou femme) qui envie votre sort, votre beauté, ou désire votre fortune, votre bien, etc. ; cette personne s'appelle *mo'aïyen*.

[1] On ne doit pas établir de confusion entre les mots العين « le mauvais œil » et الطِّيَرة qui a d'abord signifié simplement « augure » et a fini par prendre le sens de « mauvais augure » opposé à فال « bon augure ». Sur le sens du mot فال, cf. *Al-Mostaṭraf*, trad. Rat, II, 180-181 ; Wellhausen, *loc. cit.*, 205. Ce dernier auteur rapproche le sens des mots طير et طيرة (cf. *ibid.*, 202-203). Sur le *Fâl* et la *Ṭira*, dans les superstitions des Bédouins algériens, cf. Delphin, *Text. d'ar. parl.*, 145-146.

Quant à la personne ou à la chose qui est frappée par le *'aïn* elle se nomme *mot'aïyen* ou *most'aïn.* C'était pour éviter les atteintes du *mauvais œil,* rapporte Wellhausen (*Reste arab. Heid.,* p. 196) qu'à l'époque préislamique les Arabes, jolis de visage, avaient coutume, quand ils allaient aux fêtes et aux foires, de se voiler la face.

Pour provoquer le *'aïn,* le *mo'aïyen* n'a qu'à vous faire des compliments hypocrites sur l'une de vos qualités physiques ou morales, ou sur un ou plusieurs des objets que vous possédez, en désirant vivement dans son for intérieur posséder ces mêmes qualités ou ces mêmes objets. Le *'aïn* affecte alors soit la personne, soit les objets visés par les paroles du *mo'aïyen*[1].

Le *'aïn* se produit encore lorsque le *mo'aïyen* compare votre personne, vos qualités, ou ce qui vous appartient, à une autre personne ou à une autre chose. Ainsi, dans l'exemple que nous donne le vers 69, l'esclave, en comparant Dyâb à un oiseau à cause de la rapidité de sa course, pouvait communiquer le *'aïn* au héros hilalien[2].

2° Quand le *mot'aïyen* est un être vivant (animal ou plante). il tombe malade, et dépérit rapidement jusqu'à ce qu'il crève.

[1] Comp. Largeau, *Sahara algérien,* p. 134, 135. Dans l'Arabie antéislamique, la patte de lièvre et le bec de corbeau étaient, dit-on, de précieux talismans (cf. *Al-Mostaṭraf,* trad. Rat, t. II, 168, 291). On raconte aussi que l'Arabe dont le troupeau de chameaux atteignait le chiffre de mille, éborgnait un étalon pour protéger du *mauvais œil* le reste de ses chameaux (cf. *ibid.,* II, 165).

[2] Quand un musulman craint qu'une parole, un compliment de quelqu'un ne donne le «mauvais œil» à la personne à laquelle s'adresse ce compliment ou cette parole, il faut immédiatement exorciser celle-ci en adressant à celle qui a fait le compliment une phrase dans le genre de celle de Djâzya (vers 70); ou encore, celui qui craint d'avoir frappé du *'aïn* la personne dont il parle, doit dire mentalement : اللّهمّ صلّ وسلّم على سيّدنا محمّد «Ô mon Dieu, accordez bénédiction et salut à notre Seigneur Mahomet»; formule qui joue le rôle du signe de la croix, fait par le chrétien, pour chasser Satan.

Si c'est un être humain (homme, femme ou enfant) la présence du *'aïn* est caractérisée en lui par des malaises, la perte de l'appétit, des insomnies, des baillements fréquents, des pleurs faciles, de la fièvre; le malade s'alite et la mort même survient si l'on n'a soin de chasser le *'aïn*.

3° Pour combattre le « mauvais œil », les moyens employés sont de deux sortes, les uns servent à en préserver; les autres ont pour objet de débarrasser du *'aïn* un homme ou un animal qui en est frappé.

On se préserve du *'aïn* par des amulettes (حِرْز, pl. حُرُوز) formées de morceaux de papier, sur lesquels un *ṭaleb* a écrit des formules spéciales d'exorcisme et dessiné des figures particulières. Ces petits papiers sont enfermés dans des sachets en cuir, en étoffe, ou en métal, de dimensions variables, que l'on se suspend au cou, au turban, au bras, etc....[1].

Il arrive pourtant que le *'aïn* s'empare de la personne que les amulettes ont été impuissantes à préserver. Dans ce cas, pour enlever le « mauvais œil » on procède de la façon suivante[2]:

a. Procédé employé par les musulmans de Tlemcen pour enlever le *'aïn* à une personne. — Un vieillard (ou une vieille femme) fait tourner *sept fois*[3] autour de la tête du *mot'aïyen* un morceau d'alun (شبّ) et un morceau de sel (ملح) qu'il tient ensemble dans la main droite, en récitant à chaque tour la sourate الإخلاص[4].

[1] C'est aussi avec des amulettes du même genre que l'on protège l'animal auquel on tient, le cheval, le chameau, les animaux domestiques. A propos de ces sortes d'amulettes, on lira une note intéressante de W. Esterhazy, *Dom. turq. à Alger*, p. 306 et suiv.

Selon la légende: « Rouba avait suspendu au cou de sa chamelle de précieux talismans qui, assurait-on, étaient tout puissants contre les effets du mauvais œil » (Guin, *Rouba*, p. 3).

[2] Voir à ce propos ce que dit L. l'Africain, éd. Schefer, II, p. 139.

[3] Voir *supra*, note 2 de la traduction.

[4] *Qoran*, chap. cxii. La récitation des chap. cxiii et cxiv du Qoran est aussi très efficace pour combattre l'esprit malin : cf. W. Esterhazy, *loc. cit.*, 305.

Après chaque sourate qu'il achève, il ajoute : انا نحيت العين ما نحيت شى الشب « J'ai enlevé le *'aïn* et n'ai pas enlevé l'alun. » Quand il a terminé *sept fois* la sourate et *sept fois* la formule, l'opérateur promène le sel et l'alun sur tout le corps du patient, sur les membres, entre les doigts, en récitant sans s'interrompre la sourate et la formule.

Quand cette première opération est terminée, on apporte un brasier (مجمر) allumé; l'opérateur y jette l'alun et le sel et le malade passe *sept fois* par dessus. On retire alors l'alun qui s'est étalé en fondant et représente l'image du *mo'aïyen.* Une fois que l'alun est refroidi, le malade (*mot'aïyen*) s'en frotte le talon droit, jusqu'à ce que le morceau d'alun tout entier soit devenu poussière. On met ensuite cette poussière dans une casserole pleine d'eau, et le malade va jusqu'à une rue voisine, *dans laquelle il ne doit pas passer de la journée,* et jette le contenu de la casserole en disant : انا هرّقت العين ما هرّقت شى الما والشب « J'ai jeté le *'aïn* et non pas l'eau et l'alun. »

Je dois ajouter que l'opération peut avoir lieu à un moment quelconque de la journée; tant qu'elle dure, l'opérateur (le vieillard ou la vieille femme) respire fortement et souffle en faisant semblant de cracher pour repousser le mauvais esprit qui en quittant le malade pourrait venir le hanter.

β. Procédé employé par les juifs de Tlemcen pour enlever le *'aïn* à une personne. — L'opérateur vient à la maison du malade, s'approche de celui-ci, lui demande *son nom* et *le nom de sa mère.* Le malade du *'aïn* doit avoir au cou un foulard (فرّباطة)[1]. L'opérateur ayant pris ce foulard fait une boucle à l'extrémité en s'écriant par *trois* fois :

bîn pourâts Yousif *bîn pourâts 'ali 'aïn*

il mesure ensuite la longueur du foulard, à partir de la boucle, puis le froisse dans sa main droite et le promène en

[1] قرباطة (espagn. *corbata*) est le foulard de l'homme; celui de la femme est appelé منديل (espagn. *mantilla;* franç. *mantille*).

cercle *trois fois* au-dessus de la tête du malade en répétant encore *trois fois :*

bîn pourâts Yousif   *bîn pourâts 'ali 'aïn*

L'opérateur mesure de nouveau le foulard; s'il n'a pas la même longueur que la première fois, le *'aïn* n'est pas sorti, et il faut recommencer l'opération. Quand enfin on retrouve la longueur mesurée (avec la main) la première fois, l'opérateur dit au malade *abzek* « crache ». Le malade fait semblant de cracher sur la boucle du foulard, puis l'opérateur dénoue la boucle et place le foulard sous l'oreiller du malade. Pour éviter que le « mauvais œil » enlevé au malade ne pénètre en lui, l'opérateur après avoir terminé absorbe un verre d'un liquide quelconque (eau, anisette, vin, etc.) que lui offrent les parents du malade.

γ. Procédé employé par les musulmans à 'Aïn Sefra pour enlever le *'aïn* à une personne. — Le malade remet à un *ṭaleb* une ficelle et un morceau de sel (une demi-livre environ)[1]. Le *ṭaleb* prenant d'une main un bout de la ficelle, tend l'autre bout au malade, puis en coupe une longueur de deux coudées. Le morceau de ficelle ainsi obtenu est placé dans la main droite du malade, que l'opérateur maintient appliquée sur le front en la couvrant lui-même de sa main droite, tandis qu'il dit par *trois fois :*

إِذَا ٱلشَّمْسُ كُوِّرَتْ كُلّ عَيْن عُوِرَت
إِذَا ٱلسَّمَآءُ ٱنفَطَرَتْ كُلّ عَيْن طَارت

« Lorsque le soleil sera ployé[2], tout *œil* sera enlevé. »
« Lorsque le ciel se fendra[3], tout *œil* s'envolera. »

L'opérateur fait ensuite semblant de cracher, par *trois fois*, sur le front du malade. Si le *ṭaleb* après avoir mesuré

[1] L'opération a lieu le matin, un quart d'heure après le lever du soleil, ou le soir, un quart d'heure avant son coucher.

[2] *Qoran*, chap. LXXXI, vers. 1.

[3] *Qoran*, chap. LXXXII, vers. 1.

de nouveau la ficelle, la trouve plus longue que la première fois, le *'aïn* n'est pas parti et il faut recommencer, jusqu'à ce que la ficelle soit plus courte ou au plus égale à ce qu'elle était avant l'opération.

Cette même ficelle sert ensuite de talisman pour empêcher le retour du *'aïn*. Dans ce but, une fois l'opération terminée, le *ṭaleb* coupe la ficelle en deux parties égales. Sur l'une de ces moitiés, il fait *sept* nœuds[1], et l'attache autour du cou du malade; il coupe l'autre moitié en menus fragments qu'il remet au malade avec un morceau de férule (كلخ) et un autre de la plante nommée *oum en-nâs* (ام الناس)[2]. Quand la nuit est venue, le malade, avant de se coucher, fait brûler sur un fourneau, ces morceaux de ficelle et de plantes et se place au-dessus du fourneau pendant la combustion[3].

Note 38. — Le Prophète dont on connaît la passion excessive pour les femmes, a réservé dans le paradis d'Allah une place au musulman qui mourait d'amour, le mettant ainsi sur le même pied que celui qui trouvait la mort dans la guerre sainte, par exemple[4]; on lit en effet dans El-Ghaz-

[1] A propos du rôle magique des nœuds dans les croyances musulmanes, voir BAIDÂWI, sur le *Qoran*, II, ٣٢٣; W. *Z. K. M.*, 1894, p. 70-71; E. DOUTTÉ, *Les tas de pierres sacrées*, Alger, 1903.

[2] Ce nom de plante ne figure pas dans Dozy; voir Beaussier, p. 13, col. *b*.

[3] Sur le *mauvais œil*, dans les croyances populaires en général, je n'ai pu consulter la longue enquête de la *Mélusine*.

[4] On trouvera d'autres cas dans lesquels le musulman peut mourir *chahid**, ap. MARÇAIS, *Note sur trois inscriptions arabes du musée de Tlemcen* (in *Bull. archéol.*, 1900, tir. à part, p. 6 et 7); voir aussi le chapitre «sur ceux qui sont morts d'amour», in *Al-Mostaṭraf*, trad. RAT, II, 432, 450.

* Sur l'évolution du sens du mot شهيد dans l'Islâm, voir GOLDZIHER, *Influences chrétiennes dans la litt. de l'Islâm*, in *Rev. Hist. d. Relig.*, t. XVIII, n° 2, p. 186 et suiv., et *Muhamm. Stud.*, II, 387.

zâli[1] : قال صلّى الله عليه وسلّم من عشق فعفّ فكتم فمات فهو شهيد « Celui qui a aimé passionnément, qui s'est conduit avec décence, a caché son état et (en) est mort, celui-là sera *chahîd*[2]. »

[1] *Iḥya*, III, p. ٧٧; Goldziher, qui rapporte ce ḥadîts (*Ẓâhiriten*, p. 29, note 6), fait remonter son isnâd à Dâwoûd et présente la variante وتحبب au lieu de فعفّ.

[2] El-Fatḥ, fils de Khâqân, favori d'El-Motawakkil, a dit : « Ô amoureux, toi qui es en butte aux tourments de l'amour, résigne-toi, car les fautes de l'amoureux seront pardonnées ! Les sanglots que l'amour arrache sont plus efficaces pour effacer une faute commise que la guerre contre les infidèles et le pèlerinage à la Maison Sainte. » Cf. *Al-Mostaṭraf*, trad. Rat, II, 420, 421.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SÉANCE DU VENDREDI 13 MARS 1903.

La séance est ouverte à 4 heures et demie, sous la présidence de M. BARBIER DE MEYNARD.

Étaient présents :

MM. É SENART, *vice-président;* ALLOTTE DE LA FUYE, BASMADJIAN, BOUVAT, CABATON, CARRA DE VAUX, J.-B. CHABOT, DE CHARENCEY, DECOURDEMANCHE, DUSSAUD, FOSSEY, FOUCHER, GRIMAULT, HALÉVY, HENRY, CL. HUART, KOURI, MAYER-LAMBERT, SYLVAIN LÉVI, MACLER, MERSIER, ODEND'HAL, OPPERT, DE REINACH, SCHWAB, SPECHT, VINSON, *membres;* CHAVANNES, *secrétaire.*

Le procès-verbal de la séance du 13 février est lu; la rédaction en est adoptée.

Est reçu membre de la Société :

M. le baron DAVID DE GÜNZBOURG, 1re ligne, n° 4, Saint-Pétersbourg, présenté par MM. Halévy et Barbier de Meynard.

Lecture est donnée d'une lettre de M. Landes, notaire à Saint-Céré, annonçant l'envoi des livres et manuscrits légués à la Société asiatique par M. Antony Landes.

La direction de la revue italienne *Bessarione* a écrit pour proposer l'échange de ce périodique contre le *Journal asiatique;* le principe de cet échange est accepté.

M. SYLVAIN LÉVI annonce la publication très prochaine de l'*Atharva veda,* œuvre posthume de Whitney, éditée par Lanman.

M. Barbier de Meynard présente, au nom du général Faure-Biguet, la traduction d'un petit poème arabe intitulé l'*Aqiqa* (la cornaline).

M. Schwab présente, au nom de l'auteur, un ouvrage intitulé : *La renaissance de la littérature hébraïque* (1743-1885), par M. Nahum Slouschz (Paris, 1902).

M. Halévy présente une *Version syriaque des aphorismes d'Hippocrate*, texte syriaque, par M. Pognon (Leipzig, 1903); la traduction française paraîtra prochainement.

Lecture est donnée d'une lettre de l'Institut Lazareff des langues orientales à Moscou, annonçant les sujets de deux concours sur la philologie arménienne.

M. de Charencey signale un vestige d'influence arabe dans la légende du *Cid*.

M. Vinson indique les traits caractéristiques et le plan général de la littérature amoureuse en Tamoul. MM. Barbier de Meynard et Decourdemanche présentent quelques observations.

M. Halévy fait une communication sur les noms *Vashti*, *Bouchamayin*. MM. Oppert et Cl. Huart prennent part à la discussion. (Voir *Annexe au procès-verbal.*)

M. Oppert montre que c'est par erreur que M. Delitzsch a cru retrouver le nom divin israélite *Jehovah* dans trois documents de la dynastie élamite. (Voir *Annexe au procès-verbal.*)

La séance est levée à 6 heures.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

(Séance du 14 mars 1903.)

Par l'India Office, *Progress Report, Archaeology*, June 1902. Bombay; in-fol.

Par l'India Office : *Indian Antiquary*, Nov. et Déc. 1902. Bombay; in-4°.

— *Annual Report of the Archaelogical Survey*, Bengal. Calcutta, 1902; in-fol.

— *Archaeological Survey Circle United Provinces of Agra and Oudh*, March 1902; in-fol.

Par le Gouvernement néerlandais: *Tijdschrift*, Deel XLVI, Alf. 1. Batavia, 1903; in-8°.

— A.-H.-J.-G. WALBEEHM, *Het Dialekt van Tĕgal*. Verhandelingen. Deel LIV, 2 Stuk. Batavia, 1903; in-8°.

Par le Ministère de l'Instruction publique, Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome : *L'île Tibérine dans l'antiquité*, par Maurice BESNIER. Paris, 1902; in-8°.

— Bibliothèque de l'École des Hautes-Études, sciences historiques et philologiques, 151e fascicule, *Histoire de Saint-Azazaïl*, par F. MACLER. Paris, 1902; in-8°.

— Bibliothèque de l'École des Hautes-Études, 141e fascicule, *Les officiers royaux et sénéchaussées et les institutions monarchiques locales en France à la fin du moyen âge*, par Gustave DUPONT-PERRIER. Paris, 1902; in-8°.

— 137e fasc., 2e partie, *Tĕĕzâza Sanbat*, préface et traduction, par J. HALÉVY. Paris, 1902; in-8°.

— 88e fasc., *Le commerce et les marchands dans l'Italie méridionale au XIIIe et au XIVe siècle*, par Georges YVER. Paris, 1903; in-8°.

— *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, 2e année. Hanoï, 1902; in-8°.

— *Premier Congrès international des études d'Extrême-Orient tenu à Hanoï*, 8 décembre 1902; in-8°.

Par la société : *Journal asiatique*, sept.-déc. 1902. Paris; in-8°.

— *American Journal of archaeology*, 1902. Oct.-Dec. Supplement. Norwood; in-8°.

Par la Société : *The American Journal of Philology*, July-Dec. 1902. Baltimore; in-8°.

— *Bessarione*, fasc. 68-69. Roma; in-8°.

— *Atti della R. Accademia dei Lincei*, 1902. Roma, in-4°.

— *Analecta Bollandiana*. Tomus XXII, fasc. 1. Bruxellis, 1903; in-8°.

Par les éditeurs : *Revue critique*, n° 7-11. 1903. Paris; in-8°.

— *Al-Machriq*, Šebat et Adhar, 1903. Beyrouth; in-8°.

— *The Light of Truth or Siddhanta Deepika*. Sept.-Oct. 1902. Madras; in-8°.

— *Polybiblion*, parties technique et littéraire, 1903. Paris.

— *Recueil de matériaux pour la description du Caucase* (en russe). Tiflis, 1902. Index; in-8°.

— *Bolletino* n° 26. 1903. Firenze; in-8°.

— *Littérature ecclésiastique*, déc. 1902, janv. 1903. Paris; in-8°.

— *The Metaphysical Magazine*, Oct.-Dec. 1902. New-York; in-8°.

— *Collection*. Prof. Wilhelm BERGSOË, 1re partie. Upsala, 1902; in-8°.

Par les auteurs : J.-E. MARQUES PEREIRA, *Ta-ssi-yang-kuo*, Vol. III, n° 6. 1902. Lisbonne; in-8°.

— A. JEREMIAS, *Im Kampf um Bibel und Babel*, Leipzig, 1903; in-8°.

— Adhémar LECLÈRE, *De la démoralisation des conquis par les conquérants et des conquérants par les conquis* (extrait), Paris, 1902; in-8°.

— H. OLDENBERG, *La religion du Véda*, traduit par V. Henry. Paris, 1903; in-8°.

— Le même, *Le Bouddha*, traduit par Foucher. Paris, 1903; in-8°.

— R. BASSET, *La Khazradjiya*, traité de métrique arabe par 'Ali al-Khazradji. Alger, 1902; in-8°.

— LINGUM LITCHMADJI, *An Introduction of the Grammar of the Kuior Kandh Language*. Calcutta, 1902; in-4°.

Par les auteurs : DESTUR JAMASPJI JAM ASA, ARDA VIRAF NAMEH, *The Original Pahlavi Texte.* Bombay, 1902; in-8°.

— Konrad NIELSEN, *Die Quantitätsverhältnisse* im Pulmaklappischen. Kelsingsfors, 1903; in-8°.

— TORE TORBIÖRNSSON, *Die Gemeinslavische Liquidametathese* 1. Upsala, 1901; in-8°.

BASMADJIAN, *Banasêr,* Revue de linguistique, d'histoire et critique concernant l'Arménie. Paris, 1902; in-8°.

— Dr. KURAKICHI SHIRATORI, *Beitrage zur Geschichte und sprache da Centralasiatischen Wussunstammes* (extrait), Budapest, 1902; in-8°.

— E. LUNET DE LAJONQUIÈRE, *Inventaire descriptif des monuments du Cambodge.* Paris, 1902; in-8°.

— M. D. GIBSON, *The Didascalia Apostolorum* in English. London, 1903; in-8°.

— H. POGNON, *Une version syriaque des Aphorismes d'Hypocrate,* texte et traduction. 1re partie, texte syriaque. Leipzig, 1903; in-4°.

— Émile SOLDI, COLBERT DE BEAULIEU, *La langue sacrée,* 4e vol., fasc. 1. Les armes magiques. Origine de l'alphabet phénicien. Paris, 1903; in-4°.

— Moïse SCHWAB, *Répertoire des articles relatifs à l'histoire et à la littérature juives,* parus dans les périodiques de 1783 à 1900. Supplément 1903; in-8°.

NAHUM SLUSCHZ, *La renaissance de la littérature hébraïque.* Paris, 1902; in-8°.

— Le général FAURE BIGUET, *L'Aqiqa,* par Abou Saïd ben Abdallâh ben et-Tlemsani en-Mendasi, texte et traduction. Alger, 1902; in-8°.

SÉANCE DU VENDREDI 3 AVRIL 1903.

La séance est ouverte à 4 heures 1/2, sous la présidence de M. SENART, *vice-président,* en l'absence de M. Barbier de Meynard, empêché.

Etaient présents :

MM. Allotte de La Fuye, Basmadjian, Bouvat, Carra de Vaux, de Charencey, Rubens Duval, Fossey, Foucher, Gaudefroy-Demombynes, Halévy, Victor Henry, Mayer Lambert, Sylvain Lévi, Mondon-Vidailhet, Oppert, Schwab, Specht, Weill, *membres.*

Le procès-verbal de la séance du 13 mars est lu, la rédaction en est adoptée.

M. Senart avise la Société de la réception d'une lettre par laquelle le Ministre de l'Instruction publique prescrit l'ordonnancement d'une somme de 500 francs à titre de subvention pour le premier trimestre de 1903.

M. Duval fait une communication sur l'orthographe du dialecte Syro-Palestinien. (Voir l'*Annexe au procès-verbal.*) M. Halévy présente quelques remarques à ce sujet.

M. de Charencey lit une étude sur l'origine arabe des mots « savate » et « sabot ». (Voir l'*Annexe au procès-verbal.*)

M. Sylvain Lévi fait une communication sur la forme tibétaine du nom d'*Amoghavarṣa.*

M. Senart donne à la Société quelques détails sur les tablettes en caractères kharoṣṭī trouvées près de Khotan par M. Stein. Le déchiffrement et le récolement de ces tablettes font des progrès rapides.

M. Allotte de La Fuye signale l'importance d'un certain nombre de tablettes chaldéennes trouvées à Tello, et qui sont les plus anciens monuments de ce genre connus jusqu'ici.

La séance est levée à 5 heures 3/4.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

(Séance du 3 avril 1903.)

Par l'India Office : Madras Government Museum, *Anthropology. Bulletin,* vol. IV, n° 3; Madras, 1903; in-8°.

Par l'India Office : *Indian Antiquary*, January 1903. Bombay; in-4°.

— *Epigraphia Indica*, October 1902. Calcutta; in-4°.

Par la Société : *The Journal of the Bombay branch of the Royal Asiatic Society*, 1902. Bombay; in-8°.

— *Journal of the American Society*, 23 vol. New Haven, 1902; in-8°.

— *Atti della Accademia dei Lincei*, Serie V, vol. X, parte 2, fasc. 10-11. Roma, 1903; in-4°.

— *Rendi conti*, Serie V, fasc. 11 et 12. Indice, Roma, 1903; in-4°.

— *Bulletin de la Société de géographie*, février 1903. Paris; in-8°.

— *Bulletin de littérature ecclésiastique*, février 1903; in-8°.

— *Zeitschrift für hebräische Bibliographie*, janv.-févr. 1903. Frankfurt a. M.; in-8°.

— *The Geographicae Journal*, April. London, 1903; in-8°.

Par les éditeurs : *Épître d'Élie de Nisibe sur la Trinité* (en arabe). Beyrouth, 1903; in-8°.

— *Revue africaine*, 46e année, 3e et 4e trimestres 1902. Alger; in-8°.

— *Bolletino*, n° 27, Marzo 1903. Firenze; in-8°.

— *The Philippine Islands*, 1493-1830. Manila; in-8°.

— *Revue critique*, nos 13-15. Paris, 1903; in-8°.

— *Al-Machriq*, Adhar et Nisan, 1903. Beyrouth; in-8°.

— *Light of the Truth* or *Siddhanta deepika*, nov. et déc. 1902. Madras; in-4°.

— *Le Museon*, n° 5, vol. IV, n° 1-2. Louvain, 1903; in-8°.

— *The American Journal of semitic Languages and Literature* (Hebraïca). April 1903. Chicago; in-8°.

— *Annuaire tunisien*. Tunis, 1903; in-8°.

— *Polybiblion*, parties technique et littéraire, mars et avril 1903. Paris; in-8°.

Par les éditeurs : *Revue de l'histoire des religions*, nov.-déc. 1902. Paris; in-8°.

Par les auteurs : E. O. W. Gibb, *The History of Ottoman Poetry*. Wol. II, ed. by Ed. G. Browne. London, 1902; in-8°.

— L.-V. Rinopoli, *La discesa d'Ishtar à Inferno*, 2° edizione. Cagliari, 1903; in-8°.

— Ulrich von Wilamowitz-Möllendorf, *Timotheos*, Die Perser. Leipzig, 1903; in-8°.

— J.-B. Chabot. *Synodicon orientale* ou *Recueil de Synodes nestoriens*, publié, traduit et annoté, 1902. Paris; in-4°.

— J. Halévy, *Revue sémitique*, avril 1903. Paris, in-8°.

— A. Barth, *Inscription sanscrite du Phou Lokon* (extrait). Leide, 1903; in-folio.

— J. F. Marques Pereira, *Ta-ssi-yang-kuo*, 1903; n° 1. Lisboa, in-4°.

— David Castelli, *Gli antecedenti della Caballa* (extrait). Firenze, 1900; in-8°.

— J.-B. Rambaud, *La langue wolof*. Paris, 1903; in-8°.

ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL.

(Séance du 13 février 1903.)

I

Matanbukus, Metembêkos.

Ce nom est mentionné dans l'*Ascension d'Isaïe* comme surnom de Béliar ou Satan. En m'occupant naguère de cet apocryphe à propos de la tentation de Jésus, j'ai cherché à en donner une explication qui ne m'a pas satisfait moi-même. Je crois avoir trouvé maintenant une piste nouvelle qui peut nous conduire à la vraie solution, non seulement en ce qui concerne ce nom particulier, mais aussi d'autres créations

angélologiques dont j'ai eu l'honneur d'entretenir la Société asiatique dans une séance de l'année dernière. Deux apocryphes du manuscrit judéo-éthiopien que j'ai publié dans la collection de l'École des Hautes-Études, offrent un nom écrit une fois *Temelikos*, une autre fois *Temeliakos*, comme étant celui du chef de l'enfer, chef qu'on est en droit d'identifier d'emblée avec la personne de Satan. Si l'on fait abstraction de la première syllabe *Ma* ou *Me*, on ne peut qu'être frappé de l'analogie presque complète entre le *tanbukus* ou *tembêkus* de l'*Ascension* et le *Temliakos* ou *Temelîkos* des apocryphes Falachas. La forme *Temlikos* se recommande par sa simplicité et son aspect sémitique et nous suggère l'idée que le *b* de *Tembêkus* est purement dû à la confusion des lettres similaires éthiopiennes በ *b* et ለ *l*. Cette correction que la comparaison des variantes éthiopiennes rend déjà si vraisemblable, reçoit une confirmation inattendue par la *Vision de saint Paul* que l'abbé Le Hir avait déjà attribuée à un moine palestinien né dans le judaïsme aux environs du IVe siècle de l'ère chrétienne. Cet auteur mentionne un des gardiens de l'enfer du nom de *Temeluchos*, nom qu'il a dû emprunter à une œuvre antérieure, soit directement à l'*Ascension d'Isaïe* soit à un écrit qui en était influencé.

Ceci établit la supposition que les orthographes éthiopiennes si variées (*Ma*)*tanbukus*, (*Me*)*tembêkus*, *Temelikos*, *Temeliakos*, ne sont que les corruptions de la forme primitive *Temeluchos* conservée dans la *Vision de saint Paul*. La dégradation du chef de l'enfer en un gardien de l'enfer a vraisemblablement sa cause dans le développement postérieur de la légende. Quant à la syllabe prosthétique *Ma* ou *Me* de la forme éthiopienne de l'*Ascension d'Isaïe* elle provient visiblement d'une distraction de copiste. Pour le sens, *Temeluchos* peut signifier « gouvernement », תמלוך, ou bien « étranglement, tortion », תמלוק, selon que le mot sera écrit avec un ך final ou avec un *qoph*, ק; la dernière orthographe paraît plus probable.

Si cette explication est admise comme je l'espère, elle aura

une conséquence des plus curieuses. On a vu dans l'annexe citée plus haut qu'au lieu de la forme ordinaire *Khillit et Millit*, Tha'alabî rapporte la singulière variante *Giblit et Timlit* جبليت و تمليت. En vertu de la forme talmudique *Khilléq et Billêq*, חלק ובלק, j'ai conjecturé la restitution *Khilliq et Milliq*, خلّيق و مِلّيق. En appliquant la même correction à la variante transmise par Tha'alabî, on aura خلّيق و تمليق *Khillîq et Timlîq*, et alors ce dernier nom *Timlîq* sera tout de suite reconnu comme un pendant du *Temeluchos* de la *Vision de saint Paul* et remontant par conséquent, quoique indirectement, à l'*Ascension d'Isaïe* sans avoir passé par le canal talmudique.

II

Lotape.

Pline cite un hiérogrammate et magicien égyptien du nom de *Lotape* comme contemporain de Moïse. Tous les essais faits pour expliquer ce nom ou pour identifier ce personnage sont restés vains jusqu'à présent. Un nouvel essai ne sera pas superflu. Partant de l'idée que l'auteur romain n'a pu que répercuter une légende juive fondée sur le texte du Pentateuque, j'ai acquis la conviction que la forme *Lotape* doit contenir quelque altération. Réflexion faite, je n'hésite pas à corriger LOTAPE en IOTARE, mot dans lequel on reconnaît du premier coup le ΙΟΘΟΡ des Septante, l'hébreu יתרו ou יתר que la Vulgate transcrit régulièrement par *Jethro*. Jethro était notoirement le beau-père de Moïse. Quant à la transcription *t* pour *th*, elle est souvent constatée chez les écrivains latins.

III

Houd et Cho'aïb.

Pour expliquer les noms de ces prophètes mentionnés dans le Coran, il ne faut pas non plus chercher des sources extrabibliques. Les Arabes avant Mahomet ne possédaient aucune notion de leur parenté avec les patriarches juifs, ni

celle de prophètes prédicateurs. Ces noms sont dus à des transcriptions erronées de noms bibliques connus. L'Exode raconte que, pendant la bataille contre les Amalécites, Josué et Hour soutenaient les bras levés de Moïse lorsque celui-ci faisait la prière en faveur d'Israël. Le mot écrit en hébreu חור a été lu הוד *Houd*, par confusion des lettres analogues ח et ה, ר et ד. La même erreur a été commise à propos de *Cho'aïb*, mais sur un modèle en caractères syriaques. Le nom du second roi d'Édom, *Jobab*, est écrit dans la Pechita ܝܘܒܒ; un scribe négligent en a fait ܫܘܥܒ *cho'êb*, et c'est cette forme qui a été régularisée en *chou'aïb* شعيب.

J. Halévy.

ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL.

(Séance du 13 mars 1903.)

I

Vasti.

L'index qui accompagne le dernier cahier du *Journal asiatique* de 1902 allègue que M. Oppert a réfuté mon opinion relative à l'origine du nom de la reine Vasti (Esther, I., 9). « Réfuter » signifie en français « détruire, mettre à néant » par des raisons ce qu'un autre a avancé. Or, dans le cas dont il s'agit, mon honorable contradicteur, au lieu de présenter des raisons ou des arguments, s'est borné à rappeler une ancienne étymologie qu'il avait proposée pour ce nom; étymologie contre laquelle je me suis précisément prononcé, en signalant que ce nom se trouve encore par ailleurs et sous une forme qui ne comporte pas l'explication tentée. Voici exactement l'état de la question. M. Oppert considère la forme hébraïque וַשְׁתִּי comme une contraction du mot perse *vahišta* « le meilleur », néo-persan *bahišt*. De ma part, j'ai fait remarquer que la disparition du *h* perse ne se constate nulle part dans les transcriptions sémitiques. Outre l'arabe qui

IMPRIMERIE NATIONALE.

contient par dizaines des termes persans pourvus de cette aspirée, l'hébreu offre le nom propre מְהוּמָן (*ibid.*, 10) répondant probablement au perse *Mâhomâna* (zend, *Mâhomainya*) « doué de l'esprit de la lune (?) », et l'araméen l'élément même de *vahišta* dans le nom *Mitravahišt* מתרוהשת porté par un gouverneur d'Égypte sous le règne des Achéménides. Puis, pour écarter un reste de doute, j'ai signalé l'existence d'un nom de femme ושתי, orthographié comme en hébreu dans une inscription nabatéenne publiée par M. Euting (*Nabaäische Inschriften*, n° 8, l. 1 et 6); le savant éditeur transcrit dubitativement ושות, mais à la ligne 6 la lecture ושתי me paraît évidente. Quelle que soit l'origine de ce nom, je ne pense pas qu'il vienne de *vahišta*. Telle est mon opinion encore aujourd'hui, et je tiens à constater qu'elle n'a jamais été réfutée.

II

بوشامايں

M. Clément-Huart a bien voulu me demander quelques renseignements au sujet de quatre prophètes qui sont mentionnés dans le *Livre de la Création*, fol. 76 v°, au milieu d'autres personnages anciens plus connus. Voici le passage que je reproduis d'après la copie qui m'a été envoyée par notre savant collègue :

قيل .... ويوشع بن نون وكالب بن يوفنا وبوشامايں بن كالب وشعّيا بن (آ)موص وجرجيس كانوا أَنْبِيآء وأمّا أهل الكتاب فيزعمون أنَّ دانيال وعليآء ومشيايل وعيلوق وحبقوق أنبيآء

« On dit que..... et Josué, fils de Nun, Caleb, fils de Jephunné, Boušamayin, fils de Caleb, Isaïe, fils d'Amoṣ et Girgis étaient des prophètes. Quant aux gens du livre, ils rapportent que Danial, 'Alyâ, Mašyâyil, 'Aylouq et Habacuc étaient des prophètes. »

Les noms Josué, Caleb, Isaïe, Girgis, c'est-à-dire saint Georges, Daniel et Habacuc sont familiers à tous ceux qui ont

quelques notions de la Bible et de la tradition chrétienne. Au contraire; le nom *Boušamayin* de la première série et les trois noms *'Alya, Mašyâïl* et *'Aïlouq* de la seconde, revêtent des formes si insolites que l'identification ne se présente pas au premier aspect. Après une mûre réflexion, je crois être parvenu à résoudre ce petit problème, d'abord en ce qui concerne leur identification avec des personnages de l'Ancien Testament, ensuite à expliquer la cause qui a amené l'altération de ces noms. Un seul nom, à savoir *Boušamayin,* me paraît appartenir à un cadre différent. Je le réserve pour la fin de cette note.

Des trois noms de la seconde série qui, provenant des « gens du livre » sont certainement d'origine biblique, le moins obscur est مشيائل. En déplaçant les points diacritiques on obtient la forme hébraïque correcte *Mîšâêl* מִישָׁאֵל. Mais s'agit-il du personnage de ce nom qui était le neveu d'Aaron et de Moïse (Lévitique, x, 4)? je ne le pense pas, car malgré l'anachronisme de l'auteur arabe qui place Daniel avant Habacuc, il semble plus rationnel de penser plutôt à l'un des trois compagnons de Daniel qui s'appelaient Ḥanania, Mišaël et Azaria; tous les quatre étaient de nobles judéens, élevés ensemble à la cour de Nabuchodonosor (Daniel, I, 6). Ce point acquis, on présume aussitôt que le premier nom عليا, à rectifier d'abord عيليا, n'est autre chose qu'une altération arabe intérieure de حننيا *Ḥananya*. Le troisième nom عيلوق qui représente incontestablement *Azaria,* nous offre au contraire une curieuse méprise de lecture primitive de la forme hébraïque עזריה. Dans l'écriture mi-cursive des premiers siècles de l'hégire les lettres ז et ו se confondaient facilement avec י; la confusion arrivait encore plus souvent entre י et ו; d'autre part le ר et le ה tracés rapidement ressemblaient respectivement si près à ל et ק qu'un lecteur ignare pouvait les prendre l'un pour l'autre; la forme עילוק = عيلوق[1] est le

[1] Je considère cette forme comme étant plus primitive que la variante عيلى (chez Tabari) qui est due probablement à une réminiscence du nom du grand prêtre Éli, עֵלִי.

produit de ces multiples confusions. Les exemples de quiproquo pareils sont si nombreux que deux de plus n'étonneront personne.

Je passe à *Boušamayin* qui fait partie de la première série dont les informants ne sont pas désignés par l'auteur arabe. La mention de Girgis ou saint Georges comme prophète indique qu'on a affaire à des chrétiens syriens, probablement à des sectaires éclectiques dont saint Épiphane rapporte de curieux traits de mélange de conceptions chrétiennes et payennes. Cette base admise, toute obscurité disparaît. Au moyen de la correction insignifiante de بوشاماين en بعشاماين on y reconnaît tout de suite le dieu syrien בעשמין, forme contractée de l'ancien et célèbre dieu *Balšamin* בעלשמין, le phénicien בעלשמם *Ba'alšamêm* « Maître du ciel ». Comme dans certains écrits de cette époque, où les dieux célestes du paganisme sont devenus des personnages humains, notre légende syrienne a fait de Ba'âlšamîn un fils du chef judéen Caleb. Ajoutons deux faits qui ne manquent pas d'un certain intérêt. La transcription arabe semble montrer que la prononciation courante *Belšamîn* forme une sorte de transaction aramaïsante avec le phénicien *Ba'alšamêm;* chez les Araméens de la Syrie, au moins de la Syrie du sud, ce nom sonnait *Bel-šamayîn* ou *Be'šamayin*, et en effet, les cieux se disaient שְׁמַיִן et non pas שְׁמִין. Le second fait nous fournit un renseignement historique. Parmi les noms mystiques que les Mandéens attribuent à Dieu, figure le nom curieux *Yošamin* que l'on croyait être une composition incorrecte et arbitraire de l'hébreu *yo* יו = יהוה et de l'araméen *šamîn* « cieux »; il est maintenant assez évident que *Yošamin* réflète plutôt l'arabe بوشاماين lu par erreur avec ﻳ pour ﺑ et accommodé à la lecture syriaque. C'est là un indice remarquable à enregistrer en faveur de mon opinion que la littérature mandéenne est postérieure à l'islamisme.

J. Halévy.

ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL.

(Séance du 13 mars 1903.)

Dans deux conférences que M. Delitzsch a faites à Berlin, sous le titre *Babel und Bibel*, l'auteur, parmi d'autres allégations insoutenables, signale l'existence du nom divin israélite *Iehovah* dans les noms de personnages dans les textes privés de la dynastie élamite (2506 à 2202 avant J.-C.). M. Oppert a réduit à néant ces identifications par des raisons tirées de la traduction des documents qui, pour d'excellents motifs, n'ont été données ni par M. Delitzsch, ni par aucune des personnes qui jusqu'ici ont attaqué ses idées. Il ne s'agit pas, en effet, d'opposer aux opinions du savant allemand des étymologies de mauvais aloi qu'on qualifie plus justement de calembourgs hasardés, mais de traduire les textes mêmes où ces prétendus noms divins se rencontrent. Il y a trois documents : le premier porte un nommé *Yapi-el*, propriétaire d'un terrain avoisinant un bien-fonds donné par un père à sa fille. Le nom, en effet, comme M. Oppert l'a déjà dit en 1858 (*Exp. en Més.*, II, 77), à la rigueur peut être lu *Yaha-el*. Dans les deux cas, *Yapi-Yaha*, c'est la troisième personne du verbe élamite, auquel idiome appartiennent ce nom et les deux autres. L'autre s'appelant *Yauppi-el*, est également un aoriste élamite et porté par un homme du temps de *Sin-Mubanit* (2424 à 2394). Le troisième personnage s'appelle *Ya-u-um-el*, et est l'auteur d'une lettre remontant à la même époque. Cette missive est ainsi conçue : « A Ibi-Ningirsu, j'écris ceci, moi, *Ya-u-um-el* : *Que les dieux Samas et* MÉRODACH *te donnent une longue vie!* Comme tu sais, j'ai dû donner la liberté à une esclave ! je lui dois son pécule, et elle m'a coûté beaucoup, elle m'a fait dépenser ma fortune. En dehors de cela, il faut dédommager Arad-Istar. Envoie-moi les trois drachmes d'argent pour lesquels tu as garantie, et les deux drachmes de ton propre compte à cause du sésame, selon le contrat de Babylone. Alors je pourrai

payer exactement Arad-Istar. Ne parle pas à Arad-Istar, je lui solderai la dette exactement. » Il s'agit d'une esclave qui, après avoir été vendue et livrée à Arad-Istar, avait prouvé sa qualité de femme libre ; à la vente, Ibi-Ningirsu avait été le garant requis par la loi. Mais c'est un singulier adorateur de Iehovah, qui recommande son ami à des divinités payennes !

M. Delitzsch et ses adversaires n'ont pas compris ce texte, dont l'auteur porte également un nom commençant par un verbe, non précédé, bien entendu, du signe désignant les noms divins.

Une autre erreur qui pourtant n'émane pas de M. Delitzsch en premier lieu, mais qu'il y a importance de faire disparaître est l'identification de Hammurabi, roi de Babel, avec Amraphel, roi de Sennaar, cité dans la Genèse (ch. XIV). Amraphel, roi de Sennaar, c'est-à-dire de Sumer, est un roi de la dynastie d'Ur (2202 à 1834 av. J.-C.). Abraham, dont Amraphel était le contemporain, sortit précisément d'Ur en Chaldée, pendant le règne de la dynastie susdite. Le nom d'Amraphel peut être le sumérien *Amar-pal*, « splendeur du règne. » On avait cru lire dans une lettre de Hammurabi (2394 à 2339), adressée à Siniddinna, le nom de Kedorlaomer, roi d'Elam que la Genèse cite comme suzerain et allié d'Amraphel. Mais on sait que le nom dont il s'agit dans le document est *Inuḫ-šamar,* et ainsi tombe la dernière tentative de prouver l'identité d'Hammurabi, roi de Babel, avec Amraphel, roi de Sennaar, dont l'identification ne pouvait être supposée qu'à l'aide des plus extravagantes énormités. J. OPPERT.

ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL.

(Séance du 3 avril 1903.)

LE DOUBLE POINT SYROPALESTINIEN.

Les textes écrits dans le dialecte parlé par les chrétiens de Palestine présentent un plus ou moins grand nombre de

signes diacritiques suivant les manuscrits ou fragments de manuscrits qui nous sont parvenus. Ces signes, formés par des points, rappellent l'ancienne massore syriaque qui a certainement servi de modèle aux massorètes syropalestiniens. Les deux points qui, en syriaque, indiquent le pluriel se retrouvent avec le même sens dans quelques manuscrits syropalestiniens; mais, souvent aussi, ces deux points ont une valeur toute différente, notamment dans le lectionnaire publié par Mrs. Lewis, *Studia Sinaitica, n° VI*, lequel remonte à une époque assez ancienne.

On sait que le *pi* grec avait une prononciation qui semblait très dure aux oreilles d'un Syrien. Dans l'écriture syropalestinienne ce *pi* affecte une forme spéciale dont le but était sans doute de prémunir le lecteur contre la tendance de le prononcer aspiré. En outre il est presque toujours surmonté de deux points. Ces deux points confirmaient la prononciation dure du *pi* grec, c'est pourquoi on trouve le *pé* syriaque écrit comme un *pi* grec et surmonté des deux points dans quelques mots où il était prononcé dur : ܐܦ̈ܘܗܝ « sa face » (*Studia Sin, n° VI*, 3, 6; par erreur pour ܐܒܘܗܝ = τοῦ πατρός, *Rom.*, VI, 4); ܥܠ ܐܦ̈ܝ « sur la face de » (*The palestinian syriac version of the holy Scriptures*, by Margoliouth, 21, 8, cf. 24 *pen.*); ܬܦ̈ܩܝܢ « que tu (fém.) sortes » (*Ibid.*, 27, 6), ܘܐܦ̈ܩ « et il fit sortir » (*Ibid.*, 28 *ult.*), ܢܦ̈ܩ « il sortira » (*Studia Sin., n° VI*, 24, 3); ܡܬܗܦ̈ܟ « renversé » (*Ibid.*, 20, 18).

Ce double point est superposé au *gamma* grec dans ܦܝܕܓ̈ܘܓ = παιδαγωγός (*Studia Sin., n° VI*, 33, 13 et 15); ܟܝܓ̈ܪ = καὶ γάρ (*Ibid.*, 41, 21). Il existe au-dessus du *gomal* syriaque dans ܦܘܓ̈ܪܐ = τὸ σῶμα (*Ibid.*, 3, 10), ܦܘܓ̈ܪܗ (*Ibid.*, 7, 23), où cependant le *gomal* devait être aspiré.

Dans le lectionnaire édité par Mrs. Lewis, *Studia Sinaitica, n° VI*, le double point surmonte le *resch* dans la grande majorité des mots, le *resch* marqué d'un point simple est rare. Les mots transcrits du grec ont le double point : ܓܪ̈ = γάρ,

ܐܪ̈ܐ = ἄρα, etc. Doit-on admettre que le *resch*, dans ce cas, était prononcé dur par distinction du *resch* aspiré? On est porté à le croire en se rappelant que les massorètes juifs distinguent deux espèces de *resch*, un *resch* dur et un *resch* aspiré. Si, à l'origine, les massorètes syropalestiniens ont fait cette distinction, les scribes postérieurs semblent ne plus y avoir vu clair. Le même mot n'est pas toujours ponctué de la même manière; on lit, par exemple, ܓܪ̇ et ܓܪ̈ = γάρ, ܢܙܡܪ̈ et ܢܙܡܪ̇ « nous chanterons » (*Studia Sin., n° VI*, 136, 8-10).

Le double point supérieur devait indiquer primitivement la prononciation dure d'une muette aspirable et répondait au *ḳouśâyâ* syriaque; le point simple supérieur marquait l'aspiration de la muette et répondait au *roukâḥâ* syriaque. En effet le *taw*, aspiré quand il n'est pas redoublé et quand il est précédé d'une voyelle, est très souvent marqué d'un point supérieur, tandis que, en syriaque, le point serait placé au-dessous du *taw*. Mais, nous le répétons, les scribes postérieurs ont confondu les signes diacritiques ou ne les ont pas notés d'une manière conséquente. Les consonnes aspirables, autres que ܓ, ܦ, ܪ̇, ne portent pas de signes distinctifs de leur prononciation. Toutefois nous avons observé que le *kaf* du verbe ܐܟܠ « manger » avait le double point supérieur dans les formes suivantes: ܡܝܟ̈ܘܠ, ܢܝܟ̈ܘܠ, ܡܝܟ̈ܘܠܬܐ, ܬܝܟ̈ܘܠ, ܕܝܟ̈ܘܠ (*Studia Sin., n° VI*, 41, 5, 10 et 23; 54, 4; 97, 1); ܠܡܝܟ̈ܘܠ, ܬܝܟ̈ܘܠ ܡܝܟ̈ܘܠ (*The palestinian syriac version of the holy Scriptures*, 22, 4; 23, 3-5). Peut-être le *kaf* était-il prononcé dur dans ces mots.

RUBENS DUVAL.

ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL.
(Séance du 3 avril 1903.)

DE L'ORIGINE ARABE DE NOS MOTS « SAVATE » ET « SABOT »

Le français *savate* possède des congénères dans la plupart, sinon la totalité des dialectes néo-latins. A côté de l'italien

ciabetta, même sens, peut-être pris au français, citons l'espagnol *zapato* « soulier » et *zapata* « brodequin, socle », sans doute plus ancien et pour la forme et pour le sens. Ajoutons que le vieux béarnais *sabatoo* semble bien n'être que pour une forme augmentative espagnole *zapaton*. Dans le béarnais moderne *sabatou* « savate », l'influence française a amené une déviation de sens, mais la forme est restée presque castillane. Rapprochons des termes espagnols, le portugais *sapato* ou *çapato* « soulier », et *sapata* « soulier de femme, botte sans revers ». Ces mots ne viennent visiblement ni du latin, ni du grec, ni du celtique ou du germanique. Quelle peut être leur source? Souza nous paraît avoir approché de la vérité en leur attribuant une provenance sémitique. Ils viendraient, nous dit-il, de l'arabe *sabatu* « chausser ». Cette manière de voir est repoussée par Littré pour ce motif que le mot en question ne se rencontrerait pas dans le dictionnaire de Freytag.

Mahn (*Etymologische untersuechungen auf dem Gebiete der Romanischen Sprachen*) fait venir l'espagnol *zapato* du basque *zapata* « soulier ». Nous constatons, non sans surprise, que Dozy et Littré se montrent enclins à partager cette opinion. Quant au Dictionnaire de MM. Hatzfeld et Darmesteter, il se borne à déclarer incertaine l'origine de *savate* aussi bien que de *sabot*.

A coup sûr, l'hypothèse basque nous semble ce qu'il y a de moins aisé à admettre. D'abord *zapata* ne s'explique pas par l'euskarien. Ensuite, l'apport de cet idiome, si faible même dans le lexique espagnol, peut être considéré comme à peu près nul en français et surtout en italien. Enfin, des termes apparentés à notre terme *savate* se retrouvent jusque chez les races de l'Europe orientale et l'on ne soutiendra pas que ce soient les montagnards pyrénéens qui les y aient portés.

Toutes les probabilités, à notre avis, sont en faveur d'une provenance arabe à attribuer à ce mot. Il se retrouve, en effet, plus ou moins bien conservé, d'une part chez les

peuples romans, de l'autre chez les Slaves qui ont eu des relations directes avec le monde musulman, mais fait défaut chez les nations germaniques qui ont eu moins de rapports avec ce dernier. En effet, le dictionnaire de Kazimirski nous donne سِبْت *sibt* au sens de « peau, cuir de bœuf », d'où comme nous le faisait observer M. Huart, il a passé dans le dialecte d'une tribu du Hedjaz (*Diwan des Hodéilites*, p. 129, v. 5) avec la valeur spéciale de « souliers corroyés, de cuir tanné, non cru ». Dozy dans son *Supplément aux dictionnaires arabes*, nous le montre avec une valeur analogue au Maghreb et chez les Maures d'Espagne. Il cite, d'après les Chartes grenadines, سَبَّاط *sabbâṭ* et, au pluriel سَبَابِط *sabâbiṭ* pour « pantoufles jaune, sans talon », et aussi « soulier rouge qui laisse le pied entièrement à découvert ». D'autres fois, le mot apparaît écrit شبّاط *sabbâṭ*, صبّاط *ṣabbâṭ*, « caliga » ou même صُبّاط *ṣoubbâṭ* et صَبَاط *ṣabâṭ*. Pedro de Alcala l'indique en berber sous la forme سَبَّاط *sabbâṭ* « calzado commun ». Ali bey dans ses voyages nous donne *sébaït* comme synonyme de « souliers » chez les Chellah's ou Berbers du Maroc. Ajoutons que plusieurs formes de ce mot pris par les chrétiens aux populations maghrebines ont été ensuite restituées à ces dernières. Ainsi, comme nous le faisait observer M. Carra de Vaux, le terme *sabbaṭ* est tenu par les grammairiens arabes pour moderne dans la langue et emprunté. Comment, d'autre part, ne pas reconnaître l'augmentatif espagnol *zapaton* dans le صَبَطُونَات *sabatounât* équivalent de « gros souliers, souliers communs » ? Est-ce que سَبَّاطِير *sappâtyr* « cordonnier » n'est pas bien visiblement pris à l'espagnol *zapatero* ? N'est-ce pas ainsi que le franco-normand *pouchette* devenu *budget* en anglais a, sous cette dernière forme repassé la Manche ? Ne retrouvons-nous pas dans notre *abricot* l'espagnol *albaricoque*, l'arabe *albirkouk* pris lui-même au bas grec *πραικοκκιον*, lequel, à son tour, ne constitue autre chose que le latin *præcoquus*, litt. « le fruit précoce » ?

S'étonnera-t-on maintenant de la présence au Maghreb d'un terme spécial à une peuplade hadjoute ? Il suffit, croyons-

nous, d'ouvrir Ibn Khaldoun pour avoir la solution du problème. La présence des Hodeïlis dans la région barbaresque nous y est signalée à deux reprises différentes. La première fois, c'est en 647 de notre ère. Ces Arabes fournissent au khalife Othman, lequel avait décidé la conquête de l'Ifrîkyah, un corps de troupes commandé par leur contribule Abou-dîb Khoweiled, fils de Khaled. Ce dernier mourut pendant le cours de l'expédition (voir *Histoire des Berbers*, trad. du baron de Slane, t. I, *Appendice*, p. 315. On ne nous dit pas d'ailleurs à combien s'élevait leur nombre ni combien d'entre eux se fixèrent en Occident.

Les choses se passèrent sans doute autrement vers le milieu du XI[e] siècle, lors de l'invasion hillalienne provoquée par le khalife fatimite El-Mostancer. Nous voyons alors une portion considérable des prétendus descendants d'Hodéil-ibn-Modraka ibn Elyg abandonner pour toujours le pays de Hedjaz. En compagnie d'une peuplade d'origine haourienne, ils viendront se fixer près de Besoua, entre la mer et le Bedja (voir *Histoire des Berbers*, t. I, p. 279). N'est-il pas tout naturel, dès lors, que ces Asiatiques aient fourni quelques mots de leur lexique particulier aux Magrebins aussi bien qu'aux Maures d'Espagne?

Mais n'oublions pas d'autre, part que le même vocable se retrouve dans des dialectes de l'Europe orientale, chez lesquels l'influence hodeïlite n'a pu se faire sentir. Miklosich (*Etymologisches Wœrterbuch der Slavischen Sprachen* et *Die Turkischen elemente in den Sued-Ost und Ost Europaeischen sprachen*) mentionne par exemple le russe *čobotu* « brodequin »; — petit russe, *čobot;* — polonais, *čobot, chobot,* idem, comme pris au persan, aussi bien que le néo-turk *čabet*. L'illustre slavisant ne nous explique pas ce qu'il entend par néo-turk et nous avons vainement cherché le terme en question dans le Dictionnaire de Bianchi. Certains orientalistes des plus compétents nous ont déclaré d'ailleurs qu'il ne pouvait non plus être iranien. Ajoutons que Miklosich signale également le russe *čabatan* « guêtres, bottes de dessus »; — russe blanc,

čebot; — lithuanien, *čabatas*, comme se rattachant à la même racine, qui ne saurait d'ailleurs être d'origine letto-slave. En tout cas, comme l'a fort bien reconnu Ahlqvist (*Die kulturwœrter in der Westfinnischen sprachen*, p. 149), ce sont ces termes lettons ou slaves qui ont passé à leur tour dans plusieurs dialectes ougro-finnois. De là, le suomi *sappas*, *saapas* « botte »; — esthonien, *saabas*. Une autre forme d'ailleurs se présente dans laquelle la dentale forte primitive se trouve changée en gutturale. Citons le russe *sapog* « botte »; — vieux slavon, *sapogs;* — lithuanien, *sopagas*, d'où à leur tour, le wotièque, *saapoga;* — wêpse, *sapug;* — live, *sapkos;* — zyriène, *sapoeg*.

Le *kamouz* et le *djauhari* nous faisait observer M. de Vaux, expliquent comment le terme hodeïlite peut se retrouver tant à l'est. En effet *sibṭ* qui dérive de la racine sémitique *sabata*, indiquant des idées de repos, d'extension à terre et d'aplatissement, possédait outre son sens général de « peau de bœuf », celui plus spécial de « cuirs cousus ensemble au moyen d'une épine égyptienne dite *ḳaraj* », fournie par une sorte d'acacia. Les chaussures ainsi fabriquées s'appelaient *na'âl* « chaussure » *sibtieh*. Ce dernier mot dans le langage vulgaire a dû se vocaliser en quelque chose comme *sabatieh*. Rien d'étonnant à ce que les peuples voisins en adoptant cette locution aient laissé tomber le premier terme. N'est-ce pas par une élision du même genre que nous disons des *algériennes*, des *indiennes*, des *mousselines*, pour des étoffes d'Alger, des Indes, de Mossoul? N'employons nous pas couramment l'expression *du champagne* pour dire du *vin de Champagne?*

Tous les renseignements par nous recueillis s'accordent donc à nous représenter notre mot *savate* comme pris à l'antique langue de l'Arabie. Il s'est glissé dès une époque relativement assez ancienne jusque dans le slavon ecclésiastique. N'oublions pas que les relations ont commencé de bonne heure entre Slaves et Musulmans. Ainsi que nous le rappelait M. Bouvart, il est question dans l'ouvrage d'Ibn-al-Athîr

(*Annales du Maghreb et de l'Espagne*, traduites et annotées par M. Fagnan, p. 125-126), d'un individu converti à l'Islamisme appelé 'Abd-er-Rahmân ben Il Abib Fihrî, lequel avait reçu ce surnom « à cause de sa haute taille, de ses yeux bleus et de ses cheveux rouges », et que l'on pouvait supposer en raison de cette circonstance être slave d'origine. Ce qui est certain, c'est qu'il vint d'Ifrikiyya en Espagne pour conquérir ce pays à la dynastie abbasside, et cela en l'an 160 ou 161 de l'hégire (776-777 de notre ère). Vaincu par le khalife omméyade, il prit la fuite et fut tué par trahison en l'an 162 de l'hégire (778 de notre ère). Cet aventurier n'était pas, sans doute, le seul à s'être mis au service de l'Islam, et l'on peut croire que dès la seconde moitié du VIIIe siècle, l'influence arabe avait pu se faire sentir dans l'Europe orientale.

Tout ce que nous venons de dire du mot *savate* peut s'appliquer à *sabot* qui, au dire des linguistes les plus compétents, ne constitue qu'un diminutif du précédent, de même que *Margot* est une abréviation de *Marguerite*. Lui aussi dérive du *sibṭ* arabe.

En est-il de même pour le terme mandchou *sabou* synonyme de « chaussure » d'après le Dictionnaire d'Amyot? Aura-t-il été porté dans l'Extrême-Orient par des explorateurs slaves ou d'origine sémitique? Sa ressemblance avec *savate*, *sabot*, serait-elle le résultat du pur hasard? *Chi lo sa*. En tout cas, il y a ici une coïncidence utile à signaler

De Charencey.

BIBLIOGRAPHIE.

La Khazradjyah, *Traité de métrique arabe par Ali el-Khazradji*, traduit et commenté par René Basset, correspondant de l'Institut, directeur de l'École supérieure des lettres d'Alger. Alger, P. Fontana, 1902.

La Khazradjyah est le titre d'un traité didactique en vers sur la métrique arabe, composé au commencement du

XIII[e] siècle par un savant d'origine arabe-espagnole, qui se nommait *Ali al-Khazradji*. Après avoir défini la métrique et les pieds, l'auteur étudie les syllabes qui composent ces derniers (v. 1-14). Il passe ensuite aux vers, dont il énumère en détail les différentes parties et les modifications qu'elles subissent au commencement et à la fin de l'hémistiche, ainsi que les licences autorisées ou non (v. 15-51). Il décrit ensuite en détail les différentes espèces de vers (v. 52-76) et termine par la rime, les lettres dont elle se compose, les fautes dont elle est l'objet (vers 77-94). Les deux vers à la fin forment l'épilogue de la pièce. M. Basset dit à juste titre : « On ne saurait naturellement parler de qualités littéraires dans un ouvrage de ce genre : la clarté, ce premier mérite d'un manuel, lui fait souvent défaut, et l'on ne peut guère louer que sa concision, mais non sa précision. » En effet, la majorité des vers sont au plus haut degré énigmatiques et ne peuvent être compris sans explication. Heureusement, les commentaires ne font pas défaut. M. Basset en compte vingt-trois, et il en a employé huit pour la composition de son propre commentaire.

Un des grands mérites du commentaire de M. Basset est qu'il s'est attaché à rechercher soigneusement tout ce qui se rapporte aux vers cités à titre d'exemples. Dans les vers de la *Khazradjyah* elle-même, ceux-ci ne sont indiqués que par un ou deux mots plus ou moins caractéristiques. M. Basset s'est imposé cette tâche laborieuse, parce que des variantes ou des altérations de vers dus à des poètes célèbres ont pu servir de base à certaines règles formulées par les métriciens arabes. En effet, il y a plus d'un vers cité à l'appui de l'altération d'un mètre, dont la rédaction la plus ancienne et la mieux accréditée est différente. Notamment quant à la licence poétique désignée par le nom de *khazm*, tous les exemples cités dans les commentaires pour en justifier l'existence sont, d'après les recherches de M. Basset, contestables et même apocryphes, de sorte qu'on est enclin à croire que cette licence n'est qu'une invention des métriciens.

M. Basset dit, p. 43, en parlant de ce *khazm*, que tous les vers attribués à Ali sont apocryphes. Il faut admettre peut-être une seule exception. Nous trouvons dans le *Fâiq* de Zamakhchari (I, p. 466 du ms. de Leide), cités comme des vers de ce prince :

تِلكم قُرَيشٌ تَمَنَّانِي لِتَقْتُلَنِي فلا وربِّكَ ما بَرُّوا وما ظَفِرُوا
فإن هلكتُ فرَهْنٌ ذِمَّتي لهم بذاتِ رَوْقَينِ لا يَعْفُو لها أَثَرُ

avec cet ajouté : « Abou 'Othmân al-Mâzini dit : « Il est hors « de question chez nous que ces deux vers sont les seuls qu'Ali a faits. »

Quant au vers cité p. 43 : يا مطر بن ناجية, il me semble évident que le mot اني est de trop. Les mots du vers suivant كلما رابك مني رائب doivent être rendus par : « Toutes les fois que quelque chose de ma part t'inspirera des doutes sur moi. »

P. 52. Le vers attribué à Farazdaq m'est bien connu, mais je ne puis le retrouver. La même idée a été exprimée par 'Adi ibn ar-Riqâ' dans ce vers :

والمرء يُورِثُ مجدَه ابناءَه ويموت آخَرُ وهو في الاحياء

« L'un fait hériter ses fils de sa gloire, l'autre est déjà mort lorsqu'il est encore parmi les vivants. »

P. 66. Dans le vers انا ذممنا, l'objet doit être سعد بن زيد الخ, car ذمّ ne se construit pas avec على. Je traduis (en lisant عَمْرو بن تميم) : « Nous blâmons à cause de ce qu'ils se sont imaginés à tort (les tribus de) Sa'd ibn Zaïd et d''Amr ibn Tamîm. »

P. 74. Je propose à M. Basset de traduire : « Si l'hiver descend sur l'habitation des (autres) gens, l'hiver évite le voisin de leur demeure (qui vit sur leur protection). » L'hiver désigne ici les misères que souffrent les pauvres en hiver.

P. 76. وتكرّمي n'est pas le respect qu'on me témoigne, mais mon respect de moi-même, mon sentiment d'honneur.

P. 77. Le second hémistiche du vers d'Al-Akhtal signifie : « C'est un titre (celui d'oncle) qui augmente auprès d'elles ta mauvaise fortune », c'est-à-dire qui vous annonce que vous n'avez plus de chance auprès d'elles. La même idée a été exprimée par Qotàmi, éd. de M. Barth, III, v. 13 et suiv.

P. 85. Ne serait-il pas mieux de traduire اذا افتقرت الي الذخائر par « si tu désires des (litt. si tu as besoin de) trésors » ?

P. 97. محتسب لما اصابه signifie proprement : « espérant d'obtenir (dans la vie future) la récompense de ce qui l'a frappé ».

Si j'ose me permettre une observation, c'est que M. Basset eût pu se dispenser de citations pour les vers connus de tout le monde, comme p. 147 pour le premier vers de la Mo'allaqa d'Imrou'l-Qaïs. Les citations sont indispensables pour les vers inconnus ou peu connus; mais quant aux autres, nous n'en avons besoin que lorsqu'elles apportent, soit une variante, soit une explication nouvelle.

Dans l'Appendice, M. Basset a donné : 1° un tableau des différentes formes et modifications des mètres arabes, qu'il a dressé d'abord d'après la *Khazradjyah*, mais qu'il a complété à l'aide d'autres sources; 2° un index des termes techniques accompagnés d'une explication. Ce tableau et cet index rehaussent la valeur du livre, dont nous recommandons la lecture à tous ceux qui désirent posséder un exposé clair et lucide de la métrique arabe.

M. J. de Goeje.

Le gérant :

Rubens Duval.

JOURNAL ASIATIQUE.

MAI-JUIN 1903.

HISTOIRE DE YOÛSOUF CHÂH,

NOUVELLE HISTORIQUE DE MÎRZÂ FETH'ALÎ ÂKHÒNDZÂDÈ,

TEXTE AZÉRI PUBLIÉ ET TRADUIT

PAR LUCIEN BOUVAT.

L'*Histoire de Yoûsouf Châh*, qui termine le recueil des comédies de Mîrzâ Feth'alî Âkhôndzâdè, en diffère sensiblement, tant par le sujet que par le style. Dans celles-ci, en effet, Mîrzâ Feth'alî nous a habitués à l'azéri vulgaire, à la langue que parlaient ses compatriotes. Dans l'*Histoire de Yoûsouf Châh*, au contraire, il nous offre un curieux essai de rédaction littéraire dans un idiome qui, à vrai dire, n'est qu'une sorte de *langue franque*[1] à l'usage des populations d'origines si diverses que l'on rencontre de Tebrîz à Tiflis. Cette raison et l'extrême rareté de l'ouvrage de Mîrzâ Feth'alî me font espérer que mon travail sera accueilli par les orientalistes, sinon avec faveur, du moins avec indulgence.

MM. Barbier de Meynard, Cillière, Haggard et Guy le Strange ont suffisamment fait connaître l'auteur, et il serait superflu de donner ici des détails biographiques. Je me

[1] Barbier de Meynard, *L'Alchimiste*, tirage à part du *Journal asiatique* de 1886, p. 3.

bornerai à dire quelques mots de son ouvrage. D'après la chronique persane intitulée *L'Ornement du monde*[1], Châh 'Abbâs Ier, la septième année de son règne, dut renoncer momentanément au pouvoir pour conjurer une catastrophe dont le menaçaient les astres. Sur les conseils de son astrologue, le mollâ Djelâl Yezdî, il abdiqua, répudia toutes ses femmes et céda le trône à un hérétique nommé Yoûsoufî (et non Yoûsouf), sellier de son métier, qui, par ses propos inconsidérés, scandalisait les hommes religieux. Proclamé roi de Perse et installé en grande pompe, Yoûsoufî régna trois jours, pendant lesquels il parla et agit «comme un Satan». Ce temps écoulé et le danger passé, le sellier hérétique fut chassé du trône, et Châh 'Abbâs reprit le pouvoir. Mîrzâ Feth'alî est parti de ce récit, qu'il a souvent modifié et quelquefois accompagné de réflexions oiseuses, pour écrire l'*Histoire de Yoûsouf Châh.*

On trouvera dans le petit glossaire qui termine ce travail, et dont les termes familiers à l'osmanli ont été exclus, les mots propres à l'azéri, ceux qui, employés dans les dialectes orientaux, ont disparu de l'osmanli devant l'invasion des expressions arabes et persanes, et enfin un certain nombre d'idiotismes. La version persane de Mîrzâ Dja'far Karâdjadâghî, à laquelle j'ai souvent eu recours pour ma traduction, m'a été fort utile pour la confection de ce glossaire.

[1] *Tarîkh-é Âlem-Ârâyé 'Âbbâsî*, ms. persan 223 de la Bibliothèque nationale, fol. 70 v° à 71 v°.

TEXTE ET TRADUCTION.

آلدانمش کواکب

حکایت یوسف شاه

بسم الله الرّحمن الرّحیم

الحمد لله ربّ العالمین والصّلوة علی خیر المرسلین

تصنیف قاپوتان میرزا فتحعلی آخونزاده فی سنهٔ اسلامیّه

۱۲۸۳ مطابق تاریخ مسیحیّه ۱۸۵۷

صفویّه‌نک اوایل سلطنتده قزوین پای تخت ایدی حادثات متنوّعه‌نک وقوعندن صکره محمّد شاه صفوی سلطنتی اوز اوغلی شاه عبّاس اوّله تسلیم ایتدی شاه عبّاسک جلوسندن آلتی ایل کچوب یدّنجی ایل باشلانمشدی که آشاقه ذکر اولنان قضیّه واقع اولدی

بهارک اوّلی ایدی نوروزدن اوچ گون کچمشدی شاه عبّاس گون اورتادن اوچ ساعت کچمش قصرده اوز محبوبه‌سی سلمی خاتونیله اوتوروب صحبته مشغول ایدی که خواجه

باشی خواجه مبارك ایچرو گروب گرنش ایدوب عرض ایلدی
که منجّم باشی میرزا صدر الدّین قبلهٔ عالمک زیارتنه
مشرّف اولماق ایستیر بر واجبی ایشدن اوترو شاه سلمی
خاتونه اشاره ایتدی که حرمخانه یه گتسون وخواجه یه بیوردی
که میرزا صدر الدّینی چاغر گلسون

منجّم باشی شاهک حضورنه داخل اولوب گرنشدن صکره
ال ال اوسته قباقده دوروب دعا وثنا ایتدی شاه
صورشدی که میرزا نه وار منجّم باشی عرض ایلدی که قبلهٔ
عالم ساغ اولسون بو اوقات کواکبک سیرندن بُیله معلوم
اولر که نوروزدن اون بش گون گچمش مریخک عقرب ایله
اقترانی واقع اولاجاق وبو قران نحسینک تاثیری بودر که
مشرق زمینده وبالتّرجیح ملك ایرانده بر صاحب سلطنتک
وجودنه صدمهٔ عظما یتشه جکدر بوکا بناءً من که آستانهٔ
سنیّه نک مخلص وجان سپار بنده سیم اوزمه واجب بلدم
که بو کیفیّتی پیش از حادثه قبلهٔ عالمه معروض ایدم

شاه بو وقتده چوخ جوان ایدی عمرندن آنجاق ایگرمی
ایکی ایل گچمشدی معلومدر که بو سنّده حیات نجه
شیرین وعزیزدر خصوصًا که درجهٔ علیاده وتخت سلطنتک

اوستنده بو سببه منجم باشینک خبری شاه جوانی غایتده وحشت عظمایه سالدی همان ساعت رنگی قاچوب گویا که بی هوش اولدی بر دقیقه‌دن صکره باشین قالدروب میرزا صدر الدّینه بیوردی که خوب مرخّص سن گیت منجّم باشی گرنش ایدوب قایتدی شاه یالقوز قصرده یاریم ساعت فکره بیچیده اولوب صکره خواجه مبارکی آواز ایتدی خواجه حضوره داخل اولدقده بیوردی که فرّاش گوندر بوساعتده وزیر میرزا محسنی وسردار زمان خانی ومستوفی میرزا یحیی‌نی وملّا باشی آخوند صمدی منم حضورمه چاغرسون خواجه چخوب بر آز وقتدن صکره احضار اولنان اشخاص گلدیلر ولازمهٔ تعظیم عمله گتوروب منتظر فرمایش اولدیلر

شاه بیوردی که سزی بر امردن اوتری مصلحته چاغرمشم گرك همان خصوصده بر تدبیر گوستره سکز چونکه بو مجلس خاصّدر اوکا بناءً منم طرفمدن اجازت اولنرکه اوتوره سکز اشخاص فرمایشی عمله گتوردیلر شاه منجّم باشینک خبرینی القا ایتدکدن صکره بیوردیکه آیا سزك رایکزه گوره من نه قسم تدبیریله بوحادثه‌نی اوز وجودمدن دفع ایده بلورم

حضرات جمله‌سی حیران قالدیلر بر دقیقه سکوتدن صکره
وزیر میرزا محسن باشلادی دانشماقه بو بندهٔ کمینه‌نک
اخلاصی دولت علیّه‌یه نسبت بدیهیّاتدن در البتّه قبلهٔ
عالمك خاطرنده‌در که پدر بزرگوارلرینك ایّام سلطنتنده بر
پاره ناقص العقل کمسنه‌لرك وزارته مباشرتی اولماق سببیله
خزینهٔ عامره نه مرتبه نقوددن خالی اولمشدی بو کیفیّته
حالی اولدوقده من تدبیرنه اقدام ایتدم وقرار قویدم که
چاکران درگاهدن هر کمسه که بر شغله ویا بر ولایتك
حکومتنه منصوب اولسه فراخور حالنه گوره بر مبلغ برسم
پیشکش خزینه‌یه تسلیم ایتسون وعلاوه هر زمان که قبلهٔ
عالم بر امیرك کاشانه‌سنی تشریف قدومیله مبارك ایتسه
صاحب کاشانه اقمشهٔ نفیسه پای انداز وبر مقدار پول
پیشکش ایلسون بو نوع تدبیرك واسطه سیله ایندی که
قبلهٔ عالمك جلوسنك یدّجی ایلی در خزینهٔ عامره الحمد
للّه والمنّه نقود وافره‌دن مالامالدر امور وزارتك پیش رفتنده
بندهٔ کمینه طرفندن بی تجربه‌لك غیر متصوّردر امّا کواکبك
مقابلنده تدبیر گوسترمکه الحقّ عاجزم
بوندن صکره سردار زمان خان شروع ایلدی بو چکر خالص

سقّالمنگ توگنی دولت علیّه‌نگ خدما تنده اخلاص
وهنریله آغارتمشم مثلا اون ایل بوندن اقدم که طایفهٔ عثمانیّه
بکر پاشا دمرچی اوغلی‌نگ سرعسکرلکی ایله یتمش مین
نفره قریب خاك ایرانه هجوم گتورمکه مصمّم اولمشدیلر قبلهٔ
عالمنگ پدر بزرگواری ایران قشوننگ سردارلقنی مکا واگذار
ایتدی اگرچه بزم قشونمزده حساب وعددده طایفهٔ
عثمانیّه‌دن کم دگلدی نهایت منم حیفم گلدی که فرقهٔ
ناجیه‌نگ قشوننی کروه ضالّه‌نگ مقابلنده تلفه ویردرم اوکا
بناءً امر ایتدم که عثمانیّه سرحدّندن تا نهایت ملك آذربایجان
تمام دهاقیننگ زراعتنی خراب ایتسونلر وچارپالرینی قووب
گتورسونلر کورپی‌لری داغتسونلر ویول‌لری پوزسونلر وقتی
که بکر پاشا سرحدّمزه داخل اولدی اگرچه مقابلنده بنزم
قوشندن بر نفر گورمدی امّا یول‌لر بر مرتبه‌ده خراب
اولمشدی که اصلا اوزیله توپخانه گتورمکه قادر اولمیوب
آنجاق آتلو وپیاده سیله انواع زحمتده تبریزه وارد اولدی
وهرطرفه دسته گوندروب ذخیره تحصیلنه اقدام ایتدی النه
بر حبّه وبر اوکوز وقوین دوشمدی ناچار اوچ گوندن صکره
افتان وخیزان آچ وافسرده تبریزدن کوس رحلت دوگوب

قاچدی بو تدبیریله ملك ایران طایفهٔ بیگانه‌نك هجومندن
محفوظ قالدی یول‌لری بوزماق وکوپری‌لری یخماق بر مرتبه‌ده
تدبیر مفید گورلوندی که دولت علیّه بکرپاشا قاچاندن صکره
دخی بُیله صلاح گوردی که اونلری همیشه بو قرارده باقی
قویسون دوباره طایفهٔ بیگانه‌نك هجوم گتورمك احتیاطیله
بوطریقیله دولت علیّه‌نك قوشونندن بر نفرك دخی بورنی
قانامیوب عساکر منصوره‌نك جمله‌سی همسایه دشمنلرك
وحشتی ایچون سالم قالدی بُیله ایشلر خصوصنده آستانهٔ
علیّه‌نك قوجه ایتی تدبیرگوسترمکدن عاجز دگل امّا
کواکبیله مخالفت ایتمکده عقلم هر بر علاجدن قاصرگورونر
شاهك وحشتی غایتده زیاده‌لنمك باشلادی صکره مستوفی
میرزا یحیی تکلّم گلدی بو بندهٔ حقیر وزیرك اقربی ودست
پرورده‌سی اولدوقوم سببه وانونك وجودی واسطه سیله
بو منصبه یتشدوکمه گوره اخلاص وصداقت گوسترمکده
بالکلّیّه اونك نیّات حسنه‌سنه وقاعده سنه بی رویلك
ایتمشم مشخّصدرکه قوشونك واواسط صاحب منصبانك
مواجبی قبلهٔ عالمك فرمانی موجبنجه ومنم امضامیله
ولایتلرك مداخلندن حواله اولنر چونکه خزینهٔ عامره‌ده

نقوددن نقصان گورسونمشدی نجه که وزیر ذکر ایلدی اوکا
بناءً من بر جهتدن غایتده دل افسرده ایدم اگرچه
من فرامین مواجبی امضا ایدوب ولایتلره حواله ایتمشم که
مواجبلرک قطعیله دولت علیّه خلقک نظرندهٔ بی اعتبار
گورونمسون امّا مخفی هر بر ولایت حاکمنه پیش از وقت
مکتوب گوندرمشم که منم طرفمدن جداگانه نوشته
اولمامش محض فرمان موجبیله مواجب اجرا ایتمکدن احتراز
ایتسونلر همین تدبیر سببیله خزینهٔ عامرهٔنک مداخلی چوخ
تزاید ایدوبدر وقوشون خلقی وصاحب منصبلر اگرچه بی
وصول مواجب قالوبلر امّا صلح وآسایش زمانی اولماق
سببیله وایرانک کمال اوجوزلقنه گوره مواجبه زیاده محتاج
اولمیوبلر بیله ایشلر خصوصنده منم ذهن دقیقم ید بیضا
گوسترور لکن کواکبک تاثیرینی ردّ ایتمک ایچون
دوغروسی هیچ بر چارهیه عقلم چاتمیر
نوبت یتشدی ملّا باشییه تقریر ایلدی جناب اقدس الهی
قبلهٔ عالمک وجود مبارکنی ائمّهٔ اطهار حرمتنه جمیع آفات
سماویدن وارضیدن محفوظ ایتسون بو داعی دوام دولت
قاهرهنک اخلاص وصداقتی سلسلهٔ جلیلهٔ صفویّهیه نسبت

توصيفدن خارجدر قبلهٔ عالمك پدر بزرگوارلری زماننده
منصب ملّا باشیلقه سرافراز اولدوقومده نصف ایران
حتّی يلى تختك دخی یاروسی سنّی مذهب ایدی اوّلاً
مواعظ حسنه وثانيًا تخويفات كثيره سببيله تمام سنّی
مذهب لری راه راست مذهب اثنی عشريّه يه هدايت ايتمشم
ایندی اللّهك كرمندن صفحهٔ ایرانده بش آلتی نفردن زیاده
سنّی تاپولماز بو خصوصده ایران خلقندن دخی کمال
رضامندلکم واركه بمجرّد تكليف قدیمی آنا وبابالرينك
مذهبلرندن ال چكوب هدايته راغب اولدیلر حتّی من
ایستدم كه جهودلره وارمنی لره داخی ال قاتوب اولری ده
شیعه مذهبنه دوندرم امّا بر پاره خیر اندیش کمسنه لر
مصلحت كورمديلر كه لزومی یوخدر چونكه هر توریاقده
جهوددن وارمنی دن بر آز وار بزم توریاقمزده دخی بر آز
اولماقلری مصلحتدر علاوه مشخّصدر كه ائمّهٔ اطهارك
احادیث صریحه سی موجبنجه اسلام ملکنده تخته وتاجه
مالك اولان کمسنه ذات شریف وواجب الاطاعة محسوب
اولنماز زیرا كه بو درجهٔ عاليه امامه ويا اونك نایبی مجتهد
اعلمه متعلّقدر اوّكا بناءً من جميع خطبایه حکم یازدم که تمام

ولایتلرك منابرنده خلقه اعلام ایتسونلرکه همان احادیثك
سلسلهٔ صفویّه یه شمولی یوخدر زیرا که خاندان نبوّتدن
ودودمان امامتدن ظهور ایدوبلر وواضحدر که ائمّهٔ همان
احادیثی غیرلرك حقّنده بیورمشلرنه اوز اولادلرینك بو اوقات
که قبلهٔ عالمك وجودی تأثیر کوکبدن محلّ خطره ده در
منم اورکم غصّه دن تابه ده کی بالغ کمی بریان اولر و قاصر عقله
بیله یتیشر که او ملعون منجّم باشی نك اوزی بو ایشك
چاره سنی بزدن آرتوق بلر او قبلهٔ عالمه خیانت ایدوبدر که
کوکبك تأثیرینی بلدروب دفعنك علاجنی اظهار ایتمیوبدر
البتّه بر خبیث فکره گوره نجه اوله بلر که زهری گوستره
پادزهری گوسترمکدن اوزینی کنار چکه پیغمبر صلوات اللّه
علیه بیوروبدر که کلّ منجّم کذّاب بو حدیثی من اولارك اوز
اخوالنه اسناد ایدرم ته عالمریمه چونکه او ملعونلرك
اخباری اکثر اوقات نتیجه باغشلیر امّا اوزلری یالانچی
وبدذاب درلر قبلهٔ عالم اونك اوزینی چاغرسون بو حادثه نك
دفعی ایچون اونك اوزندن علاج ایستسون اگر عذر
گتورسه بوینی ووردورسون
ملّا باشینك منجّم باشی ایله عداوت سابقه سی وارایدی بو

کیفیّت اونڭ ایچون چوخ یاخشی وسیله گورندی کـه
اونڭ وسایر منجّملرڭ کور بدرینی یاندرسون الحقّ منجّم
باشی دخی گورنرکه چوخ احمق ایمش نه لازم اولمشدی که
بُیله وحشتلو خبری شاهه ویروب بو قالماقله سبب اولـه
واوزینی دخی هلاکته سالـه منجّم باشـی‌یه اواخـرده
بو بحثی وارد ایدردیلر جواب ویردیکه من فورخدم که اگر
بو خبری شاهه اقدم یتورمسم اوزگه منجّملر اونی یتوررلر من
شاهڭ نظرنده خر نادان قلمنه گیدرم منصبدن معزول اولّام
بهر صورت شاهڭ منجّم باشیدن همان نامبارك خبره گوره
غضله‌سی گتمشدی
ملّا باشینڭ تحریکی اولمامشده بو حالده کمال غیظ اوکـا
اوز ویروب خواجه مبارکی قایم صوتیله صدا ایتدی خواجه
حاضر اولدوقده بیوردی که بو ساعت فرّاش گوندر منجّم
باشی‌نی منم حضورمه گتورسون خواجـه قـایـدوب بـر
ساعتدن صکره منجّم باشی حاضر اولدی شاه غضبلنمش
اصلان گمی دیزی اوسته چوکوب خطـاب ایتدی پـدر
سوخته کوا کبڭ آفتندن منی قورخودارسن وعلاجنی
گورسن جلّاد

طرفة العينده جلّاد مهیب بلنده خنجر النده طناب ایچروگردی بیچاره منجّم باشینڭ ارواحی او چوب باشلادی یارپاق گمی تترمکه شاه جلّاده بیوردی که آپار بو سگڭ بو ساعتده بوینی وور

سردارزمان خان اگرچه اهل شمشیر ایدی امّا چوخ رقیق القلب آدم ایدی منجّم باشینڭ حالنه ترحّم ایدوب اياغه دوردی عرض ایلدی که تصدّقڭ اولم بو سگڭ بو یننی وورولندن صکره حادثه‌نڭ دفعی ایچون کیمدن علاج صوروشاجا یوق بو بندهٔ ذلیل استدعا ایدرم که منم سقّالمڭ آغ توگلری حرمتنه اونڭ قتلندن گذشت ایدوب حادثه‌نڭ علاجی خصوصنده اوندن تدبیر صوروشاسڭز اگر موافق خواهش جواب ویرمسه مقصّر ومستوجب القتلدر

شاه جلّاده بیوردی که اونی قوی گیت صکره منجّم باشی یه رجوع ایدوب دیدیکه ملعون بو ساعتده حادثه‌نڭ دفعنه علاج گوستر

بیچاره منجّم باشی یمان حالده ایدی حادثه‌نڭ دفعنه هیچ بر علاج بلمردی امّا اولم قورخوسندن اظهارنه اقدام ایده

بلدی عرض ایلدی که تصدّقك اولوم حادثه‌نك علاجی
ممکندر مکّا بر ساعت مهلت ویرون گیدم زیج اولوغ بگه
ملاحظه ایدم قایدم عرض ایلیم زیج اولوغ بگده هر گز
بو نوع حادثه‌لرك دفعی ایچون بر شی مرقوم دگل

امّا منجّم باشی ایستدی که بو بهانه ایله اوزینی اوستادی
مولانا جمال الدّینك یاننه سالسون واوندن مشورت
صوروشون چونکه اونی نجوم علمنده اوزیندن آرتوق تجربه‌لو
بلردی شاه رخصت ویردی منجّم باشی چخمامش خواجه
مبارك ایچرو گروب عرض ایلدی که مولانا جمال الدّین
حضور مبارکه مشرّف اولملق ایستر شاه بیوردی چاغر
گلسون منجّم باشی یه دیدی که بر آز حضورده قال

مولانا اوطاقه داخل اولوب شاهه لازمهٔ ستایش عمله
گتوردی شاهك اشاره سیله اوتوروب عرض ایلدی که
قبلهٔ عالم سباغ اولسون اگرچه بو بنده پیرلك سببیله
درخانه‌دن کنار اولوب کوشه گیرلك اختیار ایتمشم لکن بو
اوقات یعنی نوروزدن اون بش گون گچمش مرّیخك عقرب
ایله اقترانی ایتکلرندن قبلهٔ عالمك ذات مبارکنه احتمال
صدمهٔ عظما اولیوروق ایچون واجباتدن بلدم که حضور پور

نوره شرفیاب اولوب پیش از وقت حادثه‌نی اعلام ایدوب
دفعنه تدبیر گوسترم بو خاطره که مبادا بو کیفیّت جوان
منجّملرك بصیرتندن مخفی قالا شاه نهایتده خوشحال
اولوب بیوردیکه مولانا بز ایله بو خصوصده گفتگو ایدردوك
حادثه معلوم در تدبیرینی اظهار ایدون
مولانا عرض ایلدی که قبلهٔ عالم بو ایّام نحوستنده یعنی
نوروزدن اون بش گون گچنه‌دك گرك اوزینی سلطنتدن خلع
ایده وتخت وتاجی تسلیم ایلیه بر مجرم وواجب القتل
کمسنه‌یه واوزی خلقك نظرنده ناپدید اوله او صورتده
کواکبك تاثیری همان مجرمك باشنده چاتلیاجاق
چونکه او وقت ایران پادشاهی اودر ایله که حادثه واقع
اولور واو مجرم که صاحب تخت وتاج در هلاکته یتشور او
زمان قبلهٔ عالم اختفادن چخوب گنه تخت وتاجه مالك
اولور وکمال اقبال وعافیتده سلطنت ایدر امّا گرك خلقدن
بر کمسنه بو تدبیری بیلیه وظنّ ایتمیه که قبلهٔ عالم عاریتاً
تخت وتاجدن ال چکر تاکه همان مجرمی که تخته
چخاجاقدر مستقلّاً اوزلرینه پادشاه بله‌لر وگرك حرم خانه
خاتونلرینك‌ده طلاق ویرلوب کابین کاغذلری پرتله صکره

اولره تکلیف اولنه که عبّاس محمّد اوغلنه که دخی پادشاه
دگل وبر فرددر افراد ناسدن دوباره منکوحه اولوب فقر
وقناعته راضی اولورلرمی هر بریسی که راضی اولسه اوکا
دوباره عبّاس محمّد اوغلنه نکاح اوخونا وکابین کاغذی یازیله
وهر بریسی که راضی اولمسه همان ساعت بوراخلا

منجّم باشی مهلکه‌دن قورتاردی شاهک بشره سندن بالکلّیّه
قورخو اثری رفع اولدی رنگی آغارمش ایکن قرمزلقه تبدیل
تاپدی افراد مجلسدن مولانانک عقل وکمالنه آفرین صداسی
سقفه بلند اولدی شاه بشاشتیله ملّا باشی‌یه متوجّه اولوب
سؤال ایتدی که احکام شرعه مطابق برغایتده مجرم وواجب
القتل کمسنه نظرده وارمی که سلطنتی وتخت وتاجی اوکا
واگذار ایدك

ملّا باشی جواب ویردی که پروردگار عالم قبلهٔ عالمه عمر
طبیعی کرامت ایتسون بو شهر قزوینده بر نفر نابکار پیدا
اولوبدر که جمیع روی زمینده اوندن مجرم‌تر وقتله مستحقّ بر
کمسنه تاپولماز آدینه یوسف سرّاج دیرلر معلوم دگل که
هارده تربیت تاپوبدر آنجاق بو اوقات شهر قزوینده ساکن
اولدوق ایچون اجامر واوباشدن اوزینه مرید جمع ایدوب

همیشه علمای کرامک وخدّام شریعت غرّانک ضربنه وذمّنه
زبان کشادر بو ملعون همیشه اوز مریدلرینه صراحتًا ذکر ایدر
که گویا علمای کرام عوامه فریب ویررلر مثلاً اونک عقیده سیله
گویا اجتهاد لازم دگل وخمس وامام مالی ویرمك خلافدر
وگویا علما فوت اولان مجتهدینك راینده قالماق اوجهتدن
عوامه جایز گورمزلر که اوزلرینك بازاری رواج اولسون وبوندن
علاوه دولت علیّه یه دخی بحثلر وارد ایدر دیر که
کدخدادن توتمش پادشاهه دك كلّ ارباب مناسب اهل
ظلم وقطّاع الطّریق درلر ملك وملّته هرگز بولردن بر منفعت
عاید دگل همیشه اوز هوای نفسلریله بیچاره خلقی جریمه
ومواخذه ومعاقب ایدرلر اوز رفتارلرنده هیچ برقانون وقاعده یه
متمسّك دگللر بوگونه رفتار آنجاق اهل ظلمك وقطّاع
الطّریقلرك عملی در ودخی ذکر ایدرلر که مذهب تناسخه
قایلدر بو داعی دوام دولت قاهره بُیله صلاح گورورم که قبلهٔ
عالم سلطنتی وتخت وتاجی بو ملعونه تسلیم ایتسون که
کواکبك تاثیرندن اوز جزاسنه یتشوب درك اسفله واصل
اولسون

افراد مجلس کلًّا بو رایی تصدیق ایدوب قایم صوتیله

IMPRIMERIE NATIONALE.

دیدیلر که یوسف سرّاج پدر سوخته بالکلّیّه قتله سزاوار وبلای آسمانی یه مستحقّدر شاه خوشحال اولوب بیوردی که راضیم اونک هلاکنه صباح بو تدبیر تمام وکمال مجری اولنەجاقدر افراد مجلسی مرخّص ایتدی مجلس داغلدی اولورکه خواننده‌لر بو گذارشک وقوعنده شبهه ایدوب اونی کذبه حمل ایده‌لر بو صورتده من اولردن توقّع ایدرم که تاریخ عالم آراده شاه عبّاسک جلوسنک یدّنجی ایلنده صادر اولان وقایعه ملاحظه ایتسونلر ایندی بزه لازمدرکه یوسف سرّاجی تانیداق که کیمدر شخص مذکور قزوینک قریه‌لرندن کربلای سلیم آدلو بر دهقانک اوغلی ایدی چونکه کربلای سلیم بر مؤمن ومتّقی آدم ایدی ایستدی که اوغلی ملّا اولوب علما سلکنه داخل اولسون اوکا بناء اونی اوشاق ایکن گتوروب شهر قزوینده مکتبه قویدی بر نچه ایلدن صکره یوسف سرّاج که حدّ بلوغه یتشوب آثار رشد اوزینده ملاحظه ایلدی تحصیل علم ایچون اصفهانه گتدی اوردن دخی بر نچه ایلدن صکره کربلایه روانه اولوب بیوك عالملرك مجلسنده تکمیله علومه شروع ایتدی مدّت مدید اوراده مکث ایدوب تمام علوم اسلامیّه یه واقف اولدی چونکه

علمانک اکثر اموزده تقلبنی مشاهده ایدردی اوکا بناءً بو صنفه
نفرت بهم ایدوب ایستمدی که اوزینی اولارک زمره سنه
داخل ایتسون کربلادن قایدوب وارد اولدی همدانه اوراده
اوستا خلیلک یاننده قرق یاشنده ایکن سرّاجلوق صنعتنی
بر ایل مدّتنده اوکرنوب قزوینه مراجعت ایتدی زیرا که
بو شهر پای تخت اولدوق ایچون اونک صنعتنک رواجی
بوراده آرتوق کورونردی قزوینه وارد اولاندن صکره
تاهّل اختیار ایدوب دکّان آچدی اوزکسبیله اوزینی وعیالنی
ساخلاماقه مشغول اولدی چونکه بر مرد سلیم النّفس
ونیکوکار ایدی همیشه علمانک وارباب مناصبک حرکات
ناشایستهسنی اونک خاطرنه توخونوب اولرک ذمّندن
وضربندن دلنی ساخلاماقه قادر اوله بلمردی اکرچه بو نوع
جان کذارلق اوکا صادق وخیر اندیش دوستلر بهم ایتدی
نهایت آخرده بدبختلکنه باعث اولدی
صباحسی کون شاهک بیوروقیله کون اورتایه ایکی ساعت
قالمش تمام اعیان واشراف وارکان دولت وعلما وسادات
وجمله ارباب مناصب کدخدادن دوتمش وزرایهدک دربار
شاهیده حاضر اولوب هرکس اوز یرنده دوروب کمال سکوت

وبی استحضارلقیله شاهک حضورنه منتظر ایدیلر بو حالده
شاه باشنده تاج والنده جراهر نشان توپّوز قولنده جواهر
بازوبندلر بلنده کمر وشمشیر مرصّع ظاهر اولوب دربار
اوطاقنده که برآرشون یردن رفعتلو وخلقه باخان طرفی
بالمرّه آچوق وبی حایلدر تخته چخوب اوتوردی واوزین
حضّار درباره توتوب خطاب ایلدی جاعت ایندی یدّمجی
سنه‌درکه من جناب اقدس الهینک مشیّتیله سزه پادشاهم
وبقدرامکان سزک هر برکزه نوازش ومرحمت گوسترمشم
وسزدن دخی چوخ راضی وخشنودم چونکه صفویّه
اوجاقنه اولان ارادات سببیله همیشه مکا اخلاص وصداقت
گوستروبسکر ایندی بر پاره سببلره که کشفنی من سزه لازم
گورمرم من مجبروم که سلطنتدن ال چکوب تخت وتاجی بر
کمسنه‌یه واگذارایدم که بو رتبه‌یه مندن الیق وشایسته‌در
همان شخصی ملّا باشی وسردار زمان خان ووزیر ومستوفی
ومولانا جال الدّین ومنجّم باشی سزه گوستره جکلر گرک کلّا
گدوب کمال شکوه وطنطنه ایله اونی گتوروب بو تختک
اوستنده اوتوردوب مستقلّا اوزکزه پادشاه بله سکز وای
اوکمسنه‌نک حالنه که منم فرمایشمدن تخلّف ایدوب او

شخصك اطاعتنده قصور گوسترة شاه بو سوزلری تمام ایدوب
تاجی باشندن گتوروب تختك اوستنه قویدی وتمام لباس
فاخرینی سویونوب شمشیر وکمرینی آچوب بر مندرس لباس
اگننه گیدی وخلقه متوجّه اولوب دیدی که ایندی من
افراد ناسدن بر مرد فقیرم عبّاس محمّد اوغلی دخی منی
آختارمیون که گورة بلمزسکز خداحافظ دیوب تختدن
دوشوب حرم خانه‌یه روانه اولدی حضّار مجلس حیران
قالدیلر بلدیلر که بو کیفیّتی نه‌یه حمل ایتسونلر
حرم‌خانه‌ده جمله حرملر شاهك فرمایشیله بر اوطاقه حاضر
اولوب قدومنه منتظر ایدیلر شاه مندرس لباسده همان
اوطاقه داخل اولدی خوبان حرم اونی بو هیئتده گورنده آز
قالدیلر قهقهه ایتسونلر امّا شاهك مهیب باخشی وقاش
قباقی اولرة بو حرکتدن مانع اولدی شاه همان ساعت خواجه
مبارکه بیوردی که ملّا رسولی اوزینك ایکی یولدا شیله
حضورة گتور ملّالر دیشقاروده پیش از وقت حاضر اولمشدیلر
حضورة داخل اولدقده شاه اوتورماقه اشارة ایتدی صکرة
اوزین حرملرة توتوب خطاب ایلدی منم عزیزهم فرّاشلرم من
کمال افسوس ایله مجبورم که بریمان خبر سزة اعلام ایدم

سزه معلوم اولسون که ایندی من ایرانک پادشاهی دگلم دخی منم عمارتم ودولتم یوخدرکه سزی زینت وزیورده وعالی شان اوطاقلارده ساخلیام من افراد ناسدن بر فقیر ویی چیز کمسنه یم اوکا بناءً لا بدّم که سزک طلاقکزی ویروب جمله کزی آزاد ایدم که هرکسه میلکز اولسه اونی اختیار ایده سکز صکره اوزین ملّا رسوله توتوب بیوردی که بولرک صیغهٔ طلاقلرینی جاری ایله ملّا رسول هامیسنک طلاقنی یاننده کی عدلین حضورنده اوخیدی خوبان حرم گوردیلر که بر غریبه ایش اوز ویردی چوخ خوفه واضطرابه دوشدیلر هیچ کیفیّتدن حالی اولمادوقلری ایچون بلمدیلر که بو عجبه قضیّه‌در جمله‌سی حیران قالدی

طلاق تمام اولدوقده شاهک بیورروقیله اولرک کابین کاغذلرینی خواجه مبارك یرتدی شاه دوباره خوبان حرمه متوجّه اولوب دیدیکه اگر سزدن هر برکز فقره وقناعته راضی اولوب منی یعنی عبّاس محمّد اوغلنی ارلکه قبول ایدرسه تازه‌دن بو عبارتیله اوکا صیغهٔ نکاح اوخوتدورم حرملرک کلّی‌سی تازه‌دن راضی اولدیلر که شاهک منکوحه اولسونلر چونکه شاه چوخ جوان وکوچك اوغلان ایدی وبرده

حرملر بو امری ظرافت کمی برشی قیاس ایدردیلر وهرگز
عقللرینه چاتمزدی که شاه عبّاس غفلتًا بر عبّاس محمّد
اوغلی اوله امّا اولرك جملهسندن ایکی نفر دلبر خوب رو که
خلاف رضالریله شاهك حرمخانهسنه دوشمشدیلر غایت
شرمیله وآهسته سس ایله عرض ایتدیلر که بز پادشاهه
منکوحه اولمشدوق واوز بختمزدن ودرجهمزدن چوخ خوشنود
ایدوق ایندی که بو بختورلکدن محروم اولدوق عبّاس محمّد
اوغلنه اره گیتمکی قبول ایتمروك همان ساعت بو ایکی نفر
مرخّص اولندی اولرك بریسی کرجی قزی ایدی که کرجستان
والیسی شاهه پیشکش گوندرمشدی همان گونك صباحسی
اوز عوسی اوغلیله تمام جواهراتین وملبوساتین گوتوروب
زیاده پول ایله وطننه مراجعت ایتدی کرجستانده اونك
نقلنه باور ایتمیوب بیله فرض ایدردیلر که گویا او قاچوبدر
وایستردیلر که اونی گرو قایتارسونلر امّا بلمرم که نه امر
واقع اولدی که اونی اونوتدیلر وبو قز بر جوان کرجی یه
اره گدوب آخر عمرنه دك کرجستانده قالدی او بریسی
دلبر قزوین اهلندن بر تاجرك قزی وبر جوان وخوش رو
اوغلانه نامزد ایدی خوب رو اولماق ایچون غفلتًا شاهك

دلالەلرینڭ چوغوبجولوقیله آتاسندن مطالبه اولنوب شاهڭ
حرمخانەسنه داخل اولمشدی ذکر اولنان کیفیّتی اوز
آرزوسنه یتشمکه وسیله بلوب آتاسی ایونه قایتدی ونامزده
واصل اولدی

سایرحرملرڭ نکاحی مجدّدًا عبّاس محمّد اوغلنه اوخونوب
خواجه مبارکه امر اولندی که جملەسنی همان ساعت
قزوینڭ آلتجی کوچەسنڭ باشنده معیّن اولنان بر ایوه
پیاده گتوروب یتورسون اوزی دربار شاهی‌یه قایتسون
صکره عبّاس محمّد اوغلی حرم خانەدن چخوب اوزاخلاشدی
ناپدید اولدی

یوسف سرّاجڭ دکّانی شاه مسجدنڭ میداننڭ مشرق
سمتده واقع ایدی گون اورتادن ایکی ساعت گچمشدی
یوسف سرّاج فریضۀ ظهری ادا ایدوب اوتوروب النده بر
جلوی تگوب تمام ایدردی چونکه مشتری تاپشورمشدی که
گرک اوگون حاضر اولەیاننده دوستلرندن ایکی نفر
دخی وار ایدی که اونڭ صحبتنه قولاق اسّردیلر یوسف
سرّاج بهالوقدن شکایت ایدردی که بیچاره فقیر کسلر همان
ایل چوخ اضطراره دوشمشدیلر چونکه گچن ایل نهایتده

قوارقلوق اولماق سببیله وقزوینك اطرافنده سویك
قلّتی جهتیله اکثر محصولات یانوب عمله گلمشدی بوکیفیّت
بهالوقه باعث اولمشدی یوسف سرّاج دیردی تعجّب ایدرم
بو دولتدن که قزوینه سو چخارماق ایچون هزارگونه
استطاعت وقدرتی وار امّا بُیله غفلتدهدرکه اصلا بو امره
ملتفت اولمیوب اوز رعایاسنك حالنه وپای تختك رونقنه
توجّه ایتمیر

بو حالده میدانك مغرب سمتندن بولوت کمی توز قالخدی
یوسف سرّاج ایکنهسی النده باشین بوخارو
قووزادی گوردی که بر اساس پیدا اولدی واصلا خیالندن
گچرمدی که بو اساس وتدارك اونك ایچوندر قباقده اون
ایکی شاطر قیوراق گیمش چهار گوشه بورك باشلارنده
اولارك دالوسنجه اون ایکی علمدار الوان علملر اللرنده
صکره دستهٔ پیش خدمتان که بریسنك باشنده بر مجمعی
وار ایدی دستهٔ فرّاش اللرنده آغاج اولرك عقبنده میر
آخور یدکنده بر ترکمان آتی جواهر نشان بهر واسباب
اوستنده مرصّع رخت باشیده مروارید سینه بند دوشنده
زمرّد قوتاز بوینده بولردن صکره ملّا باشی وسردار زمان

خان ووزیر مستوفی ومولانا جمال الدّین ومنجّم باشی علمای
کرام وسادات عظام وسایر اعیان واشراف وارباب مناصب
وبر دسته پیاده وبر دسته آتلو کمال شکوه وآرام ایله گلودیلر
ایله که یوسف سرّاجک دکّاننه برابر اولدیلر هامسسی
دایاندی ملّا باشی وسردار ایرلو دورروب یوسف سرّاجه
گرنش ایتدیلر یوسف سرّاج ایاغه دورروب تواضع ایلدی
امّا غایت تعجّده صکره ملّا باشی تکلّمه گلوب دیدی
قضانک تقدیرندن استا یوسف بوگون سن بزم پادشاهمز
سن ایرانک سلطنت تختی بو حالده شاه عبّاسک
وجودندن خالی در بزلری سرافراز وخوشجهت ایلیون دربار
شاهی یه تشریف فرما اولون که جلوس همایون واقع
اولسون

یوسف سرّاج کمال تحیّره دوشوب هیچ بلدی که بو نه واقعدر
اونک قباقنده تمام ارکان دولت دورمشدیلر بو سوزلری اوکا
ملّا باشی دیودی که ایرانده بر متین کمسنه حساب اولنردی
امّا کیفیّت بر مرتبهده غریب ایدی که یوسف سرّاج اونک
دوغرو اولماقه با وجودیکه گوزیله گوردی هرگز اعتبار ایده
بلمزدی عاقبت مقام جوابه گلوب دیدی منم مخدوم ملّا

باشی من جنابکزی ایراندہ متین آدملردن حساب ایدرم
بلرم آیا دلو اولوبسکز یا بنگ آتوبسکز که بو قبیل سوزلری منم
اوزمه دیرسکز من بر فقیر سرّاج بابایم من هارا تخت وتاج
هارا والّله من آنلیا بلرم که سزک بو حرکتکزی نه‌یه حمل ایدم
مات وحیران قالمشم توقّع چاکرانه ایدرم که مکا ساتاشمیه‌سکز
سردار زمان خان سوزه شروع ایلدی استا یوسف سن بو
ساعتده قبلهٔ عالم من وبزجمله‌مز سنک قولون وسنک آستانه‌ک
واروق سکا چاکرانه بزدن توقّع ایتمك مناسب دگل سن
خسروانه فرمایش ایتمکه شایسته سن بزنه دلو اولمشوق ونه
بنگ آتمشوق جمله‌مز عقل سلیم وشعور کاملده واروق امّا
حضرت بارینک تقدیرنه تبدیل یوخدر بوگون کلّ ایران
ملکنده سنک سلطنتک مسلّمدر ملّا باشینک قولنه گوره
دربار شاهی‌یه تشریف فرما اولون که جلوس همایون واقع
اولسون صکره اوزین دورت نفر حاضرده اولان پیش
خدمتلره توتوب دیدی که خلعت شاهانه‌نی گتورون قبلهٔ
عالمی گیندرون

پیش خدمتلر ال‌لرنده مجمعی اُیله که ایچنده خلعت
شاهانه قویولمشدی دکّانه ایاغ باسدیلر مجمعی یره قویوب

شروع ایتدیلر یوسف سرّاجك كهنه پالتارینی سویوندورماقه وخلعت شاها نه نی اوکا گیدرمکه مخالفت بر یانا چاتمازدی یوسف سرّاج مقام تسلیمده دوردی که عقلا اوز خواهشلرینی عمله گتورسونلر ایله که لباس گیمك تمام اولدی میر آخور مرصّع رختلو آتی قباقه چکدی یوسف سرّاجی مندردلر آته اساس قرار سابق اوزره دربار شاهی یه روانه اولدی فرّاشلرك کوچه‌لرنده بروید بروید سسی هر دقیقه‌ده عرشه دایاندی تمام اهل قزوین ذکورًا واناثاً صغیرًا وکبیرًا پنجره‌لره وداملر اوستنه چخوب نظّاره‌یه مشغول اولدیلر وکیفیّتدن مخبر اولمادوقلاری ایچون جمله‌سی حیرتده قالدی

دربار شاهی‌نك قاپوسنده فرّاشلر یوسف سرّاجی آتدن دوشردیلر ملّا باشی وسردار زمان خان قولندن یاپوشوب کمال تعظیم ایله عمارتك اوطاقنه داخل ایتدیلر وسلطنت تختنك اوستنده اوتورتدیلر ارکان دولت علما وسادات اعیان واشراف وارباب مناصت اوطاقك قباقنده صفّ چکوب ال ال اوسته دوردیلر ملّا باشی دعا اوخویوب تاج سلطنتی قویدی یوسف سرّاجك باشنه شمشیر وکمر

مرصّع باغلادی بلنه جواهر بازوبندلری آشدی قـول نـدن
مکلّل توپوزی ویزدی النه کنه بر دعا اوخویوب اوزین خلقه
توتوب دیدی مبارك باد ایدون مبارك باد صداسی خلقدن
آسمانه بلند اولدی وبارگاهڭ عمارتلرندن عکسی تکـرار
تاپدی کرّه نای شادیانه باشلاندی چالنماقه بوحالده سـرای
شاهیدن گوکه بر فشنك بوراخدیلربو علامة گوره شـهـردن
خارج قلعه توپلرندن یوز اون تیرشنلـك تـوپـی آتـدیـلر
اگرچه سعدی وحافظدن صکره ایرانده شعر غایتده تنزّله
دوشوب شعرانڭ اشعاری کلّا بی مضمون ومحـض پـوج
الفاظلوق اولمشدی امّا کنه الحمد لللّه بو حالده بر نجـه
نفر صاحب جوهر شاعر پیدا اولدی که بداهتًا جلوس
همایون ایچون قصاید غرّا انشا ایدوب یوسف شاهڭ
تخته چخماقینی تعریف واوزینی حکمتده سلیمانه سخاوتده
حاتمه شجاعتده رستمه قدرتده قضاو قدره تشبیه ایلیـوب
نظردن گچردیلر وتاریخ جلوسنی سنجان قزوین بُیله تاپدیلر

شاه خوبان بنود یوسف ما
لیك او شاه ملك ایران شد

اُیله که بو اعمال تمام اولدی ملّا باشی خلقه اعلام ایتدی

كه مرخّص سگزهامی دربار شاهیدن چخدی آنجاق یوسف
شاة قالدی تختك اوستندة قبا قندة خواجة مبارك باشقه
بر نچه خواجة ایله وعظیم‌بگ پیش خدمت باشی وبر نچه
پیش خدمت واوطاقدن دیشرة فرّاشلر یوسف شاه تحیّر
عالمندة فکرة بیچیدة اولدی بر نچه دقیقه‌دن صکرة خواجه
مبارکه اورین توتوب صوروشدی سز کیم سز خواجه مبارك
جواب ویردی که بز سزك جاکران مخلصگز خواجگان
حرموق من بولارك بیوکی وبولردة منم زیردستلرمدرلر صکرة
پیش خدمتلرة اورین چووورروب صورروشدی که سز کیم سز
عظیم بگ پیش خدمت باشی جواب ویردی که بز سزك
کمینه نوگرلرگز پیش خدمتلروك من بولارك رئیسیم بولاردة
مگا تابعدرلر یوشف شاة صورروشدی که بس او دیشقاروده
گورروکنلر کیمدر عظیم بگ جواب ویردی که اولردة فرقهٔ
فرّاش درکه همیشه خدمت ایچون کمر بسته‌درلر یوسف
شاة بیوردی که سز دخی چوله چخون خواجه مبارك سنگ
زیردستلرگ دة چوله چخسونلر سن قال اُیله که هامسی
غایب اولدی یوسف شاة خواجه مبارکی یاننه چاغروب
دیدی که سنگ بشرةندن گوررم که سن گرك یاخشی آدم

اوله سن سنی الله مكا سويله گورم كه بو قضيّه‌يه سبب
ندر چونكه سن هميشه شاه عبّاسك اندروننده اولوبسون
ممكن دگل كه بو قضيّه سكا معلوم اولماسون

خواجه مبارك واقعا چوخ صاف وصادق آدم ايدی فكر
ايتدی كه قبلهٔ عالمك سوالنده حقيقتی گزلمك جايز دگل
چونكه هميشه شاه عبّاس اوتوران اوطاقك قاپوسنك
دالنده دورردی كه چاغران ساعت خدمت ايچون حاضر
اولسون اوكا بناء گيجه گونده واقع اولان گذارشی وار كان
مشورتك گفتگوسنی تمام ايشتمشدی احوالاتدن خبردار ايدی
قضيّه‌نی ابتدادن انتهايه‌دك يوسف شاهه نقل ايتدی
يوسف شاه صوروشدی كه بس شاه عبّاس هارده در
خواجه مبارك جواب ويردی كه بركدا لباسيله ملبّس
اولوب ناپديد اولدی معلوم دگل كه هارده در

يوسف شاه عاقل آدام ايدی كوكبدن اونك هرگز
قورخوسی يوخيدی آنجاق بو نوع غير متعارف طريقيله ترقّی
ايتمك اونك اوركنه بر وحشت وقورخو سالردی نهايت بر
بيله حاجتك وجوديله سلطنتدن اوزينی كنار توتماقا اصلا
چاره گورمدی ناچار امور سلطنتك اجراسنه اقدام ايتدی

ابتدا فرّاش باشی اسد بگی احضار ایلدی بیوردی که بو
ساعتده اون ایکی فرّاش اوزگله گوتوررسن گیدرسن ملّا
باشی آخوند صمدی وسردار زمان خانی ووزیر میرزا
محسنی ومستوفی میرزا یحیی نی ومنجّم باشی میرزا صدر
الدینی ومولانا جمال الدّینی توتارسن آپاررسن سالارسن
ارکده اولان زندانه قایدرسن گلرسن انجام فرمایشنی مکا
عرض ایلرسن اسد بگ باش ووروب روانه اولدی صکره
یوسف شاه پیش خدمت باشی عظیم بگی احضار ایدوب
بیوردی که تاپشور مکا شام حاضر ایتسونلرکه بوگون بر
زاد یمه‌منشم پیش خدمت باشی عرض ایلدی که تاپشورمشم
آشپزلر شام ایچون طعام حاضر ایتمکه مشغولدرلر شاه
بیوردی که بس سن وخواجه مبارك گلون اوطاقلری
وحرمخانه‌نی مکا بربر گوسترسون ومعلوم ایدون که منم
استراحت اوطاقم هانسی‌در پیش خدمت باشی وخواجه
مبارك دوشدیلر قباقه بربر اندرون اوطاقلرینی گوسترمکه
شروع ایتدیلر اوّلجی اوطاقده الوان فرشلر دوشنوب
غریبه گل وگیاهیله وقوش شکللریله دیواری وسقفی منقّش
اولمشدی ایکیجی اوطاقده هابیله فرشیله دوشنمشدی

ودیوارلرنده صفویّه نسلندن وفات ایدن پادشاهلرك
ونامدار شاهزادهلرك تصویری چکلشدی اوچنجی اوطاقك
دیوارلرنده ایرانك سایر سلسلهدن اولن پادشاهلرینك
تمثالی نقش اولنمشدی دوردنجی اوطاقك دیوارلرنده شاه
نامهده یازیلان ایرانك قدیم پهلوانلرینك ومازندران
دیولرینك صورتی یازلمشدی که بربرلریله جنك ایدردیلر
دیولر بوینوزلو وقویر وقلو چکلشدی بشنجی اوطاقك دیوارلرنده
شاه اسماعیل صفوی ایله سایرلرك ما بیننده واقع اولان
جنکلرك صورتی رقم اولنمشدی حرم خانه اوطاقلرینك
جملهسنك دیوارلرنده قز اوغلان شکلی یازلمشدی که
اوغلانلار قزلره گل دسته سی تواضع ایدردیلر وقزلار
اوغلانلاره پیاله دیرردیلر وهر اوطاقده رخت خواب
حاضر ایدی یوسف شاه حرمخانه اوطاقلرینك بریسنی
اوزینك استراحتی ایچون مقرّر ایدوب خواجه مبارکدن
صوروشدی که حرملرك زینت اوطاقی هانسی در خواجه
مبارك عرض ایلدی که او باشدکی اوطاقدر اما آغزی
قفللودر هاچاری صندوقدار آغا حسندهدر شاهك بیوروقیله
پیش خدمت باشی همان ساعت صندوقداری حاضر

IMPRIMERIE NATIONALE.

ایتدی زینت اوطاقینك قاپوسنی آچدیلر شاهه گوستردیلر بر بیوك اوطاق ایدی ایچندة هر طرفدن صندوقلر دوزلمش صندوقلرك قپاقنی گوتوردیلر غریبه غریبه زینت وزیورلر شاهه گوستردیلر او جملهدن گران بها کشمیر شاللری لطیف اناث لباسلری پاکیزة ایپك پارچهلر جواهراتدن قایرلمش کللر وگوشوارةلر واوزوکلر وممتاز مرواریددن بویین باغیلر ایدی یوسف شاهك اوچ قزی وارایدی بیوکی اون دورت یاشندة اورتانجیسی اون ایکی یاشندة کوچکی سکز یاشندة وایکی اوغلی وار ایدی آلتی یاشندة ودورت یاشندة قزلرینك هر برینه بر کل وبر جفت گوشوارة وبر اوزوك وبر بویین باغی وبر دست لباس وبر رضایی شال وعورتنه بردست لباس وبر رضایی شال آیردی خواجه مبارکه تسلیم ایتدی بیوردی که بولری آپاررسن قزوینك ایکنجی کوچه سندة منم قدیمی ایویدة عورتمه یتوررسن دیرسن که منم جهتمدن اندیشه ایتمسون صباح اوغلانلاریمی حضورة گوندرسون خواجه مبارك شیلری ایکی نفر فرّاشه گوتوردوب گتدی

بووقتدة گون غروب ایتدی پیش خدمت باشینك

تکلیفیله شاه قایتدی اوّلجی اوطاقه قزل شمعدانلر
یانمشدی سفره دوشمشدی شاه اوّل وضو ایدوب شام
وخفتن نمازینی ادا ایتدی صکره سفره اوستنده اوتوردی
پیش خدمتلر رنگارنگ طعاملر حاضر ایتدیلر شاه یدی
دویدی سفره یغلدی آفتابه لکن گلدی شاه الین یودی
قهوه گتوردیلر ایچدی قلیان ویردیلر چکدی بوحالده فرّاش
باشی اسد بگ داخل اولوب فرمایشی بتوردوقنی عرض
ایتدی شاه بیوردی که چوخ یاخشی مرخّص سن صکره
خواجه مبارك قایدوب شیلری یتورمکنی عرض ایلدی
ودیدی که شاهك عورتی وقزلری گوندرلن تحفه‌لردن غایتده
وجد ایتدیلر نه اینکه اونك جهتندن اندیشه ایتمرلر بلکه
بو قضیّه غیر مترقّبه‌دن چوخ سوونرلر وشادلوقدان
تولّانوب دوشرلر شاه عورت اوشاقی طرفنده خاطر جمع
اولدی خواجه مبارکدن وپیش خدمت باشیدن بر پاره
احوالات صوروشدی گیجه‌دن دورت ساعت گیچدی ایاغه
دوروب خوابگاهنه گلدی رخت خوابنی سالدیلر پیش
خدمت باشیه بیوردی که قراول موکّللرینه تاپشور قرار
سابق اوزره هر یرده قراول قویسونلر صکره رخت خوابنه

دروب یاتدی پیش خدمت باشی وخواجه مبارك چخدیلر
هر بریسی اوز مقامنه گتدی
صباحی گون یوسف شاه سلام اوطاقنه تشریف گتوروب
ملّا رمضانی وقربان بگی ومیرزا جلیلی ومیرزا زکینی که اونك
دوستلرندن ایدیلر وشاهك اولره هر خصوصده وثوق
وارایدی احضار ایلدی منصب ملّا باشی لق ویردی ملّا
رمضانه سردارلق حواله ایلدی قربان بگه خانلق لقبیله
وزارتی تاپشوردی میرزا جلیله مستوفی لق میرزا زکی یه
منجّم باشی لق منصبنی بالمرّه متروك ایتدی که دولته وملّته
ضرردن باشقه بر فایده سی یوخیدی بیوردی تمام ولایت
حاکملرینه اعلام نامه وحکم مأکّد گوندرلسون که بو
گوندن صکره هرگز جرأت ایتمسونلرکه بدون تجویز شرع
شریف بر مسلمانی مورد مواخذه یه گتورسونلر وباجارماسونلر
که محض هوایه نفسلریله برکسی جریمه ایده لر ویا قتله
گتوره لر ویا بورون قولا غین کسه لر گوزین چخارداالار
وحکمدن علاوه هر ولایته معتمد باخیجیلر تعیین اولدی که
گدوب ولایتلرك احوالاتندن وخلقك حوایجندن خبردار
اولوب گلوب عرض ایتسونلر یوسف شاه بو باخی جیلری

حضوره ایستیوب دیدی که حاکم ولایتلره منم طرفمدن
اعلام ایدرسگز که اللهدن قورخسونلر ناحق ایش
توتماسونلر خلق تالیوب داغتماسونلر رشوت آلماسونلر
یقین بلسونلر که بو نوع حرکت آخرده اولرك اوزلرینك
بدبختلکنه وهلاکتنه باعث اولور اولر مکرر مشاهده ایدوبلر
که بو نوع رفتار ایله دولت جمع ایدن کسلر آخرده باشی
ویروبلر ویا کمال بدبختلکه وذلته ومسکنته دوشوبلر ایرانده
بونوعیله جمع اولنان دولتك هرگز هیچ بر خانذانده دوامی
ولیموبدر هانی دامغانلو جعفر خانك کرورلری هانی سلیم
خان قراگوزلونك دولتی هانی شیرازلو میرزا تقی نك
املاکی پادشاهان ایران همیشه وقتی که بر صاحب
منصبی ملاحظه ایدرلر که پول جمع ایدوب ثروته چاتوبدر
همان ساعت بر بهانه ایله اونی مقام مواخذه یه گتوررلر هر
نه واریدر الندن آلرلر اوزین هلاك ایدرلر ویا ذلته ومسکنته
سالرلر بو امرده حاکم ولایتلر شبیه‌درلر زلولره که قان
سوروب ششدوکده صاحبی اولری سخر تمام سوردوقلاری
قانی قوسرلر گمی‌سی بو جهتدن اولر وگمی‌سی ضعیف
ولاغر اولر فامّا اگر حاکملر نیتك نفس اولوب واوز حلال

رزقلرینه قانع اوله‌لر همیشه اوز درجه‌لرنده باقی وخلق نظرندن معزّز وسلاطین نیّتنده مکرّم اولاجاقلار وگون بگون رتبه‌لری ازدیاد بهم ایده‌جك

بو سوزلری تلقین ایدندن صکره شاه باخیجیلری بوارخدی صکره بیوردی خراج مبلغی معتدل مقداره‌دك تخفیف تاپسون وامر ایتدی که هر یرده یوللر تعمیر اولنسون ولازم مقاملرده ومنزللرده کورپیلر وکاروانسرالر تکلسون وهر ولایتده شفاخانه قایرلسون ومدرسه آچلسون وسوسز یرلره سو چخارلسون دوللره ویتیملره وکورلره اعانت وحمایت گوسترلسون وولایتلرده هر بی سرویا اوز باشنه اوزینی علما سلکنه داخل ایتمسون بو خصوصده ملّا باشیدن اجازت ایستسونلر وصنف علما هر یرده خلقك احتیاجنه کفایت ایدن مقداردن زیاده اولماسون وکلّ علمایه گذران کفافنجه خزینهٔ عامره‌دن وظیفه قرارداد ایتدی که سلطنته محتاج اولوب ارباب مناصبی خدمت شاهیدن اهل ظلمه خطاب ایتمسونلر وامر مرافعه‌نی که سلطنتك عمدهٔ لوازماتندندر علمانك الندن آلوب ارباب مناصبك صلحاسنه واگذار ایلدی که ملّت مرافعه جهتندن اوزلرینی

علمایه محتاج گوروب آنجاق اولری مرجع بلمسونلر
وسلطنتدن اوزاق دوشمسونلر وبیوردی که وجوه برّ هر
یرده صلحادن دورت نفر منتقل اولوب ولایتک فقرا سنه
دفتر صرف اولنسون وحسابی دیوانه گوسترلسون تاکه فقرانک
بعضی وجوه برّدن بهره یاب اولوب بعضیسی محروم
قالماسون وامر ایتدی که خمس وامام مالی ویرلمسون تا
اولاد رسول علیه السّلام ذلّت سوالدن آزاد اولوب سایر
خلق گمی اوزکسبلریله وجه معشیت تحصیل ایتسونلر
بو خصوصده معتبر علما یوسف شاهه کتب فقهدن فتویلر
چقاردوب گوستردیلر وولایتلره اعلام نامه لر گوندردی که
بوندن صکره بر کمسنه جرئت ایتمسون که شاهه وامنای
دولته وچاکران درگاهه پیش کش ویرسون وپای انداز
سالسون وهیچ کس پیش کش واسطه سیله حکومت
تابماق تمنّا ایتمسون آنجاق اوز اخلاصنی وحسن خدمتنی بو
مطلبک تحصیلنه وسیله بلسون ومالیات دیوانی هر ولایتده
امین محصلره تسلیم اولنوب خزینه اسمیله هر یرده دورسون
ومصارف سلطنت دفتر اوزیله تعیین تاپوب لازم اولان
اوقاتده هر یرک خزینه سنه حواله اولنسون ورعایا بالکلّیّه

حواله‌جات مصارفدن آسوده‌حال قالسونلر ودخی
مداخل سلطنتنك ازدیادی ایچون قرار قویدیکه تاجرلر
وبگزاده‌لر وخانزاده‌لر وشاهزاده‌لر حتّی علما وسادات وسایر
صنف خلق مداخل املاکدن شهرلرده اوندن بر دهاتده
ایگیرمیدن بر خزینه‌یه ویرسونلر وقوشون خلقنك واهل
خدمتنك مواجبی اصلا لاوصول قالماسونکه سلطنتنك
نقصی در بلکه همیشه ولایات خزینه‌لرندن بلا تاخیر
مجری اولنسون وبیع وشرا اولنان املاکك قیمتندن دخی
خزینه‌نك نفعی ایچون تومنه بش شاهی وضع اولنسون
وقاعده بیع شرط ترك اولسونکه تنخواه صاحبلری بو
قاعده‌نك وجودیله رهن آلوب بورج ویرمکه مایل ولمادوقلری
ایچون ارباب حوایجی مضطرّ ایدرلرکه ملك ومال‌لرینی
اذنی قیمته بیع شرط ایتسونلر بو امیدیله که وعده باشنده
ارباب حوایج ملك ومال‌لرینك استردادندن عاجز
اولاجقلار

چون یوسف شاه بلردیکه میر آخور یای فصلی پادشاهلوق
آتلاری یایلاقه آپاروب بسلمك بهانه‌سیله اطراف
خلقنه چوخ اذیّت وجفالر یتورردی واولری چاپردی

تالیردی وامیر توپخانه توپچیلرك جملهسنه خزینهدن
مواجب گتوروب هیچ بریسنه بر حبّه ویرمردی وخزینهدار
پادشاهلوق پولك ایچنه چوخ قلب پول قاتوب خلقه
داغدردی وقزوین بگلربگیسی خلقدن حدّسز رشوت
آلردی وداروغه دولتلولره فقرانك مقابلنده اوزگورردی
کدخدالر قزوینك کوچهلرینی ناتمیّز ساخلردیلر جمله سنی
معزول ایدوب یرلرینه اوزینه معروف اولان شایسته آدملر
تعیین بیوردی ملّا باشی آخوند صمد ارکك زندانندن
زندان باندن ایشتدیکه اونك منصبنی هم چشمی ملّا
رمضانه ویروبلر غصّهسندن فجئتًا هلاك اولدی یوسف شاه
دخی امر ایتدیکه قزوینك کوچهلری گنلسون وایچنده هر
یرده ظاهر اولان قویولر اورتولسون که گدوب گلنلر اولره
دوشمکدن محفوظ اولسونلر وخلقك عرضنه قولاق آسماقه
ودادنه یتشمکه قاعده وقرار قویدی وبیوردیکه قزوینك
فقراسنه بهالق جهتیله پادشاهلوق انبارلرندن بوغدا
ویرلسون وصاحب وقوف آدملردن وماهر کنگانلردن بر
مجلس مشورت برپا اولوب قزوینه سو چخارماق ایچون گفتگو
اولنسون وتدبیر ودستور العمل تحریر اولنوب نظره یتشسون

بو وقتده غالاّند طایفه‌سندن بر پاره‌سی فارس خلیجینک
قربنده بر محلّده سکنی ایتمشدیلر بو گونلرده اورادن بر ایلچی
عمله‌سیله قزوینه وارد اولدی که ایران دولتیله ما بینلرنده
تجارت ایچون شروط باغلاسونلر ایلچی‌نی عمله سیله
یوسف شاهنک حضورینه یتوردیلر اونک نوازشاتندن
وعقل وفراستندن وقاعدهٔ جهاندارلقندن ایلچی وعمله سی
وجد ایتدیلر بالکلّیه مرامارینه نایل اولوب تحف وهدایا
ایله مرخّص اولدیلر وکمال رضامندلکده معاودت ایلدیلر
یوسف شاهنک جلوسندن بر هفته گیجدی هرگون اونک
حسناتندن وعدالتندن نوع نوع علامتلر خلقه ظاهر
اولوردی ایران ایچون ایّام فیروزلق ایّام سعادت واقبال
اوز ویردی لکن چه فایده بنی نوع بشر هیچ وقتده یخشی گونه
دورمز بزم بابامز آدمه وآنامز حوّایه جنّتده نه اکسوك ایدی
که گنه اللّهنک امرنی سندردیلر وجنّتدن قوولدیلر انسان
بیله‌در اهل قزوین هرگون قلعه قاپولرندن آدم شاقّالارینی
آسلمش گورمدیلر وشاه میداننده جلّادلرک آدم شاقّلاماقلرینی
اودردن آسماقلارینی وگوز چیخارماقلارینی مشاهده
ایتمدیلر بو کیفیّت اولره خیلی غریب گوروندی اوّل دیدیلر که

گوروکز بو تازه پادشاه چوخ رحملو وحلملو آدمدر صکره
اونك رحمنه و حلمنه بحثلر واردایتدیلر بونی سست رایلکه
وضعیف المزاجلقه حمل قلدیلر بوندن علاوه دخی یوسف
شاهده هزارگونه اوزگه عیبلر تاپدیلر مختصرکلام بر بیله
زیاده رحملو پادشاهك تحت امرنده زندگانلوق ایتمك
نهایت درجهده ملال افزا گوروندی امنای معزول خلقك
بو نوع نیّتنی استنباط ایتدیلر واونی غنیمت بلکه فرصتی فوت
ایتمدیلر هر بریسینك باشنه شورش وطغیان خیالی دوشدی
وتزلکیله قزوینده شورش عظیم برپا اولدی شورشك اوّلجی
سببی معزول میرآخور ایدی که کوچهده کهنه خزینهداره
راست گلوب اوکا یولداش اولوب صوروشدی سی الله
میرزا حبیب دی گورم خلق بزم تازه پادشاهمزك
حقّنده نه دانشر میرزا حبیب جواب ویردی که خلقك
تازه پادشاهدن گله سی گیدراونی سست رای وبیکاره
بلرلر

میرآخور واللّه میرزا حبیب خلق بزدن عقللودر دوغرو
دیرلر سنی واللّه بو نجه احمقلق ایدی که بزایلدوك بر

سراجی‌بی رتبه‌نی گتوروب اوزمزه پادشاه قایردوق باشمزه
بلا آچدوق قوللوقمزك واخلاصمزك عوضنده منصبمزی‌ده
المزدن آلدی ایندی ولایت ایچنده بر ایتحه آبرومز
یوخدر والله بُیله رسوالق اولمزکه بز توتدوق

خزینه‌دار مگر بز اونی پادشاه ایلدوك شاه عبّاس بُیله
بیوردی چاره‌مز نه ایدی

میرآخور خوب شاه عبّاس او وقتده پادشاه ایدی
ایندی که شاه عبّاس یوخدر آیا بزه نه مانعدرکه بو ملعون
وبی دینی که دیرلر تناسخی مذهب‌در تختدن آشاقه سالاق
تلف ایدك صکره صفویّه نسلندن بر شاهزاده‌نی تخته
اوتورداق که باری نجابتنه گوره تخت وتاجه سزاوار اولسون

خزینه‌دار چوخ یاخشی دانشرسن بو خصوصده بالکلیّه
من سنکله موافقم امّا بز ایکی آدمك الندن نه گلور گیدك
امیر توپخانه‌نك یاننه اونك راینی دخی حاصل ایدك
آخر اوده که بزم گبی معزوللردن‌در

هر ایکیسی گتدیلر امیر توپخانه‌نك اوطاقنه امیر توپخانه

اولرك گلمكندن چوخ خوشحال اولدی غایت شوقیله سوزلرینه قولاق آسدی بالكلّیّه اولریله شورش خصوصنده متّفق اولوب دیدی كه بو ایش سوارهلرك سركردهسی باقرخانك رضاسی اولمامش صورت تاپمز

امیر توپخانه باقرخان منم ایله چوخ یكانه دوستدر من بوینمه چكرم كه اونی بو امرده اوزمزه یولداش ایدم اوڭا دیهجكم كه بو بی دین یوسف شاهك ایّام سلطنتنده لامحاله بزم باشمزه گلن قضیّه بونك ده باشنه گلهجك وقت ایكن علاجنی ایلك گرك یقیندر كه بو سوز باقر خانه اثر ایدهجك چونكه دونن سلام عامّده شاه اوڭا غضبناك اولوب سرزنش ایدوبدر كه او چاخر ایچوب مست اولوب نماز قلماقه مسجده داخل اولوبدر اگر باقرخان بو امره راضی اولسه پیادهلرك سركردهسی فرج خان دخی راضی اولهجق چونكه فرج خان باقرخانك عوسی اوغلی ودامادی در هیچ بر امرده اونك راینه مخالفت ایتمز اما سز دورون گیدون قزوینك كهنه بگلربگیسنك یاننه اونی دخی راضی ایدوب بویننه قویون كه معزول داروغه وكدخدالریله

بو خصوصده گفتگو ایتمکی واولرك رابنی اله آلماقی تعهّد ایتسون

مفتّنلر بربرلرندن ایرلدیلر هر بر یسی گتدی ایش گورمکه مطلب چوخ تز حاصل اولدی اوچ دورت گونك مدّتنده هامی منتخب اولنان کسلر گوروندی وهامیسی شورشه میل وامادهلك گوستردیلر مفتّنلر قرار قویدیلر که شنبه گونی صبحدن پادشاهلوق سرایی احاطه ایتسویلر وایچرو داخل اولوب یوسف شاهی تختدن یره سالوب هلاك ایلسونلر صکره اوزلرینه صفویّه نسلندن بر تازه پادشاه تکسونلر مقرّر اولنان گونك صبح چاغنده که هله پادشاهلوق سرایینك قاپولری آچلمشدی کلّی سواره وپیاده تمام مسلّح اونك اطرافنی بورودیلر یوسف شاه کیفیّتدن خبردار اولوب بیوردی که سرایك قاپولرینی آچماسونلر بو گونه نامناسب حرکتی یوسف شاه ملّا باشی مسابق آخوند صمدك وسردار زمان خانك ووزیر میرزا محسنك ومستوفی میرزا یحیی نك ومنجّم باشینك ومولانا جمال الدینك طرفندن که اشخاص صاحب قدرت وآشکارا اونك بدخواهلری ایدیلر منظور

ایدر ایدی اوکا بناءً جلوسنك ابتدا سنده احتیاط یولندن
لازم بلوب اولری حبسه سالدوردی اما مهلکه اوزکه طرفدن
آچلدی

بو حالده یوسف شاهك هواخواهلری خبردار اولوب
مسلّح وکثرت ازدحامیله سرای شاهی یه آنا فآنا اوز
قویماق باشلادیلر مفتنّلریله مقابل دوروب نصیحت
وموعظه یه شروع ایتدیلرکه بو حرکتی ترك ایتسونلر فایده پذیر
اولمادی ایش اصلاح ومدارادن گچدی باشلادیلر بربرلریله
آتشماقه وجنگ ایتمکه قیامت برپا اولدی هر ایکی طرفدن
باش وجاندن گچمشکی مضایقه ایتمدیلر ایش آتشماقدن
اوتوب شمشیر و خنجریله بزبرلرینه حمله ایتمکه چاتدی
قان سو یرینه آخدی اوچ ساعت یاریم کمال شدّتده جنگ
طول تاپدی هرایکی طرفدن آلتی مین نفره قریب هلاك
وزخمدار اولدی عاقبت آثار ضعف وانکسار یوسف شاهك
هواخواهلری طرفنده مشاهده اولندی چونکه حقّ ناشناس
خلق یی دربی شهردن چخوب مفتّنلرك دستهسنه
قوشولوب کثرت وقوّتلرینه باعث اولدیلر اوکا بناءً
یوسف شاهك هواخواهلری شکست تاپوب هرکس

بر نوعیله باشین معرکه‌دن قراق چکدی جانین قورتاریدی
مفتنلر هجوم ایدوب سرای شاهی‌نك قاپولرین سندردیلر ایچرو داخل اولوب یوسف شاهی آختاردیلر تاپمادیلر یوسف شاه ایتکین اولدی گیمی سویلدیکه جنگ زماننده اوز هواخواهلرینك دسته‌سنه قوشولوب اوزینك حضوریله اولری جنگه دلیر ایدردی اثنای جنگده مقتول اولدی گیمی دیدی که گزلنوب آرالوقدن چخوب گوزدن ایتکین دوشدی خلاصه مقتوللرك آراسنده اونك نعشی گوروغمدی فاما بر باشقه یرده دخی بوگوندن صکره اونی نشان ویرن اولمادی
مفتنلر سرای شاهی‌نی غارت ایتدیلر اوردن توگولدیلر بازاره تمام دکانلری وکاروانسرایلری تالادیلر اوردن چخوب جهود وارمنی کوچه‌لرینه آشدیلر هامیسنك ایوینی داغدوب تاراج ایتدیلر انواع انواع بی اندازه‌لق وشرارت عمله گتوردیلر دون باتدی هرکسی اوز ایوینه ومنزلنه قایتدی شورش وغوغا ساکت اولدی
صباحی گون رؤوسای شورش تزدن ارکه روانه اولدیلر سردار

زمان خانی ووزیر میرزا محسنی ومستوفی میرزا یحیی نی
ومولانا جمال الدّینی ومنجّم باشی نی حبسدن چخاردوب
گذارشی نقل ایدوب صوروشدیلرکه ایندی صفویّه نسلندن
هانسی شاهزاده نی تخت وتاجه سزاوارگوررلر مولانا جمال
الدّین دیدی که سزی الله دیون گورم بوگون آیک
نجه سیدر میر آخور جواب ویردی که بوگون نوروزدن اون
آلتی گون گچوبدر مولانا بشاشت ظاهر ایدوب دیدی
دخی غمّ چکمیون شورش دونن واقع اولوبدر معلومدر
که آفت گچوبدر صفویّه شاهزاده لرینک هیچ بریسی
سلطنته شایسته دگل تمام کم ریش وکوردرلر برپاره سنی شاه
اسماعیل ثانی کور ایدوبدر برپاره سنی شاه عبّاس اوزی
اولر مصرفدن چخوبلر بر زاده یارامازلر بزم پادشاهمز گنه
شاه عبّاسدر

میرآخور دیدی که بز اونک پادشاهلوقنه چوخ شادوق
اونک دورنده بزم هامی مزه چوخ خوش گچردی چه
فایده نه ایلیك که او تخت وتاجدن ال چکوب گوزدن
ایتوبدر ایندی بلمروك که هارده در
مولانا گولدی دیدی که اونک تخت وتاجدن ال

چکمکینك سببی وار ایدی ایندی او سبب رفع اولوبدر بز
بلروك که او هارده گزلنوبدر گیدك گتورك عمارتنه یتورك
هامیسی آیاغه دوروب گلدیلر شاه عبّاس گزلنن ایوه اونی
اورادن چخاردوب یتوردیلر سرای شاهی‌یه تخت وتاجنه
اوّلکی گمی مالك اولدی هر ایش قرار سابق اوزره صورت
تاپدی گویا که هیچ بر حادثه واقع اولمامشدی
بو کواکبك حماقتنه من تعجّب ایدرم که نجه بلمدیلر ایرانیلر
اولری آلدادرلر یوسف سرّاج هرگز ایرانك شاهی دگل
ایدی ایرانیلر اونی حیله اوزندن پادشاه مصنوع ایلمشدیلر
بیله ساده‌لك اولورمی که کواکب اوزلرینه ایرانیلره
آلداندروب بیچاره وبی تقصیر یوسف سرّاجی بد بخت
ایتدیلر شاه عبّاس کنار قویوب قرخ ایل سراسر اونك
سفّاكلقنه وجبّارلقنه بی اعتنا ناظر اولدیلر شاه عبّاسك
جبّارلقنك ادنی علامتی بو ایدی که بر اوغلنی اولدوردی
ایکینسنك دخی گوزین چخارتدی دخی اوغلی یوخیدی
نوه سی اوّکا وارث اولدی امّا کواکبی ده قناماق یوخدر
شاه عبّاسك خود شخصنه نسبت کواکبك بر عداوتی
یوخیدی اولره لازم ایدی که نوروزدن اون بش گون گچمش

ایران سلطنتنڭ تختندن بر شخصی آشاغه سالوب بد بخت
ایتسونلر بو وقتده ایران سلطنتنڭ تختنده اوتورمشدی
یوسف سرّاج اوڭا بناءً کواکب اونی آشاغه سالوب بد بخت
ایتدیلر کواکبڭ هرگز خیالندن خطور ایتمزدی که ایرانیلر اولری
آلداداجاقلار پادشاه حقیقینڭ عواضنه پادشاه
مصنوعی اولرڭ صدمه سنڭ آلتنه سالاجاقلار

LES ÉTOILES TROMPEUSES.

HISTOIRE DE YOÛSOUF CHÂH.

AU NOM D'ALLÂH AR-RAHMAN LE MISÉRICORDIEUX! LA LOUANGE SOIT À ALLÂH, LE MAÎTRE DES MONDES, ET LA PRIÈRE SUR LE MEILLEUR DE SES ENVOYÉS! ÉCRIT PAR LE CAPITAINE MÌRZÂ FETH'ALÎ ÂKHÒN-DZÂDÈ, L'ANNÉE MUSULMANE 1283, CORRESPONDANT À L'ANNÉE CHRÉTIENNE 1857.

Les Séfévis, dans les premiers temps de leur domination, avaient pour capitale Kazvîn[1]. Après

[1] En 955 (1548-1549), Châh Tahmâsp, dit Chardin, désespérant de défendre Tebrîz contre les Turcs, transféra le siège du gouvernement à Kazvîn. Châh 'Abbâs le transféra à son tour à Ispahan, et cela, au dire de Chardin, dès la première année de son règne, soit à cause de l'insalubrité de Kazvîn, soit qu'effrayé par les prédictions de ses astrologues, il ait voulu quitter une ville où plusieurs malheurs le menaçaient, soit enfin, et c'est ce qu'il y a

bien des vicissitudes, Mohammed Châh Séfévi légua le pouvoir à son fils Châh ʿAbbâs Ier. Six ans s'étaient écoulés depuis l'avènement de Châh ʿAbbâs, qui entrait dans la septième année de son règne, quand arriva l'événement annoncé par ce titre.

On était au commencement du printemps. Trois jours s'étaient écoulés depuis le *nauroûz*[1]. Châh ʿAbbâs, à trois heures de l'après-midi, était dans son palais avec sa favorite Selmâ Khâtoûn, quand le grand-eunuque, Khâdjè Moubârek, entrant, salua et dit : « Le grand-astrologue, Mîrzâ Sadr ed-Dîn, sollicite l'honneur d'être admis auprès de l'Oratoire du monde pour une affaire urgente. » Le roi fit signe à Selmâ Khâtoûm de rentrer dans le harem et dit à l'eunuque : « Fais venir Mîrzâ Sadr ed-Dîn. »

Le grand-astrologue, admis auprès du roi, le salua et, joignant les mains, lui adressa ses vœux et ses louanges. « Qu'y a-t-il, Mîrzâ ? », demanda le roi. Le grand-astrologue répondit : « Que l'Oratoire du monde soit sain et sauf ! Le cours actuel des étoiles

de plus vraisemblable, qu'il ait voulu se rapprocher des pays qu'il voulait conquérir. (*Voyages*, éd. de 1735, I, 317.) D'après Antoine de Gouvéa, Châh ʿAbbâs portait « une haine irreconciliable à la ville de Casbin, d'autant que les habitans sont estimez coupables de la mort de son frère Anza Mirza (Hamza Mîrzâ) et encore qu'il ait faict mourir par l'épée les principaux de la ville, toutes fois ceux qui restent sont toujours en crainte qu'il la détruise entièrement ». (*Relation des grandes guerres et victoires obtenues par le roi de Perse Chah Abbas*, Rouen, 1649, in-4°, p. 155.)

[1] D'après l'*Ornement du monde*, le nauroûz tomba cette année le 17 de djoumâdhâ second 1002 (10 mars 1594).

m'apprend que la conjonction de Mars et du Scorpion aura lieu quinze jours après le *nauroûz,* et cette conjonction de mauvais augure annonce que la vie d'un souverain de l'Orient, et fort probablement du roi de Perse, courra un grand danger. Étant dans cette cour auguste un serviteur plein de dévouement, j'ai cru de mon devoir d'en avertir l'Oratoire du monde. »

Le roi était alors fort jeune, et n'avait pas dépassé sa vingt-deuxième année. On sait combien la vie est chère à cet âge, surtout aux hommes d'un rang élevé et aux souverains. Aussi la nouvelle donnée par le grand astrologue au jeune roi plongea-t-elle celui-ci dans une grande tristesse. Il changea de couleur et parut perdre connaissance. Mais une minute après, il relevait la tête et disait à Mîrzâ Sadr ed-Dîn : « C'est bien, tu peux te retirer. » Le grand-astrologue salua et sortit. Le roi resta seul dans son palais. Après une demi-heure de réflexions, il appela Khâdjè Moubârek. L'eunuque étant venu, il lui dit : « Envoie un ferràch dire au vizir Mîrzâ Mouhsin, au généralissime Zemân Khân, à l'intendant des finances Mîrzâ Yahyâ et au grand-mollâ Âkhônd Samad de se présenter immédiatement devant moi. » L'eunuque sortit et, peu après, tous ces personnages étaient introduits. Ils saluèrent le roi et attendirent qu'il leur adressât la parole.

Le roi dit : « Je vous ai fait venir pour délibérer sur une affaire pour laquelle j'ai besoin de vos conseils. Nous serons seuls à cette réunion; prenez donc

place près de moi. » Après leur avoir fait part de ce que lui avait annoncé le grand-astrologue, le roi dit : « A votre avis, comment puis-je éloigner le danger qui menace mon existence ? »

Tous, stupéfaits, gardèrent quelque temps le silence. Ce fut le vizir Mîrzâ Mouhsin qui, le premier, donna son avis. « Le dévouement de ce modeste serviteur pour son auguste souverain est bien connu. L'Oratoire du monde sait que, sous le règne de son illustre père, l'administration de quelques vizirs dépourvus de jugement avait presque entièrement épuisé le trésor. Ce fut dans cette situation que j'arrivai aux affaires. Je veillai à ce que nul, à la cour, ne fût investi d'une charge ou du gouvernement d'une province sans verser au trésor, comme don, une somme en rapport avec son rang. En outre, toutes les fois que l'Oratoire du monde honorait de sa visite bénie la demeure d'un émir, celui-ci était tenu de lui faire un présent consistant en vêtements de prix et en une certaine somme d'argent. Maintenant que l'Oratoire du monde est dans la septième année de son règne, le trésor — louanges et grâces en soient rendues à Allâh ! — abonde en argent, grâce à ces expédients. Les vizirs qui ont précédé ce modeste serviteur ne sont, comparés à lui, que des hommes sans expérience. Mais pour donner un conseil touchant la conjonction des étoiles, en vérité j'en suis incapable. »

Le généralissime Zemân Khân prit ensuite la parole. « Je suis un serviteur dévoué, dont la barbe a blanchi en servant d'une manière digne d'éloge son

auguste souverain. C'est ainsi qu'il y a dix ans, une armée ottomane de soixante-dix mille hommes, sous le commandement de Bekr Pacha et de Demirtchi Oghlou, vint attaquer la terre d'Iran. L'illustre père de l'Oratoire du monde me confia le commandement des troupes persanes. Bien que leur nombre ne fût pas inférieur à celui des troupes ottomanes, j'avais une grande crainte de voir l'armée de l'erreur anéantir les troupes de la voie droite. J'ordonnai donc aux chefs de villages, depuis la frontière ottomane jusqu'aux confins de l'Azerbeïdjân, de détruire les récoltes, d'emmener les bestiaux, de faire disparaître les ponts et les routes, si bien que lorsque Bekr Pacha passa la frontière, tout en ne voyant devant lui aucun de nos soldats, il ne put transporter son artillerie, tant les routes étaient en mauvais état. Seules l'infanterie et la cavalerie parvinrent jusqu'à Tebrîz, mais non sans peine. Elles cherchèrent de tous les côtés à se procurer des vivres, sans pouvoir trouver un peu de blé, un bœuf ou un mouton. Au bout de trois jours, les ennemis, affamés et épuisés, tombant à chaque pas, furent obligés de battre le tambour du départ de Tebrîz et de prendre la fuite. Les troupes du roi de Perse évitèrent de la sorte l'attaque de l'ennemi. On vit que rendre les routes impraticables et couper les ponts avait été une chose des plus utiles. Après le départ de Bekr Pacha, notre auguste souverain revit la paix — puisse-t-elle durer toujours! — et évita la rencontre de son armée avec les troupes étrangères. Aucun des soldats de notre

auguste gouvernement ne répandit son sang[1], et notre glorieuse armée échappa à la férocité de l'ennemi. Dans de pareilles circonstances, moi, le vieux chien de cette auguste cour, je suis capable de trouver des expédients; mais, en revanche, mon esprit ne voit aucun moyen de combattre l'influence pernicieuse des étoiles. »

La tristesse du roi redoubla. A son tour, l'intendant des finances, Mîrzâ Yahyâ, prit la parole. « L'humble serviteur que voici est le parent du vizir et a été formé par lui. Cette raison, ainsi que mon élévation à la charge dont je suis investi, m'imposaient de montrer un dévouement et une fidélité absolus, et je me suis conformé à cette règle salutaire. On sait que la solde de l'armée et les traitements des fonctionnaires sont prélevés sur les revenus des provinces, sur l'ordre de l'Oratoire du monde et par mes soins. Le trésor se trouvant vide d'argent, ainsi que l'a rappelé le vizir, j'étais dans la plus grande affliction. J'avais donné des ordres pour que, dans les provinces, on payât leur dû aux fonctionnaires de notre auguste gouvernement, afin que celui-ci ne perdît pas sa considération aux yeux du peuple. Mais auparavant j'avais envoyé en secret aux gouverneurs de provinces l'ordre de ne payer aucun traitement. Les revenus de l'État s'augmentèrent d'une manière considérable, soldats et fonctionnaires n'étant plus payés. Mais la paix et la sécurité étant revenues, la

[1] Littéralement : « le nez d'aucun homme de l'armée de notre auguste gouvernement ne saigna ».

vie étant à très bon marché en Perse, ils étaient moins pressés de recevoir leur dû. C'est ainsi que grâce à mon esprit subtil, j'arrivai à un résultat miraculeux. Mais je ne puis m'opposer à l'influence des astres, et, à vrai dire, aucun moyen de s'y soustraire ne me vient à l'idée. »

C'était au tour du grand-mollâ de prendre la parole. « Que la Très sainte Majesté divine, par égard pour les imams purs, préserve de toute épreuve céleste ou terrestre l'existence sacrée de l'Oratoire du monde ! Moi qui lui demande de faire durer notre auguste gouvernement, j'ai montré mon attachement à la dynastie séfévie. Du temps de l'illustre père de l'Oratoire du monde, quand je fus élevé à la dignité de grand-mollâ, la moitié de la Perse et de la cour elle-même était de la secte sunnite. Par d'éloquentes exhortations, suivies de nombreuses menaces, j'amenai tous les sunnites à quitter leur secte pour suivre la voie droite et embrasser la doctrine des Douze. Maintenant — grâces en soient rendues à Allâh ! — on ne trouverait pas en Perse plus de cinq ou six sunnites, et le peuple persan me comble de joie, car pères et mères, renonçant à l'ancien culte, ont quitté leurs sectes pour rechercher la vérité. Je voulais encore faire entrer les Juifs et les Arméniens dans la secte chiite; mais plusieurs personnes d'un bon jugement ne l'on pas cru nécessaire, car, dans notre pays comme dans tous les autres, Juifs et Arméniens sont peu de chose. On sait, en outre, que d'après les traditions authentiques des imams purs, celui qui,

dans un royaume de l'islam, possède le trône et la couronne, n'est pas nécessairement digne d'être respecté et obéi : sont seuls dignes de cet honneur l'imam et son vicaire, le plus docte parmi ceux qui travaillent pour la foi. J'ai écrit à tous les prédicateurs de déclarer au peuple, dans les *minbers* de chaque province, que ces traditions ne s'appliquent pas à la dynastie séfévie; car les maîtres parmi les prophètes et les chefs parmi les imams ont fait leur apparition, et il est bien évident que ces traditions concernent, non point leurs successeurs, mais ceux qui leur sont étrangers. Mais maintenant que l'influence des astres met en danger l'existence de l'Oratoire du monde, mon cœur plein d'angoisse ressemble au poisson qui frit dans la poêle. L'idée vient à mon faible esprit que ce réprouvé, le grand-astrologue, connaît mieux que nous le remède à ce mal. Il a trahi l'Oratoire du monde en lui annonçant l'influence pernicieuse des astres sans lui faire connaître le moyen de la combattre. Il se peut que, dans son vil calcul, il ait indiqué le poison; pourquoi en garderait-il pour lui l'antidote? Le prophète — les prières d'Allâh soient sur lui! — a dit : « Tout astrologue est un menteur. » J'applique à cet homme le mot du prophète sur les astrologues, mais non à la science de ceux-ci, car, si ces réprouvés sont menteurs et ont un mauvais naturel, leurs prédictions, toutefois, se réalisent généralement. Que l'Oratoire du monde fasse venir le grand-astrologue pour parer à cet événement, et lui demande ce qu'il faut faire pour cela.

S'il cherche des échappatoires, qu'on lui tranche la tête ! »

Il y avait une vieille haine entre le grand-astrologue et le grand-mollâ; aussi ce dernier regardait-il cette affaire comme une excellente occasion de perdre, avec les autres astrologues, leur chef aveugle. Mais aussi combien sot nous paraît le grand-astrologue! Quel besoin avait-il d'annoncer au roi une nouvelle aussi terrible et pouvant, d'ailleurs, causer sa perte? On aurait nécessairement fini par s'en prendre à lui, et alors il aurait répondu : « Je craignais que le roi, dans le cas où je ne me serais pas hâté de lui apprendre cette nouvelle, ne fût averti par d'autres astrologues. Alors je n'étais plus, à ses yeux, qu'un ignorant et qu'un âne, et ma charge m'était enlevée. » D'une manière ou de l'autre cette sinistre prédiction aurait valu sa disgrâce au grand-astrologue.

Transporté d'une colère qui ne cessait d'augmenter, le grand-mollâ appela Khâdjè Moubârek d'une voix forte. L'eunuque étant venu, il lui donna cet ordre : « Expédie à l'instant un ferrâch chargé de me ramener le grand-astrologue. » Une heure après, l'eunuque revenait et introduisait le grand-astrologue. Le roi, furieux et tel qu'un lion, se leva et l'apostropha dans ces termes : « Fils de vaurien! tu m'épouvantes en m'annonçant une calamité dont me menacent les astres et tu ne me donnes pas le moyen d'y échapper! Bourreau! »

Un bourreau à l'aspect terrible, ayant un large glaive à la ceinture et une corde à la main, entra

alors. Le pauvre astrologue, défaillant, se mit à trembler comme la feuille. Le roi dit au bourreau : « Emmène ce chien, et tranche-lui la tête sur l'heure. »

Le généralissime Zemân Khân, bien qu'homme de guerre, avait un cœur compatissant. Touché par le sort du grand-astrologue, il se leva et dit : « Puissé-je obtenir ton indulgence! Quand on aura tranché la tête de ce chien, on n'aura plus personne à qui demander le moyen d'éviter le malheur qui te menace. Moi, ton humble serviteur, je t'adjure de différer son supplice, par égard pour ma barbe blanche. Demande-lui le moyen d'éviter le malheur annoncé : si sa réponse n'est pas telle que tu la désires, qu'il soit aussitôt voué à la mort. »

Le roi dit au bourreau : « Laisse cet homme, et pars. » Puis, s'adressant au grand-astrologue : « Maudit, fais connaître à l'instant le moyen d'éviter ce malheur. »

Le pauvre astrologue était dans une triste situation. Il ne connaissait aucun remède au mal qu'il avait annoncé et la crainte de la mort ne lui permettait pas de montrer de l'audace. Il dit : « Puissé-je obtenir ton indulgence! Il y a à ce mal un remède possible. Accorde-moi une heure de délai : j'irai consulter les *Tables* d'Oloug Beg, puis je reviendrai te faire connaître ce remède. Il n'est pas de malheur que les *Tables* d'Oloug Beg ne permettent de conjurer. »

Le grand-astrologue ne faisait cette demande que

pour pouvoir conférer avec son maître le mollâ Djemâl ed-Dîn et prendre son avis, car le mollâ avait, mieux que lui, approfondi la science des astres. Le roi lui ayant accordé ce qu'il demandait, il allait sortir; mais Khâdjè Moubârek entra et dit : « Le mollâ Djemâl ed-Dîn demande à être honoré par la présence pleine de félicité du roi. » — « Fais-le venir », répondit celui-ci. Puis, s'adressant au grand-astrologue : « Reste encore un peu. »

Le mollâ entra, et présenta ses hommages au roi. Celui-ci lui ayant fait signe de s'asseoir, il dit : « Que l'Oratoire du monde soit sain et sauf! La vieillesse avait éloigné ton serviteur de la cour et j'avais décidé de vivre dans la retraite; mais la conjonction de Mars et du Scorpion annonce que dans un temps prochain, soit quinze jours après le *nauroûz*, un malheur terrible menacera l'existence sacrée de l'Oratoire du monde, et je me suis cru obligé de rechercher l'honneur de sa présence pleine de lumière pour l'avertir du malheur qui la menace et lui indiquer les moyens de s'y soustraire, moyens qui pouvaient rester cachés aux yeux des jeunes astrologues. » — « Maître, dit le roi au comble de la joie, nous avons déjà parlé de cela. Le mal est connu, indique-nous le remède. »

Le mollâ dit : « Il faut que ces jours-ci, je veux dire dans les quinze jours qui suivront le *nauroûz*, l'Oratoire du monde renonce au pouvoir, cède le trône et la couronne à un criminel méritant la mort et se dérobe aux regards de ses sujets. De la sorte

l'influence des étoiles atteindra le criminel, puisqu'il sera alors le roi de Perse, et que c'est le roi de Perse que menace ce malheur. Ce criminel parviendra au seuil de la mort, puisque le trône et la couronne seront à lui, et l'Oratoire du monde, sortant de sa retraite, en reprendra possession, redeviendra roi, et son règne atteindra le plus haut degré de félicité. Mais que personne, parmi ses sujets, ne connaisse cet expédient ni ne se doute que l'Oratoire du monde a abandonné le trône et la couronne! Il faut que tous considèrent le criminel occupant alors le trône comme leur véritable souverain. Il faut aussi que l'Oratoire du monde, répudiant toutes les femmes de son harem, fasse déchirer leurs contrats pour qu'elles épousent en secondes noces ʿAbbâs fils de Mohammed qui, n'étant plus roi, ne sera qu'un simple particulier. Que chacune de celles qui, acceptant la pauvreté, épousera ʿAbbâs fils de Mohammed, ait son contrat déchiré. Que chacune de celles qui refuseront soit congédiée sur l'heure. »

Le grand-astrologue échappait à la mort. Le roi, perdant toutes les apparences de la frayeur, de pâle qu'il était devint rouge, et tous ceux qui étaient présents témoignaient à haute voix leur admiration pour le mérite et l'intelligence du mollâ. Se tournant vers le grand-mollâ, le roi lui demanda : « Parmi les jugements rendus par les tribunaux s'en trouve-t-il un concernant un grand criminel méritant la mort, à qui nous livrerions l'autorité, le trône et la couronne? »

Le grand-mollâ répondit : « Daigne le Créateur prolonger l'existence sacrée de l'Oratoire du monde! Il existe dans la ville de Kazvîn un vaurien qui est assurément le plus grand criminel de la terre entière. On ne saurait trouver un homme méritant mieux la mort. Il se nomme Âdînè Yoûsouf Serrâdj. On ne sait d'où il sort, mais il est venu dernièrement se fixer à Kazvîn, où il s'est fait un certain nombre de partisans devant lesquels il critique et injurie sans cesse les nobles docteurs et les illustres serviteurs de la loi. Tantôt ce réprouvé leur déclare que les nobles docteurs trompent le peuple, tantôt il leur assure, entre autres choses, que l'on n'est pas forcé de combattre pour l'islam, qu'il n'est pas juste de payer l'impôt du cinquième et le tribut de l'imâm et que, du moment que les docteurs ne combattent pas pour l'islam, le peuple, lui aussi, peut se dispenser de le faire et rester dans le bazar occupé à ses transactions. De plus, il critique notre auguste gouvernement, dit que tous les hommes pourvus de charges, depuis les intendants jusqu'au souverain lui-même, sont des impies et des voleurs de grand chemin qui ne rendent aucun service à l'état ni à la religion. Il excite contre eux les passions des pauvres, qui perdent le respect des lois observées jusqu'à présent. Il se comporte lui-même comme un impie et un voleur de grand chemin, et l'on assure qu'il cherche à propager la croyance à la métempsycose. Dans ce réprouvé je vois le salut et la perpétuité de notre victorieuse dynastie. Que l'Oratoire

du monde livre le pouvoir, le trône et la couronne à cet homme, afin qu'il trouve sa rétribution dans l'influence pernicieuse des astres et descende au fond de l'enfer. »

Tous ceux qui étaient là approuvèrent cet avis de la manière la plus complète, et déclarèrent : « Yoûsouf Serrâdj, ce fils de vaurien, est bien digne de la mort et d'un châtiment céleste. » Très satisfait, le roi dit : « Approuvé. Demain matin sa perte sera, par ce moyen, un fait accompli. » Il congédia les assistants, qui se retirèrent.

Il se peut que ceux qui lisent le récit de cet événement aient des doutes, et le traitent de mensonger. Je les prie de voir dans la chronique intitulée l'*Ornement du monde* quels événements survinrent la septième année qui suivit l'avènement de Châh ʿAbbâs. Mais maintenant il nous faut savoir ce qu'était Yoûsouf Serrâdj. Cet homme était le fils d'un paysan des environs de Kazvîn nommé Selîm Kerbelaï. Comme ce Selîm Kerbelaï était croyant et pieux, il voulait faire de son fils un mollâ qui plus tard serait compté parmi les docteurs. Il l'amena donc, alors qu'il était enfant, à Kazvîn, où il le mit dans une école. Au bout de quelques années Yoûsouf Serrâdj, adolescent, étudia les livres religieux. Il alla continuer ses études à Ispahan, puis, quelques années plus tard, alla les achever à Kerbelâ sous la direction de maîtres en renom. Il avait fait un long séjour dans cette dernière ville et étudié l'ensemble des sciences musulmanes quand,

témoin des contradictions des docteurs sur la plupart des questions religieuses, il prit ces hommes en aversion et ne voulut plus être des leurs. Quittant Kerbelâ, il se rendit à Hamadân, chez Oustâ Khalîl. Il avait alors quarante ans. Il consacra un an à apprendre le métier de sellier, puis revint à Kazvîn, pensant que, cette ville étant la capitale, il aurait plus d'avantages à y exercer son métier. Il s'y maria, et ouvrit une boutique, ne pensant qu'à gagner son existence et celle de sa famille. Homme honnête et d'esprit juste, les actes coupables des docteurs et des fonctionnaires avaient toujours produit une mauvaise impression sur lui, et il ne pouvait empêcher sa langue de les blâmer et de les critiquer. Il s'était fait des amis sincères et dévoués malgré cette intempérance de langage, qui finalement causa sa perte.

Le lendemain matin, le roi ordonna à tous les grands de l'État, aux nobles, aux principaux fonctionnaires, aux docteurs, aux princes, à ses intendants comme à ses vizirs, de se présenter à la cour deux heures avant midi. Tous s'y rendirent, sans savoir de quoi il s'agissait, et attendirent, en silence, l'arrivée du roi. Celui-ci, la couronne sur la tête, un sceptre orné de pierreries à la main, des bracelets couverts de pierreries aux bras, un ceinturon et un glaive richement ornés à la ceinture, fit son entrée dans la partie qui lui était réservée, et qui était plus haute d'une aune que le reste de la salle. Il promena ses regards sur l'assemblée, s'assit sur le trône et prit la parole en ces termes : « Depuis sept ans je suis,

IMPRIMERIE NATIONALE.

par la volonté de la Très sainte Majesté divine, votre souverain à tous et, dans la mesure du possible, j'ai témoigné à chacun de vous ma bonté et ma miséricorde. De votre côté, vous m'avez donné beaucoup de satisfaction et témoigné un attachement sincère à la dynastie des Séfévis. Or, pour quelques raisons dont je ne vois pas la nécessité de vous instruire, je suis obligé d'abdiquer le pouvoir et de céder le trône et la couronne à un homme qui en est plus digne que moi. Le grand-mollâ, l'intendant des finances, le généralissime Zemân Khân, le mollâ Djemâl ed-Dîn et le grand-astrologue vous feront connaître mon successeur. Il faut que vous tous vous l'ameniez ici en grande pompe, que vous le fassiez asseoir sur ce trône, que vous le considériez comme étant réellement votre souverain et, quoi qu'il arrive avec lui, que vous respectiez mes ordres en ne refusant pas d'obéir à cet homme. »

Après avoir ainsi parlé, le roi ôta la couronne de sa tête, la déposa sur le trône, se dépouilla de ses vêtements somptueux, de son ceinturon et de son glaive, mit des vêtements grossiers, puis, s'adressant à ceux qui étaient là : « Maintenant je ne suis plus qu'un pauvre d'entre le peuple : ne cherchez pas en moi un autre que ʿAbbâs fils de Mohammed, car vous ne le trouveriez pas. Dieu vous garde ! » En achevant ces mots, le roi, descendant du trône, se dirigea vers le harem. Les assistants demeurèrent stupéfaits, ne sachant dans quel but il agissait ainsi.

Sur l'ordre du roi, toutes les femmes du harem se

réunirent dans une salle pour y attendre son arrivée. Il entra avec ses vêtements grossiers, et ses favorites, le voyant ainsi vêtu, restèrent un moment interdites, puis éclatèrent de rire. Mais le regard terrible du roi et son sourcil froncé eurent bientôt fait cesser les rires. Il ordonna à Khâdjè Moubârek : « Fais venir ici Mollâ Resoûl et ses deux compagnons. » Peu après ceux-ci, qui attendaient au-dehors, étaient introduits. Le roi leur fit signe de s'asseoir; puis, s'adressant aux femmes du harem : « Mes bien-aimées, je suis obligé de vous annoncer une nouvelle qui me remplit de douleur. Sachez que je ne suis plus roi de Perse, que j'ai perdu mon autorité, que je ne possède plus de palais pour vous permettre de vivre au milieu du faste, dans des salles somptueuses. Je ne suis plus qu'un pauvre d'entre le peuple, un homme ne possédant rien. Je suis obligé de vous répudier et de donner à chacune de vous la liberté d'épouser qui elle voudra. » S'adressant alors à Mollâ Resoûl, Châh ʿAbbâs lui ordonna de prononcer le divorce. Assisté de ses deux compagnons, Mollâ Resoûl prononça le divorce du roi d'avec toutes ses femmes, et celles-ci comprirent qu'il était arrivé quelque chose d'extraordinaire; mais, pleines de crainte, elles ne savaient à quoi attribuer ces événements. « Que signifie tout cela? », se demandaient-elles stupéfaites.

Le divorce étant prononcé, Khâdjè Moubârek, sur l'ordre du roi, déchira tous les contrats de mariage. Se tournant à deux reprises vers ses favorites, le roi leur dit : « Si, acceptant la pauvreté et satis-

faites de peu, vous consentez à me prendre pour époux, moi qui suis maintenant ʿAbbâs fils de Mohammed, je vous épouserai de nouveau sous ce nom. » Toutes les femmes du harem acceptèrent, car le roi était jeune et beau. De plus. elles croyaient agir habilement, ne pouvant admettre que le Châh ʿAbbâs ne fût plus que ʿAbbâs fils de Mohammed. Deux seulement, qui étaient des plus belles et des plus séduisantes de ses favorites, et n'étaient entrées au harem que contre leur gré, dirent non sans confusion et d'une voix faible : « C'était le roi que nous avions épousé; notre sort et notre rang nous comblaient de bonheur; maintenant que ce bonheur nous est enlevé, nous n'acceptons pas pour époux ʿAbbâs fils de Mohammed. » Sur l'heure ces deux femmes furent congédiées. L'une d'elles était une Géorgienne envoyée en présent par le gouverneur de sa province. Le lendemain, accompagnée de son fils et conduite par son oncle, elle retournait dans sa patrie avec ses vêtements, ses bijoux et une somme d'argent considérable. On ne voulut pas, en Géorgie, ajouter foi à ses paroles et, dans la pensée qu'elle avait dû prendre la fuite, on voulut la renvoyer. Je ne sais comment cela se termina, car ces choses ont été oubliées, mais cette femme épousa un jeune Géorgien et finit ses jours en Géorgie. Quant à l'autre, c'était la fille d'un marchand de Kazvîn. Fiancée d'un beau jeune homme, elle fut enlevée à son père pour le harem, des émissaires du roi ayant entendu vanter sa beauté. On a rapporté que, cet événement lui

ayant permis de satisfaire ses désirs, elle retourna chez son père et épousa son fiancé.

Toutes les autres femmes du harem ayant épousé de nouveau ʿAbbâs fils de Mohammed, Khâdjè Moubârek reçut l'ordre de les conduire sur l'heure dans une maison de la sixième rue de Kazvîn désignée à l'avance, puis de revenir au palais. ʿAbbâs fils de Mohammed sortit à son tour du harem, et se déroba aux regards.

La boutique de Yoûsouf Serrâdj était à droite de la place de la mosquée royale[1]. A deux heures de l'après-midi Yoûsouf, qui venait de réciter la prière du milieu du jour, était assis, se hâtant de coudre une bride, car le client qui la lui avait commandée avait dit : « Il faut qu'elle soit prête aujourd'hui. » Yoûsouf Serrâdj était avec deux de ses amis, qui prêtaient l'oreille à ses paroles. Il se plaignait de la disette qui avait réduit les pauvres à la dernière extrémité et leur avait fait passer une année bien pénible, car la sécheresse, jointe à la rareté de l'eau dans les environs de Kazvîn, avait anéanti la récolte de l'année précédente et amené la famine. Il disait : « Je suis étonné de voir que notre gouvernement de Kazvîn, qui dispose de mille moyens de procurer de l'eau, n'ait rien fait pour y remédier. Il n'en a

[1] Cette mosquée, une des plus belles de la Perse, avait été commencée par Châh Ismâʿîl Séfévî, mais fut construite presque en entier sous le règne et aux dépens de Châh Tahmâsp. Une large rue plantée d'arbres la reliait au palais. — CHARDIN, *Voyages*, éd. de 1735, I, 313.

eu nul souci, et ne fait rien pour assurer l'existence du peuple et la gloire du trône. »

A ce moment la poussière se souleva, telle qu'un nuage, à gauche de la place. Yoûsouf Serrâdj, qui tenait son aiguille à la main, leva la tête. Il vit une foule nombreuse, sans penser que cette foule venait pour lui. Il vit successivement douze coureurs légèrement vêtus et coiffés de bonnets carrés, que suivaient douze porte-étendard tenant des enseignes aux couleurs variées; une troupe de pîchkhidmets portant sur leurs têtes une caisse; une troupe de ferrâchs tenant à la main des branches d'arbres; après eux venaient le grand-écuyer tenant par la bride un cheval turkmène à la selle couverte de pierreries, à la housse richement brodée, aux harnais couverts de perles, ayant au cou des ornements garnis d'émeraudes. Puis venaient le grand-mollâ, le généralissime Zemân Khân, le vizir, l'intendant des finances, le mollâ Djemâl ed-Dîn, le grand-astrologue, les nobles docteurs, les plus grands princes, les grands de l'État, les nobles, les fonctionnaires, une troupe de fantassins et une autre de cavaliers équipés de la façon la plus somptueuse. Tous ils allèrent à la boutique de Yoûsouf Serrâdj, devant laquelle ils s'arrêtèrent. Le grand-mollâ et le généralissime, s'avançant, saluèrent Yoûsouf Serrâdj. Celui-ci, se levant, prit une attitude modeste; mais il fut bien surpris quand le grand-mollâ lui adressa la parole en ces termes : « Maître Yoûsouf, la destinée a fait aujourd'hui de toi notre souverain.

Châh ʿAbbâs a laissé vacant le trône de Perse; viens faire notre gloire et notre bonheur en honorant de ta présence la cour royale, afin que ton auguste avènement ait lieu. »

Yoûsouf Serrâdj, au comble de la stupéfaction, ne comprenait rien à ce qui lui arrivait. Tous les grands de l'État se tenaient devant lui; il savait que celui qui venait de lui parler de la sorte était le grand-mollâ, un des personnages les plus considérables de la Perse; mais ce qu'il voyait était pour lui une chose des plus surprenantes. Jamais rien de pareil ne lui serait venu à l'esprit. Il finit par répondre : « Je suis le serviteur du grand-mollâ. Je tiens Votre Excellence pour un des plus grands personnages de la Perse; mais je ne sais si vous êtes devenus fous ou bien si vous avez pris du beng pour me parler de la sorte. Je ne suis qu'un pauvre sellier. Où suis-je? Où sont le trône et la couronne? Par Allâh! je ne sais que faire en vous voyant agir ainsi. J'en suis stupéfait, et je vous prie humblement de me laisser en paix. »

Le généralissime Zemân Khân prit la parole : « Maître Yoûsouf, tu es à cette heure l'Oratoire du monde, et nous tous, nous sommes tes esclaves et les chiens de ton seuil. Tu dois, non point nous prier humblement, mais nous donner des ordres comme il convient à un roi. Nous ne sommes pas fous, et nous n'avons pas pris de beng; nous sommes tous sains d'esprit et jouissant de toute notre raison. Mais la décision de Dieu le Créateur est immuable :

aujourd'hui c'est à toi seul qu'appartient le royaume de Perse. Pour que la prédiction du grand-astrologue s'accomplisse, viens honorer la cour de ta présence. » Puis, s'adressant à quatre des pîchkhidmets : « Apportez le costume royal pour en revêtir l'Oratoire du monde. »

Entrant alors dans la boutique, les pîchkhidmets qui portaient la caisse contenant le costume royal se mirent à dépouiller Yoûsouf Serrâdj de ses vieux vêtements pour le revêtir de celui-ci. Yoûsouf ne fit pas de résistance, gardant pour lui ses pensées et ses projets. Quand on eut fini de l'habiller, le grand-écuyer lui amena le cheval aux harnais garnis de pierres précieuses, sur lequel il le fit monter en observant le cérémonial ordinaire. Puis on partit pour le palais. Les ferrâchs, avec des voix qui s'élevaient jusqu'au ciel, criaient de minute en minute dans les rues qu'on traversait : « Place ! place ! ». Tous les habitants de Kazvîn, hommes et femmes, petits et grands, étaient à leurs fenêtres ou sur leurs toits pour regarder. N'ayant pas été avertis, ils demeuraient stupéfaits.

A la porte du palais les ferrâchs firent descendre de cheval Yoûsouf Serrâdj. Le grand-mollâ et le généralissime Zemân Khân le prirent par le bras, l'introduisirent avec beaucoup de marques de respect dans la salle d'audience et le firent asseoir sur le trône. Les grands de l'État, les docteurs, les princes, les nobles, les fonctionnaires se tenaient devant lui, placés en rangs et les mains jointes. Après

avoir récité la prière, le grand-mollâ prit la couronne et la mit sur la tête de Yoûsouf Serrâdj. Il le ceignit ensuite du ceinturon et du glaive incrustés de pierreries, lui attacha les bracelets garnis de pierres précieuses et lui mit à la main un sceptre que surmontait une couronne. Puis il récita une nouvelle prière et, s'adressant aux assistants : « Prononcez la formule : « Qu'il soit heureux ! » — « Qu'il soit heureux ! », répétèrent ceux-ci avec des cris qui s'élevèrent vers le ciel et que reproduisirent les échos du palais. Une joyeuse musique se fit entendre et, au même instant, une fusée montait du palais vers le ciel. A ce signal les canons de la forteresse qui défendait la ville tirèrent cent dix coups. Après Sa'dî et Hâfiz la poésie était bien déchue en Perse, et l'on vit à ce moment des poètes aux vers dépourvus de sens et aux images ternes ; cependant — grâces en soient rendues à Allâh ! — il se trouva aussi des poètes aux brillantes images pour célébrer l'auguste avènement de Yoûsouf Châh et les heureux débuts de son règne. Ils le comparèrent à Salomon pour la sagesse, à Hâtim pour la générosité, à Roustem pour la bravoure, mais ne trouvèrent personne à qui le comparer pour la puissance et le bonheur. Sendjân et Kazvîn firent lors de son avènement les vers suivants : « Le roi qui est le maître des belles, notre Yoûsouf, fut aussi roi de Perse. »

Les cérémonies étant terminées, le grand-mollâ dit aux assistants : « Vous pouvez vous retirer. » Tous sortirent, et Yoûsouf Châh resta sur son trône, seul

avec Khâdjè Moubârek, quelques eunuques, ʿAzîm Beg, chef des pîchkhidmets, et quelques-uns de ceux-ci qui se tenaient devant lui. Des ferrâchs étaient à la porte. Yoûsouf Châh, abasourdi, restait plongé dans ses réflexions. Au bout d'un instant il demanda à Khâdjè Moubârek : « Qui êtes-vous? ». Khâdjè Moubârek répondit : « Nous sommes vos dévoués serviteurs, les eunuques du harem. Je suis leur chef; ceux-ci sont mes subordonnés. » Il appela ensuite le chef des pîchkhidmets pour lui demander : « Qui êtes-vous? » — « Nous sommes, répondit ʿAzîm Beg, vos humbles serviteurs, les pîchkhidmets, dont je suis le chef; ceux-ci m'obéissent. » Yoûsouf Châh demanda encore : « Quels sont ceux que je vois à la porte? » — « Ce sont, répondit ʿAzîm Beg, quelques-uns des ferrâchs qui se tiennent toujours prêts à vous servir. » Yoûsouf Châh leur donna cet ordre : « Sortez tous. Khâdjè Moubârek, que tes subordonnés sortent aussi; mais toi, reste. » Quand ils furent tous sortis, Yoûsouf Châh, faisant approcher Khâdjè Moubârek, lui dit : « Je vois à ta figure que tu dois être un honnête homme; par Allâh! dis-moi, je t'en conjure, la raison de ce que je vois. Comme tu as toujours été dans la demeure de Châh ʿAbbâs, il est impossible que tu ne sois pas au courant de ce qui s'est passé. »

Khâdjè Moubârek était en effet un homme droit et sincère. Il se dit : « Il ne m'est pas permis de cacher la vérité dans ma réponse à l'Oratoire du monde. » Comme, au temps où Châh ʿAbbâs habi-

tait ce palais, il se tenait sans cesse à sa porte, prêt à exécuter sur l'heure ses ordres, il était au courant de ce qui s'était passé la veille et avait entendu tout ce que dirent ceux qui prirent part à la délibération. Il apprit donc à Yoûsouf Châh tout ce qui s'était passé, du commencement à la fin. Yoûsouf Châh demanda : « Où est donc Châh ʿAbbâs? » — « Après s'être vêtu comme un pauvre, répondit Khâdjè Moubârek, Châh ʿAbbâs s'est dérobé aux regards, et on ignore où il est. »

Yoûsouf Châh était un homme intelligent, et n'avait jamais redouté les astres. Mais son élévation si extraordinaire lui inspirait de la défiance et de la crainte, et il ne voyait pas la possibilité d'abandonner le pouvoir tout en sauvant son existence. Bon gré mal gré, il dut agir en souverain. Il fit d'abord venir le chef des ferrâchs, Asad Beg, et lui donna cet ordre : « Tu vas, sur l'heure, prendre avec toi douze ferrâchs, et tu iras arrêter le grand mollâ Âkhônd Samad, le généralissime Zemân Khân, le vizir Mîrzâ Mouhsin, l'intendant des finances Mîrzâ Yahyâ, le grand-astrologue Mîrzâ Sadr ed-Dîn et le mollâ Djemâl ed-Dîn, tu les conduiras à la prison de la citadelle, puis tu reviendras me dire que cet ordre a été exécuté. » Asad Beg s'inclina et partit. Yoûsouf Châh appela ensuite le chef des pîchkhidmets et lui donna cet ordre : « Qu'on m'apporte à souper, car je n'ai rien pu manger de la journée. » — « J'ai chargé les cuisiniers, répondit le chef des pîchkhidmets, de préparer le souper, et on va l'apporter. »

Le roi lui ordonna : « Viens avec Khâdjè Moubârek me montrer le palais et le harem, salle par salle, et dis-moi où se trouve celle où je dois me reposer[1]. » Le chef des pîchkhidmets et Khâdjè Moubârek, accompagnant le roi, lui montrèrent successivement les diverses salles de l'enderoûn. Dans la première étaient étendus des tapis de couleurs variées; sur les murs étaient peints des oiseaux, des plantes et des fleurs. Dans la seconde étaient également étendus des tapis, et sur les murs on voyait les portraits des anciens rois de la dynastie séfévie et d'autres princes célèbres. Dans la troisième on voyait sur les murs les portraits des rois des autres dynasties persanes. Sur les murs de la quatrième étaient peints les combats des héros de la Perse antique et des génies du Mazendéran que raconte le Châh Nâmèh. Les génies étaient représentés avec des cornes et des queues. Sur les murs de la cinquième étaient peints le portrait de Châh Ismâ'îl Séfévi et les guerres de son règne. Sur les murs de toutes les salles du harem

[1] Le palais de Kazvîn, construit par ordre de Châh Tahmâsp et sur les plans d'un architecte turc, était fort petit. Châh 'Abbâs le fit agrandir et le changea du tout au tout. CHARDIN, *Voyages*, éd. de 1735, I, 313. — J. DE LAET (*Persia*, seu regni persici status, *Lugduni Batavorum*, ex officina Elzeviriana, 1633, in-24, p. 246) donne quelques détails intéressants sur sa décoration intérieure : « Palatii porta saxis versicoloribus structa est et auro interstincta; atria ampla, quorum solum stratum est tapetibus, serico et auro intertextis; tabulata autem picta sunt eleganti opere, quo prælia omnia cum Persis et Tartaris à Persarum regibus commissa repræsentantur, quæ omnia satis indicant splendorem Aulæ Persicæ. »

étaient des peintures représentant des jeunes filles et des jeunes gens. Ceux-ci offraient des fleurs aux jeunes filles qui leur tendaient des coupes. Dans chaque salle un lit était préparé. Yoûsouf Châh, après avoir choisi l'une d'elles pour s'y reposer, demanda à Khâdjè Moubârek : « Où est la salle des joyaux des femmes du harem? » — « C'est la salle à côté, répondit Khâdjè Moubârek; mais elle est fermée, et c'est Âghâ Hasan, le gardien des coffres, qui en a les clés. » Sur l'ordre du roi, le chef des pîch-khidmets fit aussitôt venir le gardien. La porte fut ouverte, et l'on montra au roi une grande salle dans laquelle des coffres étaient disposés en ordre de chaque côté. On en enleva les couvercles, et le roi vit des joyaux et des parures d'une richesse inouïe. Il s'y trouvait, entre autres, des châles de Kachmîr d'un grand prix, de riches vêtements de femme, de précieuses étoffes de soie, des . . . (?), des anneaux et des boucles d'oreilles d'un magnifique travail, et des colliers de perles. Yoûsouf Châh avait trois filles dont l'aînée avait quatorze ans, la puînée douze et la cadette huit ans, et deux fils âgés de six et de quatre ans. Il choisit pour chacune de ses filles un . . . (?), une paire de boucles d'oreilles, un anneau, un collier, un costume complet et un châle de prix; pour sa femme il choisit un costume complet et un châle de prix, qu'il confia à Khâdjè Moubârek en lui donnant cet ordre : « Tu porteras ces objets à mon ancienne demeure, dans la seconde rue de Kazvîn; tu les remettras à ma femme et tu lui diras

de ne pas être inquiète à mon sujet. Demain tu m'amèneras mes fils. » Khâdjè Moubârek partit après avoir chargé de ces objets deux ferrâchs.

On était au moment du coucher du soleil. Sur l'invitation du chef des pîchkhidmets, le roi revint dans la première salle, où des bougies brûlaient dans des candélabres d'or rouge, et où la table était dressée. Il fit ses ablutions, récita les prières du soir et de la nuit, puis se mit à table. Les pîchkhidmets avaient apporté des plats très variés, et le roi mangea jusqu'à ce qu'il fût rassasié. La table fut alors débarrassée, et on apporta l'aiguière. Le roi se lava les mains. On lui apporta le café, qu'il but, et le kalioun, qu'il fuma. A ce moment entra le chef des ferrâchs, Asad Beg. Il venait annoncer qu'il avait exécuté les ordres reçus. « C'est bien, tu peux te retirer », lui dit le roi. Puis revint Khâdjè Moubârek. Il dit que les objets à lui confiés avaient été remis et ajouta : « La femme et les enfants du roi sont pleins d'admiration pour les présents qu'ils ont reçus. Bien loin d'être inquiets à son égard, ils se réjouissent beaucoup de cet événement inattendu. » Pensant alors à ses fils, le roi demanda de leurs nouvelles à Khâdjè Moubârek et au chef des pîchkhidmets. Quatre heures de la nuit s'étaient écoulées quand il se leva pour se rendre à sa chambre à coucher. On prépara son lit, et il donna l'ordre au chef des pîchkhidmets de placer, selon l'usage, un certain nombre de sentinelles. On en plaça de tous les côtés. Puis le roi se mit au lit. Le chef des pîchkhidmets et Khâdjè

Moubârek sortirent pour se rendre chacun à la place qu'il devait occuper.

Le lendemain matin Yoûsouf Châh fit à Mollà Ramazân, Kourbân Beg, Mîrzâ Djelîl et Mîrza Zekî, qui étaient ses amis et jouissaient tout spécialement de sa confiance royale, l'honneur de les appeler à sa salle d'audience. Il donna la charge de grand-mollâ à Mollâ Ramazân, confia celle de généralissime à Kourbân Beg, qui eut le titre de khân, donna le vizirat à Mîrzâ Djelîl et la charge d'intendant des finances à Mîrzâ Zekî. Quant à celle de grand-astrologue, il la supprima comme ne pouvant être que nuisible au gouvernement et à la nation. Il ordonna d'envoyer à tous les gouverneurs de provinces des instructions leur interdisant d'avoir désormais l'audace de punir un musulman dans les cas où la loi sacrée ne permet pas de le faire, c'est-à-dire de lui infliger une amende, de le faire mettre à mort, ou bien encore de lui faire couper le nez et les oreilles ou arracher les yeux, toutes choses qu'ils faisaient à leur gré. Il ordonna, en outre, de nommer des inspecteurs chargés d'aller dans toutes les provinces observer ce qui s'y passait et se rendre compte des besoins du peuple pour les lui faire connaître. Faisant venir devant lui ces inspecteurs, Yoûsouf Châh leur dit : « Vous prescrirez en mon nom aux gouverneurs des provinces de craindre Allâh, de s'abstenir de l'injustice, de se répandre dans le peuple, qu'ils ne devront pas tenir éloigné d'eux, et de ne pas se laisser corrompre par des présents; car,

il faut qu'ils le sachent, cela les conduirait à leur perte. Les hommes que vous verrez amasser des richesses par ce moyen habituellement employé les payeront de leur tête, ou bien atteindront le dernier degré du malheur, de l'humiliation et de la misère. Aucun chef de famille enrichi par de tels moyens ne pourra désormais subsister en Perse. Où sont les millions de Djaʿfar de Dameghân, la fortune de Selîm Khân Karâgueuzlu et les biens de Mîrzâ Nakî de Chîrâz? Les rois de Perse, toutes les fois qu'ils portaient leurs regards sur un fonctionnaire qui, ayant amassé de l'argent, était parvenu à l'opulence, l'accablaient de reproches, lui enlevaient ce qu'il possédait, puis le faisaient mettre à mort ou bien lui imposaient une vie d'humiliation et de misère. Les gouverneurs de provinces étaient, dans ce cas, pareils aux sangsues : quand elles sont gonflées du sang qu'elles ont sucé, leur maître les prend et les presse pour le leur faire rendre. Alors les unes meurent, et les autres restent faibles et languissantes. Si les gouverneurs de provinces se modèrent et se contentent de leur traitement, ils resteront toujours en place, seront puissants aux yeux du peuple, tenus pour nobles dans l'esprit des souverains, et leur rang s'élèvera de jour en jour. »

Le roi congédia les inspecteurs après leur avoir donné ces instructions. Il prescrivit, en outre, de réduire l'impôt à une juste mesure, de mettre partout les routes en état, d'établir des relais et de construire des ponts aux endroits où ils étaient

nécessaires, de fonder des caravansérails, d'établir des hôpitaux dans chaque province, d'ouvrir des écoles, d'amener de l'eau dans les endroits qui en étaient dépourvus, de secourir et de protéger les veuves, les orphelins, les aveugles et les infirmes, de n'admettre, sans l'autorisation du grand-mollâ, aucune personne dénuée de ressources dans l'ordre des docteurs, de veiller à ce que cet ordre n'eût pas de revenus supérieurs à ses besoins, d'assigner à ses membres des traitements honorables sur le trésor public, et de ne pas confier à des hommes injustes les emplois dont disposait le gouvernement. Les procès, dont la solution doit appartenir à l'État, furent enlevés aux docteurs pour être remis aux plus intègres des fonctionnaires; les plaideurs, de la sorte, ne pouvaient plus se soustraire à l'autorité royale en allant devant les docteurs. Le roi ordonna ensuite de choisir dans chaque province quatre personnes intègres et connues pour leur piété, chargées de consigner par écrit les dépenses faites par les pauvres et d'en remettre l'état à l'administration des finances, afin qu'il n'y eût plus parmi les pauvres, désormais administrés par des hommes justes, de personnes privées des secours que l'on dispensait à d'autres. Il ordonna aussi de ne plus faire payer ni l'impôt du cinquième ni le tribut de l'imâm[1], afin

[1] Le خُمْس ou impôt du cinquième est payé : 1° sur le butin pris à l'ennemi; 2° sur les gîtes métallifères et les minéraux; 3° sur les trésors découverts qui ne sont pas propriété musulmane et ont une valeur d'au moins 20 dinars; 4° sur les choses de valeur tirées

IMPRIMERIE NATIONALE.

que les descendants du prophète — le salut soit sur lui ! — fussent affranchis de l'humiliation qu'il y a à solliciter. Comme aux autres, il leur assura des revenus leur permettant de vivre. A cette occasion les plus renommés des docteurs fournirent à Yoûsouf Châh des fetvâs tirées des traités de droit. Sur ces entrefaites, on envoya dans les provinces une proclamation avertissant que nul n'eût désormais l'audace d'offrir des présents au roi, à ses intendants ou aux serviteurs de la cour, ni de tendre des étoffes sur leur passage; que nul, au moyen de présents, ne cherchât à obtenir une charge, qui ne devait être accordée qu'à un dévouement sincère et à de bons services; que dans chaque province l'administration des finances, confiée à un homme sûr, fût exercée pour le compte de l'État. On devait tenir un registre des dépenses publiques qui, en temps voulu, seraient réparties sur les budgets des provinces, les sujets devant être entièrement déchargés de ce soin. Pour accroître les revenus de l'État, le roi décida que les marchands, les notables et les autres classes de la société payeraient au trésor un impôt fixé au

de la mer (perles, corail, etc.); 5° sur les épaves; 6° sur l'ambre; 7° sur le bénéfice net réalisé, soit sur des marchandises, soit sur des exploitations industrielles ou agricoles, soit enfin sur les terrains vendus aux infidèles. Le produit de cet impôt forme six parts, dont trois pour le prophète, à savoir : part de Dieu; part du prophète; part des parents du prophète représentés par le امام الاصل. Ces deux dernières parts sont payées aux héritiers, soit du prophète, soit de ses parents, et tous les descendants directs de ʿAbd Al-Mottalib ont droit au produit de cet impôt. — Querry, *Droit musulman*, I, 175-178.

dixième de leurs revenus dans les villes et au vingtième dans les villages. On ne devrait jamais différer le payement de la solde des militaires et des traitements des fonctionnaires, cela étant préjudiciable à l'État, mais l'effectuer sans retard sur les budgets des provinces. On préleva, au profit de l'État, cinq châhîs par toman sur la vente des propriétés, et l'on interdit les ventes conditionnelles qui permettaient aux créanciers, une fois les gages livrés, de ne pas verser d'argent à leurs débiteurs et de contraindre ceux-ci, moyennant une faible somme, de leur livrer leurs biens en garantie, comptant que, l'échéance venue, leurs débiteurs ne pourraient se libérer et rentrer en possession de leurs biens.

Quand Yoûsouf Châh sut que le grand-écuyer, l'été venu, sous prétexte de mettre au vert les chevaux du roi, accablait de vexations les habitants du voisinage, les maltraitait et les dépouillait; que le commandant de l'artillerie, tout en faisant payer sur le trésor la solde de ses artilleurs, ne leur donnait jamais un liard; que le gardien du trésor mêlait aux monnaies frappées par l'État un grand nombre de pièces fausses qu'il répandait dans le peuple; que le beglerbeg de Kazvîn recevait des présents sans nombre; que le dârogha ne traitait pas les riches comme les pauvres; que les intendants de Kazvîn ne veillaient pas à la propreté des rues, il les destitua tous et donna leurs charges à des personnes qu'il savait capables de les remplir. L'ancien grand-mollâ Âkhônd Samad, dans la prison de la citadelle, ayant

entendu dire au gardien que sa charge et son autorité avaient été données à Mollâ Ramazân, en mourut de rage sur l'heure. Yoûsouf Châh ordonna encore d'élargir les rues de Kazvîn; de mettre des couvercles aux puits qui en étaient dépourvus, afin d'empêcher les passants d'y tomber; d'écouter les réclamations du peuple et d'y donner suite. Il prescrivit de distribuer aux pauvres de Kazvîn, en temps de disette, du blé pris dans les greniers de l'État, et forma, avec des hommes compétents, un conseil chargé d'examiner l'administration des eaux de Kazvìn et de lui soumettre un état des travaux à effectuer.

Ce fut à cette époque qu'une fraction de la tribu des Ghâllânds vint se fixer sur les bords du golfe Persique. Elle envoya à Kazvîn une députation chargée de demander à Yoûsouf Châh qu'un traité de commerce fût passé entre elle et le gouvernement persan. Admis devant le roi, les envoyés admirèrent sa bienveillance, son intelligence, sa sagacité et son pouvoir. Ils obtinrent tout ce qu'ils demandaient, furent congédiés avec de nombreux présents et revinrent pleins de satisfaction.

Une semaine s'était écoulée depuis l'avènement de Yoûsouf Châh, qui avait chaque jour donné au peuple de nouvelles marques de sa bonté et de sa justice. La Perse lui dut un moment de gloire, de bonheur et de prospérité; mais à quoi bon? Jamais le genre humain n'a pu faire durer une époque de bonheur. Que manquait-t-il, dans le paradis terrestre, à notre aïeul Adam et à notre aïeule Ève? Et cepen-

dant, enfreignant l'ordre divin, ils se firent chasser de ce lieu de délices. L'humanité n'a pas changé. Les habitants de Kazvîn ne voyaient plus chaque jour de cadavres exposés aux portes de la citadelle; ils ne voyaient plus, sur la place royale, les bourreaux décapiter des condamnés, ou bien les attacher au gibet, ou bien encore leur arracher les yeux, et cela leur semblait fort étrange. Ils dirent d'abord : « Ce nouveau roi paraît être un homme plein de miséricorde et de douceur. » Puis ils doutèrent de cette miséricorde et de cette douceur, et l'accusèrent d'être faible de caractère. Ils trouvèrent encore mille défauts à Yoûsouf Châh. Bref, il leur sembla on ne peut plus triste de vivre gouvernés par un roi aussi miséricordieux. Les grands personnages qui avaient été destitués tirèrent parti de ces dispositions du peuple et se gardèrent bien de laisser échapper une occasion aussi favorable. Ils perdirent leur réputation d'oppresseurs et de tyrans, et bientôt une grande agitation s'éleva dans Kazvîn. Celui qui provoqua cette agitation fut le grand-écuyer qui, rencontrant l'ancien intendant du trésor, l'accompagna et causa avec lui. « Par Allâh, Mîrzâ Habîb, lui dit-il, je t'adjure de me faire savoir ce que pense le peuple de notre nouveau roi. » — « Son prestige s'évanouit, répondit Mîrzâ Habîb; on le sait incapable et faible de caractère. »

Le Grand-écuyer. Par Allâh, Mîrzâ Habîb, le peuple est plus intelligent que nous. Par Allâh, je te

le demande, quelle folie faisions-nous en prenant un infime sellier pour en faire notre souverain? C'est à nous-mêmes que nous devons notre malheur. Ce roi, pour récompenser nos services et notre dévouement, nous a enlevé nos charges, et maintenant, dans ce pays, on n'a pas plus d'égards pour nous que pour des chiens. Par Allâh! on n'a jamais vu de honte pareille à celle que nous nous sommes attirée!

L'Intendant du trésor. Mais, si nous avons fait de cet homme notre souverain, c'était sur l'ordre de Châh ʿAbbâs. Quel remède à cela?

Le Grand-écuyer. Soit. Châh ʿAbbâs était alors notre souverain, et nous étions tenus d'exécuter son ordre. Mais maintenant que Châh ʿAbbâs n'est plus là, qui nous empêche de renverser du trône ce réprouvé, cet impie que l'on dit croire à la métempsycose? Après sa mort nous donnerons le trône et la couronne à un prince de la race des Séfévis qui, avec la grâce du Créateur, s'en montrera digne.

L'Intendant du trésor. Tu raisonnes avec beaucoup de justesse, et je suis là-dessus pleinement d'accord avec toi. Mais nous ne sommes que deux, et que pouvons-nous faire? Allons chez le commandant de l'artillerie pour lui demander son avis. C'est lui qui, en dernier lieu, a été destitué comme nous. »

Tous les deux ils allèrent chez le commandant de l'artillerie, qui fut très heureux de les voir et prêta

volontiers l'oreille à leurs paroles. Il tomba d'accord avec eux, mais leur dit : « Cette affaire dépend du commandant de la cavalerie. Sans le consentement de Bâker Khân elle ne pourra réussir. »

Le Commandant de l'artillerie. Bâker Kkân est mon meilleur ami, et je prends sur moi d'en faire notre auxiliaire dans cette entreprise. Je lui dirai que, si cet impie de Yoûsouf Châh continue de régner, le malheur qui nous est arrivé le frappera sûrement à son tour, et qu'il est temps d'aviser. Je suis sûr que ces paroles produiront de l'effet sur Bâker Khân; car hier le roi, à sa réception, était fort irrité contre lui. Il lui a fait de grands reproches de ce que, ayant bu du vin, il était venu ivre à la mosquée pour la prière. Or, si Bâker Khân consent, le commandant de l'infanterie, Faradj Khân, consentira aussi, car Faradj Khân, cousin et gendre de Bâker Khân, n'est jamais en désaccord avec lui sur quel sujet que ce soit. Mais vous, levez-vous et allez chez l'ancien beglerbeg de Kazvîn : après avoir recueilli son adhésion vous le chargerez d'avoir un entretien à ce sujet avec le dârogha destitué et les anciens intendants. Qu'ils prennent réciproquement des engagements. »

Les conjurés se séparèrent. Chacun d'eux alla remplir sa mission, et bientôt tout fut prêt. Au bout de trois ou quatre jours ils avaient vu les personnes dont il a été question, et qui toutes se montrèrent favorables à la révolte et prêtes à agir. On décida de

cerner le palais le matin du samedi suivant, d'envahir l'enderoûn, de déposer Yoûsouf Châh et de le mettre à mort. Les révoltés proclameraient ensuite un nouveau roi de la race des Séfévis.

Le matin du jour convenu, tous, cavaliers et fantassins, armés de pied en cap, cernèrent le palais au moment où l'on allait en ouvrir les portes. Averti, le roi défendit de les ouvrir. Yoûsouf Châh avait cru prévenir ce malheur le jour où, venant de monter sur le trône, il fit, par précaution, jeter en prison l'ancien grand-mollâ Åkhônd Samad, le généralissime Zemân Khân, le vizir Mîrzâ Mouhsin, l'intendant des finances Mîrzâ Yahyâ, le grand-astrologue et le mollâ Djemâl ed-Dîn, personnes puissantes et ses ennemis avérés; mais sa perte vint d'un autre côté.

Avertis à leur tour, les partisans de Yoûsouf Châh prirent les armes et accoururent en foule autour du palais. Leur nombre augmentait sans cesse. S'adressant aux révoltés, ils leur conseillèrent de déposer les armes. Mais ces exhortations furent inutiles, et les choses se gâtèrent bientôt. On en vint aux injures, puis, exaspérés, les deux partis fondirent l'un sur l'autre en se frappant de leurs glaives et de leurs poignards. Le sang coula comme de l'eau, et le combat se prolongea avec acharnement pendant trois heures et demie. Près de six mille hommes, tant d'un parti que de l'autre, furent tués ou blessés. Finalement, des hommes ignorant la justice étant venus de la ville renforcer petit à petit l'armée des

révoltés, on vit la défaite des partisans de Yoûsouf Châh. Chacun d'eux s'échappa comme il le put du champ de bataille, afin de sauver sa vie.

Les révoltés attaquèrent le palais, en brisèrent les portes et l'envahirent. Ils y cherchèrent Yoûsouf Châh sans le trouver. D'après les uns il se serait rendu pendant le combat au milieu de ses partisans, pour exciter leur courage, et aurait été tué. D'après les autres il se serait enfui. Dans tous les cas, il fut impossible de retrouver son cadavre, et on ne le vit plus nulle part.

Les révoltés saccagèrent le palais. Quand ils en sortirent, ils se répandirent dans le bazar, dont ils pillèrent toutes les boutiques, et firent de même dans les caravansérails. Ils allèrent ensuite dans les rues des Juifs et des Arméniens, chassèrent ceux-ci de leurs maisons, qu'ils pillèrent, et se livrèrent à un grand nombre d'excès et de violences. L'agitation ne cessa qu'au coucher du soleil. Chacun revint alors à sa demeure.

Le lendemain les chefs des révoltés s'empressèrent d'aller à la citadelle. Ils rendirent la liberté au généralissime Zemân Khân, au vizir Mîrzâ Mouhsin, à l'intendant des finances Mîrzâ Yahyâ, au mollâ Djemâl ed-Dîn et au grand-astrologue, leur apprirent ce qui s'était passé et leur demandèrent quel prince de la race des Séfévis était, à leur avis, digne du trône et de la couronne. « Par Allâh, dit le mollâ Djemâl ed-Dîn, dites-moi quel jour du mois nous sommes aujourd'hui. » — « Seize jours se sont écou-

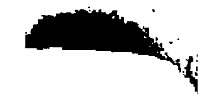
lés depuis le *nauroûz* », répondit le grand-écuyer. Plein de joie, le mollâ dit : « Soyez sans crainte. Hier il y a eu des troubles ; nous savons par conséquent que la calamité qui nous menaçait a disparu. Aucun des princes séfévis ne mérite de régner : les uns sont des jeunes gens imberbes, les autres ont été aveuglés sur l'ordre soit de Châh Ismâ'îl II, soit de Châh 'Abbâs, et ils ne comptent pour rien. Notre roi est de nouveau Châh 'Abbâs.

— Nous avons eu bien du bonheur sous son règne, dit le grand-écuyer, nous lui devons bien des jours heureux ; mais dans quel but nous a-t-il fait agir de la sorte? Après avoir abandonné le trône et la couronne, Châh 'Abbâs s'est dérobé aux regards, et maintenant nous ignorons où il est.

— Il avait une raison d'abandonner le trône et la couronne, dit en riant le mollâ. Mais maintenant cette raison n'existe plus, et nous savons où il est caché. Allons le chercher pour le ramener à son palais. »

Tous se levèrent et allèrent à la maison où se tenait caché Châh 'Abbâs. Ils l'en firent sortir pour le ramener à son palais. Comme auparavant, il eut en sa possession le trône et la couronne. Toute chose fut disposée comme par le passé, et l'on eût cru que rien ne s'était produit.

Je m'étonne de la sottise de ces étoiles. Comment ne savaient-elles pas que les Persans les tromperaient? Dans le fait, Yoûsouf Serrâdj ne fut jamais roi de Perse, et ce ne fut que par ruse qu'on l'im-



provisa souverain. Mais les étoiles devaient-elles se laisser tromper par les Persans et causer le malheur du pauvre et innocent Yoûsouf Serrâdj, et cela pour que les Persans fussent témoins, quarante ans encore, de la cruauté et de la tyrannie sans excuse de Châh ʿAbbâs? La moindre de ses cruautés fut de faire mettre à mort l'un de ses fils et de faire arracher les yeux aux deux autres. Comme il ne lui restait plus de fils, il eut pour héritier son petit-fils. Celui-ci, du moins, n'était pas menacé d'une destinée tragique par les étoiles. Ce n'était pas à Châh ʿAbbâs lui-même que les étoiles étaient hostiles; ce qu'elles voulaient, c'était, quinze jours après le *nauroûz,* faire descendre quelqu'un du trône de Perse et causer sa mort. Yoûsouf Châh occupant alors le trône de Perse, elles l'en firent descendre et amenèrent sa perte. Jamais elles ne se seraient doutées que les Persans les tromperaient et, qu'à la place du véritable roi, leur colère atteindrait un souverain improvisé pour la circonstance.

GLOSSAIRE.

ABRÉVIATIONS.

Ar..... Arabe.

B. M.... BARBIER DE MEYNARD, *Dictionnaire turc-français.* Supplément aux dictionnaires turcs publiés jusqu'à ce jour. Paris, Leroux, 1881-1886, 2 vol. gr. in-8°.

Osm.... Osmanli.

P. C.... PAVET DE COURTEILLE, *Dictionnaire turk-oriental*. Paris, Imprimerie impériale, 1870, in-4°.

Pers.... Persan.

Radloff.. *Versuch eines Wörterbuches der Türk-Dialecte*. Saint-Pétersbourg, 1888-1903, gr. in-8°.

S. E.... *Šejχ Sulejman Efendi's Cagataj-osmaniches Wörterbuch ...bearbeitet von* Dr Ignaz KÚNOS. Budapest, 1902, in-8°.

T. o.... Turc oriental.

Vámbéry. *Čagataische Sprachstudien*. Leipzig, Brockhaus, 1867, gr. in-8°.

آتماق «jeter». — بنك آتماق «prendre du beng». — آتشماق «en venir aux mains, s'attaquer».

آختارماق «chercher»; osm. آقتارمق avec ق = خ.

آخاق «couler»; osm. آقنق avec ق=خ.

آرتوق (avec l'ablatif) «plus, mieux».

اشرماق. — قولاق اشرماق «prêter l'oreille à». Cf. Radloff, I, 876.

اصلان «lion». Cf. l'osm. ارسلان, vulg. *aslân* (B. M., I, 35). Ces deux formes se retrouvent en turc oriental, et l'azéri connaît la forme آرسلان avec le ر *rè* (Radloff, I, 547).

اوترو, اوتری «pour, à cause de». S'emploie d'ordinaire avec l'ablatif, rarement avec le nominatif. Cf. Barbier de Meynard, *L'Alchimiste*, 7.

اوخوماق «appeler, inviter, lire» (en osm. اوقومق). — نكاح اوخوماق «contracter mariage». — Au causatif اوخوتدرماق.

اورك «cœur»; osm. يورك *yurèk*.

اوز «lui-même, particulier, propre»; osm. كندو. Cf. Barbier de Meynard, *L'Alchimiste*, 7.

اوزاخلاشماق «s'éloigner»; osm. اوز اقلشمق (B. M., I, 160).

اوزگا «autre, différent, étranger»; osm. باشقه. Cf. Barbier de Meynard, *L'Alchimiste*, p. 7.

اوزوك «anneau». P. C., 64; Radloff, I, 1894.

اولماق «être». — كنار اولماق «se tenir à l'écart».

اوّلجى «premier», composé anormal de l'arabe اول et du suffixe azéri جى (dans les autres dialectes نجى) employé pour les adjectifs numéraux ordinaux.

ایتمك « faire, être perdu, caché ». — ایتك (P. C., 98 : ایتیك; cf. S. E., 94) « perdu, caché »; گوزدن ایتوبدر « il est devenu invisible ». — گوزدن ایتکین دوشدی « il se déroba aux regards ».

ایرلو « en avant »; t. o. ایلگاری; osm. ایلرو (cf. B. M., I, 236). A remarquer la métathèse du ر et du ل.

آیرماق « séparer, mettre de côté ». P. C., 105; B. M., I, 223.

ایندی « maintenant »; t. o. et osm. امدی avec م = ن.

ایو « maison, demeure ». P. C., 143; osm. او *èv*.

ب « de, à ». Cette particule persane s'emploie quelquefois avec des mots turcs; ex. : گون بگون « de jour en jour »; pers. روز بروز.

باجارماق (du pers. باج « tribut, impôt ») « infliger une amende ».

باخاق « regarder »; t. o. et osm. باقق. — باخش « regard ». — باخیجی « inspecteur, surveillant ». Cf. باقیجی dans B. M., I, 274.

باغ « lien ». — بوین باغی « collier ».

بالغ « poisson »; osm. بالق.

بختورلك (du pers. بخت) « bonheur, félicité ».

بناء (ar.) « pour, en raison de ». — بونا بناء et اونا بناء « en conséquence ». Cf. les expressions persanes بنابرین et بنابران.

بوراخاق « lancer, jeter, congédier »; osm. براقق. — بوراخلاماق « être congédié ».

بورك « bonnet ». P. C., 166 : « bonnet fourré ». Vambéry, 246, « bonnet fourré, chapeau ». En osm. le mot بورك (pr. *beurk* ou *burk*) est le nom d'un bonnet de feutre blanc très écrasé que portaient les officiers du sultan Orkhan (B. M., I, 325).

بوروماق (?) « entourer, cerner » (en pers. احاطه کردن).

پوزماق « détruire, anéantir ». Cf. le t. o. et l'osm. بوزمك avec پ = ب.

پالتار « vêtements, costume ». Vambéry, 243.

پرتلمك « être déchiré » (en pers. پاره شدن). Cf. l'osm. برتمك « tordre et disloquer, démettre ».

تاپشورماق « charger de, confier ». P. C., 192.

تاپماق « trouver ». — صورت تاپماق « avoir lieu, se réaliser » (en pers. صورت پذیر شدن).

تالاماق « piller, dévaster ». P. C., 203; Vámbéry, 246; S. E., 181.

تكمك « élever, ériger, proclamer » (un souverain). — Au passif تككلمك (osm. دككلمك) « être élevé, érigé, construit (en parlant d'un édifice) ».

توپوز « massue, sceptre »; t. o. توپوز et توپازى (P. C., 221); osm. طوپوز; ar. دبّوس (B. M., II, 300).

توتماق « prendre »; avec le datif, « adresser la parole à ». — آشاقه توتماق, avec l'ablatif, « renverser de ».

توخونماق « produire une mauvaise impression, affliger »; t. o. et osm. توقونمق avec خ = ق « toucher, heurter, etc. ». Cf. B. M., II, 320.

تورپاق « terre, pays »; t. o. توپراغ et توفراق; osm. طوپراق.

توك « poil »; osm. تــوى *tuy*. P. C., 240; Vámbéry, 265.

تولدّماق « être rempli ». Cf. le t. o. تولا; osm. طولو « plein, rempli ».

چاتماق « atteindre, joindre, rencontrer ». — Au passif چاتلاماق.

چاق « temps, moment ». Vámbéry, 275 : چاغ (azéri et turkmène); S. E., 37.

چاپماق « piller, ravager ». Vámbéry, 273. Cf. P. C., 272.

چاخر « vin »; t. o. چاقير et چاغير.

چقماق « sortir »; t. o. et osm. چقمق avec خ = ق. — چقارماق (osm. چقارمق) et چقاردماق. — Au passif چقالاماق « faire sortir, arracher (les yeux), amener (de l'eau) ».

چكمك « tirer ». — ال چكمك « abandonner ». — بوينه چكمك « se charger de ». — قراق چكمك « se mettre à l'abri ».[1] — قليان چكمك « fumer le kalioun ». — Au passif, چككلمك « être peint, représenté ».

چوخ « beaucoup, très, extrêmement »; t. o. et osm. چوق avec ق final = خ.

چوغولچولوق « dénonciation ». P. C., 295 : چوغول « dénonciateur, délateur »; چوغوللامق « dénoncer, médire ». Cf. Vámbéry, 280.

چول « dehors » (P. C., 297, et Vámbéry, 281). — چوله چقماق « sortir ». Cf. S. E., 48.

چووورماق « se tourner vers » (en pers. روكردنيه). Cf. l'osm. چويرمك *tchèvirmèk*; B. M., I, 617.

دال « derrière, en arrière ». P. C., 316; Vámbéry, 288 (azéri). Cf. S. E., 56.

دالو « en arrière ». — دالو سنجه « sur la piste de, après ». Cf. Barbier de Meynard, *L'Alchimiste*, 7.

دويماق « être rassasié »; t. o.

تويماق; osm. طويمق, pr. *doymak.*

ديشره « dehors »; osm. طاشره.

ديشقارو « dehors »; osm. ديشارو, ديشارى. Vámbéry, 270; تيشقارو *tichkarou.* Cf. S. E., 191.

زاد « chose ». — برزاده يارامازلر « ils ne valent rien ».

ساتاشماق « fondre sur, contrecarrer »; pers. متعرّض شدن; osm. صاتشمق.

ساخلاماق « conserver, faire vivre, garder, retenir ». P. C., 334. — دلنى ساخلاماقه قادر اوله بلمردى « il ne pouvait retenir sa langue ». — En osm. صقلمق avec ق = خ.

سركرده (pers.) « chef, commandant ». B. M., II, 78.

سقّال « barbe »; t. o. سقال; osm. سقال sans le *tachdid.*

سكّز « huit »; t. o. سيكيز = سيكيز; osm. سكز.

سندرماق « briser, enfreindre (un ordre) »; t. o. سيندورماق; osm. صندرمق.

سورماق « sucer ». P. C. 354.

سوونماق « se réjouir ». Cf. l'osm. سونمك *sèvinmèk.*

شاقّا « supplice »; شاقّالاماق « mettre à la torture ».

ظلم (ar.) « oppression, tyrannie ». — اهل ظلم « impie, hérétique ». Sur cette expression qui, dans les comédies de Mîrzâ Feth'alî Âkhôndzâdè, s'applique ordinairement aux Sunnites, cf. Cillière, *Deux comédies turques*, 167.

فشنك (pers.) « fusée ». En osm. فشك *fichèk* sans ن médial. Cf. B. M., 418.

قاپوتان (du russe) « capitaine ».

قاتماق « lancer, pousser ». — ال قاتماق « contraindre, forcer ».

قاچماق « fuir ». — رنگى قاچوب « pâlissant ».

قالخماق « se lever »; t. o. et osm. قالقمق avec ق = خ.

قايتماق « revenir ». S. E., 114. — قايتارماق « faire revenir ».

قايرلماق « être séparé, distingué, orné ». S. E., 114.

قباق « devant, partie antérieure, front ». Radloff, II, 436, et Vámbéry, 307 (azéri); قباقنده « devant lui ». S. E., 111.

قراق « côté, dehors ». Cf. P. C., 445 (ق final = غ).

قرخ « quarante »; t. o. et osm. قرق avec ق final = خ.

قورخو « crainte »; t. o. et osm. قورقو avec ق = خ. — قورخودارماق « effrayer ».

قووزاماق « lever ». — باشين يوخارو قووزادى « il leva la tête ».

قويماق « placer, mettre ». — يوينه قويماق « charger de ». — قرار قويماق « décider ». — كنار قويماق « échapper ».

كنگان « conseil, assemblée ». Cf. les mots *kèng* et *kèngach* dans S. E., 127.

كوربى « pont »; osm. كوپرى. A remarquer la métathèse du ر et du ب. Radloff, II, 1266 : كورپو *keurpu* (azéri).

كوچه « rue, voie, marché »; pers. كوشه. Vámbéry, 329; B. M., II, 657.

كه « que ». — A quelquefois le sens de « quand, lorsque ».

گتورمك « apporter » — عمله گتورمك « accomplir, exécuter ». — هجوم گتورمك, avec le datif, « attaquer ».

گرنش « action de saluer ». P. C., 468 : گوُرنيش. Radloff, II, 1595 : *gueurunuch* (azéri). B. M., II, 663 : « marques de respect en se présentant à l'audience du sultan ».

گمى, voir گيمى.

گنلمك « être élargi »; osm. كيڭمك avec ڭ = ن.

گنه « de nouveau »; osm. ينه.

گيمى « comme ». Radloff, II, 1628. L'osm. présente la forme گبى avec ب = م, que l'on retrouve en t. o.

مندرمك « faire monter à cheval », causatif de منمك (t. o.) « monter à cheval » = osm. بنمك. Cf. Vámbéry, 341.

مين « mille »; t. o. مينگ; osm. بيڭ.

هاب « tout, tous »; osm. هپ *hèp*.

هاچار « clé », pour اچار (P. C., 6), de اچمق « ouvrir ».

هارا « où? ». — هاردن « d'où? ». — هارده « dans quel endroit? ».

هامى « tout, tous »; t. o. قاموق; osm. قامو avec ق initial = ه. Radloff, II, 1781 : هامو *hamou* (azéri).

هاى « qui, quel, lequel? »; osm. هانگى.

وورماق « frapper »; t. o. اورمق; osm. vulgaire وورمق (B. M., II, 846). — باش وورماق « s'incliner ». — بوين وورماق « décapiter ». — Au passif : وورولماق.

ياربپاق « feuille »; t. o. et osm. يپراق *yaprak*. A remarquer la métathèse du پ et du ر.

يالقوز « seul »; t. o. يالغوز et يالغوزون; osm. يالگزا *yaleñez*.

يخماق «détruire, démolir»; t. o. et osm. يقمق avec ق = خ.
يغلماق «être enlevé, débarrassé».
يدى «sept»; t. o. ييدى = ييتى; osm. يدى. — يدنجى «septième».
يوخ «il n'est pas», opposé à وار; t. o. et osm. يوق avec ق = خ.
يوخارو «en haut»; turc or. يوقغارى = يوقارى; osmanli يوقارى.

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

Page 394, note, *au lieu de :* «ms. persan 223», *lire :* «ms. 223 du supplément persan».

Page 413, ligne 1. Il faut ici un alinéa commençant à : شاه بو سوزلرى تمام ايدوب.

Page 458, lignes 23-26, *lire :* «Maintenant je ne suis plus qu'un pauvre d'entre le peuple, ʿAbbâs fils de Mohammed. Désormais ne me cherchez plus, car vous ne pourriez me voir. Dieu vous garde!».

Page 465, ligne 24, *au lieu de :* «Sendjân et Kazvîn firent, etc.», *lire :* «Les poètes faiseurs de chronogrammes de Kazvîn firent, etc.».

Page 469, lignes 18 et 24. Le mot گل du texte doit se rendre par «fleur en pierres précieuses».

Page 475, ligne 24, sur le mot *beglerbeg :* «On appelle ainsi les gouverneurs des grands gouvernements, pour les distinguer des autres qu'on appelle *Can* (Khân), comme on l'a déjà dit.» CHARDIN, *Voyages*, éd. de 1735, I, 221.

— Ligne 25, sur le titre (d'origine mongole) *darogha.* On désignait ainsi le gouverneur de Kazvîn. Ce fonctionnaire recevait un traitement de six cents tomans et restait deux ans en charge. CHARDIN, *opere citato*, I, 275.

IMPRIMERIE NATIONALE.

EXTRAITS

DE

LA CHRONIQUE DE MARIBAS KALDOYO

(MAR ABAS KATINA [?]).

ESSAI DE CRITIQUE HISTORICO-LITTÉRAIRE,

PAR

FRÉDÉRIC MACLER.

INTRODUCTION.

La question de Mar Abas Katina est une des plus obscures de la littérature arménienne; la découverte récente d'un texte caršouni qui prétend être un extrait ou un résumé d'une grande chronique de Maribas le Chaldéen, ne fournit qu'un faible apport à la solution du problème.

Voici, en quelques lignes, l'exposé de la question.

L'historien arménien, Moïse de Khoren, cite à plusieurs reprises dans son *Histoire d'Arménie* (I, 8, 9, 11, 14, 18; II, 9) une source à laquelle il aurait puisé une bonne partie de ses renseignements : le livre d'un Mar Abas Katina, qui fut envoyé à Ninive vers 150 avant J.-C. par le premier roi d'Arménie,

Valarsace, afin de recueillir les documents anciens contenant l'histoire d'Arménie. Mar Abas Katina « trouva dans les archives de Ninive un écrit qui commençait par ces mots : *Ce livre, traduit du chaldéen en grec par ordre d'Alexandre, contient l'histoire vraie des ancêtres*. Mar Abas tira de ce document tout ce qui concernait l'ancienne histoire d'Arménie, et porta son extrait « écrit en caractères grecs et syriens » à Valarsace, dans sa résidence de Medzbin (nom arménien de Nisibe[1]) ».

L'authenticité de ce renseignement a été mise en doute par quelques Arméniens[2], par A. von Gutschmid[3], par Quatremère[4], par Carrière (*Moïse de Khoren*, etc.). Ce dernier savant en était arrivé à ce résultat de « considérer les récits de Mar Abas Katina comme appartenant au domaine de la fiction ». (*Ibid.*, p. 17.)

Quant au Mar Abas de Medzbin, cité dans l'*Histoire d'Héraclius* de Sébéos, Carrière admettait les conclusions de Gutschmid qui considère « ce fragment comme un premier travail de Moïse de Khoren, un canevas, une ébauche qu'il eut à développer dans son *Histoire*, et qu'il rattacha tant bien que mal, plutôt

[1] A. Carrière, *Moïse de Khoren et les généalogies patriarcales*, Paris, 1891, p. 15.

[2] Patkanian, Karakachian, etc.

[3] *Ueber die Glaubwürdigkeit der Armenischen Geschichte des Moses von Khoren* (dans *Berichte über die Verhandlungen der königlich sächsischen Gesellschaft der Wissenschaften zu Leipzig. Philologisch-historische Classe*, 1876, p. 1-43).

[4] *Journal des Savants*, 1850, p. 365.

mal que bien, aux généalogies patriarcales » (*op. cit.*, p. 18-19).

La question en était là, lorsqu'en 1896 M. F. Nau signala l'existence à Londres d'un texte caršouni de la *Chronique de Michel le Syrien*, donnant comme première source le livre de Maribas le Chaldéen; le titre est en syriaque : « Nous allons commencer à transcrire le livre de la Chronique de Mar Mikaïl le Grand, patriarche des Syriens, qu'il a recueilli et extrait des livres de Maribas le Chaldéen, de Socrate, de Théodoret, etc. [1] ».

M. Nau se demande « s'il n'existe aucun rapport entre cet auteur jusqu'ici inconnu et Mar Abas Katina, auteur aussi inconnu d'ailleurs, dont se sert Moïse de Khoren. Car ce Mar Abas Katina est aussi appelé Maribas (voir *Hist. graec. frag.*, coll. Didot, t. V, II, p. 13, note, et *Orient chrétien*, Suppl. n° 3, 1896, p. 332); il est Syrien, il est versé dans les littératures *chaldéenne* et grecque; il est chargé par Valarsace (vers 125 av. J.-C.) d'extraire *d'un livre chaldéen* traduit en grec, les faits relatifs à l'histoire ancienne de l'Arménie. Il est vrai que la Chronique de Maribas le Chaldéen s'étend jusqu'à Constantin. Si elle est authentique, Moyse, qui du reste ne la connaissait peut-être pas, ne se serait servi que du nom connu de *Maribas le Chaldéen* pour l'envoyer en *Chaldée* lui faire transcrire un vieux livre *chaldéen* [2] ».

[1] Cf. F. Nau, dans *Journal asiat.*, 1896, t. VIII, p. 523 et suiv.
[2] Cf. F. Nau, dans *Journal asiat.*, 1896, t. VIII, p. 524, n. 2.

Carrière admettait l'identification de Maribas avec Mar Abas[1]. M. Duval l'admet également : « On ne sait encore rien de précis sur ce Maribas, que Pseudo-Moïse de Khorène cite sous le nom de Mar Abas Katina[2] ». La Bibliothèque nationale possède un manuscrit caršouni renfermant des extraits de cette chronique de Maribas le Chaldéen[3].

Dans le présent travail, nous donnons le texte[4] de ces extraits caršounis, transcrits en caractères arabes, une traduction en français et des notes justificatives.

Les traits principaux de cette Chronique sont les suivants :

1° Elle débute à Nemrod et s'arrête à la légende de l'invention de la Croix par Hélène, mère de Constantin, et aux constructions qu'elle fit faire à Beth Lehem et sur le mont des Olives;

2° Le texte semble interpolé, car la chute des Sassanides (650 environ) est mentionnée entre la prise de Jérusalem par Titus et la naissance de Constantin (cf. le § 77 de notre traduction);

3° La Chronique de Maribas le Chaldéen n'est mentionnée que dans la version caršounie de la Chronique de Michel le Grand (de Londres). Elle n'est citée ni dans le texte syriaque de Michel, édité

[1] Cf. Lettre au P. Dashian, dans *Handes Amsorian*, janvier 1897, p. 3.

[2] Cf. R. Duval, *La littérature syriaque*, p. 207, note 3.

[3] Fonds syriaque n° 306, fol. 71 v°-77.

[4] Bien que ce texte soit très fautif, sans doute du fait de l'auteur syriaque ou du traducteur arabe.

par M. Chabot, ni dans les deux versions arméniennes de Michel (Jérusalem, 1870 et 1871), ni dans la traduction française du même, par Langlois, faite sur un manuscrit arménien différent des textes de Jérusalem;

4° Les extraits de la chronique de Maribas le Chaldéen que nous publions embrassent le même laps de temps que la première partie de la Chronique syriaque de Denys de Telmaḥré, éditée par Tullberg, et que la Chronique du moine d'Alexandrie, Anianos, citée par Michel;

5° La Chronique de Maribas le Chaldéen semble faire usage indifféremment des ouvrages d'Eusèbe, de diverses chroniques syriaques et des œuvres apocryphes contemporaines, mises sur un pied d'égalité avec les ouvrages historiques;

6° La Chronique de Maribas parle du royaume d'Arménie; mais pas plus spécialement que d'un autre royaume. Le particularisme syrien (syriaque) y est très développé, ce qui a certainement contribué grandement à sa diffusion dans le monde syrien.

Si la rédaction de notre Chronique est relativement facile à dater (postérieure à la chute des Sassanides), il n'en reste pas moins difficile à identifier le personnage qui en est l'auteur. Abas ou Ibas est un nom fréquent dans les lettres syriennes; Katina est moins courant[1].

[1] Cf. Quatremère, *Journal des Savants*, 1850, p. 365.

Au début de son commentaire sur le prophète Ézéchiel (410), saint Jérôme, après avoir fait allusion à un passage du *de Officiis* de Cicéron, mentionne l'opinion d'un certain Catina qui, selon toute vraisemblance, écrivit un commentaire sur le même prophète[1]. Ce Catina ne nous est pas connu par ailleurs. A la même époque, c'est-à-dire dans la première moitié du ve siècle, vivait et enseignait à Édesse un certain Ibas, qui était Nestorien[2]. Les Nestoriens sont souvent désignés par l'épithète de *Chaldéens*, et il n'y aurait rien d'impossible à ce que le commentateur cité par Jérôme s'appelât ܡܪܝܒܐܣ ܟܬܝܢܐ; par suite d'une erreur de copiste, ܟܬܝܢܐ serait devenu ܟܠܕܝܐ et ܡܪܝܒܐܣ ܟܬܝܢܐ équivaudrait à ܡܪܝܒܐܣ ܟܠܕܝܐ. Il faut remarquer toutefois que l'équivalence de Nestoriens et de Chaldéens est de date assez récente. Quoi qu'il en soit, l'auteur dont le nom figure dans un ouvrage bien daté de saint Jérôme ne saurait être identifié avec un chroniqueur qui fait mention, dans son ouvrage, de la chute des Sassanides et des invasions des Turcs.

Une opinion qui paraissait plus fondée eût été de voir dans notre Maribas le Mar Aba, patriarche des Nestoriens, qui étudia à Nisibe (Medzbin[3]). Il écrivit plusieurs commentaires, traduisit et interpréta l'Ancien et le Nouveau Testament. Il pouvait avoir été

[1] Œuvres complètes de saint Jérôme... traduites... par l'abbé Bareille... t. VI, p. 432-433... Paris, 1879.

[2] Cf. R. Duval, *La littérature syriaque*, p. 254.

[3] Cf. R. Duval, *La littérature syriaque*, p. 76, 83.

connu sous le nom de : philosophe de Medzbin, épithète attribuée à Mar Abas dans l'*Histoire d'Héraclius* de Sébéos. Mais il mourut en 552, donc cent ans avant l'invasion des Arabes en Perse.

Dans l'état actuel de nos connaissances à ce sujet, toute tentative d'identification serait risquée; procéder par simple voie d'affirmation est toujours dangereux et peu scientifique. Nous nous en tiendrons à ces quelques données : Il existait à l'époque de Moïse de Khoren, v^e^-viiie siècle (?), une chronique due à la plume de Mar Abas Katina; Michel le Grand († 1199) cite une chronique de Maribas le Chaldéen; elle n'est citée que dans la version caršounie de ce dernier, ce qui permet d'élever des doutes au sujet de son authenticité en tant que source de Michel; c'est bien plutôt une addition du traducteur (manuscrit du British Museum, n° 4402); elle n'est pas antérieure à 650, époque de la chute définitive des Sassanides; elle peut même être de beaucoup postérieure à cet événement, car l'auteur, au lieu de parler des *Arabes* dans ce cas, dit les *Turcs*, c'est-à-dire les Ottomans au temps desquels il vivait; la chronique de Maribas dérive de Michel le Grand; les extraits caršounis que nous en avons ne paraissent pas complets; ils sont authentiques, tirés d'une chronique syriaque de Maribas; l'en-tête le prouve bien; le manuscrit qui les renferme s'arrête brusquement au paragraphe concernant Hélène, mère de Constantin, et ne contient pas la clausule ordinaire par laquelle le copiste donne à entendre qu'il a achevé son œuvre;

le ms. de la Bibliothèque nationale est une copie faite en 1889 par ʿAbd al-Aziz; il y a une parenté évidente entre certaines données de notre texte et les ouvrages apocryphes qui avaient cours dans les églises chrétienne et juive du moyen âge. Après en avoir conféré avec M. Rubens Duval, qui émet de forts doutes sur l'authenticité de la Chronique, nous croyons néanmoins opportun d'en donner une édition qui appellera et facilitera les critiques, permettant aux juges compétents d'en apprécier la valeur.

Pour la facilité des recherches, nous avons divisé le texte et notre traduction en paragraphes, que nous avons reproduits sous forme de table, pour plus de clarté[1]. F. M.

BIBLIOGRAPHIE.

Chronique de Michel le Syrien, patriarche jacobite d'*Antioche* (*1166-1199*), éditée pour la première fois et traduite en français, par J.-B. Chabot. Paris, 1899.

Chronique de Michel le Grand, patriarche des Syriens jacobites, traduite pour la première fois sur la version arménienne du prêtre Ischôk, par Victor Langlois. Venise-Paris, 1868.

The Book of the bee, edited by Ernest A. Wallis Budge. Oxford, 1886 (dans: *Anecdota Oxonensia.* Texts, documents and extracts chiefly from manuscripts in the Bodleian and other Oxford libraries. Semitic series. Vol. I, part. ii).

[1] Les épreuves du présent travail ont été aimablement revues par M. Barbier de Meynard, membre de l'Institut, et par M. René Dussaud, auxquels nous exprimons notre vive gratitude.

Die Schatzhöhle, aus dem syrischen Texte dreier unedirten Handschriften in's deutsche übersetzt und mit Anmerkungen versehen, von Carl Bezold. Leipzig, 1883.

Die Schatzhöhle. Nach dem syrischen Texte der Handschriften zu Berlin, London und Rom nebst einer arabischen Version, nach den Handschriften zu Rom, Paris und Oxford, herausgegeben von Carl Bezold. Leipzig, 1888.

Eusebii Pamphili Caesariensis episcopi Chronicon bipartitum, nunc primum ex armeniaco textu in latinum conversum, adnotationibus auctum, græcis fragmentis exornatum opera Jo. Bapt. Aucher. arm. græc. lat. Venet. 1818.

Aboul Faradj. Historia compendiosa dynastiarum... arabice edita et latine versa ab E. Pocockio... Oxoniae, 1663.

Gregorii Abulpharagii sive Bar-Hebraei Chronicon syriacum, e codd. Bodleianis descripsit... Paulus Jacobus Bruns... edidit... notasque adjecit Georgius Guilielmus Kirsch. Lipsiae, 1789. Deuxième édition du texte par P. Bedjan.

ՏԵԱՌՆ ՄԻԽԱՅԷԼԻ *Պատրիարքի Ասորւոց ժամանակագրութիւն. Յերուսաղէմ*, 1870 (*Chronique de Michel,* en arménien; éd. à Jérusalem).

Le même; *ibid.*, 1871.

H. Gelzer, *Sextus Julius Africanus und die byzantinische Chronographie.* Leipzig, t. I (1880), t. II (1885).

H. Марръ. *Арабское извлеченіе изъ сирійской хроники марибаса.* С.-Петербургъ, 1902.

TABLE.

12. Constructions de Sémiramis.
13. Moïse.
14. Durée de l'empire des Assyriens, remplacé par les Mèdes.
15. Phul.
16. Tiglath-Phalasar. Première captivité.
17. Esaïe.
18. Salmanasar.
19. Ezéchias.
20. Les Samaritains et les lions.
21. Sennachérib et Asarhaddon.
22. Fondation de Rome.
23. Fondation de Byzance.
24. Tobit.
25. Le roi des Mèdes [Cyaxare?] prend Ninive.
26. Nabuzaradan.
27. Successeurs de Nabuchodonosor.
28. Ptolémée Philadelphe et les LXX.
29. Apparition de nombreux philosophes.
30. Le monde divisé en deux empires.
31. Esdras écrit les Livres de la Loi.
32. Révolte de l'Égypte contre les Perses.
33. Origine du nom *Afrique*.
34. Enseignements de Platon.
35. Victoire des Romains sur les Arabes.
36. Alexandre bâtit Alexandrie.
37. Artaxerxès Ochus met fin au royaume d'Égypte.
38. Alexandre.
39. Alexandre (suite).
40. Darius, fils d'Aršak.
41. Partage de l'empire d'Alexandre.
42. Ptolémée. Séleucus.
43. Ère des Séleucides.
44. Retour des Juifs.
45. Ptolémée admire les livres des Juifs.
46. Joie des peuples en apprenant la chute du royaume des Perses.
47. Royaume des Mèdes (Parthes).
48. Royaume des Arméniens.
49. Royaume des Arméniens (suite).
50. Abgar.
51. Lucius (Verus).
52. Antiochus.
53. Succession de divers royaumes.
54. Sapor.
55. Arsace.
56. Soulèvement des Perses.
57. Antiochus le Grand.
58. Antiochus le Grand (suite).
59. Antiochus Épiphane.
60. Destruction du Temple au temps de Titus.
61. Siméon le grand-prêtre.
62. Hérode.
63. Caïus César.
64. Auguste et Hérode.
65. Pourquoi février n'a que 28 jours.
66. Abgar.
67. Nicolas.
68. Témoignage de Josèphe.
69. Les sept sectes juives.
70. Pilate.

71. Caligula.
72. Hérode Agrippa.
73. Martyre des ss. Pierre et Paul.
74. Protonice.
75. Hélène, reine de Mésopotamie.
76. Titus et la prise de Jérusalem.
77. Empire des Sassanides.
78. Naissance de Constantin. Tiridate.
79. Les trois Constantin.
80. Constantin I,
81. Constantin II.
82. S. Silvestre change le nom des jours de la semaine.
83. Constantin voit une croix dans le ciel.
84. Translation de la capitale à Byzance.
85. Citation.
86. Hélène mère de Constantin.

EXTRAITS DE LA CHRONIQUE CARŠOUNIE DE MARIBAS KALDOYO.

(Cod. Paris. syr. 306, fol. 71-77.)

TRANSCRIPTION ARABE.

1 ايضًا نكتب ملتقطات من ܡܟܬܒܢܘܬ ܙܒܢܐ ܕܡܪܝܒܐ ܟܠܕܝܐ.

2 اوّل من ملك على النّاس [كان الملك] نمرود. بنى ثلثة مُدُن. الرُّها ورأس العين ونصيبين.

3 بوقت ناحور كان ايُّوب. وبالتّوراة اسمهُ يوبب ابن زارح من بنى عيسُو وكان قبل مُوسَى سنة ٥٠٠.

4 موروفوس بنى مدينة دمسقوس شام قبل ميلاد إبرَهيم سنة ٢٠.

5 من الطّوفان الى ابرهيم سنة ١٨٠١[1]. ومن ادم الى ابرهيم سنة ٣٠٠٠.

[1] Lire, d'après les parallèles : ١٠٨١.

6 نَحْوَ مائِتى انسان صَعَدُوا الى الجبل وتركوا النّسا. سمّوهم بنى الوهم.

7 قاين وضع حُدود ارض وكيل ومثقال.

8 شيت اظهر كتابة بلسان عبرانى وَهُوَ اوّل لسان فى الدّنيا وغير قالوا سريانى اقدم.

9 اوّل ملك آثور بيلوس وبعدهُ ابنهُ نينوس وَهُوَ بنى مدينة نينوا وسمّاها لينينوس.

10 وبهذا الزّمان ملكيزاداق بنى أُورُشليم وَدَعَا اسمها اورب.

11 ابرهيم كان ابن ٦٠ سنة لمّا خرج من عند ابيه واتى وسكن فى حرّان ومن هُنَاك ارتحل الى ارض كنعان.

12 آثورى ة سريانى. شميرم امراة نينوس بنت تلول خوفًا الطوفان.

13 لمّا ولد مُوسَى أُلْقوهُ فى نهر النيل خوفًا من فرعون ܡܪܝܡ مريا رَبَّتْهُ وزوجها كنفرا[1] كان يبغضهُ لذلك بعد موتها هرب مُوسَى الى عند رعوايل المديانى فى اثر ابيهِ وكان عمرهُ ٤٠ سنة اغبطيا ة قبطى كتب مُوسَى كتاب التّوراة فى لسان سريانى.

14 مدّة حكومة آثوريّين ١٣٠٠ سنة بعدهُ تَوَلّوا (72 *a*) الماديّين

[1] Man. ܡܣܪܐ; à corriger en ܡܫܟܪܐ.

والكلدانييّن. منهم فول تجلتفلصر شلمنصر سنحريب (ذ)بوكدنصر.

15 فى ايّام عُوزيّا ملك اليهُود صعد بول ملك بابل على السّامرة وأُخذ الف قنطار فضّة من منحيم ملك اسرائيل.

16 بعدهُ [تجلتفلصر][1] ملك آثور فى ايّام عوزيّا الملك سبى اليهود ̅ي سباط[2] اسرائيل وهى اوّل سبيّة.

17 بهذا الوقت ظهر اشعيا النبى.

18 وفى ايّام هُوشَع واحاز شلمنصر ملك آثور حاصر سامرة ثلاثة سنين وسباهم الى بابل ̅ي سباط انقرضت مملكة قورنتين.

19 وبعد هذا ملك حِزقيّا على اسرائيل ويهود.

20 سَامِرَة اعنى حُرَّاس ܫܡܪܝܐ ܗ̄ ܢܛܘܪܐ سلمنصر اُسْكن بمكان اليهود غير[3] شعوب وتسلّط عليهم سباع الى أَن أُرسل كاهن يهودى وعلّمهم التوراة بلسان سريانى بطلت عنهم السباع.

21 فى ايّام حِزقيّا أُرسل سنحريب الى اُورُشليم عساكر وانكسروا[4] بعدهُ ابنهُ سرحدوم أُرسل قرابين الى اُورُشليم.

[1] Restitué d'après Michel et B. H. La place est en blanc dans le ms. — [2] Il faudrait اسباط; ms. : سباط. — [3] Ms. : ܥܝܪ. — [4] Ms. : ܘܐܢܟܣܪܘܐ.

22 ملوك ايطاليّة كانوا يسمّوهم لاتين الى وقت روملوس الّذى بنى رومية وذلك بزمان آحاز ملك يهودا.

23 وفى وقت بوزون بنى بوزنطيّة وَبَعْدَهُ قوسطنطين جَدَّدَهَا وكبّرها وَدَعَاها باسمه.

24 فى ايّام حزقيّا كان طُوبيت من سبى اسرائيل الّذين فى نينوا.

25 فى ايّام يوشيّا ملك ماديّين طوكنطوس اخذ نينوا من آثوريّين.

26 نبوزردن هُوَ الّذى حرق أُورُشليم والهيكل وذلك بوقت بكتنصر وكان على يهود.

27 (72 *b*) بعد موت بكتنصر قاموا اولادهُ مردوك بلطشاصر. داريُّوش قتل بلطشاصر وكُورش قتل داريُّوش. بطل ملك الكلدانيّين وماديّين واثوريّين بَقِيَ المُلك بيد الفرس الى وقت اسكندر.

28 بطلماوس ارسل فيلدلفوس [1] الى عند اليعازر الكاهن طلب كتّاب أناس الّذين يَعرفون لُغَتَيّن اعنى عبرانى ويونانى نفر الى جزيرة فوروس [2] وهناك كتبوا النسخة السبعينيّة ٧٢
وقبلها الملك وضع فى خزانتِهِ باسكندريّة.

[1] Man. : ܦܝܠܦܘܣ. — [2] B. H., ܦܘܪܘ; Abulf., فوروا; Michel (1870 et 1871) Փարան.

29 بهذا الزمان ظهر جمعٌ من فَلَاسِفَة وحُكَمَاء اليونان.

30 والدُّنيا كانت كلّها مملكتين فَقَطْ اعنى مقدونيَّة هُم يونان ملكهم اسكندر والفرس ملكهم داريُّوش الَّذى يُدْعى احشُورش.

31 ايضًا عزرا الكاهن كَتَبَ كُتُب الله الَّذين كانوا مفقُودين بالسَّبى من قلبهِ وفكرهِ.

32 فى هذا الزَّمان صار عصيَان فى مصر على داريُّوش وملك ارطحششت على الفرس.

33 افريقينوس رئيس الرومانييّن قتل القا[رخيدونيا][1] ودعى تلك البلاد على اسمهِ افريقى.

34 قال افلاطون انَّ الله هو موجودٌ. ومعه مادّة هيّوليّة ونوع والعالم المنظور مخلوق ومصنوع ومفسود. والنفس غير مصنوعة وغير مائتة ولا مفسودة بل هي الهيّة. وبها ثلاثة اجزاء النطق والجصب[2] والشهوة. التنقّل من جسد الى جسد اخر ويصيران دباب وهوام. ويوجه الهية كثيرة وهم من واحد.

35 بهذا الزَّمان غلبوا الرومنييّن ܡܗܓܪܝܐ (73 *a*) اعنى الاسماعيليّين الذين هم من عربيَّة[3] المدعوَّة ܐܘܪܚܡܘܢ ܗ مخصبة وسبوهم.

[1] Orthographe de l'*Hist. Dynast.* — [2] Ms.: ܚܨܒ. — [3] Ms.: ܐܘܪܚܡ̈ܐ.

IMPRIMERIE NATIONALE.

36 اسكندر بنى اسكندريّة وسمّاها بإسمه وتتلمذ الى ارسطوطليس.

37 ارطشّشت ضبط مصر وبطل[1] مملكة القفط وهُوَ الثانى يُدْعَى اوكوس ايضًا.

38 ولد اسكندر ٨ لزمان ملك ابيه فيلبوس واوّل سنة الداريّوش. ملك اسكندر على اليونانيّين ة مقدونيّين وكان ٢٠ سنة. وطُولهُ ثلثة اذرع. تحارب مع خمسة وثلاثين ملك وغلبهم وضبط ملكهم وكان عسكرُهُ اثنا عشر ربوة. وفى سنة ستّة لملكه تحارب مع داريُّوش فى مدينة ايسوس وغلبهُ وقَتَلَهُ.

39 انقرضت مملكة الفرس وبابل وملك الكسندروس على بابل واخضع البلاد اور[يغوس] وارقنيًّا وموريًّا وضبط كلّ آسيّة الكُبْرَى ودخل نهر الهند وكبس الهند والحبشة. وتولّى على اليهُود وَمَا عَامَلَهم قُبْحى بل ذبح للإلٰه. وأَخيرًا واحد من خُدّامِهِ سقاهُ سمّ ومات.

40 داريُّوش يُقَالُ [لهُ] ايضًا ابن ارشك.

41. بعد اسكندر انقسمت المملكة الى اربع اقسام. وبعده الى عشرة اقسام. بذلك كملت نبوّة دانيّال على كيش ذو قرون عشرة. بنى اثنا عشر مُدُن.

[1] بَطَّلَ.

42 بعدهُ بطلماوس بنى انطيّوك وسمّاها باسم ابنهِ انطيّاكوس. وبنى سلوقوس ايضًا سلوقيّة ولازقيّه وا[فاميّة] وحلب وبالوس ومرعش.

43 ولمّا ملك سلوقوس حرق جميع الكُتُب في كلّ لغات الارض (73 b) حتّى من بعدهِ يكون الحساب منهُ.

44 ورجّع اليهود واسكنهم في مُدُن الّتى بنا[ها] وساواهم بالشعوب.

45 لمّا نظر بطلماوس الكتُب الّتى جابوا من أُورَشليم مُذَهَّبين تعجّب.

46 لمّا رأُوا الشعوب بطلت مملكة الفرس فَرِحُوا لانّها قد كانت استعبدتهم.

47 بعد ذلك الماديّين اقاموا لهم ملك وسمّوهُ ارشك. والّذين قاموا من بعدهِ سمّوهم كذا.

48 والارمن لمّا رأُوا اليرتاويّين[1] عَمِلوا لهم ملك. هم ايضًا اقاموا لهم ملك في ارمانيّة الكُبْرى سمّوا كسره. قام منهم تسعة ملوك من جنسٍ واحدٍ ة تراك الّذين في جورزان.

49 ومملكة الفرس اعتز[دت] على الارمن حتّى لا يتّفقون مع الرومانيّين لسبب المسيحيّة وضايقوهم واستعبدوهم ولاشوهم

[1] Lire: البرتاويّين «les Parthes».

حتّى بطلت مملكة الارمن سنة ١٨٠ يونانية. حكموا اليونان الى الرّها.

50 الارمن لمّا رأوا بان الفرس عملوا لهم ملك مرّةً ثانيةً وسمّه ة ابجر. وكان شجعا قويّا ومجرّب بالحروب هو واولادهُ تسلطوا الى حدود بابل مدّة ٣٨٠ من ١٨٠ يونانيه الى ... ملوك الرّها حكموا على الارمن.

51 بعدهُ الرّوم تسلطوا من سنة ٣٧٠ يونانية وكان ملك الرومانيين لوقيوس.

52 ملك سوريّة انطيّاكوس ظهرت ممالك اخر في بلاد الشرق.

53 قامت مملكة الفرس الاخيرة وتسلّطت على تخوم الهند وبطلت كلّ (74 a) ممالك الاثوريّين سنة ٥٣٨ يونانية اخضعت مملكة اليرتاويين وهورقيين وقومونيين وماديين والذين فى مارا وهور والاهواز والكلدانيين وصعدوا لبلاد سوريّة وبين النهرين تحت عبوديّة الروم.

54 شبور ملك ثانى منهم صعد لسولون وقيليقيّة وقابادوقيّه بلاد اسيّة الكبرى.

55 وفى سنة ٣٣ لبطلماوس تمرّدوا البرتاويين على المقدونيين وعملوا لهم ملك اسمهُ ارشق.

56 وتعصّبوا الفرس على اليونانييّن سنة ܗܨ̄ ٦٧ يونانيّة.

57 وملك فى سُوريّة انطيّاكوس الكبير. من هُنَا بداية امور المقابيّين.

58 فلمّا انطيّاكوس غَلَبَ بطلماوس ملك مصر رجع على اليهود بعد ما ملك سوريّة واسيّة واستعبدهم وحارب مع الرومانيّين وانغلب. اخذوا ابنه رهنًا لِيُأدِّيَ كُلّ سنة الف وزنة ذهب وصارت مملكة يونان تحت الرومانيّين.

59 بعد موت انطيّاكوس صار بمكانه ابنهُ الّذى كان مَرْهُون برومية بامر الرّومانيّين وجاء وخايف[1] اليهود واراد محاربة بطلماوس ملك مصر. منعوهُ الرومانيّين ويُسَمَّى ايضًا ابيفانوس.

60 فى ايّام طيطوس خرب الهيكل وبطل حكم اليهود واليونانيّين وبَقوا الكل تحت يد الرّومانيّين.

61 شمعون رئيس كهنة اليهود عطا تروس الذهب الرّومانيّين وتعاهد مَعَهُم.

62 وهيرودس راح الى روميّه اخذ حكم على اليهود.

63 وملك غايوس وَهُوَ اوّل تسمَّى قيسر.

64 وبعدهُ اوغسطوس قيسر (74 b) سنة ٨ لاوغسطوس ملك

[1] Ms. : ܚܠܡܗ.

ايرودس على اليهود وبطلت الكهنوة وملكتهم بالكلّيّة وذلك سنة ܩܩܗ[1] يونانيّين.

65 الرّومانيّين فى شهر شباط حدث عليهم شدّة وحرب بجهد[2] جهيد خلصوا منها لذلك اخذوا يومين من شباط وَوَضَعُوها[3] على كانونَين.

66 ملك ابجر فى الرّها على الارمن. كتب رسالة للمسيح ليجى عندهُ ليشفيهِ. المسيح جاوبهُ[4] بانّهُ يبلغ لَهُ يعمل وَصِيفتهُ بارض اليهود لانّهُم بنون. رَسُول ابجر كان مـ[صوّ]رًا اخذ صورة المسيح وبعد صلبهُ جاء آدى واحد من الثنين والسّبعين وشفى ابحر.

67 واحد من الشّمامسة اسمهُ نيقولاوس كان لهُ امرأة حسنة جدًّا وكانوا يغاورون معه. لذلك تركها وعاشى وحده وهي الخ.

68 يوسيفوس يُخْبِر عن المسيح بانّه رجل صالح هو الله او من الله لكثرة العجائب والمعجزات الّتى راُها وسمعها.

69 على قول يوسيفوس مذاهب اليهود سبعة. اولاً الكتبة. وهم كتبة الناموس. الثاني اللاويّين الذين ماسكين تسليم

[1] Pas de chiffres arabes; les chiffres syriaques, fautifs, sont ܩܩܗ. — [2] Ms. : بجهادٍ. — [3] Ms. : وَوَضَعُوها. — [4] Ms. : حوبهُ.

مشايخ. الثالثة فارسيّين يعترفون بالقيامة مثل الكتبة ويقولون في وجود الملائكة والروح ويصومون يومين بالاسبوع ويطهرون قسوط والصواني ويعتقدون بالبخة والفال وطالع مولود الرابع الزنادقة الذين يكفرون بالقيامة والملايكة والروح واخذوا هذا الاسم من (75 a) كاهن اسمه زادوق الخامس الذين يقولون لا يمكن لاحد خلاص ان لم يغتسل كلّ يوم السادس الذين ما يأكلون شئ فيه نفس ولم يقبلوا كُتُب موسى والانبياء لكن لهم آخر غيرهم السابع اليهود الذين يحفظون الناموس والانبياء ويعترفون بالله واحد الخ.

70 من بعد صلب المسيح اقام بيلاطس صورة قيصر بالهيكل.

71 بهذا الزّمان غايوس جعل نفسهُ اللّه وَهُوَ قيسر برومِيَّة وَصَنَعَ صورتهُ بهيكل اليهود وبذلك كملت[1] نبوّة دانيّال عن علامة النّجسة القائمة في الهيكل. وواحد من خصيانهِ قَتَلَهُ.

72 اغريباس ايرودس عَمَلَ عيد لقيسر ولبس حلّة منسُوجة بفضّةٍ وأتى الى الديوان ولمّا اشرقت الشمس في شعاعها لتلك الفضّة ابرقتهُ واندهشت الناظرين وكانوا يسمّوهُ اللّه وغير[2] مايت لذلك ضَرَبَهُ اللّه بعد يومين [ه] مات.

[1] Ms. : كملة. — [2] وغر, مجد.

73 بطرس وبولس اثنينهم قُتِلُوا شُهَدآء برُوميَّة.

74 فروطونيقى الملكة امراةً قلاديُّوس قيسر آمنت بالمسيح وراحت الى أُورُشليم وفتَّشت على صليب المسيح واخرجتهُ.

75 وهيلانه ملكت بين النّهرين وعملت مليح مع النصارى ولها ابراج مَعْرُوفة وفى ابواب أُورُشليم.

76 نزل ظيطوس الى أُورُشليم واهلك منهم ربوة كما كتب ١٢٦ يوسيفوس وخرّب أُورُشليم بالكلية وذلك بعد صلب المسيح سنة (75 *b*) وحرق الهيكل لسبب اليهود كان عملوا عصيان على ٣٠ ابيه اسبسيانوس[1] وهذا خراب اخير وكان ذلك بعيد اليهود ولما طيطوس دخل الى أُورُشليم رأى جثة بوادي خارج الصور بلا حساب. رفع رأسهُ الى السماء وقال يا الله هذا هو منك لا منّى وفى هذا الحصار اكلن النساء اولادهنَّ واليهود اكلوا نجس وبلا طبيخ ومنهم اخذوهم يُسَرى ومنهم الى مصر ليعملون لبن كعبوديّتهم الأُولى بوقت فرعون ومنهم انباعوا مثل العبيد.

77 بسنة ٥٤٢ يونا[نية] ملك على الفرس اردشير. وبعدهُ ابنه شابور وهورميزد ونرسى[2] وهورميزد. وهذه بداية مملكتهم

[1] Ms. : ܐܣܦܣܝܢܘܣ. — [2] Ms. : ܘܢܪܣ.

الاخيرة الّتى تدعى بَنُو ساسان. وطالت نَحْوَ سنة ٣٠٨ وقام منهم خمسة وعشرُون ملك. ولمّا مملكة الاتراك ضبطت[1] وبطّلت حكمهم وانقرضوا.

78 بسنة ܬܨܓ ٢٠٩٣[2] يونانية ولد قوسطنطين. وكان ملك الارمن ترطط.[3]

79 لمّا دخل قوسطنطين لروميّة وهرب من قُدّامه سلبسطروس. وبعد موته قام ابنهُ قوسطنطين الثانى. والثالث ايضًا بهذا الاسم.

80 الاوّل كان ابرص آمن بالمسيح وطاب.

81 وابنهُ الّذى رأى علامة الصَّليب فى السماء وبنى قوسطنطينيّة وحكم بوقت حيَاة ابيه سنة ٣ وعمل مجمع نيقيّة وتلمذ الارمن وعمل معجزات كما الرسل.

82 وبهذا الزّمان سلبسطروس اسقف روميّة الّذى (76 a) على يده شفى قوسطنطين الاوّل من برصه. وغيّر اسماء السّبعة ايّام كعادة الحنفاء (ܣܥܗܠ). وصنّع اسم السّبعة كَواكب الى سبعة ايّام الاسبوع. الاحد شمس الاثنين قمر الثلاثاء[4] اريس وَهُوَ مريخ الاربعا[5] ارميس وَهُوَ اطارد الخميس زوس وَهُوَ

[1] Ms. : رحهتة. — [2] Lire ܬܨܓ (593), et l'arabe ٥٩٣; le traducteur avait mal compris le syriaque. — [3] Ms. : ܐܘܪܛܛ. — [4] Ms. : الثلاثه. — [5] Ms. : الاربعه.

المشترى الجمعة بلتى (ܒܠܬܝ) وَهُوَ الزهرة السبت قرونس وَهُوَ زحل. وذلك سنة (هي ٦٥٣) يونانيّه.

83 لمّا عصى مكسنطوس فى روميّة على قوسطنطين الثانى وَضَعَ بقلبه بان اىّ الالهًا اعانهُ بالحرب فَيَتَعبّد لهُ ثمّ رفع نَظَرَهُ الى السّماء فى نصف النهار فنظر صليبًا يُشبهُ عَامود النّور ومكتوب فيهِ هٰكذا فى هذا تغلب والّذين مَعَهُ ايضًا رأوا ذلك. وفى الليل ترايا لهُ المسيح وقال له اعمل كعلامة الّتى رأيت وقام الصّباح. وعمل هٰكذا ومن ذلك الزّمان كهذا الصّليب يمشى قُدّام العسكر الرّومانى.

84 فلمّا غلب على مكسنطوس نقل الكرسى الى بوزنطيّة وَجَوّدَهَا[1] وَكَبّرَهَا وبنى بها كنائس وَهَدَمَ بعض الاصنام وَآمَرَ بان لا يصير جندى وَثَنِى.

85 بَدَوا اللذين يعلوا صور ونقش فى الحيطان لاجل فرجة. وبعد زمان صارت يعبدوها.

86 هيلانه[2] أمّ قسطنطين نزلت لأورشلم وشدّدت وضايقت اليهود ليروا لها قبر المسيح. وبعد جهد عظم بيّنوا صنم الزهرة ابروديتى كانوا نصبوه فوق القبر لكي يضيّعون النوع (76 b) فلمّا رفعوا الصنم وجدوا تحتهُ القبر وفيه صلبان ثلاثة. وما

[1] Lire d'après XXIII : جَدَّدَهَا. — [2] Ms. : [illegible].

عرفت ايهما المسيح أُتوا بامرأة مائتة احياها عرفوه وكان ايضًا
لوحا الذي كتب بيلاطوس. وبنت آية على القبر هيكلًا
ووضعت فيه جزء من صليب والباقي ارسلته للملك فوضعه
على عامود ارجوان ووضع المسامير في خوزة رأسه ولجام فرسه
وبنت هيكل في بيت لحم وجبل زيتون.

TRADUCTION.

1. Nous allons maintenant transcrire des extraits de la Chronique de Maribas le Chaldéen [1].

2. Le premier qui a régné sur le monde fut le roi [2] Nemrod [3]; il construisit trois villes : er-Roha, Ras el-ʿAïn et Nsibin [4].

[1] Cf. Moïse de Khoren, I, 5, à la fin : *և թէպէտ և քաղդէացին ոք... հարկեալ զայս իրս գործել որպէս Արիոս ոմն և այլք բազումք...* « Et bien qu'un Chaldéen... ait entrepris d'accomplir cette œuvre, comme Arios et beaucoup d'autres... » — Cet Arios doit être corrigé en Anios = Ananios, moine d'Alexandrie qui écrivit l'histoire depuis Adam jusqu'à l'empereur Constantin. Sa chronique embrasse donc, à peu près, le même laps de temps que les extraits de celle de Maribas. (Cf. *Michel*, éd. Chabot, I, 2, et *Michel*, trad. Langlois, p. 18; dans *Michel* arménien, éd. 1870 et 1871, son nom est orthographié : Ենանոս, Enanos.)

[2] Le texte porte ܐܝܟ ܡܠܟܐ = كما الملك « comme le roi », qu'il faut corriger en كان الملك « fut le roi ».

[3] Cf. *Michel*, éd. Chabot, I, p. 21, et *Michel*, trad. Langlois, p. 34. — *Զկնի ջրոյն առաջին թագաւորեաց 'ի Բաբելոն Նեբրովթ.* « Après le déluge, le premier qui régna sur Babylone fut Nemrod. » (Cf. *Michel*, 1871, p. 16, l. 11.)

[4] *Նեբրովթ շինեաց երիս քաղաքս զԱրեգ, զՈւռհա և զՄծբին.* « Nemrod construisit trois villes, Areg, Ourha et Mdzbin. »

3. Au temps de Nachor vécut Job; mais dans la Loi (Thorah) son nom est Jobab, fils de Zareh, d'entre les fils d'Esaü. Il vivait 500 ans avant Moïse [1].

(Cf. *Michel*, 1871, p. 15, l. 19.) — *և շինեաց Նեբրովթ զԱրեգ քաղաք, և զՄծբին և զՈւռհայ.* « Et Nemrod construisit la ville d'Areg, et Mdzbin et Ourha. » Cf. *Michel*, 1870, p. 21, l. 7. — Cf. *Michel*, trad. Langlois, p. 32. — B. H. orthographie ainsi les noms de ces trois villes : ܘܗܘ ܕܒܢܐ ܢܡܪܘܕ ܒܢܐ ܬܠܬ ܡܕܝ̈ܢܢ : ܐܪܟ ܘܐܟܪ ܘܟܠܢܐ : ܐܘܪܗܝ ܐܘܪܗܝ ܘܢܨܝܒܝܢ ܘܩܛܝܣܦܘܢ. (Cf. B. H. *Chron.*, éd. Bedj., p. 8, l. 3.) Le *Book of the bee*, p. 37, l. 7, donne les renseignements suivants : ܘܡܢ ܗܘܢ ܐܠܦܝܢ ܢܡܪܘܕ. ܗܘ ܕܗܘܐ ܡܠܟܐ ܩܪܝܐ ܒܐܪܥ ܦܠܓܬܐ. ܘܗܘܐ ܐܦ ܡܫܬܒܚ ܒܒܠ. ܗܘ ܒܢܗ ܘܐܡܠܟ ܒܗ. ܘܡܢ ܒܬܪ ܒܢܝܢܐ ܡܕܝ̈ܢܬܐ ܡܢ ܒܐܪ ܗܘܠܝ ܟܢܫܐ. ܐܪܟ ܕܗܝ ܗܝ ܐܘܪܗܝ. ܘܐܟܪ ܕܗܝ ܗܝ ܢܨܝܒܝܢ. ܘܟܠܢܐ ܕܗܝ ܗܝ ܩܛܝܣܦܘܢ.

Le même livre, quelques lignes plus bas (l. 17), cite parmi les constructions de Ninus : ܪܣܢ ܕܗܝ ܗܝ ܪܫ ܥܝܢܐ « Resen, c'est-à-dire Resaïna ». — Cf. *Die Schatzhöhle*, p. 34 ; « und im fünfzigsten Jahre des Regu stieg Nimrod herauf und baute Nisibis und Edessa » (*ibid.*, p. 37).

[1] Cf. *Michel*, 1870, p. 27, l. 11 : *ի քսան և եւթն ամին Նաքովրայ էր ճգնութիւնն Յովբայ*... « Dans la 27ᵉ année de Nachor, vivait Job dans l'ascétisme »; et l. 19 : *Բայց ոմանք ասեն թէ էր նա յորդւոցն Եսաւայ, այն որ ասէ ի կարգ որդւոցն նորա, թէ Յոբաբ որդի Զարեհի. և հինգ հարիւր ամաւ յառաջ է քան զՄովսէս.* « Mais quelques-uns disent qu'il était d'entre les fils d'Esaü; c'est celui qui dit qu'il était au rang de ses fils : que Jobab, fils de Zareh, précède Moïse de 500 ans. »

L'éd. de *Michel* 1871 reproduit le passage d'après 1870, un feuillet du ms. manquant. On peut retrouver très probablement le texte de 1871 dans le ms. de Paris qui a le passage (cf. *Michel*, trad. Langlois, p. 35 et les notes et *Michel*, éd. Chabot, I, p. 24). — Voir le passage parallèle dans B. H., *Chron.*, p. 10, l. 17 et suiv. : ܘܐܝܘܒ ܨܕܝܩܐ ܐܝܟ ܕܟܬܝܒ ܩ̄ܘܗ ܕܢܚܘܪ ܗܘܐ ܠܚܘܒܐ ܕܐܝܘܒ... ܘܐܢ̈ܫܝܢ ܐܡܪܝܢ ܕܝܘܒܒ ܗܘܐ ܒܪ ܙܪܚ ܡܢ ܕܒܢܝ ܥܣܘ.

Il est intéressant de comparer en entier ces deux passages pa-

4. Mourouphous construisit la ville de Damas, 20 ans avant la naissance d'Abraham[1].

5. Du déluge jusqu'à Abraham, 1,801 ans; et d'Adam jusqu'à Abraham 3,000 années[2].

rallèles dans Michel et dans B. H. La source est une addition à la version grecque du livre de Job. Mais la mention de 500 ans qui séparent Jobab de Moïse ne se trouve que chez Maribas et chez Michel. Denys de Telmaḥré (1), qui mentionne également l'identification de Job et de Jobab, fait de ce dernier un contemporain de Moïse, *Denys*, éd. Tullberg, p. 15, l. 1 : ܒܝܘܡܝ ܡܘܫܐ ܒܪ ܙܪܚ ܕܒܪܗ ܕܥܣܘ ܐܝܘܒ. ܘܐܦ ܗܘ ܡܘܫܐ ܒܫ̈ܢܘܗܝ ܕܡܘܫܐ ܟܬܒܗ. Cf. également *The Book of the bee*, p. 42, l. 15-16 : ܘܥܣܘ ܐܘܠܕ ܠܪܥܘܐܝܠ. ܘܪܥܘܐܝܠ ܐܘܠܕ ܠܙܪܚ. ܘܙܪܚ ܐܘܠܕ ܠܝܘܒܒ ܕܗܘܝܘ ܐܝܘܒ. «Esau begat Reuel; Reuel begat Zerah; Zerah begat Jobab, that is Job» (p. 43). — La même identification de Job avec Jobab nous est encore donnée par *Grégoire de Tours*, I, 8 : «Ipse (Esau) est pater Idumaeorum, de cujus generatione quarta natus est Jobab, hoc est Esau, Raguel, Zara, Jobab, qui est Job.»

[1] Cf. *Michel*, éd. Chabot, I, p. 25, et *Michel*, trad. Langlois, p. 36. — *Աստ շինեցաւ Դամասկոս 'ի Մարիդոս հիւթացւոյ նախքան զծնանիլն Աբրահամու քսան ամաւ. Եւ Յովսեպոս ասէ թէ « Յովսէէ* (sic) *որդւոյ Արամայ շինեցաւ Դամասկոս »*. «Ici fut construit Damas par Maridos le Ḥittite 20 ans avant la naissance d'Abraham. Et Josèphe dit : que Damas a été construit par José fils d'Aram» (cf. *Michel*, 1870, p. 28, l. 16). — A côté de *Մարիդոս* (Maridos), il y a les variantes *Մարբոս* (Marbos), *Մարբիոս* (Marbios) et *Մարգոս* (Margos). — Un feuillet manque dans le ms. qui a servi de base à Michel 1871. — (*sic*) وبنى مورقوس ملك فلسطين مدينة دمشق قبل ميلاد ابراهيم بعشرين سنة ويوسيفوس يقول ان عوص ابن ارام بناها. «*Murkus* rex *Palestinae* urbem *Damascum* annis ante natum *Abrahamum* viginti. Dicit autem *Josephus*, *Ous* filium *Arami* eam condidisse» (ABULF., *Dynast.*, p. 19, l. 14 et suiv.). — Pour عوص, עוץ, fils aîné d'Aram, cf. Gen., x, 23. — Pour l'expression *Hétéen*, attribuée à Myropos, cf. Gen., XXIII, 10 ܒܢܝ̈ ܚܬܝܐ.

[2] Cf. *Michel*, éd. Chabot, I, p. 25. — *Michel*, trad. Langlois, p. 36. — *Անդրոնիկոս պատմագիր ասէ թէ 'ի ջրոյն մինչեւ*

6. Environ deux cents hommes montèrent sur la montagne et délaissèrent les femmes. On les nomme Fils d'Élohim[1].

7. Caïn introduisit le bornage des champs, les mesures et les poids[2].

ցԱբրահամ են ամք, հազար ութսուն և մի· և յԱդամայ երեք հազար երեսուն և հինգ. « L'historien Andronikos dit que depuis le déluge jusqu'à Abraham, il y a 1,081 ans, et depuis Adam 3,035 » (*Michel*, 1870, p. 28, l. 20). — Le passage manque dans *Michel* 1871 (lacune dans le ms.). — L'*Epitome syria* (éd. Schœne, p. 219) donne 1,082 du déluge à Abraham, qu'il divise ainsi :

1° Du déluge à la confusion des langues.......	262
2° De la confusion à Abraham...............	420
D'où le chiffre évidemment faux de...	682

« A diluuio autem usque ad 120 [annum ?] Phalagi ubi linguae confundebantur anni (sunt) 262 (*sic*), et a confusione linguarum usque ad Abrahamum anni 420, ut omnes anni sint 1082 (*sic*). » — Notre texte cariouni porte ռպա (1801), qu'il faut corriger d'après les parallèles en ռձա (1081).

La différence de l'arménien (3 335 au lieu de 3,337) provient de la confusion fréquente entre ե et է. — Cf. *The Book of the bee*, p. 123. — Εκλογη Ιστοριων, du déluge à Abraham, 1,080 ans; d'Adam à Abraham, 3,322 (Gelzer, II, p. 299).

[1] Cf. *Michel*, éd. Chabot, I, p. 4. — Cf. *Michel*, trad. Langlois, p. 22 et A. Lods, *Le Livre d'Hénoch*, p. 9. — *Die Schatzhöhle*, p. 10 et *ibid.*, p. 15-16. — Cf. également Gelzer, *Afr.*, II, p. 270; Le Syncelle, I, p. 20 et suiv.

[2] *Καὶν ... πρῶτος μέτρα, καὶ σταθμὰ καὶ γῆς ὅρους ἐπενόησεν* (Excerpta chronologica cum Jo. Malala edita, p. 2, ap. Fabricius, *Pseud.* V. T., I, p. 119. D'après Josèphe, cf. Fabricius, *ibid.*). — *Κάϊν ... μέτρα καὶ σταθμὰ καὶ ὅρους γῆς πρῶτος ἐπινοήσας* (Le Syncelle, I, p. 16). — « Le premier (Caïn) imagina de partager la terre et inventa les mesures et les poids » (Jos., *Ant. jud.*, II, III, 4, cité par *Michel*, éd. Chabot, I, p. 8-9).

8. Seth enseigna à écrire en langue[1] hébraïque qui est la plus ancienne langue du monde; d'autres[2] disent cependant que le syriaque a précédé [l'hébreu[3]].

9. Bilos fut le premier qui régna sur Assour; après lui vint son fils Ninos, qui bâtit la ville de Ninive et la nomma Lininos[4].

10. En ce temps-là, Melkiṣedek bâtit Jérusalem et lui donna le nom de Oreb[5].

[1] Le texte porte ܒܠܫܢܐ = بلسان, qu'on peut traduire indifféremment «avec la langue», «dans la langue» ou «en langue...».

[2] ܘܐܚܪ̈ܢܐ = وغير; cf. Wright, *Gr.*, II, § 151.

[3] Cf. *Michel*, éd. Chabot, I, p. 9, et *Michel*, trad. Langlois, p. 25; dans la même page, note 1, Langlois rappelle que: «L'invention des caractères attribuée, tantôt à Adam (Fabricius, *Cod. pseud. Vet. Test.* t. I, p. 1), tantôt à Seth (Jean Tzetzès, *Chil.*, V., *Hist.*, 26. — Michel Glycas, *Annal.*, p. 121. — Aboulpharadj, *Dynast.*, p. 5), tantôt à Enoch (Fabricius, *op. cit.*, t. I., p. 219), tantôt à Noé (Fabricius, *op. cit.*, T. I., p. 263) et à d'autres encore, est une tradition que l'on rencontre principalement dans les livres des rabbins, auxquels les Byzantins l'ont empruntée.» — Cf. *The Book of the bee*, p. 28, et Gelzer, *Afr.*, II, p. 285.

[4] La seconde moitié de la phrase est évidemment mal traduite en arabe. Le texte primitif devait être à peu près le même que celui de la *Chron. Roed.* (p. 20, l. 24 et suiv.), savoir:

ܢܝܢܘܣ ܒܢܐ ܠܢܝܢܘܣ ܡܕܝܢܬܐ ܪܒܬܐ ܕܐܬܘܪ. ܘܥܒܪ̈ܝܐ ܩܪܝܢ ܠܗ ܢܝܢܘܐ.

لينينوس viendrait de ܠܢܝܢܘܣ mal compris. — «Ninus condidit ciuitatem Ninum in regione Assyriorum quam Hebraei uocant Nineuen» (*Hieronymus*, éd. Schœne, II, p. 11). — Cf. *Eusèbe arménien*, II, 63. — Cf. *Michel*, éd. Chabot, I, p. 26 et *Michel*, trad. Langlois, p. 37. — Cf. *The Book of the bee*, p. ܠܚ et *ibid.*, p. 37.

[5] Cf. *Michel*, éd. Chabot, I, p. 26 et *Michel*, trad. Langlois, p. 38. — *Ի սոյն ժամանակս շինեցաւ Երուսաղէմ 'ի Մելքիսեդեկէ Քանանացւոյ, զոր ասեն որդի Թագաւորին Քանանացւոց որում անունն Մելքի... և շինեալ քաղաք զնէր նմա անուն Ուրիշ դէմ* (var. *Ուրիշ լէմ*)... «En ces temps

11. Abraham était âgé de 60 ans lorsqu'il se sépara d'avec son père et vint habiter à Ḥarran; de là il partit pour le pays de Canaan[1].

là fut bâtie Jérusalem par Melkisédek le Chananéen, qu'on dit fils du roi des Chananéens, dont le nom [est] Melki... et ayant construit une ville, il lui donna nom Ourich lêm [var. Ourich lêm) » (*Michel*, 1870, p. 32, *passim*). — *Եւ աստ շինեցաւ Երուսաղէմ.* « Et ici fut bâtie Iérousalêm » (*Michel*, 1871, p. 23, l. 14). — B. H. semble avoir suivi le texte syriaque de Michel, moins la mention du nom de Oreb : ܘܐܬܒܢܝܬ ܐܦ ܐܘܪܫܠܡ ܡܢ ܡܠܟܝܙܕܩ ܟܢܥܢܝܐ (B. H. *Chron. syr.*, p. 12, l. 1). — Un récit plus détaillé de la jeunesse de Melkiṣedek, *fils du roi Melki*, et de l'anéantissement de sa famille, se trouve ap. Fabricius, *Pseud.*, V. T., I, p. 311-320. Le récit de Michel, reproduit par B. H., est abrégé d'un texte analogue. Dans B. H., la fondation de Jérusalem suit immédiatement celle de Ninive, comme chez Maribas et chez Michel. — Oreb (اورب) semble traduit de Josèphe (*Bell. jud.*, VI, 9, 10), où la fondation de Jérusalem est également attribuée à Melkiṣédek : ܡܥܡܪܗ ܕܡܕܝܢܬܐ ܐܘܪܒ . ܘܐܘܪܫܠܡ ܩܪܗ̇ . ܐܝܟ ܕܡܢ ܩܕܝܡ ܡܬܩܪܝܐ ܗܘܐ ܫܠܡ. Le traducteur arabe de Maribas a dû avoir sous les yeux un texte à peu près semblable, qu'il a mal compris. Il faut traduire : *Il amplifia* (ܐܘܪܒ) *le nom de la ville qu'il nomma* Jérusalem, *pendant qu'elle s'appelait auparavant* Salem. ܒܢܘ ܠܗ ܡܕܝܢܬܐ ܬܡܢ ܘܩܪܝܗ̇ ܐܘܪܫܠܡ (*The Book of the bee*, p. ܠܗ). « They built a city for him there, and he called it Jerusalem » (*ibid.*, p. 35).

[1] Cf. *Michel*, éd. Chabot, I, p. 27 et *Michel*, trad. Langlois, p. 39. — *Եւ 'ի վաթսուն ամին՝ Աբրահամ և Թարա հայր իւր և Նաքովր եղբայր իւր և Ղովտ որդի Առանայ, յՈւռհայէ Քաղդէացւոց ելեալ եկին բնակեցան 'ի Խառան ամս չորեքտասան, և հրամանաւ Աստուծոյ ելեալ Աբրահամու եկն բնակեցաւ յերկիրն Քանանացւոց· Եւ լեալ Աբրահամ ութսուն և հինգ ամաց, մտաւ յԵգիպտոս* (*Michel*, 1871, p. 23-24). « Et dans la 60e année, Abraham et son père Thara et son frère Nachor, et Lot fils d'Aran, étant partis d'Édesse des Chaldéens, ils vinrent habiter à Kharan pendant 14 ans, et Abraham partant sur l'ordre de Dieu, vint habiter dans le pays des Chananéens. Et Abraham ayant atteint l'âge de 85 ans, il entra en Égypte. » — Cf. *The Book of the bee*, chap. xxv, où Abraham avait

12. Assyrien, c'est-à-dire Syrien. Šamiram, femme de Ninus, bâtit les tells par crainte du déluge[1].

13. Quand naquit Moïse, on le jeta dans le Nil, par crainte du Pharaon[2]; Marie l'éleva et son mari Kanphara le détestait pour cela; après sa mort (de Marie), Moïse prit la fuite[3], alla chez Rehouel le Ma-

75 ans lorsque Dieu lui ordonna de franchir l'Euphrate et d'habiter en Ḥarran. — «...und er (Abraham) war im Alter von fünf und-siebenzig Jahren, als er nach dem Westen des Euphrat ging» (*Die Schatzhöhle*, p. 34). — Cf. B. H. *Chron.*, p. 12.

[1] Cf. *Michel*, éd. Chabot, I, p. 33 et *Michel*, trad. Langlois, p. 40. — Pour les constructions attribuées à Sémiramis, cf. Moïse de Khoren, *Histoires*, I, 16. — *Եւ սա շինեաց թլեր՝ բլուր ՚ի հողոյ կուտեալ ամրոց* (*Michel*, 1871, p. 24), «Et celle-ci construisit les tells, monticules de terre amassée en fortifications.» — *սա արար զհողակոյտ բլուրսն՝ զոր կոչեն թիլս* (*Michel*, 1870, p. 35), «Celle-ci fit le monticule fait de terre amoncelée, qu'on appelle thils.» — Mêmes renseignements dans B. H., éd. Bedj., p. 11, l. 16, et dans *Chron. Roed.*, p. 21, l. 3.

[2] L'expression خوفا من فِرعون se retrouve *Hist. dyn.*, p. 26, l. 6.

[3] Cf. *Michel*, éd. Chabot, p. 39-40. — D'après un livre apocryphe de l'A. T., le *Livre du juste*, la fuite de Moïse eut une autre cause. Il avait été chargé par le Pharaon de diriger une expédition égyptienne contre l'Éthiopie; il en assiégeait la capitale, Saba; la fille du roi l'aperçut et le demanda en mariage; il y consentit à condition qu'on lui livrât la place; ce qui fut fait. Moïse revint victorieux en Égypte, où les grands voulurent le perdre. Il s'enfuit alors en Madian. Le mariage de Moïse avec une Qoušite est attesté par *Nombres*, XII, 1. «Und er (Moïse) nahm sich zum Weibe Zipora, die Kuschitin, die Tochter des Priesters» (*Die Schatzhöhle*, p. 42). — Le nom du roi de Memphis, époux de Marie, est orthographié : Canthur, dans *Michel*, trad. Langlois, p. 43; Քանթարա (Qanthara), dans *Michel*, 1871, p. 29; ܩܢܛܪܐ, dans B. H. *Chron. syr.*, p. 14. — Cf. *The Book of the bee*, ch. XXIX. — «Und als Mose geboren war, wurde er im Flusse ausgesetzt, da nahm ihn auf Sipor, die Ægypterin, die Tochter Pharao's; und er blieb im Hause Pharao's vierzig Jahre lang» (*Die Schatzhöhle*, 41).

IMPRIMERIE NATIONALE.

dianite, à la suite de son père; il avait 40 ans. — Égyptien, c'est-à-dire Cophte. Moïse écrivit le Livre de la Loi en syriaque.

14. Durée du gouvernement des Assyriens : 1300 ans. Après eux, ont dominé les Mèdes et les Chaldéens, dont : Phoul, Thiglatphalasar, Salmanṣar, Senkharib, [Na]boukadneṣar[1].

15. Au temps d'Ozias, roi de Juda, Boul (Phoul), roi de Babylone, entra en Samarie, et prit mille talents d'argent à Menahem[2], roi d'Israël[3].

[1] Cf. *Michel*, éd. Chabot, I, p. 77 et *Michel*, trad. Langlois, p. 63-64. — Եւ Վարբակէս մարացին օգնութեամբն Հայոց եբարձ զթագաւորութիւնն Աթուրացւոց և փոխեաց 'ի Մարս. Զկնի մահուանն նորա եկաց թագաւոր 'ի Նինուէ յազգէ քաղդէացի Փուլ անուն նորա Եփուա. և 'ի սմանէ սերեցան Թակղաթփաղասար, Սաղմանասար, Սենեքերիմ, որ յիշէ զնոսա աստուածային Գիրք (*Michel*, 1871, p. 49). «Et Varbakès le Mède, avec l'aide des Arméniens, supprima le royaume d'Assyrie et le remplaça par [le royaume] des Mèdes. Après sa mort, règna à Ninive un roi de race chaldéenne, Phoul, surnommé Ephoua; et de celui-ci furent engendrés Thaklathphalsar, Salmanasar, Senekerim, qui sont mentionnés dans l'écriture divine.» — Cf. *Michel*. 1870, p. 74.

[2] Ms. : ܡܣܚܡ, qu'il faut lire ܡܢܚܡ, d'après II *Rois*, xv, 14 : וַיַּעַל מְנַחֵם בֶּן־גָּדִי.

[3] Ce passage est extrait littéralement d'*Euṣèbe arménien*, II, p. 171. Le texte arménien, au lieu de Phoul, a Phoua (Փուա), qui devait se trouver dans l'original d'Eusèbe, d'après les LXX (Φουά, 2 *Rois*, xv, 19), et qui se retrouve dans la *Chron. pasc.* (Eus., éd. Schoene, II, p. 76); le بول de Maribas est donc une correction d'après la Bible syriaque (ܦܘܠ). — Cf. *Michel*, éd. Chabot, I, p. 79, et *Michel*, trad. Langlois, p. 65. — Reproduction textuelle dans *Michel* (1870, p. 76, l. 5, a. i), avec Փուլ (cf. *ibid.*, p. 74, l. 4, a. i); mais, dans l'édition de 1871, p. 52, l. 7, s. v., Փուլ est de nouveau corrigé en Փուա, sans doute

16. Après cela [Thiglatphalasar[1]], roi d'Assyrie, au temps du roi Ozias, emmena en captivité les Juifs, les dix tribus[2] d'Israël; et ce fut la première captivité[3].

d'après la Bible arménienne; la correction est évidente si on lit, p. 49, l. 14, s. v. : *Զկնի մահուանն նորա* (Վարբակէս) *եկաց թագաւոր ՚ի Նինուէ յազգէ քաղդէացի* Փուլ *անուն նորա* Եփուա [lire, comme glose : *անուն նորա է* Փուա]. — L'avènement de Phul est placé par Michel (et par Maribas) sous le règne d'Amasia. Nous ne voyons pas d'où dérive cette notice; en tout cas, pas d'Eusèbe, I, p. 41. — B. H., p. 24, l. 10, reproduit le texte de Michel et celui de Maribas : ܒܫܢܬ ܠ̄ܕ ܕܥܘܙܝܐ ܦܘܠ ܡܠܟܐ ܕܒܒܠ ܣܠܩ ܥܠ ܫܡܪܝܢ. ܘܢܣܒ ܡܢ ܡܢܚܡ [Bruns: ܡܢܚܡ] ܡܠܟܐ ܕܐܝܣܪܝܠ ܐܠܦ ܟܟܪܝܢ ܕܟܣܦܐ ܘܗܦܟ. «Anno 34 Uziae Phul rex Babyloniae aggressus est Samariam, et acceptis a Menachemo, rege Israelis, mille talentis argenti revertit.» — B. H. et les traductions de Michel donnent la *34e année* d'Ozias, pendant que Eusèbe donne la *41e année*. Samuel d'Ani dit, avec Eusèbe, que la *49e année* d'Ozias correspond à la *1re olympiade* (éd. Mai, p. 11); mais il ajoute, p. 16, que la *1re olympiade* correspond à la *16e année* de Phua. Or $49 - 16 + 1 = 34$. La correction de Michel (Maribas) remonterait donc à cette chronologie. Par quel intermédiaire? La filière nous échappe encore en ce moment. — Cf. *Denys* (éd. Gelzer Siegfr.), p. 20.

[1] Restitué d'après Michel et B. H. La place est en blanc dans le ms.

[2] Le ms. porte ܣܒܛܐ (سباط); il faudrait اسباط.

[3] Cf. *Michel*, éd. Chabot, I, 79-80 et *Michel*, trad. Langlois, p. 65. — *Եւ ել Թակղաթփաղասար թագաւորն Ասորւոց եւ գերեաց զՅուդա եւ զԻսրայէլի մեծ մասնն. եւ այս եղեւ սկիզբն գերութեանն Իսրայէլի* (*Michel*, 1871, p. 53, l. 1 et suiv.). «Et Thaklathphalasar le roi des Assyriens se leva et conquit Juda et la grande partie d'Israël. Et ceci fut le commencement de la captivité d'Israël.» — *եւ ՚ի քառասուն եւ ութերորդ ամին Ոզիայ ել Թակղաթփաղասար ՚ի վերայ Իսրայէլի, եւ գերեաց զմեծ մասն տասն ցեղիցն*... (*Michel*, 1870, p. 77, l. 8 et suiv.). «Et dans la 48e année d'Ozias, Thaklathphalasar se leva sur Israël, et subjugua la grande partie des dix tribus.» — Cf. B. H.,

17. En ce temps-là, parut Esaïe le prophète[1].

18. Au temps de Hosée et d'Achaz, Salmanasar, roi d'Assyrie, assiégea Samarie pendant trois ans. Il déporta les dix tribus à Babylone[2]. L'empire des Corinthiens périt[3].

19. Après celui-ci, Ezéchias régna sur Israël et sur Juda[4].

20. Samaritain signifie gardien (samaritains, c'est-à-dire gardiens[5]); Salmanasar fit habiter au lieu des Juifs d'autres nations; des lions furent lancés sur eux, jusqu'à ce qu'il eut envoyé un prêtre juif, qui leur enseigna la Thorah en langue syriaque; alors les lions cessèrent [leurs attaques] contre eux[6].

p. 24. — Eusèbe, dont la rédaction est un peu différente, place l'événement, non pas à la *48e année*, mais à la *52e année* d'Ozias. Cf. *Die Schatzhöhle*, p. 47.

[1] *Michel* (éd. Chabot, I, p. 87) mentionne la mort d'Esaïe, par ordre du roi Manassé, la 13e année de son règne. — Զայսու ժամանակաւ էին և մարգարէք Եսայի, Ամովս, Ովսէէ, Յովնան (*Michel*, 1870, p. 78, l. 1 et suiv.). «En ce temps-là aussi se trouvaient les prophètes Esaïe, Amos, Osée, Jonas.» — Cf. *Michel*, trad. Langlois, p. 66 et Eusèbe, *Canon*, p. 176-177.

[2] Cf. *Michel*, éd. Chabot, I, p. 83-84 et *Michel*, trad. Langlois, p. 65.

[3] Lire انقرضت مملكة; le ms. porte اسمرية ܡܡܠܟܬ (انقرضة مملكة). — Cf. *Michel*, éd. Chabot, I. p. 79. — Sur la fin du royaume de Corinthe, cf. Eus., II, p. 193.

[4] Cf. *Michel*, éd. Chabot, I, p. 85 et *Michel*, trad. Langlois, p. 66.

[5] Note syriaque intercalée dans le texte caršouni.

[6] Cf. *Michel*, éd. Chabot, I, p. 85-86, et *Michel*, trad. Langlois, p. 67. — Cf. également B. H., *Chron.*, p. 25 (éd. Bedj. p. 23, l. 4); *Michel* (1870), p. 79, l. 6 et p. 81, l. 12; (1871) p., 57, l. 12 (la première partie du récit manque dans 1871); *Chron. Roed.*, p. 24, l. 8; — ce passage a pour source II *Reis*,

21. Au temps d'Ezéchias, Sennachérib envoya contre Jérusalem des troupes qui furent exterminées. Après lui, son fils Asarhaddon envoya des offrandes à Jérusalem[1].

22. Les rois d'Italie étaient appelés latins jusqu'à l'époque de Romulus, qui bâtit la ville de Rome; et ceci [se passait] au temps d'Achaz, roi de Juda[2].

XVII, 24 et suiv. — Pour l'étymologie de שמר, שמרון, cf. W. Gesenius, *Hebraïsches und Aramaïsches Handwörterbuch... s. v.*, éd. F. Buhl, Leipzig, 1899. — (*die Schatzhöhle*, p. ١١٢) (*die Schatzhöhle*, p. 47). — Bien que le nom des Samaritains ne soit pas mentionné dans ce passage de la *caverne du trésor*, il semble bien qu'il soit fait allusion au même événement.

[1] L'abréviateur de Maribas, ou Maribas lui-même (?), trompé peut-être par la ressemblance des noms, a omis celui de Baladan et rapporté à Asarhaddon ce qui était dit de ce dernier. — Cf. II *Rois*, XIX-XX, *passim*. — *Michel*, éd. Chabot, I, p. 86-87, et *Michel*, trad. Langlois, p. 68. — Mêmes renseignements dans les parallèles de *Michel* (1870), p. 81 et 82, *passim; Michel* (1871) ajoute յԵրուսաղէմ « à Jérusalem », après Եզեկիայի « à Ezéchias ». — Nous rendons par *offrandes* le ܩܘܪܒܐ du texte; قَرَابِينُ pl. de قُرْبَانٌ, *id quod deo offertur*; cf. *Marc*, VII, 11.

[2] Cf. *Cymon*, cité par *Michel le Syrien*, éd. Chabot, I, p. 81, n° 49. — Եւ մինչև ցայս վայր Լատինացիք կոչէին՝ թագաւորք հնգետասան* և յեւթն ամին Աքազու թագաւորեաց Ռոմելոս, և իւր անուամբն շինեաց զՀռոմ քաղաք· ոմանք ասեն յանուն դստերն շինեաց՝ որում անուն էր Հռոմէ· Եւ յայսմ հետէ կոչեցան Հռոմայեցիք (*Michel*, 1871, p. 54, l. 27). « Et jusque-là, 15 rois s'appelaient latins; et dans la 7e année d'Achaz, régna Romélos, et construisit de son nom la ville de Rome. Quelques-uns disent qu'il la construisit au nom de sa fille, dont le nom était Romê; et désormais ils s'appelèrent Romains. » — Cf. *Michel*, 1870, p. 80, l. 2; et B. H., p. 25.

* *Michel*, 1870 : եւթն և տասն, c'est-à-dire ժէ au lieu de ժե dix-sept.

23. Dans le même temps, Bouzoun bâtit Byzance, que plus tard Constantin restaura, agrandit et l'appela de son nom[1].

24. Au temps d'Ezéchias vivait Tobit, parmi les exilés qui [étaient] à Ninive[2].

25. Au temps de Jouŝiia, le roi des Mèdes, Toukntous prit Ninive sur les Assyriens[3].

[1] Cf. *Michel*, éd. Chabot, I; p. 88. — *Յայսմ ժամանակի եղև առաջին շինութիւնըն Բիւզանդի՝ ձեռամբ Բիւզոսի իշխանի և զկնի ինն հարիւր և եւթանասուն ամի մեծացաւ՝ նորոգեալ ի Կոստանդիանոսէ, և ետ անուն Կոստանդնուպօլիս* (*Michel*, 1871, p. 60, l. 12 et suiv.). «En ce temps-là, fut la première construction de Byzance, par la main du prince Byzos, et après 970 années, elle fut agrandie et restaurée par Constantin, qui lui donna le nom de Constantinople.» — B. H., p. 27. — Le chiffre 97 (ܫܢܝ̈ܢ ܨܙ) est évidemment une mauvaise lecture pour (ܫܢܝ̈ܢ ܨ̄ܥ) 970, donné par Michel (syriaque et arménien), et l'*Historia dynastiarum*, تسعماية وسبعين (p. 67, l. 12). La variante سبع وتسعين donnée en marge par Pococke est une correction d'après le texte syriaque : وبنى بوزوس مدينة بوزنطيا وبعد تسعماية وسبعين سنة عظمها قوسطنطينوس وسماها قوسطنطينوفوليس. «Extruxit etiam *Byzus* urbem *Byzantium*, quam, post nongentos et septuaginta annos auctam, *Constantinopolim* appellavit *Constantinus*» (*Hist. dyn.*, p. 67, l. 12).

[2] La mention de Tobit manque dans les deux traductions arméniennes de Michel. — Cf. B. H., p. 26 (éd. Bedjan, p. 24, l. 14).

[3] *Eusèbe*, éd. Aucher, II, p. 189 (1398 d'Abraham; 3e année de la 40e olympiade). Le roi des Mèdes s'appelle *Կիաքսարէս*, Gyaxare, cf. *Schœne*, II, p. 90. — *Michel* (1871), p. 61, l. 4 et suiv., le roi des Mèdes s'appelle *Կոստանդոս* (Kostandos). — L'article paraît manquer dans *Michel* (1870). — Manque dans B. H. — *ի չորեքտասան ամին Ովսիայ թագաւորեաց Մարացւոցն Կոստանդոս ամս երեսուն և երկու. Սա դնաց և առ զՆինուէ և զԱթուրացիսն* (*Michel*, 1871, p. 61, l. 21 et suiv.). — «Dans la 14e année d'Osée, régna Kostandos le Mède, pendant 32 ans; celui-ci s'en alla et s'empara de Ninive et des Assyriens.» Cf. *Michel*, éd. Chabot, I, p. 90.

26. Nébuzaradan; c'est lui qui incendia Jérusalem et le temple; ceci [se passait] au temps de [Ne]boukatnsar; et il était contre les Juifs[1].

27. Après la mort de [Ne]boukatnsar, vinrent ses enfants Mardouk[2] et Balṭašasar; Darius tua Balṭašasar, et Cyrus tua Darius. Alors finit le royaume des Chaldéens, des Mèdes et des Assyriens. La royauté resta entre les mains des Perses jusqu'au temps d'Alexandre[3].

[1] Cf. II *Rois*, XXV, 8 et suiv.; *Jér.*, LII, 12 et suiv. — Cf. *Michel*, éd. Chabot, I, p. 96. — Cf. *Michel*, 1870, p. 88, l. ult., p. 89, l. 1 et suiv. — Michel dépend de Maribas ou plutôt inversement (*brûla Jérusalem et le Temple*), non pas de II *Rois*, XXV, 8 et suiv., dont le texte est différent. — Nebuzaradan n'est pas mentionné dans l'Eusèbe arménien. — B. H. p. 29, a un texte voisin de Michel (1871). — *Յամի և տասներորդ ամի թագաւորութեան Նաբուգոդոնոսորայ եկն Նաբուզարդան և այրեաց զԵրուսաղէմ և զՏաճարն զկնի գերելոյն և մահուանն Սեդեկիայ, որ թագաւորեաց ամս մետասան* (*Michel*, 1871, p. 63, l. 22 et suiv.), « Dans la 19e année du règne de Nabougodonosor, vint Nabouzardan et brûla Jérusalem et le Temple, après la soumission et la mort de Sédécias, qui régna 11 ans. » Cf. *The Book of the bee*, ch. XLIV.

[2] ܡܪܘܕܟ = אֱוִיל מְרֹדַךְ (II *Rois*, XXV, 27); ܐܘܝܠ ܡܪܘܕܟ (Pesh.).

[3] Cf. *Michel*, éd. Chabot, I, p. 100-101. — Cf. B. H., p. 30 et suiv., où se retrouve le même ordre de succession. — ... *Մեռաւ Նաբուգոդոնոսոր ... և էառ զթագաւորութիւն նորա Իլմարովդակ որդի նորա ... Եւ զկնի նորա Բաղտասար ... Եւ Դարեհ ... սպան զԲաղտասար և դարձաւ* (lire *բարձաւ*) *թագաւորութիւնն Քաղդէացւոց ... Եւ Կիւրոս ... սպան զԴարեհ, և եբարձ զթագաւորութիւն Մարաց և Ասորւոց* (*Michel*, 1871, p. 64, l. ult. et p. 65). « Nabougodonosor mourut... et Ilmarovdak son fils recueillit son royaume... Après lui, Balthasar... Puis Darius... il tua Balthasar, et fut aboli le royaume des Chaldéens... Puis Cyrus... il tua Darius, et supprima le royaume des Mèdes et des Assyriens. » — *Michel*, 1870, p. 90, l. 18, ajoute : *և գրաւեաց 'ի Պարսս* « et il l'ajouta à la Perse ».

28. Ptolémée Philadelphe envoya demander au prêtre Eléazar des scribes comprenant les deux langues, hébraïque et grecque, 72 personnes. [Il les plaça] dans l'île de Pharos, et là ils écrivirent l'exemplaire des Septante. Le roi le reçut et le déposa dans son trésor à Alexandrie[1].

29. En ce temps-là apparut une quantité de philosophes et de sages grecs[2].

30. Le monde entier était [divisé] en deux royaumes seulement, à savoir : les Macédoniens [qui] sont grecs; leur roi [est] Alexandre. Et les Perses; leur roi [est] Darius, qui se nomme Assuérus[3].

31. Le prêtre Esdras écrivit de mémoire[4] les livres de Dieu qui s'étaient perdus pendant l'exil[5].

[1] Cf. S 45. — B. H., p. 41 (éd. Bedjan, p. 38, l. 1 et suiv.), *Michel* (1870), p. 100-101; (1871), p. 74 et suiv. donnent les noms des traducteurs, mais pas de détails sur la traduction.

[2] Cf. B. H. *Hist. dyn.*, p. 85-87; *Chron.*, p. 33.

[3] Il y a évidemment une inadvertance chez l'abréviateur. D'après B. H., *Chron.*, p. 34, ܐܚܫܝܪܫ est le fils et successeur de Darius, fils d'Hystaspe.

[4] Mot à mot : de son cœur et de sa mémoire.

[5] Cf. *Michel*, éd. Chabot, I, p. 107 et B. H. *Chron.*, p. 34. *Այլ նա (Եզրաս) ի պարգևաց Հոգւոյն գրեաց վերստին զհին մատեանսն* (*Michel*, 1870, p. 94, l. 2 et suiv.). «Mais lui (Esdras) grâce aux faveurs de l'Esprit, écrivit de nouveau les anciens livres.» — *Սա գրեաց զհին կտակարանսն, շնորհեալ նմա յԱստուծոյ. և ի խնամոցն Աստուծոյ պահեցան հին օրինակքն ի տեղիս տեղիս, և յետոյ գտան համաձայնք միմեանց* (*Michel*, 1871, p. 68, l. 7 et suiv.). «Celui-ci écrivit le Vieux Testament, étant favorisé par Dieu; et par les soins de Dieu furent conservés les vieux exemplaires en plusieurs endroits, et plus tard, ils se trouvèrent d'accord les uns avec les autres.» — Cf. *Die Schatzhöhle*, p. 51-52.

32. En ce temps-là, il y eut une révolte en Égypte contre Darius, et Artašašt régna sur les Perses[1].

33. Afriqinos, le chef des Romains, tua les C[arthaginois][2] et nomma ces pays de son nom, Afriqi.

34. Platon dit : certes Dieu existe, et avec lui une matière tangible et une espèce; le monde visible est créé, fait et corruptible; l'âme est incréée, immortelle et incorruptible; elle est divine, et a trois éléments : la faculté de parler, l'irascibilité et l'appétibilité. L'âme se transporte d'un corps à un autre, et les deux deviennent reptiles et insectes. Il y a plusieurs dieux qui procèdent tous d'un seul[3].

[1] Cf. *Michel*, éd. Chabot, I, p. 109 et B. H. *Chron.*, p. 35. — Եւ ի հնգետասան ամին սորա (Դարեհ Նուղոս, Darius Nothus) ապստամբեաց Եգիպտոս 'ի Պարսից (*Michel*, 1871, p. 68, l. 24 et suiv.). «Dans la 15e année de celui-ci (Darius Nothus), l'Égypte s'insurgea contre la Perse.» — *ibid.*, p. 69, l. 12 : Եւ թագաւորեաց Պարսից Արտաշէս ուշէղ (Mnémon)... «Et régna sur les Perses Artašès oušèł.»

[2] Ms. : ܐܠܩܪ, que nous complétons en القر[خيدونيا], orthographe de l'*Hist. dyn.* (cf. *Michel*, éd. Chabot, I, p. 111). — Σκιπίων Ἀφρικανὸς Ῥωμαῖος δικτάτωρ πορθήσας Καρχηδόνα Ἀφρικὴν τὴν χώραν μετωνόμασε (*Syncelle*, 491, 3, ap. Gelzer et Siegfried, p. 31). — Cf. B. H. *Chron.*, p. 35. — Cf. également *Hist. dyn.*, p. 89, l. 1 et suiv. — ի հնգետասան ամին Արտաշիսի, Աւտուկարտորն Հռոմայ յԱփրիկէ աւերեաց զԿարքեդոն և յանուն իւր կոչեաց զնա Ափրիկէ (*Michel*, 1871, p. 69, l. 15). «Dans la 15e année d'Artašès, l'Autocrator de Rome en Afrique saccagea Carthage et la nomma de son nom : Afrique.» — Correction du traducteur arménien. *Africanus* est devenu le dictateur romain *en Afrique* (cf. le texte de *Michel*, 1870, p. 95, l. 6, où la construction de la phrase indique que յԱփրիկէ [*en Afrique*] est le sujet). Mais la leçon de Maribas est attestée par le texte de Bar-Hebraeus.

[3] Cf. *Michel*, éd. Chabot, I, p. 110.

35. En ce temps-là, les Romains vainquirent les ....[1], à savoir les Ismaélites de l'Arabie nommée *εὐδαίμων*[2], c'est-à-dire fertile, et les emmenèrent en captivité.

36. Alexandre construisit Alexandrie et la nomma de son nom; il fut l'élève d'Aristote.

37. Artašašt s'empara de l'Égypte et abolit[3] le royaume des Cophtes. Il est le second et se nomme aussi Ochus[4].

38. Alexandre naquit la 8[e] année du règne de son père Philippe, et la 1[re] année de Darius. Alexandre régna sur les Grecs, c'est-à-dire les Macédoniens; il avait 20 ans et mesurait 3 coudées; il fit la guerre à à trente-cinq rois, les vainquit et s'empara de leurs royaumes. Son armée comptait 12 myriades; l'an 6 de son règne, il fit la guerre à Darius, dans la ville de Issos; il le vainquit et le tua[5].

[1] Ms. : ܠܣܟܢܝܬܐ; si ܠ est préposition (mais غلب gouverne son régime avec على), on pourrait lire ܣܟܢܝܬܐ, et y voir une déformation de Σκηνῖται, en prenant le ܠ pour un élif prosthétique.

[2] Εὐδαίμων. ܐܪܥܐ ܗܝ ܕܡܫܡܢܐ ܐܘܕܝܡܘܢ; Payne Smith, *s. v.* : ܐܘܕܝܡܘܢ.

[3] ܡܒܛܠ = وبطل; lire : بَطَّلَ.

[4] Cf. *Michel*, éd. Chabot, I, p. 112. — Cf. *Eusèbe* (éd. Aucher), II, p. 222. — Սա (Արտաշէս Ովքոս) հնազանդեաց զԵգիպտոս և եբարձ զթագաւորութիւն նոցա (*Michel*, 1871, p. 70, l. 16 et suiv.). «Et celui-ci (Artašès Ochus) soumit l'Égypte et supprima leur royaume.»

[5] Cf. *Michel*, éd. Chabot, I, p. 112 et 113 et *Michel* (1871), p. 71, l. 15 et suiv. : ...Ծնաւ Աղեքսանդր ի յութ ամի թագաւորութեան հօր իւրոյ... Եւ յառաջին ամի նորա (Դարեհ) թագաւորեաց Մակեդոնացւոցն Աղեքսանդր որդի

39. Les royaumes de Perse et de Babylone furent anéantis; Alexandre régna sur Babylone et soumit les contrées de Ouriphous, Arqénia et Mouriia; il s'empara de toute la grande Asie, entra dans le fleuve des Indes, vainquit l'Inde et l'Abyssinie, domina sur les Juifs; il ne les traita pas méchamment, et même il sacrifia à [leur] dieu; enfin, un de ses domestiques lui donna à boire du poison et il mourut[1].

40. Darius, [que] l'on appelle aussi fils d'Aršak[2].

41. Après Alexandre, le royaume se divisa en 4 parties, puis en 10 parties; ainsi fut accomplie la

Փիլիպպոսի քսան ամաց . . . Նա էր հասակաւ երեք կանգուն. . . որ կորոյս յաշխարհէ երեսուն և [p. 72] հինգ թագաւորս. և ունէր զօրս երկոտասան բիւր: Որ և ի վեց ամի թագաւորութեան իւրոյ, և ի վեց ամին Դարեհի պատերազմեցան ի Սիս Կիլիկեցւոց, և մեռաւ Դարեհ. « . . . Alexandre naquit dans la 8ᵉ année du règne de son père... Et dans sa première année (de Darius) régna en Macédoine Alexandre, fils de Philippe, à l'âge de 20 ans... Il avait une taille de trois aunes... il fit disparaître du monde 35 rois, et il avait 12 myriades de soldats; celui-ci dans la 6ᵉ année de son règne, et dans la 6ᵉ de Darius, ils firent la guerre à Sis en Cilicie et Darius mourut. »

[1] Cf. *Michel*, éd. Chabot, I, p. 113; B. H., *Chr.*, p. 39, l. 8; éd. Bedj., p. 35, l. ult., 36, l. 1 s. v.; B. H., éd. Bedj., p. 36, l. 6 et 9; éd. Br., p. 39, l. 13; Eus. *Chr.*, II. p. 224 et Den. Telm., I, 59.

[2] Article qui n'est plus à sa place. Il devait se trouver, comme chez Bar-Hebraeus, avant l'article sur Alexandre. — ܕܪܝܘܣ ܒܪ ܐܪܫܟ, B. H., p. 38, l. 3 et éd. Bedjan, p. 35, l. 11. — *Hist. dyn.*, p. 91, l. 13 : دريوس بن ارشك. — Դարեհ որդի Արշաւրի (Darius fils d'Aršavir) *Michel*, 1870, p. 96, l. 19. — Դարեհ որդի Արտաշրի (Darius fils d'Artašir) *Michel*, 1871, p. 71, l. 19. — Eusèbe nomme Arsam le père de Darius. Mais Le Syncelle, I, p. 677, *Arschak*... μέχρις Δαρείου τοῦ Ἀρσάκου.

prophétie de Daniel sur Kîš à dix cornes[1]. Il avait construit douze villes[2].

42. Après lui, Ptolémée construisit Antioche et la nomma du nom de son fils Antiochus. — Séleucus; Séleucus construisit aussi Séleucie, Lattakié, A[pamée], Alep, Balous et Maraš[3].

[1] Cf. *Michel*, éd. Chabot, I, p. 115.

[2] Cette dernière notice n'est certainement point ici à sa place; Michel et Bar-Hebraeus lui donnent la même place : elle précède chez eux la construction de la porte des Huns et le voyage en Judée. ܘܒܢܐ ܐܠܟܣܢܕܪܘܣ ܡܕܝܢܢ (B. H., p. 39). — Եւ Աղեքսանդր շի-նեաց երկոտասան քաղաք. «Et Alexandre bâtit douze villes» (*Michel*, 1871, p. 72, l. 7). — Cf. *Michel*, 1871, p. 73, l. 4 et suiv. Parmi les constructions merveilleuses d'Alexandre, il faut citer, pour mémoire, la Porte de Fer. Cf. H. Omont, *Notice du ms. nouv. acq. franç. 10.050 de la Bibliothèque Nationale contenant un nouveau texte français de* La Fleur des Histoires de la Terre d'Orient, de Hayton, Paris, 1903, p. 8 et 27.

[3] Cf. *Michel*, éd. Chabot, I, p. 116 et B. H. (éd. Bedjan, p. 37, l. 5 et suiv.) — Même ordre de noms que dans Maribas (*Apamée* en plus), et dans Michel (1871). — Cf. *Eusèbe*, éd. 1715, où manque Maraš (de même Le Syncelle). — Cf. R. Duval, *Édesse*, p. 23 et *Epitome syria*, p. 26, l. 18 et suiv. — Իսկ Պտղոմէոս [թագաւորեալ ամս քառասուն]...[ի չորս ամին Պտղոմէայ թագաւորեաց ի վերայ ամենայն Ասիոյ Անտիգոնոս ամս ութևտասն ։ Սա դարձեալ] շինեաց զԱնտիոք անուամբ որդւոյ իւրոյ Անտիոքու ։ Յերեքտասան ամին Պտղոմեայ թագաւորեաց...] Սելեւկոս [ամս երեսուն և երիս ; եւ սա կատարեաց զշինուածն Անտիոքու և] շինեաց զՍելեւ-կիա, զԼատիկն, զԵփեմիա, զԲերիա որ է Հալէպ, զԲալու զՄարաշ (*Michel*, 1871, p. 73, l. 9 et suiv.). «Et Ptolémée [ayant régné 40 ans]...[dans la 4e année de Ptolémée, régna sur toute l'Asie Antigonos, pendant 18 ans; celui-ci de nouveau] construisit Antioche, du nom de son fils Antiochos; dans la 13e année de Ptolémée, régna] Séleucus [pendant 33 ans; et celui-ci acheva la construction d'Antioche et] construisit Séleucie, Latakié, Ephémia, Beria qui est Alep, Balou, Maraš.» — *Michel* (1870),

43. Lorsque Séleucus devint roi, il brûla tous les livres dans toutes les langues du monde, pour que le calcul [des années] commençât à lui[1].

44. Il fit revenir les Juifs et les fit habiter dans des villes qu'il construisit; et il les mit au niveau des autres peuples[2].

45. Lorsque Ptolémée vit les livres qu'ils apportaient de Jérusalem, écrits en lettres d'or, il fut frappé d'admiration[3].

46. Lorsque les peuples virent que le royaume

p. 98 et suiv. a le même ordre dans les faits, mais un texte beaucoup plus développé. — Voir la suite au paragraphe 44. — Cf. Le Syncelle, p. 520.

[1] Cf. *Michel*, éd. Chabot, I, p. 116. — A la place correspondante on lit dans B. H. : ܡܢܗ (ܣܠܘܩܘܣ) ܡܫܪܐ ܡܢܝܢܐ ܕܫܢ̈ܝܐ ܕܝܘ̈ܢܝܐ ܕܚܢܢ ܣܘܪ̈ܝܝܐ ܐܚܝܕܝܢ ܐܦܢ ܕܐܠܟܣܢܕܪܘܣ ܡܬܐܡܪܐ. « C'est à partir de Séleucus que l'on commence à compter les années des Grecs, que nous Syriens avons adoptées, bien que l'on dise [aussi les années] d'Alexandre. » (B. H., p. 40).

[2] Cf. Jos., *Antiq.*, XIII, 3, 1. — Cf. Le Syncelle, *op. cit.*, p. 520. — Chez Michel, le passage correspondant suit immédiatement le paragraphe 42. — *Եւ բնակեցոյց ի նոսա Հրեայս. և պատուեաց զնոսա, և արար մուտ և ել առ ինքն ընդ սիրելիս իւր* (*Michel*, 1871, p. 74, l. 1). « Et il fit habiter parmi eux des Juifs et il les honora; il leur permit d'aller et de venir chez lui ainsi que ses favoris. » *Եւ բնակեցոյց ի նոսա Հրեայս․ եւ պատուեաց զԻսրայէլ․ և հրամայեաց մտանել առ նա ընդ սիրելիս նորա ըստ կամաց իւրեանց* (*Michel*, 1870, p. 99, l. 8). « Et il fit habiter parmi eux des Juifs; et il honora Israël et il leur ordonna d'entrer chez lui avec ses favoris, selon leur volonté. »

[3] Fragment qui se trouvait sans doute primitivement dans le contexte du paragraphe 28. — Cf. Josèphe, *Antiq.*, XII, 2, 11.

des Perses était anéanti, ils se réjouirent, parce qu'il les avait asservis[1].

47. Après cela, les Mèdes[2] se constituèrent un roi et le nommèrent Aršak; ceux qui vinrent après lui furent nommés de même[3].

48. Lorsque les Arméniens virent que les Parthes[4] s'étaient fait un roi, eux aussi élevèrent un roi dans la grande Arménie, qu'ils nommèrent Kesra. Il y eut parmi eux neuf rois de la même dynastie; c'est-à-dire les Turcs, qui sont dans la Géorgie[5].

49. Le royaume de Perse fit la guerre aux Arméniens pour les empêcher de se mettre d'accord avec les Romains à cause du christianisme. On les força, on les asservit, on les anéantit jusqu'à ce que le royaume arménien cessa [d'exister] en l'an 180, date grecque[6]. Les Grecs régnèrent à Er-Roha.

50. Les Arméniens, lorsqu'ils eurent vu que les Perses. . ., se donnèrent un roi pour la seconde fois et le nommèrent Abgar; il était courageux, fort, éprouvé à la guerre; lui et ses enfants dominèrent les frontières de Babylonie pendant 380 [ans], de

[1] Cf. *Michel*, éd. Chabot, I, p. 119.

[2] Il s'agit ici vraisemblablement des Parthes.

[3] Cf. *Michel*, éd. Chabot, I, p. 119 et 121. Cf. Abulf., *Hist. dyn.*, p. 99, l. 4 et suiv., où ce sont les Arméniens qui se donnent un roi du nom d'Arsace.

[4] Le texte porte : ܐܠܝܪܬܘܝܝܢ = اليرتاويين, qu'il faut lire : البرتاويين, les Parthes.

[5] Cf. *Michel*, éd. Chabot, I, p. 119.

[6] Cf. *Michel*, éd. Chabot, I, p. 119.

180, date grecque, jusqu'à [560?]. Les rois d'Er-Roha ont commandé sur les Arméniens[1].

51. Après cela, les Grecs régnèrent depuis 470, date grecque; le roi des Romains était Lucius[2].

[1] Cf. *Michel*, éd. Chabot, I, p. 119-120. — D'après Denys de Telmaḥré, les rois d'Édesse commencèrent à régner à l'Olympiade CLXI (136-133 av. J.-C.) et finirent à l'Olympiade CCXLIX (217-220 ap. J.-C.). — Le texte de ce paragraphe semble altéré et renfermer une lacune entre ܡܠܟܘ et ܡܠܟܘ̈ܗ; peut-être faut-il suppléer ici, d'après la construction du paragraphe 48 : ܡܠܟܘ ܥܠܝܗܘܢ ܐܬܐܠܨܘ... ܦܠܛ.

[2] Il s'agit ici de la conquête de la Mésopotamie par Lucius Verus, qui eu lieu en 164 (cf. R. Duval, *Edesse*, p. 57). Maribas la place en 158 (470 Sél.); *Michel* (1870, p. 142; 1871, p. 118) en 475 Sél. (= 163); mais cette date doit indiquer le commencement de la campagne qui dura 2 ans. Dans le passage correspondant de l'*Historia dynast.*, Vologèse est appelé *roi des Arméniens* (ولكش ملك الارمن), p. 124, s. fin. Mais il n'y a qu'à comparer avec le syriaque de B. H. (éd. Bedj., p. 55, l. 1 et suiv.) pour voir avec quelle légèreté l'auteur arabe manie les noms de nation. — Cf. *Michel*, éd. Chabot, I, p. 120. — *Իսկ 'ի Թուին Ասորոց չորս հարիւր եւթանասուն և հինգ, թագաւորեաց Մարկոս Աւրեղիոս ընդ որդւոյն Անտոնի և Լիւսիոսի ամս տասն և ինն. յառաջին ամին սորա Վաղքէշ**(Վաղարշ Vologèse) *թագաւորեալ Պարսից եկն յաշխարհն Հոռոմոց. և բազում գաւառս աւերեաց. ելին ընդդէմ նորա որդիքն Աւրեղեայ և հալածեցին զնա. և հնազանդեցին զՊարսս և զՊարթևս. և Լիւսիոս կայսր անուանեցաւ.* *Michel*, 1870, p. 142, l. 22; (Cf. *Michel*, 1871, p. 118). «Or, en l'an 475 de l'ère syrienne, régna Marc-Aurèle avec les fils d'Antoine et de Lucius, pendant 19 ans; dans la première année de celui-ci, Valqêš, régnant sur les Perses vint dans le pays des Romains; et ravagea plusieurs provinces; les fils d'Aurelios marchèrent contre lui et le chassèrent; et ils soumirent les Perses et les Parthes et Lucius fut nommé empereur.»

* ܘܠܓܫ (B. H., p. 59); ولكش (*Hist. dynast.*, p. 124); mais éd. Bedj. (p. 55) : ܘܰܠܓܶܫ; de même *Denys de Telm.* (p. 157, l. 9).

52. Le roi de Syrie [est] Antiochus; il y eut d'autres royaumes en Orient.

53. Le dernier royaume des Perses se reconstitua et domina sur les confins des Indes. Tous les royaumes des Assyriens cessèrent, l'an 538, date grecque. [Les Perses] assujettirent les royaumes des Iartawïïn[1], des Hourqïïn[2], des Qoumounïïn[3], des Mèdes et de ceux qui sont à Mara, des Hawar, des Hawaz[4] et des Chaldéens, et ils[5] montèrent en Syrie et en Mésopotamie, [qui étaient] sous le joug des Romains[6].

54. Sapor, deuxième roi d'entre eux, monta à Souloun[7], en Cilicie, en Cappadoce et dans la grande Asie (Arménie).

[1] Ms. : ܠܐܪܛܘܝ̈ܐ; lire : ܠܐܪܫܟܝ̈ܐ, les Parthes.

[2] Les Hyrcaniens.

[3] Les Caramaniens (?).

[4] ܐܠܗܘܙ, الاهواز, *al-Ahwaz* = Khuzistan, Susiane.

[5] Les Perses.

[6] Cf. *Michel*, éd. Chabot, I, p. 120. — ... *վերջին թագաւորութեանն Պարսից* (*Michel*, 1870, p. 144, l. 15). « ... ils mirent fin à la royauté des Perses. » — An 538 Sél. = 226 apr. J.-C., chute de la monarchie arsacide.

[7] Ms. : ܣܘܠܘܢ = سولون, *Souloun*, qu'il faut lire : Syrie, d'après Eusèbe et Michel. — Cf. *Michel*, éd. Chabot, I, p. 120; B. H., *Chron.*, p. 62; *Chr. Roed.*, p. 48, l. 3. — *Եւ Շապուհ թագաւորն Պարսից աւերեաց զՍորիս և զԿիլիկիա և զԿապադովկիա գերութեամբ* (*Michel*, 1871, p. 122, l. 6 et suiv.). « Et Šapouh, roi des Perses, ruina et fit captifs la Syrie, la Cilicie, la Cappadoce. » — *Michel* (1870), p. 145, l. 9; *Id.*, *ապականեաց*, au lieu de *աւերեաց*. — « Sapor, roi de Perse, désola la Syrie, la Cilicie, la Cappadoce, dont il emmena en captivité les habitants » (*Michel*, trad. Langlois, p. 110). — Cf. Tabari, éd. Noeldeke, *Geschichte der Perser*..., p. 32 et note; *Epit. syria*, 2275; Hieronim, *ibid.*

55. L'an 34 de Ptolémée, les Parthes se révoltèrent contre les Macédoniens et se donnèrent un roi nommé Aršak[1].

56. Les Perses se soulevèrent contre les Grecs, l'an 67, date grecque[2].

57. Antiochus le Grand régna en Syrie; de là, commença l'histoire des Macchabées[3].

58. Lorsqu'Antiochus eut vaincu Ptolémée, roi d'Égypte, il retourna contre les Juifs, après avoir conquis l'Assyrie et l'Asie; il les asservit, fit la guerre aux Romains et fut vaincu. Ils prirent son fils comme otage, afin qu'il donnât chaque année 1000 talents d'or; et le royaume des Grecs fut soumis aux Romains[4].

[1] Cf. § 47. — Emprunté à Eusèbe, II, p. 233 (même date). L'an 34 de Ptol. = d'après *Eusèbe arm.*, 3ᵉ année de la 132ᵉ olymp. = 250 av. J.-C. — Cf. *Michel*, éd. Chabot, I, p. 121.

[2] L'an 67 des Grecs = 246 av. J.-C. — Cf. *Michel*, éd. Chabot, I, p. 121.

[3] Cf. *Michel*, éd. Chabot, I, p. 121-122. — *և յետ նորա (Սելևկոս Կռոնոս) թագաւորեաց Անտիոքոս Մեծն՝ ամս երեսուն և վեց ։ Յայսըմ ժամանակի է նահատակութիւնն Մակաբայեցւոց* (*Michel*, 1871, p. 78, l. 9 et suiv.). «Et après celui-ci (Séleucus Kronos), régna Antiochus le Grand, pendant 36 ans; en ce temps est l'exploit des Macchabées.» — Le second membre de la phrase pourrait aussi être traduit: «à partir de celui-ci (Antiochus le Grand?), commencement des affaires des Macchabées.» — Cf. Eus., *Can.*, II, p. 235; B. H., p. 42, s. fin.; Denys (Siegfried et Gelzer), p. 37. Notre texte parait être le plus ancien; cf. Eus., I, p. 192.

[4] Cf. *Michel*, éd. Chabot, I, p. 122. — Mêmes renseignements dans *Michel* (1871), p. 78, l. 16: *և մարտեաւ ընդ. նմա (Պտղոմէոս Փիլոպատոր) Անտիոքոս և յաղթեաց նմա... և ի դառնալն յԵգիպտոսէ առ զԵրուսաղէմ...* (p. 79, l. 8)

IMPRIMERIE NATIONALE.

59. Après la mort d'Antiochus, son fils qui était otage à Rome le remplaça par ordre des Romains; il vint (or les Juifs eurent peur) et il voulut faire la guerre à Ptolémée roi d'Égypte; les Romains l'en empêchèrent. Il s'appelle aussi Épiphane[1].

60. Au temps de Titus, le temple fut détruit et le gouvernement des Juifs, des Grecs et de l'Égypte fut aboli; ils restèrent tous sous la domination des Romains[2].

Սա ի մետասան ամին արար պատերազմ ընդ Հռոմայեցիս և յաղթեցաւ. և ետ զորդին պատանդս ի Հռոմ՝ տալ հարկս յամենայն ամի հազար քանքար ոսկւոյ. և այս եղև սկիզբն հարկելոյ Ասորւոց ընդ Հռոմովք. «Et Antiochos combattit contre lui (Ptolémée Philopator) et le vainquit... et à son retour d'Égypte il s'empara de Jérusalem... Celui-ci dans la 11ᵉ année fit la guerre contre les Romains et fut vaincu; et il donna son fils comme otage à Rome, pour payer chaque année un tribut de 1000 talents d'or. Et ce fut le commencement de l'assujettissement des Syriens aux Romains.»

[1] Cf. *Michel*, éd. Chabot, I, p. 124. — Cf. également *Michel* (1870), p. 106, l. 2 et suiv., et *Michel* (1871), p. 80, l. 13 : *Զկնի մահուանն Անտիոքու*... l. 17 : *Թագաւորեաց Անտիոքոս Եպիփանէս որդի Անտիոքու որ կայր պատանդ ի Հռոմ... Սա գնաց ի վերայ Պտղոմեայ յԵգիպտոս, և արգելին զնա Հռոմայեցիքն. և դարձաւ ի Հրէաստան.* «Après la mort d'Antiochus... régna Antiochus Epiphane, fils d'Antiochus, qui était en otage à Rome... Celui-ci marcha contre Ptolémée en Égypte, et les Romains l'empêchèrent, et il revint en Judée.»

[2] La mention de la destruction du Temple sous Titus figure également chez Michel, immédiatement avant la mention de Siméon (§ 61). — Cf. *Michel*, éd. Chabot. I, p. 125. — *և մնաց շէն մինչև ի Տիտոս և ի Վեսպիանոս* (*Michel*, 1871, p. 82, l. 14). «Et (elle) resta debout jusqu'à Titus et Vespasien.»

61. Siméon, pontife des Juifs, donna les boucliers d'or aux Romains, et fit alliance avec eux[1].

62. Et Hérode alla à Rome. Il prit le pouvoir sur les Juifs[2].

63. Gaius régna; il est le premier qui fut nommé César[3].

64. Après lui, Auguste César. L'an 8 d'Auguste, Hérode régna sur les Juifs; le sacerdoce et leur royaume furent complètement abolis; ce fut l'an[4] 186 des Grecs.

65. Au mois de šabat (*février*) les Romains éprouvèrent une calamité et eurent à soutenir une guerre, dont ils ne vinrent à bout qu'à grand'peine[5].

[1] Cf. *Michel*, éd. Chabot, I, p. 126. — Սա (Շմաւոն) առաքեաց ի Հռոմ վահան ոսկեղէն, և եա բերել տախտակ պղնձի նշան ուխտի դաշանց (*Michel*, 1871, p. 82, l. 17). «Celui-ci (Siméon) envoya à Rome un bouclier d'or, et fit venir une tablette de bronze en signe de vœu de traité.» — Cf. Eus., II, p. 245.

[2] Cf. *Michel*, éd. Chabot, I, p. 136. — Երթայր նա (Հերովդէս) ի Հռոմ... եւ առ զթագաւորութիւնն ի վերայ Հրէից (*Michel*, 1871, p. 87, l. 12 et 18). «Il (Hérode) alla à Rome... et il prit la royauté sur les Juifs.» — Cf. B. H., *Chron.*, p. 48.

[3] Cf. *Michel*, éd. Chabot, I, p. 133. — Cf. *Michel* (1871), p. 89, l. 15.

[4] Pas de chiffres arabes dans le ms.; les chiffres syriaques, fautifs, sont ܩܦܘ. — Cf. *Michel*, éd. Chabot, I, p. 134. — Եւ թագաւորեաց Օգոստոս... ի յութ ամին Օգոստեայ թագաւորեաց Հրէից Հերովդէս և խափանեաց զթագաւորութիւնն և զքահանայութիւն (*Michel*, 1871, p. 90, l. 11). «Et Auguste régna... la 8e année d'Auguste, régna sur les Juifs Hérode, et il abolit le royaume et le sacerdoce.»

[5] Ms. : ܘܒܐܘܠܨܢܐ = ܕܒܐܠܨܐ; lire ܒܐܠܨܐ.

C'est pourquoi ils enlevèrent deux jours au mois de šabat et les reportèrent[1] sur les deux mois de kanoun (*décembre* et *janvier*)[2].

66. Abgar régnait à Er-Roha sur les Arméniens. Il écrivit une lettre au Christ pour qu'il vînt auprès de lui et le guérît. Le Christ répondit qu'il lui fallait faire son devoir sur la terre des Juifs, parce qu'ils sont ses enfants. L'envoyé d'Abgar était peintre; il prit le portrait du Christ; après son crucifiement, Thaddée, l'un des 72 [disciples], vint [à Édesse] et guérit Abgar[3].

67. Un des diacres, nommé Nicolas, avait une très belle femme et on le jalousait. C'est pourquoi il la quitta et vécut tout seul, etc.[4].

68. Josèphe raconte au sujet du Christ que c'était un homme de bien; que c'était Dieu, ou [quelqu'un] venant de la part de Dieu, à cause des miracles et des merveilles qu'il vit et qu'il entendit[5].

[1] Ms. : ܘܐܘܣܦܘܢ = ووضعوها; lire ووضعوهما.

[2] Cf. *Michel*, éd. Chabot, I, p. 141; — Abbé Beurlier, dans *Mélusine*, t. VII (1895), p. 170; — H. Gaidoz, *Ibid.*, p. 255; — P. Meyer, *Romania*, t. XXVI (1897), p. 98.

[3] Cf. *Michel*, éd. Chabot, I, p. 145. — La littérature concernant cette légende est trop connue pour que nous croyions utile d'insister. — Le fait important à retenir, c'est que le roi d'Édesse règne sur les Arméniens.

[4] « D'autres, voyant [cela], mirent leurs femmes en commun et furent appelés Nicolaïtes » (*Michel*, éd. Chabot, I, p. 146, 2e col.). — Dion. Telm., p. 150; cf. éd. Siegfried-Gelzer, p. 59 et suiv. — Cf. *Apocalypse*, II, 6 et 15. Étymologie fantaisiste. Νικόλαος est la transcription de בִּלְעָם.

[5] Cf. *Michel*, éd. Chabot, I, p. 144-145, 1re col., et les parallèles dans Jos. *Antiq.*, XIII, III et Eusèbe, *H. E.*, I, XI.

69. D'après Josèphe, les sectes des Juifs sont [au nombre de] sept : 1° les scribes; ce sont les écrivains de la Loi; 2° les lévites, qui gardaient les traditions des anciens; 3° les pharisiens, qui croient à la résurrection, comme les scribes, admettent l'existence des anges et des esprits, jeûnent deux jours par semaine, purifient les vases et les ustensiles, croient au sort, aux augures et aux horoscopes; 4° les sadducéens, qui nient la résurrection, les anges et l'esprit; ils reçurent ce nom d'un prêtre qui s'appelait Saddouq; 5° ceux qui disent que personne ne sera sauvé s'il ne se purifie tous les jours; 6° ceux qui ne mangeaient rien qui eût une âme et qui ne reçurent pas le livre de Moïse et des prophètes; mais ils avaient un autre [livre]; 7° les judéens qui observent la Loi et les prophètes, confessent un seul dieu, etc.[1].

70. Après le crucifiement du Christ, Pilate éleva le portrait de César dans le temple[2].

71. En ce temps-là, Caïus[3] se fit passer pour Dieu, pendant qu'il était César de Rome; il mit son portrait dans le temple des Juifs; ainsi fut accom-

[1] Cf. *Michel*, éd. Chabot, I, p. 154-155, 1re col. — *Michel*, 1870, p. 128 et suiv.; 1871, p. 104 et suiv. — ABOULFARADJ, *Hist. dyn.*, p. 116. — Cf. également un passage de Makrizi, dans la *Chrest. ar.* de Sacy, I, p. 305 et suiv., et notes, p. 345 et suiv.

[2] Cf. *Michel*, éd. Chabot, I, p. 152. — *Պիղատոս պատկեր կայսերն եմոյծ ի Տաճարն* (*Michel*, 1871, p. 107, l. 5). « Pilate fit entrer l'image de l'empereur dans le Temple. » — Cf. *Michel*, trad. Langlois, p. 97, note 3.

[3] Caligula.

plie la prophétie de Daniel sur le signe impur élevé dans le temple. Un de ses eunuques le tua[1].

72. Hérode Agrippa fit une fête à César, porta un habit tissé en argent et vint au diwan; lorsque le soleil darda ses rayons sur l'argent, il le fit étinceler. Les assistants furent surpris; on le proclama dieu et immortel. Pour cette raison, Dieu le frappa et deux jours après il mourut[2].

73. Pierre et Paul subirent tous les deux le martyre à Rome[3].

74. La reine Protonice, femme de l'empereur Claude, crut au Christ, fit le voyage de Jérusalem, chercha soigneusement la croix du Christ et la découvrit[4].

75. Hélène, reine de Mésopotamie; elle fit du bien aux chrétiens; elle avait des tours connues, en particulier sur les portes de Jérusalem[5].

[1] Cf. *Michel*, éd. Chabot, I, p. 153.

[2] Cf. *Michel*, éd. Chabot, I, p. 153. — ܘܐܓܪܝܦܘܣ [ܐܦ ܥ̈ܒܕ ܗܘ
ܠܗ ܥܡܗ ܒܡܫܬܘܬܗ ܐܠܐ ܗܕܡܝܐ ܘ]ܠܒܫ ܠܒܘܫܐ [ܕܡܪܩܡ ܒܗ ܐܦ̈
[ܣܩ̈ܠܐ] ܕܟܣܦ ܘ]ܥܠ ܠܒܝܬ ܕ̈ܝܢܐ] ܟܕ ܕܢܚ ܫܡܫܐ ܘܐܙܠܓ ܒܟܣܦܐ
ܘܐܠܐ [ܐܦ ܙܗܝܐ] ܠܐܠܗܘܬܗ ܘܗܝ ܢܘܗܪܐ ܬܡܗܘ [ܡܢܗ] ܕܢܗܘܐ ܠܐ ܗܘ
ܡܝܘܬܐ ܡܢܗ ܗܘܐ ܠܐܠܗܘܬܗ ܘܠܡܬܟܪܙ ܡܫܬܐܠܐ ܐܠܗܐ ܡܚܝ ܗܘܐ ܠܗ.
ܘܕܠܐ ܡܐܬ ܒܗܘܢ ܒܬ ܒܬܝܐܬ ܘܬܪܬܝܢ ܫܢܝܢ ܡܘܬܐ ܫܩܠ. B. H., *Chron.*, p. 53. (éd. Bedj. p. 48, l. 4.). — Cf. *Michel* (1870), p. 134; (1871), p. 109; trad. Langlois, p. 100, où le récit est très abrégé. Cependant, d'après le contexte, il est certain que Bar-Hebraeus a copié Michel.

[3] Eus., *Arm.*, anno 2083. — Denys de Telm., p. 129, l. 3 a. i. — *Michel*, éd. Chabot, I, p. 160.

[4] Cf. *Michel*, éd. Chabot, liv. VI, p. 96; trad., p. 157; Rubens Duval, *La littérature syriaque*, p. 111-112.

[5] Eus., *H. E.*, II, 12. La traduction arménienne, faite sur le

76. Titus descendit à Jérusalem; il tua [d'entre les Juifs] 126 myriades, comme l'écrit Josèphe. Il détruisit Jérusalem entièrement; et cela, 40 ans après le crucifiement du Christ. Il brûla le temple, car les Juifs s'étaient révoltés contre son père Vespasien. C'est la dernière ruine. C'était alors la fête des Juifs. Lorsque Titus entra dans Jérusalem, il vit des cadavres innombrables, dans une vallée en dehors de l'enceinte [de la ville]; il leva les yeux au ciel et dit : « Dieu, c'est de toi, et non de moi ». Dans ce siège, des femmes mangèrent leurs enfants; les Juifs mangèrent ce qui est impur, sans l'avoir fait cuire; plusieurs d'entre eux furent faits captifs; d'autres furent emmenés en Égypte pour faire des briques comme pendant leur premier esclavage, du temps de Pharaon; d'autres furent vendus comme esclaves[1].

77. L'année 542, date grecque, Ardašir régna sur les Perses; après lui, son fils Sabour, et Hormizd, Nerséh[2] et Hormizd. C'est le commencement de leur dernier royaume qui s'appelle Benou Sassan; il dura près de 408 ans; on nomma parmi eux 25 rois.

syriaque, porte deux fois qu'Hélène était reine de Mésopotamie (Միջագետք); le texte grec a une fois Osroène et une fois Adiabène. Le texte de Maribas ne vient pas du grec (*εἰσέτι νῦν στῆλαι διαφανεῖς ἐν προαστείοις δείκνυνται τῆς νῦν Αἰλίας*) mais du syriaque, représenté par l'arménien : Հիրիմք նշանաւորք կան սորա արտաքի դրանն Երուսաղեմի. ܘܐܝܬ ܠܗ̇ ܗܟܐ ܩܒܪܐ... ܒܟܪܟܐ ܕܐܘܪܫܠܡ (A. ܬܪܥܐ) ܩܕܡ ܬܪܥܐ ܕܡܕܝܢܬܐ ܐܣܛܠܘܬܐ ܡܬܚܙܝܢ (éd. Wright., p. 80).

[1] Cf. *Michel*, éd. Chabot, I, p. 161 et 162, a. i.

[2] Ms. : ܢܪܣܐ, qu'il faut lire نرسى.

Lorsque le royaume des Turcs saisit[1] et abolit leur gouvernement, ils furent anéantis[2].

[1] Ms. : ܪܚܡܬ, à transcrire ܨܒܛܬ.

[2] Cf. *Michel*, éd· Chabot, I, p. 192. — ܘܒܫܢܬ ܬܠܬ ܕܗܢܐ ܕܐܠܟܣܢܕܪܘܣ (Alexandre Sévère) ܕܗܝ ܫܢܬ ܬ̈ܩܡܒ ܕܝܘܢܝܐ. ܐܡܠܟ ܥܠ ܦܪ̈ܣܝܐ ܐܪܛܫܝܪ ܒܪ ܒܐܒܟ ܘܗܘ ܫܘܪܝܐ ܕܡܠܟܘܬܐ ܕܦܪ̈ܣܝܐ ܐܚܪܝܬܐ ܕܡܬܩܪܝܐ ܕܣܐܣܢܝܐ ܘܡܠܟܘ ܫ̈ܢܝܐ ܐܪܒܥܡܐ ܘܬܡܢܥܣܪ ܕܗܘܝܢ ܡܠܟܘܬܐ ܘܡܠܟܘ ܡܠ̈ܟܐ ܥܣܪܝܢ ܘܚܡܫܐ.* (B. H., *Chr.*, p. 60 et 61, éd. Bedj., p. 56, l. 1 et suiv.). — Dans un autre passage de la *Chronique* (p. 107, éd. Bedj., p. 102, l. 13), B. H. dit que l'empire des Sassanides avait commencé en 538, ܬܩܠܚ, des Sél., et avait pris fin en 956, ܨܢܘ. 956 — 538 = 418, c'est-à-dire la durée assignée à l'empire dans le passage ci-dessus. L'année 538 est déjà donnée plus haut par Maribas (§ 53) comme commencement de l'empire des Sassanides. La date 542 des passages ci-dessus de Maribas et de B. H. est donc erronée. Elle se retrouve dans le passage correspondant de Michel (1871), p. 121, l. 4 et suiv. : Ի յերրորդ ամի սորա (Alex. Sév.) և ի ՇԽԲ (542) թուին թագաւորեաց Պարսից Արտաշիր որդի Բաբակայ, որ է սկիզբն թագաւորութեան Պարսից, որ տևեաց ամս չորեքհարիւր ութևտասն, որ և Սասանեանք կոչին. Եւ կացին զկնի միմեանց թագաւորք քսան և եւթն, մինչև յարեաւ թագաւորութիւնն Արաբացւոց Մահմետիւ և եբարձ զնա. « Dans la 3e année de celui-ci (Alex. Sév.) et en l'an 542, régna sur les Perses Artašir fils de Babak, qui est le commencement du royaume des Perses, qui dura 418 ans et qui s'appelle les Sassanides. Et l'un après l'autre, furent 27 rois, jusqu'à ce que le royaume des Arabes surgit avec Mahomet et les supprima. » — Dans l'éd. de 1870, p. 144, l. 13 et suiv., la date 542 est en toutes lettres; l'empire perse des Sassanides est qualifié de *dernier* (վերջին), le nombre de rois est également de 27; mais le chiffre 25, donné par le caršouni, doit être le bon (և et է sont souvent pris l'un pour l'autre). En revanche, Bar Hebraeus et les deux textes arméniens de Michel ont une meilleure leçon pour la durée de l'empire (418), que le caršouni (408). Dans le passage correspondant à celui de B. H. (p. 107) sur la fin des Sassanides,

* Mêmes chiffres dans l'*Hist. dyn.*, p. 126.

78. L'an 593[1] des Grecs naquit Constantin[2]. Tiridate[3] devint roi d'Arménie.

79. Lorsque Constantin entra à Rome, Silvestre prit la fuite devant lui[4]. Après sa mort, ses fils Constantin II et [Constantin] III prirent aussi ce nom[5].

80. Le premier était lépreux; il crut au Christ et fut guéri[6].

Michel ne donne pas la date 538 et se borne au chiffre 418 de la durée (1871, p. 308, l. 2). La *Chronique* de Jacques d'Édesse donne également 538 à 956 comme durée de l'empire des Sassanides d'*Ardaśir à Yazdkert* (B. N., man. syr , 306, fol. 80, r°).

[1]. Lire ܬܩܨܓ (593) et l'arabe ٥٩٣; le traducteur avait mal compris le syriaque.

[2] Cf. *Michel*, éd. Chabot, I, p. 197. — *Michel* (1871), p. 123, l. 9. *ի թուին* ՇՂԳ (593) *ծնաւ Կոստանդիանոս*. « En l'an 593 naquit Constantin. » — 593 = 281 ap. J.-C. — Duruy (*Hist. des Rom.*, VII, 2) fait naître Constantin en 273 ou 274; l'art. Konstantin, dans l'*Encyclop.* d'Herzog, en 274.

[3] Ms. : ازهما, qu'il faut lire ترطط.

[4] Cf. Moïse de Khorène, trad. Langlois, dans *Collection des historiens anciens et modernes de l'Arménie*, t. II, p. 124, col. 1.

[5] Cf. *Michel*, éd. Chabot, I, p. 242, col. 2.

[6] Cf. *Michel*, éd. Chabot, I, p. 241-242, col. 2. — *Michel* (1871) nomme Constantin Ier : *Կոստանդ հայրն Կոստանդիանոսի* (Kostand père de Kostandianos), p. 125. Il lui attribue également la lèpre, la conversion et la guérison, mais sur l'autorité de Jean d'Asie : *Յովհաննէս ասիացին ասէ. թէ հայրն Կոստանդիանոսի դարձաւ յաստուածպաշտութիւն, և Սեղբեստրոս զհայրն բժշկեաց ՚ի բորոտութենէ. և Պետրոս և Պաւղոս երեւեալ Կոստայ՝ խրատեցին զնա կոչել զՍեղբեստրոս մկրտել զնա ։ Այսմ վկայէ Սոկրատ Հռոմայեցի* (*Michel*, 1871, p. 126, l. 5 et suiv.). « Jean d'Asie dit : le père de Constantin se convertit, et Silvestre le guérit de la lèpre. — Pierre et Paul apparaissant à Costa, lui conseillèrent d'appeler Silvestre pour le baptiser. Ceci est attesté par Socrate le Romain. » Ce passage

81. C'est son fils qui vit le signe de la croix dans le ciel, construisit Constantinople, gouverna durant la vie de son père trois ans, fit le concile de Nicée[1], disciplina les Arméniens et fit des prodiges[2] comme les apôtres[3].

82. En ce temps-là, Silvestre évêque de Rome, qui guérit Constantin Ier de sa lèpre et changea les noms des sept jours de la semaine selon l'habitude des païens, transporta les noms des sept planètes aux noms des sept jours de la semaine : dimanche = Šemš; lundi = lune; mardi[4] = Aris, qui est Mirriḥ; mercredi[5] = Hermès, qui est ʿOutârid; jeudi = Zeus, qui est Jupiter; vendredi = Balti, qui est Vénus; samedi = Chronos, qui est Saturne[6]. Et ceci eut lieu en l'an 653, date grecque.

ne se trouve pas dans l'édition de 1870. La mention des saints Pierre et Paul semble ramener à la *Vita Silvestri* (Cf. *Michel*, éd. Chabot, I, p. 243, col. 2.) — Bar-Hebraeus appelle Constantin Ier Constantin le Grand, ܪܒܐ, père de Constantin le Victorieux, ܙܟܝܐ, le Constantin II de Maribas. B. H., p. 64 (éd. Bedj., p. 59, l. 12 et suiv.).

[1] Ce passage de Maribas est très abrégé. On en retrouve cependant tous les éléments, dans le même ordre, dans le texte de Michel et dans celui de B. H. — Cf. *Michel*, éd. Chabot, I, p. 242, col. 2; B. H., p. 64. — Constantin II est nommé par B. H., le *Vainqueur*, ou le *Victorieux*, ܙܟܝܐ.

[2] مُعْجِزَة, *prodige*, plus particulièrement *miracle* accompli par un prophète.

[3] Cette dernière ligne ne paraît pas être à sa place. Dans le contexte de Michel, il s'agit de Grégoire l'Illuminateur. Cf. *Michel*, éd. Chabot, I, p. 243, col. 2.

[4] Ms. : ܐܠܬܠܬܗ = الثلاثه, qu'il faut lire الثلاثاء.

[5] Ms. : ܐܠܐܪܒܥܗ = الاربعه, qu'il faut lire الاربعا.

[6] Cf. *Michel*, éd. Chabot, I, p. 240-241, col. 2. — Cf. Vie de

83. Lorsque Maxentos se révolta à Rome contre Constantin II, celui-ci résolut d'adorer le dieu qui l'aiderait dans la guerre. Il leva les yeux au ciel vers le milieu du jour et il vit une croix ressemblant à une colonne de feu et où était écrit : « Par cela, tu triompheras ». Ceux qui étaient avec lui en furent témoins; dans la nuit, le Christ lui apparut et lui dit : « Agis selon le signe que tu as vu ». Le matin, il se leva, agit conformément [à l'ordre reçu] et dès ce temps-là, la croix marcha devant l'armée romaine [1].

saint Sylvestre, Land., *Anal. syr.*, III, p. 50, l. 4 et suiv. — Mars = مِرِّيخ; Mercure = عُطَارِدْ; Jupiter = مُشْتَرِ; Vénus = ܟܘܟܒܬܐ = زَهْرَة; Saturne = زُحَلْ.

[1] Même récit dans *Michel*, éd. Chabot, I, p. 239-240; *Michel*, 1871, p. 127, l. 14 et suiv.; éd. 1870, p. 149; — Եւ Կոստանդիանոս գնաց պատերազմել ընդ Մաքսիմենտեայ որ 'ի Հռոմ. և խորհեցաւ 'ի միտս իւր և ասէ թէ «կուռքն չօգտեաց ինչ առաջին թագաւորացն.» և ասաց. «Որ Աստուած օգնէ ինձ 'ի պատերազմիս, նմա երկիրպագեմ.» Եւ 'ի հասարակ աւուրն ետես խաչ լուսեղէն, և գիր 'ի նմա որ ասէր. «Այսու յաղթես :» Եւ որք ընդ նմա էին՝ նոյնպէս տեսին. Եւ յայնմ գիշերի երեւեալ նմա Քրիստոս, ասէ ցնա. «Արա զօրինակ երեւելոյն քեզ և յաղթես :» Եւ ելեալ ընդ առաւօտն արար նոյնպէս : Եւ անտի եղև օրէնք թագաւորաց քրիստոնէից խաչ տանել առաջին (*Michel*, 1871, p. 127, l. 14). « Et Constantin alla guerroyer contre Maximentos à Rome; et il pensa en son esprit et dit : « L'idole ne fut d'aucun profit aux premiers rois »; et il dit : « Le dieu qui m'assistera dans cette guerre, c'est celui-là que j'adorerai ». Et à midi, il vit une croix lumineuse et une inscription sur elle, disant : « Avec cela tu vaincras ». Ceux qui étaient avec lui [la] virent également. Et cette nuit-là le Christ lui apparut et lui dit : « Suis l'exemple de celui qui t'apparaît et tu vaincras ». Et se levant le matin, il agit ainsi. De là, s'établit la coutume des rois chrétiens de se faire précéder de la croix. »

84. Lorsqu'il eut vaincu Maxentos, il transféra le siège de son royaume à Byzance; il l'améliora, l'agrandit; il y construisit des églises, démolit le temple des idoles et commanda qu'il n'y aurait plus un soldat païen[1].

85. Les Latins commencèrent à faire des tableaux et des sculptures sur les murs, pour les faire voir; ensuite il commencèrent à les adorer[2].

86. Hélène, mère de Constantin, descendit à Jérusalem; elle tyrannisa et persécuta les juifs et les somma de lui montrer le tombeau du Christ. Après beaucoup d'efforts, ils montrèrent l'idole de Vénus Hérodite[3], qu'ils avaient placée au-dessus du tombeau pour en dénaturer le caractère. Lorsqu'on enleva l'idole, on trouva au-dessous d'elle le tombeau où il y avait trois croix. Elle ne put distinguer quelle

[1] Cf. *Michel*, éd. Chabot, I, p. 240.

[2] Cf. *Michel*, éd. Chabot, I, p. 241, col. 1, et *Michel*, trad. Langlois, p. 114. — *Բայց յիշեսցուք աստանօր զբանս իմաստնոյն Թէոդորեայ որ ասէր՝ թէ նկարիչք ըզտախտակ և զորմ զարդարեն ՚ի վայելս աչաց. իսկ վիպասանք՝ զպատմութիւնս բանիւ զարդարեն նշանաւոր իրօք* (*Michel*, 1870, p. 150, l. 13 et suiv.). Le contexte n'est pas le même que dans Maribas. « Mais rappelons-nous ici les paroles du sage Théodore, qui disait que les peintres ornent les tablettes et les murs pour le plaisir des yeux; les écrivains ornent les histoires orales avec des faits remarquables. » — *Թէոդոս* (*sic*) *ասէ, թէ նկարիչք զտախտակ և զորմն զարդարեն ՚ի զբօսանս մարդկան. իսկ ժամանակագիրք զժամանակ բանիւ զարդարեն* (*Michel*, 1871, p. 129, l. 12). Le contexte est le même que dans Maribas : « Théodos (lire Théodoret) dit : Les peintres ornent les tablettes et les murs pour la distraction des hommes; et les chroniqueurs ornent le temps par la parole. »

[3] Ms. : ܐܗܪܘܿܕܝܛܐ, qu'il faut lire ܐܦܪܘܕܝܛܐ, Aphrodite.

était la croix du Christ. On apporta une femme morte et on reconnut pour être la croix du Christ celle qui fit revivre la femme. Il y avait aussi la tablette que Pilate avait écrite. [Hélène] éleva sur le tombeau une construction en forme de temple où elle plaça une partie de la croix. Le reste, elle l'envoya au roi, qui le plaça sur une colonne de porphyre. Il mit les clous dans son casque et dans la bride de son cheval. Hélène fit bâtir un temple à Beth Lehem et un [autre] sur le mont des Olives[1].

[1] *Ici se termine le livre d'Eusèbe, parce qu'à cette époque finit sa vie* (*Michel*, éd. Chabot, I, p. 246). — ...*եւ եգիտ 'ի վերայ գերեզմանին պատկեր Աստղկայ, որ է Ափրոդիտէս* (*Michel*, 1871, p. 134, l. 2); cf. 1870, p. 156, l. 6.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SÉANCE DU VENDREDI 8 MAI 1903.

La séance est ouverte à 4 heures et demie, sous la présidence de M. BARBIER DE MEYNARD.

Étaient présents :

MM. SENART, *vice-président;* ALLOTTE DE LA FUYE, AYMONIER, BASMADJIAN, BOUVAT, CARRA DE VAUX, l'abbé J.-B. CHABOT, DE CHARENCEY, DECOURDEMANCHE, RUBENS DUVAL, FERRAND, FOUCHER, GAUDEFROY-DEMOMBYNES, HALÉVY, HOUDAS, Cl. HUART, MAYER LAMBERT, LEROUX, SYLVAIN LÉVI, l'abbé MARTIN, MEILLET, MONDON-VIDAILHET, MORET, ODEND'HAL, SCHWAB, le prof. SIMONSEN (de Copenhague), SPECHT, VINSON, *membres;* ED. CHAVANNES, *secrétaire.*

Lecture est donnée du procès-verbal de la dernière séance; la rédaction en est adoptée.

Sont reçus membres de la Société :

MM. le colonel TOURNIER, résident supérieur au Laos, boulevard Haussmann, n° 118, présenté par MM. Odend'hal et Ferrand;

HABIB ZAYYAT, à la Banque impériale ottomane, à Damas (Syrie), présenté par MM. Barbier de Meynard et Cl. Huart.

M. Cl. HUART présente un ouvrage de M. HABIB ZAYYAT. *La femme dans le paganisme arabe* (en arabe), et un livre de M. Eug. REVILLOUT intitulé *Les drames de la conscience; Étude sur deux moralistes égyptiens.*

Sont présentés en outre par M. SCHWAB diverses brochures de M. A. M. LUNCZ, et par M. HOUDAS le *Choix de correspondances marocaines* publié par M. Eug. FUMEY.

M. CHAVANNES étudie, à propos d'une stèle de l'année 1488, la coutume qu'ont les Chinois de dresser des sortes de calendriers ruraux pour la période de neuf fois neuf jours qui suit le solstice d'hiver.

M. BASMADJIAN lit quelques observations sur l'inscription de Kelischin. (Voir ci-dessous, p. 554.)

M. HALÉVY fait diverses communications sur les mots *Nether, Hêbêthi, Qoleyon*, sur l'aigle et les *Nafât*, et sur une prétendue particule turque. (Voir ci-dessous, p. 555 et suiv.)

M. ALLOTTE DE LA FUYE traite d'une particularité épigraphique de l'assyrien et montre comment l'écriture cunéiforme est dérivée de l'image.

La séance est levée à 6 heures moins un quart.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

(Séance du 8 mai 1903.)

Par le Ministère de l'Instruction publique, J. DE MORGAN Mission scientifique en Perse, t. III, *Études géologiques*, par V. GAUTHIER. Paris, 1902; in-4°.

— *Musées et collections archéologiques de l'Algérie et de la Tunisie. Musée de Sousse*, par J. GAUCKLER, E. GOUVET et G. HANEZO. Paris, 1902; in-4°.

— *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*. Année 1903, 3e livraison. Paris; in-8°.

Par la Société, Académie des inscriptions et belles-lettres. *Comptes rendus*, nov.-déc. 1902; in-8°.

— *Premier congrès international des études d'Extrême-Orient*. Hanoï, 1903; in-4°.

Par la Société, *Journal des Savants*, fév.-avr. 1903. Paris; in-4°.

— *Transactions and Proceedings of the American Philological Association*. Vol. XXXIII. Boston, 1902; in-8°.

— *Atti della R. Academia dei Lincei*. Vol. X, parte 2, fasc. 10-12. Indici per l'anno 1902. Roma 1903; in-4°.

— *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*. 57 Band, 1 Heft. Leipzig, 1903; in-8°.

Par les éditeurs, *The Korea Review*. February 1903. Seoul; in-8°.

— *Le manifeste du Tzar*. Paris, 1903; in-8°.

— *Revue critique*, nos 16-17. Paris, 1903; in-8°.

— *Bolletino*, n° 28, Aprile 1903. Firenze; in-8°.

— *Al-Machriq*, Avril 1903. Beyrouth; in-8°.

— *Bulletin de littérature eclésiastique*, Mars et avril 1903. Paris; in-8°.

— *The Geographical Journal*, May. London, 1903; in-8°.

Par les auteurs, Ig. Guidi, *La storia di Hāyla Mikaēl*. Roma, 1902; in-8°.

— De Charencey, *Deux dialectes est-altaïens*. Races et langues du Japon. Paris, 1901; in-8°.

— P. Belliot. *Mémoire sur les coutumes du Cambodge* (extrait). Hanoï, 1902; in-4°.

— Le même, *Notes de bibliographie chinoise*. Hanoï, 1903; in-8°.

— Dr. Carlo Graf Landberg, *Die Mehrisprache in Südarabien*, von Dr. Alfr. Jahn und *Die Mehri und Soqotrisprache* von D. H. Müller, kritisch beleuchtet. Heft I. *Die arabischen Texte*. Leipzig, 1902; in-8°.

— Le même, *Die Hunde von 'Azzan und ihre Bestrafung durch die Engländer*. München, 1903; in-8°.

— H. Derenbourg, *Oumâra du Yemen, sa vie et son œuvre*. Tome second. Paris, 1902; in-8°.

Par l'École des Langues orientales, O. HOUDAS et W. MARÇAIS, *El-Bokharî, Les traditions islamiques*, t. Ier. Paris, 1903; in-4°.

— J. ROSENBERG, *Lehrbuch der neusyrischen Sprache*. Vienne, 1903; in-12°.

ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL.

(Séance du 8 mai 1903.)

QUELQUES OBSERVATIONS SUR L'INSCRIPTION DE KELISCHIN.

On sait que les rois de Van se servaient uniquement de l'écriture assyrienne pour leurs inscriptions et que les plus anciennes inscriptions de Van sont même écrites en assyrien; Sarduris I (833-828 av. J.-C.), qui les a fait graver, avait fait venir ses scribes d'Assyrie.

C'est le successeur de Sarduris, Ispuinis, qui inaugura l'usage des caractères assyriens pour écrire en langue vannique. Mais, comme Ispuinis établissait dans son pays un nouveau système, il écrivit sa première inscription commémorative *en deux langues*, — assyrien et vannique; la stèle de Kelischin (l'ancien Muzazir des textes assyriens) nous présente ainsi une inscription importante, car c'est la première bilingue. (La seconde, qui appartient à Rusas I [730-714 av. J.-C.], est celle de Topzanä-Sidikan, près Muzazir, trouvée par MM. Belck et Lehmann). Après ce premier essai, les rois de Van adoptèrent les caractères assyriens, et Ispuinis fit graver ses autres inscriptions en langue vannique.

L'inscription de Kelischin a été l'objet d'une discussion entre MM. Sayce et Lehmann. M. Sayce a soutenu, contre Lehmann, qu'elle est bilingue. A la suite d'une comparaison minutieuse des deux textes, je prends le parti de M. Sayce : chaque nom propre cité dans une ligne du texte A (= assyrien), a son correspondant à la même ligne du texte B (= vannique), sauf le nom de la ville de Muzazir du texte A,

qui correspond à Ardinis du texte B; c'est que *Muzazir* est un mot purement assyrien, inconnu aux indigènes; or, d'après Sayce et Lehmann, le nom Ardinis (ou Ardis) doit présenter l'appellation vannique de Muzazir.

Les textes de Kelischin ont été publiés par mon maître, le P. Scheil, dans le *Rec. de Travaux*, année 1893, p. 154-160. Je me permets d'apporter ici quelques petites corrections à la publication :

Face A. Ligne 1, lire [cuneiform], au lieu de [cuneiform]; l. 2, [cuneiform] est [cuneiform]; l. 10, [cuneiform], lire [cuneiform]; l. 11, restituer [cuneiform] avant [cuneiform]; l. 23 commence par [cuneiform], et le signe [cuneiform] est bien [cuneiform]; l. 27, [cuneiform], lire [cuneiform]; l. 30, restituer [cuneiform] avant [cuneiform].

Face B. Ligne 11, [cuneiform], lire [cuneiform] seulement; l. 13, [cuneiform] est plutôt [cuneiform]; l. 14, [cuneiform], lire [cuneiform]; l. 17, ajouter à la fin de la ligne [cuneiform].

K. J. BASMADJIAN.

ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL.

(Séance du 8 mai 1903.)

I

Proverbes, xxv, 20.

Un dicton populaire enregistré dans Proverbes, xxv, 20, est formulé comme il suit : מעדה בגד ביום קרה חמץ על נתר ושר בשירים על לב רע. Le parallélisme des deux phrases extrêmes, débutant l'une et l'autre par la forme participielle מַעֲדֵה et שָׁר, est évident. La comparaison se rend littérale-

ment : « (Semblable à) celui qui ôte (à quelqu'un) les vêtements dans un jour de froid, est celui qui entonne des chants devant un homme profondément affligé. » Cette manifestation inopportune de joie augmente encore le chagrin du souffrant. La seconde phrase comparative חֹמֶץ עַל נָתֶר comporte deux desiderata : il lui manque un participe actif que possèdent les phrases ambiantes, puis l'image du vinaigre sur le nitre semble étrangère au contexte. Cette dernière incohérence a été bien sentie par les Septante, qui traduisent « du vinaigre sur une blessure » (ὄξος ἕλκει), en faisant venir נתר de l'araméen א(נ)תר « abattre, arracher ». Il vaudra peut-être mieux compléter le participe נוֹתֵן « qui met, qui verse », et corriger נֶתֶר en נֶתֶק « dartre » ; le vinaigre versé sur une dartre en irrite davantage l'inflammation ; le chant joyeux produit un effet analogue sur l'esprit d'un homme accablé de chagrin.

II

Lévitique, xxvi, 41.

Le chapitre xxvi du Lévitique offre une description détaillée des épreuves réservées à Israël désobéissant : famine, mortalité, défaites, exil. Les souffrances qui les attendent dans la terre étrangère, les alarmes continuelles, l'abattement dégradant, l'absorption partielle dans les nations hostiles, la décadence empirant de jour en jour, provoqueront finalement un revirement dans la conscience du petit reste : « Ceux qui resteront parmi vous fondront pour leurs péchés dans les pays de vos ennemis ; ils fondront aussi pour les péchés de leurs ancêtres qu'ils conservent. (Alors) ils confesseront leurs péchés et les péchés de leurs ancêtres, touchant leur infidélité envers moi et la manière excessivement hostile dont ils ont usé à mon égard » (39-40). Cette belle allure est entravée par le verset 41, qui contient la phrase וְהֵבֵאתִי אתם בארץ אֹיְבֵיהֶם « et je les emmènerai dans le pays de leurs ennemis ». Cela sort évidemment du cadre, puisque tout le

contexte précédent traite des souffrances sur la terre d'exil. Faut-il rejeter cette phrase comme une interpolation insensée ? J'ai peine à m'y rallier. L'harmonie se rétablit par la légère correction de והבאתי en וְדִכֵּאתִי : « Moi aussi je les traiterai d'une manière excessivement hostile et je les écraserai dans le pays de leurs ennemis; alors leur cœur incirconcis sera humilié et alors (seulement) leurs péchés seront expiés ». Yahwé ne se contente pas de la confession partant des lèvres; il faut que le cœur, la conscience s'améliorent radicalement; la faveur rendue par Yahwe dépend de cette condition.

III

Qoleyon, l'aigle et les Nafât.

L'apocalypse falacha attribuée à Baruch décrit comme il suit les trois dernières calamités qui précéderont la résurrection des morts : « Ensuite viendra et régnera le démon Qoleyon et avec lui trente mille soixante-dix-sept autres; ils mangeront des pierres comme des roseaux, avaleront du feu et boiront le sang impur des femmes; ils régneront six ans. Puis régnera l'aigle, résidant à Jerusalem, et il dévorera dix mille enfants le soir et dix mille le matin; il régnera sept ans. Après régneront les Nafât, qui ravageront les maisons de Dieu et déterreront les ossements des tombeaux; ils régneront sept ans. » En faisant l'édition du recueil, j'ai rendu vraisemblable que cette apocalypse était d'origine chrétienne et qu'elle fut retouchée et judaïsée tant bien que mal par des scribes falachas. Cette hypothèse me semble confirmée par les noms propres de ce passage, noms propres qui ne sont d'ailleurs arrivés en Abyssinie qu'au moyen d'une version arabe. En effet, le démon *Qoleyon* est sans aucun doute identique avec *Apollyon*, l'ange de l'abîme (Apocalypse, IX, 11). Ce nom, transcrit en arabe avec l'omission de l'*a* initial, فوليون a eté lu par les Éthiopiens قوليون *Qoleyon*. D'autre part, l'aigle vorace semble personnifier les oiseaux qui sont invités au grand festin, où ils pourront se régaler à leur aise des

cadavres des princes et des chefs tombés dans la dernière bataille (*ibidem*, XIX, 17-18). Enfin, les *Nafât* paraissent être une réminiscence des *Nobades* ou *Nabades* de la Nubie, peuplades sur la férocité desquelles de nombreux récits ont été répandus au moyen âge.

J. HALÉVY.

LE CONGRÈS INTERNATIONAL DES ÉTUDES D'EXTRÊME-ORIENT DE HANOÏ.

Le premier Congrès international des études d'Extrême-Orient s'est tenu à Hanoï du 4 au 8 décembre 1902; il s'est ouvert sous la présidence de M. le Gouverneur général de l'Indo-Chine. La séance d'inauguration a été consacrée aux présentations et aux discours : M. le GOUVERNEUR GÉNÉRAL, M. FINOT, président du Congrès, M. le conseiller HÉGER, délégué du Gouvernement impérial d'Autriche-Hongrie, M. le D[r] BRANDÈS, du Gouvernement des Indes néerlandaises, M. NOCENTINI, du Gouvernement royal d'Italie, le comte PULLÉ, du Ministère de l'Instruction publique d'Italie, le colonel GÉRINI, du Gouvernement royal du Siam, M. LIEBLEIN, au nom des sociétés étrangères d'Europe, M. le D[r] BAELZ, pour les sociétés étrangères d'Extrême-Orient, et M. HUBERT, au nom des sociétés françaises, ont pris la parole, les uns pour souhaiter la bienvenue, les autres pour remercier les Français de l'Indo-Chine de l'excellent accueil fait aux congressistes.

Le bureau du Congrès a été ainsi composé :

Président, M. FINOT. — *Vice-présidents*, MM. HÉGER, LIEBLEIN et TAKAKUSU. — *Secrétaires*, MM. PELLIOT et STOENNER. — *Trésorier*, M. COMMAILLE.

Trois sections ont été formées : Inde, Chine-Japon et Indo-Chine.

L'Inde a eu comme *présidents*, MM. MACMILLAN et PULLÉ; pour *secrétaires*, MM. CORDIER et DE FONTAINIEU.

Parmi les mémoires présentés à cette section, il faut citer ceux de :

M. PULLÉ, *Recherches sur la cartographie de l'Inde au moyen âge;*

M. MACMILLAN, *La métrique d'une chanson populaire;*

MM. LIEBLEIN et PULLÉ, *Observations sur les rapports historiques entre les noms «Pani» et «Pūni»;*

M. VOGEL, *Une statue du Gandhâra conservée au musée de Lahore;*

M. SHAMS-UL-ULEMA JIVANJI JAMSHED MODI, *Les mentions de la Chine relevées dans les anciens livres des Parsis;*

M. DE FONTAINIEU, *Mémoire sur les «pagotins» et les purâna dans le sud de l'Inde;*

M. LÉVI, *La date de Candragomin;*

M. NAUJIO, *Les trois versions chinoises du Saddharmapundarika-Sûtra.*

Les *présidents* de la section Chine-Japon étaient : MM. BOUIN, FLORENZ et NOCENTINI; ses *secrétaires*, MM. LEAVENVORTH et MAÎTRE.

Les mémoires qui relèvent de cette section sont dus à :

M. FLORENZ, *La poésie archaïque du Japon;*

M. LEMIÈRE, *L'histoire de la presse au Japon;*

M. ARIGA, *L'idée de souveraineté dans l'histoire du Japon;*

M. TAKAKUSU, *Le voyage de Kanshin au Japon, en Chine, à Haï-Nan et au Tchampa (742-754);*

M. FLORENZ, *Ibara Saikaku, romancier naturiste japonais du XVIIe siècle;*

M. MAÎTRE, *La littérature historique du Japon depuis ses origines jusqu'à la fondation du Shôgunat de Kamakura (1192);*

M. FUJÎSHAMA, *Historique de la secte Shin;*

M. BAELZ, *Exposé général des recherches ethnographiques sur les races de l'Extrême-Orient;*

M. Pelliot, *La réforme des examens en Chine;*

M. Leavenworth, *La guerre de 1856-1860 entre la Chine et les puissances européennes.*

Les séances de la section d'Indo-Chine étaient présidées par MM. Brandès et Gérini, assistés de MM. Madrolle et Parmentier comme *secrétaires.*

Les principaux travaux sont ceux de :

M. Hubert, *Le préhistorique de l'Indo-Chine;*

M. le D[r] Enjay, *La femme dans la société annamite;*

M. Son Diep, *Les légendes concernant la région du Bassac (Soctsang)*;

M. Bonifacy, *La poésie populaire des Man du Tonkin;*

M. Heger, *Les tambours anciens en bronze du sud-est de l'Asie;*

M. Parmentier, *Les découvertes archéologiques en Annam;*

M. Monod, *L'esquisse générale de la géologie de l'Indo-Chine;*

M. Cadière, *Les lieux historiques du Quang-Binh;*

M. Cottet, *Les populations thaï du Tonkin;*

M. Tran-van-Hanh, *Les inscriptions sur les montagnes de Thaï-Son et de Vinh-Tê;*

M. Lemire, *Les Moï et les Océaniens;*

M. Finot, *Une inscription relatant la fondation d'un hôpital par un roi cambodgien au XII[e] siècle.*

M. Madrolle offre au Congrès le *Guide de l'Indo-Chine,* et M. Gérini une collection d'ouvrages siamois.

Le Congrès international des études d'Extrême-Orient a adopté plusieurs vœux :

1° Que les societés savantes d'Extrême-Orient encouragent par tous les moyens en leur pouvoir la collaboration des indigènes à leurs études;

2° Que l'École française d'Extrême-Orient étende son activité à l'exploration des stations préhistoriques, et que les résultats des fouilles entreprises soient réunis avec le reste des collections archéologiques dans le musée de l'École;

3° Que M. Pullé veuille bien entreprendre un travail sur la cartographie ancienne de l'Indo-Chine;

4° Que certaines modifications soient faites dans la transcription de l'annamite;

5° Qu'un système de transcription du *thaï* soit fixé par l'École d'Extrême-Orient.

6° Que tous les Orientalistes européens adressent aux auteurs japonais du dictionnaire bouddhique sanscrit-chinois tous les documents qui pourraient aider ces savants dans leurs recherches;

7° Qu'un manuel de la philologie indo-chinoise soit bientôt publié.

Les congressistes ont été reçus fort aimablement par l'École française d'Extrême-Orient, qui a réuni les délégués à un banqnet présidé par M. Finot. Enfin le Gouverneur général, M. Beau, a tenu à s'entourer des membres du Congrès et a donné en leur honneur un dîner au palais du Gouvernement général.

Une série d'excursions a été organisée à Co-Loa, une des anciennes capitales des principautés tonkinoises (iiie siècle avant J.-C.); aux pagodes voisines de Phu-Tu-Son, enfin à Lang-Son et à la Porte de Chine.

Cl. Madrolle,
Délégué de la Société asiatique
au Congrès d'Hanoï.

ORIGINES DU MYTHE D'ORPHÉE.

Plusieurs légendes d'origine, sans doute, fort diverse, semblent s'être groupées autour du nom d'Orphée. Nous laissons de côté ce qui concerne ses amours avec Eurydice et sa descente aux enfers. Ce récit ne semble qu'une paraphrase du vers du poète :

Et l'avare Achéron ne lâche point sa proie.

Il paraît fort archaïque et se retrouve, on le sait, sous une forme tout à fait primitive, jusque chez certaines populations du Nouveau-Monde[1].

Nous ne parlerons ici que du rôle assigné au monarque thrace en qualité, tout à la fois, de musicien sans rival et de missionnaire de la civilisation. A cet égard, il nous rappelle étrangement certains personnages du panthéon sémitique et surtout égyptien. Aussi bien que l'époux d'Isis, Orphée fait goûter à ses sujets les charmes de la vie policée. Si Osiris abolit les sacrifices humains dans ses États, le fils du fleuve Œagre détourne ses sujets de la pratique du cannibalisme. Le dieu des rives du Nil, voulant initier les peuples voisins de l'Égypte aux bienfaits de l'agriculture, n'emploie d'autre moyen de persuation que de mélodieux concerts. De son côté, le prince thrace était un virtuose si incomparable qu'il apprivoisait les animaux féroces, arrêtait le cours des fleuves par les doux accords de sa lyre. Enfin tout comme l'Adonis de la Phénicie, le Phrygien Attys, ces bienfaisants personnages périssent de mort violente. Osiris est coupé en quatorze, ou suivant d'autres, en quarante morceaux (ne chicanons pas sur les chiffres), par son frère dénaturé, le méchant *rousseau*, Set ou Typhon. Ils ne tardent pas d'ailleurs à ressusciter d'une façon plus ou moins complète. Osiris se rétablit si bien, qu'après son aventure, il trouve encore moyen de rendre son épouse mère de deux enfants. La tête d'Orphée, charriée par le fleuve de l'Hèbre et portée jusqu'à Lesbos, est recueillie dans un temple où elle continue à rendre des oracles jusqu'au moment de la guerre de Troie, ce qui prouve bien que le héros thrace avait continué à conserver au moins une parcelle de souffle vital.

Devons-nous écarter toute pensée d'emprunt d'une de ces légendes l'une par rapport à l'autre? Leur ressemblance si

[1] M. K. Knortz, *Mährchen und Sagen der Nordamerikanischen Indianer*, p. 254 et suiv. (Leipsig, 1871). — *Le Folklore dans les deux mondes*, chap. VIII, p. 286 du t. XXIII des *Actes de la Société philologique* (Paris, 1894).

frappante à certains égards s'explique-t-elle suffisamment par l'hypothèse que toutes deux constituent autant de réminiscences de la pratique de l'omophagie et de l'usage, qui se maintenait encore au temps d'Arnobe, de déchirer, dans un transport de délire religieux, des animaux vivants pour se repaître de leurs chairs pantelantes[1]? Nous ne le pensons pas, et diverses considérations tant légendaires que philologiques nous obligeraient, ce semble, à admettre que le prince thrace ne constitue, pour ainsi dire, qu'une contrefaçon du juge de l'enfer égyptien.

Il est d'abord assez remarquable que l'on nous cite expressément la Thrace comme un des pays que visita Osiris dans le cours de ses voyages pacifiques. Par contre, Orphée est dit formellement s'être rendu en Égypte d'où il aurait rapporté la connaissance des mystères de Bacchus souvent confondu par les Grecs, comme l'on sait, avec l'époux d'Isis.

Ce dernier personnage est d'ordinaire qualifié de « brun », non pas comme le veut Plutarque parce qu'il personnifie le Nil, le principe aqueux, et que l'eau noircit tout ce qu'elle touche[2]. Le vrai motif pour lequel on a appliqué cette épithète au prince divin de l'Égypte, c'est qu'il est l'emblême du soleil nocturne, qui a cessé d'éclairer notre hémisphère. Or, comme l'a reconnu M. Reinach, le nom d'Orphée ne signifie autre chose que « ténébreux », d'une racine *orph* que nous retrouvons dans le grec *orphnos* « sombre, obscur », lequel offre une ressemblance peut-être fortuite avec l'hébreu *'arph, 'arp* « nuage épais ». De plus, les Ménades, qui mettent le chantre des rives du Strymon à mort, sont intitulées *Bassarai* ou « Renardes », d'un terme thrace *bassaris*, voulant dire « renard », c'est-à-dire qu'elles sont revêtues de la dépouille d'un animal au pelage roux. En un mot, si Orphée est « le sombre, le ténébreux », elles sont, elles, de la même couleur que Typhon, l'adversaire d'Osiris. Du reste, nous

[1] M. Salomon Reinach, *La mort d'Orphée*, p. 224 et suiv. de la *Revue archéologique* (1902).

[2] Plutarque, *de Iside et Osiride*.

ne saurions partager l'opinion de M. Reinach qui, tout en reconnaissant la parenté de ces termes *bassarai, bassaris*, avec le substantif *bassaria* désignant, d'après Hésychius, en langue lybienne, les animaux de l'espèce du renard, tels qu'adives et chacals, attribue leur introduction en Afrique aux Grecs fondateurs de Cyrène. Le mot *bassaris* est thrace et non pas hellénique. D'ailleurs, il se retrouve dans le copte, *bascher, baschor* désignant le chacal. Enfin, M. le Dr Reinisch le rencontre encore dans certains dialectes de la vallée du Haut-Nil. On a, par exemple, pour chacal, *wakari, wakâri* en Afar et en Saho. On ne dira pas qu'il y ait été porté par les Grecs, d'autant plus qu'ici la présence de la gutturale médiale, par la suite changée en sifflante ou en chuintante, constitue à elle seule un indice de haute antiquité. Il faut donc reconnaître, comme l'a déjà constaté M. Halévy, tous ces mots comme chamitiques d'origine. Ce sont les Thraces qui les ont reçus des sujets des Pharaons. La cause de cet emprunt doit, sans aucun doute, être cherchée dans le rôle magique attribué au chacal et à son succédané, le renard. En tout cas, nous ne pensons pas être téméraire en concluant de l'importation de cet élément lexicographique à celle du mythe lui-même. Le symbolisme est d'ailleurs identiquement le même, de part et d'autre. Osiris, tout comme Orphée, figure soit le soleil bienfaisant du printemps, soit le soleil nocturne. Ils ont pour adversaire naturel le soleil ardent de la canicule qui brûle la végétation. Ce dernier, à son tour, se trouve tout naturellement figuré soit par le roux Typhon, soit par les *Bassaræ*, les Ménades vêtues de la dépouille rougeâtre du renard. Les récits concernant la mort violente des deux personnages semblent bien renfermer une allusion aux sacrifices sanglants offerts à l'astre du jour, lors des grandes chaleurs, comme pour l'inviter à ne pas trop faire souffrir les mortels. Pour nous résumer, Orphée n'est autre chose qu'un Osiris arrangé en quelque sorte à la mode thrace.

Ce ne serait peut-être pas, d'ailleurs, le seul exemple à

citer d'emprunts faits par la mythologie hellénique à celle des enfants de Metsraïm. On l'a déjà constaté, les Champs-Élysées des Grecs semblent bien avoir pour prototype les champs d'*Aarou* ou d'*Aalou* (champs des vignes), de l'antique Égypte. En effet, bien que les textes ne nous l'aient pas conservée, l'existence d'une vieille forme *auloas, aarous,* reste parfaitement admissible, puisque c'était un usage fréquent en copte, et sans doute aussi en vieil égyptien, d'ajouter un *s* prosthétique à certains mots; citons, par exemple, d'après le dictionnaire de Peyron, *tcho* et *tchos* « mur »; *kolp* ou *kolps* « voler, dérober », etc.

Enfin n'est-elle pas en réalité bien vraisemblable, l'opinion de ceux qui voient dans le nom de Rhadamante, juge des morts, une traduction par à peu près de l'égyptien *Ra en amenti* « soleil de l'Occident, de la région des morts », *id est* Osiris en personne? Est-ce qu'il n'avait pas, tout comme son collègue Minos, pour fonction de récompenser ou de châtier les défunts? Forcément l'influence civilisatrice des habitants de l'Égypte a dû se faire sentir dès une époque fort ancienne, sur les populations du voisinage encore plongées dans la barbarie.

De Charencey.

BIBLIOGRAPHIE.

BIBLIOTHÈQUE PALESTINIENNE.

Un imprimeur à Jérusalem, A. M. Luncz, quoique privé de la vue, s'est proposé de publier toute une série de livres hébreux destinés à faire connaître la Palestine. Une partie de son plan est déjà réalisée, et ses projets d'avenir, tels qu'ils sont annoncés sur la couverture des publications déjà faites, seront à la hauteur de l'entreprise entière.

La première de ces publications est un ouvrage du XIV[e] siècle, le *Kaftor wa-Feraḥ* (bouton et fleur), par Esthori ben Moïse Hafarḥi, écrivain hébreu remarquable. Après l'expulsion des Juifs de France par Philippe le Bel, Esthori se rendit en Palestine, dont il explora pendant sept ans toutes les parties diverses. A la suite de ses excursions, il rédigea ses notes de description des frontières, de la configuration du sol, des divisions, des distances, de la situation des villes, de la flore de la Terre-Sainte, avec un soin et une exactitude qui ont été récemment encore reconnus et loués[1]. — L'éditeur a donné, en tête du texte, une introduction biographique sur cet écrivain, et il y a joint des notes philologiques (2 vol. in-8°; Jérusalem, 1897-1899).

La seconde publication, œuvre moderne, est intitulée : *Tebouôth ha-Arets* (produits de la Terre-Sainte), par le rabbin Joseph Schwartz. — La première partie a pour objet la géographie et la topographie du pays, avec des notices sur les noms de lieux palestiniens selon la Bible et les livres rabbiniques. La seconde partie est consacrée à l'histoire de ce sol, foulé successivement par les races les plus variées, depuis ses habitants autochtones remplacés plus tard par les Hébreux, jusqu'aux Européens qui sont venus y établir momentanément un royaume latin, au moment de la migration des Croisés. — La nouvelle édition donnée par M. Luncz est mise à jour et illustrée.

Les autres œuvres publiées par cette maison ne sont pas moins utiles, pour être moins volumineuses. Voici leurs titres :

A : *Jérusalem*, Recueil littéraire pour l'étude et la connaissance scientifiquement exacte de la Palestine ancienne et moderne. — Les quatre premiers volumes contenaient une

[1] L. Zunz, *Gesammte Schriften*, I, p. 141; Karl Ritter, *Géographie*, art. Palestine.

partie en allemand et une autre en hébreu, à partir du cinquième volume, le tout est en hébreu. Du sixième volume, il a déjà paru trois livraisons. — A titre de spécimen, énumérons les articles contenus dans la dernière livraison :

Liste de toutes les localités de la Palestine, avec les identifications selon les noms actuels, par le rédacteur principal;

Les dix-neuf villes de la tribu de Neftali et les douze villes de Zabulon par Ch. HIRSCHENSOHN;

Restes des ruines de Dschera, traduit de l'allemand, par J. ABRAMOWITSCH;

Le Livre de Josué, ou Chronique des Samaritains, par D. YELLIN;

Biographie de rabbins et savants en Palestine au XVe siècle, par A. M. LUNCZ;

Fixation de la néoménie, lettre du rabbin Weiner à son fils;

La communauté des Karaïtes à Jérusalem;

Éducation de la jeunesse juive dans l'antiquité, par B. CHOMA;

Explication de versets bibliques et de textes rabbiniques, à l'aide des usages et des coutumes de la Palestine, par J. HALÉVY DE RISCHON-LE-SION.

B : *Guide en Palestine et en Syrie*, surnommé le Bædeker hébreu.

C : *Almanach palestinien*, usuel et littéraire, sept années, 1896-1902.

D (en allemand) : «*Durch Palästina*, eine ausführliche, geographische u. historische Beschreibung aller Ortschaften Palästinas, Alles nach die neuesten Nachforschungen, nebst mehreren Abbildungen.»

Les autres publications projetées sont dignes de celles qui ont paru. Ce sont : une édition critique du Talmud de Jéru-

salem, avec un court commentaire et des notes philologiques[1]; le *Schilte Haguiborim* ou le Temple de Jérusalem; Récits de voyages, depuis Benjamin de Tudèle; Lettres de la Palestine, servant de critiques littéraires sur ce qui concerne le sol sacré; Répertoire des articles parus dans les périodiques relatifs au même sujet; enfin une Encyclopédie palestinienne. Voilà de quoi satisfaire pleinement les désirs de ceux qui veulent connaître à fond la Terre-Sainte.

Moïse Schwab.

Notes sur l'écriture Antaimoro par E.-F. Gautier, *Bulletin de correspondance africaine de l'École des lettres d'Alger*, Paris, 1902, in-8°, ii-84 pages, Ernest Leroux, éditeur, prix : 5 francs.

L'alphabet arabe introduit à la côte sud-est de Madagascar par les immigrés musulmans a subi des modifications nombreuses en passant en malgache :

ت et ة	se prononcent	*ts*.
ج	—	*z* ou *dz*.
س	—	*ś*.
ض	—	*v*.
و	—	*ou* ou *v*.
ي	—	*i*, *z* ou *dz*.
د	s'écrit	ڊ.
ص	—	ڝ.
ط	—	ط
et se prononce		*t*.

ر avec un *techdid* ou un *tanouîn* se prononce *tr* ou *dr*; ف avec les mêmes signes se prononce *p*. « Lorsque la lettre *f* se change en *p*, dit Flacourt[2], l'on marque cet accent dessus

[1] On peut s'en faire une idée par l'opuscule מבשרת ירושלם. Jérusalem, 1903; in-12; 72 p.

[2] *Dictionnaire de la langue de Madagascar*, Paris, 1658, in-8°, p. 4 de l'avertissement.

la lettre *f* 3, pour faire voir que c'est un *p*. » Au commencement du XVIIe siècle, ainsi qu'en témoigne le manuscrit 7 du fonds arabico-malgache de la Bibliothèque nationale, la consonne *p* se transcrivait, en effet, par un ف surmonté d'un *techdid* vertical فّ que Flacourt a pris pour le chiffre 3. On écrit maintenant le *techdid* horizontalement فّ, comme en arabe.

L'alphabet arabe ainsi modifié est appelé à Madagascar *alphabet antaimorona*[1] du nom de la tribu sud-orientale où il est particulièrement en usage. Il nous a cependant paru préférable d'adopter la dénomination d'*alphabet arabico-malgache* pour indiquer en même temps le système graphique originel et la langue non sémitique qu'il sert à transcrire. Dans mes travaux sur l'islâm à Madagascar et les manuscrits antaimorona, j'ai étudié l'alphabet et la littérature arabico-malgaches à un point de vue d'arabisant; prenant l'alphabet et la langue arabes pour base, j'ai montré quelles modifications avaient subies l'un et l'autre en passant dans l'écriture et la langue d'une tribu du sud-est de Madagascar. M. E.-F. Gautier s'est occupé, au contraire, « de l'alphabet antaimorona en lui-même, comme si l'alphabet arabe n'existait pas, et à un point de vue exclusivement pratique »[2]. L'auteur s'adresse à des malgachisants ignorant l'arabe et leur fournit une méthode de déchiffrement des manuscrits arabico-malgaches. Je n'ai pas à présenter M. Gautier aux lecteurs du *Journal asiatique*. On a pu lire ici-même son excellent *Essai d'une étude comparative entre les dialectes hova et sakalava*[3]. Sa récente thèse de doctorat[4] est une des plus importantes contributions à l'établissement de la géographie physique de la

[1] Ou *Antaimoro*. C'est cette dernière orthographe qui a été adoptée par M. Gautier.

[2] P. II.

[3] Mars-avril 1900, p. 278-297.

[4] *Madagascar. Essai de géographie physique*, Paris, 1902, VIII-428 p. avec 16 cartes et planches.

IMPRIMERIE NATIONALE.

grande île africaine. Les *Notes sur l'écriture antaimoro*, dont je viens d'indiquer le but spécial, continuent cette série de publications qui placent incontestablement M. Gautier à la tête des études malgaches. Ces *Notes* se divisent en trois parties. La première partie, intitulée : *généralités sur l'alphabet*, traite du sens de l'écriture, des consonnes, des voyelles, des points diacritiques et de la jonction des caractères. L'auteur décrit l'alphabet arabico-malgache en ignorant, ainsi qu'il nous en a avertis, la terminologie de la grammaire arabe. La deuxième partie est consacrée aux règles de transcription de l'antaimorona en caractères arabico-malgaches. Elle a été établie d'après le seul manuscrit envoyé à l'École des lettres d'Alger par le général Galliéni; elle est donc incomplète. Il n'y a pas de règles d'orthographe arabico-malgache absolues et invariables; aussi rencontre-t-on dans les manuscrits anciens et modernes les transcriptions les plus inattendues et les plus décevantes.

La voyelle *a* dont M. Gautier indique deux transcriptions : أَ et أً, se transcrit également : يَ، يَّ، يا; et même وَ et وّ[1].

Le ع que M. Gautier transcrit toujours par *ñ* sert à représenter trois sortes d'*n* : l'*n* simple que devrait exclusivement transcrire le ن; le *ñ* = *gn* comme dans تامِنِعِ *tamin'iñy*, et le *ṅ* (à peu près comme *ng* dans l'allemand *engel*) : مَعَرَكَ *maṅaraka*.

p, comme on l'a vu précédemment, se transcrivait anciennement ڤ, L'orthographe ڤّ est venue ensuite, puis ڤِّ، ڤَ، ڤٍ، ڤٌ، ڤِ et toutes les combinaisons résultant de l'emploi simultané du *techdid* avec le *fath'a*, *kesra* ou *dhamma*.

Les doubles consonnes malgaches *dr* et *tr* sont transcrites arbitrairement par un ر marqué d'un ou deux *techdid* : رّ، رِّ،

[1] Cf. ma note sur *La légende de Raminia d'après un manuscrit arabico-malgache de la Bibl. nat.*, *Journ. asiat.*, mars-avril 1902.

رٓ; d'un *techdid* et d'une voyelle : رِ, رٓ, رٓ; du *fath'a* et du *kesra* : رِ; ou des *tanouîn* : رً, رٍ, رٌ[1].

La troisième partie contient un texte antaimorona transcrit, traduit et annoté. Il me semble difficile de dater ce texte qui renferme des indications chronologiques contradictoires. Des mots désuets tels que *ontsoa*, *naho*; des formes archaïques comme *Ontaitsimeto* pour *Antaitsimeto*, *Matataña* pour *Matitanana*, *hanao* pour *anao*, *no toetra* pour *nitoetra* sont des marques évidentes de l'écriture des XVIe et XVIIe siècles. D'autre part, l'expression merina *limy amby ny folo* au lieu de *limy folo ambiny* qui est la véritable forme sud-orientale; la forme merina *odio* au lieu du provincial *olio*; la double forme *ady* et *aly* intermittente au lieu du seul provincial *aly*, *mialy*, donnent à croire que l'écrivain du manuscrit avait subi l'influence merina qui ne s'est fait sentir dans le sud-est que vers le milieu du XIXe siècle. Je signale ces indications contradictoires à M. Gautier en le priant d'examiner son manuscrit à ce point de vue spécial. Peut-être encore, l'auteur antaimorona est-il un des écrivains que les anciens rois de l'Imerina entretenaient à Tananarive comme historiographes et faiseurs d'amulettes? Dans cette hypothèse, les formes merina du manuscrit ne seraient pas un argument contre son ancienneté.

Voici quelques corrections et additions à la traduction du texte antaimorona :

Page 47, ligne 5 (du numérotage du texte) : lire ainsi que l'indique la transcription طِمنَرِّ يَا مَرّوَرِيْو *tamin'Andriamaroarivo*, au lieu de طِمِنَيّ يامَرّوَرِيْو.

P. 47, l. 6 : transcrire اَعَرَ *añara*; p. 49, l. 5 : هَعَرَكَ *hañaraka*; p. 49, l. 1 : اَعُبِ *añomby*, au lieu de *añara*, *hañaraka*, *añomby*.

[1] Cf. mes *Notes sur la transcription arabico-malgache d'après les manuscrits Antaimorona*, *Mémoires de la Soc. de Ling.*, t. XII, p. 141-175.

P. 48, l. 10 : نَهُ لُهَا اَلَقُوشِي *naho loha alakośy*, (*il arriva un samedi*,) *pour le commencement* (*du mois*) *de Alakośy*, au lieu de *au début de l'influence astrale d'Alakosy*. *Naho* est une préposition tombée en désuétude que Flacourt a relevée dans son *Dictionnaire de la langue de Madagascar* (Paris, 1658, sub verbo *pour*, p. 123) avec le sens de *pour* et qui avait en effet cette signification. Elle s'est conservée en malgache moderne dans l'interrogation *nahoana, pourquoi?*, dont la forme première est *naho inona* (litt. *pour quelle chose?*). Flacourt (*loc. cit.*) écrit *naho-hinou* pour *naho ino* ou *naho inona* (le second *h* intervocalique est purement orthographique) qui a été ensuite contracté en *nahoana*.

P. 48, l. 12 : *zaray* est l'impératif provincial de la racine *zara* (merina : *zarao*), et non le participe passif apocopé *zaray* = *zaraina*.

P. 49, l. 3 : وِعِرَ *viñitra* est très exactement traduit par *furieux* (litt. : *étant en colère*). C'est l'adjectif verbal passif des dialectes orientaux correspondant au merina *tezitra*.

P. 51, l. 12 et p. 67, l. 9 : *no toetra* est la forme archaïque du parfait moderne *nitoetra*. Cf. à ce sujet mon *Essai de grammaire malgache*, p. 172.

P. 51, l. 13 et p. 54, l. 8 : جُمَعَ doit être transcrit *joma* et non *jomaña*. Ce mot arabe, الجمعة *el-djouma'a* « vendredi », est passé en malgache avec sa prononciation originelle, moins le ع qui est inarticulable pour un malgache. Il faut traduire les lignes 12 et 13 : *Andriamanoro arrive un vendredi* (*du mois*) *de Adalo* au lieu de : *un vendredi sous l'influence de Adalo*.

P. 52, l. 4-8 : *avy koa Andriamanoro nandria vañitra ñ abo meñay tao taininary tsy nitoto ny ñalo, rava iñy dRañabomena dradramaravolay; hoy Andriapanolaha : mizaha hanao fazahay mialy*; je lirais plutôt : *avy koa Andriamanoro, nandrava ny trañ'ambo mena tao Taninary, tsy nitoto ny nalo, rava iñy tra-*

ñ'ambo menan' AndriandRamaravola. Hoy Andriampanolaha : mizaha hanao fa zahay mialy : « Andriamanoro vint ensuite; il détruisit les greniers (de riz) rouge (du village) de Taninary. On ne décortiqua pas (pour le manger) le (riz) qui avait été pris. Les greniers (de riz) rouge du prince Ramaravola sont détruits. Andriampanolaha dit (alors) : tu vois (par les pertes que tu viens de subir) que nous sommes en guerre. »

Trañ'ambo (contraction de *traño ambo* « maison élevée ») est une expression orientale désignant de petits greniers à riz exhaussés au-dessus du sol par quatre piliers lisses ou recouverts de fer-blanc pour que les rongeurs ne puissent pas y atteindre.

Taninary est un village antaimorona du clan des Antaisambo, sur la rive gauche du Matitanana, à l'est de 45° 30′ (Cf. la carte détaillée de cette région jointe à mes *Notes sur la région comprise entre les rivières Mananjara et Iavibola. Bull. Soc. Géog.*, 1er trimestre 1896). *Nalo* est le parfait de la racine *alo* qui peut signifier *se faire apporter du riz tout préparé*, mais qui dans le cas présent doit être traduite par *pris par les ennemis*. Cf. *Dictionnaire malgache-français..... par les missionnaires catholiques de Madagascar,* île Bourbon, 1852, p. 22, sub verbo *alo, aloalo*.

Ramaravola que M. Gautier transcrit *Ramaravolay* est orthographié tantôt رَامَرَوْلَيَ tantôt رَمَرَوْلَيَ. La seconde leçon me paraît la meilleure, le يَ final = *a* étant pris comme voyelle d'appui du *fath'a* précédent.

P. 52, l. 9 : *Maroakanjo* ou *Maroankanjo* est un village antaimorona du clan Antalaotra, sur le Matitanana.

P. 53, l. 11 : *Manakara* est un village maritime antaimorona au sud du 22° parallèle.

P. 54, l. 9 : *Maluzamašy* ou *Luzamašy* est un village antaimorona du clan noble des Antaiony, sur la rive droite du premier affluent de gauche du Matitanana, près de l'embouchure du grand fleuve.

P. 55, l. 11 : au lieu de *rakalany* lire *rahalahiny*.

P. 56, l. 4-5 : lire *Antaimahazo mainty*, (*le clan*) *des Antaimahazo noirs*, au lieu de *Ataimahazo maity*, *les Antaimahazo aussi*.

P. 56, l. 5 : lire *Andrianoñy viavy* au lieu de *Andrianoñivavy*. *Viavy* est la forme orientale du merina *vehivavy*.

اِلِيّمَا, qui est en effet intraduisible, pourrait être une altération de l'expression arabico-malgache اَلِيَوْم *ali-iaoma*, de l'arabe اليوم « le jour », qui précède fréquemment les noms de jours de la semaine. On pourrait donc lire *ali-iaoma alatsinainy naho adabaran*, et traduire : « le jour de lundi (qui était) Adabaran (le 4e jour du mois) ». Cf. mes *Musulmans à Madagascar*, 1re partie, p. 99.

P. 56, l. 7 : وَلَيْ doit être lu sans aucun doute *vola* et non *volay*. Ceci confirme ma précédente lecture de رَمَرَوَلَيْ par *Ramaravola*.

P. 57, l. 10 : *sakarivo* est la forme orientale correspondant au merina *sakaviro* « gingembre ».

P. 58, l. 4 : lire طُمُيْرَ *tomoera* au lieu de *tomira*. C'est l'impératif isolé de la racine secondaire à infixe *tomoetra*.

P. 59, l. 7 : lire *namely* au lieu de *nameky*.

P. 59, l. 8-9 : *Andohanosy* (litt. *en amont de l'île*) ne doit pas être pris dans son sens littéral. C'est le nom d'un village antaimorona du clan Antaiony.

P. 61, l. 11 : lire نَدِهَ *nandeha* au lieu de *nadiha*.

P. 62, l. 8 : عَدِيْكُ *ny adiko* au lieu de *ñady ko*.

P. 63, l. 12-1 : جُمَعَ *joma*, *vendredi*, et non *jeudi*.

اِطِنِيَ, que je lirai *itiny* au lieu de *iteny*, me semble être la forme infixée de *ity* parallèlement à *itoy*, *itony*.

سَعَااَزُهَرَ est une expression arabe inexactement reproduite qui signifie *l'heure de la planète Vénus*. On doit donc transcrire en arabico-malgache : *sa zohora* et non *sañazohora*.

Ce passage est obscur. La traduction littérale est insuffisante et il me semble cependant dangereux de s'en écarter : *un vendredi, pour (pendant le mois de) Alahasady, pour ce (mois de) Alimizany, pour l'heure (où) la planète Vénus (se lève), pour le fertile (mois de) Alimiza(ny), une armée de trois mille hommes se mit en marche.....* M. Gautier a traduit : *sous l'influence d'Alahasady, d'Alimizany, de Sañazohora...;* mais les influences d'Alahasady et d'Alimizany sont opposées. Il y a évidemment erreur de rédaction.

P. 63, l. 2 et suiv. Ce passage est également très obscur. Je proposerais la traduction suivante : *divise (l'armée de trois mille hommes en trois groupes qui seront chacun commandés) par l'un des trois frères. Deux (d'entre eux) feront un mouvement convergent* (litt. : « se dirigent en sens contraire », *omivila* au lieu de *omivelay*), *le troisième les appuie* (litt. : « celui qui seul accomplissant l'action de se ranger du côté des deux autres »).

P. 65, l. 9 : au lieu de : *nous autres les petites gens, Antaivato et Amañasara, nous voilà perdus,* je préférerais : *mais nous, Antaivato et Antaimañasara, nous mourrons plutôt que de nous soumettre à toi.*

P. 67, l. 10 : le village maritime de Mangatsihotry ou Mangatsihotra est par environ 22° 15'.

P. 68, l. 3-4 : *toa nome iñy zandry ramena* pourrait se traduire : « c'est comme si je te donnais (en signe d'allégeance) l'arrière-train (d'un bœuf) rouge ».

P. 69, l. 6 : au lieu de *nototra; ifasy,* lire : *no toetra Ifasy, il resta dans (le pays d')Ifasy.*

P. 70, l. 1-2 : *Volo body pony,* et plus exactement *volom-bodim-pony,* signifie littéralement : plume de la queue (de l'oiseau) *fony,* et désigne une espèce de bois d'ébène. Dans le présent texte il a le sens de *noir* et il faut traduire *Antaimahazo volom-bodim-pony* par *(le clan) des Antaimahazo (dont la peau est noire comme le bois) du volom-bodim-pony.*

P. 70, l. 4 : lire فَيْ *fa, car,* au lieu de *fa any, sont loin.*

P. 75, l. 1 et suiv. : Cf. sur la plupart des clans mentionnés, mes *Musulmans à Madagascar,* Ire et IIe parties, et mes *Notes sur la région comprise entre les rivières Mananjara et Iavibola.*

Gabriel FERRAND.

RÉCENTES PUBLICATIONS SYRIAQUES.

I. *CHRONIQUE DE MICHEL LE SYRIEN,* patriarche jacobite d'Antioche (1166-1199), éditée pour la première fois et traduite en français par J.-B. CHABOT. Tome II, fascicule II. Paris, Ernest Leroux, 1902; in-4°; texte, p. 257-352; traduction, p. 153-320.

Le nouveau fascicule de la Chronique de Michel comprend la fin du livre IX et le commencement du livre X, à partir de l'empereur Anastase jusqu'à la fin de Justin II. Cette époque est signalée par les guerres des Romains et des Perses et les dissensions christologiques qui continuèrent d'agiter les chrétiens de l'Orient. Comme dans le fascicule précédent, c'est l'histoire ecclésiastique qui y tient la plus grande place; les faits sont rapportés d'après les Chroniques de Jean d'Asie, Zacharie, Jacques d'Édesse et pseudo-Denys de Tellmahré. La Chronique de Michel rentre donc, pour cette période, dans le genre des compilations historiques et contient peu de choses que l'on ne sache d'ailleurs. Elle offre cependant l'avantage de reproduire, notamment pour Zacharie et Jean d'Asie, plusieurs parties qui manquent dans les éditions antérieures de chroniques syriaques[1].

Parmi les chapitres les plus remarquables du livre IX, nous signalerons : le chap. XVIII, récit sur les martyrs himyarites d'après pseudo-Denys et Zacharie; — le chap. XXI,

[1] Voir dans la traduction : p. 216, n. 1; p. 222, n. 1; p. 240, n. 4; p. 244, n. 11; p. 263, n. 5; p. 294, n. 5.

extrait de l'histoire de Sévère d'Antioche, tiré probablement de la vie de ce patriarche écrite par Jean bar Aphtonia; — le chap. xxv, lettres d'Anthime de Constantinople et de Théodose d'Alexandrie à Sévère d'Antioche avec les réponses de Sévère; ces lettres, empruntées à Zacharie, renferment d'importantes variantes et des parties qui ne sont pas dans l'édition de Zacharie par Land; — le chap. xxvii, relatif aux hérésies de Julien d'Halicarnasse, des Phantasiastes et des Messaliens, avec des lettres de Julien à Sévère et les réponses de Sévère, d'après Zacharie; la lettre de Rabboula d'Édesse à Gemelianus de Perrhin, d'après le même chronographe, mais avec un passage qui ne se trouve pas dans l'édition de Land; — le chap. xxix, une description de Rome, différente de celle qui a été donnée précédemment, p. 49 (trad., i. p. 81); — le chap. xxx, récits intéressants sur les hérésies qui surgirent au temps de Justinien, mais qui doivent être lus avec circonspection, comme tout ce qui est rapporté de seconde main; viennent ensuite des conciles de Justinien; — les chap. xxxi et xxxiv, contenant d'autres détails sur les Phantasiastes qui s'étaient fait accréditer auprès de Justinien; suit une lettre contre ces hérétiques adressée à l'empereur par Anastase d'Antioche et les évêques du synode d'Antioche.

Au commencement du chap. xi du livre X, le manuscrit a une lacune de deux pages et demie laissées en blanc. M. Chabot explique que cette lacune porte sur un chapitre qui résumait quelques passages de la troisième partie de l'Histoire de Jean d'Asie.

Nous avons lu ce fascicule dans la traduction française et nous ne nous sommes référés au texte que lorsque quelque doute s'élevait dans notre esprit. Nous n'avons donc que peu d'observations à soumettre au traducteur : p. 156, note 8, il fallait accepter la variante de pseudo-Denys et traduire, au lieu de *Dominus*, *Dumachus* qui, selon la tradition, était le nom du larron de gauche; — p. 158, l. 26, lire : « Le commandant, frappé d'un trait, *mourut* », au lieu de *s'en*

alla; — p. 179, l. 7, « et l'orna », mieux « et y déposa des armes (des boucliers) », voir I Rois, x, 17; II Chron., ix, 16; — p. 248, note 6, le passage en question signifie « ils s'emparaient des couvents qui étaient abandonnés et s'y enrichissaient »; — p. 255, note 1, ܣܘܦܐ semble signifier « tailleur d'habits »; nom d'agent dérivé du verbe ܣܦ « coudre », dont la deuxième forme, ܣܲܦܸܦ, est plus usuelle et est prise souvent comme nom propre; — p. 300, note 1, il était inutile de citer la mauvaise variante de l'édition de Cureton, ܡܥܛܫܢܐ; les mots ܐܝܟ ܕܒܘܪܐ ܡܥܛܢܐ « comme des guêpes enfumées » sont empruntés à la Peschitto, Deut., I, 44; comp. B. B., 530, 1.

II. *The Histories of Rabban Hormizd the Persian and Rabban Bar-ʿIdta*, textes syriaques édités avec une traduction anglaise par E.-A. Wallis Budge dans *Luzac's Semitic Text and translation Series*, vol. IX, X et XI. Londres, Luzac, 1902, in-8°, reliure anglaise. Tome I, *The syriac texts*, xv-202 pages, prix : 12 sh. 6; tome II, part I, *English translations*, xxii-304 pages, prix : 12 sh. 6; tome II, part II, *The metrical life of Rabban Hormizd*, ix, 307-514 pages, prix : 10 sh. 6.

La vie de Rabban Hormizd, le fondateur du célèbre couvent de ce nom, a été écrite par Simon, disciple de Yozadak. Ce Yozadak était l'ami d'Hormizd et vivait au viie siècle. Nous ne connaissions la vie d'Hormizd que par l'analyse et les extraits que M. Budge a publiés dans son édition de l'Histoire monastique de Thomas de Marga, *Book of Governors*, I, p. clvii-clxvii. Cédant aux sollicitations qui lui ont été adressées, le savant orientaliste publie aujourd'hui une édition complète de cette vie d'après une copie d'un manuscrit moderne qui se trouve au couvent de Rabban Hormizd, près d'Al-Qosch, au nord de Mossoul.

Si Simon, le contemporain de Rabban Hormizd, a vraiment écrit la vie de ce saint nestorien, le texte que publie M. Budge dénote une époque postérieure. Les gouverneurs de Mossoul portent des noms arabes; des miracles qu'un au-

teur du temps n'aurait pas osé raconter y figurent en nombre; les faux récits sur les pratiques religieuses des moines jacobites du couvent de Mar Mattai n'ont pas un cachet de haute antiquité. M. Budge remarque avec raison, dans la préface de cette traduction, que ce document n'a pas une grande valeur historique, mais il ne manque pas d'intérêt pour l'hagiographie.

En 1894, M. Budge avait publié dans les *Semitische Studien* de Bezold, *Heft 2/3*, un poème sur Rabban Hormizd, composé par Sergius d'après la vie en prose dont il vient d'être parlé. Ce poème, façonné dans le genre des poésies syriaques de basse époque, est écrit dans un style artificiel et prétentieux. L'infatigable savant anglais en donne aujourd'hui une traduction, en tête de laquelle le nom de l'auteur, *Mar Sergius of Adhorbaijan*, est rendu plus exactement que dans l'édition du texte qui porte : *Waḥlê, surnamed Sergius of Adhorbaijan.*

La vie de Bar-'idta, qui fonda le couvent de ce nom en 562, forme la seconde partie de la publication de M. Budge. Elle apporte de nouveaux éclaircissements sur ce personnage qu'Assémani et Wright avaient confondu avec un autre Bar-'idta, auteur d'une biographie de Sahdona, comme M. Goussen l'a signalé dans son étude sur Sahdona (*Martyrius-Sahdona's Leben und Werke*). Cette vie est éditée d'après une copie d'un manuscrit du XIIe ou XIIIe siècle qui, après la mort de son possesseur, a passé, dit M. Budge, on ne sait où. C'est vraisemblablement le même que le manuscrit du couvent de la Sainte Vierge, près d'Al-Qosch, dont M. Baumstark possède une copie, voir *Römische Quartalschrift*, 1901, p. 115-124. D'après cette copie, M. Giamil a publié dans la revue *Oriens christianus*, 1901, p. 62, la profession de foi nestorienne qui se trouve en tête de la vie de Bar-'idta. Cette vie a été écrite en vers de sept syllabes par le prêtre Abraham, à la demande d'Abdišo, métropolitain d'Adiabène. Abraham a composé son poème d'après la vie en prose rédigée par Jean le moine, un disciple de Bar-'idta, qui vivait

vers 660. La publication de M. Budge a d'autant plus de valeur que la vie en prose ne nous est pas connue.

Les trois nouveaux volumes de la collection Luzac sont imprimés avec un soin et un luxe qui leur donnent un grand relief.

R. DUVAL.

François MARTIN. — *TEXTES RELIGIEUX ASSYRIENS ET BABYLONIENS*, transcription, traduction et commentaire, 1re série. — Paris, Letouzey et Ané, 1903, in-8° raisin, XXXII-336 pages.

M. François Martin, qui avait déjà transcrit et traduit la deuxième série des textes religieux de Craig, étudie aujourd'hui la première série de tablettes cunéiformes publiées par le même éditeur en 1895. A la suite de la transcription et de la traduction de chaque morceau, il commente au point de vue philologique les passages les plus difficiles, et à la fin de l'ouvrage, il donne dans un lexique la liste des mots et des formes qui ne se trouvent pas dans le dictionnaire assyrien de Delitzsch.

Ce travail ne s'adresse pas seulement aux assyriologues de profession mais plus encore en un sens à tous ceux qui s'intéressent à l'étude des religions comparées. Ils trouveront dans ce recueil des spécimens des principaux genres de la littérature religieuse babylonienne ou assyrienne : prières, hymnes, psaumes de pénitence, dédicaces et litanies, extraits de rituels, consultations et oracles divins.

Les hymnes, prières, etc., sont adressées aux principales divinités du panthéon babylonien, parmi les dieux : Marduk, le grand dieu de Babylone, Ashur, le dieu national de Ninive, Nabû, le dieu de la sagesse et de la science des scribes, Nusku, le dieu du feu, etc.; parmi les déesses : Ishtâr de Ninive, Ishtâr d'Arbelles, Zarpanît de Babylone. Au point de vue des doctrines qui les ont inspirées et des formules dans lesquelles elles sont rendues, ces compositions offrent

des points de comparaison intéressants avec les livres bibliques.

Les textes rituels ne sont pas moins importants pour la connaissance de la religion assyrienne et de ses rapports avec le culte mosaïque. En groupant les détails qui y sont épars, M. François Martin a tracé dans l'introduction de son ouvrage une esquisse du rôle du prêtre, étudié la nature des sacrifices, des offrandes et des rites qui les accompagnaient. Il a insisté tout spécialement sur le rite des *takpirâti* et sur ses analogies frappantes avec le rite de l'expiation (*kipper*) du Lévitique.

A la suite du lexique, des tables détaillées contenant la liste des noms des divinités, des noms propres d'individus, de temples et de localités cités dans les textes, complètent ce travail.

LEBOURD.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME I, Xᴱ SÉRIE.

MÉMOIRES ET TRADUCTIONS.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

Le gérant :

RUBENS DUVAL.

JOURNAL ASIATIQUE

OU

RECUEIL DE MÉMOIRES

D'EXTRAITS ET DE NOTICES

RELATIFS À L'HISTOIRE, À LA PHILOSOPHIE, AUX LANGUES
ET À LA LITTÉRATURE DES PEUPLES ORIENTAUX

RÉDIGÉ

PAR MM. BARBIER DE MEYNARD, A. BARTH
R. BASSET, CHAVANNES, CLERMONT-GANNEAU, DROUIN
HALÉVY, MASPERO
OPPERT, RUBENS DUVAL, E. SENART, ETC.

ET PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

DIXIÈME SÉRIE

TOME I

N° 3 — MAI-JUIN 1903

Tableau des jours de séance pour l'année 1903.

Les séances ont lieu le second vendredi du mois, à 4 heures et demie, au siège de la Société, rue de Seine, n° 1.

JANVIER.	FÉVRIER.	MARS.	AVRIL.	MAI.	JUIN.	JUILL.-AOÛT-SEPT.-OCT.	NOV.	DÉC.
9	13	13	10	8	Séance générale.	Vacances.	13	11

Bibliothèque.

La Bibliothèque de la Société, rue de Seine, n° 1, est ouverte tous les samedis, de 2 heures à 6 heures.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES

RUE BONAPARTE, N° 28

